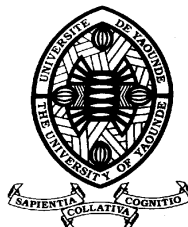


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

-----

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALES EN  
SCIENCES HUMAINES SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

-----

POSTGRADUATE FOR SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT  
FOR SOCIAL SCIENCES

-----

**LA DOT ET SON INCIDENCE SOCIO-ECONOMIQUE  
DANS LE SUD-CAMEROUN FORESTIER : LE CAS DES  
BULU DE L'ANCIENNE SUBDIVISION D'EBOWA,  
1896 - 2017**

*Thèse présentée et soutenue publiquement le 29 juin 2022, en vue d'obtention du  
Doctorat Ph.D en Histoire*

**Option** : Histoire des Relations Internationales

Par

**Salomé Michelle Rose EDIMA**  
*Master en Histoire*

**MEMBRES DU JURY**



Présidente	: Mme WANYAKA BONGUEN OYONGMEN <i>Virginie, Professeur.</i>	Université de Yaoundé I
Rapporteur	: M. KPWANG KPWANG Robert, <i>Professeur</i>	Université de Yaoundé I
Membre	: M. GADJIFNA Charles, <i>Maitre des Conférences</i>	Université de Douala
Membre	: M. EBALE Raymond, <i>Professeur</i>	Université de Yaoundé I
Membre	: M. MOUSSA II, <i>Maitre des Conférences</i>	Université de Yaoundé I

*Juin 2022*

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ACRONYMES .....	iv
GLOSSAIRE.....	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RESUME.....	xi
ABSTRACT.....	xiii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOWA .....	27
CHAPITRE II : LE MARIAGE DANS LA SOCIETE BULU TRADITIONNELLE .....	95
CHAPITRE III : LES PREMIERS CONTACTS ENTRE LES BULU ET LES OCCIDENTAUX ET LEURS INCIDENCES DANS LA SOCIETE BULU TRADITIONNELLE.....	148
CHAPITRE IV : LA PERVERSION DE LA DOT CHEZ LES BULU DE L'ANCIENNE SUBDIVISION D'EBOWA PENDANT LA PERIODE COLONIALE .....	208
CHAPITRE V : REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DOT ET PESPECTIVES DANS LA SOCIETE BULU DE LA MVILA EN CONTEXTE D'EMERGENCE ET DE LA MONDIALISATION .....	272
CONCLUSION GENERALE.....	358
ANNEXES .....	364
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	393
TABLE DES MATIERES .....	408

A ma regrettée fille Françoise Lucrece Ella Zeh,

A mon regretté père Ella Ndongo François

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier gracieusement ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté une aide déterminante dans le cadre de la réalisation de cette Thèse. Nous pensons particulièrement aux personnes suivantes :

- Pr Robert Kpwang Kpwang, notre Directeur qui, malgré ses occupations multiples, a suivi avec minutie tout le processus d'élaboration de ce travail.
- Tous les Enseignants du Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH).
- Tous ceux qui, dans notre famille, ont cru en nous pendant ces difficiles années de recherche, et qui nous ont soutenu moralement et financièrement dans la réalisation de cette thèse. Je pense affectueusement au Pr Jacques Fame Ndong, François Ella Ndong, André Pipo Ngbwa Ndong, Marie-Louise Afane Nfoulou, Gillot Bébé Akoutou, Lidie Bekale, Roland Bekale, etc.
- Le personnel des archives, celui des bibliothèques universitaires et autres centres de lectures, sans oublier le personnel des Mairies de la ville d'Ebolowa, ainsi que les notables des zones rurales où nous avons effectué des recherches ;
- Notre tendre et adorable époux, Patrick Emery Zeh Bengono qui, sans le cadre harmonieux qu'il a su créer, nous aurions eu des difficultés à mener cette thèse à terme ;
- Nos enfants, Jacques Jorès Fame Zeh, Emmanuel Johan Mengue me Zeh, Joséphine Daniella Bengono be Zeh, Patrick Emery Christian Zeh Zeh, qui sont devenus la source de notre inspiration.



## SIGLES ET ACRONYMES

<b>ACP</b>	: Afrique Caraïbes et du Pacifique
<b>ANY</b>	: Archives Nationales de Yaoundé
<b>APE</b>	: Archives de la Préfecture d'Ebolowa
<b>ARS</b>	: Archives Régionales du Sud
<b>CEE</b>	: Communauté Economique Européenne
<b>CEMAC</b>	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CEPER</b>	: Centre d'Edition de Production pour l'Enseignement et la Recherche
<b>CLE</b>	: Centre de littérature Evangélique
<b>CRTV</b>	: <i>Cameroon Radio Television</i>
<b>DIPES II</b>	: Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire Deuxième Grade
<b>DSCE</b>	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>EDICEF</b>	: Edition Classique d'Expression Française
<b>ENAM</b>	: Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>EPC</b>	: Eglise Presbytérienne Camerounaise
<b>EPCO</b>	: Eglise Presbytérienne Camerounaise Orthodoxe
<b>GIC</b>	: Groupes d'Initiatives Communes
<b>GIE</b>	: Groupes d'Initiatives Economiques

<b>IRA</b>	: Institut de Recherches Agronomiques
<b>IRAD</b>	: Institut de Recherche Agronomique et de Développement
<b>JAPEC</b>	: Jeunesse Action Presbytérienne Evangélique Chrétienne
<b>MINADER</b>	: Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
<b>MINAS</b>	: Ministère des Affaires Sociales
<b>MINAT</b>	: Ministère de l’Administration Territoriale
<b>MINEPAT</b>	: Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
<b>MINEPIA</b>	: Ministère de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales
<b>MINESEC</b>	: Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESUP</b>	: Ministère de l’Enseignement Supérieur
<b>MINPROFF</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MPA</b>	: Mission Presbytérienne Américaine
<b>NOM</b>	: Nouvel Ordre Mondial
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONCPB</b>	: Office National de Commercialisation des Produits de Base
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>PAS</b>	: Plan d’Ajustement Structurel
<b>SDN</b>	: Société des Nations
<b>URSS</b>	: Union des Républiques Socialistes Soviétiques
<b>UTNK</b>	: Union Tribale N’tem-Kribi
<b>UYI</b>	: Université de Yaoundé I

## GLOSSAIRE

<i>Abog</i>	: La danse
<i>Abom</i>	: Le mariage par rapt
<i>Afup</i>	: Le Champs
<i>Akak</i>	: La barrière
<i>Akan</i>	: Etaie grenier
<i>Akum</i>	: Richesse
<i>Alog</i>	: Pêche à la digue
<i>Aluk</i>	: Mariage
<i>Atak</i>	: Etagère
<i>Atak-mvam</i>	: Table de charité
<i>Ayos</i>	: Essence de la forêt équatoriale (Triepochiton)
<i>Andia</i>	: Igname
<i>Babe</i>	: Champignon
<i>Bekoé</i>	: Escargot
<i>Béti</i>	: Pluriel du terme Nti (seigneur, noble)
<i>Bikome</i>	: Petite saison sèche
<i>Biom</i>	: Biens (Choses)
<i>Bitjé</i>	: Lancette de fer
<i>Djek</i>	: Fruit de l'arbre Ndjek, Sagaie
<i>Djan</i>	: Village maternelle de la femme
<i>Djongolo</i>	: Caméléon
<i>Ebak</i>	: Houe
<i>Ebui</i>	: Habit traditionnel conçu à base de feuilles de raphia ou de bananes
<i>Edouk</i>	: Lieu d'aisance (latrine)
<i>Eliti</i>	: Cérémonie d'accompagnement de la femme nouvellement mariée dans le village de son époux

<i>Elok</i>	: Herbe
<i>Enon</i>	: Lit
<i>Eyem</i>	: Bête
<i>Esep</i>	: Grande Saison sèche
<i>Fa</i>	: Machette
<i>Ka</i>	: Porc-épic
<i>Koulou</i>	: Tortue
<i>Mbebaye</i>	: Amitié entre les parents de la femme et ceux de l'homme scellé par les liens du mariage
<i>Mevek</i>	: Cérémonie de remise de la dot
<i>Messi</i>	: Lutte
<i>Mmialé</i>	: Beau-frère ou belle-sœur
<i>Minkana</i>	: Contes
<i>Minkong</i>	: Chenilles
<i>Mintol</i>	: Droit d'ainesse
<i>Vio</i>	: Champignon
<i>So</i>	: Antilope
<i>Tit'afane</i>	: Viande de brousse
<i>Tolo'o</i>	: Fronde
<i>Zeh</i>	: Panthère

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Présentation des dégradations du climat.....	31
Tableau N° 2 : Evolution des saisons et activités agricoles dans l'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa .....	32
Tableau N°3 : Clan Bulu répartis dans le département de la Mvila.....	42
Tableau N°4: Clans bulu répartis dans deux départements, Dja et lobo et Mvila .....	44
Tableau N°5 : Clans Bulu répartis en clans dans 3 départements.....	44
Tableau N°6 : Clans Bulu répartis dans 3 départements.....	45
Tableau N°7 : Clans Bulu répartis en fonction des préfixes <i>Esa</i> , <i>Ye</i> , exemptés du préfixe <i>Esa ni Ye</i> .....	46
Tableau N°8 : Clans Bulu répartis selon la parenté par plaisanterie.....	47
Tableau N°9 : les chenilles et les arbres sur lesquels elles s'abritent .....	69
Tableau N°10: Répartition territoriale et administrative des <i>Ekang</i> dans l'espace territorial actuel de l'ancienne subdivision d'Ebolowa.....	75
Tableau N° 11 : Eléments de la dot pendant la période précoloniale .....	134
Tableau N° 12 : Eléments de la dot pendant la période précoloniale .....	135
Tableau N°13 : Programme journalier des Bulu anciens.....	143
Tableau N°14: Evolution du personnel enseignant de la Mission Presbytérienne Américaine MPA 1921 et 1938.....	155
Tableau N°15 : Salaires des moniteurs indigènes du Cameroun de 1919 à 1944.....	170
Tableau N°16 : Les indemnités des directeurs des écoles reconnues .....	174
Tableau n°17: Effectifs des établissements et élèves du primaire et du secondaire à Ebolowa 1960-1990. ....	178
Tableau 18 : Les différents établissements scolaires d'Ebolowa I et II 1960-2000. ....	181
Tableau N°19 : Salaires des moniteurs indigènes du Cameroun de 1919 à 1944.....	224
Tableau N° 20 : Eléments classiques de la demande de main chez les Boulu.....	250
Tableau N° 21 : Eléments classiques de la dot chez les Boulu.....	252

Tableau N° 22: Exemple des éléments récurrents dans les listes dotales dans le département de la Mvila.....	264
Tableau N°23 : Echantillon dans le groupement de Ma'amezam.....	272
Tableau N°24: Eléments classiques de la demande de la main et de la dot chez les Bulu après l'implantation de l'administration coloniale allemande et française.....	273
Tableau N°25 : Causes de ruptures de mariages et de fiançailles dans le département de la Mvila .....	287

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo N°1 : Le relief montagneux de Nkolandom .....	35
Photo N°2: La case chez bulu anciens, pendant la période précoloniale.....	55
Photo N°3: La case chez bulu anciens, pendant la période précoloniale.....	55
Photo N° 4 : Outils d'accompagnement de la jeune fille dans la nouvelle famille où elle jouera désormais le rôle d'épouse et de mère (mortiers, pilons, paniers).....	107
Photo N° 5 : Quelques ustensiles traditionnels de cuisine que la jeune épouse ramenait de sa famille (pierre à écraser, boule à écraser l'amande de Mango ( <i>Ndo'o</i> )).....	109
2. Le mariage par substitution .....	111
Photo N° 6 : Les marmites en argile que la jeune épouse ramenait de sa famille (marmites en argile, et Calebasses pour boire de l'eau). .....	111
3. Le mariage par le rapt.....	112
Photo N° 7 : Marmites et assiettes traditionnelles apportées par la jeune mariée et qui lui permettaient de rester stable dans son foyer (calebasse et assiettes pour servir à manger à son mari). .....	112
Photo N°8 : Case traditionnelle pendant la période précoloniale .....	139
Photo N°9 : Case de la femme pendant la période coloniale .....	140
Photo N°10: Salles de classes illustrant l'école primaire post coloniale à Ebolowa....	179
Photo N° 11 : Etang piscicole de Nkolandom .....	194
Photo N° 12 : Le port du <i>Obom</i> par les chefs traditionnels du Sud.....	196
Photo N° 13 : Le port d' <i>Obom</i> par les chefs traditionnels du Sud. ....	196
Photo N° 14 : Le port du <i>Obom</i> par un chef traditionnel du Sud .....	197
Photo N°15 : Les cases pendant la période coloniale .....	199
Photo N°16 : Les cases pendant la période coloniale .....	199
Photo N°17 : Les cases pendant la période coloniale .....	200
Photo N° 18 : Centre Médical de Nkolandom .....	202

Photo N° 19 : Centre Touristique de Nkolandom.....	205
Photo N° 20 : Centre Touristique de Nkolandom.....	205
Photo N° 21 : Centre Touristique de Ako'o Kas situé à une cinquantaine de km d'Ebolowa.....	206
Photo N° 22 : Acte de mariage pendant la période coloniale française.....	222
Photo N° 23 :Quelques-uns des produits faisant partie de la dot dans l'actuel arrondissement d'Ebolowa avec en exergue un ordinateur portatif de marque Toshiba. ....	255
Photo N° 24: Quelques-uns des produits faisant partie de la dot, mettant en exergue la boisson et le poisson .....	257
Photo N° 25 : Les gros porcs longs communément appelés "Longs chassis" et très sollicités par les parents de jeunes filles en phase de se marier dans le cadre de la dot.	258
Photo N° 26 : Les éléments de la dot sollicités par les parents des jeunes filles en phase de se marier. ....	259
Photo N° 27: Quelques produits faisant partis de la dot, mettant en exergue le congélateur de marque Inova300 litres.....	260
Photo N° 28 : Les éléments de la dot sollicités par les parents des jeunes filles en phase de se marier. ....	261
Photo N° 29 : Le bœuf offert pour la dot par les parents du fiancé épris. ....	261
Photo N° 30: Partage des dividendes de la dot par les mamans de la mariée.....	262
Photo n° 31 : Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de dot, mettant en exergue les congélateurs de 600 litres. ....	277
Photo N° 32 : Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de la dot.....	286
Photo N° 33 : Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de dot mettant en exergue la boisson, les huiles.....	295

## RESUME

Ce travail est notre modeste contribution à la recherche historique sur le Cameroun en général et sur l'actuel département de la Mvila en particulier. Il se penche sur l'une des déviances que connaissent les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun, en l'occurrence la dot exorbitante. Dans cette étude, nous montrons que la dot a été pervertie par la société matérialiste introduite par les colonisateurs et les autres forces occidentales qui sont entrés en contact avec les peuples du territoire dont l'espace allait constituer le Cameroun au cours de l'histoire contemporaine.

Dans l'ancienne société bulu sur laquelle cette étude se focalise, la dot était un élément central du mariage. C'est elle qui scellait le mariage entre deux individus, leurs familles maternelles et paternelles et, bien sûr leurs clans. Elle avait une valeur symbolique et l'homme éprouvait une certaine fierté après avoir doté sa femme. Les éléments que la famille du jeune homme remettait à la famille de la jeune fille permettaient juste de sceller l'union entre les deux familles, point de départ d'une collaboration appelée à défier le temps, surtout dans le cas où le couple venait à avoir des enfants.

Mais l'intrusion des Occidentaux à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la société bulu, suivie de la création des villes, à l'instar d'Ebolowa, et de la mise en place de l'économie de plantation basée sur la culture du cacao, la quête des biens matériels va amener les populations bulu de l'ancienne subdivision à pervertir la dot, qui va ainsi perdre son caractère symbolique pour devenir, dans bon nombre de cas, un élément de capitalisation et d'accès aux biens de consommation.

Au cours des grandes étapes traversées par le Cameroun (périodes allemande et franco-britannique, indépendance), la dot a connu une descente aux enfers de sorte qu'aujourd'hui, au moment où le Cameroun en général et le département de la Mvila en particulier, s'organisent pour entrer pleinement dans l'économie capitaliste triomphante à l'échelle planétaire depuis la chute du mur de Berlin, elle a atteint le seuil de l'explosion. Aujourd'hui, il faut déboursier des millions de Francs CFA pour épouser une femme ; ce



qui est à l'origine du désintérêt que les jeunes bulu du département la Mvila, surtout ceux qui habitent les zones rurales où sont des familles démunies, affichent de plus en plus vis-à-vis du mariage.

Nous montrons cependant que cette situation n'est, ni irréversible, ni une fatalité. Elle peut être renversée à travers une dynamique de responsabilités partagées, où sont impliqués les élites, les élus, les autorités traditionnelles, les ministres de culte et, bien évidemment, les différentes structures déconcentrées des ministères en charge de l'économie et du social présentes dans la ville d'Ebolowa. Si toutes ces forces, à travers une synergie de compétences, œuvrent de façon collégiale, non seulement le fléau de la dot exorbitante sera enrayé de la scène sociale de la Mvila, mais aussi les jeunes de cette unité administrative pourront être insérés dans les activités agricoles, pastorales, piscicoles, et avoir des revenus pour s'assumer ; gages d'insertion dans la dynamique de l'émergence du Cameroun.

**ABSTRACT**

*This work is our modest contribution to the historian research on Cameroon, in general, and on the current Mvila Division, in particular. It focuses on one of the deviancies witnessed by the societies of the deep forest zone of South Cameroon, notably the exorbitant bride-price. In this work, we are trying to show that the bride-price has been perverted by the materialistic society introduced by colonial masters and other Western forces which came in contact with the peoples of the territory whose space had to make up Cameroon across contemporary history.*

*In the ancient Bulu society on which this work is based, the bride-price was a key element in marriage. It sealed the union between individuals, their maternal and paternal families as well as their clans. It had a symbolic value and the man felt proud after having paid his wife's bride-price. The articles which the young man handed over to the young girl's family only enabled to seal the union between two families, thereby being the departure point of long-lasting collaboration especially in case where the couple was to have offspring.*

*But the intrusion of Westerners at the end of the 19<sup>th</sup> century in the Bulu society, followed by the creation of cities such as Ebolowa, and the introduction of farm economy based on cocoa farming, the quest for material goods will lead the Bulu population of the former Ebolowa Sub-Division to pervert the bride-price. The latter will thus lose its symbolic character to become in most cases an element of capitalization and access to consumer goods.*

*During the major periods that Cameroon went through (German colonization, Franco-British mandates and trusteeship systems, independence) the bride-price witnessed a descent into the underworld to the extent that today, at the time when Cameroon in general and the Mvila Division in particular, are organizing themselves to fully join the triumphant capitalist economy at global scale since the collapse of the Berlin Wall, it has reached the threshold of explosion. Today, one needs to spend millions of CFA Francs to marry a woman; that is what is at the origin of the lack of*

*interest which the young Bulusof the Mvila Division, especially those living in the rural areas where destitute families are residing, increasingly display vis-à-vis marriage.*

*Yet, we are trying to show that this situation is neither irreversible nor fatal. It can be reversed through the dynamism of shared responsibilities where the elite, elected representatives, traditional authorities, church ministers and obviously the various devolved services of the Ministries of the Economy and Social Affairs found in the city of Ebolowa are involved. If all these forces, through a synergy of competencies, work in a collegiate manner, not only will the scourge of the exorbitant bride-price be eradicated from the Mvila social arena, but the youth of this administrative unit will also be able to be integrated into agricultural, pastoral, pisciculture activities and generate income to sustain themselves, thereby providing guarantees for an integration into the dynamics of Cameroon's emergence.*

## INTRODUCTION GENERALE

"La dot exorbitante et son incidence socio-économique dans le Sud-Cameroun forestier : le cas des bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1896-2017 ", tel est le titre donné à cette Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire.

Ce travail est notre modeste contribution à la recherche historique sur le Cameroun en général et sur l'actuel département de la Mvila en particulier. Il se penche sur l'un des fléaux sociaux que connaît le Cameroun en général et les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun en particulier, en l'occurrence la dot exorbitante. Dans cette étude, nous montrons comment la dot au temps jadis, était symbolique et un moyen facilitateur des unions matrimoniales dans la Société traditionnelle bulu. Et comment elle a été pervertie par la société matérialiste introduite par les colonisateurs et les autres forces occidentales qui sont entrés en contact avec les peuples du territoire dont l'espace allait constituer le Cameroun au cours de l'histoire contemporaine.

### **1. Les raisons du choix du sujet**

Le choix de ce sujet a été guidé par un certain nombre de raisons, scientifiques, sociales et, bien évidemment personnelles.

Pour ce qui est de la raison scientifique, il est important de dire que dans le cadre de nos recherches pour l'obtention du diplôme de Master en histoire, nous avons commencé avec cette thématique. Lors de la soutenance, le Jury d'abord, présidé par un Professeur titulaire de sociologie, a très bien apprécié la manière dont le thème a été abordé et les efforts remarquables faits pour que ce travail soit en phase avec les normes scientifiques de reconstitution des faits applicables dans la recherche historique. Mais il a aussi constaté que le sujet n'avait pas abordé de nombreux aspects de la question et nous a demandé de continuer en thèse avec la même question tout en élargissant non seulement les bornes chronologiques, mais aussi les différents autres aspects, sociaux, économiques et même culturels découlant de la dot exorbitante dans la zone d'étude.

Nous avons trouvé cette proposition alléchante, d'autant plus que venant des maîtres des sciences historiques et sociologiques de notre Institution.

Pour ce qui est de la raison sociale, elle découle tout simplement d'un constat. En effet, dans l'ancienne société bulu sur laquelle cette étude se focalise, la dot était un élément central du mariage. C'est elle qui scellait le mariage entre deux individus, leurs familles maternelles et paternelles et, bien sûr leurs clans. Elle avait une valeur symbolique et était constituée des produits locaux que tout homme pouvait facilement réunir sans distinction de classes sociales. L'homme éprouvait une certaine fierté après avoir doté sa femme, car il accédait désormais au statut privilégié et scellait l'union avec sa moitié. Les éléments que la famille du jeune homme remettait à la famille de la jeune fille permettaient juste de sceller l'union entre les deux familles, point de départ d'une collaboration appelée à défier le temps, surtout dans le cas où le couple venait à avoir des enfants.

Mais l'intrusion des Occidentaux à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la société bulu, suivie de la création des villes, à l'instar d'Ebolowa, et de la mise en place de l'économie de plantation basée sur la culture du cacao, la quête des biens matériels va amener les populations bulu de l'ancienne subdivision à pervertir la dot, qui va ainsi perdre son caractère symbolique pour devenir, dans bon nombre de cas, un élément de capitalisation et d'accès aux biens de consommation.

Au cours des grandes étapes traversées par le Cameroun (périodes allemande et franco-britannique, indépendance), la dot a connu une descente aux enfers de sorte qu'aujourd'hui, au moment où le Cameroun en général et le département de la Mvila en particulier, s'organisent pour entrer pleinement dans l'économie capitaliste triomphante à l'échelle planétaire depuis la chute du mur de Berlin, elle a atteint le seuil de l'explosion. Aujourd'hui, il faut déboursier désormais des millions de Francs CFA pour épouser une femme ; ce qui est à l'origine du désintérêt que les jeunes bulu du département la de Mvila, surtout ceux qui habitent les zones rurales ou ceux qui sont dans des familles démunies, affichent de plus en plus vis-à-vis du mariage. Et de l'instabilité des jeunes couples qui préfèrent s'engager dans la voie du mariage à cause des dettes et des prêts contractés auprès des banques et des tontines.

Cette situation ne pouvait nous laisser sans réagir, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagée à poursuivre une analyse scientifique sur cette question

devenue très sensible avec les répercussions dans tous les secteurs de la vie des populations du Sud-Cameroun en général et du département de la Mvila en particulier.

La troisième raison est d'ordre personnel, et directement liée aux multiples conversations avec notre entourage, parents, amis, collègues, coreligionnaires, etc.

Nous avons en effet constaté que dans la majorité des cas, les jeunes ruraux et les citadins dans le Sud Cameroun forestier ont de plus en plus des difficultés à concrétiser leurs relations sentimentales en mariage, certains préfèrent demeurer longtemps dans le concubinage, en se résignant d'aller faire face aux exigences de la dot, d'autres, après avoir organisé la demande en mariage, finissent par se désengager à cause du montant très élevé des produits exigés par les parents de la fille (trois à huit millions).

A chaque fois que nous avons eu à assister à une cérémonie dotale, dans la région forestière, la difficulté fut grande, à cause des produits exigés impressionnants que la famille de la fiancée présente en guise de dot le jour de la cérémonie. Vins, porcs (longs châssis), moutons robustes riz, poissons, appareils électroménagers, lits, matelas, tôles ondulés, ordinateurs, pouvant dépasser trois à cinq millions. Ces découvertes épouvantables nous ont toujours donné l'impression que la dot est actuellement devenue un moyen de vente et d'enrichissement pour les parents de la fille et un achat pour la belle famille. Inéluctablement, l'on peut prendre garde au sort final du jeune couple, qui reste lourdement endetté, ruiné, instable, tourmenté, chargé d'amertume pendant plusieurs années.

Dans nos villages, plusieurs jeunes optent d'aller vivre avec les femmes un peu plus âgées, pour éviter la dot, on les appelle alors des " Vivants ", ou *Ntabe*, ce phénomène est de plus en plus recrudescant dans nos villages et même villes à l'heure actuelle. Ce système exempte des jeunes hommes, à tout versement de la dot, et même quelques exigences de la femme, car ces femmes sont généralement riches, veuves joyeuses, héritières des grandes plantations de cacaoyers et terrains.

A chacune des discussions avec les autres jeunes natifs de la zone forestière ou des autres tribus, la facturation des filles chez les Bulu, les Ewondo et les Eton implique un jugement dépréciatif au point où beaucoup d'hommes ont peur de se marier avec les filles issues de ces différentes zones de peur de se ruiner par la dot. Ellias Mvondo, enseignant au lycée d'enseignements techniques et seul fonctionnaire de sa famille nous a révélé qu'en 2010, il avait demandé en mariage une fille bulu d'Ebolowa, ils vivaient

en concubinage depuis trois ans, mais lorsque la liste lui fut présentée, tous ses espoirs se sont évaporés car, faisant suite à toutes les demandes d'aides adressées aux familles paternelles et maternelles, de même qu'à ses amis. Il lui a été impossible de réunir six millions de Francs CFA pour aller doter sa fiancée qu'il aimait pourtant énormément. Après ce désespoir, il fut amené une fois de plus à demander la main d'une autre fille de la tribu Ewondo, et la liste fut encore plus exponentielle au point où il opta encore de changer de tribu. Il alla cette fois-ci chez les Bassa, où le montant était toujours élevé. Enfin de compte, il effectua quatre demandes en mariage, sans succès à cause du taux très élevé de la dot.

A chacune de nos discussions avec les autres jeunes filles, et même avec les personnes ayant déjà atteint la quarantaine, la raison principale qui était avancée était l'impossibilité "pour le moment" de satisfaire les exigences en matière de dot. Ces affirmations ont presque été confirmées chaque fois qu'il nous arrivait d'assister à une cérémonie de mariage, particulièrement chez les Bulu, les Ewondo, les Eton, Les familles des garçons se plaignaient en effet que les listes des produits exigés par les belles-familles étaient exorbitantes, en d'autres termes, les produits exigés en guise de dot dépassaient de loin la considération coutumière, c'est-à-dire des symboles pour cimenter l'union des deux jeunes ayant décidé de cheminer ensemble et de créer une nouvelle famille.

L'autre raison, à savoir les conversations avec les notables des unités administratives concernées, nous avons en effet constaté que chaque fois que nous nous entretenons avec ceux qui sont nés dans les années 30 et les années 40, ils parlaient du mariage en général et de la dot en particulier avec nostalgie. Tous, sans exception, regrettaient l'époque où la dot occupait encore dans cette unité administrative sa valeur symbolique et évoquaient avec amertume l'orientation progressive de celle-ci vers les considérations matérialistes qui finirent par donner aux jeunes filles ayant opté pour les liens de mariage l'allure d'une valeur marchande. La dot dans cette dimension traduit essentiellement une forme d'oppression et de violence faite aux femmes.

Plus nous discutons avec ces septuagénaires et ces octogénaires, plus nous étions abasourdie par les propos qui nous paraissaient alors insensés au regard de l'écart abyssal qui les séparaient de la situation contemporaine de la dot. C'est notre défunte grand-mère paternelle, Esther Mfoumou Ngbwa, qui fut la toute première à nous faire cette

révélation alors que nous étions encore une jeune élève du second cycle de l'enseignement secondaire général<sup>1</sup>. Elle nous avoua en effet qu'au moment où elle s'était mariée avec Alexis Ndongo Fame, notre regretté grand-père, la dot se limitait à l'époque à un ou deux animaux domestiques, de préférence une chèvre et un porc castrés ; de quelques rares produits comestibles à l'instar du tabac ou encore de la morue et du vin rouge, le tout accompagné d'une somme d'argent qui dépassait à peine 2000 frs.

Au départ, nous n'avons pas pris au sérieux cette révélation. Nous pensions sincèrement qu'il s'agissait tout simplement de la nostalgie d'une époque, étant donné que l'année suivante, lorsque nous étions en classe de terminale, notre enseignant de philosophie, Joseph Edou, ne cessait de dire que par rapport aux jeunes générations, on croit toujours que sa jeunesse constituait la belle époque ou, mieux, l'âge d'or.

Mais, une fois à l'Université de Yaoundé I, nous nous sommes rendue compte que dans nos villages et même dans nos villes, nos interlocuteurs ne cessaient de regretter amèrement le fait que de nos jours, la dot ait perdu sa place d'avant ; celle-là qui faisait d'elle un élément d'union et de fraternité pour les différentes familles concernées. Mais aussi des biens matériels de toutes sortes aux prétendants de leurs filles<sup>2</sup>. Cette dame rendait d'ailleurs la dot exorbitante responsable du manque d'engouement pour le mariage qui caractérise aujourd'hui les jeunes du département de la zone forestière.

Une fois dans la vie active, nous avons constaté que beaucoup de jeunes filles dont l'âge est compris entre 35 et 45 ans ne cessent de se plaindre que se marier devient de plus en plus difficile, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Nous avons constaté cette triste réalité car, de plus en plus, certaines jeunes filles restent désespérément dans le domicile familial, d'autres, malgré les désapprobations et les mécontentements de leurs parents, préfèrent aller vivre en concubinage avec les pères de leurs enfants, soit pour que ceux-ci s'occupent de leurs enfants, soit pour les garder. La raison principale qui était avancée était l'impossibilité pour le prétendant de réunir tous les produits et le montant de l'enveloppe dotale exigée par les parents. Dans d'autres cas, malgré l'existence des petits fils ayant déjà atteint 5 à 20 ans, les parents des filles rejettent de revoir leurs prétentions à la baisse.

---

<sup>1</sup>. Nous avons fait notre second cycle au Lycée Bilingue d'Ebolowa.

<sup>2</sup>. Entretien avec J. Nguélé Ngbwa, 79 ans, Ancienne d'Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC), Yaoundé, 20 décembre 2014.



Pour Madeleine Ekosso<sup>3</sup>, la dot s'est réellement transformée en un moyen de profit et en une forme d'enrichissement pour les parents de la fille. C'est dans ce sens qu'elle accuse avec véhémence la dot exorbitante d'obstacle, et de frein à l'épanouissement des jeunes qui sont appelés à faire face aux réalités de la vie, mais sont contraints de s'endetter très tôt.

C'est donc suite à ce constat et à ces conversations avec les personnes âgées et pétries d'expérience que nous avons opté, naturellement après en avoir eu à discuter avec notre Directeur, d'orienter nos recherches sur la problématique de la dot dans la zone forestière où la dot n'a cessé de prendre les allures d'une vente de jeunes filles aux plus offrants.

Nous pensions sincèrement qu'en nous intéressant à cette épineuse question de la dot exorbitante, nous parviendrions à reconstituer les faits tels qu'ils se sont passés pour arriver à la situation où la dot a été pervertie par des considérations matérialistes et mercantiles. En plus, cette thématique nous offrait l'occasion de nous arrimer à la dynamique de la Nouvelle histoire qui se veut non seulement une histoire globale, avec les thématiques pertinentes<sup>4</sup>, mais aussi une histoire centrée sur les préoccupations sociales et économiques des populations. La thématique de la dot était donc appropriée.

## **2. Justification des bornes chronologiques et du cadre spatial**

Pour ce qui est des bornes chronologiques, nous avons opté pour la période allant de 1896 à 2017.

La première est l'année de l'arrivée des missionnaires à Ebolowa chez le chef Mvondo Ntimbane pour créer la station d'Ebolowa. L'installation permanente des missionnaires presbytériens à Ebolowa marque le début de la dénaturation de la société traditionnelle bulu à laquelle les différents groupes ethniques qui constituent le peuplement du Sud-Cameroun obtiennent leur indépendance et continuent l'occupation spatiale de leur village. Quant à la deuxième, elle marque l'année arrêtée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme celle où un certain nombre de cibles, connues sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) doivent

---

<sup>3</sup>. Entretien avec M. Ekosso, épouse Alain Mvondo, 60 ans, cultivatrice à Bidjome, 04 janvier 2017.

<sup>4</sup>. Pierre Le Golf, *La Nouvelle histoire*, Paris, Nouveaux Horizons, 1992.

être atteints. Les 8 premiers OMD<sup>5</sup> font partie des domaines considérés comme prioritaires pour l'épanouissement des populations en général et des couples en particulier, et mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Cette étude est centrée sur l'ancienne subdivision d'Ebolowa, actuel département de la Mvila. C'est l'un des espaces du Sud-Cameroun où le problème de la dot exorbitante se pose avec acuité et où les jeunes sont aux abois au regard des conséquences que cette pratique entraîne dans leur vie et pour leur avenir.

### 3. Cadre théorique et conceptuel

Il est important de procéder à la définition d'un certain nombre de concepts pour éviter toute équivoque, d'autant plus que certains n'ont toujours pas la même compréhension dans toutes les sociétés. Il s'agit entre autres, la dot, dot exorbitante et, bien évidemment l'ancienne subdivision d'Ebolawa.

Selon la conception du droit occidental moderne, héritée du droit romain, la dot doit être entendue comme un ensemble de biens apportés généralement par l'épouse pour contribuer aux charges du ménage<sup>6</sup>. Dans la société médiévale occidentale, la dot renvoyait à l'ensemble des biens qu'une femme apportait en se mariant. En d'autres termes, c'est de la femme que provenait la dot en cas de mariage dans les sociétés européennes<sup>7</sup>.

En fait, dans une approche beaucoup plus globale, la dot désigne l'ensemble des biens matériels et financiers apportés par des familles, ou le fiancé au patrimoine du nouveau ménage ; elle accompagne le mariage dans de nombreuses cultures. Sur cet angle, la dot peut bien être les biens dont la femme ou l'époux dispose par le biais de leurs familles. La dot apparaît donc comme l'apport de biens par une des familles, ou par le fiancé, au patrimoine de l'autre, ou du nouveau ménage ; elle accompagne le mariage dans de nombreuses cultures. Il peut s'agir de biens dont la femme ou le mari sont dotés par leurs familles, mais aussi d'un don entre les époux.

---

<sup>5</sup>. OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous ; OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; OMD 4 : Réduire la mortalité infantile ; OMD 5. Améliorer la santé ; OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ; OMD 7 : Assurer un environnement durable.

<sup>6</sup>.A.Rouhette, "Dot", in Encyclopédie Universalis, Consulté le 6 décembre 2020. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/dot/>

<sup>7</sup>.<https://fr.m.wikipedia.org.dot>, consulté le 24 mai 2020.

C'est le dictionnaire de la langue française Larousse qui nous donne la définition la plus complète de la dot, car ici, la dot est l'ensemble des biens meubles ou immeubles donnés par un tiers à l'une ou à l'autre des époux dans le contrat de mariage<sup>8</sup>.

L'origine de la dot se perd dans la haute antiquité pré pharaonique, de sorte qu'il est difficile pour les contemporains d'aujourd'hui de savoir si elle est antérieure ou postérieure au mariage, l'institution sociale sans laquelle elle n'existerait peut-être pas. Toujours est-il que dans toutes les civilisations, elle est présente, conditionne les relations entre les familles.

Dans le livre de l'exode, chapitre 22, verset 16, il est clairement mentionné que si un homme séduit une vierge qui n'est pas sa fiancée, et a des rapports sexuels avec elle, il doit payer la dot à son père et c'est après qu'il va la prendre pour épouse. Mais dans le cas où le père de cette vierge refuse de lui donner en mariage, il devra lui payer en argent la valeur de la dot des vierges. Selon cette conception de l'Ancien testament, donc essentiellement juive, la dot n'existe que si deux conditions sont réunies ; d'abord les rapports sexuels avec une fille vierge, ensuite le consentement du père de celle-ci. Dans le cas contraire, l'argent versé perd son caractère dotal suite à l'absence du mariage.

Dans le livre de Deutéronome, chapitre 22, verset 29, il est également mentionné que « l'homme qui aura couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante sicles d'argent ; et il la prendra pour femme parce qu'il l'a humiliée, et il ne pourra pas la répudier, tant qu'ils vivent ».

La religion musulmane a aussi sa conception de la dot qui est bien différente de celle du judaïsme.

Selon les prescriptions de l'islam, le *Mahr* est avant tout un don que le l'époux doit faire à l'épouse. Ce don serait une forme d'appréciation et permettra d'offrir certaines garanties à la femme. En Islam, l'homme n'a pas le droit de toucher au patrimoine de la femme qui utilise son argent comme bon lui semble<sup>9</sup>.

Dans l'Europe moyenâgeuse, la dot était avant tout une obligation. C'était le passage obligé pour rendre le mariage légitime. Elle était une possession sous le contrôle marital, c'est-à-dire celui du mari, contrairement à la conception islamique où l'homme

---

<sup>8</sup>. <https://www.larousse.fr>, consulté le 25 mai 2020 entre 15 et 16 heures.

<sup>9</sup>. <https://fr.m.wikipedia.org>. Consulté 24 mai 2020.

n'a pas le droit d'y toucher. Même si la femme en est propriétaire de son vivant, le mari dispose sur elle un droit de gestion et un droit d'appropriation en cas d'aliénation<sup>10</sup>.

Selon l'Anthropologue Béatrice Zucca Micheletto, la dot et sa fonction ont été des sujets longuement traités par l'anthropologie et le droit avant de devenir par la suite, un terrain de recherche de l'histoire sociale et notamment un des piliers de l'histoire de la famille<sup>11</sup>. Cette anthropologue est l'auteur de la théorie selon laquelle les biens dotaux circulent entre les familles et tissent les liens de parenté et de collaboration qui sont à la fois symboliques et matériels. Pour elle, si la dot est élevée, parfois supérieure au train de vie réel de la famille, cela traduit une volonté de mobilité sociale, et l'espoir de réaliser une alliance avec une famille d'un niveau égal ou supérieure. En sens inverse, un époux issu d'une famille appauvrie ou déclassée, ou non intégrée dans les réseaux sociaux de la communauté, doit probablement se contenter d'un mariage 'vers le bas' de l'échelle sociale et donc, rassembler une dot modeste<sup>12</sup>.

Dans les sociétés d'Afrique occidentale, précisément au Ghana, la dot est la somme que la famille du marié donne à sa future belle-famille avant que l'union ne soit célébrée par les deux familles. Elle peut être constituée d'argent, de biens matériels ou d'un mélange des deux<sup>13</sup>. Cette conception est globalement partagée en Afrique noire où c'est la famille de l'homme qui apporte la dot à la famille de la femme.

En Afrique noire, particulièrement chez les *Ekang*, l'un des peuples bantou qui peuplent le Sud-Cameroun, le Moyen Congo, le Nord du Gabon et la Guinée équatoriale<sup>14</sup>, la dot est l'ensemble des biens qu'un homme verse aux parents de la femme qu'il veut épouser. A cet effet, un adage bulu affirme sans ambages *qu'Aluk da taté nsuba* ; ce qui peut se traduire par 'le mariage commence par la dot', ce qui veut concrètement dire que chez les Bulu anciens, tant que la dot n'était pas encore versée, on ne pouvait parler du mariage. C'est la raison pour laquelle ils employaient le terme *Ebon*, c'est-à-dire la relation entre un homme et une femme de clans différents non concrétisée par le versement de la dot à la famille de la femme.

---

<sup>10</sup>. Ibid.

<sup>11</sup>. B. Zucca Micheletto, "A quoi sert la dot ? Aliénations dotales, économie familiale et stratégie des couples à Turin au XVIII<sup>ème</sup> siècle", *Annales de Démographie historique*, N° 121, 2011, pp.161.

<sup>12</sup>. Ibid., p. 162.

<sup>13</sup>. Propos recueillis par M. Nyasha et E. Olulode, Reporteurs à News beat, 29 janvier 2020.

<sup>14</sup>. G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1958.

De ce qui précède, il ressort que la dot est un élément indissociable du mariage, quelle que soit la culture. Mais ce concept n'a pas la même signification dans toutes les cultures. Si en Occident, c'est la femme qui apporte la dot et celle-ci constitue un bien de jouissance par les mariés, en Afrique, c'est la famille de l'homme qui l'apporte à celle de la femme à épouser et le couple généralement n'en jouit pas ; elle est répartie entre les membres de la famille maternelle et celle de la famille paternelle de la femme à épouser.

Le mot exorbitant est un adjectif qualificatif qui signifie "qui dépasse la juste mesure ou encore qui a un caractère particulièrement exagéré, excessif ". La dot exorbitante est donc celle qui prend un caractère démesuré, déraisonnable encore qui est extraordinaire, voire gigantesque, au regard des biens matériels et des sommes en argent à déboursier pour épouser une femme.

L'ancienne subdivision d'Ebolowa cadre avec les limites territoriales de l'actuel département de la Mvila. Elle est la résultante de différents découpages territoriaux effectués aussi bien par les administrateurs coloniaux que par les autorités camerounaises.

Dans le cadre de l'occupation effective du territoire, les forces coloniales allemandes furent les premières à créer les unités administratives au Cameroun. Au moment où les Allemands sont chassés de ce territoire en 1916 par les forces coalisées franco-britanniques, la zone de notre étude était intégrée dans le vaste Ebolowa-Akoafem. Mais dès l'installation des nouveaux maîtres coloniaux venus de l'Hexagone, le général Aymirich change la dénomination allemande de District qui désignait les unités administratives à celle de Circonscription. Avec son décret de 1916, la circonscription Ebolowa-Akoafim vit le jour, mais à des proportions réduites car dépouillée de la partie méridionale qui fut incorporée au Gabon, territoire français faisant partie de l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

En 1935, le Commissaire Jules Vincent Repiquet procéda à un nouveau découpage administratif qui donna cette fois naissance aux Régions. L'ancienne circonscription d'Ebolowa-Akoafim devint la Région du N'tem, avec cependant les mêmes limites territoriales.

En 1949, l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM) vota une résolution qui demandait l'éclatement de la vaste région du n'tem en deux unités administratives<sup>15</sup>. Le Haut-commissaire Soucadeau donna une suite favorable à cette demande de sorte qu'en 1951, la région du N'tem éclata en deux unités administratives, à savoir la Région du Dja et Lobo et la région du N'tem, respectivement avec pour chefs-lieux administratifs Sangmélima et Ebolowa. Au moment où le Cameroun français accède à l'indépendance, l'actuel Sud-Cameroun est composé de trois Régions administratives, en l'occurrence Dja et Lobo, Kribi et N'tem.

Sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo, les régions administratives laissées par les colonisateurs français changent de dénomination pour devenir des départements. Mais c'est sous la présidence du président Paul Biya qu'on assista à l'éclatement du département du N'tem en deux unités distinctes, à savoir La Mvila et la Vallée du N'tem. Le premier correspond aux limites territoriales de l'ancienne subdivision d'Ebolowa et constitue notre zone d'étude.

Ce travail s'inscrit dans une approche constructive et de l'Histoire action, en droite ligne avec la dynamique de la Nouvelle histoire.

#### **4. Revue critique de la littérature**

Pour mener à terme ce travail, nous avons eu à exploiter les travaux de nombreux auteurs, aussi les livres édités que les articles et mémoires dont la grande partie a eu à explorer les sentiers du mariage en général et ceux de la dot en particulier.

Il y a d'abord le tome 1 du livre de R.P Engelbert Mveng, qui a pour titre *Histoire du Cameroun*<sup>16</sup> qui a mis à notre disposition des informations générales sur les *Ekang*. L'auteur s'intéresse beaucoup plus à la présentation sociale et politique de ce groupe et s'attarder sur les mythes, les légendes, et bien sûr l'art. Quant au mariage et à la dot, il n'en fait pas allusion.

L'ouvrage de Rigobert Mballa Owona, intitulé *Education traditionnelle et développement endogène en Afrique centrale*<sup>17</sup>, où il analyse les mécanismes de formations des jeunes dans les sociétés ancestrales africaines avant l'intrusion des forces

---

<sup>15</sup>. L'artisan de cette demande était bien évidemment Gaston Medou me Mvomo, le député du N'tem à l'ATCAM, mais il laissa son homologue Charles René Guy Okala, le député du Mbam, le soin de formuler cette demande.

<sup>16</sup>. E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1984, Tome I.

<sup>17</sup>. R. Mballa Owona, *Education traditionnelle et développement endogène en Afrique centrale*, Editions CEPER, Yaoundé, 1990.

coloniales. Elle s'intéresse particulièrement à celle concernant la jeune fille chez les *Ekang* où il montre que la préparation de la jeune fille à son futur rôle d'épouse, de mère et soutien du mari était la base de son éducation<sup>18</sup>. S'agissant de la dot, Mballa Owono affirme, de façon d'ailleurs furtive, que tant qu'elle n'était pas encore versée aux parents de la jeune fille, on ne pouvait parler du mariage dans cette société. Mais cet ouvrage reste pratiquement muet sur la nature de la dot et sur sa composition. L'avantage de ce livre a été de nous renseigner sur les modes d'éducation chez les Beti du Centre Cameroun, l'une des trois grandes composantes de la nation *ekang*.

Nous avons ensuite eu recours au livre de Georges Balandier, l'un des sociologues français qui ont assis leur réputation en étudiant les sociétés africaines. Dans son ouvrage *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*<sup>19</sup>, les analyses sont centrées sur deux Nations de l'Afrique centrale, en l'occurrence les Bakongo et les *Ekang*. S'agissant de ces derniers, le sociologue français procède à une analyse plurielle englobant tour à tour la zone d'habitation qu'il situe entre le Sud-Cameroun, le Rio-Muni<sup>20</sup> et le Gabon, les institutions sociales, les institutions politiques et bien sûr, les us, les coutumes et le mode de vie. Dans sa présentation, le mariage et la dot sont abordés largement, aussi bien au niveau de la perception qu'au niveau du contenu. Pour Balandier, le Fang accorde une importance capitale au mariage et à la dot<sup>21</sup>. Cet ouvrage est une véritable mine d'informations sur les *Ekang* dans les domaines, y compris le mariage en général, mais la dot n'y est abordée que de façon épisodique.

Nous ne pouvons aborder la problématique de la dot sans lire les travaux de Jacques Binet, un autre auteur qui a abondamment étudié les sociétés *ekang* de l'Afrique centrale. Dans son ouvrage, intitulé *Le mariage en Afrique noire*<sup>22</sup>, il analyse les différents contours du mariage dans bon nombre de sociétés en Afrique subsaharienne. Il montre comment la dot donne la validité au mariage de même qu'elle est un gage de bonne foi où le mari montre aux parents de sa femme que celle-ci sera bien traitée<sup>23</sup>. Mais cet ouvrage se limite à l'analyse de la dot uniquement dans son contexte

---

<sup>18</sup>. Ibid.

<sup>19</sup>. Georges Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1958.

<sup>20</sup>. Il s'agissait de la Guinée espagnole au moment de l'écriture de l'ouvrage.

<sup>21</sup>. Georges Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire Dynamique sociale en Afrique Centrale*, p.119-120.

<sup>22</sup>. J. Binet, *Le mariage en Afrique noire*, Paris, Editions du Cerf, 1959.

<sup>23</sup>. Ibid., p. 121.

traditionnel et n'aborde pas la phase marquée par la perversion suite à l'intrusion de l'Occident.

Toujours dans la même optique, nous avons abondamment exploité l'ouvrage de Pierre Alexandre et de Jacques Binet intitulé *Le groupe dit pahouin (fang-beti-boulou)*<sup>24</sup> où ces deux auteurs font une analyse profonde de la société *ekang* et mettent en exergue les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels. La question de la dot est certes abordée, mais de façon très superficielle. Les deux auteurs montrent comment les *Ekang* accordaient une importance à la dot et au passage, procèdent à l'énumération de certains éléments qui, à l'instar des barrettes de fer, la monnaie employée par les *Ekang* à l'époque, et des animaux domestiques (chèvres, moutons, porcs), faisaient partie de la dot.

Tout comme le livre de Balandier, celui d'Alexandre et Binet ne fait aucune allusion à l'évolution de la dot et à sa perversion par le matérialisme et les produits de la société de consommation versés par la colonisation européenne.

Nous avons également beaucoup exploité l'ouvrage de Philippe Laburthe – Tolra,<sup>25</sup> dans *les Seigneurs de la forêt...*, où il détaille ce sur quoi l'éducation traditionnelle chez les Bété anciens reposait à savoir : les conseils des parents, la division sexuelle du travail, ainsi la fille suit sa mère et le garçon son père. Il traite aussi énormément la question du mariage chez les Bété, où ils présentent les types de mariage et démontrent le rôle de la dot dans le mariage.

Nous avons également exploité l'ouvrage de Nga Ndong, intitulé *Problématique de la renaissance en Afrique*<sup>26</sup> où il fait une analyse profonde du changement progressif du statut de la femme et de la constitution de la dot à l'heure actuelle en Afrique. Il montre comment la femme Africaine est désormais autonome et comment la dot, qui au paravent était restée longtemps un symbole avait désormais une autre connotation, comme en témoigne cet extrait :

La dot qui était restée longtemps un symbole avait désormais une autre connotation. On ne pouvait pas se contenter des barres de fer, à cet effet, il pouvait être par exemple exigé au prétendant de verser une somme quelconque d'argent

---

<sup>24</sup> P. Alexandre ; J. Binet, *Le groupe dit pahouin (Fang-Boulou-Beti)*, Paris, PUF, 1958.

<sup>25</sup> P. Laburthe – Tolra, *Les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bété du Cameroun*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1981.

<sup>26</sup> Nga Ndong, *La problématique de la renaissance en Afrique*, L'Harmattan, Yaoundé, 2016



accompagnée de bien matériels (vestimentaires, alimentaires) en lieu et place de la dot, la dot chez les Bété actuelles s'apparente pour certains à une simple vente, la fille ne représente plus qu'une "marchandise" attendant un plus offrant. Comme nous le constatons, dans l'ensemble, la thématique de la dot n'a pas échappé à la recherche historique au Cameroun, aussi bien pendant la période coloniale que pendant la période d'après l'indépendance.

Nous avons aussi parcouru le livre intitulé *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*<sup>27</sup> d'Idelette Dugast qui fait une présentation synoptique des groupes ethniques et tribaux qui peuplent le Cameroun méridional forestier. Les *Ekang* occupent une place de choix dans les analyses, mais l'auteur ne s'attarde pas sur les éléments culturels considérés comme secondaires, à l'instar de la dot qui est mentionnée de façon épisodique par rapport à la préoccupation centrale.

L'ouvrage qui a été une véritable mine où nous avons puisé des informations édifiantes sur les Bulu, le mariage et, bien sûr, la dot, était celui de l'administrateur des colonies Maurice Bertaut. Dans son classique *Le droit coutumier des Bulu*<sup>28</sup>, nous avons eu des informations sur l'importance de la dot dans l'ancienne société *ekang* en général et chez les Bulu en particulier. Ce livre a le mérite d'avoir bénéficié des témoignages oraux de pointe, fournis par des gens qui ont connu la dot dans sa dimension traditionnelle.

Les ouvrages critiques vis-à-vis de l'école occidentale. C'est le cas par Exemple de Jean-Marie-Tchocho<sup>29</sup>. Dans son ouvrage intitulé le déracinement social en Afrique : une conséquence de l'éducation moderne, quelle éducation pour le futur. Il traite de la politique de l'éducation au Cameroun depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours et se focalise sur l'éducation précoloniale qu'il qualifie d'éducation traditionnelle interne propre à chaque communauté. De même, il trouve que l'école coloniale avait pour seul souci de trouver les axes fédérateurs pour mieux intégrer les indigènes dans la civilisation Occidentale. L'auteur pense que le Cameroun est le porteur de sa propre servitude, car il a hérité d'un système scolaire extraverti qu'il continue de perpétuer.

---

<sup>27</sup>. I. Dugast *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Dakar, IFAN, 1948.

<sup>28</sup>. M. Bertaut, *Le droit coutumier des Bulu. Monographie d'une tribu du Sud-Cameroun*, Paris, Donnat-Montchrétien, 1935.

<sup>29</sup>. J.M, Tchecho, le déracinement social, en Afrique : une conséquence de l'éducation moderne, quelle éducation pour l'Afrique, Yaoundé, Edition Démos, P.40.

André Mvesso<sup>30</sup>, dans son ouvrage intitulé *l'école malgré tout* présente les paradigmes dominant de la sociologie de l'éducation, donne raison au rapport dialectique et complexe existants entre l'école et la société. Au bout de cette étude, il aboutit à un certain nombre de constat : l'école est une institution multifonctionnelle et n'est jamais réductible à une fonction unique, l'école est une institution qui non seulement reproduit les statistiques à travers le privilège culturel, mais aussi alimente le changement, l'école alimente n'a pas constitué uniquement un instrument de destruction et d'aliénation culturelle pour l'Afrique, en introduisant l'écriture chez les peuples qui jusque-là quelques exceptions près, ne connaissait que le code oral. Pour Mvesso, Spécialiste des Sciences de l'Education, l'école ouvre à l'émergence d'une "civilisation ".

Fabien Kange Ewane<sup>31</sup>, dans son ouvrage *Semence et moisson coloniales...*, traite du rôle de l'Eglise et l'Administration coloniale dans la formation de l'élite Camerounaise. Dans ce travail, il montre l'œuvre de l'église et celle de l'Etat, pendant la période de mandat et de tutelle dans le processus de formation des jeunes du territoire. Il s'agit d'établir dans les meilleurs délais entre les communautés françaises et les indigènes, des conditions minimales d'échange par la langue, ensuite trouver dans la masse des Camerounais, des agents qui assurent, non pas la conception, mais l'exécution et le bon fonctionnement des structures nouvelles mises en place. C'est donc l'objectif essentiel que visait l'organisation de l'enseignement à son triple niveau du primaire, élémentaire, du primaire, du supérieur et professionnel.

Outre les ouvrages, nous avons aussi exploité les articles publiés dans des revues scientifiques. C'est le cas de celui de Robert K. Kpwang focalisé sur les anciens *Ekang* qui nous a fourni le maximum d'informations sur la conception que ce groupe avait du mariage. Publié dans *Studia-Africana* et dont le titre est *La vie chez les Ekang avant l'arrivée des Occidentaux en Afrique centrale*<sup>32</sup>, cet article donne des informations globales sur les *Ekang* et, dans une certaine mesure, sur le mariage et la dot, comme en témoigne cet extrait :

---

<sup>30</sup>. André Mvesso, *l'école malgré tout : les conditions d'une contribution de l'école à l'essor de l'école africaine*, Presse Université.

<sup>31</sup>. F.Kange Ewané, *Semence et moisson coloniale. Un regard d'Africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985.

<sup>32</sup>. R. K. Kpwang, " La vie chez les *Ekang* avant l'arrivée des Occidentaux en Afrique centrale", *Studia Africana*, revistainter universitéria d'estudisafricans, N°18, Génere I desenvolupament, Octobre 2007, pp. 69-80.

Le mariage joue un rôle capital dans le jeu des relations à créer avec les groupements étrangers, à la faveur des mariages multiples. L'*Ekang* épousera donc une jeune fille pour se procurer des alliances dans les autres clans et acquérir ainsi plus d'influence, ayant plus d'hommes attachés à lui par les liens du sang. Le mariage vise donc à un double objectif social : augmentation du prestige personnel et de la puissance du groupement familial. Le processus du mariage entraîne le développement d'une réciprocité, d'une série d'échanges et même de défis entre les deux groupements familiaux qu'il allie. Dès la première phase dite fiançailles, le jeune homme a une prééminence sur la jeune fille choisie, le droit de venir vivre auprès d'elle durant plusieurs jours. Mais sa famille doit fournir aux parents de la fiancée les premiers cadeaux et apporter une assistance à l'occasion des divers (débroussaillement, construction des cases, etc.). C'est durant cette phase que le père de la jeune fille détermine le montant de la compensation matrimoniale (*Nsuba* ou la dot). Le deuxième temps correspond au paiement qui peut être échelonné à condition que le premier versement soit le plus important. Par contre, le *Ntyi* (celui qui reçoit la dot) est tenu d'apporter une contrepartie sous la forme des présents, des animaux le plus souvent. Dot et contre-dot transmises au cours d'une cérémonie comportant défis et railleries. Les femmes du village de l'époux présentent les cadeaux en vantant la richesse de leur famille, en raillant la pauvreté des parents de l'épouse. Et ceux-ci répliquent avec moquerie en apportant les contre dots. Enfin, la troisième phase correspond à la "remise de la fiancée (*éli'iti*)" et son établissement au sein du groupement familial du jeune homme<sup>33</sup>.

Outre cet article, nous avons aussi exploité les travaux de Samuel Efoa Mbozo'o sur la Mission Presbytérienne Américaine (MPA). Dans sa thèse de 3<sup>ème</sup> en histoire, il analyse les mutations sociales et religieuses survenues chez les populations du Sud-Cameroun en général et les Bulu en particulier suite à l'implantation de cette forme de protestantisme d'obédience nord-américaine<sup>34</sup>.

Dans cette étude, Efoa Mbozo'o, sans véritablement aborder la question de la dot, et encore moins du mariage, insère cependant ces deux questions dans la dynamique des changements que l'adhésion des Bulu au presbytérianisme américain a entraîné dans cette société. L'un de ces changements est, sinon la fin de la polygamie, étant donné que la religion chrétienne ne l'encourage pas, du moins son nouveau visage dans bons

---

<sup>33</sup>. Ibid., p. 76.

<sup>34</sup>. S. Efoa Mbozo'o, "La Mission Presbytérienne Américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun", Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycles en histoire, Université Jean Moulin, Lyon, 1981.

nombre de cas, où les chrétiens presbytériens, membres communiants, ne se débarrassent pas de ses autres épouses, mais ne présentent qu'une seule à l'église qui est reconnue comme sa seule "femme" qui est reconnue par Dieu.

Toujours dans la même logique, nous avons aussi fait appel à la thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle de Robert K. Kpwang où il s'intéresse à la contribution sociale et politique des regroupements identitaires dans le processus évolutif de l'Etat colonial et postcolonial du Cameroun. Dans son étude, centrée sur l'Union Tribale Ntem-Kribi (UTNK), plus connue sous sa dénomination bulu d'*Efulameyoñ*; il s'intéresse par moment à la question de la dot pour montrer l'action menée par cette association créée par les *Eakang* des anciennes régions administratives du Ntem et de Kribi, c'est-à-dire l'espace territorial qui forma l'actuelle région administrative du Sud, pour ramener la dot à des proportions que les notables et les chefs de cette partie du pays estimaient être raisonnables<sup>35</sup> comme en témoigne cet extrait :

A l'époque précoloniale, la dot avait un caractère purement symbolique. C'était en même temps, l'instrument de preuve de consentement des familles et l'instrument de gage remis par le mari aux parents de la jeune fille pour garantir qu'il traitera bien sa femme. La dot se payait avec des instruments tels que les fléchettes de fer, les moutons, les chèvres, les chiens ou les machettes. Mais avec l'introduction des cultures dites commerciales, conséquences directes de la colonisation, la dot avait perdu son caractère symbolique pour revêtir purement et simplement celui d'une escroquerie collective organisée par les parents des jeunes filles pour extorquer non seulement de l'argent, mais aussi des biens matériels à leurs futurs gendres. En 1948, la subdivision de Sangmélina, très riche en production cacaoyère, avait la triste réputation d'être celle où le montant de la dot était le plus exorbitant. Cette situation obligeait parfois beaucoup de jeunes à rester célibataires parce que leurs familles ne pouvaient répondre positivement aux exigences des parents des jeunes filles. Certes certaines familles se mettaient en dehors de ces pratiques indignes, mais c'était des cas rares, surtout dans les années quarante<sup>36</sup>. En 1950, l'*Efulameyoñ* se pencha sur cette question très sensible. Elle condamna sans ambages ces pratiques indignes, reprenant en ce sens le combat amorcé par les Bisulan. Lors de la toute première assemblée générale tenue à Ebolakoun, les participants s'étaient d'abord contentés de classer la dot élevée parmi les pratiques

---

<sup>35</sup> R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnelle et l'évolution sociale et politique du Cameroun : le cas de l'Union Tribale Ntem-Kribi (UTNK) ou *Efulameyoñ*; des origines à 1966", Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en histoire, Université de Yaoundé I, 1997.

<sup>36</sup>. *Ibib*.

avilissantes. L'année suivante, toujours à Ebolakoun, toujours lors de la seconde assemblée générale, la Commission Mariage que présidait le chef de groupement de Nkolbityé (subdivision d'Ebolowa), Thomas Akono Beme, proposa que l'Efulameyoñ adopte une résolution limitant la dot à 2500 accompagnés tout au plus de 3 moutons ou chèvres. Mais devant l'opposition des uns et le scepticisme des autres et malgré un vote positif, l'Assemblée Générale jugera nécessaire de mettre en veilleuse cette résolution. Beaucoup de délégués tribaux estimaient qu'il fallait d'abord sensibiliser l'opinion en général et les parents de jeunes filles en particulier sur le bien-fondé de réduire la dot<sup>37</sup>.

Mais, jusqu'à présent, aucune étude n'a abordé la question à l'échelle locale de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa en rapport avec l'entrée de cette partie du territoire à l'économie de plantation pendant la période coloniale et l'arrimage du pays tout entier à la nouvelle économie néolibérale triomphante.

## 5. Problématique

La société bulu du Sud-Cameroun, au contact avec les forces occidentales à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, a commencé à perdre son caractère traditionnel. Dès l'arrivée des premiers missionnaires américains en 1892, suivie de l'implantation des forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich, les influences exogènes ont commencé à fissurer la citadelle que constituaient les valeurs ancestrales et qui était protégée par les us et les coutumes rigides.

Les Américains, les Allemands, les Français, ont imposé tour à tour des formes d'organisations politiques, économiques et territoriales qui ont transformé à jamais le visage de la société *ekang*. Le passage progressif d'une société à-matérielle à une société capitaliste a conduit à la déconfiture des us et coutumes et à la perversion de certaines pratiques qui constituaient le socle commun de référence chez ces peuples qu'un anthropologue occidental a donné le nom évocateur de *Seigneurs de la forêt*<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup>. Ibid., pp. 170-171.

<sup>38</sup>. Ce nom, comme nous le savons, a été donné aux *EKANG* en général par Philippe Laburthe-Tolra dans son livre à succès. Voir Ph. Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens beti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

Avant l'intrusion occidentale, les produits ou les services exigés en guise de dot posaient les bases des liens indestructibles qui allaient désormais unir les deux familles et, dans une dimension beaucoup plus vaste, les deux clans.

Mais avec l'entrée en scène des forces occidentales en général et coloniales en particulier, la dot symbolique et noble est tombée rapidement en désuétude pour être remplacée par la dot pervertie, corrompue par le pouvoir de l'argent et l'attrait du matérialisme. Très tôt, les éléments d'antan ont commencé à disparaître pour céder la place aux produits manufacturés venus de l'Occident dans la période coloniale et fabriqués sur place après l'indépendance du territoire. Dans la grande zone forestière, la dot n'a cessé d'exploser au cours de la marche évolutive du pays de la période coloniale à l'ère de la mondialisation. Aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, il faut déboursier des millions de Francs CFA pour épouser une femme, qu'elle ait fait des études supérieures ou non ; qu'elle soit productrice ou consommatrice.

Cette situation ne semble gêner, ni les acteurs sociaux, ni les autorités républicaines à des différentes échelles, et encore moins les dignitaires religieux et les autorités traditionnelles dans cette partie du territoire. Pourtant, elle constitue aujourd'hui un véritable fléau avec des répercussions sur tous les plans de sorte que dans la grande zone forestière, la marche vers l'émergence risque d'être hypothéquée à cause du manque d'engouement des jeunes, forces productrices par excellence, pour le mariage. Or, les multiples opportunités économiques qu'offre cette partie du Sud-Cameroun ne peuvent être exploitées à bon escient sans la stabilité sociale et familiale des jeunes.

La forte tendance vers le célibat ne va pas sans entraîner des conséquences dans les domaines sociaux et économiques. Face à cette situation, nous sommes arrivée à la formulation d'une préoccupation centrale, à savoir comment dans la zone forestière qui a brillé autrefois par les prééminences et qui, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le presbytérianisme américain s'est fortement implanté, les populations sont arrivées à l'état actuel des relations sociales caractérisées par la perversion de la dot ?

Pour répondre à cette question fondamentale, nous avons eu recours à la méthodologie que les historiens empruntent dans leurs actions de reconstitution des faits sociaux, politiques et économiques.

## **6. Méthodologie**

La démarche de l'historien dans sa mission de reconstitution du passé obéit à un ensemble de procédés et de techniques car, l'histoire, en tant que discipline adhère à une démarche scientifique qui repose avant tout sur la méthode d'approche critique et de typologie de sources conduisant à des analyses et à des résultats rigoureux, graduels, cohérents, convaincants et irréfutables<sup>39</sup>.

Notre travail répond à cette approche historique. Pour le mener à terme, nous avons fait appel à des sources écrites et orales.

#### **a. Sources écrites**

Partant du fait que l'historien n'invente rien, mais procède à des analyses sur la base des faits et des informations mises à sa disposition pour les sources multiples, nous avons commencé par rassembler des informations écrites en parcourant les archives, les bibliothèques, les centres de lecture dans un premier temps.

S'agissant des archives, nous avons exploité les documents des Archives Nationales de Yaoundé (ANY) et des Archives Régionales du Sud (ARS). Ici, nous avons trouvé d'abondantes informations sur la période coloniale en général et sur l'ancienne subdivision d'Ebolowa sur tous les plans. Les rapports de tournées des chefs de subdivision et les rapports annuels envoyés par les Commissaires, puis les Haut-commissaire, aux institutions internationales, la Société des Nations (SDN) jusqu'en 1938<sup>40</sup> et l'Organisation des Nations Unies (ONU) entre 1948 et 1959<sup>41</sup>, ont été très utiles pour ce qui concerne l'évolution et les transformations que la subdivision a connues pendant la longue période française, période où on a assisté à la perversion de la dot dans cette unité administrative.

Outre les documents d'archives, nous avons parcouru les bibliothèques et les centres de lectures ainsi que les lieux de conservation de la documentation personnelle. L'université de Yaoundé I a été notre principal lieu d'exploitation bibliothécaire.

Ainsi avons-nous exploité les ouvrages considérés comme des classiques sur les *Eking* trouvés à la Bibliothèque Centrale (BC) du campus de Ngoa-Ekelé. C'est le cas

---

<sup>39</sup>. H. I. Marou, *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1951, pp. 23-24.

<sup>40</sup> La SDN a été certes dissoute en 1945, mais c'est en 1938 que les autorités en place au Cameroun français ont envoyé le dernier rapport à cette institution mandataire car, dès 1939, suite à l'éclatement de la seconde guerre mondiale, l'envoi de ces rapports a été interrompu.

<sup>41</sup> Aux ANY, les premiers rapports annuels envoyés par les autorités du territoire dataient de 1948 bien que les accords de Tutelle entre l'ONU d'un côté, la France et la Grande Bretagne de l'autre ont été signés en octobre 1946.

*Sociologie actuelle de l'Afrique noire* de Georges Balandier, du *Droit coutumier chez les Boulou* de Maurice Bertaut ou encore *Le mariage en Afrique noire* de Binet, sans oublier *Le groupe dit pahouin* d'Alexandre et Binet qui, comme nous le savons, sont centrés sur l'étude des peuples *ekang* de l'Afrique centrale en général et du Cameroun en particulier. Ces ouvrages ont été des véritables mines d'informations capitales sur les us, les coutumes, l'organisation sociale, politique et économique des Bulu en particulier et des *Ekang* en général.

Toujours à l'Université de Yaoundé I, nous avons aussi parcouru les thèses et mémoires de la bibliothèque de la FALSH, celle du Cercle Histoire-Géographie et Archéologie (CHGA) et celle du département d'histoire où nous sommes entrés en possession des informations issues de la recherche historique de ces dernières années à l'Université de Yaoundé I. Ces informations ont été d'un apport indéniable pour les analyses agricoles, administratives et même sociales concernant les populations de notre zone d'étude. Hors du campus de l'Université de Yaoundé I, nous avons profité de la documentation de l'Institut Français François Villon, celle de la Faculté de Théologie Protestante (FTP) et celle du secrétariat général de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC), tous situés à Yaoundé. Dans ces lieux, nous avons eu accès à des ouvrages de toutes disciplines<sup>42</sup> dont les informations générales ou spécifiques ont largement contribué à la construction de la dynamique organisationnelle et à la structuration de ce travail.

Nous mentionnerons ici le livre de Florent Eily Etoga intitulé *Sur les chemins de développement*<sup>43</sup> qui nous fournit de précieuses informations sur les faits sociaux et économiques des peuples de la forêt dense équatoriale du Sud-Cameroun ou encore les livres de géographie d'Amougou Jam<sup>44</sup> et Jean-Félix Loung<sup>45</sup> où nous avons tiré d'abondantes informations aussi bien sur la géographie physique que sur la géographie humaine sur les populations camerounaises en général et les peuples de l'actuel département de la Mvila en particulier. Dans la même logique, nous avons aussi exploité

---

<sup>42</sup>. Il s'agissait des ouvrages de géographie, d'histoire, d'anthropologie, de sociologie, de droit, et même d'orientation de la politique gouvernementale, etc.

<sup>43</sup>. F. E. Etoga, *Sur les chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 1971.

<sup>44</sup>. Amougou Jam J.P. (als), *Le Cameroun*, Paris, Armand Colin, Collection Flash Géographie, 1985.

<sup>45</sup>. J.-F. Loung, *Géographie du Cameroun*, Paris, Hatier, 1973, 2<sup>ème</sup> édition.



l'ouvrage juridique d'Ahmadou Oumarou qui nous a permis de nous acclimater du langage propre au Code civil en général et à l'Etat civil en particulier<sup>46</sup>.

Hors de Yaoundé, nous avons mené nos recherches naturellement dans l'actuel département de la Mvila, aussi bien en ville que dans les zones rurales. Dans la ville d'Ebolowa, la bibliothèque Njemba Medou nous a été d'une grande importance. Nous avons trouvé dans cette structure appartenant à la Communauté Urbaine d'Ebolowa (CUE) des journaux et des ouvrages édités par le Halsey Memorial Press (HMP) et qui ont contribué à la vulgarisation de la culture de la lecture chez les populations autochtones de la subdivision d'Ebolowa pendant la période coloniale française. C'est le cas de *Mefoé*, de *Drum Call* ou encore et de *Nanga Kon*<sup>47</sup>.

Toujours dans la ville d'Ebolowa, nous avons également fait la collecte d'informations aux Archives Régionales d'Ebolowa (ARE), aux Archives de la Préfecture d'Ebolowa (APE) et dans certaines maisons abritant de la documentation personnelle. Dans les deux premières l'exploitation était très difficile à cause du mauvais état de conservation et l'absence totale d'un système de cotation<sup>48</sup>, au Quartier Angounou, nous avons eu accès à la documentation personnelle de Jérémie Angounou Mvele, homme de culture et écrivain. Il a mis à notre disposition un ensemble de documents manuscrits et dactylographiés rédigés par lui-même et concernant depuis la période coloniale où il travaillait au bureau de la Région du N'tem dans les années 40 et 50.

Ces documents comportaient des informations diverses sur la subdivision d'Ebolowa, les acteurs sociaux politiques de cette localité, ainsi que les grandes lignes de l'évolution de cette partie du territoire, sans oublier la vie religieuse fortement marquée par le presbytérianisme américain et ses tribulations après la fin de la mission de la MPA et la naissance de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC)<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup>. Ahmadou Oumarou, *Code de lois pénales*. Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, *Collection Textes Usuels au Cameroun*, 1998.

<sup>47</sup>. J.L. Njemba Medou, *NangaKon*, Ebolowa (Elat), HMP, 1932.

<sup>48</sup>. Les ARS et les APE n'ont pratiquement rien apporté de nouveau car, les informations puisées dans les ANY étaient presque les mêmes.

<sup>49</sup>. C'est le cas du document intitulé "Le schisme de l'EPC de 1967" qui retraçait la manière dont l'EPC a donné naissance en deux églises locales : l'EPC et l'EPCO et les répercussions sociales de cet événement dans toute la zone qui constitue aujourd'hui la région du Sud.

Ce travail ne pouvait ne pas se faire sans l'apport des ouvrages de cadrage de l'Etat du Cameroun. Il s'agit de la *Vision*<sup>50</sup> et du *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*<sup>51</sup> qui nous ont permis d'arrimer nos suggestions aux orientations de la politique gouvernementale dans le cadre de la marche du Cameroun vers l'émergence.

Nous ne pouvons mener ce travail sans faire appel aux sources numériques. Les logiciels informatiques, notamment *Encarta*, nous ont permis d'avoir accès à de nombreuses informations sur la dot en général et les expériences dans d'autres pays et dans d'autres civilisations<sup>52</sup>. De même, les informations puisées dans l'encyclopédie wikipedia<sup>53</sup> et dans certains sites Internet<sup>54</sup> ont étendu notre connaissance sur le mariage en général et la dot en particulier<sup>55</sup>.

De même, nous avons fait appel à l'audio-visuel en exploitant les informations des émissions radiophoniques et télévisuelles diffusées par les chaînes camerounaises, particulièrement la station CRTV Sud, le poste national de la CRTV et la CRTV télé. Nous n'avons pas omis de faire appel aux films documentaires tournés sur l'Afrique noire et sur le Cameroun<sup>56</sup>. Sans véritablement être focalisés sur la question de la dot, il n'en demeure pas moins qu'ils nous ont fourni des informations sociales, politiques et économiques sur l'évolution de nos pays, y compris le Cameroun, depuis la période coloniale jusqu'à une époque récente. Parmi ces films, nous mentionnons "Cameroun, autopsie d'une indépendance"<sup>57</sup>.

Dans l'ensemble, les documents écrits ont mis à notre disposition des informations abondantes et diversifiées qui ont été d'un apport fort remarquable pour bâtir les analyses de ce travail. Mais il a fallu les confronter à d'autres types d'informations, notamment les sources orales.

---

<sup>50</sup>. Anonyme, *Cameroun. Vision 2035*, Yaoundé, 2009 (publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT),

<sup>51</sup>. Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, Yaoundé, 2009 (publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT),

<sup>52</sup>. "Dot." Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

<sup>53</sup>. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dot>. Consulté le 12 décembre 2014.

<sup>54</sup>. <http://www.mariagemixte.com/about17.html>. Consulté le 14 février 2015.

<sup>55</sup>. [http://www.cipcre.org/ecovox/ecovox44/dot\\_et\\_rites\\_de\\_veuvage\\_au\\_cameroun\\_pratiques\\_sociale](http://www.cipcre.org/ecovox/ecovox44/dot_et_rites_de_veuvage_au_cameroun_pratiques_sociale). Consulté le 22 mars 2015 entre 14 et 14h45.

<sup>56</sup>. "Francafrique" 1<sup>ère</sup> partie "Raison d'Etat", film documentaire de Patrick Benquet, diffusé par Infra Rouge TV et "Francafrique" 2<sup>ème</sup> partie "L'argent roi", film documentaire de Patrick Benquet diffusé par infra Rouge TV.

<sup>57</sup> "Cameroun, autopsie d'une Indépendance", film documentaire de Gaëlle le Roy et Valérie Osouf, produit par France 5.

## **b. Les sources orales**

Pour mener cette étude à terme, nous avons exploité les sources orales. Notre tâche a consisté au préalable à définir les critères de choix de nos interlocuteurs et à déterminer les outils et les méthodes de collecte des informations.

Pour ce qui est du choix des interlocuteurs, nous avons pris comme population cible les chefs traditionnels, les responsables des services d'état-civil, les parents de jeunes filles, les jeunes ruraux, les jeunes scolarisés (agents, cadres et responsables), les responsables administratifs des ministères en charge de l'économie et du social, sans oublier les universitaires. Ces gens, pensons-nous, étaient mieux placés pour nous donner des informations crédibles sur le phénomène de la dot en général et la dot exorbitante en particulier.

Pour ce qui est des outils et des méthodes de collecte des informations, nous avons employé l'interview à partir d'un guide d'entretien, les conversations à bâton rompu et, bien sûr le questionnaire. Nous déterminions le mode de collecte en fonction de l'interlocuteur. Par exemple, face à un chef traditionnel, nous avons recours à l'entretien.

Par contre, vis-à-vis des responsables administratifs et des autres élites politico-administratives et économiques, nous recourions aux questionnaires. Dans certaines localités, à l'instar du centre urbain d'Ebolowa, nous avons employé la méthode dite "Boule de neige"<sup>58</sup> qui nous a permis d'augmenter progressivement notre échantillon. Au total, nous avons eu à interroger une trentaine de personnes issues des catégories sociales mentionnées ci-dessus. L'apport des sources orales a été déterminant pour l'aboutissement de cette étude car, elles nous ont permis de confirmer ou d'infirmer certaines informations fournies par les sources écrites et les sources audio-visuelles.

## **7. Difficultés**

Pendant la période de réalisation de ce travail, nous avons été confrontée à un certain nombre de difficultés.

---

<sup>58</sup>. En sciences sociales, la méthode "Boule de neige" consiste à partir d'un nombre limité d'interlocuteurs, et à les grossir progressivement au fur et à mesure que les personnes interviewées vous donnent les noms d'autres personnes ressources et susceptibles de vous fournir des informations.

Nous commencerons d'abord par mentionner la dégradation par moment de notre état de santé, celle de nos enfants en particulier. De temps en temps, nous devons faire face à des crises de paludisme surtout lors des descentes sur le terrain où les conditions de logement relevaient tout simplement de la précarité.

Nous nous sommes également confrontée à la dégradation des ARS et des APE, ce qui rendait leur exploitation très difficile.

Mais ces difficultés n'ont pas pour autant été déterminantes, au contraire, elles nous ont été une raison supplémentaire pour persévérer dans l'effort.

## **8. Plan du travail**

Ce travail est constitué de quatre principaux chapitres présentés de la manière suivante.

Le chapitre I, intitulé "Présentations géographique de l'ancienne Subdivision administrative d'Ebolowa ". Dans un premier temps, présente l'analyse panoramique des données physiques de l'ancienne subdivision d'Ebolowa dans leur contexte historique pour ressortir leur impact sur la vie et l'évolution des populations aussi bien endogènes qu'exogène, au lendemain du contact avec l'Occident. Dans un second temps, il met en exergue une identification des différents groupes humains, acteurs de l'histoire et de l'évolution dynamique politique, administrative et économique de cette partie du territoire et dont les incidences se sont répercutées sur les rapports sociaux en général, et sur la dot en particulier.

Le Chapitre II, intitulé "Le mariage dans la société traditionnelle bulu" présente l'institution qu'était le mariage chez les Bulu d'avant la colonisation européenne et la place de la dot ; Il était fondamental ici de présenter les différents types de mariage dans l'ancienne société bulu et montrer l'importance de la dot dans le mariage.

Le Chapitre III qui a pour titre "Les premiers contacts des Bulu avec les occidentaux et l'incidence de ce choc de civilisation dans l'ancienne société bulu"il présente les circonstances de la rencontre entre les Bulu ancien et occidentaux et analyse les mutations issues de cette rencontre dans la société bulu ancestrale.

Quant au chapitre IV, intitulé "La perversion de la dot chez les Bulu de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa"procède à l'analyse des conceptions différentes de la dot chez

les occidentaux et les bulu, et ensuite présente le nouveau visage de la dot dans la société bulu moderne.

Enfin, le chapitre V dont le titre est ‘‘Répercussions sociales de la dot et perspectives dans les sociétés bulu de la mvila actuelle tournées vers la mondialisation’’. Ce chapitre fait un bilan de la dot exorbitante et formule des suggestions visant à faire de la dot un outil efficient des relations sociales, de fraternités familiales et de développement dans l’actuel département de la Mvila.

**CHAPITRE I :**  
**PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ANCIENNE SUBDIVISION**  
**ADMINISTRATIVE D'EBOLOWA**

L'histoire est une discipline qui se fait non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Il est donc important, pour une meilleure compréhension des actions et des positions des uns et des autres sur la question de la dot, de procéder au préalable à la présentation des réalités physiques et humaines de la zone d'étude, en l'occurrence l'ancienne subdivision d'Ebolowa, une unité administrative qui, au cours de l'Histoire de la colonisation européenne au Cameroun, jusqu'après l'indépendance, a connu de mutations.

Ce chapitre tourne autour de deux grandes articulations. Dans un premier temps, il est question d'une analyse panoramique des données physiques de l'ancienne subdivision d'Ebolowa dans leur contexte historique pour ressortir leur impact sur la vie et l'évolution des populations aussi bien endogènes qu'exogènes, au lendemain du contact avec l'Occident. Dans un second temps, nous procédons à une identification des différents groupes humains, acteurs de l'histoire et de l'évolution dynamique politique, administrative et économique de cette partie du territoire et dont les incidences se sont répercutées sur les rapports sociaux en général, et sur la dot en particulier.

**A- HISTORICITE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU NTEM ET DE KRIBI**

Au même titre que les autres unités du territoire, les régions du Ntem et de Kribi trouvent leur origine dans les différents découpages territoriaux opérés successivement par les administrations allemandes et française.

Après une série de traités signés avec les chefs côtiers, comme celui de juillet 1884 avec les chefs douala du clan Akwa et du clan Bell, l'Allemagne impériale a entrepris la conquête de l'intérieur du territoire, conformément aux résolutions de la conférence de Berlin convoquée en novembre 1884 par le chancelier du Reich, Otto Von Bismark. Au fur et à mesure qu'elles pénétraient à l'intérieur du territoire, les forces d'occupation coloniales organisaient les zones conquises afin de mieux les administrer.

En 1912, la conquête effective était presque achevée malgré quelques résistances encore solides dans certaines parties du territoire comme celle des Mandara ou celle des Ngnem-Ngnem dans le Grand-Nord. Le Kamerun allemand, vaste d'environ 750 000 km<sup>2</sup>, a été divisé en vingt-huit districts. Parmi ces derniers, ceux de Kribi, d'Ebolowa et d'Akoafim. Ces districts seront réorganisés avec l'arrivée des forces d'occupation franco-britanniques, suite à l'éclatement en Europe de la première guerre mondiale.

En effet, attaqués dès 1914 simultanément à l'Ouest par les britanniques, à l'Est et au Sud par les français, les Allemands du Kamerun ne pouvaient opposer une longue résistance. Le commandant de la base forteresse de Mora, Von Raben, fut le dernier à déposer les armes. Après une courte période de condominium, le Kamerun allemand fut l'objet d'un partage par les nouveaux maîtres. La France avait cependant pris avant le soin de retirer une partie du « bec de canard » ainsi que les autres territoires cédés à l'Allemagne en 1911 pour avoir les mains libres au Maroc. Joseph A. RICHARD écrit à propos de ce partage :

*« La division du territoire se fit sur la base de 4 à 1 en faveur des Français »*

Sitôt installée dans sa partie du Cameroun, la France a mis tout en œuvre pour la réorganiser afin de mieux l'administrer. Le général Aymerich, le premier gouverneur français au Cameroun, procéda par un décret signé le 14 mai 1916 à un nouveau découpage territorial. Le Cameroun français était par celui-ci divisé en neuf circonscriptions administratives se présentant de la manière suivante :

- 1- Circonscription administrative Douala-Yabassi, chef-lieu Douala ;
- 2- Circonscription administrative Yaoundé, chef-lieu Yaoundé ;
- 3- Circonscription administrative Mora-Garoua, chef-lieu Garoua ;
- 4- Circonscription administrative Bana-Foumban-Nkongsamba, chef-lieu Nkongsamba ;
- 5- Circonscription administrative Banyo-Ngaoundéré, chef-lieu Ngaoundéré ;
- 6- Circonscription administrative Doumé-Yokadouma, chef-lieu Doumé ;
- 7- Circonscription administrative Edéa-Eséka, chef-lieu Edéa ;
- 8- Circonscription administrative Kribi-Lolodorf, chef-lieu Kribi ;
- 9- Circonscription administrative Ebolowa-Akoafim, chef-lieu Ebolowa ;

Ce décret du général AYMERICH avait mis fin aux anciens districts d'Ebolowa et d'Akoafim. Leurs parties septentrionales furent fusionnées pour donner naissance à la

circonscription Ebolowa-Akoafim tandis que les parties méridionales étaient purement et simplement incorporées à l'AEF. Par contre, l'ancien district de Kribi ne fut pas touché par ces mutations territoriales, seule son appellation a changé.

Ce partage effectué pendant la courte période de condominium aura eu pour conséquence la séparation des Camerounais et l'introduction d'un côté de la culture anglo-saxonne et de l'autre de la culture française. La Grande-Bretagne a simplement intégré sa partie du Cameroun dans son Nigéria. La France quant à elle a érigé la sienne en territoire autonome distinct de l'AEF. Celui-ci connaîtra de nouvelles mutations pendant les périodes de mandat et de tutelle.

### **1- La période de mandat**

Le partage du 6 mars 1916 effectué par le général AYMERICH du côté français et le général DOBELL du côté britannique, attribuant 425 000km<sup>2</sup> du territoire à la France et 85 000 km<sup>2</sup> à la Grande-Bretagne, a été reconnu lors de la « Conférence de la paix » tenue en 1919 à Versailles. Mais contrairement au souhait de ces deux puissances coloniales qui considéraient l'ex Kamerun allemand comme un butin de guerre, les plénipotentiaires réunis à Versailles, avec en tête le président WILSON des Etats-Unis, ont décidé que le Cameroun ainsi que tous les autres anciens territoires allemands et turc-ottomans seront la propriété de la Société Des Nations (SDN). Cette dernière a été créée lors des mêmes assises pour garantir la paix et éviter l'éclatement d'un second conflit mondial. L'entrée du Cameroun dans un nouveau statut international, celui de mandat, a ruiné les ambitions de la France qui voulait purement et simplement incorporer ce territoire dans son empire colonial.

En 1935, le Cameroun français a subi un nouveau découpage territorial. Le décret signé le 8 avril de la même année par le gouverneur Repiquet a porté le nombre des unités administratives de 9 à 18. Les autorités de mandat ont également supprimé l'appellation de circonscription pour adopter celle de région. Le R. P. Engelbert Mveng donne quelques informations sur ces régions :

*« La région comprend plusieurs subdivisions et des chefferies indigènes. La hiérarchie monte du chef de subdivision au gouverneur, le commandant militaire parfois, et le personnel des bureaux du gouverneur ».*



Avec ce nouveau décret signé au moment même où en Allemagne une vaste campagne était engagée pour récupérer les anciens territoires confisqués par les Alliés, l'ancienne circonscription Ebolowa-Akoafim est devenue la région administrative du Ntem. Elle comprenait quatre subdivisions : Ambam, Djoum, Sangmélina et Ebolowa. De même, l'ancienne circonscription de Kribi a changé de dénomination en devenant la région administrative de Kribi. Elle se composait des subdivisions de Campo, de Lolodorf et de Kribi.

## **2- La période de tutelle**

Le système de mandat a pris fin en 1945 avec la dissolution de la SDN dont on reprochait d'avoir manqué à sa mission qui était de préserver la paix dans le monde. Mais bien avant la fin effective des hostilités, les Alliés et les autres nations libres s'étaient réunis à San-Francisco aux Etats-Unis pour signer la charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 26 juin 1945. L'année suivante, le 13 décembre 1946, un accord intervenait entre les anciennes puissances mandataires et l'organisation internationale. Celui-ci plaçait le Cameroun sous tutelle de l'ONU. Ainsi sur le plan juridique, le Cameroun est passé de statut de territoire sous mandat à celui de territoire sous tutelle. Pratiquement ce nouveau régime n'a rien changé. D'ailleurs, la constitution de 1946 qui donne naissance à l'Union Française faisait du Cameroun un territoire associé.

En 1946, les autorités de tutelle ont encore effectué un nouveau découpage territorial. Celui-ci augmentait le nombre des unités administratives qui sont passées de dix à quatorze. Ce découpage n'a cependant pas touché les régions du Ntem et de Kribi. Jusqu'en 1948, l'espace territorial de cette association était toujours composé de ces deux unités administratives.

- A l'Est, la nouvelle région du Dja et Lobo avec pour chef-lieu administratif la ville de Sangmelima. Elle s'étendait sur une superficie d'environ 19 910 km<sup>2</sup> et avait deux subdivisions, celles de Sangmelima et de Djoum.
- A l'Ouest la région du Ntem, toujours avec pour chef-lieu administratif la ville d'Ebolowa. Elle comprenait également deux subdivisions, celles d'Ambam et d'Ebolowa, mais était désormais réduite à une superficie d'environ 16 000 km<sup>2</sup>.

La région de Kribi, située en bordure de la côte atlantique, ne fut pas concernée. La raison avancée par les autorités de tutelle pour expliquer la naissance de la nouvelle

région du Dja et Lobo était le souci pour elle de satisfaire le souhait des populations de cette partie du territoire, elles qui voulaient l'érection de Sangmelima en une unité administrative séparée définitivement de celle du Ntem.

## **B. PRESENTATION DES REALITES PHYSIQUES DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOLOWA**

L'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa, zone de notre étude, se situe dans un environnement naturel fortement marqué par la forêt dense équatoriale, au départ primaire, mais qui chaque jour ne cesse de se dégrader suite aux activités humaines<sup>59</sup>. Les éléments physiques les plus marquants et qui influencent considérablement les activités, les habitudes et les comportements humaines sont le climat, le relief, la végétation et l'hydrographie.

### **1. Le climat**

L'ancienne subdivision d'Ebolowa est influencée dans sa globalité par le climat équatorial interne, ou forestier, caractérisé par des températures élevées et des précipitations abondantes. C'est un climat de type " yaoundéen " avec des températures et des précipitations qui se dégradent au fur et à mesure que l'on évolue vers l'intérieur du territoire, du côté de Djoum, dans le département du Dja et Lobo comme l'atteste le tableau qui suit.

**Tableau N° 1 : Présentation des dégradations du climat**

<b>Lieux</b>	<b>Précipitation (mm)</b>	<b>Température (C°)</b>
Ebolowa	3400	23,5
Djoum	2800	21,5

**Sources :** R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution politique du Cameroun : le cas de l'Union Tribale N'tem-Kribi (UTNK) ou l'*Efulameyoñ*, 1946-1966", Thèse de doctorat III<sup>ème</sup> cycle en Histoire, Université de Yaoundé I, 1998, p. 58.

## **C. PRESENTATION DES REALITES PHYSIQUES DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOLOWA**

Le climat équatorial interne présente également des variations internes, c'est-à-dire au niveau des unités administratives. Cette situation est liée au relief qui le modifie par endroit. Tel est le cas dans la ville d'Ebolowa, chef-lieu de la ville d'Ebolowa, chef-

<sup>59</sup> . J. F. Loung, *Géographie du Cameroun*, Paris, Hatier, pp. 74-75.

lieu administratif de l'ancienne subdivision d'Ebolowa où, au niveau du quartier administratif qui surplombe la colline connue sous son appellation bulu de *Nkol-Ebolowo'o*<sup>60</sup>, les températures sont relativement plus basses la nuit après minuit que dans le reste de la Mvila, quelle que soit la saison. Cette situation s'explique par les vents nocturnes froids qui proviennent des hauteurs de cette colline qui est le témoin des mutations que la ville d'Ebolawa a connues depuis les premiers voyages du Dr Adolphus Clemens Good, le tout premier blanc qui a foulé cette zone à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>61</sup>.

Dans l'ensemble, ce climat brille par la succession de plusieurs saisons, précisément quatre réparties en deux grandes saisons, une de pluies et l'autre sèche et de deux petites saisons, également une de pluies et l'autre sèche.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, au moment de rencontre avec l'Occident et où la chasse, l'agriculture, la pêche et le ramassage constituaient les principales activités économiques des populations de cette zone, l'alternance de ces quatre saisons était l'élément de référence pour l'élaboration du calendrier des activités agricoles de la manière suivante :

**Tableau N° 2 :** Evolution des saisons et activités agricoles dans l'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa

PERIODES	SAISONS	ACTIVITES AGRICOLES
- Octobre- Mars	Grande saison sèche	Période consacrée aux tâches suivantes : - Défrichage - Abattage - découpage des troncs d'arbres - brûlage - découpage occupaient les populations au plan agricole <b>NB :</b> tâches qui revenaient en priorité aux hommes.
- Avril- Juin	Petite saison des pluies	Période consacrée aux tâches suivantes : - Semences - Début du désherbage (entretien des champs) <b>NB :</b> tâches en général laissées aux femmes.
- Juillet-Août	Petite saison sèche	Période consacrée aux tâches suivantes : - Suite du désherbage (entretien des champs) - Récolte des cultures à courts cycles (maïs, arachide, légumes, maraichers, etc.) <b>NB :</b> tâches en général laissées aux femmes.

<sup>60</sup>. Nkol-Ebolowo'o peut se traduire en langue française par la "Colline du chimpanzé pourri".

<sup>61</sup>. V. J. Slageren, *Histoire de l'Eglise en Afrique*, Yaoundé, CEPMAE, pp. 14-15.

- Août- Octobre	Grande saison des pluies	Période consacrée aux tâches suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de l'entretien des champs</li> <li>- Suite des récoltes</li> <li>- Stockage des semences de la prochaine année</li> <li>- Récolte des tubercules (manioc, macabo et ignames), de la banane (plantain et banane de désert) des anciens champs</li> </ul> <b>NB</b> : tâches en général laissées aux femmes
--------------------	-----------------------------	---

**Sources** : Tableau élaboré sur la base des enquêtes et de nos propres observations pendant de nombreuses années sur la zone de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa.

Certes, ce calendrier subit au cours du temps quelques mutations liées en grande partie aux variations climatiques qui font en sorte que parfois, les saisons sèches s'allongent plus que d'habitude ou alors les saisons de pluies ; ce qui crée comme on peut l'imaginer de sérieuses inquiétudes, voire de la psychose au sein des populations qui, malgré l'intrusion des administrations publiques et privées depuis l'intrusion des forces occidentales, vivent encore dans une très forte majorité de l'agriculture.

Les populations de notre zone d'étude ont fini par s'accommoder à ces variations climatiques de sorte qu'aujourd'hui, celles-ci n'ont pas de véritables incidences sur la production agricole. Par contre, c'est au niveau d'autres activités que les ravages se remarquent, à l'instar des transports où les pluies, de plus en plus longues et ravageuses, paralysent en partie la mobilité des populations d'un lieu à un autre suite à un réseau routier, seul moyen de transport dans la localité, fortement dominé par des routes non bitumées.

## 2. Le relief

L'espace géographique de l'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa beigne fortement dans une végétation luxuriante de la forêt dense équatoriale. Celle-ci couvre toute la zone et étale deux principales variantes :

- la forêt dense équatoriale primaire.
- la forêt dense équatoriale secondaire

La forêt primaire se caractérise par un sous-bois clair et humide et des espèces végétales au sommet qui mènent une compétition âpre entre elles pour être parmi celles qui bénéficient le plus de la lumière du soleil, indispensable pour la photosynthèse.

Depuis les premières années de la colonisation allemande, la forêt dense équatoriale a toujours attiré les opérateurs de la filière bois, aussi bien à de fins industrielles qu'à des fins artisanales. C'est une forêt très riche en essences prisées par les sociétés d'exploitation forestière, à l'instar de moabi, de l'acajou, du bubinga, du fromager, de l'ébène, du zingana, etc. Commencée à l'époque allemande, l'installation des sociétés d'exploitation forestière a pris de l'ampleur sous la colonisation française avec l'arrivée des opérateurs de nationalité grecque et chypriote et, bien évidemment ceux de nationalité française. Magnans et Cie, Picard, DN Karryannis et Ponas & Cie, etc.

La présence au Cameroun en général et dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa en particulier de ces exploitants de différentes nationalités s'explique par le fait qu'au lendemain de la première guerre mondiale, les accords de Versailles qui créent le système de Mandat pour les ex colonies et autres territoires allemands et turcs ottomans, autorisent les nationaux de tous les pays à s'installer dans ces territoires dont l'administration a été confiée aux pays du camp des Alliés qui les avaient conquis militairement pendant la période des hostilités de s'y installer pour contribuer à leur développement économique et social.

Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, le relief influençait considérablement les activités économiques des populations locales, de même que les expatriés après l'installation successive des administrations coloniales allemande et française. Ainsi, dans les plateaux, les populations s'activaient à la chasse aux grelots et aux pièges, à la pêche nocturne et diurne sous toutes leurs formes<sup>62</sup>, surtout pendant la saison sèche, au ramassage et, bien évidemment, à l'agriculture. Par contre, sur les auteurs, les activités telles que la chasse aux pièges, la cueillette et le ramassage étaient les plus remarquables.

---

<sup>62</sup>. Il s'agit des Filets, nasses, lignes, tas de pierres, digue, etc.

**Photo N°1 : Le relief montagneux de Nkolandom**



**Source :** Musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2020.

Le relief de l'ancienne subdivision d'Ebolowa impacte sur les activités des populations, d'autant plus que celles-ci, lorsqu'elles résident dans les campagnes, sont dans une très grande majorité des agriculteurs, c'est la raison pour laquelle les pentes des montagnes et les bas-fonds sont systématiquement évitées. Les populations privilégient les plateaux et les petites plaines où elles créent chaque année de nouvelles exploitations agricoles mixtes, où l'on cultive les tubercules (manioc, macabos, patates, ignames, etc.), les oléagineux (maïs, arachides), les légumes<sup>63</sup>et, bien évidemment, les maraichers<sup>64</sup> et les deux variétés de la banane très prisées par les populations locales, à savoir la banane douce et la banane plantain.

<sup>63</sup>. Plusieurs variétés de légumes sont plantées dans cette partie de la région du Sud, comme d'ailleurs dans les autres unités administratives, à l'instar de celles connues sous les noms locaux de *Zom*, *Folon*, *Kpwem*, *Kelenkelen*, *Lombo*, etc.

<sup>64</sup>. Parmi les maraichers cultivés ici, on retrouve les deux variétés de tomates, connues en langue bulu sous les dénominations de *Ngoto minta'an* (tomate des Blancs) et *Ngoto bivindi* (Tomate des Noirs ou alors des indigènes), les deux variétés d'aubergines, celles apportées par la colonisation et celles connue ici depuis des

### 3. La végétation

L'ancienne subdivision d'Ebolowa beigne dans une végétation de forêt dense équatoriale fortement marquée par l'action de l'homme.

Depuis les premières années de l'occupation coloniale, cette forêt n'a cessé de subir les actions des populations aussi bien endogènes qu'exogènes, auxquelles se sont ajoutées celles des populations allogènes. Actuellement, la forêt dense des limites territoriales de l'ancienne subdivision d'Ebolowa présente deux principales caractéristiques, en l'occurrence la forêt primaire et la forêt secondaire.

La forêt primaire, sans cesse en réduction, se distingue par un sous-bois clair, humide et des essences qui se livrent à une âpre compétition pour absorber le maximum de rayon solaire indispensable à la réalisation de la photosynthèse ; ce qui les amène certaines à s'élever à des hauteurs atteignant parfois 50 mètres, les autres moins de façon étagée. Elle porte encore très peu la marque de l'Homme en dehors de quelques actions sporadiques à des fins thérapeutiques qui se traduisent par la coupe de certaines essences ou l'arrachage des écorces des arbres reconnus par les maîtres de la pharmacopée locale comme des remèdes pour certaines maladies.

Quant- à la forêt secondaire, c'est-à-dire celle qui a déjà été fortement marquée par l'action de l'homme, à travers les activités agricoles, elle constitue une véritable ceinture autour des villages dans toute cette zone. Le climat équatorial avec sa forte pluviosité et, par conséquent une intense activité érosive, a amené les populations locales à s'adapter en créant un système agricole caractérisé par la jachère. Cette dernière explique la réduction de la forêt primaire, appelée en langue bulu *Afañ*, au profit de la forêt secondaire, connue dans la même langue sous le nom d'*Ekôtok*.

La présence dans les forêts qui entourent les arrondissements de Mvangan, Efulan, Mengong et Ngoulmekong des essences précieuses comme l'azobé, le fromager, le moabi, le bubinga, l'acajou, etc., sans oublier l'ébène a attiré les compagnies d'exploitation forestière dont l'action a parfois joué un rôle néfaste dans la perversion de la dot car, les sociétés d'exploitation forestière, partout où elles sont installées où elles sont passées, ont rendu la vie chère en attirant les populations d'origines diverses venues profiter de la masse monétaire en circulation pendant la paie des ouvriers. Les campements des sociétés d'exploitation forestière telles que DN

---

siècles, voire plus et connu sous la dénomination de *Okoum Zon* et qui est l'élément essentiel d'un breuvage connue sous le nom de *Mendim me Zon* (tisane des aubergines) très prisée par les adultes et les vieillards.

Karyannis et Ponias, ou encore la Compagnie Forestière Kritikos, la Wijma, etc., sont devenues de véritables pôles attractifs où convergeaient des hommes et des femmes à la recherche du bien-être social et économiques<sup>65</sup>.

La circulation d'une masse monétaire introduite par les sociétés d'exploitation forestière dans les zones villageoises de l'ancienne subdivision d'Ebolowa a largement influencé les comportements des populations rurales qui n'ont pas hésité à fracturer à des taux sans cesse élevés les produits agricoles, les fruits, le gibier et autres marchandises vendus aux personnels des sociétés de compagnies d'exploitation forestière implantées dans cette partie du territoire, un fait qu'on trouvait d'ailleurs dans toute la partie du Sud Cameroun où se sont implantées les compagnies d'exploitation forestière<sup>66</sup>.

La forêt dense équatoriale de l'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa est un environnement à la fois attractif et répulsif.

En effet, cette forêt dense abrite une faune non seulement abondante et diversifiée, avec les espaces très prisées par les populations pour leur alimentation. On retrouve en effet les anthropoïdes (chimpanzé, gorilles), les pachydermes (éléphants), les primates (singes de toutes sortes), sans oublier les antilopes, les biches, les buffles, les pangolins, les panthères, les reptiles de toutes sortes (vipères, phyttons, etc.).

Ces espèces ont toujours fait le bonheur des populations de cette partie du Sud Cameroun dont l'alimentation est en grande partie centrée sur la consommation de la viande de brousse. C'est la raison pour laquelle la chasse dans toutes ses formes occupait les populations masculines dans une très large portion jusqu'au lendemain de l'indépendance du Cameroun français en 1960 où près de 90% de la population originaire de cette partie du territoire résidait encore en zone rurale<sup>67</sup>.

La faune est sortie de son rôle initial de produits alimentaires pour s'insérer dans les us et coutumes car, certaines espèces ont été éligibles bien avant l'arrivée des administrations coloniales à ce qu'il convient de désigner sous la terminologie de "club des interdits" ; interdits bien évidemment aux cadets sociaux que sont les femmes et les jeunes. Dans ce club, figurent en bonnes places la vipère, la tortue, la civette, le varan,

---

<sup>65</sup>. Entretien avec Abossolo Jean, 74 ans, contremaitre retraité de DN Karyannis, Ebolowa, 27 septembre 2020.

<sup>66</sup>. Ibid.

<sup>67</sup>. R. K. Kpwang, " Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution politique du Cameroun. Le cas de l'Union tribale N'tem Kribi (UTNK) ou l'*Efulameyoñ*, 1946-1966 ", Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Histoire, Université de Yaoundé I, 1998, p. 39.



interdits aux jeunes filles et garçons<sup>68</sup>, et même aux femmes qui n'ont pas encore atteint la ménopause. Quant à l'antilope jaune, elle était systématiquement interdite aux femmes enceintes.

Tout comme dans chaque culture, où les éléments vitaux influencent les pratiques et les comportements sociaux, la faune de l'ancienne subdivision administrative d'Ebolowa est devenue l'un des éléments d'appréciation sociale, particulièrement pour les beaux-parents qui appréciaient davantage les beaux-fils prompts à leur offrir les viandes du "club des interdits" car, celles-ci sont devenues un signe de haute respectabilité. L'on comprend également pourquoi aujourd'hui, le crocodile, la vipère, le varan, la civette et même la tortue dans une certaine mesure sont des viandes qui se vendent à des prix élevés, plus chères que le reste des animaux.

#### **4. L'hydrographie**

L'hydrographie de l'ancienne subdivision d'Ebolowa est dense, à l'instar de celle qui caractérise tout le plateau Sud Camerounais en général et le bassin atlantique en particulier.

Dans l'ensemble, la zone est marquée par une constellation de ruisseaux, de rivières et de fleuves qui font de cette partie du territoire l'une des plus arrosées du Cameroun méridional forestier. Les noms tels que Mfiandé, Mvi'i, Seng, Mezondo, Bengo'o, tous affluents de la Mvila sont révélateurs de l'abondance des cours d'eaux qui arrosent l'ancienne subdivision d'Ebolowa et sa périphérie. Tous ces cours d'eaux brillent par un régime hydraulique régulier, caractéristique de celui des cours d'eau en zone équatoriale forestière, avec les crues pendant la grande saison des pluies et l'étiage pendant la grande saison sèche.

Presque comme dans tous le Sud Cameroun méridional forestier, les cours d'eau de l'espace territorial qui constitue l'ancienne subdivision d'Ebolowa abritent des variétés d'espèces aquatiques qui constituent l'une des bases de l'alimentation des populations locales et où l'on retrouve les crustacés (crabes, crevettes), les reptiles (crocodiles, caïmans, serpents aquatiques), les silures, les poissons électriques, les bivalves, les tilapias, etc.

---

<sup>68</sup>. Les coutumes bulu ancestrales ne permettaient pas aux jeunes filles de consommer ces viandes autorisées aux seuls hommes adultes et aux femmes ménopausées.

Ces cours d'eau constituent les lieux d'hygiène corporelle des populations riveraines, de purification coutumière d'activités économiques multiformes allant, entre autres, de la pêche (sous toutes ses formes technologiques maîtrisées par les populations locales connues) à l'exploitation du sable.

Pour ce qui est de la pêche, elle reste bien évidemment artisanale et sa pratique avec les outils rudimentaires que sont la ligne, les filets, les nasses, la digue, le tas des pierres, et même l'empoisonnement par les herbes, une technique pas trop recommandée au regard de ses méfaits sur la santé des populations, mais malheureusement encore en vigueur aujourd'hui dans certains coins de cette zone. Quant à l'exploitation du sable, une activité de carrière qui ne dit pas son nom, elle se pratique à grande échelle dans les eaux de la Mvila à la sortie Ouest de l'Unité administrative, sur l'axe Ebolowa-Akom II- Kribi.

Au cours du temps, a pris une importance capitale avec le développement des villes d'Ebolowa, Mengong, Efulan, Biwong Banë ou encore Ngoulmekong<sup>69</sup>. Mais comme dans la grande majorité des carrières du Cameroun, où sont impliquées les populations riveraines ou même celles venant de tous les coins du territoire, les carrières de sable ne profitent pas véritablement aux creuseurs, mais aux intermédiaires et aux propriétaires des engins lourds qui s'occupent du transport des rives de la Mvila ou de Biwomé aux lieux de constructions immobilières des villes et des campagnes. Il est ainsi courant, voire de plus en plus régulier, de voir des jeunes impliqués dans cette activité pendant des années, voire plus d'une décennie mais qui ne parviennent pas à épargner assez d'argent leur permettant de doter les jeunes femmes avec lesquelles ils vivent en concubinage<sup>70</sup>.

#### **D. PANORAMA DES GROUPES HUMAINS PRESENTS DANS L'ESPACE TERRITORIAL DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOLOWA**

L'espace géographique que couvre l'ancienne subdivisons d'Ebolowa abrite des groupes humains qu'on classera en plusieurs catégories, en l'occurrence :

- les *Ekang* ;
- les étrangers ;

<sup>69</sup>. Entretien avec Martial Ebo'o, notable bulu, ancien cadre de la MINJEC retraité, Ebolowa, 22 septembre 2019.

<sup>70</sup>. Entretien avec Romuald Ezzo, ancien creuseur de sable sur le fleuve Mvila, actuellement abatteur tronçonneur, Ebolowa, 21 septembre 2019.

- les autres Camerounais

### 1. Les *Ekang*

Il est important de rappeler d'entrée de jeu qu'*Ekang* est la terminologie la plus anciennement connue pour désigner l'une des Nations qui occupent la grande forêt dense équatoriale de l'Afrique équatoriale et dont l'espace d'habitation concerne le Centre, le Sud et l'Est Cameroun d'une part, et le Guinée équatoriale, le Nord du Gabon et le Moyen Congo d'autre part<sup>71</sup>.

En effet, ce terme a fait l'objet d'un ostracisme heuristique de la part des chercheurs et auteurs, aussi bien des Occidentaux que les Africains y compris de nombreux scientifiques camerounais. Il apprit au 2<sup>ème</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, précisément au moment de la décadence du Nouvel empire, le début de la grande saga migratoire des peuples fuyant les hordes hyksos et déferlant vers Aksoum. C'est à cette période de la saga migratoire que le tout premier grand initié du *Mvett*, Oyono Ada Ngonono, reçoit la révélation après une période de catalepsie. Ainsi, selon le *Mvett*, le peuple *ekang* est issu des relations matrimoniales entre les géants immortels d'Engong, dont l'intrépide chef n'était autre qu'Akouma Mba et les nains mortels d'Okou<sup>72</sup>.

Le nom *ekang* est tombé en désuétude avec l'arrivée des Occidentaux en Afrique centrale dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle ; ces derniers ont décidé de faire la promotion d'un autre, en l'occurrence celui de "Pahouin".

C'est l'explorateur français Paul Belloni Du Chaillu qui fut le premier à utiliser le mot "Pahouin" pour désigner les Fang du Gabon, voisin des Mpongwé qu'il rencontra sur les plages du Nord du Gabon<sup>73</sup>. Par la suite, d'autres auteurs occidentaux, Allemands, Français et Britanniques lui emboîtèrent le pas de sorte que dans les années 30 et 40, pratiquement tous les auteurs occidentaux avaient recours à ce concept lorsqu'il fallait désigner les *Ekang* du Gabon, du Rio Muni (Guinée espagnole), du Moyen-Congo et bien évidemment du Cameroun. On aurait dit qu'ils s'étaient donné le mot pour faire

<sup>71</sup>. R. K. Kpwang, "La vie chez les *Ekang* avant l'arrivée des Occidentaux en Afrique centrale", *Studia Africana*, 2007, pp. 78-78.

<sup>72</sup>. R. K. Kpwang, eds, *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun, 1985-2011*, Paris, L'harmattan, p. 65.

<sup>73</sup>. P. Alexandre, "Protohistoire du Groupe Beti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire" in *Cahiers d'études africaines*, vol. 5, N° 20, 1965. pp. 503-560.

oublier à jamais le nom véritable de désignation de cette Nation<sup>74</sup>. Par exemple, dans le *Dictionnaire Fang-Français et Français-Fang* suivi d'une grammaire fang, publié par Samuel Galley et préfacé par M.L. Durant Reville, le président de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, le mot *Ekang* est totalement absent<sup>75</sup>.

De même, lors de la tenue au mois de juin 1947 de ce que les historiens ont retenu sous le nom de " Congrès international de Mitzig ", et qui fut convoqué par le gouverneur du Gabon, territoire faisant partie de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), le terme Pahouin a été consacré officiellement pour désigner désormais les *Fang*, *Beti* et *Bulu* qui constituent la Nation *ekang*<sup>76</sup>.

Tout au long des années 50, certains auteurs occidentaux publièrent des livres sur les *Ekang*, certains s'affirmèrent même comme des classiques incontournables pour tous ceux qui s'engageaient dans des recherches sur cette Nation. Parmi ces auteurs, on retrouve les Français Pierre Alexandre et Jacques Binet<sup>77</sup>, Idelette Dugast<sup>78</sup> et bien évidemment Georges Balandier<sup>79</sup>, etc. Ces travaux sont devenus des classiques certes, mais ils ont aussi confirmé, voire imposé scientifiquement le terme "Pahouin".

A l'origine, celui-ci est parti d'une erreur de compréhension du mot *Mampagnia* qui signifie " Je ne comprends pas " en langue mpongwé, l'un des peuples voisins des fang du Gabon occupant la zone côtière, suite à une conversation de sourd entre l'explorateur et homme d'affaire français Belloni Du Chaillu .Ce dernier voulait savoir qui étaient les peuples qui habitaient l'arrière-pays. Son interlocuteur, qui ne comprenait absolument rien de ce que voulait le Français, répondit par *Mampania* ; dans son entendement, le Français comprit que les peuples de l'hinterland, voisins des Mpongwé, étaient connus sous le nom de " Pahouin ", terme qu'il rapporta dans ses notes de voyages.

Ce n'est que plus tard, après que les administrations allemande et française se soient déjà installées au Gabon et au Cameroun qu'on s'est rendu compte que Belloni Du

---

<sup>74</sup>. Les *Ekang* constituent bel et bien une Nation, avec une même langue, les mêmes us et coutumes, la même histoire des migrations et des pérégrinations,

<sup>75</sup>. S. Galley, *Dictionnaire Fang-Français et Français-Fang publié suivi d'une grammaire fang*, Paris, 1964 (publié par l'Association Française des Amis du Dr Albert Schweitzer).

<sup>76</sup>. P. Alexandre, J. Binet, *Le groupe dit pahouin*, Fang-Bulu-Beti, Paris, PUF, 1958.

<sup>77</sup>. Ibid.

<sup>78</sup>. I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Dakar, Presses de l'IFAN, 1948.

<sup>79</sup>. G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF/Quadrige, 1982, 4<sup>ème</sup> édition.

Chaillu avait inventé le mot " Pahouin " de toutes pièces et qu'il n'avait pas les aptitudes intellectuelles requises pour s'aventurer dans le domaine strictement scientifique<sup>80</sup>.

Les *Ekang* constituent, nous l'avons déjà dit, une Nation et celle-ci est composée de trois sous-groupes, en l'occurrence les Fang, les Beti et les Bulu.

Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, les *Ekang* sont représentés par les Bulu et les Beti.

Les terroirs originaux des Bulu de cette partie du territoire coïncident aujourd'hui avec les limites territoriales des arrondissements d'Ebolowa I<sup>er</sup>, d'Ebolowa II<sup>ème</sup>, de Mengong, d'Efoulan, de Mvangan et, bien évidemment de Biwong qu'ils se partagent avec les Bane.

Les Beti quant - à eux sont aussi bien présents dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa. Ce sous-groupe a pour représentants tribaux ici les Fong et les Bane.

Les Banes sont concentrés dans la localité de Biwong, et dont l'unité administrative est l'arrondissement de Biwong-Bane. Quant aux Fong, on les retrouve particulièrement dans les localités de Ngoazip et d'Ondondo. La grande majorité se trouve dans l'arrondissement de Zoételé.

Les *Ekang*, plus particulièrement les membres de la composante du sous-groupe bulu, ont une structure sociale constituée de la Tribu, du clan et de la famille (nucléaire et élargie). Le clan est un élément fondamental de relations sociales et, surtout, de l'établissement des liens de mariage car, les *Ekang* ont développé une société exogamique.

Nous avons à cet effet présenté les bulu de la Mvila dans un tableau permettant de les repérer facilement.

**Tableau N°3 : Clan Bulu répartis dans le département de la Mvila**

CLAN	NOMBRE DE VILLAGE
<b>esakotan</b>	<b>15 villages</b>
<b>Esawo'o</b>	<b>11 villages</b>
<b>esakoé</b>	<b>23 villages</b>
<b>esében</b>	<b>04 villages</b>
<b>esasim</b>	<b>04 villages</b>

<sup>80</sup>. P. Alexandre, " *Protohistoire du Groupe Beti-Bulu-Fang* " : essai de synthèse, pp. 503-560.

<b>yengap</b>	<b>05 villages</b>
<b>yemvam</b>	<b>06 villages</b>
<b>yévo</b>	<b>36 villages</b>
<b>esaman</b>	<b>02 villages</b>
<b>yékombo</b>	<b>07 villages</b>
<b>esamvak</b>	<b>01 village</b>
<b>esangkok</b>	<b>01 village</b>
<b>yemeyema</b>	<b>01 village</b>
<b>yesok</b>	<b>08 villages</b>
<b>yétom</b>	<b>02 villages</b>
<b>biyen</b>	<b>01 village</b>
<b>Esala'an</b>	<b>01 village</b>
<b>ndong</b>	<b>20 villages</b>
<b>ngoé</b>	<b>08 villages</b>
<b>yésok</b>	<b>08 villages</b>
<b>yéminsem</b>	<b>05 villages</b>
<b>yendjok</b>	<b>03 villages</b>
<b>esse</b>	<b>22 villages</b>
<b>yébaé</b>	<b>07 villages</b>
<b>Yetotan</b>	<b>11 villages</b>

Source : Claude –Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC- OJAMBOA'A ,Ndjana,1998 .

Dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, on y retrouve ainsi plusieurs clans regroupés dans des villages bien délimités. Nous avons ainsi : les Ndong, les Yeminsem, les Yenjok, les Yevol, Yekombo, les Esse, les Essawo, les Essasim,les Yembot,les Yemekat, les Essakoé,les les Yengap,les Yetom,les Yemvan,les Essamam, les Yekombo,les Esamvak,les les Esangkok,les Yemeyema'a, les Yesok, les Biyen,les Essala'an,les Ngoé,les Yebaé,les Yetotan,les Yemevon.

Certains clans ont une prédominance d'effectifs par rapport aux autres c'est le cas des Yevol avec 36 villages, des Essakotan avec 15 villages.

**Tableau N°4: Clans bulu répartis dans deux départements, Dja et lobo et Mvila**

<b>Clans</b>	<b>Dja et lobo</b>	<b>Mvila</b>	<b>Total</b>
<b>Essaman</b>	6 villages	2 villages	08
<b>Essel</b>	15 villages	22 villages	37
<b>Yekombo</b>	38 villages	7 villages	45
<b>Yemevon</b>	3 villages	5 villages	08
<b>Yemfek</b>	13 villages	2 villages	15
<b>Yemven</b>	11 villages	2 villages	13
<b>Yemvam</b>	7 villages	2 villages	09

Source : Claude –Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA’A, Ndjana, 1998.

Cependant, dans ce tableau, il existe des clans qui sont englobent deux départements, il s’agit ainsi : des Essaman,des Essel, des Yekombo.En ce qui concerne la prédominance des villages, nous avons les Yekombo,avec 38 villages dans le Dja et Lobo et 07 dans la Mvila ce qui fait 45 villages des Yekombo, et les Essel,avec 22 villages dans la Mvila et 15 villages dans le Dja et Lobo,ce qui fait un total de 48 villages des Esse.

**Tableau N°5 : Clans Bulu répartis en clans dans 3 départements**

<b>Clan bulu</b>	<b>Nombre de villages dans la Mvila</b>	<b>Nombre de villages dans le Dja et Lobo</b>	<b>Nombre de villages dans l’Océan</b>	<b>Total</b>
<b>Ndong</b>	20	14	05	39
<b>Biyen</b>	01	13	01	15
<b>Ngoé</b>	08	13	01	22
<b>Yébaé</b>	07	04	03	14
<b>Yeminsem</b>	05	16	01	22
<b>Yétotan</b>	01	02	01	04
<b>Yéndjok</b>	03	10	06	19

Source : Claude –Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA’A, Ndjana, 1998.

Quant aux clans répartis dans les trois Départements, nous avons :

Les Biyen, les Essala'an, les Ndong, les Ngoé, les Yebaé, les Yeminsem, les Yenjok, les Yetotan. Cependant les clans qui excellent ici sont : les Ndong avec 39 villages, les Ngoé avec 22 villages, les Yemisse avec 22 villages, Yenjok avec 19 villages, les Biyen avec 15 villages.

**Tableau N°6 : Clans Bulu répartis dans 3 départements**

Clan bulu	Mvila	Océan	Total
<b>Yemeyema</b>	01	16	17
<b>Yesok</b>	08	03	11
<b>Esangok</b>	01	01	02
<b>Esamvak</b>	01	01	02
<b>Esakoé</b>	23	02	25

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwolé, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

En somme, nous avons les clans qui sont répartis dans deux villages, nous avons les Yekombo, les Essel, les Yebon, les Yemeyema, les Yemon, les Yesok, les Esangok, les Esamvak, les Esakoé.

### **3- L'appellation par préfixe des clans bulu**

Les Bulu se caractérisent par l'existence d'une multitude de clans, c'est d'ailleurs ce qui fait la force de ceux-ci, dès que deux bulu se rencontrent quelque part, ils se rendent toujours compte qu'ils ont des liens de parenté, par le biais d'un ancêtre proche ou lointain. Cependant comme chez les Ewondo avec leur dénomination commune *Mvog*, chez les bulu ce terme désigne une entité familiale basée sur le préfixe du nom de chaque clan. Nous avons ainsi les clans à préfixe *Esa*, ceux à préfixe *Ye* et enfin ceux sans préfixe *Esa ni Ye*.



**Tableau N°7 : Clans Bulu répartis en fonction des préfixes *Esa*, *Ye*, exemptés du préfixe *Esa ni Ye***

Clans bulu à préfixe Esa	Clans bulu à préfixe Ye	Clans exemptés du préfixe Esa ni Ye
<b>Esaman</b>	<b>Yemeyema'a</b>	<b>Ndong</b>
<b>Esa Mvak</b>	<b>Yemissem</b>	<b>Biyen</b>
<b>Esa Fak</b>	<b>Yendjok</b>	<b>Ngoe</b>
<b>Esa Ngok</b>	<b>Yevol</b>	<b>Esel</b>
<b>Esasim</b>	<b>Yetotane</b>	
<b>Esakoe</b>	<b>Yemvam</b>	
<b>Esamesoe</b>	<b>Yesok</b>	
<b>Esazoe</b>	<b>Yemvak</b>	
<b>Esakotane</b>	<b>Yembot</b>	
<b>Eseben</b>	<b>Yetom</b>	
<b>Esawo</b>	<b>Yemkek</b>	
<b>Esala'an</b>	<b>Yekombo</b>	
	<b>Yenbon</b>	
	<b>Yemekak</b>	
	<b>Yemon</b>	

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

#### **4- La parenté à plaisanterie chez les Bulu**

La parenté à plaisanterie ou Avuso'o, chez les bulu prend sa source à partir du rite So. Cette cérémonie rituelle permettait que les Bulu de clans disparates se réunissent et participent aux différentes phases d'initiations rituelles, tout en scellant des liens d'amitié par plaisanteries indéfectibles.

Toutefois qu'un clan organisait sa cérémonie d'initiation, il s'arrangeait à inviter tous ses clans voisins et les clans avec lesquels ils entretiennent les rapports de parenté à plaisanterie. Nous avons dans ce cas élaboré un tableau présentant les différentes parentés à plaisanterie. Chez les Bulu.

Les Ndong entretiennent une parenté à plaisanterie avec les Biyen, les Ngoé, les Yeminsem avec les Esel, les Yekombo, les Esakoe, les Yevol.

**Tableau N°8 : Clans Bulu répartis selon la parenté par plaisanterie**

CLANS	ANCETRES EPONYMES	JURONS	PARENTE A PLAISANTERIE	LIGNAGES
Ndong	-Mbo Ngendé	- Ebolaze Nduan	-Biyen -Esabejan	-Ndong Mendim -Ndong Bibak -Ndong Ovuk -Ndong Ekat -Ndong Okuk - Ndong Mfom -Ndong Bekoe
Esaman	-Nkonden Zo'o	- Esono Bekono nga Etungu mbo	-Yebon -Yeminsem -Yekombo	
Esela'an		- Adum Engon	-Yeveñ, -Esazoe -Yekombo -Yewok Yenwan	
Esel	-Minse Minsele	- Esamba Njolo Meto'o	-Yebon -Yevôl	-Esabikulu -Esatolo -Esakotan -Esangbwan
Esawo'o	-Ewo Ndongo	-Mese'e me Ndu	-Yemvon	-Esa Mebas -Esa Mboe
Esakoé	-Mvu Nkomo	- Ella Zili - Mekulu m'Eya'an	-Yekombô -Yebae -Esel	
Yetom		-Nkulu Mendomo	-Yemvan -Yeminsem -Yezok	
Esaben	Mvu Nkomo	- Ella Zili -Mekulu m'Eya'an	Yenjok	
Biye		-Ntolo Akono -Etoua Mve'e	-ngoe -Ndong -Yemendan	
Yemvak		Minsong mi Zili	Ngoe Yekombo	
Yemevon		Mevondu	Esawo Yemfek	
Yemeyema'a		-Otya'a Beh -Ango Mendim	Esakotan Ngoe	Ndik Etyek Zombo Abongo
Esamvak		Osse Messi	Yenjok Yetom	
Yemekak	Meka'a m'Ejamba	-Zo;o Eko Meka -Obam Ze	Yemven Esala'an Angonamvae	Esa meses

Yembot		Zo'o Mbe	Esangok Yekombo Ngoe Yemvan	Esa Onjak Esa Okok
Yembon	Mbon Ndene	-Mbon Ndene -Ondua kuma	Yekombo Esel	
Yekombo		-Essiane Mban -Ntye Evina -Akamese -Ntye Eko -Ele Mendomo	Yembon Esakoe Esanyan	Yemvam Esangok Yesela Esaman Yemvan
Ngoe		Ze Abomo Olle	Yengap Yemvam Yesok Yemven	Esa Olum Esa Okok Esa Mvep Esa Ndam
Yebae		Ekobombo Nna	Esakoe Yembon Esel Yetyan Yembon Esel	
Esazoe		Mengue m'Engo	Yevol Esakat	
Yetom		Andeme Esi'i Essamba Zo'o	Yevok Ngoe	
Yesok		Ntjam Zanga Akumba Zo'o Mbe	Yetotan Ngoe	Yebot
Yegap		Obam Nbwa	Ngoe	
Yemon		Essian Engolo Mebe Zo'o Akono Mintya Esim Ndum	Esala'an	Esa Ndum Esa Ngonda Esa Mekos
Yemven		Medja me 'Ngan Bela Ekame	Yemekak Yevol Esela'an	Yewok
Yemvam	Ele Mendomo Ze Ntolo Nso	Ele Mendomo Ze Ntolo	Esakoe Biyen Ngoe Yemvak Yembon	
Yevol	Otje Nkomo	Otye Nkomo Mbol Kula So Ekoto OBam Mfu'u	Yemven Esel Mvog mezan	Anwella Obam Mfu'u Ze Minanga
Yezum	Mfee	Aka'a Andeme	Yembom Yetotan Yemven Ngoe	Mvo'o Zo'o Seta Zo'o Akom Zo'o
Zamam	Mendo me Ze	Oko Edu nga	Ndong	

		Ndongo Mengue	Ngoe Yetyan	
Yetotan		Andeme Esi'i Essamba Zo'o	Ngoe Yevok	
Yegap		Obam Ngbwa	Ngoe	
Yetyan		Asse Nguele Metutu	Yebae	
Yemisem			Esel Yevol Esakoe Yekombo	

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

### 5- Les liens intra tribales

La parente ici existe entre les clans de la même tribu. C'est ainsi que nous avons.

- les Ngoé et les Yemezoé ;
- Yezum et les Zaman ;
- les Esawu, et Yezok ;
- les Yeveñ, et les Yevok ;
- Yekoé et Esasoé.

### 6- Les liens de parenté Trans-Tribales

Il s'agit ici d'un lien de parenté qui existe à partir des sources lointaines, à partir du souvenir d'un même ancêtre éponyme, malgré l'éloignement et des appellations différentes des clans, la pratique de l'exogamie et la conservation des origines sont prioritaires. C'est dans ce cadre qu'on retrouve par exemple, les Ewondo qui sont parentés aux Bulu, des Ntumou et Mvae qui sont parentes aux Bulu. Nous avons élaboré un tableau présentant ses différents cas.

Les liens de parenté existant entre clans Ewondo et les clans bulu

<b>EWONDO</b>	<b>BULU</b>
Les Etudi	Les Yetôtan
Embon	Yenjôk
Les Ngoe	Ngoé
Les Evuzok	Biyeñ,
Les Angok	Les Yekombo
Emven	Les Yenven
Les Esôm	Les Yevôl
Les Esel	Ndong
Les Embôm	Yendjôk

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques,ed ASPAC-OJAMBOA’A,Ndjana,1998.

### Exemple de liens de parenté entre les Bulu et les Ntumu.

NTUMU	BULU
<b>Efak</b>	<b>Yendjôk</b>
<b>Esambe</b>	<b>Yemeyema’a</b>
<b>Ekañ,</b>	<b>Yemong,</b>
<b>Esabekum</b>	<b>Yezum</b>
<b>Esasen</b>	<b>Zaman</b>
<b>Esambita</b>	<b>Ngoé</b>
<b>Esadon</b>	<b>Yemven</b>
<b>Eba</b>	<b>Yemissem</b>
<b>Esankul</b>	<b>Yembôn</b>

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques,ed ASPAC-OJAMBOA’A,Ndjana,1998.

### Exemple de liens de parenté entre les Bulu et les Mvae

MVAE	BULU
<b>Esok</b>	<b>Yemesoe</b>
<b>Yebol</b>	<b>Esamenyan</b>
<b>Esamejan</b>	<b>Yesok</b>
<b>Esokae</b>	<b>Yemfek</b>
<b>Esakak</b>	<b>Yemekak</b>
<b>Esobam</b>	<b>Esandem</b>
<b>Angonamve</b>	<b>Yemven</b>
<b>Esakotan</b>	<b>Esel</b>

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques,ed ASPAC-OJAMBOA’A,Ndjana,1998.

### Les liens de parenté entre ethnies différentes ou trans-ethniques

#### - Les Basa et Les Bulu

BASSA	BULU
<b>Les Ndog Bea</b>	<b>Les Ndong</b>
<b>Les Ndog Send</b>	<b>Les Les Esel</b>
<b>Les Lingok</b>	<b>Les Yekombo</b>
<b>Les Nyambon</b>	<b>Yeven</b>

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

### -Les Ngumba et les Bulu

LES NGUMBA	LES BULU
Les Limanzuan	Les Yedjok
Les Biwandi	Les Ndong
Les Sabvan	Les Esala'an
Les Bigambo	Les Yembom

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

### - Les Bajue et les Bulu

LES BAJUE	LES BULU
Bansul	Yesum
Bampel	Yemven

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques, ed ASPAC-OJAMBOA'A, Ndjana, 1998.

### Parente entre les clans bulu et les autres clans, tribus et ethnies

CLANS BULU	CLANS, TRIBUS ET ETHNIES
BIYEN	-Mbida Mbani ( Ewondo) -Evuzoz( Ewondo) - Esabjan (Ntumu) EKan (Mvae) -Esabedzan (Fan)
ESAELA'AN	- Odzip( Fan) -Sabvan (Ngumba)
ESAKOE	- Oyek (Fan) -Limbidi (Seki Gabon)
ESEL	-Esel Mbidabani -Ndog Send (Bassa) Esangbwam (Bulu) -Esabok (Mvae) -Esakpora( Ntumu) -Esele( Yambassa) -Esele( Eton) -Esakotan (Bulu) -Babien (Bajule ) -Mveme( Fan)
	-Ndong( Ewondo) - Ndong (Eton) -Ndong (Mvele)

<p style="text-align: center;"><b>Ndong</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ndong (Mbida Mbani)</li> <li>-Ndong (Yebema)</li> <li>-Ndong</li> <li>-Ndog Batjeg (Bassa)</li> <li>-Ndog Bayeg (Bassa)</li> <li>Ndog Kobe (Bassa)</li> <li>-Biwandi( Ngumba)</li> <li>-Ndonge(Sanaga)</li> <li>- Yemesoe (Boulu)</li> <li>-Biywele (Ngumba)</li> <li>-Biywele (Mabea)</li> <li>-Yemekom (Fan)</li> <li>-Bangware (Sanaga)</li> <li>-Ngwe Bane</li> <li>Ngwe (Manguissa)</li> <li>-Yengwin (Fan )</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>YEKOMBO</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Yemvam (Bulu)</li> <li>-Yasaman (Bulu)</li> <li>-Esangok( Bulu)</li> <li>-Yesela(Bulu)</li> <li>- Esamvam(Bulu)</li> <li>Mvog Okom( Mvele)</li> <li>- Sambo'ya (Bajue)</li> <li>-Yeminkoa (Ewondo)</li> <li>-Lingok( Bassa)</li> <li>-Angok( Ewondo)</li> <li>-Yekombo (Yebekolo)</li> <li>- Bekombo (Asson)</li> <li>-Esamvam (Fang)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>YENJOK</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sanzo (Mabea)</li> <li>-Yendzog (Yebekolo)</li> <li>-Yendzok( Mvele)</li> <li>-Limanzuan( Ngumba)</li> <li>-Mbog Mbon (Eton )</li> <li>-Efak( Fang)</li> <li>-Efak (Ntumu)</li> <li>-Embon( Ewondo)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>YEVOL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Esamwin( Ntumu)</li> <li>-Esom( Ewondo)</li> <li>-Nkojoe (Fang)</li> <li>-Nkojoe (Ntumu)</li> <li>-Esamale (Bulu)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>YEMEYEMA'A</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esakoe ( Fan)</li> <li>-Sambi Ngumba</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>YEZUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Banzul (Bajue)</li> <li>-Mimboman (Ntumu)</li> <li>-Yesok( Bulu)</li> <li>- Yemset (Bulu)</li> </ul>

	<b>-Yeduk (Bulu)</b> <b>-Yebot (Bulu)</b> <b>- Esasum (Ntumu)</b>
<b>YEMVEN</b>	<b>-Esazoe (Bulu)</b> <b>-Yekoe (Bulu)</b> <b>-Yewok( Bulu)</b> <b>-Esakunan (Mvae)</b> <b>-Esandon (Ntumu)</b> <b>-Emveen (Ewondo)</b> <b>-Bampel (Ewondo )</b>
<b>ZAMAN</b>	<b>-Esasun (Ntumu)</b> <b>-Yesok( Bulu)</b> <b>-Yesum (Bulu)</b>
<b>YEGAP</b>	<b>-Engap (Eton)</b>
<b>YEMBON</b>	<b>-Obuk (Fan)</b> <b>-Binganbo (Ngumba)</b> <b>-Esen( Ntumu)</b> <b>-Bankinkoo (Bajule)</b> <b>Nyambon (Bassa)</b>

Source : Claude–Emmanuel Abolo Biwole, Monographie sur leurs sources généalogiques et leurs origines claniques,ed ASPAC-OJAMBOA'A,Ndjana,1998.

Nous pouvons comprendre dès lors que la pratique de l'exogamie est un paramètre sacré ,ainsi pas de mariage entre les personnes qui ont des liens de parenté chez les Bulu .Cependant, les liens de parenté ne se limitent pas uniquement au niveau des membres d'un même clan ou même tribu, même ethnie, celle-ci peut provenir des origines très lointaines ,transcendant le facteur linguistiques , l'éloignement de certains clans, tribus, ethnies par rapport aux autres, ;et fait prévaloir ,l'option d'une souche originaire commune ou de l'unicité originaire des clans, tribus et ethnies. Nous avons de ce fait relevé que :

les Bassa Ndog Bea,Ndog Bayeg,Ndog Kombe sont parentés aux Ndong qui sont les Bulu du Sud,aux Ndong Ewondo aux Ndong Eton aux Ndong Mvele, ,aux Ndong Ntumu,aux Ndonge de la Sanaga ,aux Biwandi chez les Ngumba

Les Manguissa, et les Bajue, sont parentés aux Yesum, Yebot Yeduk, Yesok chez les Bulu, aux Minboman et Esazul chez les Ntumu

Les Bigambo chez les Ngumba sont parentés aux Obuk chez les Fang., Binganbo chez les Ngumba, aux Esen chez Ntumu et aux Bankinkoo chez les Bajué.

Les Zaman sont parentés aux Esasun chez les Mtumu, aux Yesok, Yezum chez les Boulu.



Les Esel sont parentés aux Esele chez les Yambassa,aux Ezakpora et Esangbwa chez les Ntumu,aux Mveme,Esansia ,Ebiwum chez les Fang,aux Ndog Send chez les Bassa,aux Esele chez les Eton,aux Esel chez les Mbida Bani,et aux Babien chez les Bajue.

- **Le Village**

**a) L'organisation sociale des bulu pendant la période précoloniale**

- **Le Village**

Le village chez les Bulu était formé de plusieurs hameaux, sous l'autorité des chefs de famille. Il n'existait pas de fortes agglomérations. On y retrouvait quelques familles dans les huttes séparées par des autres par des pistes. Car les populations changeaient fréquemment de site. Dans les environs d'Ebolowa, les villages (*Djal* : pluriel *Mal*), se suivaient sur des kilomètres, la piste devient une rue large par place de 30 à 40 mètres que borde de chaque côté une rangée de case.<sup>81</sup>

- **Construction de l'habitat**

Les premiers hommes logeaient dans les huttes, construites à l'aide des branches, des écorces et des feuilles d'arbres. Ces huttes ne protégeaient pas convenablement contre le froid, les pluies, les attaques des ennemis. Après le choix du site, la construction exigeait la coupe des poteaux males et les poteaux ordinaires à base du bois de fer (*Ewomé*(ou cola *Edulis* inattaquable par les termites. Le toit se composait des nattes de raphia (Obaé), que les hommes rassemblaient et épinglaient avec les bambous de raphia, les uns aux autres. Après ce tissage, que les raphias était fixés aux lattes et chevrons liés par des lianes dont les plus usuels étaient (Nlon, Ndin, Nkame<sup>82</sup>.

---

<sup>81</sup>. M .Bertaut, *Le droit coutumier des Bulu, Monographie d'une tribu du Sud- Cameroun*, Paris, Domat-Montchrétien, 1935, P . 108.

<sup>82</sup>. Entretien avec Mendome Nton Nadége, 86 ans, ancienne de l'église, Ebolowa, le 08 mai 2019.

**Photo N°2: La case chez bulu anciens, pendant la période précoloniale**



Sources : Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

**Photo N°3: La case chez bulu anciens, pendant la période précoloniale**



Source : Photo extrait dans le Roman Nnaga Ko par Jean Luis Njemba Medou.

Les murs étaient constitués d'écorces d'arbres : *Ayos* (*Tripochitons clerosylon* ou *Nfol* (*enantiacoloranta*) qu'on séchait au soleil avant de les plaquer sur les poteaux avec des lianes et les aiguilles de raphia. Les parois des murs étaient toujours décorées par des figures de varans, des lézards, et de cranes d'ennemis<sup>83</sup>, pour symboliser la puissance ou encore la place dominante du maître de la maison.

L'immobilier était composé uniquement des lits en bambou de raphia ou de palmier, *Enonminen*, entre chaque lit, sur le sol de terre bien battue, un feu était activé jour et nuit par les garçons ou les esclaves<sup>84</sup>. L'habitat ancien comprenait plusieurs portes, trois ou cinq permettant au maître de la maison de s'échapper en cas d'attaque inopinée par l'ennemi, mais dépourvu de fenêtre ni de chambre.

Contrairement à l'*Aba* plus modeste, la cuisine était tout autant bien ordonnée et les cuisines actuelles en ont peu conservé cette organisation. Cependant, la cuisine à l'*Aba*, hall d'un seul tenant, la cuisine était subdivisée et comprenait une seule chambre à coucher réservée uniquement à la rencontre du maître et sa femme.

Dans la maison de la femme, on y retrouvait le matériel nécessaire soigneusement rangé et propre, malgré la fumée émanant du foyer qui se composait de trois grosses pierres sur lesquelles on posait les marmites au dessus du feu était suspend la grande étaie grenier *Akan* fabriqué en tige de raphia en tige de raphia servant de fumoir et séchoir pour les arachides et le maïs. Par dessous lui, une était petite prévu pour le fumage du poisson et de la viande. A l'entrée de la cuisine, les marmites, les poteries, lesalebasses, les assiettes et les cuillères en bois étaient rangées en lignes. De l'autre côté du mur se trouvait une autre étagère rangée de corbeilles, des spatules servant à éplucher le plantain et la banane. De l'autre coin, se trouvait plusieurs outils agricoles : houe (*Ebak*) lamachette (*Fa*), sur le mur, on observait le grand filet de pêche (*Tane*.)

Au-delà des bananiers plantés derrière les cases, on y retrouvait un ou plusieurs lieux d'aisance *Edouk* qui était une fosse fermée avec de la terre, protégé de la pluie par un toit, aux abords soigneusement entretenus, ou étaient déposées des feuilles *Okon* et les épis de maïs *Nkelfon déposés par les femmes*.

---

<sup>83</sup>Philippe.Laburthe Tolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, pp 268.

<sup>84</sup>. Entretiens avec Simon Mvome Zeh, 70 ans, maître retraité, Sangmélina, le 26 décembre 2019.

### - La religion

Les Bulu ont développé bien des siècles avant l'intrusion coloniale des cosmogonies qui n'avaient rien à envier à celles venues du Moyen-Orient. Il s'agissait d'une religiosité en parfaite harmonie avec leur histoire, les épreuves traversées durant l'interminable processus migratoire dont le point de départ était la Vallée des rois dans le bassin du Nil.

Leur religion était monothéiste, centrée sur le créateur de toutes choses (*Mebe'e*), le premier Homme (*Zambe*), le pêché suprême (*Nsem*), et le sanctuaire immortel (*Nlam Bekôn*)<sup>85</sup>. C'est l'abbé Jean-Pierre Ombolo qui bien illustré la conception du monde dans l'ancienne société *ekang* en écrivant :

Ce que Mebe'e, après son travail de création, avait soumis tous les animaux au premier couple pour qu'ils travaillent pour ce dernier. L'univers connaissait alors une harmonie totale et l'homme vivait dans la fidélité. Mais Zambe, le premier homme, troubla cette harmonie primordiale en forniquant avec sa sœur. C'est cet inceste, ce *Nsem* originel qui amena Mebe'e à s'éloigner de Zambe<sup>86</sup>.

Cette version sur l'origine du monde selon les cosmogonies *Ekang* est complétée par le *Mvet*, dont les épopées racontent la suite de l'évolution de l'humanité après l'éloignement de Mebe'e et sa disparition dans le firmament cosmique. Du couple coupable de *Nsem*, formé par Zambe et sa sœur, naquit deux peuples antagonistes : les géants immortels peuplant le village Engon et les nains mortels habitant le village d'Oku. Après la mort du couple incestueux, leurs âmes se replièrent dans le sanctuaire immortel, *Nlam bekôn*, où ils avaient le pouvoir d'intervenir pour changer le destin des mortels qui en avaient grandement besoin et qui sollicitaient leur aide.

Au moment du contact entre les Bulu et les Occidentaux, leur religion se manifeste à travers trois entités sociales :

- le jeune garçon, qui apprenait par cœur, au même titre que la généalogie familiale, l'histoire de la création par Mebe'e et le pêché suprême commis par Zambe ;

---

<sup>85</sup>. J.P. Ombolo, "Eléments de base pour une approche ethnologique et historique des Fang-Beti-Boulou (groupe dit pahouin)", Yaoundé, 1984, pp. 84.

<sup>86</sup>. Ibid., p. 180.

- le barde, ou le joueur du *Mvett* (*Mbôme Mvett*), qui sillonnait les contrées accompagné de ses disciples, pour donner des récitals<sup>87</sup> sans distinction de clans ou de sous-clans dans les villages disséminés dans la vaste forêt dense équatoriale<sup>88</sup> ;
- le chef de famille qui, à travers les prières les offrandes, s'adressait respectivement à Zambe et aux ancêtres repliés dans le sanctuaire immortel.

La spécificité de la religion ancestrale des Bulu se trouvait dans la relation que l'homme entretenait avec *Mebée*. Ce dernier ne faisait l'objet d'aucun culte, ni d'aucune dévotion, et encore moins d'aucune demande de la part du Bulu. Il estimait qu'il avait fait son travail en toute souveraineté et il est parti continuer son œuvre ailleurs. Par contre, C'est Zambe et les ancêtres qui étaient l'objet de prières, des exclamations, et des offrandes.

Sur le plan religieux, c'est le nom de Zambe qui était régulièrement prononcé sous forme de propos liminaires *Zambe essa'a wongan* qui, malheureusement fut mal interprété par le Dr Good lors de la traduction des évangiles en langue bulu et par la suite par les autres missionnaires traducteurs dans les autres drivés de la langue *Ekang* à l'instar de l'Ewondo<sup>89</sup>.

Cependant, les hommes pratiquaient de nombreux rites, à l'exemple du rite de *Bekungu*, le *Ngi* et le *So* chez les hommes et de *Mevungu* chez les femmes. Les bulu croyaient aux idoles de toute nature *be Ngulmelane*, les cranes des ancêtres. Les pratiques rituelles

### - Les rites

Il existait chez les Bulu, plusieurs formes de rites d'initiation et d'autres :

---

<sup>87</sup>. E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome I, Yaoundé, CEPER, 1984, p. 251.

<sup>88</sup>. Pour ce qui est du rôle du *Mbôme Mvett* dans l'ancienne société *Ekang*, lire les travaux de D. Assoumou Ndoutoume, *Du Mvett. Essai sur la dynastie Ekang Nna*, Paris, L'Harmattan, 1986 ; *Du Mvett II. Le processus de la démocratisation raconté par le diseur du Mvett*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; et de G. Biyogo, *Encyclopédie du Mvett I. Du Haut-Nil en Afrique centrale. La quête de l'éternité et la conquête du Logos solaire*, Paris, Editions du CIREF, 2002 ; *Encyclopédie du Mvett II. Du Haut-Nil en Afrique centrale. La conquête de la science et l'espérance*, Paris, Editions du CIREF, 2002 ; *Adieu à Tsira Ndong Ndoutoume. Hommage à l'inventeur de la raison graphique du Mvett*, Paris, L'Harmattan, Collection Recherche et Pédagogie, 2006.

<sup>89</sup>. Ce sont les missionnaires pallotins qui furent les premiers à se lancer dans la traduction de la bible en langue ewondo. Mais par la suite, cette opération fut arrêtée momentanément avec l'arrivée des Spiritains dont l'un des ténors, Mgr René Graffin, était l'un des farouches opposants au recours aux langues indigènes dans l'action missionnaire et évangélique et partisan de la messe en latin. Mais avec l'avènement des évêques locaux, dont le premier fut Mgr Paul Etoga, ordonné en 1956, la bible fut traduite en langue ewondo certes, mais les auteurs commirent également la même erreur que les Presbytériens américains, en élevant Zambe au rang du Dieu créateur et en ignorant totalement Mebe'e.

### - **La circoncision (*Akel*)**

Il devait normalement se pratiquer avant l'âge de la puberté entre 10 à 12 ans .Au moment de l'opération, on testait en quelque sorte l'endurance et le courage du garçon, car aucune place n'était réservée aux incirconcis dans la société bulu, et dans le cas contraire ils risquaient d'être l'objet de raillerie de la part de ses confrères. Ils se faisaient appelés par des termes comme : *Biyoo*.

### - **Le *So***

C'est un rite d'initiation qui se pratiquait à la suite de certaines fautes commises dans la vie quotidienne à :

- Révélation directe du mystère du *So* ;
- Meurtre d'un parent ;
- Injure à un quêteur solennel du *So* ;
- Inceste entre parents et enfants
- Fracture d'un enfant ;
- Fragilité de la santé des adultes.

### - **Le Rite *Mevungu***

Ce rite était conditionné par une neuvaine. Toutes les femmes désireuses d'y participer devaient s'abstenir de toute relation sexuelle .Elles avaient pour rôle d'intercéder pour attirer les bénédictions d'au-delà sur les hommes et pour y avoir des enfants. Il s'en suivait toujours des bons rendements<sup>90</sup>.

Ces femmes avaient une poudre fétiche qui était minutieusement conservée dans une boîte qui était composée à base d'un serpent, d'un mille pattes, d'un gros scorpion noir et d'une grenouille grillée, qu'elles répandaient à l'entrée du village ou au carrefour de piste. Tous les hommes qui la traversaient, emportaient la malchance du mari et leurs femmes devenaient stériles<sup>91</sup>.

---

<sup>90</sup>. Entretien avec Delacroix Mengue ,80 ans, Chef de village de Nkolandom, Ebolowa, le 06 juillet 2020.

<sup>91</sup>. M .Bertaut, Le droit coutumier des Bulu, Monographie d'une tribu du Sud- Cameroun, Paris, Domat-Montchrétien, 1935, P .104.

## - Les vecteurs de l'éducation ancestrale

L'éducation traditionnelle des Bulu était basée sur des méthodes pédagogiques orales, régissant le respect des aînés (*Mintol*), la solidarité, l'amour, la serviabilité, l'obéissance, etc. Ce système bien établi reposait sur des axes comme la parenté, les groupes d'âge, les jeux, les pratiques rituelles, les danses, les codes moraux, la division sexuelle du travail.

### - La Parenté

#### Les relations avunculaires

Les Bulu anciens étaient en majorité des hommes d'honneur, ceux-là qui avaient une haute idée des relations avunculaires et savaient honorer et entretenir une amitié.

Les liens de sang en général étaient sacrés. De ces liens de sang, les relations avunculaires occupaient une place déterminante. Le neveu maternel avait des droits et des devoirs vis-à-vis de son oncle.

Pour ce qui est des devoirs, il y a en premier lieu celui d'accueillir et de bien entretenir son oncle maternel lorsque celui-ci était de passage dans son village. La même règle était appliquée à tous ceux qui dépendaient directement de son oncle maternel, en l'occurrence les épouses et les fils et filles de celui-ci. De même, il avait l'obligation de se rendre de temps en temps dans le village de sa mère et d'assister ses oncles et grands-parents maternels, tant pendant les moments de joie (mariages, fêtes, etc.) que pendant les moments de douleurs (deuil, attaques ennemies, etc.).

Quant à ce qui concerne les droits, lorsqu'il était adolescent, il avait la primauté de la tête chaque fois qu'un animal sauvage (*Tit'afâne*) était pris aux pièges ou qu'un animal domestique (*Eyêm*) était égorgé dans le village. Toujours au niveau des droits du neveu maternel, celui-ci avait le droit à héritage, soit du vivant du frère de sa sœur, soit après sa mort.

Lors d'un séjour dans son village maternel, le frère de son père demandait à une de ses femmes, lorsqu'il en avait plusieurs, de passer les nuits avec le fils de sa sœur. A la

fin de son séjour, le neveu maternel pouvait se voir confier cette femme par son oncle maternel pour qu'il en fasse la sienne jusqu'à la fin de ses jours<sup>92</sup>.

Il existe une sorte de plaisanterie hors échelle entre le neveu et l'oncle maternel, A tout moment que le neveu se rendait dans le village maternel de sa mère ses oncles lui attribuaient tous les mauvais sobriquets à l'exemple de Mbe mot ,le vilain, Abé Mot ,le laid. Tous les plats mal cuisinés attendaient l'arrivée du Mone –kal. , les arbres fruitiers de mauvaise qualité à l'exemple de pruniers portaient les noms génériques de *Messa bone bekale*, toutes les femmes laides étaient appelées, *Binga bobé kale*, les femmes des neveux<sup>93</sup>.

Le *Mone-kale* libre d'afficher un comportement insolent et audacieux, il pouvait ainsi abattre n'importe quel troupeau de bêtes appartenant à son oncle sans risque de se confronter à des menaces.

Si le Mone- kale n'avait pas de sœur, la tradition lui octroyait le droit de s'adresser à ses oncles maternel de lui doter une femme.

Par ailleurs, si l'oncle décède, le Mone-kale a le droit de s'adresser à, tout le monde dans le clan de sa mère pour savoir l'origine du crépas de ce dernier.

De même, lors de la liquidation du patrimoine après le décès de l'oncle maternel, le neveu maternel était en bonne position pour avoir sa part d'héritage. Dans la grande majorité des cas, il s'agissait entre autres de l'unes des femmes laissées par le défunt<sup>94</sup>. Cette femme, une fois désignée, repartait avec son nouveau mari dans son village. Elle était très choyée car, le neveu voyait en elle le prolongement outre-tombe de l'affection que lui portait le frère de sa mère<sup>95</sup>.

## - Les jeux

Dans la société traditionnelle bulu, les jeux occupaient une place fondamentale dans le processus de l'éducation, on y distinguait des jeux comme le *Messin* ou lutte, le

<sup>92</sup>. Entretien avec, le regretté Pierre Mfoulou Akoutou, 86 ans, ancien chef de village, Nkolovone, le 12 mai 2013.

<sup>93</sup>. Entretien avec Aristide Assako Ella ,50 ans, Cadre à l'Université de Soa ,Yaoundé ,le 18 avril 20219.

<sup>94</sup>. Chez les Bulu anciens, le *Mone-kâl* et le *Nyâ- dômo* étaient tellement liés par des rapports affectifs que le second, de son vivant, l'autorisait à passer les nuits avec une de ses femmes lorsqu'il était de passage dans son village maternel et donnait des consignes à ses frères qu'après sa mort, cette femme devait revenir à ce neveu maternel.

<sup>95</sup>. Lorsqu'un neveu héritait d'une femme de son oncle maternel défunt, celle-ci était appelée *MingayaNgun*



jeu d'énigme, le *Djek*. Mais avec l'avènement de l'école occidentale au Cameroun, ces jeux sont rapidement tombés en désuétude, on peut encore les retrouver dans quelques rares zones enclavées.

#### - **Le jeu d'énigme**

Le jeu d'énigme se pratiquait généralement le soir après le dîner, hommes femmes et enfants, tous de sexes confondus se réunissaient autour du feu du bois ou au clair de lune pour une détente et divertissement peu avant le sommeil. Ce jeu avait pour rôle d'accroître chez les jeunes gens, l'intelligence, la compréhension facile de certaines réalités dans la vie quotidienne. Le principe consistait à ce que les joueurs dévoilent le point caché du problème, et décèlent l'énigme, bref il mettait en jeu l'imagination et la mémorisation de certaines réponses, il était à cet effet fondamental de retenir par cœur les différentes réponses du jeu et peu à peu les joueurs finissaient par découvrir la réalité. Il était basé sur les performances du meneur et l'auditoire, le meneur lance un mot et stéréotypé :

- *Afi'in* (qui signifie écoute et l'auditoire répond par un autre terme stéréotypé) ;
- *Andjek* (qui signifie raconte ensuite, le meneur propose son énigme).

Exemple : A to von wua a kele minlomane (assis sur place, il exécute des commissions au loin).

#### - **Le *Ndjek***

Quant à lui, était le jeu le plus préparé par les jeunes avant l'arrivée des Blancs. Le Mécanisme du *Ndjek* était simple, il s'agissait pour chacun des joueurs placés dans une certaine distance de toucher avec sa sagaie en bois, une balle, fruit de l'arbre *Ndjek* qu'ils faisaient rouler à terre<sup>96</sup>.

L'objectif de ces jeux était de préparer les jeunes à la chasse à la sagaie et à la chasse à la courre avec des chiens.

---

<sup>96</sup>. Entretien avec Paul Afane Akoutou, 70 ans, Agriculteur, Ebolowa, le 12 mai 2019.

### - Le *Messin* ou jeu de lutte

Le *Messin* dérive du mot *Sin* signifie lutte corps à corps est pratiquée par deux sexes, c'est un sport qui commence pendant la saison sèche dite *Eseb*, ainsi il fallait, très tôt être initié pour maîtriser les meilleurs techniques, son organisation impliquait deux clans en défis, par Exemple les *Ndong* de Nkolandom pouvaient inviter les *Yemisse* de Nkoévone pour les affronter à domicile.

Dans un commun accord, les deux camps choisissaient un arbitre avait pour rôle de faire respecter les règles du jeu et déclarer le vainqueur, suite à la chute de l'adversaire, s'il tombe dos contre sol (*kayala*) ou omoplate contre terre (*koko'o*).

Ce jeu avait un contenu didactique et éthique fondamental de par la rudesse des conditions de sa pratique, il était question de se battre sur un sol rugueux vêtu d'un seul cache sexe ; ce qui exigeait des performances physiques et intellectuelles. Cependant cette lutte bâtissait l'esprit de compétition et d'endurance qui assurait la personnalité de l'individu dans l'effort<sup>97</sup>.

### - Les *Minkana* ou fables ou contes

#### o Les *Minkana*

Les contes étaient généralement narrées au claire de lune ou au coin du feu, après une journée fastidieuse de chasse, des travaux champêtres, de cuisson et de tâches de toute nature .Il s'agissait des épopées, des légendes ,des proverbes.

Les vieillards, par le truchement des *Minkana* transmettaient la sagesse aux jeunes gens. Ainsi, les leçons de morale, de sagesse, étaient tirées des histoires des oiseaux, des animaux et des hommes. Chacune des leçons octroyait à ces jeunes gens une connaissance approfondie de la culture ancestrale et une éthique sociale fondamentale.

Tous les soirs, les jeunes se réunissaient dans l'*Aba*<sup>98</sup>, pour apprendre les caractéristiques de certaines bêtes comme suit :

- *Kulu*, la tortue, incarnation de l'intelligence et la sagesse ;

-*Zeh*, la panthère, bête et brutale;

<sup>97</sup>. Entretien avec J. Amou'ou ,84 ans, ancien moniteur, Ma'amezam, le 20 décembre 2020

<sup>98</sup>. *Aba* : corps de garde ou case commune ou les hommes adultes et les jeunes se retrouvaient manger ensemble, causer et régler certains palabres. C'est dans ce lieu que les jeunes acquéraient la sagesse.

- *Kos* le perroquet, doué de l'intelligence.

### - Les danses

Chez les Bulu anciens, on distinguait deux types de danse à savoir .Les danses initiatiques et les danses populaires.

Parmi les danses initiatiques, se retrouvaient *l'Abakuya*, *l'Olantya'a*, *l'Osila* exécutées par les hommes et le *Bibom* exécuté par une femme.

Il est difficile de déterminer aujourd'hui les critères de sélection qui permettaient à l'époque coloniale d'accéder à l'initiation, certains de nos informateurs disaient sans hésitation qu'il fallait être bon danseur et avoir *l'Evu* c'est-à-dire avoir été préparé dès la naissance à percevoir certains aspects du monde invisible (monde informel). Les accoutrements, les chants, les mouvements et parfois les instruments variaient d'une danse à une autre, mais le danseur portait toujours une espèce de disque parabolique, appelé *Enguep*, que les mouvements de son corps faisaient tourner. Il ne pénétrait dans l'arène de danse qu'après une série de chants entonnés par les chœurs formés à cet effet.

#### - *L'Olantja*

Cette danse n'était pas très différente de *l'Abakuya*, sauf qu'elle concernait beaucoup plus les jeunes et le danseur ne portait pas *l'Enguep*. Avec le temps, ces deux danses ont fini par se confondre.

#### - *L'Osila*

C'était une danse beaucoup plus complexe. Le danseur portait sur sa tête une sorte de chapeau où étaient plantées de longues plumes. Au niveau des coudes, des hanches et des genoux étaient attachées des guirlandes. Le plus difficile se trouvait au niveau des mouvements à exécuter avec habileté et souplesse.

#### - *Le Bibom*

Pour y danser, La danseuse avait le corps couvert de feuilles. Contrairement à *l'Abakuya* et à *l'Olantja'a*, les danseurs de *l'Osila* et du *Bibom* se caractérisaient par une forte résistance. Il est tout à fait plausible qu'ils ingurgitaient avant d'entrer en scène un breuvage, sorte de drogue, dont le but était de les mettre à l'abri de la fatigue jusqu'à la fin du spectacle.

Quant aux danses populaires, les unes avaient une origine étrangère, mais largement influencées par les apports locaux, d'autres étaient des danses traditionnelles dont l'originalité s'amenuisait à cause des influences étrangères.

Le *Mendjan* se trouvait dans cette dernière catégorie. Il y avait des orchestres dans les villages et à chaque fois dans les grandes cérémonies ceux-ci animaient les assises. Quant aux autres danses populaires, leur origine était incontestablement étrangère. C'est le cas du Bol actuellement la danse la plus populaire chez les Bulu.

- *Le Bol*

Le *Bol* n'est qu'une adaptation de cette danse occidentale par les Fang de ce territoire frontalier situé de l'autre côté du Ntem. Aux sons de l'accordéon, ils ont ajouté ceux du tambour, des bouteilles vides, et des chants locaux. C'est au début des années trente que le Bol a traversé le Ntem. D'abord limité aux zones frontalières, il s'est répandu dans toute la zone fang et boulu avant de s'étendre chez les Béti du Nyong et Sanaga. C'est dans les années quarante qu'il s'est affirmé comme une danse populaire, suite au retour massif dans leurs villages des exilés qui avaient fui le territoire pour échapper aux travaux forcés et l'indigénat, caractéristiques de l'administration française entre deux guerres.

- *l'Asiko.*

C'était une danse populaire son origine est liée à l'introduction de la guitare dans le Sud Cameroun et à l'influence des rythmes venus de l'extérieur. C'est le cas du *Pachanga*, du *Tcha-tcha-tcha* et du *Meringue*. Le *Bol* et *l'Asiko* ont connu dans les années cinquante un grand succès à tel point que dès le début des années soixante, certains ont commencé à graver leurs chansons sur microsillon. C'est le cas par exemple de l'"oncle" Jacob ;

Medjo me NSOM de Mvangan (subdivision d'Ebolowa) et de l'accordéoniste Philémon OTJA' A BIBE de Mintom (subdivision de Djoum), sans évidemment oublier le célèbre orchestre "Richard Band de Zoétéle" spécialisé dans le Mendjan.

Comme autre dimension culturelle et éducative, les danses représentaient une forme de tradition orale importante pour les africains. La musique reflétait en général, la nature que lui conférait les chants d'animaux, les oiseaux et les proverbes .On les

instruments à corde : le *mvét*, sorte de harpe traditionnelle, le tam-tam, le tambour, le xylophone (Méndjan), les castagnettes ou *Nyas* et les instruments à vent ou *Nlak*.

***L'Ozila*** les danses initiatiques et les danses populaires.

Parmi les danses initiatiques, se retrouvaient *l'Abakuya*, *l'Olantya'a*, *l'Osila* exécutées par les hommes et le *Bibom* exécuté par une femme. Il est difficile de déterminer aujourd'hui les critères de sélection qui permettaient à l'époque coloniale d'accéder à l'initiation, certains de nos informateurs disaient sans hésitation qu'il fallait être bon danseur et avoir *l'Evu* c'est-à-dire avoir été préparé dès la naissance à percevoir certains aspects du monde invisible (monde informel). Les accoutrements, les chants, les mouvements et parfois les instruments variaient d'une danse à une autre, mais le danseur portait toujours une espèce de disque parabolique, appelé *Enguep*, que les mouvements de son corps faisaient tourner. Il ne pénétrait dans l'arène de danse qu'après une série de chants entonnés par les femmes.

- ***Abok bekone***

C'est une danse animée par des chants, tambours, tam-tam et les cymbales, C'est une danse mixte qui était pratiquée par les garçons et les filles, Les danseurs formaient généralement deux rangs, celui des filles devant et celui des garçons derrière tout le corps était tacheté de kaolin Le maître danseur se tenait devant en donnant le rythme des mouvements d'ensemble. Tout les danseurs possédaient préalablement une petite baquette d'environ un mètre pour effectuer les mouvements d'ensemble en fonction des commandes de leur maître. Toutes les femmes sont vêtues des *Ebui* fabriqués à l'aide des fibres de raphia ou de feuilles de bananiers très bien attachés au dessus des reins, et décorés par des coquilles d'escargot. Elles embellissaient leurs genoux, avec des graines séchés et dures qui jouaient le rôle de castagnette (*Yas*). Quant aux hommes, ils revêtaient l'*Obom* ou cache sexe. Les Bulu, pendant la période précoloniale donnaient un intérêt indéniable aux fantômes. Après le crépuscule, le corps est périssable, mais l'âme ou l'esprit *Nsisim* qui reste, il est immortel, ainsi, cet esprit devient *Kon*, et vie dans un autre monde appelé *Mlam Bekon*. La croyance des bulu est que les fantômes détiennent des forces surnaturelles susceptibles de s'occuper de leurs proches vivants<sup>99</sup> C'est pour cette raison que les Bulu anciens faisaient toujours appel aux morts lorsqu'un membre

<sup>99</sup> Entretien avec Simon Mvome, 74 ans, Greffier retraite, Yaoundé, 24 septembre 2021

de la famille était gravement malade, lorsque les récoltes étaient dévastées par des bêtes féroces ou quand elles furent mauvaises. *L'Abok Bekon* était donc une danse qui permettait aux bulu, de penser aux morts de chanter et danser pour eux et surtout pour leurs exposer leurs doléances.

#### - *L'Eyengue*

Danse, animée par un chef ou Kaféle qui cordonne et donne des pas de danses, qui sont repris par des danseurs placés à rond au rythme du tam-tam et tambours. Les femmes très bien habillées avec des *Ebui* fabriqués par les filles de raphias fraîches, apprêtaient également un bâton qui était attaché par les tiges des *Ebui* des courtes tailles sur les deux extrémités, dansaient en soulevant et en rabaissant de temps cet instrument. Cette danse était très douce et responsable ce qui a fini par donner son, nom à la danse des chrétiens pendant la période coloniale à savoir *Eyengue be Buni* (danse des chrétiens).

#### - **La division sexuelle du travail**

La division sexuelle du travail représentait une meilleure forme d'éducation traditionnelle, car elle façonnait et orientait les enfants sur les tâches qu'ils étaient appelés à accomplir durant toute leur vie. Très tôt, l'enfant aidait ses parents dans la case et dans les plantations et *Mona minga ba nyia, mona fem ba esa* (la fille avec sa mère et le garçon avec son père), cette éducation reposait sur l'Exemple, il était question de copier ses parents, l'adage qui affirme que « tel père tel fils » en est une bonne illustration à propos.

Très tôt, la fille de 3 à 4 ans suivait déjà sa mère, son éducation reposait essentiellement sur la maternité et la vie efficiente en ménage. En ce qui concerne la maternité, on attend de la fille donneuse d'enfant pour pérenniser le clan de son mari. En dehors de cette mission, la fille était également porteuse d'une réputation, celle des origines appelés *Dzan*, la réputation de sa mère. Chaque fois qu'elle ne s'en sortait pas au champ ou à la cuisine, le tort était directement imputé à sa mère en des termes comme « *Ngon é di nyon ayée nda be nyia*<sup>100</sup> » C'est-à-dire que la jeune fille n'a reçu aucune éducation dans la maison de sa mère. Ainsi, la jeune fille devait hériter de sa

---

<sup>100</sup>. Entretien avec Juliéne Assako Ella, 50 ans, Cadre à l'université de Yaoundé I, Yaoundé le 22 mai 2020.

mère, les meilleurs techniques pour assurer l'épanouissement de son ménage à tous les niveaux. C'est pour quoi des l'âge de 5ans, elle accompagnait sa mère au champ pour apprendre à semer les arachides, le manioc, le maïs, des ignames et du retour au village, elle transportait du bois pour amorcer la cuisine.

#### - **L'art culinaire et boisson et tabac**

Les menus étaient extrêmement variés, il était donc fondamental que les filles apprennent la préparation auprès de leurs mères avant le départ pour le mariage. Le repas chez les Bulu était composé de deux éléments :les aliments de base, constitués de tubercules bananes, plantains (*Ekone*), maniocs (*Mbong*), ignames (*Andia*), le macabo (*Ecabé*), *l'Ebolobo*, trempés au marigot pendant trois à quatre jours pour perdre son taux d'acidité, ensuite pilés et enroulés dans les feuilles de *Den*, après sa préparation on appel Ebobolo.

Quant au met d'assaisonnement: *Nnam*, le *Nnam* n'était pas une simple sauce, c'était met varié, préparé soit avec des légumes, soit des champignons, soit d'arachides, *Nnam owondo*, soit de viande ou de poisson, soit de graine de courge fourré de viande ou de poisson *Nnam Ngon*, ou alors en forme de sauce préparée dans les marmites en argiles appelée *Mfian Ngon*.

L'on consommait également beaucoup de viande, gibiers animaux domestiques et divers serpents, *l'ekomba ou Ebafone*, *gateau* préparé à base de maïs et d'arachide, ou alors *l'Engomo*, *gateau* préparé à base de manioc râpé, le *mendjana* composé de morceau de macabo, de plantain ou d'igname avec le poisson séché (*bifaca*), des crevettes séchées (*Mingos*), le *Mfian Esuk* préparé à base de noix de palme mélange des crevettes ou crabes.

Les Bulu mangeaient aussi les chenilles de plusieurs variétés *Mimbing*, *Minyos*, *bikoye*, *Minyos*, *Minsé*, *Minso*, *Obiba*, *be Ngombo*, *Engamba*, *Bikoa*.

Ces chenilles portent les noms des arbres sur lesquels ils se nourrissent. Chaque année, elles viennent en milliers et inondent les arbres de la forêt pendant au moins trois mois. Nous avons répertorié quelques noms des arbres qu'elles consomment :

**Tableau N°9** : les chenilles et les arbres sur lesquels elles s'abritent

ARBRES	CHENILLES
Nlon	Elon
Minbin	Abin
Minyos	Ayos
Minsé	Asé
Minsop	Esop
Ngombo	Abin
Obon	Evé'é
Zesen	Asen
Zekekikom	Akom
Engamba	Ajon
Bkoa	Etom
Ejo'otoloto	Etolo

Source : Tableau élaboré à partir de nos entretiens avec Ella Ndongo Francois.

Les Bulu consomment également beaucoup de légume en l'occurrence des *Belombo* (les jeunes feuilles de macabo) qui pouvaient être mélangés avec le *Ndo'o* ou manguiers d'Afrique, ou encore les arachides grignés, *Zom* et le *Folon*, le *Bitetam* ou gombo (*hibiscus esculentus*), l'*Esang* (variété d'oseille de Guinée) *Elok- Soup* (épinard), le *kpwem* (feuilles de manioc).

*Les huiles utilisées étaient :*

- les huiles de palmes (*Mbone Mewou*) ;
- l'huile de *Ngale*, obtenue à partir du fruit de *Ngale* ;
- l'huile d'*Adjap* ou l'huile de carité.

Les condiments et les herbes aromatiques étaient aussi utilisées, les plus répandues sont : le *basilic*, l'*Ossim*, le *Mesep* ou mante gabonaise, le piment *Ndondo* et du sel *Nku* qui était recueillie à partir d'une herbe appelée *ELok Nku* ou *Mbon A kpwae* recueillie dans les marais ou les rivières<sup>101</sup>, le sel pouvait encore provenir des cendres des plantes comme : *Mekua* et *Mengung*. En outre, l'odeur de la fumée provenant du feu de bois octroyait un goût spécifique aux différents mets ou *Zame*.<sup>102</sup>

<sup>101</sup> Entretien avec Angonomane Mélanie 48 ans, Diacre à l'EPC, Ebolowa, le 16 avril 2019.

<sup>102</sup> Entretien avec la regrettée Madeleine Foumane, 80 ans Diacre à l'E.P.C.O, Ebolowa, le 10 juin 2009.



Les menus étaient extrêmement variés, il était donc fondamental que les filles apprennent la préparation auprès de leurs mères avant le départ pour le mariage. Car les anciens Bulu étaient très attachés à leurs mets, alors, leurs femmes devaient être des très bonnes cuisinières.

Y faisant suite, l'éducation fonctionnelle de la fille bulu devait être bien soignée et rigoureuse que celle du garçon.

L'éducation de la jeune fille exigeait également que celle-ci soit propre, belle, toujours bien vêtue pour plaire à son mari.

L'eau de source était la seule boisson utilisée lors des repas <sup>103</sup>. Les autres boissons comme le vin de palme ou de raphia et alcool étaient liés à la fête, ou à l'échange des paroles avec les visiteurs ou les étrangers lors des dots ou des palabres. Dès l'arrivée des occidentaux,

Cependant, le tabagisme était répandu partout avant l'arrivée des Européens. Certes les femmes ne fumaient pas ; seules quelques grands-mères, fumaient la pipe, les hommes étaient des priseurs passionnés, certains ne pouvaient même pas aller au champ sans tabac chacun consommait sa propre production qui poussait devant l'*Abas*, ce tabac ne coûtait pas chère, il était constamment consommé pour apporter Bonheur dans les familles, car la fumée à l'intérieur des cases servait d'insecticide.

#### - Vestimentaire

Autrefois, les hommes ne s'habillaient pas, ils marchaient nus jusqu'à l'âge de la puberté, C'est à l'âge de 12 ans que les Hommes s'habillaient en *Obom*, fibre d'écorce battue composée d'une simple bande entre les hanches. L'*Obom* était obtenu à partir d'un arbre appelé *Andom* qu'on retrouve très facilement dans les forêts du Sud – Cameroun Forestier. L'écorce était extraite à une épaisseur de 1 à 2 millimètre, ensuite, on l'étalait au soleil pour la ramollir et battait à l'aide d'un gros bâton pour qu'elle devienne lisse.

---

<sup>103</sup>P.LaburtheTolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, P. 268.

Les Hommes se faisaient oindre le corps avec la poudre de Padouk<sup>104</sup> mélangée à l'huile de palme. Lorsqu'un Homme était habillé en *Obom*, il brillait par son élégance et sa sagesse.<sup>105</sup>

La nudité n'était pas une chose étrange ou de séduction pour personne, ni les vieillards ni les femmes, ni les enfants, car le costume des Bulu ancien était très simple, constitué des caches –sexes, des feuilles de bananes, des *Obom*, de l'*Ebui*. Les femmes revêtaient les feuilles et les touffes de banane fraîches lorsqu'elles partaient au champ, le soir elles portaient l'*Ebui*, grosse touffe formée de feuilles. Dès l'âge de 5 ans, les filles apprenaient déjà à se vêtir en *Ebui*, attaché uniquement par derrière, jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans, moment auquel elles avaient des poils et des seins, le cache sexe substituait l'*Ebui*, elles posaient sur la poitrine et sur les hanches. Elles s'habillaient également en peau de bête ou *Ekob*. Les femmes se coiffaient le *Nkolmintok*, l'*Ekongo* sous forme de petites cornes, tressés avec des cordes, le *Menbé* ou nattes ou alors laissaient les cheveux au vent. Et se oignaient avec le *Mbone Minban* ou l'huile de palmiste Elles portaient également des perles, des anneaux en cuivre au cou et des bracelets plats en cuivre au bras<sup>106</sup>.

Le garçon, *Mona fame*, c'est-à-dire littérairement, enfant de sexe masculin, à l'âge 16 à 25 ans, il devenait excellent travailleur ayant hérité des brillantes techniques du père dans le domaine de la chasse collective accompagnés des chiens ou *Embass*, la chasse aux pièges *Envagen* ou à la chasse au rats, à attraper des oiseaux. Le jeune apprenait également la pêche à la ligne, ou à la pêche aux crabes (*Olam kata'a*<sup>107</sup>).

Le soir après une journée de dur labeur dans les plantations, le jeune clôturait sa journée par la cueillette du vin de palme ou du vin de raphia.

Ainsi chaque garçon devait se conformer et respecter ses valeurs qui lui conféraient une responsabilité à titre personnelle. Car dans la société bulu ancienne, un homme qui n'avait ni plantation, ni femme, ni case n'obtenait aucune considération au sein du groupe, c'est un homme déchu de sa dignité d'homme, appelé *Natin* ou *Naté*, c'est-à-dire un vaut rien.

<sup>104</sup>. Padouk (poudre rouge, Ba'a melanger avec l'huile elle sert à enduire le corps pour ce faire beau).

<sup>105</sup>. Entretien avec De la croix Mba Minko, chef de village à Nkolandom, Nkolandom, le 12 mai 2021.

<sup>106</sup>. Entretien avec Minty'a Pauline, 79 ans, Ménagère, Ebolowa, le 08 avril 2018.

<sup>107</sup>. Entretien avec Roland Ossu'ubita', Planteur, 65ans, Ebolowa, le 15 mai 2020

- **L'Ekang** (code moral de société Bulu)

Les bulu anciens ont instauré plusieurs méthodes de pédagogie pour l'acquisition des connaissances fondamentales et la formation progressive des enfants, partir des codes, des idées, des images.

Le code moral bulu était constitué de neuf interdits que chaque enfant devait réciter à cœur et appliquer constamment sous peine de certaines sanctions. C'est durant le rite So que les jeunes apprenaient les lois ou les neufs piliers du code moral par cœur : Zambe a nga ka'a mimbée ébu'u, mot a dan mwendé dja y'été a sem (Dieu a noué neuf fardeaux qui conque néglige un seul a commis un péché). Ces neuf piliers du code moral bulu sont :

1. Tu ne tueras point ;
2. Tu ne céderas point à la jalousie ;
3. Tu ne voleras point le bien de ton frère ou celui de ton voisin ;
4. Tu ne rendras point de faux témoignage contre ton frère ;
5. Tu ne mentiras point et tu ne seras pas un homme sans parole ;
6. Tu ne commettras point d'inceste ;
7. Tu n'arracheras point un bien qui ne t'appartienne pas ;
8. Si en cours de route tu trouves un objet marqué du signe Zambe tu ne t'approprieras point, car c'est un objet sacré, il faut le restituer à son propriétaire ;
9. Si un profane te demande les secrets du rite So, tu ne diras point, car c'est un crime<sup>108</sup>.

L'éducation bantou selon Balla Ndongu, était fondée sur les rapports entre individus, et visait à inculquer aux enfants des valeurs comme, respecter et obéir ses parents, et les aînés, savoir se tenir en public<sup>109</sup>.

Dans la société traditionnelle Beti- Bulu –Fang, l'enfant était un modèle en fonction des conseils et du savoir faire que les parents leur inculquaient.

En retour les jeunes recevaient les bénédictions des ancêtres en fonction de leurs conduites. Car il était incommode de passer une journée sans recevoir de la bouche d'un aîné ou d'un vieillard un « merci » qui était généralement dit après un service

<sup>108</sup> .Entretien avec Jeannette, Mballa Ndongu, 57 ans, Ménagère, Ebolowa, le 15 mai 2019.

<sup>109</sup> .R.Mballa AWona « Origine et Éducation Sociale » P.179.

rendu, il fallait ainsi, soit puiser de l'eau au marigot, soit apporter un met à l'exemple du *Nkonda* ou du *djom* mintotom (paquet de poisson filiforme à la bouche étroite)<sup>110</sup>.

#### - Les interdits (bitji) et les presages

Les interdits avaient une place importante dans l'éducation ancestrale, car ils permettaient de donner une conduite aux jeunes et servaient de guide. Ainsi, la vie des bulu était basée sur des prérogatives qui servaient de barrière aux pulsions dangereuses, tout en préservant la personnalité.

Les Bulu anciens étaient très regardants et attachés aux principes des interdits émanant sur- moi. Car le non respect aux interdits pouvait mettre toute le clan en péril ou engendrer des calamités. Selon Maurice Bertaut, l'ensemble des interdictions a formé pendant des siècles, la base de la morale grossière des noirs<sup>111</sup>.

Les bulu gardaient en tête et respectaient à la loupe ces Interdictions, de générations en générations, certaines sont restées sauvegardées à jamais. C'est le cas de :

- l'exogamie, chez les Bulu, il est interdit d'entretenir les rapports sexuels entre parents, frères et sœurs, membres du clan.

- Interdiction de voir la nudité de ses grands- parents des ses parents à dessein ou d'une manière involontaire. Au échéant, les enfants sont passibles de malédiction (Bidime) ou encore d'une male chance.

- L'interdiction d'entretenir les rapports sexuels avec un aman ou son mari en période de menstrues.

- l'interdiction aux femmes de pratiquer les rapports sexuels lorsqu'elles allaitent, il fallait attendre le plus longtemps possible au moins 2 ans, pour que cette femme se livre encore à son mari. Dans le cas contraire, l'enfant tombait malade et pouvait passer de la vie à trépas. Dans ce cas la femme était incriminée par son mari et ses parents d'avoir un amant<sup>112</sup>.

- interdiction de manger la vipère, chez les Bulu anciens il était interdit de manger la vipère et les intestins des bêtes, c'était le domaine réservé des ancêtres.

<sup>110</sup>. Entretien avec Roland Zeh ,50 ans, Planteur, Sangmelima, le 08 juin 2020 .

<sup>111</sup>. M .Bertaut, Le droit coutumier des Bulu, Monographie d'une tribu du Sud- Cameroun, Paris, Domat-Montchrétien, 1935, P 61.

<sup>112</sup> .Entretien avec Foumane Madeleine, 78 ans ,ancienne de l'église ,Ebolowa ,le 09 mai 2029 .

Très tôt, Les jeunes Bulu étaient très tôt initiés par leurs parents, et grands-parents pour conjecturer certains événements qui devaient se concrétiser dans l'avenir. Cette éducation qui était basée sur des signes malheureux ou heureux, des vraisemblables des présomptions, des analogies et était très fondamentale chez les anciens bulu, car elles permettaient de prévoir certains réalité et de prévenir les populations sur certains événements futurs qui pouvaient mettre tout le village en péril.

- **Présage de mort (*Mvendé* ou *Mvené*)**

Les vieillards pouvaient à partir d'un cris de bête déceler une réalité, par Exemples lorsque les gorilles en pleine journée, l'on déduisait immédiatement qu'un proche de sa famille allait trépasser.

Les cris du *Boofio* ou de l'oiseau *angokop* ou du *hibou* et *Otane*, en pleine journée, annonçaient la mort d'un membre de la famille ou membre du clan.<sup>113</sup>

Lorsqu'on rencontrait le *loonlo* (un mille pattes de couleur rouge et très brillant, allant trop vite), la mort d'un proche était également probable.

- **La disparation d'un grand chasseur dans la brousse**

Quant un chasseur se perdait dans la brousse, dans l'impasse et l'impossibilité de retrouver la voie qui mène dans son village. Ou encore quand il rentre bredouille, ces signes ont trait à la perte d'un proche.

L'orsque les enfants s'induisent du corps avec la cendre ou la boue, les parents comprennent qu'il s'agit d'un signe annonciateur d'un décès du proche.

- ***Le Son kum (halo lunaire)***

Le halo lunaire présage la mort d'un homme riche.

- **Le présage de la joie**

Les Bulu anciens ne maitrisaient pas uniquement des présages maleheureux, ils interprétaient également des signes qui pouvaient apporter beaucoup de bonheur et de joie dans la vie quotidienne ou encore au sein du lignage :

---

<sup>113</sup> . Entretien avec Nkou'ou Bengono Adrienne, 45 ans, Cadre à CAMTEL, Bafia, le 16 juin 2019.

- **L'Evulabebas ou papillon**

Lorsque le papillon faisait l'irruption dans une case, il annonçait la venue d'un visiteur qui pouvait être soit un membre de la famille ou un étranger.

- **Nguéké ou luciole dans une case**

Les Nguéké, brillaient généralement dans la cours des villages, l'entrée d'une seule dans la case faisait comprendre qu'on avait déjà un animal pris au piège.

- **Le Crapeau**

L'entrée d'un crapeau dans la case annonçait la venue d'un nouveau –né au sein de la famille.

**b) Répartition administrative des Ekang pendant la période coloniale**

De façon récapitulative, le tableau ci-dessous représente globalement les *Ekang* dans leurs répartitions administratives et les différentes chefferies traditionnelles dans l'espace qui constitue actuellement l'ancienne subdivision d'Ebolowa.

**Tableau N°10:** Répartition territoriale et administrative des *Ekang* dans l'espace territorial actuel de l'ancienne subdivision d'Ebolowa

Arrondissements	Superficie en Km <sup>2</sup>	Chefferies de 2 <sup>ème</sup> degré	Nombre de chefferies de 3 <sup>ème</sup> degré
Arrondissement d'Ebolowa 1 <sup>er</sup>	1108	- Sankot-Minkane - Mekoto-Jaman I - Ngoto I  <b>Total : 3</b>	- 09 - 11 - 04  <b>Total : 24</b>
Arrondissement d'Ebolowa II	1996	- Ngoto II - Enguep-Anyou - Mvii Nord I - Bulu-Sud - Eboman II - Eboman I  <b>Total : 6</b>	- 19 - 07 - 10 - 11 - 14 - 18  <b>Total : 79</b>

Arrondissement d'Efulan	0723	- Mekoto Jaman I - Mekoto Jaman II - Mekoto Jaman III - Ngonobok Abo'otomba <b>Total : 4</b>	- 07 - 09 - 08 - 15 <b>Total : 39</b>
Arrondissement de Biwong Bulu	1118	- Enguebanyou - Mbilbekon <b>Total : 2</b>	- 25 - 24 <b>Total : 49</b>
Arrondissement de Mvangane	4020	- Boulou- Est - Boulou-Fang <b>Total : 2</b>	- 17 - 24 <b>Total : 41</b>
Arrondissement de Mengong	0729	- Mvii-Nord - Mvii-Sud - Boulou-Nord - Fale I - Fale II <b>Total : 5</b>	- 09 - 11 - 08 - 08 - 09 <b>Total : 45</b>
Arrondissement de Biwong Bane		- Melangue Nord - Melangue Sud I - Melangue Sud II <b>Total : 3</b>	- 12 - 12 - 08 <b>Total : 32</b>
Arrondissement de Ngoulmekong	0666	- Fong - Bane Centre - Bane Ouest <b>Total : 3</b>	- 23 - 12 - 20 <b>Total : 55</b>
<b>Récapitulatif général</b>			
<b>8 Arrondissements</b>	<b>8697 Km<sup>2</sup></b>	<b>28 chefferies de 2<sup>ème</sup> degré</b>	<b>364 chefferies de 3<sup>ème</sup> degré</b>

**Source :** Tableau élaboré sur la base des informations collectées pendant nos recherches sur les différentes unités administratives qui constituent l'actuel département de la Mvila.

Comme le montre si bien ce tableau, les *Ekan* de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, à l'instar d'ailleurs de ceux des autres unités administratives du territoire camerounais, sont divisés en plusieurs commandements autochtones<sup>114</sup> composés de ce que la terminologie coloniale a désigné sous le nom de "Commandements indigènes" et que l'administration camerounaise postindépendance désigne sous la terminologie de "Chefferies traditionnelles". Ces dernières sont réparties en deux grands groupes :

- les chefferies de groupements, appelées encore chefferies de 2<sup>ème</sup> degré<sup>115</sup> ;
- les chefferies de 3<sup>ème</sup> degré ou chefferies de villages.

Cette organisation est en fait un héritage des administrations coloniales allemande et française. Ce sont en effet les colonisateurs allemands et français qui ont imposé cette organisation dans l'optique non seulement d'intégrer les populations du Sud-Cameroun, réputées très frondeuses, au système colonial d'administration du territoire et, bien évidemment d'exploitation, de ses ressources naturelles et culturelles, le but premier de la colonisation européenne en Afrique.

Les premiers colonisateurs allemands ont fait face dans le Sud-Cameroun à des résistances animées par les chefs intrépides qui ne voulaient en aucun cas se soumettre à ce que les théoriciens allemands ont appelé la *Pax Germanica*, une façon de dire que la colonisation allemande et par allusion à la colonisation romaine qui a pris dans l'antiquité le nom de *Pax Romana*<sup>116</sup>.

Parmi les leaders claniques qui ont opposé une farouche résistance à la pénétration et à l'administration allemande dans l'espace territorial qui constitue actuellement la Région du Sud-Cameroun, il y avait Oba'a Mbeti, le chef du village Ebemvok et le guide suprême des quatre clans *yemeyema'a*<sup>117</sup>, successeur de Nsim

---

<sup>114</sup>. Pendant la période coloniale, les peuples de l'ancienne subdivision d'Ebolowa ont été divisés en Canton bulu, Canton fong et Canton bane. Chaque canton était lui-même scindé en groupements et en chefferies de villages. Actuellement, les cantons ont disparu, seuls les groupements et les chefferies de villages sont restés en vigueur.

<sup>115</sup>. Pendant la colonisation française, l'ancienne subdivision d'Ebolowa avait des chefferies de cantons, l'une pour les Bulu, l'une pour les Fong et, enfin, l'une pour les Bane. Mais après le départ de l'administration coloniale française, le régime du Président Ahmadou Ahidjo a inauguré une nouvelle ère d'ostracisme et de marginalisation des chefferies traditionnelles. C'est ainsi que l'institution a fini par perdre sa crédibilité dans les zones de la forêt dense équatoriale en général et dans le département du N'tem en particulier. La conséquence en est qu'avec le décret de 1977, les chefferies de cantons de la subdivision d'Ebolowa ont été reclassées au rang de chefferies de groupement.

<sup>116</sup>. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pax\\_Romana](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pax_Romana), consulté le 12 décembre 2020 entre 15h et 17h.

<sup>117</sup>. Les *Yemayema'a*, l'un des clans bulu, sont divisés en quatre sous clans, en l'occurrence les *Essasombo*, les *Essazombo*, les *Essabongo* et, enfin, les *Essamdig*.



Biyo'o ; Evina Minko du clan *Essakoé* et chef du village d'Azem ; Elé Mendo, le chef *yemvan*<sup>118</sup> du village Ngoulmekong<sup>119</sup>.

Les sujets du *Kaiser*, imprégnés des idées racistes et de la pseudo suprématie de la race blanche, ont constaté avec stupeur que les Bulu n'étaient pas un peuple aussi pacifique qu'ils ont pu l'imaginer, et qu'ils disposaient de l'une des organisations militaires les plus efficaces du peuple de ce vaste territoire qu'ils sont venus coloniser. Les guerres déclenchées contre eux par certains de leurs leaders les ont amenés en fin de compte à les intégrer dans leur système d'administration en leur donnant le titre d'*Oberhauptligen*. C'est ainsi que la notion de chefs indigènes a vu le jour et s'est étendu chez les Bulu à ceux des autres claniques, même ceux qui n'ont pas mené les insurrections contre les forces coloniales du 2<sup>ème</sup> *Reich* stationnées dans les districts de Kribi et d'Ebolowa-Akoafim. Ainsi, dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup>, avec la disparition progressive de ces premiers *Oberhauptligen*, ils furent remplacés par leurs fils biologiques, ce qui n'était pas toujours le cas dans l'ancienne société avant l'arrivée des Allemands<sup>120</sup>.

Mais au moment où les Allemands sont chassés du *Kamerun*, les nouveaux maîtres coloniaux venus de l'Hexagone bouleversèrent l'administration des indigènes, créant une hiérarchie locale qui ne respecte plus la configuration clanique des *Ejang*, ce qui a donné par la suite naissance à des mouvements de contestation dont la subdivision d'Ebolowa fut l'épicentre, avec la révolte des *Yevo* contre le chef du canton bulu de Nko'ovos, Edjoa Mvondo, du clan *yendjock*<sup>121</sup>. Par la suite, les *Yeminsem* leur emboîtèrent le pas et déclenchèrent un vaste mouvement de rassemblement des *Ejang* non seulement de la subdivision d'Ebolowa, mais aussi des autres subdivisions constituant les régions administratives du N'tem et de Kribi, mouvement qui a pris le nom d'*Efulameyoñ*<sup>122</sup>.

---

<sup>118</sup>. Les *Yemvan* sont en fait un sous clan *yembong*.

<sup>119</sup>. R. K. Kpwang, *Edandé Mbita, fondateur d'Adjap et martyr de la colonisation allemande*, Yaoundé, Ebook Africa, 2021, pp. 210-212.

<sup>120</sup>. R. K. Kpwang, "La vie chez les *Ejang* avant", pp. 78-78.

<sup>121</sup>. ANY, 2AC 9055, Ebolowa (Cameroun) administration : contribution au rapport annuel de la SDN pour la subdivision d'Ebolowa, 1932.

<sup>122</sup>. Les associations régionales à caractère traditionnelle et l'évolution sociale et politique du Cameroun : le cas de l'Union Tribale N'tem-Kribi (UTNK) ou *Efulameyoñ*; des origines à 1966, Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en histoire, Université de Yaoundé I, 1997.

Mais, déjà, en 1933, le Commissaire Auguste François Bonnacarrère avait signé le décret qui réorganisait les " commandements indigènes " en trois hiérarchies, en l'occurrence :

- le canton, ou la chefferie supérieure, appelé encore chefferie de 1<sup>er</sup> degré ;
- le groupement, appelé encore chefferie de 2<sup>ème</sup> degré ;
- le village, ou chefferie de 3<sup>ème</sup> degré.

Dans la conception des *Ekang* du Sud-Cameroun en général et de la subdivision d'Ebolowa en particulier, les chefs de cantons et de groupements étaient les " Grands chefs", alors que les chefs de villages étaient les " Petits chefs ". Mais la réalité était autre car, les chefs des villages étaient les véritables détenteurs de l'autorité, leur pouvoir légitime car en phase avec le pouvoir tel qu'il était pratiqué dans la société traditionnelle *ekang*. Par contre, les "Grands chefs" avaient un pouvoir d'essence purement administrative, car conféré par l'autorité coloniale et en déphasage total avec le pouvoir tel qu'il était exercé avant l'intrusion des Occidentaux. Ce conflit, entre la légitimité ancestrale détenue par les chefs de villages et la légalité coloniale détenue par les chefs de cantons et les chefs de groupements allaient se poser tout au long de l'évolution politico administrative de la subdivision d'Ebolowa.

## **2. Les Etrangers**

La subdivision d'Ebolowa, depuis les premières heures de la pénétration occidentale, a commencé à attirer la population étrangère blanche.

En effet, dès le début de la ruée occidentale dans la grande zone forestière du Sud-Cameroun, l'espace territorial qui constitue l'ancienne subdivision d'Ebolowa s'est imposé comme un pôle attractif pour les Occidentaux, d'abord les Presbytériens, ensuite les Allemands et, enfin les Français, les Grecs et Cypriotes dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **a. Les Presbytériens**

Le premier presbytérien à pénétrer l'espace territorial de l'ancienne subdivision d'Ebolowa était le Dr Adolphus Clemens Good<sup>123</sup>. Ce dernier était parmi les missionnaires américains chassés du Gabon par le gouverneur de ce territoire et qui sont

---

<sup>123</sup>. Slageren Van Jaap, *Histoire de l'Eglise en Afrique*, Yaoundé, CEPMAE, 1969, p. 107.

venus au *Kamerun* allemand sous le gouvernement de Julius Von Soden. La première station fut implantée à Batanga en 1890 par le Révérend Cornelius de Herr, et c'est de là que partit en 1892 le Dr Good pour l'hinterland sur invitation de Gombayo Nsim, le chef de Nkongmekak et fils de Nsim Biyo'o, le défunt guide suprême des *Yemeyema'a*<sup>124</sup>. Une fois à Nkongmekak, Ngombayo Nsim, dont il a fait la connaissance à la station de Batanga lors de ses transactions commerciales vers la côte, l'accueillit chaleureusement et lui offrit le site de Nkol-Efulan où il installa la toute première station presbytérienne en zone forestière de peuplement bulu.

Entre 1892 et 1894, le Dr Good, parallèlement à l'évangélisation des Bulu, à la traduction de quelques cantiques, du pentateuque et des quatre évangiles non apocryphes, entreprit des voyages d'exploration de l'hinterland avancé de la zone forestière du Sud-Cameroun. Ces voyages l'amènèrent à la rencontre avec les populations de Kama, future ville d'Ebolowa, qu'il choisit comme l'un des sites d'implantation des futures stations presbytériennes. C'est lors d'un retour à ces voyages d'exploration qui l'amènèrent aux sites actuels de Foulassi, Sangmélina et de Bibia qu'il fut frappé d'une crise aiguë de paludisme qui, finalement, l'emporta le 1894 à l'âge de 36 ans.

Après la mort du Dr Good, la station d'Efulan connut une expansion rapide grâce au travail de ses successeurs, particulièrement le Dr Caldwell Johnson, autoproclamé *Nnôn Ngui'i*. Ce dernier allia l'évangélisation des Bulu, la traduction de la Bible et des cantiques, la scolarisation des jeunes, l'émancipation des femmes et, bien évidemment la lutte contre les croyances ancestrales, et certaines coutumes bulu. C'est dans le cadre de cette action aux multiples facettes qu'il entre en conflit avec le chef de Nyabitande, Edandé Mbita, et les deux grands maîtres thérapeutes de toute la contrée de Nkongmekak, Abate Bityala et Kuma<sup>125</sup>.

---

<sup>124</sup>. Nsim Biyo'o était le guide suprême des *Yemeyema'a* qui a régné sur ce clan pendant plus de 30 ans et fut à l'origine de l'exode non seulement de ses frères *Yemeyema'a*, mais aussi des autres clans bulu tels que les *Yessok*, les *Essangok*, les *Essamegnum*, les *Ndong*, les *Yeminsem*, etc. qui occupent aujourd'hui une grande partie de l'axe routier Ebolowa-Akom II-Kribi, précisément les arrondissements d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>, Akom II et Niète. Ceux-ci sont partis de la boucle du Dja dans l'actuel arrondissement de Meyomessala leurs zones d'habitation actuelles. En 1889, le règne de Nsim Biyo'o, qui s'était fixé à Nkongmekak, fut également marqué par l'attaque de Nkongmekak dans le cadre de l'*Obañ* lancé par Elé Mendomo, l'intrépide chef de Ngoulmekong, village situé dans l'actuel arrondissement de Meyomessi et par sa riposte ; ce qui a plongé le pays bulu dans la plus grande des guerres fratricides que ce peuple a connu avant l'arrivée une décennie plus tard des Presbytériens américains. Au moment de sa mort en 1890 à Aloum, Nsim Biyo'o a transmis le pouvoir à Oba'a Mbeti, mais son fils aîné, Ngombayo Nsim a refusé de se soumettre à cette décision, c'est ainsi qu'il est devenu le chef des *Yemeyema'a* du sous clan *Essazombo* de Nkongmekak alors que les trois autres sous clans, les *Essaétjek*, les *Essamdik* et les *Essabongo* ont accepté Oba'a Mbeti comme chef suprême. Pour d'amples informations.

<sup>125</sup>. Anonyme, *Esquisse de vies*, p. 45.

Conformément à la cartographie des futures stations presbytériennes désignées par le Dr Good, Ebolowa fut la deuxième station presbytérienne en zone de peuplement bulu fondée en 1896 par Kerr et Mac Cleary. Grâce à sa position géographique, cette station connut une expansion rapide de sorte qu'en 1918, au moment du départ des Allemands du territoire, Ebolowa était devenue la station pilote du presbytérianisme américaine au Cameroun.

Au départ, le site choisi par le Dr Good se trouvait au pied du mont Nkolbewo'o une position stratégique qui permettait d'avoir une vue assez éloignée du reste de la localité. Mais avec l'arrivée des forces coloniales allemandes, suivie de l'éclatement de la guerre avec le chef *essakoé* d'Azem, Evina Minko, les militaires allemands demandèrent aux missionnaires américains de quitter le site stratégique qu'ils occupaient<sup>126</sup> pour aller s'installer à un lieu situé à près de quatre kilomètres plus bas. Ce nouveau site sera surnommé *Elat*, mot qui, en langue bulu, veut tout simplement dire Alliance, en d'autres termes, l'alliance entre le Presbytérianisme américain et le peuple bulu.

En 1919, au lendemain du départ forcé des Allemands du territoire, chassés par les forces coalisées franco-britanniques, les missionnaires presbytériens ne furent nullement inquiétés. Contrairement aux Pallotins allemands qui furent contraints de quitter le territoire pour être remplacés par les Spiritains français, les Presbytériens américains connurent une expansion à la fois numérique et territoriale. Les Etats-Unis ayant joué un rôle de premier plan dans la défaite allemande de 1918<sup>127</sup>, le pays de l'Oncle Sam oblige la France à accepter le déploiement au Cameroun, dans les stations presbytériennes des cadres de l'armée américaine ayant participé à la campagne européenne et démobilisés après la défaite du II<sup>ème</sup> Reich.

Bref, jusqu'au moment du départ de la MPA en 1957, les missionnaires presbytériens de la station d'Elat ont toujours entretenu des relations de proximité avec les populations de l'ancienne subdivision d'Ebolowa. Cette proximité a conduit en 1949

---

<sup>126</sup>. Le premier site occupé par les presbytériens juste au pied de *Nkolebolowo'o* cadre avec l'emplacement actuel du bâtiment qui abrite les services de la Région du Sud et de ses environs.

<sup>127</sup>. Jusqu'en 1917, les Etats-Unis sont restés en marge de la guerre qui secouait et ruinait le continent européen. Fidèle à leur logique isolationniste, ils se contentaient d'apporter un soutien logistique et matériel à la Grande-Bretagne. Mais lorsque les sous-marins allemands, dans le cadre du blocus des îles britanniques décrété par l'empereur Guillaume II, commencèrent à couler les navires commerciaux américains se rendant en Grande Bretagne, les Etats-Unis, fidèles également à la " Politique du gros bâton ", déclarèrent la guerre aux forces impériales coalisées, en l'occurrence l'Allemagne impériale, l'Empire Turc-Ottoman et l'Empire Autriche-Hongrie. Mais leur participation se limita au seul continent européen où l'entrée en scène de leurs troupes contraignit l'Allemagne impériale à la reddition.

à ce que Robert Kpwang a appelé " Octobre rouge d'Ebolowa "<sup>128</sup> avec le double assassinat de Lucia Cozzens, femmes de la MPA aux multiples facettes, et de son fils adoptif Daniel Awong Ango, secrétaire à la station d'Elat, président clanique *yeminsem* et fondateur de l'*Efulameyoñ*<sup>129</sup>.

### **b. Les Français**

Les Français sont arrivés au Cameroun en 1916 après avoir chassé de concert avec les forces britanniques venues de la colonie du Nigéria les forces coloniales du II<sup>ème</sup> Reich. A Ebolowa, ce départ a été assez traumatisant pour les populations car, le chef du district administratif Ebolowa-Akoafim, le lieutenant Günter Von Hägen, autoproclamé "terrible d'Ebolowa" a placardé les affiches partout où il menaçait de mort toute personne qui apporterait un quelconque soutien ou qui se soumettrait à l'administration française<sup>130</sup>.

Les populations du district d'Ebolowa ont été surprises de voir des colonnes de milliers de personnes, avec à leur tête le gouverneur du territoire, Karl Ebermaier, suivi des soldats allemands, des fonctionnaires, des chefs indigènes, parmi lesquels Karl Atangana Ntsama et Nanga Ebogo, et bien évidemment des milliers de porteurs indigènes, traverser la région pour se réfugier en Rio Muni ou la Guinée espagnole. Partout où ils passaient, ils ne manquaient pas de réquisitionner de nouveaux porteurs, des vivres, des ovins, caprins et poules, pour leur nutrition. Cette fuite vers la Guinée équatoriale des Allemands et de leurs sous-fifres a causé de véritables traumatismes au sein des villages car, outre les réquisitions des vivres et des porteurs, et même des femmes, les populations dont les villages se trouvaient plus ou moins sur l'itinéraire des fuyards étaient dans l'obligation de les abandonner pour se rendre dans les zones refuges, situées à des distances assez éloignées pour ne pas être victimes des abus de toutes sortes des Allemands.

Très tôt les Allemands partis, les nouveaux maîtres du territoire ne perdirent pas le temps. Ainsi, après le partage du territoire effectué par les généraux britanniques, Dobell et le français Aymérich, ces derniers procèdent immédiatement à un découpage administratif en créant, à la place des districts laissés par les Allemands, des

<sup>128</sup>. R K. Kpwang, *Le martyr de Daniel Awong Ango et la gestion de son héritage au Cameroun. Un pan de l'histoire politique et sociale du Cameroun revisité, 1946-1966*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 243.

<sup>129</sup>. R. K. Kpwang, "Les femmes missionnaires et leur rôle dans l'émergence de la conscience nationaliste au Cameroun : cas de Mme Lucia Cozzens de la MPA, 1919-1949 ", *Héritage des Tropiques*, Vol. III, N° 6, 2008, pp. 28-43, Université de Yaoundé I,

<sup>130</sup>. A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 105.

circonscriptions administratives. Dans le Sud-Cameroun, on assista ainsi à la création de la circonscription de Kribi à l'Ouest et de la circonscription Ebolowa-Akoafim à l'Est dans l'hinterland. Cette dernière, malgré la même appellation que celle laissée par les Allemands, était cependant réduite au plan territorial car, les nouveaux maîtres ne se sont pas privés d'amputer cette nouvelle unité administrative de sa partie méridionale qui prolongeait le *Kamerun* allemand jusqu'au Sud de la ville de Bitam dans le Woleu-Ntem gabonais.

Les Français ont immédiatement engagé la politique de " dégermanisation ", c'est-à-dire de destruction systématique de tout ce qui rappelait le passé allemand, en commençant par la langue. A Ebolowa, tous les livres et autres documents en langue allemande furent passés en français, et la langue allemande interdite. Les instituteurs formés par les Allemands, de même que de nombreux fonctionnaires, se retrouvèrent ainsi sans emplois et réduits au chômage, sans oublier la suspicion dont ils étaient les objets de la part de la nouvelle administration française.

Un nombre non négligeable rejoignit les rangs de la MPA, soit en tant qu'instituteurs, soit en tant que simples agents. D'autres, plus chanceux, reçurent à Elat une formation théologique de base et furent affectés aux quatre coins du Sud-Cameroun dans les paroisses et les chapelles de brousse comme catéchistes. La MPA était en pleine expansion territoriale, mais les missionnaires occidentaux n'étaient pas assez nombreux pour répondre aux exigences de cette évangélisation tous azimuts<sup>131</sup>.

En 1926, sous le Commissariat de Théodore Paul Marchand, l'administration française mit fin au système de zones d'évangélisation imposées par le gouverneur allemand Von Soden. Cette décision avait en fait deux principaux objectifs :

- Casser le monopole catholique dans la grande zone forestière du Centre et de l'Est du Cameroun ;
- Susciter la concurrence et même les rivalités religieuses entre les différentes familles chrétiennes en présence dans le territoire<sup>132</sup>.

Après cette décision, on a vu les Presbytériens se déployer dans les zones réservées autrefois exclusivement aux catholiques et vice-versa.

---

<sup>131</sup>. M.L. Nguéyap, " Jacques Obam Ndibi. Un catéchiste aux multiples facettes, 1886 -1984 ", Mémoire de maîtrise en Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Yaoundé, 2008, pp. 45.

<sup>132</sup>. D. Abwa, *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun. Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, CLE-UCCAC, 1998, pp. 157-165.

Au niveau de l'espace qui formait l'ancienne subdivision d'Ebolowa, le commissariat de Marchand fut marqué par ce que l'histoire a retenu sous le nom d'"Affaire Yevo". Il s'agissait en fait de la révolte des membres de la communauté *yevo* contre les escroqueries d'Edjoa Mvondo, le chef bulu du canton de Nko'ovos. Cette affaire eut des répercussions aussi bien au Cameroun qu'en France et montra que la France coloniale sera toujours au côté des chefs administratifs, c'est-à-dire ceux qui exerçaient leurs pouvoirs que par la seule volonté du pouvoir colonial et non d'aucune tradition. Ne pouvant plus rien attendre de l'administration française, en revanche, elle renforça les Bulu dans leur conviction selon laquelle les missionnaires américains d'Etat étaient les seuls Blancs avec lesquels ils pouvaient entretenir de bonnes relations.

Les Presbytériens étaient en effet les seuls dans cette partie du territoire qui brillaient par la scolarisation gratuite des enfants, les soins de santé également gratuits et, bien évidemment, la bonne nouvelle des évangiles à travers laquelle ils profitaient pour encourager les populations à travailler et à s'assumer. Par contre, les Français ont apporté aux populations beaucoup plus d'humiliations, des travaux forcés, de la collusion et la complicité avec les acheteurs et spéculateurs grecs et chypriotes d'achat de fèves sèches de cacao aux planteurs, les spoliations foncières de toutes sortes, etc.,

Il est important de relever que les Français étaient en fait la première composante des Occidentaux présents dans l'espace territorial de l'ancienne subdivision d'Ebolowa. Ils étaient composés de quatre groupes socio-professionnels, en l'occurrence :

- les autorités administratives ;
- les missionnaires ;
- les opérateurs économiques.

Les administrateurs coloniaux, cela va sans dire, qui étaient chargés de la gestion politico administrative de la vaste région du N'tem et de la subdivision d'Ebolowa, cette dernière jouait à la fois le rôle de chef-lieu administratif de la vaste région du N'tem et le chef-lieu administratif de la subdivision d'Ebolowa.

Les relations entre les Français et les populations camerounaises de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, aussi bien les autochtones que les allogènes, étaient celles de maîtres tout-puissants et d'esclaves sans protection. Ce qui se passait à l'échelle de tout le territoire du Cameroun français l'était aussi bien évidemment dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, peut-être même avec plus de dureté, voire de cruauté au regard du caractère non seulement frondeur des *Ekan* de cette partie du territoire en général,

mais aussi et surtout l'hostilité des Bulu vis-à-vis des chefs supérieurs, despotes et alliés inconditionnels de la colonisation française.

Outre les chefs supérieurs aux fonctions purement administratives, les autorités françaises en poste dans la subdivision d'Ebolowa montraient clairement leur complicité avec les spéculateurs grecs et chypriotes, aussi bien au niveau des prix pratiqués par ces derniers dans les boutiques et qui augmentaient sans qu'une explication soient donnée aux clients indigènes qu'au niveau de la vente des fèves sèches de cacao où les agents vérificateurs, chargés du classement des sacs des fèves sèches par grades et de leur pesage<sup>133</sup>.

Ainsi pendant la période de l'année communément appelée " saison ", c'est-à-dire la période allant d'octobre à mars et où les cacaoculteurs indigènes procédaient à la vente des fèves sèches. Période où l'argent circulait, période où les prix des marchandises grimpaient de façon exponentielle<sup>134</sup>. Il est important de noter que contrairement à ce qui se passait à l'Ouest Cameroun dans la Région Bamiléké et dans le Mounjo dans la subdivision de Nkongsamba, où les colons européens étaient directement impliqués dans la culture du café, dans le Sud Cameroun, qu'il s'agisse de la région du N'tem ou de celle de Kribi, seuls les indigènes autochtones étaient impliqués dans la culture du cacaoyer. C'est grâce à l'économie cacaoyère que la ville d'Ebolowa est devenue dans les années 30, 40 et 50 la troisième ville du Cameroun après Douala et Yaoundé<sup>135</sup>.

Malgré l'exploitation dont ils étaient victimes, les populations de la subdivision d'Ebolowa ont quand -même mis en valeur les dividendes tirées de la cacao culture. Ils ont amélioré leur habitation en abandonnant les cases d'antan en s'arrimant à la nouvelle

---

<sup>133</sup>. Les acheteurs des fèves sèches de cacao, avec la complicité des autorités coloniales françaises, avaient trouvé un subterfuge pour escroquer les paysans producteurs, en créant de toutes pièces une hiérarchie en termes de qualités, en classant les fèves sèches à acheter en Taux A (ou encore Grade I), c'est-à-dire fèves bien traitées et de très bonne qualité ; Taux B (ou grade II), en d'autres termes, fèves de bonne qualité, mais à une échelle relativement inférieure, donc à acheter à un taux moins valorisé. Enfin hors standard, c'est-à-dire cacao de mauvaise qualité, juste bon à brader au prix offert par l'acheteur. Dans la grande majorité des cas, il était rare de voir tous les sacs apportés par un producteur classés au Grade I malgré le même traitement subi par les fèves, de la plantation à l'étagère de séchage. Cette spéculation n'avait jamais été dénoncée par les autorités administratives dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa.

<sup>134</sup>. Entretien avec J. Nkom Njemba, 82, patriarche *yemeyama'a*, Ebolowa, 22 juillet 2020.

<sup>135</sup>. R. K. Kpwang, *Le martyr de Daniel Awong Ango et la gestion de son héritage au Cameroun. Un pan de l'Histoire sociale et politique du Cameroun revisité*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 102-104.



donne des constructions des toits en tôles ou en tuiles ; les murs en briques, en parpaings ou en "Semi dur"<sup>136</sup>.

L'argent de l'économie du cacao leur a permis de s'assumer au niveau de leurs hameaux familiaux, de leurs villages, du clan et même de la tribu ; de mener une vie associative au sein des regroupements claniques, tribaux sous régionaux ; d'envoyer leurs enfants à l'école et, bien évidemment de s'intégrer dans l'économie monétaire dont l'un des corollaires est la société de consommation. Bien évidemment, les dividendes tirés de la vente des fèves sèches de cacao leur ont permis également de bien s'insérer dans la vie religieuse, au sein de la MPA et de l'église catholique en prenant activement part aux activités paroissiales, presbytérales et synodales.

L'entrée des populations de la subdivision d'Ebolowa en général et des bulu en particulier dans la nouvelle société coloniale monétarisée a bien évidemment eu des répercussions au niveau de la dot. Cette dernière a vu sa nature symbolique précoloniale dénaturée avec l'introduction des produits modernes qui ont évolué avec le temps, et en parfaite harmonie avec les progrès technologiques.

A la fin des années 40 et pendant toute la première moitié des années 50, les Français vivant dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, administrateurs coloniaux, exploitants forestiers, commerçants, agents des services publics, médecins, etc., seront très impopulaires auprès des populations indigènes. La discrimination, la ségrégation raciale et le racisme dont qu'ils étalaient au grand jour vis-à-vis des indigènes en étaient les principales causes. A cela s'ajoutaient les pratiques imposées par l'indigénat et dont la finalité était d'imposer définitivement dans la psychologie et le subconscient des Noirs la supériorité des Blancs et, surtout celles des Français.

Le salut obligatoire en s'arrêtant jusqu'à ce que le Blanc daigne bien répondre ou, à défaut, qu'il se soit assez avancé pour reprendre son chemin, se décoiffer systématiquement face à un Blanc, particulièrement un Français, subir sans avoir le droit de réagir ou de recourir à une quelconque juridiction les humiliations quotidiennes et les insultes<sup>137</sup> de toutes sortes. Les femmes n'y échappaient pas, les plus attirantes, et même

---

<sup>136</sup>. Le terme "Semi dure" désigne dans le Sud-Cameroun les maisons dont les toits sont en tôle ou tuile, mais dont les murs sont en poto-poto cimenté.

<sup>137</sup>. Les Français présents dans la subdivision d'Ebolowa, comme d'ailleurs dans les trois unités administratives du Sud-Cameroun, traitaient les indigènes avec condescendance, ne se privaient pas de les insulter à longueur

quand ce n'était pas le cas, étaient exploitées sexuellement par les colons français dans la grande majorité des célibataires<sup>138</sup>. Ils avaient beau être des Blancs et des maîtres coloniaux, mais ils étaient aussi des hommes, avec des besoins biologiques à satisfaire, dans un environnement où il n'y avait pratiquement pas de femmes blanches célibataires dans le territoire. Et quand bien même on avait quelques rares qui étaient d'ailleurs des épiphénomènes, il n'était pas dit qu'elles allaient se rabaisser pour se mettre avec les rebus.

A la fin des années 40, l'assassinat de Lucia Cozzens et de son secrétaire et fils adoptif, le leader clanique *yeminsem* et fondateur de l'*Efulameyoñ*, Daniel Awong Ango, a rendu davantage les Français d'Ebolowa très impopulaires<sup>139</sup>.

Les missionnaires français dans la subdivision d'Ebolawa sont arrivés sous le commissariat de Théodore Marchand, l'artisan de l'abolition des zones exclusives d'évangélisation. C'est ainsi que les Catholiques sont venus s'installer à Abang, un quartier de la ville d'Ebolowa. Par la suite, avec l'extension de la ville, d'autres paroisses ont essaimé dans de différents lieux de la ville.

Cette installation a créé une sorte de concurrence entre les Catholiques nouvellement implantés et les Presbytériens. Malgré un nombre non négligeable de convertis au catholicisme romain, particulièrement chez les *Fong* et les *Bane*, les Presbytériens sont restés largement dominants, d'autant plus que leurs œuvres sociales d'Ebolowa, en l'occurrence l'Hôpital Central d'Enongal, la léproserie de Ndjazeng, l'école de formation professionnelle Franck James d'Elat, qui offraient des services

---

de journées dans leurs boutiques, dans leurs chantiers d'exploitation forestière, et bien évidemment et surtout dans les services publics, de cons de nègres, vauriens, fainéants, idiots, imbéciles, etc.

<sup>138</sup>. Pour comprendre ce comportement, il est important de rappeler, qu'en dehors des cadres administratifs, sortis en grande partie de l'ENFOM, des cadres de la santé, c'est-à-dire les médecins sortis des facultés de médecine des universités françaises publiques et confessionnelles, des Instituteurs et des ingénieurs, les autres membres de la coloniale qui vivaient dans le Sud-Cameroun étaient en fait des rebus de la société française, envoyés ou venus volontairement au Cameroun pour se faire une place au soleil, la vie en Hexagone étant trop dure pour eux. Certains étaient même des bagnards expédiés au Cameroun pour se mettre au service de la colonisation, de ce fait, la France coloniale faisait d'une " pierre, plusieurs coups " ; d'abord elle se débarrassait d'une population pénitentiaire à charge pour les contribuables au regard des budgets qu'il fallait allouer pour les nourrir et les soigner, ensuite elle envoyait loin de l'hexagone ces pestiférés nocifs pour la société métropolitaine, puis elle augmentait le nombre de Blancs, donc de maîtres coloniaux pour renforcer les effectifs des administrateurs et autres cadres présents dans les territoires d'Outre-mer. Pour les concernés, recouvrer la liberté et être enfin en position de maîtres coloniaux à respecter obligatoirement par les indigènes, sans oublier les opportunités d'enrichissement, qui n'étaient que des avantages parmi tant d'autres.

<sup>139</sup>. Pour d'amples informations, lire à cet effet, R. K. Kpwang, *Le martyr de Daniel Awong Ango et la gestion de son héritage au Cameroun. Un pan de l'Histoire sociale et politique du Cameroun revisité*, Paris, L'Harmattan, 2017.

gratuits pour les indigènes, étaient de véritables pôles attractifs pour la conversion des indigènes, particulièrement les Bulu au presbytérianisme américain.

### c. Les Grecs et les Chypriotes

Ils ont commencé à s'installer au Cameroun français dans les années 30, et ce processus a continué jusqu'aux années 50. Bien que n'étant pas citoyens français, les Grecs ont constitué une forte communauté au Cameroun, la deuxième d'ailleurs après les Français, de même que dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa.

La présence des Grecs et Chypriotes au Cameroun s'explique par le fait que les accords de Versailles, signés le 28 juin 1919, qui en principe clôturent l'épisode douloureux de la première guerre mondiale, érigeaient les territoires ayant appartenu aux Allemands et aux Turcs ottomans et arrachés par les Alliés, notamment la France, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, la Belgique et le Japon en un statut international, en l'occurrence celui de Territoires sous Mandat de la SDN, en d'autres termes, du point de vue juridique, ces territoires<sup>140</sup> appartenaient à la SDN. Cependant, pour les administrer, la SDN les a laissés aux puissances alliées qui les ont conquis militairement pendant la première guerre mondiale. La SDN était donc l'organisation mandataire alors les Alliés conquérants étaient les Puissances "administrantes" selon l'expression consacrée.

L'organisation mandataire se réservait le droit de visites dans ces territoires et exigeait des puissances "administrantes" un rapport annuel sur l'évolution globale de chaque territoire<sup>141</sup>.

Les accords de Versailles autorisaient les ressortissants de tous les pays membres de la SDN à s'installer dans les pays de Mandat pour contribuer à leur développement économique et social, mais à condition de se soumettre aux lois de la puissance "administrante". C'est sur la base de cette ouverture que les ressortissants de nationalités grecque et chypriote sont venus s'installer au Cameroun français, d'autant plus que ce territoire offrait d'importantes opportunités d'investissement, voire d'enrichissement.

---

<sup>140</sup>. Ces territoires se présentaient de la manière suivante. Moyen-Orient : Palestine, Mésopotamie, Transjordanie, l'Arabie pour la Grande-Bretagne, la Syrie, le Liban pour la France ; Afrique : Sud-Ouest Africain pour l'Afrique du Sud, Togo, Cameroun pour la Grande-Bretagne et la France, Burundi, Rwanda pour la Belgique, Tanganyika pour le Grande Bretagne ; Pacifique : îles Marshall, îles Caroline pour le Japon.

<sup>141</sup>. Pour ce qui est du Cameroun français et du Cameroun britannique, la SDN n'a jamais envoyé dans ces territoires une seule mission de visite pour s'assurer de la manière dont les puissances "administrantes" s'acquittaient de leur mission. Elle s'est contentée des rapports apologétiques que la France et la Grande-Bretagne lui envoyaient chaque année.

Les Grecs et les Chypriotes ont investi dans secteur du commerce import-export, celui du transport interurbain malgré l'état des routes à l'époque, celui de l'achat des fèves sèches de cacao aux planteurs africains, celui des boulangeries et celui de l'exploitation forestière, sans oublier bien évidemment celui de l'immobilier. Ils se sont installés dans les trois grandes villes du Sud-Cameroun, Kribi, Ebolowa, et Sangmélima où ils se livraient à toutes sortes de trafics et de spéculations. Ils détenaient les boutiques dans les principales rues et, à proprement parler, ils n'avaient pas de concurrents sérieux dans cette partie du territoire, hormis quelques Français qui ne faisaient d'ailleurs pas de poids, à l'instar de Piccard ou encore de Dubois et Cie qui étaient installés dans la ville de Kribi et qui y sont restés longtemps après l'indépendance où ils ont d'ailleurs fait faillite<sup>142</sup>.

Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, particulièrement dans la ville d'Ebolowa, les Grecs et Chypriotes étaient les véritables maîtres de l'économie. Ils étaient en situation de quasi-monopole dans tous les secteurs, immobilier, exploitation forestière, boutiques, import-export, boulangeries, quincailleries, transports, etc. Ce sont eux qui ont construit la ville d'Ebolowa, du moins le centre commercial et des affaires. Très malins, ils ont établi des relations de proximité avec les Bulu, en recrutant les lettrés issus de cette communauté comme clerks dans leurs boutiques. Certains sont même allés jusqu'à apprendre la langue bulu pour mieux communiquer avec les clients, en grande majorité les cacao-planteurs.

C'était une réalité presque généralisée au sein de la communauté grecque et chypriote de la ville d'Ebolowa. Pour faire prospérer leurs affaires, ils ont appris à parler la langue bulu et conversaient avec les clients dans cette langue, ce qui a davantage renforcé les liens entre les deux composantes. Ainsi, malgré les multiples spéculations dont les Grecs et Chypriotes d'Ebolowa étaient responsables, il n'en demeure pas moins qu'ils gardaient des relations constamment bonnes avec leurs clients.

Pour fidéliser leurs clients, surtout les cacao-producteurs, les commerçants grecs et chypriotes ont institué dans leurs boutiques le système des carnets à crédits, qui

---

<sup>142</sup>. Piccard est mort complètement ruiné à la fin des années 70 dans sa petite maison en bois sise au quartier Tala, à moins d'un kilomètre de la mission catholique. Quant à Dubois Père, il s'est "camerounisé" en arrivant dans le territoire dans les années 40 en épousant une fille ngoumba. Il est décédé en 1975 de suite de lèpre ; son héritier, Dubois-Fils, a repris la gestion de sa Dubois, avant de faire lui-même faillite au début des années 80. Il s'est replié en France avec sa femme de nationalité française et leurs deux enfants.

permettait à ceux qui ont la " Carte de Planteur "<sup>143</sup> d'acheter à crédit toutes sortes de marchandises, y compris les machines à coudre de marque Singer ou encore les vélos de marque *Basco*, la morue séchée, le fameux *Solafissi* qui s'est imposé comme un élément incontournable de la dot ; le matériel agricole, le vin rouge dont la marque *Kiravi* était l'une des plus prisées par les indigènes, etc. Les marchandises payées à crédits étaient toutes consignées dans le carnet, avec la date et la signature du planteur propriétaire.

Ce système a permis aux planteurs d'entrer par la grande porte dans le cercle des consommateurs en toutes saisons des produits manufacturés, le paiement devant se faire au moment de la vente de fèves sèches de cacao par une coupe à la souche de la somme totale de la dette accumulée pendant les jours de vente, appelés communément en bulu *Angat*. C'est par ce canal que de nombreuses familles indigènes ont fait leur entrée dans la société de consommation. De même, c'est aussi par cette voie de circulation en toutes saisons des produits manufacturés importés d'Europe, particulièrement de la France, que les parents de jeunes filles ont compris que celles-ci pouvaient être elles aussi capitalisées, à travers la dot qui a ainsi dégénéré.

Malgré la spéculation dont ils étaient les champions, et la mauvaise réputation qui les caractérisaient, où les planteurs affirmaient à qui voulaient les entendre qu'ils doubleraient ou même tripleraient le montant de la dette au moment de paiement, les Grecs et Chypriotes ont cependant conservé ces relations d'affaires avec les indigènes, ces derniers ont fini par les considérer comme un "mal nécessaire". Les Bulu ont même banalisé cette spéculation, surtout lorsque les prix connaissaient une légère augmentation par rapport à la saison précédente. Ainsi, dans un rapport adressé au haut-commissaire de la France au Cameroun, le chef de la région du N'tem reconnaît cette spéculation, mais qu'il se précipite de qualifier de "pas si importante comme le proclament partout les troublions"<sup>144</sup>. Dans le même rapport, il informe également de la manière dont les mêmes "troublions" expliquent aux planteurs le jour de la vente des fèves sèches les

---

<sup>143</sup>. La Carte de planteur a été instituée pour distinguer les gros planteurs des petits planteurs. Pour y avoir droit, il fallait atteindre une production assez consistante, dans la grande majorité des cas évaluée en termes de sacs de fèves sèches de cacao après la traite. C'est au niveau des services du chef de subdivision que cette carte était établie, suivant les statistiques transmises les acheteurs et aussi sur la base des visites des plantations effectuées régulièrement sur le terrain par le chef de subdivision accompagné des responsables des services de l'agriculture. La Carte de Planteur était un privilège, soit une sorte de reconnaissance de la France coloniale pour les loyaux services rendus par l'indigène dans le domaine de la production cacaoyère, appelée en fin de compte à aller ravitailler les usines de transformations implantées en métropoles, et jamais dans la subdivision ou la région.

<sup>144</sup>. ANY, AC 9033, Ebolowa, Administration, contribution au rapport annuel à la SDN pour la subdivision d'Ebolwa pour l'année 1945.

augmentations des prix à travers une phrase humoristique, en l'occurrence " Cacao en baisse, le Grec et le Govina s'entendent pour partager les bénéfices ; cacao en hausse, le Grec et le Govina ne s'entendent plus"<sup>145</sup>.

Quoi qu'il en soit, les Grecs et les Chypriotes avaient dans l'ensemble une bonne réputation dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa. Jusqu'aujourd'hui, on les considère comme les vrais bâtisseurs de cette ville au regard de leur contribution dans le commerce, le transport, l'exploitation forestière et l'immobilier. Les noms de Kristo, Kritikos, Ponias, ou encore Karryannis<sup>146</sup> résonnent encore avec presque le même écho que pendant la période coloniale et les premières années de l'indépendance du Cameroun.

Dans les années 70, les expatriés grecs et chypriotes, déjà bien vieux pour la grande majorité, ont fait l'objet d'une expropriation forcée de la part de deux dignitaires du régime du président Ahmadou Ahidjo. Ceux-ci, très bien implantés dans les arcanes du pouvoir, gouvernement et police, originaires de la région du N'tem, issus d'une même unité clanique dont les villages pas très éloignés étaient situés sur le même axe routier, se sont partagés l'impressionnant parc immobilier bâti par les Grecs et Chypriotes, ce qui a fait d'eux les deux plus grands propriétaires immobiliers de la ville d'Ebolowa.

#### **d. Les autres Camerounais**

L'avènement des Occidentaux en terre camerounaise, suivi de l'implantation des administrations coloniales allemande et française, a été un élément à la fois important et déterminant qui a déclenché de vastes mouvements des individus hors de leurs terroirs. Ces mouvements se sont accélérés avec la naissance des villes et de nombreuses activités économiques et même administratives.

Dans le Sud-Cameroun, dès la période allemande, des ressortissants des autres terroirs du pays ont commencé à converger vers les villes naissantes de la côte et de la grande zone forestière de l'hinterland. C'est ainsi que les villes de Kribi, Lolodorf, Campo, Ebolowa, Sangmélina et Ambam ont vu s'installer progressivement des communautés allogènes impliquées dans l'administration, le commerce et les petits métiers encore appelés le secteur informel.

---

<sup>145</sup>. Ibid.

<sup>146</sup>. Les vestiges de l'Karryannis existent toujours aujourd'hui dans la ville d'Ebolowa et dans l'actuel département de la Mvila, certes pas avec le même éclat que dans le passé. DN Karryannis est présent dans les boulangeries, l'alimentation, les scieries et l'exploitation forestière.

Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa particulièrement, on a assisté à l'installation des allogènes venants des Grassfields et du Septentrion.

Pour ce qui est des allogènes des Grassfields, ils étaient en fait scindés en deux groupes. Les premiers étaient les Bamoun, moins nombreux et très communautaristes, ils se sont constitués en petits groupes dans les quartiers de la zone Sud d'Ebolowa et étaient beaucoup plus actifs dans la vente des produits d'artisanat, le commerce de détail. Les seconds, plus nombreux, étaient composés des personnes issues des groupes sociaux connus sous le nom générique de Bamiléké. Au début, ils se sont concentrés au lieu-dit New-Bell qui, à cause de l'augmentation exponentielle de ces groupes, a fini par prendre le nom de "Quartier Bamiléké".

Avec le temps, ils ont essaimé dans d'autres zones de la ville d'Ebolowa en fonction de leurs activités. Les hommes s'activaient au commerce de détail des produits manufacturés, des vivres et des débits de boissons. Leur nombre n'a cessé de croître au fur et à mesure que la ville d'Ebolowa s'agrandissait, d'autant plus que les nouvelles installations sont beaucoup plus liées aux fonctions administratives, cléricales et aussi aux considérations scolaires et académiques, la ville abritant de plus en plus des établissements publics et privés des différents sous-secteurs<sup>147</sup> du système de formation au Cameroun.

Quant aux allogènes ressortissants du Septentrion, communément appelés dans le Sud-Cameroun et même dans d'autres régions du Cameroun méridional " Haoussa« , personnes faciles à identifier par l'habillement certes, mais aussi par les caractères anthropomorphiques<sup>148</sup> qui tranchaient nette avec ceux des *Ekang* et autres bantu qui peuplaient la ville d'Ebolowa. Les premières installations dans la ville d'Ebolowa dateraient de la période de l'occupation allemande<sup>149</sup>. Avec le temps, la ville où a été fusillé Martin Paul Samba a vu le nombre des ressortissants du Septentrion augmenter, la grande majorité étant concentrée pendant la période coloniale sur les activités

<sup>147</sup>. Il s'agit des sous-secteurs préscolaire et primaire, secondaire et supérieur.

<sup>148</sup>. Les originaires du septentrion s'habillaient presque exclusivement en habit long pour les hommes, couvrant le corps des épaules aux pieds appelés " Gandoura " ; quant aux femmes, elles s'habillaient à longueur de journées en pagens de mêmes couleurs du foulard à la chemise, en passant par l'écharpe et le pagne des reins jusqu'aux pieds. Mais si pendant la période coloniale et la première décennie de l'indépendance, les originaires du Grand Nord ne se distinguaient pas cet habillement exclusif, tel n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, dans la villa d'Ebolowa et dans d'autres villes secondaires situées dans l'espace territorial qui formait l'ancienne subdivision d'Ebolowa, à l'instar de Mengon ou encore de Ngoulmakong, le mixage au niveau de l'habillement est une réalité indiscutable. Porter le Gandoura aujourd'hui n'est pas l'apanage des ressortissants du Septentrion, tout le monde s'y met, à commencer par les fonctionnaires venant de tous les horizons. De même, les originaires du Septentrion se sont mis à la mode du port du costume et du blaser.

<sup>149</sup>. Anonyme, *Le Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Coloniale, 1952, p. 124 (préface d'André Soucadaux).

commerciales, particulièrement la vente des outils agricoles rudimentaires (houes, haches, limes, machettes, etc.), du matériel de pêche artisanale (Hameçons, flotteurs, etc.), de la chasse (câbles, pièges, etc.), sans oublier les autres produits tels que le savon, le sel gemme, ou encore les pagnes et autres fanfreluches prisés par les femmes. Au niveau de l'alimentation, ce sont les échoppiers du Septentrion qui ont fait connaître aux Bulu d'Ebolowa le tapioca, et ont pratiquement vulgarisé sa consommation dans cette ville et ses environs...

Alors que les originaires de l'Ouest brillaient également dans le secteur de la vente de viande de porc, ceux du Septentrion de leur côté monopolisaient le commerce de la viande de bœuf dans la ville d'Ebolowa, que ce soit la vente par tête (ou entier) ou la vente en kilogrammes (ou en détail).

Les relations entre les allogènes et les *Ekang* sont dans la grande majorité des cas sont celles de bon voisinage et de fraternité. La cohabitation ne pose aucun problème majeur, les allogènes ayant été intégrés, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autochtones.

Certes, dans les années 90, du temps où Samuel Enam Mba'a occupait les fonctions de Maire d'Ebolowa I<sup>er</sup>, il y a eu quelques rififis entre les militants du Social Democratic Front (SDF) et ceux du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), mais depuis, les choses sont revenues à la normale. Les liens matrimoniaux se sont même tissés même si ceux-ci sont à géométrie variable, avec des répercussions sociales et économiques. En fait, les filles bulu nouent des relations avec les hommes bamiléké réputés très généreux financièrement, alors que les hommes bulu, particulièrement les jeunes cadres de l'administration, épousent les filles bamiléké parce que les doter revient très moins cher...Quant aux originaires du Septentrion, les relations matrimoniales sont beaucoup plus complexes.

De cette présentation des réalités géographiques de l'espace territorial qui constituait les limites administratives de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, il ressort clairement que cette zone est le berceau d'un environnement naturel offrant d'immenses potentialités aux groupes humains qui l'occupent depuis des siècles. Le milieu naturel qui entoure cette zone est propice à l'épanouissement des populations. Ces potentialités n'ont cessé d'être exploitées depuis le contact avec les Occidentaux à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'arrivée des administrations coloniales allemande et française a boosté



l'exploitation capitaliste des ressources de cette zone, ce qui a attiré davantage les populations, y compris celles venant d'autres localités du triangle national.

L'afflux des étrangers porteurs du capitalisme et de ses corollaires, particulièrement l'économie monétaire et les biens matériels et celui des allogènes dans l'espace territorial qui constituait l'ancienne subdivision d'Ebolowa ont bouleversé les normes de fonctionnement des sociétés autochtones. Les us et coutumes ont subi ainsi des mutations profondes.

## CHAPITRE II :

### LE MARIAGE DANS LA SOCIÉTÉ BULU TRADITIONNELLE

Chez les *Bulu*<sup>150</sup>, pour qu'un homme dispose d'une considération auprès de toutes les échelles du groupe<sup>151</sup>, il doit au préalable se marier ensuite construire une case et créer des plantations, c'est dans cette optique que les anciens ont développé des mécanismes théoriques permettant à tout le monde, qu'il soit riche ou pauvre, de pouvoir se marier, pour la fondation d'une famille et la respectabilité sociale.

Dans ce chapitre, nous allons présenter dans un premier temps les différents types de mariages dans la société ancienne et, dans un second, donner l'importance de la dot chez les *Bulu*.

#### A. LES TYPES DE MARIAGES CHEZ LES BULU ANCIENS

Le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré* définit le mariage comme un "acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par les dispositions juridiques en vigueur dans leur pays"<sup>152</sup>.

Cette définition est presque identique à celle que donne le *Dico Encarta*, dictionnaire numérique conçu par Microsoft Corporation et vendu couplé avec le logiciel Encarta, qui donne une variété de définitions sur le mariage. Parmi ces définitions, nous pouvons retenir que le mariage est une union légale contractée entre un homme et une femme, ou encore une "cérémonie au cours de laquelle un homme et une femme s'unissent dans le but de fonder une famille" et même "situation de deux conjoints qui vivent ensemble après s'être unis légalement"<sup>153</sup>.

---

<sup>150</sup>. Lorsque nous parlons de la société bulu ancienne, il s'agit de l'époque qui précède l'arrivée des Occidentaux dans le Sud Cameroun, période que les historiens appellent communément "Epoque précoloniale" et qu'on peut situer pour ce qui est de notre zone d'étude avant 1892, l'année de premier voyage dans l'hinterland bulu du Dr Adolphus Clemens Good, missionnaire américain qui dont "action allait contribuer à l'implantation du presbytérianisme dans le Sud Cameroun et dans le reste du pays.

<sup>151</sup>. Les échelles sociales des Bulu anciens étaient la famille (restreinte et élargie), le clan et la tribu, respectivement désignés sous les vocables de *Nda Bot*, *Mvog* et *Ayoñ*.

<sup>152</sup>. Anonyme, *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Editions Larousse, 2005, p. 665.

<sup>153</sup>. Dico Encarta, Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Ces différentes définitions du mariage, prises dans son contexte moderne, cadrent également avec sa considération dans la société ancienne car, l'union entre un homme et une femme obéissait à des normes sociales consensuelles, connues et respectées par toutes les familles et tous les clans, sauf dans le cas où un groupe avait préalablement procédé à des aménagements internes. Chez les *Yenfek* par exemple, l'implacable loi de l'exogamie a connu quelques assouplissements, sans cependant remettre en cause les fondements<sup>154</sup>.

Chez les Bulu anciens, le mariage était une institution sacrée, qui engage tout le groupe, aussi bien au niveau de la famille étendue qu'au niveau du village, toute la contrée et même tout le clan. Cette mobilisation et cet engagement dans ce processus aux multiples étapes comme nous le verrons en était l'affaire de la communauté. En retour, la femme mariée était au service de tous, considérée comme élément intégrant et indissociable de la famille et du clan qui l'a accueillie tout en gardant des liens très étroits avec sa famille d'origine. Bref, le mariage était au centre de la société bulu ancienne ; il permettait à l'homme, tout comme à la jeune fille de fonder un foyer et d'entrer dans la cour des grands, à la famille étendue de s'agrandir davantage et au clan tout entier d'établir une nouvelle passerelle avec la belle famille et vice-versa.

L'on comprend pourquoi, les Bulu anciens, peuples ayant développé une société de prééminence par excellence, ont mis en place diverses formes de mariage dans l'optique de favoriser son extension la plus absolue. Aussi retrouvait-on parmi les formes de mariages :

- le mariage par arrangement entre les parents ;
- le mariage par le rap ;
- le mariage par la razzia ;
- le mariage par compensation ;
- le mariage par le jeu ;
- le mariage par substitution ;

---

<sup>154</sup>. Chez les *Yenfek*, autrement connus sous la terminologie de *Yemeyema'a* dans les anciennes régions du N'tem et de Kribi et divisés en deux sous clans, les *Essamdig* et les *Essabongo*, le neveu maternel du premier peut épouser une fille du second, dès lors qu'on est issu d'un autre clan, à l'instar des *Yevô*, *Ndong*, *Yetchang*, etc.

- le mariage plein ;
- le mariage parrequête ;
- le mariage polygamique.

### **1. Le mariage par arrangement entre les parents**

On entend par mariage par arrangement, celui par lequel les négociations se faisaient entre les parents sans demander le moins du monde l'avis des futurs mariés. Les parents se servaient de leurs réseaux de relations pour choisir des filles à épouser à leurs garçons et vice-versa. Ces mariages arrangés pouvaient se contracter même si la fille n'était qu'à naître ou mineure et se caractérisaient par une longévité notoire, les deux conjoints passaient le reste de leur vie ensemble, seul la mort pouvait les désunir, selon Madeleine Ekosso Mvondo<sup>155</sup>, ces mariages étaient durables, solides, comme basés sur du roc, les mariés vivaient en harmonie jusqu'à la vieillesse et l'on aboutissait rarement à la séparation et à des divorces, comme de nos jours, nonobstant le fait que les deux mariés n'aient jamais eu la possibilité de se rencontrer au préalable pour "s'étudier"<sup>156</sup>.

Les parents dans leur mission de choisir un conjoint pour leur fils ou pour leurs filles se trompaient rarement. Il y'avait toujours compatibilité entre les deux conjoints, pourtant, ils misaient simplement sur la transmission des caractères héréditaires et la réputation, Gérémi Mbiam d'Ako'okas a connu ce genre de mariage :

Le chef de famille en allant en voyage pour vendre les palmistes, les peaux de bêtes, remarque une femme par son esprit d'endurance aux travaux champêtres ou par sa soumission vis-à-vis de ses proches et de son mari, il affirme "j'aime cette femme si elle enfante une fille mon fils l'épousera ". Si cette fille conçoit et met au monde une fille, on l'informe et il commence à verser la dot<sup>157</sup>.

De même un père pouvait décider de donner sa fille en mariage chez le fils d'un ami ayant la réputation de grand chasseur, planteur, afin qu'elle soit heureuse et que la famille entière ou le clan en profite.

---

<sup>155</sup>. Entretien avec Madeleine Ekosso Mvondo 50 ans, Ménagère, Sangmelima le 30 juin 2021.

<sup>156</sup>. "S'étudier" ici consiste à vivre en concubinage, vulgairement appelé "vient on reste", les deux conjoints s'observent et restent le plus longtemps possible sans s'engager dans la voie du mariage.

<sup>157</sup>. Entretien avec Gérémi Mbiam, 70 ans, Agriculteur, Ebolowa le 26 mai 2019.

Les souvenirs de ce genre de mariage restent encore indélébiles dans la mémoire de notre grand-mère maternelle, Avezo'o Essiane Jeanne qui nous affirme :

Je me souviens bien comment mon cas s'est déroulé. Mon père était un grand commerçant, j'avais exactement neuf ans, chaque mois, il choisissait deux à trois personnes parmi nous ses enfants pour l'accompagner en Guinée Equatoriale, ou il pratiquait le troc, dans nos paniers, nous transportions les peaux de bêtes, palmistes et le caoutchouc, un jour, nous avons fait escale chez son grand ami, pour reprendre la route le lendemain, mon père fut séduit par le caractère du fils aîné de son ami, car il était très serviable et respectueux, et réputé de grand chasseur dans toute notre contrée, lorsqu'il partait à la chasse il revenait toujours avec des sacs de gibiers et, du retour pour le village, cette famille offrait toujours de la viande fraîche et fumée, cette attitude attira énormément l'attention de mon père, et c'est à partir de ces critères que mon père avait porté son choix sur cet homme pour être un bon mari pour moi, car il pourra bien prendre soin de moi et de toute la famille et nous apporter de la viande de brousse<sup>158</sup>.

De même lorsqu'un homme constatait qu'une femme était brave *Ewolodans* le domaine des travaux champêtres et domestiques, il attendait qu'elle tombe enceinte pour réserver une épouse à son fils, ainsi il partait offrir des perles en guise de dot, et à l'âge de 7 ans ou plus les parents de la fille venaient l'accompagner dans le village de son mari<sup>159</sup>.

Outre les parents géniteurs, d'autres personnes étaient mises à contribution pour dénicher des garçons et filles sérieuses et dignes de s'engager dans la voie du mariage.

Le principe était simple car, dans la grande majorité des cas, ce qu'on peut qualifier aujourd'hui d'entreprise de prospection était confiée généralement aux filles de la famille ou du village en mariage dans d'autres clans. Dans leurs nouvelles familles et villages, parallèlement à leurs responsabilités d'épouses et de mères, elles se chargeaient également de dénicher des jeunes filles bien éduquées pour les faire épouser par leurs frères, cousins et même les jeunes oncles de la famille d'origine.

Cette procédure, permettait également de trouver, dans son nouveau village, des jeunes garçons sages, polis et travailleurs, responsables qui pouvaient être de potentiels époux pour les petites sœurs et cousines de la famille ou du village. Pour comprendre ce rôle noble des filles mariées, il faut partir du fait qu'une fille ne voulait jamais être seule

<sup>158</sup>. Entretien avec la regrettée Jeanne Avezo'o Essiane, 75 ans, Ménagère, Ebolowa le 20 mai 2019.

<sup>159</sup>. Entretien avec Ango Paul, 56 ans, Planteur, Sangmelima le 05 décembre 2019.

dans sa nouvelle famille et son nouveau village. Une fois mariée, elle avait la responsabilité, ou encore l'obligation, de faire venir ses autres sœurs et cousines dans la même famille et dans le même village<sup>160</sup>. Pour ne pas se sentir seule, et essayer de combler le vide laissé par l'éloignement et la séparation physique de sa famille. D'autant plus qu'elle avait l'obligation de travailler durement Pour permettre le progrès et le développement du village de ceux qui l'ont accueilli. Chez les bulu anciens, la femme nouvellement mariée était toujours mise sous observation, car elle était appelée à faire ses preuves non seulement sur le plan de la procréation mais aussi sur le plan de la production agricole, et ménagère<sup>161</sup>, c'est pour cette raison que son mari ne tardait pas à lui défricher un vaste champ appelé *Afup embom*, champ de la bru permettant de la jauger aussitôt qu'elle faisait son entrée dans sa nouvelle famille.

C'est dans cette optique que, sa belle-mère et ses belles-sœurs, de temps en temps débarquaient dans son champ pour apprécier la manière dont elle tenait la houe et voir combien de temps elle passait pour cultiver ce champ si elle finissait vite, on la qualifiait de brave, mais si elle passait plusieurs mois, on concluait qu'elle était paresseuse ,mais il était rare de trouver des femmes paresseuses, car l'éducation au sein des familles était rude si on s'en tient aux charismes des grands-mères, avant la colonisation, comme nous l'affirme Simon Mvomo Zeh : « La mondialisation a amené Les femmes à faire fi des bonnes initiatives que nos mamans avaient instauré au temps jadis pour la nutrition et l'épanouissement des familles. Elles étaient des potentielles travailleuses, et créatrices de mets, elles s'arrangeaient à cet effet à tout produire sans demander l'argent de ration aux maris, comme celles de nos jours qui se ravitaillent essentiellement dans les marchés et congélateurs. Du retour du champ de maïs ou d'arachides, elles partaient déterrer le manioc, ensuite elles partaient à la rivière ou se trouvait l'*Eveugue* ;ou encore *Fis*, pour pêcher du poisson, les mamans pouvaient nourrir des familles larges avec des produits locaux qu'elles ramenaient de leurs champs et des rivières<sup>162</sup> ,

---

<sup>160</sup>. Entretien avec Thomas EbeEbé, 91 ans, ancien moniteur indigène, Ebolowa, le 12 septembre 2014. <sup>54</sup>. Littéralement " elle est venue, elle s'en ira " cet adage de la langue bulu était employé pour montrer que le village de la femme n'est pas là où elle est née, mais là où elle sera mariée. Dès le bas âge, la jeune était éduquée dans la logique de l'attente de son futur mari et des responsabilités qu'elle aura à assumer en sa qualité de d'épouse et de mère.

<sup>161</sup>. Entretien avec, Louise Eyenga Meke, 60 ans, cultivatrice, Ebolowa, le 12 mars 2018.

<sup>162</sup> . Entretien avec Simon Mvome Zeh 72 ans, Maître retraité, Sangmelima, le 04 juin 2020

Cette action était d'ailleurs très bien appréciée aussi bien dans sa famille d'origine que dans sa famille d'accueil. Plus elle passait des années dans son ménage, plus elle devenait une sorte d'ambassadrice et de négociatrice de mariages dans les deux sens, sauf dans le cas où il n'y avait plus personne à épouser ou à marier, ce qui était très peu probable car, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, où de nombreux, garçons et filles, considèrent le mariage comme une contrainte, dans la société bulu ancienne, les jeunes filles et les jeunes garçons étaient conditionnés dès le bas âge pour fonder un foyer une fois adultes. Le Pr Rigobert Mballa Owona a bien illustré cette éducation à travers la phrase " *A ngasô, a ngaké* " dans son ouvrage consacré à l'éducation traditionnelle en Afrique endogène<sup>163</sup>.

Outre les parents géniteurs et les femmes mariées de la famille ou du village, l'on se servait aussi des relations clientélistes à travers ce qu'on appelle en sciences sociales « la méthode boule de neige ». Celle-ci consistait tout simplement à faire jouer le réseau de relations des gens qui vous sont redevables, soit pour les avoir hébergés dans sa concession, soit pour leur avoir rendu des services à un moment donné lorsqu'ils en avaient besoin. L'honneur et la reconnaissance étant des valeurs très cultivées dans la société bulu ancienne, trouver une épouse à l'enfant de l'homme dont on était redevable était l'une des meilleures façons de lui témoigner sa reconnaissance, voire de payer en quelque sorte sa dette<sup>164</sup>.

Le mariage par arrangement était le mode le plus courant et le plus prisé par les parents des jeunes filles et de jeunes garçons. Il était considéré comme le plus noble, le plus respectable et le moins vicieux au regard du nombre de personnes qu'il impliquait et les différentes étapes qui l'accompagnaient.

La première étape était évidemment la première rencontre solennelle entre les deux futurs mariés et les parents de la fille. Elle était préparée des deux côtés car, en partant de son village, les parents de la jeune fille étaient au courant et l'attendaient avec impatience pour faire sa connaissance dans le cas où ils ne l'avaient jamais rencontré et même s'il avait déjà rendu visite à sa dulcinée auparavant, il n'est pas considéré comme beau-fils, mais comme un étranger, même s'il est souvent accueilli par la mère de la

---

<sup>163</sup>. R. Mballa Owona, *Education traditionnelle, et développement endogène en Afrique centrale*, Editions CEPER, Yaoundé, 1990, p. 24-25.

<sup>164</sup>. Entretien avec Paul Ango, 48 ans Planteur, Sangmelima le 09 mai 2020.

filles, car chez les Bulu, un proverbe dit : " *alukyatate a kisine* ", ce qui peut se traduire par le « mariage commence par la cuisine », en d'autres termes, la mère qui avant le père maîtrise souvent les informations sur les relations amoureuses de sa fille<sup>165</sup>. Cependant, dès qu'il se présentait solennellement par le truchement du *Dianne* ou demande de la main, on l'accueillait alors comme beau-fils. Il débarquait donc dans la concession de ses futurs beaux-parents non seulement pour faire la connaissance de celle qui était appelée à devenir son épouse, mais aussi pour rencontrer ses beaux-parents et savoir s'ils étaient aimables. Cette phase était connue sous le nom d'*Avos Nda*<sup>166</sup>.

#### - *L'Avos Nda*

*Avos Nda* signifie, nettoyage de la case à palabre<sup>167</sup>. Ce qui s'apparente à une première visite du prétendant auprès de la famille de la femme qu'il souhaite prendre pour épouse. C'était un petit séjour qui permettait que le prétendant se présente et qu'il fasse connaissance de ses futurs beaux-parents.

Le jeune homme devait donner une bonne impression à ses futurs beaux parents de la jeune fille. Il ne venait pas les mains vides, car, en partant de la maison de ses parents, ceux-ci lui préparaient des présents pour ses hôtes et aussi pour la jeune fille.

Cette étape était très importante et constituait une sorte d'examen de passage, au cours de celle-ci les parents de la jeune fille passaient au scanner le physique, les gestes, les propos, le comportement, etc. de celui qui pouvait devenir les mois à venir leur beau-fils<sup>168</sup>. C'était également le moment propice pour les parents de faire connaissance de leur beau-fils. De même, elle permettait aux deux jeunes de se connaître et de s'apprécier mutuellement sous le regard bienveillant et attentionné des parents. Il est important de noter que pendant toute la durée de ce séjour, le garçon ne voyait la fille qu'en présence de ses parents et toutes relations charnelles étaient impossibles, d'autant plus qu'ils ne dormaient pas dans la même maison.

---

<sup>165</sup>. Entretien avec François Ella Ndongo, 57 ans planteur, Nkolandom le 28 mai 2018.

<sup>167</sup>Entretien avec Daniel Meye Me Zoo, 67ans, chef traditionnel à Messamendongo bolc Mfoundi, chef de clan Essabat Mefo, Yaoundé le 16 avril 2021.

<sup>168</sup>. Dans la société bulu ancienne, les parents des jeunes filles n'aimaient pas avoir affaire aux garçons paresseux, sales, bavards, et aussi gourmands. C'est la raison pour laquelle lorsque le jeune partait de son village, les membres de sa famille (père, mère, oncles, tantes, frères et grands cousins mariés) lui donnaient des conseils.



La seconde étape était la demande de la main de la jeune fille à ses parents. Cette fois-ci, le jeune partait, accompagné non seulement de ses parents, mais aussi d'autres membres influents de la famille ou du village parmi lesquels un maître de la parole, c'est-à-dire un homme initié au maniement du verbe et maîtrisant toutes les subtilités de la langue bulu connu sous la terminologie de *Nbi Ntum*<sup>169</sup>.

La délégation débarquait dans la famille de la jeune fille ou elle est attendue avec un certain nombre de présents afin de demander officiellement la main de celle-ci. Avant d'arriver au lieu de la cérémonie, c'est-à-chez la fiancée, la délégation est reçue par les femmes qui chantent, dansent, font même rire, cependant il faut éviter de rire, car dans le cas échéant, on se moque de la belle-famille, cela s'apparente à un sacrilège. On pouvait faire à plusieurs barrières Akak qui exigeaient que les visiteurs laissent des présents. Avec un certain nombre de présents afin de demander officiellement la main de celle-ci. Une fois installée, on s'organisait immédiatement pour la tenue des assises qui ne devaient plus tarder<sup>59</sup>.

Généralement, celles-ci se tenait, soit le soir même, soit le lendemain de l'arrivée de la délégation selon un dispositif cérémonial qui voulait que la famille de la jeune fille soit d'un côté et les membres de la délégation de l'autre. Le lieu approprié des palabres de la demande de la main, appelée en langue bulu *Djiane*, était le corps de garde, ou *Aba*, lieu par excellence de la tenue des assises dans la société bulu ancienne.

Cette phase du mariage était un vrai régal d'éloquence verbale et un tournant déterminant pour l'aboutissement du mariage où les maîtres de la parole des deux clans rivalisaient d'adresse pour montrer le caractère sacré du mariage et son importance pour les deux camps en présence, et le moment opportun de convaincre la famille de la femme. Chacun parlait en parabole et citait les proverbes trop raffinés ayant pour objectifs d'échapper à l'intelligence et à l'entendement du porte-parole de la famille opposée. Il était aussi question de montrer aux deux jeunes, l'objet de la rencontre, et les emmener à comprendre que l'union qui se dessinait n'était pas seulement leur affaire à eux, mais une entreprise noble qui engageait leurs familles maternelles et paternelles, ainsi que leurs clans respectifs.

---

<sup>169</sup>. *Nbi Ntum*, littéralement celui qui tient la canne, homme spécialisé dans les négociations lors des mariages, les deuils, litiges.

Après cette phase d'éloquence verbale, où les maîtres de la parole étalaient les repères de l'historicité de leur famille respective, leur maîtrise de la parole, du verbe, des proverbes des chantefables ; le chef de famille faisait appel à la fille pour lui faire subir l'épreuve d'une série de questions :

- *Djié bot bababô va ?* (que font ces gens ici ?) ;
- *Ye wô yem domâm nyi?* (connais-tu ce jeune homme ?) ;
- *A yi djié ?* (que veut-il ?) ;
- *Wô djôaya ?* (qu'en penses-tu ?) ;
- *Ye wo djô fvo'o na wô zu bia lik ?* (Est-ce que tu veux nous abandonner ?) ;
- *Djé bi ngabôwô?* (Qu'est-ce que nous t'avons fait ?).

A chacune de ces questions la fille devait donner une réponse satisfaisante pour les deux parties, des réponses qu'elle connaissait déjà et que sa mère et les autres femmes de la famille (et même du village) lui avaient apprises dans la cuisine à l'insu des hommes.

C'est à la suite de cette phase où la jeune fille et le porte-parole de sa famille étaient les seuls à s'exprimer sous l'œil bienveillant de tous les gens présents qu'on lui posait la dernière question à double alternative :

- Dans le cas où elle accepte la demande en mariage du jeune homme ici présent avec les membres de sa famille, qu'elle le montre en prenant l'un des présents apportés et posés au vu de tous pour le remettre à son père ;

- Dans le cas où elle n'est pas d'accord, qu'elle le montre en prenant les présents apportés pour les remettre au père du jeune homme et que la délégation retourne immédiatement dans son village<sup>170</sup>.

Telle était la dure et implacable loi de l'étape de la demande de la main chez les bulu anciens. Chez ce peuple, de la même manière que la politesse et l'élégance verbale étaient les maîtres mots lors des pourparlers, de la même manière, la décision de la jeune fille était capitale pour toute poursuite du processus dans le cadre du mariage dans la

---

<sup>170</sup>. Entretien avec Mintya'a Alain, 53 ans Intendant au Lycée Technique de Nkolandom, Nkolandom le 03 juin 2021.

grande majorité des cas. Contrairement à ce que les écrits des Occidentaux et des missionnaires ont répandu, le consentement de la jeune était la condition pour l'aboutissement du mariage.

Si la jeune fille était non consentante, le jeune et ses parents reprenaient le chemin de retour avec leurs présents. Mais, il est important de noter qu'on arrivait rarement à cette situation car, la diplomatie traditionnelle, menée par les femmes mariées, les amis de la famille et les relations clientélistes, s'arrangeaient presque toujours de sorte que lorsqu'on arrivait déjà à l'étape de la demande de main, le consentement de la jeune fille était déjà presque acquis. Cependant, une fille plus éveillée ou adulte qui connaissait déjà l'homme c'est-à-dire qui avait déjà les amants pouvait à la dernière minute refuser d'aller en mariage chez un prétendant qu'elle n'aimait pas mais dans ce cas les beaux-parents trouvaient une remplaçante parmi ses sœurs ou encore une cousine<sup>171</sup>. Mais dans le cas où la jeune fille acceptait la demande à travers l'acte qui consistait à remettre l'un des présents à son père ou à un autre membre influent de sa famille, à l'instar du frère aîné à son père, la cérémonie se poursuivait à travers les causeries et un repas fraternel jusqu'à une heure tardive.

Le lendemain, la délégation très satisfaite, reprenait le chemin de retour dans son village non sans avoir pris connaissance des éléments à remettre dans un avenir proche en guise de la dot<sup>172</sup>.

La troisième étape était évidemment celle du versement de la dot connue sous l'appellation de *Nsuba*. Ici, la famille du jeune homme, après avoir rassemblé tous les éléments ou la grande majorité de ceux-ci, retournait dans le village de la fille pour les remettre solennellement à sa famille<sup>173</sup>.

C'est après avoir franchi cette étape que le jeune était autorisé à passer les nuits aux côtés de sa femme, car les Bulu anciens, n'accordaient pas une liberté sexuelle aux filles avant le mariage, c'est pour cette raison que la plupart allaient en mariage étant

---

<sup>171</sup>. Entretien avec Jean Assako Menguele, 60 ans, Planteur, Ebolowa le 12 juin 2018.

<sup>172</sup>. Dans le contexte de l'Europe médiévale, la dot était en fait l'ensemble des biens qu'une femme apportait en se mariant. Il s'agit ici de la dot dans le sens des sociétés bantou en général et de la société *Ekan* dont les Bulu font partie en particulier car, ici la dot était (et reste toujours) l'ensemble des biens exigés par les parents de la jeune fille pour qu'elle soit autorisée à aller vivre dans le village de l'homme qui la sollicitait.

<sup>173</sup>. Entre la période de la demande de la main de la jeune fille et celle de la remise des éléments exigés en guise de dot, il ne devait pas s'écouler encore une longue période, car la jeune fille pouvait trouver un autre prétendant entre temps.

encore vierges afin d'honorer leurs familles et pour éviter de faire des enfants hors mariage. C'est dans ce sens que Philippe LaburtheTolra confirme que "les parents exigeaient que les filles gardent leur sexe à découvert<sup>174</sup>". Dès le versement de la dot, la jeune fille était désormais considérée comme une femme mariée, pouvant entretenir des rapports sexuels avec son maris sans crainte, la famille ayant déjà mangé, bu et béni cette union. Contrairement aux filles, les jeunes garçons pouvaient sans crainte multiplier les compagnes par les liaisons secrètes *Bibone* qu'ils entretenaient dans la contrée, ces aventures encore appelée *Nsobo* débutaient généralement dans la nuit, car les parents de la fille ne devaient pas être au courant de la présence d'un homme qui n'était pas encore leur gendre sous leur toit, ainsi tout homme qui se livrait à cet aventure s'arrangeait toujours à opérer dans la nuit et en cachette, mais ce type de relation pouvait également aboutir à un mariage sérieux.

Après la cérémonie dotale le Chef de famille invite les membres à prendre part à un repas. Les deux familles mangent, la belle famille est prioritaire, car c'est-elle qui est en honneur le buffet ici est constitué du *Nnan Owondo*, gâteau d'arachides préparé dans les feuilles de bananiers, du *Nnam Ngon* gâteau de pistache préparé avec les feuilles de bananiers, de la viande de brousse, du *Mbom Kpwem*, du *mfian esok*, *mfian owondo*. Après le repas, les femmes continuent pour mettre l'ambiance, et pour veiller, car c'est n'est qu'à une heure tardive, que tout le monde ira se coucher.

Cependant, la maman de la mariée et les tantes de la mariée préparent un met de pistage, destiné à la belle-famille. Ce met *Kate Nam* est volumineux bien assaisonné et bourré de viande de Brousse et de poisson fumé, il reste ainsi au feu pendant toute la nuit, et est offert aux membres du clan de la fille contre une amande. Plus le met est volumineux, autant il coutera cher.

Ce met qui est préparé par les mamans de la fille est d'une importance capitale, car il permet de savoir si les deux mariés sont vraiment compatibles, et si le mariage sera stable, si le met préparé pendant toute la nuit ne cuit pas ou cuit à moitié, cela indique

---

<sup>174</sup>. Philippe Laburthe Tolra, *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion bété*, Paris, Karthala, 1985, pp. 318-320.

que les deux conjoints ne sont pas compatibles, et ne sont pas appelés à s'unir par le lien du mariage, le couple ne connaîtra pas la paix et la stabilité<sup>175</sup>.

Chez les bulu anciens, le mariage n'était pas un hasard, il obéissait à des normes sacrées et divines, c'est dans ce sillage qu'un adage bulu affirmait que *Mot a luk ki eza Minga*, c'est-à-dire qu'un Homme n'épousera que la femme qui lui a été prédestinée.

Le lendemain matin, les membres du clan de la mariée ont droit à l'eau chaude pour se laver et sont appelés à aller porter le met de pistache préparé par les belles-mères. A ce moment une amende est déposée en fonction du volume du met présenté et offert.

C'est après cet acte, qu'on procédait à l'accompagnement des mariées.

La dernière étape du mariage traditionnel par arrangement était l'accompagnement de la jeune fille, appelé *Eli'iti*. Cette étape était très fondamentale dans le processus du mariage, car en retour les mamans, les femmes du village, avec en premier lieu la mère de la jeune fille devenue désormais la belle-mère du jeune marié, appelée en langue bulu *Ntjington*<sup>176</sup>, les autres femmes de la famille, les jeunes femmes du village, les sœurs et cousines de la jeune mariée, les frères et les cousins du village<sup>177</sup>, ne laissaient jamais les jeunes mariés les mains vides, quelque jours après le mariage, elles débarquaient dans leur village avec quelques cadeaux à savoir : les paniers, les greniers, les pilons et mortiers, les lits en bambous de raphia, la pierre à écraser les cuillères, les assiettes, les houes.

---

<sup>175</sup> Entretien avec Solange Mengue m'Okoto, 55ans, cultivatrice, Nkolandom, le 12 mai 2019.

<sup>176</sup> *Ntji'ingon*, expression qui désigne en premier lieu les parents de la jeune mariée, ensuite globalement tout homme et toute femme ayant le statut d'oncle et tante de la jeune mariée. Mais pour distinguer le beau-père et la belle-mère, on employait respectivement les termes bulu de *Ntji'ifam* et de *Ntji'iminga*.

<sup>177</sup> Dans la société traditionnelle bulu, les beaux-pères ne prenaient pas part à l'étape de l'accompagnement de la jeune mariée dans son nouveau village.

**Photo N° 4** : Outils d'accompagnement de la jeune fille dans la nouvelle famille où elle jouera désormais le rôle d'épouse et de mère (mortiers, pilons, paniers).



**Source** : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, musée de Nkolamdom, visité le 12 juillet 2013.

Les préparatifs se faisaient des deux côtés, aussi bien dans la famille de la jeune mariée que du côté du jeune marié. Le village du jeune homme était mobilisé pour la réussite de cette étape.

Quant à la jeune mariée, appelé *Mbom* en langue bulu elle devait rester invisible jusqu'à la dernière cérémonie d'apparat qui avait lieu au 3<sup>ème</sup> jour car, la durée de l'*Eli'itiou* accompagnement de la jeune fille, dans la grande majorité des cas, ne devait jamais excéder 4 jours. On peut aujourd'hui affirmer sans risque d'être contredit que dans la société bulu ancienne, l'*Eli'iti* était l'une des cérémonies qui mobilisaient avec enthousiasme les populations de tout le village.

D'abord parce qu'il s'agissait d'un grand moment de réjouissance, de récréation, d'intense activités culturelles avec en première ligne les danses, et surtout de rencontres

pour les célibataires dans la perspective de nouveaux mariages car, chez les Bulu anciens, une fille qui débarquait dans un village comme jeune mariée voulait toujours avoir à ses côtés ses sœurs et cousines.

De l'avis unanime de nos informateurs, parmi lesquels :Geremi Mbiam<sup>178</sup>et Jeanine Ondoua Andang<sup>179</sup>, l'apothéose de l'étape de l'accompagnement était incontestablement le jour de l'apparition publique des deux jeunes mariés, dans la place publique du village, en présence de la foule rassemblée et composée de tous les habitants du village, des invités venus des clans voisins, ainsi que de curieux de toutes sortes venus parfois des contrées assez éloignées pour vivre l'événement.

Le témoignage de Milame Jean Bayard, nous relate cette cérémonie assez émouvante :

Les deux mariés s'avançaient l'un vers l'autre en esquissant les pas de danse appelés en langue bulu *Amokzum* (danse de marche du pigeon) jusqu'à ce qu'ils se touchent et s'embrassent tendrement et chaudement sous les ovations avant d'aller s'asseoir côte à côte dans le corps de garde où la cérémonie allait continuer. La suite se composait de la présentation de la jeune mariée par un membre de sa famille qui, de façon apologétique, mettait en exergue beauté, son élégance, ses qualités et mérites et, aussi ce qu'elle apportait dans sa famille pour aborder sa nouvelle existence d'épouse. L'avant dernière phase était celle des cadeaux que le couple recevait de la part de la foule rassemblée avant de passer au copieux repas offert par le village tout entier à toute l'assemblée en guise de repas nuptial<sup>180</sup>.

Cette phase se prolongeait tard dans la soirée pour les danses nocturnes et les animations de toutes sortes, jusqu'à l'aube parfois.

Mais, avant de rentrer, les mamans prennent le soin de laisser leur fille avec une de ses petites sœurs où un de ses petits frères pour lui tenir compagnie, le temps qu'elle s'accommode dans ce nouvel environnement de la famille et du village de son époux.

Le lendemain, la délégation venue accompagner la jeune mariée reprenait la route de retour, munie de quelques précieux présents de dernière heure offertes en guise de cadeaux.

---

<sup>178</sup>. Entretien avec Janine Ondoua Andang née Nguete Ngbwa, 85 ans, ancienne de l'église à Marie –Gocker, Yaoundé, le 12 février 2014.

<sup>179</sup>. Entretien avec Gérémi Mbiam, 70 ans, Planteur, Ako'okas, le 02 avril 2014.

<sup>180</sup>. Entretien avec Milame Jean Bayard, 60 ans, Enseignant, Ebolowa, le 06 Avril 2020.

*L'Eli'iti* était une étape très fondamentale dans le mariage, car elle permettait de soutenir et rendre stable le nouveau foyer, sur le plan matériel, ainsi, la jeune mariée ne devait pas aller emprunter la pierre à écraser chez sa coépouse, car elle recevait tout le nécessaire de cuisine et même des vivres, mais de nos jours, cette cérémonie n'est plus trop prise en compte par les familles, rares sont celles qui organisent encore l'*Eli'iti* Chez les Bulu.

**Photo N° 5** : Quelques ustensiles traditionnels de cuisine que la jeune épouse ramenait de sa famille (pierre à écraser, boule à écraser l'amande de Mango (*Ndo'o*))



**Source** : Cliché Salomé Michelle RoseEdima, musée de Nkolamdom, visité le 12 juillet 2013.

Après la remise de la dot et la célébration du mariage à l'état civil, les mariés rentrent dans leur village ruinés, bredouilles, foirés sans provisions. Pourtant après chaque mariage chez les Bulu anciens, l'*Eli'iti* était bien préparée et organisée dans les familles pour apporter quelques présents au jeune couple, et surtout pour faire connaissance du nouveau clan et village qui avait accueilli leur fille. Chez les *Eton* par exemple cette cérémonie est encore valorisée, après la dot, et le mariage religieux, la famille de la fille s'organisait pour accompagner sa fille, on lui offre un peu de tout



pour remplir la maison, Salon, lits, salle à manger, congélateurs, marmites, assiettes, téléviseurs<sup>181</sup>.

### - L'Après *Eli'iti*

La cérémonie de l'*Eli'iti* terminée Labelle- fille ou *Mbome* est soumise à une séance d'observation, pouvant durer deux à trois ans. C'est la période à laquelle la belle-famille prend pour vérifier si la mariée n'est pas malade, si elle n'est pas stérile. A cet effet, une femme âgée, généralement la tante de son mari, de connivence avec ses jeunes belles-sœurs *Bemiaé* l'entraînent au marigot, sous prétexte d'aller pour prendre un bain. Cependant c'est le moment opportun de vérifier si son corps n'est pas couvert de quelque marques ou plaques de lèpre, si elle a les seins, si elle a les reins de l'accouchement ou *Bibok bia biaé*.

Par ailleurs, d'autres observations sont menées sur la manière dont la jeune mariée accueille les membres de sa belle-famille. Si elle est sympa, accueillante, généreuse. Car sa nouvelle famille d'accueil attend non seulement *Mvongbot* ou la progéniture, mais aussi beaucoup d'amour et d'estime de sa part.

Dans la société bulu ancienne, le mariage était synonyme d'une pluralité d'obligation :

Le mariage obligeait la femme à suivre promptement son mari au lit. Car le corps de la femme appartient à son mari et celui du mari à sa femme.

-Habilité a manié la houe. *A Bi Ebac* pour semer les arachides, les ignames etcc

-Le mariage, s'apparente au courage que manifeste une femme pour donner naissance aux bébés afin de pérenniser la descendance du mari ;

- Le mariage implique la maîtrise de l'art culinaire ;

- Le mariage implique fidélité ;

- Le mariage nécessite la soumission, l'obéissance, et respect de l'époux et tous les membres de ses clans.<sup>182</sup>

<sup>181</sup>. Janine Ebono, 46 ans, secrétaire au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Yaoundé le 20 mars 2020.

<sup>182</sup> Entretien avec Thomas Meye,

## 2. Le mariage par substitution

Le mariage par substitution était celui par lequel un jeune homme était appelé à prendre pour épouse une autre jeune fille que celle qui lui était proposée auparavant. C'est d'ailleurs ce qui explique son appellation bulu d'*Aluk éfolá'an*, en d'autres termes, la famille de la jeune fille, après avoir donné sa parole, était donc tenue de la respecter car, c'était une question d'honneur. Il intervenait dans un certain nombre de cas, en l'occurrence:

- la disparition (décès) de la jeune fille proposée ;
- la maladie de la jeune fille proposée ;
- l'erapt de la jeune fille proposée ;
- levolte-face de la jeune fille proposée ;
- la longue attente entre la demande de la main et la remise des éléments de la dot.

Dans chacun des cas précédents, qui intervenaient soit avant la demande de la main, soit et surtout après la demande de la main, voir même du versement de la dot, les parents de la jeune fille s'arrangeaient à trouver une autre jeune fille, généralement la sœur cadette ou, à défaut, une cousine directe au sein de la grande famille, pour remplacer leur fille dont le mariage n'a pu être consommé.

**Photo N° 6** : Les marmites en argile que la jeune épouse ramenait de sa famille (marmites en argile, et calebasses pour boire de l'eau).



**Source** : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, musée de Nkolamdom, visité le 12 juillet 2013.

Le mariage par substitution variait d'un cas à un autre, dans le cas où la famille avait déjà perçu la dot, la jeune fille choisie en substitution s'en allait dans sa nouvelle famille, sans autre forme de procès, avec son mari et la délégation venue la chercher<sup>183</sup>. Dans le cas où les pourparlers étaient encore au niveau de la demande de la main avec l'ancienne, ils se poursuivaient généralement jusqu'à l'aboutissement en passant par la dot et évidemment l'accompagnement.

### 3. Le mariage par le rapt

Le mariage par rapt était le mode préféré des jeunes hommes qui voulaient déjà vivre avec la jeune fille sur laquelle il a jeté son dévolu.

**Photo N° 7** : Marmites et assiettes traditionnelles apportées par la jeune mariée et qui lui permettaient de rester stable dans son foyer (calebasse et assiettes pour servir à manger à son mari).



**Source** : Musée de Nkolamdom, visité le 12 juillet 2013.

---

<sup>183</sup> Entretien avec Jean. Meka, 78 ans, institutrice retraitée, Ebolowa, le 22 juillet 2014.

Dans la société *ekang* ancestrale, le mot *Abôm* vient du verbe *Abômé* qui renvoie à une pratique matrimoniale qui consistait pour un jeune homme, connu des parents de la jeune fille ou non, à aller rapiner celle-ci dans son village à l'insu de ses géniteurs. C'est la raison pour laquelle, avec l'intrusion de la langue française, faute de mieux, cette pratique fut désignée par l'appellation de mariage par rapt, étant donné que la jeune fille quittait le village de ses parents sans le consentement de ceux-ci et à leur insu.

Le mariage par rapt se déroulait en grande partie en quatre grandes étapes.

#### **a. Première étape : Le départ furtif du village de la jeune fille**

Les jeunes garçons recouraient au rapt lorsqu'ils étaient pressés de vivre avec leurs fiancées. Ainsi, ils court-circuitaient les étapes conventionnelles du mariage.

Après avoir identifié celle qui avait été choisie pour être son épouse, le principe était fort simple. Le jeune garçon annonçait à ses parents un bref séjour dans sa future belle-famille pour rendre visite à sa fiancée et en profiter pour apporter quelques présents à ses futurs beaux-parents. Une fois sur place, il profitait la nuit venue pour ravir la fille et "amener immédiatement dans son village. Dès le départ du village, le couple devenait des fugitifs et évitait les chemins les plus parcourus pour ne pas être reconnu par les membres de la famille ou de toute autre personne du village ou du clan.<sup>184</sup>

En fait, des conversations avec les femmes de la société bulu du Sud-Cameroun, qui ont été mariées par la voie de *l'Abôm*, ont révélé que le départ du village paternel n'était pas aussi volontaire comme cela pouvait le laisser penser. En fait, elles affirmaient qu'en partant, elles n'avaient conscience de rien et n'ont pris conscience qu'une fois dans le village du garçon.

En clair, pour les ramener à l'insu de leurs parents, des jeunes recouraient à des pratiques exotériques. En interrogeant ceux qui se sont mariés par la voie de *l'Abôm*, il est apparu clairement qu'ils faisaient recours aux connaissances d'un grand thérapeute (*Nguegan*) qui, avant le départ, faisait une séance de préparation " mystique " et qu'il leur donnait, pour les uns, une lotion à base d'herbes qu'ils devaient se oindre au niveau des mains et au moment de l'arrivée et au moment de saluer leurs dulcinées et pour les

---

<sup>184</sup>. Entretien avec Théophile Mva ,74 ans Infirmier, Ebolowa, le 09 mai 2019.

autres, des écorces à mâcher juste au moment où on demande à la jeune fille de partir à la tombée de la nuit<sup>185</sup>.

Bref, pour aller prendre une fille dans la maison de ses parents et sans le consentement de ceux-ci, il fallait au préalable faire recours à un maître exotérique de la société ancestrale *ekang*.

### **b. Deuxième étape : Les réjouissances dans le village du jeune garçon**

Une fois à destination, la nouvelle se rependait comme une traînée de poudre et le village tout entier entrainé en émoi. Les hommes, les femmes et les enfants, y compris les Étrangers séjournèrent dans ce lieu, convergeaient dans la concession des parents du garçon, les uns par curiosité afin de voir le visage de la fille ramenée<sup>186</sup>, les autres, et surtout la grande majorité des femmes pour accueillir la nouvelle venue avec les chants du riche patrimoine culturel.

La cuisine de la mère du garçon était immédiatement transformée en une foire, où fusaient de partout les commentaires, les chants de joie, les cris de youyou des hommes (*Oyengabefam*) et des femmes (*Oyengabinga*). Immédiatement deux camps de femmes se formaient :

- Celui des sœurs et des cousines du garçon ;
- Celui des jeunes femmes venues en mariage dans le village.

Le premier groupe de femmes entonnaient des chants provocateurs envers la nouvelle venue, l'accablant de tous les maux<sup>187</sup> indignes d'une belle fille. Par contre, le second groupe quant à lui chantait des chansons en faveur de la nouvelle venue et dont les propos étaient très durs vis-à-vis des belles sœurs. Dans ces chansons elles étaient traitées de mégères, d'envahisseuses, d'irresponsables, et de gourmandes etc.

Cette phase prenait toute une partie de la nuit et s'achevait presque à l'aube.

---

<sup>185</sup>. Entretien avec Martine Ebé, 89 ans, praticienne de la médecine traditionnelle, Olem, le 12 avril 2014.

<sup>186</sup>. Dans l'ensemble, face à ce type de mariage, les gens qui convergeaient dans la concession des parents du jeune garçon auteur du rapt de la fille voulaient avant tout savoir si celle-ci était belle.

<sup>187</sup>. Entretien avec Jacqueline Mengue, épouse Bengono, 64 ans, infirmière retraitée, Sangmélina, le 10 mai 2014.

**c. Troisième étape : Les négociations entre membres des deux clans (village, famille)**

Au lendemain de cette nuit mouvementée et d'intenses activités, la famille du jeune garçon commençait à s'activer pour rassembler les éléments de la dot, car le rapt de la jeune fille était toujours suivi quelques jours après par l'arrivée fracassante d'une délégation de sa famille, accompagnée de quelques notables de son village d'origine.

Plus les jours passaient, plus les gens étaient sur le qui-vive et se demandaient ce que les parents de la jeune fille attendaient pour débarquer. Toujours est-il que cette phase d'attente prenait fin car, généralement moins d'une semaine après le rapt, la délégation faisait intrusion de façon fracassante dans le village en refusant tout dialogue, menaçant ses habitants de lui remettre leur fille et, dans le cas où elle rentrait sans elle, dans les jours à venir, ils devaient s'attendre au contraire à une expédition punitive pour venger l'affront subi, car le rapt de la jeune fille était toujours considéré comme un affront pour sa propre famille, son village et son clan, bref par tous ceux qui font partie de ses liens de parenté.

C'est à partir de ce moment-là que les maîtres de la parole, le *Mbintum* personne initiée à l'art du verbe, entraient en scène. Ils engageaient une phase de négociations avec les membres de la délégation venues du village de la jeune fille. Ils recouraient à un langage codé, seul maîtrisé par les initiés et les grands maîtres du verbe et de la parole.

C'est ainsi qu'au terme de cette première phase, la délégation acceptait d'entrer, de s'asseoir et même de manger avant d'entamer les négociations.

Après avoir donné à boire et à manger à la délégation venue du village de la jeune fille, les négociations commençaient. Les notables du village du garçon faisaient profil bas, faisaient semblant de donner, à chaque étape des négociations, raison aux membres du village de la jeune fille, de même qu'ils ne cessaient d'accabler les jeunes d'aujourd'hui, très impatients et qui ne voulaient plus les différentes étapes du mariage comme cela se faisait au temps de nos ancêtres. Après moult excuses, les parents du garçon parvenaient à faire comprendre aux membres de la délégation qu'ils devaient accepter les choses dans le sens de l'acte posé par les deux jeunes, c'est-à-dire le mariage.

Après cet entretien, survenait le plat de résistance des négociations, c'est-à-dire la fixation de la dot. Dans le cas du rapt des jeunes filles, les familles de celle-ci élevaient toujours les enchères, fixant le montant de la dot à des barres très hautes, et restant d'abord intransigeantes. Par la suite, les maîtres de la parole reprenaient leur rôle de négociateurs et parvenaient toujours à faire baisser les enchères, ramenant ainsi les exigences des membres de la délégation à des proportions raisonnables. Séance tenante, et en signe de bonne volonté, les membres de la délégation recevaient la promesse de versement d'une partie de la dot avant le départ et, en même temps, ils étaient invités à ne pas rentrer le même jour, en d'autres termes, prolonger leur présence sous forme d'un bref séjour.

Il est important de noter que pendant la durée des négociations, ni le garçon auteur du rapt, ni la jeune fille n'étaient autorisés à dire un mot aux membres de la délégation. C'est au moment où les divergences étaient aplanies que ceux-ci étaient appelés à venir saluer, pour le premier ceux qu'ils pouvaient déjà considérés comme sa belle-famille, et pour la seconde sa famille d'origine dont elle était désormais séparée, mais avec laquelle elle continuerait à entretenir d'excellentes relations jusqu'à sa mort.<sup>188</sup>

#### **d. Quatrième étape : Bref séjour dans le village du beau-père et présentation des membres de deux communautés**

A la fin des négociations, où toutes les divergences étaient aplanies, les membres de la famille de la jeune fille, désormais considérés comme les beaux-parents (*Betsi*) faisaient la connaissance du reste de la famille et des autres membres du village surtout les notables.

Les conversations suivaient bon train et ceux-ci étaient aux petits soins traités en invités de marque jusqu'au moment où ils décidaient de rentrer dans leurs villages respectifs un ou deux jours après.

Au moment des séparations, tout le monde était satisfait, ou presque, car, les deux familles, les deux villages et les deux clans étaient désormais liés à vie.

Il est important de dire que malgré le caractère offensant, le mariage par le rapt était une occasion qui permettait d'accélérer le processus du mariage et de ne plus passer

---

<sup>188</sup>. Entretien avec Mvomo Zeh Simon, 72 ans, retraité, Sangmelima, le 04 mai 2020.

par les étapes classiques. En fin de compte, tout finissait par s'arranger. En repartant, les membres de la délégation emportaient avec eux les présents faisant partie de la dot.

La famille du jeune garçon, considérée désormais comme leur beau-fils (*Nnome gôn*), fixait également un délai au terme duquel le reste de la dot sera versé. En prenant la route, ils ne manquaient de féliciter les deux jeunes mariés et de donner les conseils à leur fille, qui selon les terminologies bulu, cessaient d'être *Evom ngônet* pour devenir *Minga aluk*.

#### e. Le mariage par la razzia

La guerre occupait une place prépondérante dans la société bulu ancienne. La forêt dense équatoriale et ses immenses ressources ligneuses et non ligneuses, l'abondance des cours d'eaux et des espèces poissonneuses qu'ils abritaient, sans oublier bien sûr les espèces animales de toutes sortes, constituaient autant d'éléments vitaux pour les groupes qu'il fallait à tout prix défendre contre tous ceux qui les convoitaient<sup>189</sup>.

Avant l'intrusion des forces coloniales occidentales, l'éducation des jeunes garçons reposait en partie sur leur préparation à affronter l'environnement de la forêt dense équatoriale, à travers la défense de leurs groupes respectifs, la lutte contre les bêtes féroces et les serpents les plus dangereux<sup>190</sup>, sans oublier les vengeances contre les autres groupes claniques, considérés, soit comme des ennemis, soit comme de dangereuses menaces à écarter avant qu'il ne soit trop tard.

Le contexte de migrations permanentes qui caractérisait les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun accentuait le climat de guerre permanente car, il fallait toujours être prêt à défendre un site offrant d'énormes potentialités vitales pour le groupe. La survie du groupe dépendait de sa capacité à écarter les menaces qui planaient sur lui<sup>191</sup>.

C'est la raison pour laquelle, pour ce qui est de l'éducation des jeunes garçons, l'on s'arrangeait toujours à ce qu'il y ait, parmi les jeunes appelés à la défense du groupe

---

<sup>189</sup>. F. Eily Etoga, *Sur les chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 1971, pp. 42-43.

<sup>190</sup>. Parmi lesquels on retrouvait la vipère (*Apweu*), le mamba vert (*Ayan*), le serpent voir (*Evindi Nyo*) et le boa (*Mvom*).

<sup>191</sup>. M. Mveng Ayi, "Missionary and the bulu rebellion: combattants neutrals and peace makers " in *Afrika Zamania*, Yaoundé, n°18 et 19, décembre 1987, pp. 94-95.



un grand stratège connu sous la dénomination de *Mba'aledjal* comme le note si bien Robert K. Kpwang :

Ce terme renvoyait au protecteur du village dans l'ancienne société *ekang*. Il s'agissait en fait d'un stratège militaire, initié à l'art de la guerre et appelé à organiser la défense du groupe lorsque celui-ci faisait l'objet d'une menace extérieure. L'action de *Mba'ale Djāl* pouvait aussi sortir du cadre strictement défensif pour prendre l'allure d'une expédition punitive contre les clans voisins (*Obañ*), soit pour se venger, soit pour les déstabiliser afin de se procurer des femmes et des esclaves. Pendant la conquête allemande de l'hinterland, les résistances dans la zone forestière du Sud-Cameroun ont été animées dans la grande majorité des cas par ces stratèges. Dans l'ancienne société *ekang*, le *Mba'ale Djāl* jouait presque le même rôle que le consul romain sous la République pendant les périodes de menaces extérieures où il était investi de pouvoirs spéciaux qui faisaient de lui le dictateur<sup>192</sup>.

C'est dans la logique de la prédation qui sévit dans la zone forestière que la société bulu ancienne a produit une catégorie d'individus spécialisés dans les guerres de razzia connues sous le nom bulu d'*Obañ*, à l'instar d'Evina Minko, l'intrépide chef d'Azem, village du clan *essakoé* situé à 5 kilomètres d'Ebolowa<sup>193</sup>, ou encore d'Elé Mendo, le chef clan de Ngoulemakong, village situé à 2 Kilomètres de la ville de Sangmélina<sup>194</sup>.

Le mariage par le biais d'*Obañ* était très courant dans la société bulu ancienne. Il était le plus vicieux, le plus pernicieux et le plus contraignant en ce sens que la frontière entre la captive, l'esclave et l'épouse était souvent très difficile à cerner.

Le principe du mariage par l'*Obañ* était simple. Lorsqu'un village était surpris par une attaque foudroyante de la part d'un clan ennemi, les hommes et les vieilles femmes étaient abattus par les assaillants alors que les femmes et les enfants étaient ramenés en captifs. Une fois dans le village du maître d'*Obañ*, ce dernier, après s'être lui-même servi, partageait le reste à ses hommes ayant fait partie de l'expédition. Les femmes

<sup>192</sup> Robert K. Kpwang, *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière-du Sud Cameroun 1850-2010*, Paris, l'Harmattan p. 14.

<sup>193</sup> Mengue m'Engamba, "Biographie historique d'un leader clanique du Sud-Cameroun " : Evina Minko (1847 - 1925)", mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I, 2006.

<sup>194</sup> Ibid.

ainsi réparties passaient de statut de captives à celui d'épouses, appelées à demeurer aux côtés de leurs nouveaux maris<sup>195</sup> jusqu'à la fin de leurs jours, sauf si le village à son tour faisait l'objet d'une attaque ennemie.

Le mariage par l'*Obañ* ne donnait lieu à aucune cérémonie, en dehors de celle de la distribution des femmes captives aux hommes du maître de l'*Obañ*. Il n'avait ni dot, ni *Eli'iti*. Pis, la belle-famille ne pouvait prétendre à aucun traitement de faveur car, dans le nouveau village, la femme venue en captive était considérée comme une épouse à part entière pour l'homme mais celui-ci ne reconnaissait aucun droit à sa famille d'origine au regard du mode d'acquisition de son épouse.

#### **f. Le mariage par compensation**

Le mariage par compensation était celui par lequel un homme épousait une femme pour compenser une dette contractée par un autre issu d'un autre clan et père de jeunes filles. Lorsque celui-ci ne pouvait pas payer cette dette, il lui donnait une de ses filles comme sa future épouse.

La particularité du mariage par compensation était qu'ils'agissait des jeunes filles en bas âge dans la grande majorité des cas. L'homme à qui elle était destinée la ramenait dans son village en état d'adolescence. La jeune fille était élevée dans la cellule familiale avec toute l'attention et l'affection de tous les membres.

Dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun, de nombreuses familles bulu sont descendantes de ces types de mariage. Dans la grande majorité des cas, la jeune adolescente mariée par compensation, une fois devenue adulte, passait d'un époux défunt à un autre vivant à l'intérieur d'une même famille, parfois de frère aîné à frère cadet<sup>196</sup>. C'est pour cette raison qu'on retrouvait le plus souvent les enfants issus

---

<sup>195</sup> La femme mariée dans le cadre de l'*Obañ* faisait partie intégrante de la cellule familiale. Si le mari venait à décéder, elle devenait l'épouse d'un de ses frères ou de tout autre membre de la famille.

<sup>196</sup> Robert K. Kpwang, "Regroupements identitaires, dynamique ethno régionale, conscience nationale et perspectives de développement du Cameroun sous le prisme de l'entrepreneuriat culturel à l'ère de la mondialisation (1884-2010) ", Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, 2013, p. 482.

d'une même femme avec cependant des noms se terminant par des noms des pères différents<sup>197</sup>.

L'inconvénient du mariage par compensation est qu'il coupait pratiquement les liens entre la jeune fille et sa famille. Celle-ci quittait très tôt sa cellule familiale de sorte qu'elle évoluait totalement dans la famille de son mari plus âgé, jouant avec les autres enfants de son âge sous l'œil bienveillant de son époux qui attendait patiemment le moment où il pourra assumer ses devoirs conjugaux.

Lorsqu'il arrivait que ce mari décède, la famille se retrouvait juste après les funérailles pour liquider son héritage. C'est également au cours de cette réunion qu'on désignait en même temps le nouveau futur mari de la jeune fille mariée en compensation.

### **g. Le mariage par le jeu**

Dans la société bulu ancienne, les activités récréatives occupaient une place prépondérante malgré les contraintes d'un environnement très hostile à L'homme. Les jeunes filles, les jeunes garçons et les hommes adultes savaient mettre à profit les rares moments de détente.

Les jeunes filles raffolaient du jeu des pieds appelé *Emvala* alors que les jeunes garçons se livraient, tantôt au jeu de cache-cache connu sous la dénomination de *Besobôsobô*, tantôt au jeu du *Djek*, très prisé à l'approche de l'âge de passage de l'épreuve du *Tsô* qui constituait pour eux l'examen de passage de l'adolescence à l'âge adulte<sup>198</sup>. Le jeu du *Djek*, outre son aspect récréatif, avait l'avantage de forger l'habileté des jeunes garçons pour mieux les préparer à la chasse et à la guerre, deux activités fondamentales chez les Bulu anciens<sup>199</sup>.

Pour ce qui concerne les adultes, les anciens bulu raffolaient le jeu de *Songo* et le jeu d'*Abbia*.

---

<sup>197</sup>. Dans la société bulu ancienne, quand un homme était polygame et qu'il avait déjà beaucoup d'enfant, les noms de certains enfants se terminaient non pas par celui de leur père, mais par ceux de leurs mères respectives.

<sup>198</sup>. Philippe LaburtheTolra, *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion bété*, Paris, Karthala, 1985, pp. 318-320.

<sup>199</sup>. Pour la description du jeu du *Djek*, lire Robert K. Kpwang, " Les associations régionales à caractère traditionnelle et l'évolution sociale et politique du Cameroun : le cas de l'Union Tribale N'tem-Kribi (UTNK) ou *Efulameyoñ*; des origines à 1966 ", Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en histoire, Université de Yaoundé I, 1997, pp. 188-189.

Le *Songo* avait une fonction essentiellement récréative et nécessitait beaucoup de réflexion et des calculs intellectuels pour vaincre l'adversaire<sup>200</sup>.

L'*Abbia* ne sortait certes pas de cette même logique récréative, mais au contraire du *Songo*, il était aussi question pour chacun des joueurs de gagner soit un bien matériel aux fins d'enrichissement (*Akum*), soit un esclave (*Olô*) et, généralement une femme.

En effet, les femmes étaient dans la plupart des cas l'objet de jeu d'*Abbia* de la part des parents. Celui qui perdait cédait au vainqueur l'objet de la mise. Quand il s'agissait d'une femme, qu'elle soit pucelle<sup>201</sup> ou adulte<sup>202</sup>, on lui donnait dans sa nouvelle famille le nom de *Minga' Abbia*.

Le mariage par le biais de l'*Abbia* ne donnait lieu à aucune autre cérémonie. Le gagnant prenait la femme ou la jeune fille gagnée et la ramenait dans son village sans cérémonie.

#### **h. Le mariage plein (*Aluk atut*)**

Les pères de famille avaient un système très efficace pour concrétiser les mariages de leurs fils. Ainsi ils appariaient chacun de leurs garçons à une de leurs sœurs pour que le moment venu, la dot reçue pour le mariage de sa fille permette de marier leurs propres fils. Cette compensation était basée sur l'échange de deux petites filles d'égales valeurs. Cette forme de mariage permettait de combler immédiatement l'affaiblissement que subissait l'autre famille, car aussitôt, la bru intégrait sa nouvelle famille, elle avait l'obligation de contribuer valablement à son accroissement.

Mais cette forme de mariage à un moment donné attirait des mécontentements et aboutissait aux palabres au sein des deux clans, car les deux filles d'égale valeur devaient à tout prix avoir le même rendement surtout sur le plan de la fécondité. Car les *Ekan* étaient trop attachés aux enfants, alors ces deux filles d'égale valeur devaient automatiquement enfanter le même nombre d'enfants, s'ils naissaient d'un côté cinq enfants et de l'autre moins de cinq, immédiatement l'autre famille était tenue de procéder

---

<sup>200</sup>. Ibid, p. 188.

<sup>201</sup>. En langue bulu, la pucelle est désignée sous le nom d'*Endun ngôn* tout court ou encore *Endun Ngôn- minga*.

<sup>202</sup>. En langue bulu, la jeune fille qui s'épanouit déjà sexuellement est désignée sous le nom d'*EvômNgôn*<sup>87</sup> Georges Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1958, pp. 119.

avec véhémence à des réclamations, les deux familles s'asseyaient pour combler ce vide. C'est suite à ces échecs qu'est né le mariage par compensation.

Les Bulu anciens étaient en majorité des hommes d'honneur, ceux-là qui avaient une haute idée des relations avunculaires et savaient honorer et entretenir une amitié.

Pour ce qui est de l'amitié, il est important de noter que la société bulu ancienne était élitiste et basée sur un ensemble de prééminences comme l'a si bien montré Bot Ba Ndjock<sup>203</sup>. Les hommes entretenaient des liens d'amitié solides qui ont fini par produire un mode de mariage par amitié. Ainsi, lorsqu'un homme rendait visite à son ami, celui-ci ne le laissait pas dormir seul. Il demandait à l'une de ses épouses de lui tenir compagnie pendant tout son séjour. Et lorsqu'il rentrait chez lui, celui-ci pouvait lui offrir en signe d'amitié, cette femme qui, dès lors, devenait alors la sienne.

#### i .Le mariage polygynique

Dans la société bulu ancienne, un homme pouvait accumuler les épouses à sa guise. Ainsi un seul homme pouvait avoir 10 femmes, 17 femmes et une vingtaine. Le mari prenait des dispositions pour que chaque femme soit installée dans sa case, une cuisine autant de case autant de femme.

##### a- L'organisation du mariage polygynique

Les mariages polygyniques étaient très répandus chez les Bulu et étaient bien organisés, car chaque femme avait une place bien déterminée et jouait un rôle précis au sein de la famille.

##### - *L'Ekomba*

La première femme et la plus âgée elle se comporte comme la mère du mari, elle avait autorité sur toutes les autres femmes, elle occupe une place d'honneur, et est chargée de l'éducation des enfants et des jeunes épouses de son mari. Elle veille sur la sécurité et du bien-être de l'époux. C'est dans ce sillage que chaque matin, elle faisait appel à toutes les autres femmes pour leur donner la conduite à tenir pour bien accompagner l'époux au lit et veiller sur son régime alimentaire. Chaque jour, les autres femmes sont tenues de lui présenter leur repas avant de le soumettre à la disposition du

---

<sup>203</sup>. Bot Ba Ndjock M. L., "Prééminences sociales et système politico-religieux de la société traditionnelle boulou", in *Journal de la Société des Africanistes*, Paris, n° de mars 1961, pp. 151-171.

mari dans son *'Aba*. La case de *l'Ekomba* est la toute première case construite par le mari, elle est perpendiculaire par rapport à toutes les autres cases des autres épouses.<sup>204</sup> C'est encore *l'Ekomba* qui dirige et oriente les autres épouses dans l'accomplissement des travaux champêtres.

- *L'Ebedan Ekomba,*

Il s'agit de la deuxième femme, elle a été choisie par les parents du mari. Son rôle est de donner un coup de pouce à *l'Ekomba* pour assurer l'éducation des autres femmes plus jeunes.

- *Le Mkpek*

En troisième position, on avait le *Mkpek, ou la favorite, la préférée du mari* c'est la femme qui était généralement choisie par lui-même, il s'agit d'une très belle femme, de très bonne compagnie, une femme aux bonnes manières. Celle-ci faisait la fierté du mari, qui en retour lui faisait éperdument confiance, c'est elle qui gardait les biens de la famille à savoir les troupeaux de bêtes, elle veillait à ce que les enfants fassent entrer toutes les bêtes dans *l'Abeba* le soir pour être à l'abri des bêtes féroces comme : les serpents, les panthères, les leopards. C'est également la favorite qui avait le pouvoir de décision sur la distribution ou le comptage des nuits, ainsi elle donnait la cadence et le passage de l'époux auprès des autres jeunes épouses du mari. Au cas où chaque femme devait bénéficier de deux ou trois jours consécutifs du passage du mari dans sa case, elle veillait strictement que toutes les femmes soient satisfaites et que les autres ne soient pas délaissées.<sup>205</sup> C'est également la favorite qui assure les massages de l'époux, lui coupe les ongles, lui apporte de l'eau pour son bain, elle veille également à ce que toutes les autres femmes apportent le repas à *l'Aba*, car le mari doit bien manger.

Quand le mari est en voyage, Les décisions sont prises par *l'Ekomba, le Mkpeg, le Fils aîné de l'Ekomba*.

---

<sup>204</sup> Philippe.Laburthe Tolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, pp 268

<sup>205</sup> Entratien avec Anne Eba'a, 76ans cultivatrice, Ebolowa le 18 mai 2021

### - *L'Otogone*

En suite venait *l'Otogone* C'est une jeune femme, très belle, c'est elle qui assure le ménage de la case du mari, elle accompagne le mari en voyage. De temps en <sup>206</sup> temps, elle est mise à la disposition des invités du mari pour passer les nuits en cas de besoin. Elle assiste à toutes les assises et conseils du clan. C'est elle qui bourre la pipe et garde les colas du mari.

Plus tard venait les autres femmes qu'on pouvait qualifier de simples femmes ne jouant pas un rôle très fondamental, auprès du mari en dehors d'accroître la descendance. Elles étaient meilleures pour les travaux champêtres et permettait que le chef de famille ait une production abondante à cause des fortes mains d'œuvre qu'elles produisaient chaque année. *L'Ekomba* se chargeait de la collecte de toutes les récoltes qu'elle gardait dans le magasin personnel du Mari.

#### **b- Conséquences du mariage polygamique**

Dans la Subdivision d'Ebolowa, on a assisté à l'émergence d'une classe de cacao culteurs, les planteurs pouvaient se doter plusieurs femmes sans difficulté à partir de la vente des fèves sèches de cacao, car la polygamie représentait un signe de prestige et de richesse. Lorsqu'un homme avait plusieurs épouses, elles garantissaient la main d'œuvre dans ses plantations. Dans ce cas les polygames se faisaient beaucoup de revenus et des productions surabondantes.

La saison de la vente de cacao était la période laquelle les Bulu vendaient les fèves sèches aux acheteurs grecs, Français, chypriotes, c'était la période des folies ou rien ne coûtait cher, les planteurs avaient la possibilité de tout s'acheter et de doter les femmes qu'il sollicitait.

Les polygames représentaient une force pour tout le clan, parce qu'ils avaient une puissance humaine, capable de défendre le village en temps de guerre, et une force irrévocable dans les travaux champêtres. Le village s'agrandissait sans cesse par des enfants, des petits fils.

Les hommes étaient solidaires et vivaient dans la convivialité. Un homme cédait facilement ses femmes à ses frères à ses amis et à ses fils aînés, parfois pour agrandir

---

<sup>206</sup>Entretien avec Marie Louise Afane, 58 ans Ménagère, Nkolandom le 20 avril 2021.

son potentiel humain. Et cela ne faisait naître ni jactance au sein du clan ni de chantage entre frères et fils.

Les ruptures étaient rares, était rares, quand une femme avait une défaillance, le mari pouvait remédier le problème par l'entremise d'une autre épouse. Par exemple si la première femme était stérile, la deuxième ou une autre pouvait combler ce manque. Chaque femme, jouait un rôle fondamental pour l'épanouissement de l'époux. Certaines étaient qualifiées de meilleures cuisinières, elles possédaient des techniques culinaires jadis, *Le Nnam Ngone, le Nnam Owondo, l'Ebafone, Saphono, Avoute Fone, le Bombo, L'Angomo, le Mbom Nkpem, le fian Owondo, le Nfian Ngone, le Mpete.*

On avait également des femmes considérées par l'époux parce qu'elles l'accompagnaient très bien au lit.

Certains grands chefs se retrouvaient avec 30 femmes, ce qui leur permettait la création d'une grande entreprise industrielle. Le mariage polygamique, est considéré comme une source de problèmes que l'époux lui-même installe au sein de sa propre famille à cause des querelles, des jalousies, des haines et des qui se concluent souvent dans les palais<sup>207</sup>.

Quand le mari distribuait quelque chose, par exemple du gibier, il doit donner à toutes les en commençant par la première jusqu'à la dernière femme. Dans le cas contraire, l'action génère les disputes et les querelles.

Entre des enfants naissent des conflits ayant rapport à la procédure successorales, chaque enfant veut hériter des biens de leur père plus que les autres. Dans le cadre où le père n'a pas procédé au partage durant son vivant, les enfants ne tardent pas souvent à transformer la famille à un terrain de bataille à cause des biens légués par leurs parents.

Le père généralement est abandonné par ses propres enfants qui ne s'occupent que de leur maman, à cause des tensions qui règnent souvent entre époux<sup>208</sup>

De nos jours la polygamie est un luxe, elle est réservée aux riches et aux chefs des villages.

---

<sup>207</sup>J Binet, *Le mariage en Afrique noire*, Paris, Edition du Cerf, 1959.

<sup>208</sup> Entretien avec Anne Eba'a, 76 ans cultivatrice, Ebolowa le 18 mai 2021



Comme nous le constatons, la société bulu ancienne tenait en très haute considération le mariage. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle avait mis en place des formes de mariages très diversifiées afin de permettre à tout le monde de s'engager dans cette voie car, le foyer constituait le fondement de la société. L'homme déjà marié accédait à la respectabilité ; il en était de même pour la femme.

## **B. L'IMPORTANCE DE LA DOT DANS LE MARIAGE**

Dans la société bulu ancestrale, la dot avait une importance multidimensionnelle bien cernée par tous les acteurs.

### **1. La dot comme preuve du mariage**

Le versement d'une dot chez les Bulu impliquait toujours la présence effective des parents, des membres des différents clans et tribus, les chefs de familles et les patriarches, ceux-ci, représentaient les témoins oculaires du mariage, et jouaient un rôle fondamental ayant pour finalité d'approuver l'union entre les deux jeunes et conférer les bénédictions nécessaires pour l'épanouissement et la stabilité du couple. C'est tout à fait ouvertement que les fiancés venaient arracher les bénédictions de leurs parents, après avoir présenté les présents qu'ils leur offraient en guise de récompense. Nous voyons combien, le mariage traditionnel permettait non seulement d'établir harmonieusement les alliances entre les familles et les clans, mais aussi comment il constituait un accord favorable pour le mariage. Ainsi comme dans bon nombre de rites, les Bulu avaient instauré le sacrifice de bête dans tous les mariages avec dot, car c'est après avoir perçu la dot d'une jeune fille et manger l'*Etia'a* que les parents pouvaient reconnaître que celle-ci était déjà mariée. C'est dans ce contexte que Philippe Laburthe Tolra déclare que :

Et l'on sacrifie une grosse chèvre ; le *ndzo* plonge les mains dans son sang et en oint les seins de la fille, les endroits où il faisait les incisions et le derrière des genoux en lui disant "Va chez Un tel, tu enfanteras 9 garçons ou (encore : "5 garçons et 5 filles")<sup>209</sup>.

L'on comprend aisément pourquoi il était fondamental d'offrir une chèvre lors de dot, car elle communiquait ainsi à la fille la fécondité de la chèvre.

---

<sup>209</sup>. Philippe Laburthe Tolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, p. 100.

L'instauration du mariage à l'état civil comme preuve absolu du mariage, jadis inexistant, seule la dot était une preuve du mariage, car dans la coutume bulu un mariage sans dot n'était pas un vrai mariage car la preuve du mariage ici réside dans les cadeaux et les présents offerts par le prétendant et surtout par la reconnaissance et la parole des témoins qui ont pris part à la cérémonie dotale et qui, d'un commun accord, libèrent la fille en la faisant entrer dans un groupement étranger. C'est ce que Philippe Laburthe Tolra qualifie " *d'Ekab Ngon* "<sup>210</sup> c'est-à-dire partager sa fille, en lui octroyant le quitus d'aller en mariage.

Les cadeaux et les services que les parents de la fille prélevaient donc en guise de dot traduisent non seulement une preuve du mariage mais également la confiance et l'amour que ceux-ci manifestaient envers la lignée de leur gendre, qui à partir de cet instant détient la responsabilité d'éduquer et de protéger leur fille, car cette alliance établie désormais entre les deux groupements familiaux renforce davantage le respect et l'entente entre les différents clans, à cet effet la jeune mariée doit se distinguer par une soumission notoire auprès de la famille qui l'accueille. Georges Balandier pense à cet effet que : "la belle-mère a un rôle fondamental dans cette agrégation de la fille au sein de la famille qui l'accueille"<sup>211</sup>.

Tous ces vœux accompagneront les jeunes mariés dans leur nouveau village, la femme est remise solennellement au marié vivre heureux jusqu'à la mort.

De nos jours, La cérémonie dotale chez les Bulu reste encore une étape indispensable dans le mariage, car elle renforce et crédibilise le mariage à l'état civil. Dans certaines familles où les parents sont restés attachés aux traditions, le versement de la dot est la condition *sine qua non* du mariage à l'état civil ainsi aucun membre de la famille ne peut envisager la signature d'un acte de mariage sans avoir offert la dot au village.

Mais, à cause du montant très élevé des dots dans le Sud-Cameroun certains jeunes commencent à faire fi, de cette étape en élaborant des stratégies de contournement. D'aucuns préfèrent très souvent aller signer l'état civil en aparté et mener paisiblement la vie en couple, mais cette voie est souvent confrontée à beaucoup de mécontentements et palabres, par exemple lorsque la femme mariée décède, la

---

<sup>210</sup>. Ibid.

<sup>211</sup>. G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Dynamique sociale en Afrique centrale, Paris, PUF, 1958, P.123.

coutume et même la loi prévoient qu'elle soit inhumée dans le village de son mari ,mais ,au cas où le mari n'a pas éponger sa dote, les parents exigent la dépouille de leur fille pour l'inhumer dans son village natal ou *Djan* même si cette dernière avait été officiellement mariée à l'état civil. D'aucuns jeunes ne font fi de ces conservatismes auxquels restent étroitement attachés les peuples africains en général et les pahouins en particulier, en considérant ceux-ci comme des simples pratiques vides mises sur pied par les ancêtres pour extorquer des biens à leurs gendres, pourtant la dot reste une preuve fondamentale du mariage jusqu'à nos jours. Henri Meye de *Nkolesse* nous a relaté son histoire, concernant ce contournement de la dot :

Après la demande en mariage de ma défunte première épouse, j'avais réalisé que les produits exigés par ma belle-famille étaient exorbitants, ils furent évalués entre deux à trois millions, fonctionnaire de mon état je ne pouvais pas facilement avoir ce montant pour concrétiser notre mariage, ma femme et moi décidâmes d'aller organiser le mariage à l'état civil à l'insu de nos parents afin de bénéficier des avantages des services, par exemple aligner les enfants à la CNPS. Et dix ans plus tard, elle décéda de suite d'une courte maladie, ce fut le comble car son corps fut confisqué et sa famille exigea avec véhémence la dot avant l'inhumation, finalement la famille de ma défunte femme m'obligea de verser la dot après l'enterrement de ma femme. Je vous assure que c'était pathétique d'aller doter une femme qui se reposait déjà dans le sépulcre. Toutes ces exigences ont eu pour corollaire, la misère et l'endettement, car non seulement j'avais énormément dépensé pour la soigner, organiser le deuil, mais aussi je fus contraint d'aller prendre un crédit à la banque pour éponger la dot.<sup>212</sup>

Nous voyons pourquoi il est judicieux d'éponger la dot même si les conditions sont dures, car elle octroie tous les droits à l'époux et représente une preuve de mariage pour les familles.

Par ailleurs, les parents profitent souvent aussi du rite de veuvage, l'*Akous*<sup>213</sup>, ce rite attestant à priori l'existence du mariage au sein de la famille, car chez les bulu *Akous* ne se pratique jamais dans un couple vivant en concubinage. De même ce rite fait également savoir au conjoint restant en vie qu'il est obligé désormais de supporter le pire et le meilleur, malgré l'absence de l'autre. Ainsi si la famille de la femme n'a pas reçu la dot, elle exige de retourner avec elle dans son village natal pour qu'elle ne reste pas dans

<sup>212</sup>. Entretien avec Jorge Akam, 50 ans, PLEG en Mathématique, Sangmelima, le 20 mars 2020.

<sup>213</sup>. *Akous*, rite de veuvage

le village de son conjoint, ou alors, lors de l'enterrement, la belle-famille exige ladot. Pour corroborer à ces dires, François Ella Ndongo nous relate cet évènement qu'il a vécu à Nkolandom :

Lorsque mon oncle paternel Minko Mi Ella, décède, il vivait en concubinage avec une femme, le jour de l'inhumation toute sa belle-famille était mobilisée devant la cour, et le porte-parole de la famille avait pris la parole pour exprimer son mécontentement, car le défunt n'avait pas épousé leur fille, et en guise de conclusion, ils optèrent de rentrer avec leur fille. Après ces propos le clan Ndong, prit la décision d'aller se concerter pour organiser séance tenante la dot de la femme de leur oncle, et de leur retour, un chef de village *Ndong* prit la parole et déclare vous dites que vous n'avait pas bu, vous aller boire, vous dites que vous n'avez pas mangé vous aller manger et en quelques minutes, la cour était inondée des cassiers de bière, de cartons de vin rouge, de bœufs, et une enveloppe de 500 000 Fcfa fut remise au Chef de famille. Le clan fut très satisfait et laissa leur fille dans la joie.<sup>214</sup>

## 2. La dot comme condition de légitimité des enfants

Le mariage dans l'ancienne société bulu avait pour objectif principal la procréation des enfants<sup>215</sup> Dans le Sud-Cameroun, on parle d'ancêtre fondateur du lignage que dans le cas où un homme s'est marié et a eu une descendance énorme. Cependant, dans l'ancienne société buluseule la dot pouvait attribuer le droit paternel ou la reconnaissance de la lignée. Il était donc fondamental que tout homme fasse des enfants pour accroître ses richesses et prouver sa puissance, Philippe Laburthe Tolra nous le confirme lorsque qu'il déclare que "Owo na akuma:vebot" si tu entends dire "richesse" sache qu'il s'agit de rien d'autre que d'être humain"<sup>216</sup>

Le mariage avec dot garantissait totalement la filiation des enfants, sans le versement total ou partiel de la dot, les enfants appartenaient soit au père de la fille, soit à la famille maternelle de la mère. Le père avait la possibilité de conserver le contrôle absolu sur la vie entière de ses petits-fils en les gardant auprès de lui le plus longtemps possible, tout en les privant de reconnaître leur père géniteur tant qu'il n'a pas encore épousé leur mère, d'autant plus que les enfants n'ont jamais été considérés comme une

<sup>214</sup> Entretien avec Ella Ndongo François, 56 ans, Planteur, Ebolowa, le 07 avril 2020. Nkolandom

<sup>216</sup> Philippe Laburthe Tolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, pp. 233.

lourde charge pour les Bulu, " mone a se ki a bia, mone a ne ve ntong " l'enfant n'appartient pas uniquement à son père géniteur, mais à qui l'encadre<sup>217</sup> ». Chez les Bulu, les enfants représentent un profit, une bénédiction car très tôt ils pratiquent la chasse, la cueillette l'agriculture pour soutenir leurs grands-parents, qui exigeront la dot si leurs pères géniteurs veulent les récupérer pour les transférer dans leurs différents clans, une estimation est alors proposée par le chef de famille et après son versement partiel ou total les enfants pourront intégrer le village de leur père<sup>218</sup>.

De même les parents de la fille pouvaient exiger la dot d'une fille qui conçoit sous leur toit, lors de la cérémonie dotale tout le clan revendique la dot du bébé qui se trouve dans le ventre de leur fille.

Les grands parents avaient bien de manières à prouver leur appropriation sur les enfants nés hors mariage ou des unions libres, lorsqu'une fille enfantait avant le versement de la dot, c'est à ses parents que revient le privilège de choisir le nom de ce fils et d'établir les actes de naissance, en lieu et place ou doit figurer le nom du père dans l'acte de naissance, on mentionne père inconnu, même si au quotidien, ces enfants vivent normalement avec leurs pères sous un même toit. Ce système a longuement frustré les enfants dans les familles et dans les salles de classe, car certains enfants portaient librement le nom de leur père et d'outre leur nom de famille tout court. Chez les Bulu un enfant légitime porte deux noms, le nom de son homonyme, c'est celui qui vient en première position et le nom de son père géniteur en dernière position, par exemple MIKIO MBA MBA, MFOULOU AKOUTOU Pierre, MFOUMOU MBGWA Estere. Ces critères permettaient de reconnaître facilement le père de l'enfant. Cependant, lorsqu'un père voulait que ses enfants portent son nom, il venait obligatoirement doter la mère et les enfants.

Par ailleurs, le mariage garantissait la paternité même après la mort du mari, car les enfants nés d'une veuve, après le décès du mari, sans restitution de la dot reviennent immédiatement à la famille du précédent mari.

### **3. Dot comme gage d'amour**

Le départ en mariage d'une fille, chez les Bulu représentait une séparation, une rupture, un éloignement physique d'auprès de ses parents et une éruption au sein d'une nouvelle famille, alors, la dot exigée par les parents, permet de jauger le degré d'amour et

<sup>217</sup> Entretien avec François Ella Ndongo, 58 ans, Agriculteur, 25 novembre 2018.

<sup>218</sup> Entretien avec Gillo Bébé Akoutou, Chef de village de Nkolovone, décembre 2018

d'estime que le prétendant pourra manifester envers sa fiancée, leur fille. Etant donné que le mari devient directement son propriétaire, il doit à cet effet bien la garder, la protéger, c'est d'ailleurs ce qui explique cette attitude de mécontentement que les parents font souvent montre lorsque leurs filles partent en mariage, car ils ont peur que cette dernière soit délaissée ou soit malheureuse au sein du foyer<sup>219</sup>, ainsi malgré l'éloignement, ses parents et ses frères veillent sur son épanouissement. C'est pourquoi la tradition exige que la fille retourne accoucher chez sa mère, les parents ne tardent pas de lui demander comment elle va et comment va leur gendre, si en retour elle exprime son épanouissement "il va bien, il me garde bien". Les parents comprennent que la paix règne au sein du couple<sup>220</sup>. Par contre si elle déclare qu'elle ne sait pas, l'on comprend directement que le couple fait face à des différends.

Les bulu ancien donnaient une éducation soignée à leurs filles de sorte qu'elles devenaient très serviables et incontournables. Les parents de la fille à marier savaient à quel point leurs filles étaient précieuses pour eux et pour tout le clan, c'est pourquoi parfois ils avaient beaucoup de peine à les libérer pour le mariage. Ainsi il faut jauger les sentiments de l'époux, lui poser des conditions rudes pour épouser leurs filles. C'est le cas de Lidia Ebo'o Bekale :

Mon père m'aimait beaucoup, il a pleuré le jour qu'il m'a donné en mariage chez Bekale, Mon grand père a plaidé pendant deux mois. Pour qu'il accepte de me libérer. Il n'avait pas de ressasser que je représentais ses pieds, ses mains et ses oreilles, il ne s'aura vivre sans moi. Bekale était réputé de grand chasseur sur toute la contrée d'Eguebawu, mon père a fini par céder<sup>221</sup>.

La fille quitte ses parents son clan et son propre village, qui sera désormais qui désormais sera appelé *Djan*, ce terme signifie "être perdu." Ainsi donner une en mariage synonyme de "perte" pour ses parents.

Les dots importantes exigées auprès d'un gendre avaient pour objectif de jauger le degré d'amour, que l'époux manifeste et qu'il manifestera vis-à-vis de son épouse et permettait de rendre ce dernier courageux et mature.

Lorsque les mariés retournaient dans leur village, c'était le début d'une vie stable et prospère.

Contrairement à ce qui se passe de nos jours ou les exigences excessives que la famille de fille demande à l'époux ont tendance à le rendre faible, indépendant.

<sup>219</sup>. Entretien avec Régine Bilo'o Bi Ndongo, 50 ans, Cadre à la CRTV, Yaoundé, le 06 juin 2019.

<sup>220</sup>. Entretien avec Madeline Ekossono, 50 ans, cultivatrice à Bidjom, Sangmelima, le 30 juin 2017.

<sup>221</sup> Entretien avec Ebo'o Lidie 47 ans, institutrice, Ebolowa le 18 mai 2021

#### **4. Dot comme alliance entre les familles**

Le mariage chez les Bulu permet d'unir deux familles et non deux individus. Car la famille est large et étendue. Les fiancées doivent avoir pour pilier leurs familles respectives. Ainsi l'on ne saura aborder des questions matrimoniales dans la société bulu à l'insu des parents. Le consentement des parents face à un mariage est un fait irrévocable, voir une condition sine qua none pour la réalisation d'un mariage.

Pendant la cérémonie dotale les deux familles se lient d'amitié et prennent le temps de se connaître d'avantage et deviennent plus proches. Ils mangent ensemble, et boivent ensemble, ce qui symbolise l'union et l'entente que les deux clans sont appelés à entretenir durant toute la vie<sup>222</sup>.

Lorsque l'un des clans unis par les liens du mariage fera face à un événement malheureux ou heureux, l'autre vient immédiatement lui accorder sans hésitation son soutien. En effet dot fait naître une alliance ou encore une collaboration sociale, économique et sexuelle. Car tant que le mariage existe, sur le cadre sociale, les deux familles se doivent respect, assistance. En cas de malheur ou de joie, les deux familles sont tenues de se soutenir mutuellement.

Les hommes qui prennent part à la cérémonie dotale et qui participent à la négociation du mariage sont non seulement les témoins oculaires du mariage, mais également, des responsables auxquels les parents de la fille devra rencontrer, consulter en cas de besoin, lorsqu'il y'aura un problème quelconque.

#### **5. Dot comme stabilité du mariage**

Lorsque la fille abandonnait le foyer conjugal, pour une raison ou une autre, pour retourner chez ses parents, et la rupture devenait définitive ceux ci avaient l'obligation de rembourser la dot perçue auprès leur gendre. Cependant, la plus part des parents n'entaient pas prêts à restituer cette dot, et optaient pour l'apaisement, en conseillant leur fille d'aller rejoindre le mari et de supporter.

Les femmes, autrefois étaient éduquées pour supporter le mariage, malgré les tribulations et les difficultés qu'elles vivaient au quotidien au sein du foyer. Les ruptures étaient rares, car aucun parent n'admettez qu'une dot déjà consommée soit récupérée. C'était un déshonore pour la famille et pour le clan de la fille. Cela pouvait entraîner les conflits entre les différents clans. Cependant, les deux familles s'organisaient pour éviter

---

<sup>222</sup> Entretien avec Paule Ango, 56 ans, cultivateur à Nkol ese, Sangmelima, le 20 avril 2020.

la séparation Les négociations pour abolir la rupture perduraient jusqu'à ce la réconciliation soit établie.<sup>223</sup>

## 6. Dot comme honneur de la femme bulu

La dot jadis était symbolique, les femmes bulu étaient très honorées, lorsque l'époux venait verser la dot à ses parents Les présents remis aux parents revêtaient un caractère symbolique, mais les femmes se contentaient de celle-ci et accordaient tout le respect nécessaire aux maris, et a leurs belles familles. Il n'était pas rare d'attendre nos grands-mères octogénaires vanter leur mariage C'es le cas de ma feue grand mère maternelle, elle n'arrêter pas de nous relater que son mari l'a doté avec une somme de 30 FCFA et une chèvre, et qu'elle était une femme dotée, contrairement à ses sœurs qui n'ont pas eu la chance qu'un homme vienne éponger leurs dots.

La fille qui était dotée était plus considérée par son propre clan et dans son nouveau, village qui l'accueillait désormais On l'appelait ainsi *Minga Aluk*, ou encore *Minga ya Nsuba*, elle était respectée et aimée par ses proches, parce qu'elle a eu la possibilité de faire plaisir à son village et à son clan. C'est tout le clan qui a déjà but et manger pendant sa cérémonie dotale. Au sein du clan elle était déjà mariée et était une femme responsable, sérieuse et digne disparate des autres filles libres, célibataires qu'on appelait *Atabe Djal*, ce qui signifie, filles célibataires qui restent au village ou *Evolo Beyen*, ce sont ici les filles qui sont à la disposition des étrangers`.

## 7. La composition de la dot chez les bulu anciens

En effet, chez les Bulu, la dot est l'ensemble des biens que l'homme donne aux parents de la jeune fille ainsi que les exigences qu'il satisfait pour faire de celle-ci son épouse. Lorsqu'on aborde aujourd'hui une conversation avec les anciens sur la question de la dot, ils sont presque unanimes pour affirmer sans ambages qu'avant, la dot était symbolique et qu'aujourd'hui, elle a perdu son sens ancestral. Mais l'analyse des faits historiques nous amène cependant à nuancer ce point de vue soutenu par des gens d'une époque et véhiculé aujourd'hui comme un fait irréfutable.

En effet, s'il est vrai que dans le passé pré colonial, la dot ancienne remise à la belle-famille peut aujourd'hui être considérée comme symbolique, mais il n'en demeure pas moins qu'à l'époque, l'arsenal des éléments remis aux parents de la jeune fille n'en était pas pesant comme en atteste les étapes suivantes :

<sup>223</sup> Rachelle Ntonga Ella ,65 ans, Managere ,Nkolandom le 10 mai 2021.



- *Avos-Nda*<sup>224</sup>

En partant du proverbe bulu *Aluk da ka'a é bentjiminga*, en d'autres termes, pour avoir une femme, le prétendant commence par entrer en estime avec sa mère, le prétendant débarquait dans la famille de la jeune fille avec en premier lieu des présents pour la mère de la jeune fille. Il s'agissait généralement des bijoux de toutes sortes, certains en bois dur (bubinga, zangali, moabi, etc.), d'autres en matières premières précieuses tels que l'ivoire ou le fer, et même parfois en graines dures. Quant au père de la jeune fille, le prétendant lui apportait le vin blanc, soit le vin de palme, soit le vin de raphia.

- *Dji'ane*<sup>225</sup>

C'est l'ensemble des éléments apportés par les parents du jeune garçon pour concrétiser l'acte de fiançailles devant les deux familles. Il s'agissait en premier lieu de la boisson, de la nourriture<sup>226</sup>, et d'autres outils à l'instar de la cola, des flèches, lances, arbalètes. Chez les Bulu anciens, il n'y avait pas de différence entre le *Dj'iane* et le *Nsilialûk*, les deux cérémonies se confondaient pratiquement.

**Tableau N° 11 : Eléments de la dot pendant la période précoloniale**

NOURRITURE	- 01 chèvre male ou 01 bélier - huile de palme pour la belle- mère
BOISSON	- vin de palme ou de raphia - cola - 01 paquet de tabac
OUTILS DE TRAVAIL	- 01 hache -02 houes -01 lance - 01 arbalète -01 coupe-coupe
USTENSILES DE CUISINE	-02 cuillères en bois -02 marmites en argiles
AUTRES	- colliers pour la belle –mère

Source Résultat de l'enquête sur le terrain dans les groupements de l'ancienne subdivision d'Ebolowa.

<sup>224</sup>. Première rencontre officielle du prétendant de la jeune fille avec ceux qui sont appelés à devenir ses futurs beaux-parents.

<sup>225</sup>. Première rencontre officielle du prétendant de la jeune fille avec ceux qui sont appelés à devenir ses futurs beaux-parents.

<sup>226</sup>. Pour ce qui était de la nourriture, mieux un animal domestique de la famille des ovins et des caprins appelé grosso modo *Kabat* et qui pouvait être, soit un bélier bien dodu (appelé *Nñom Ntomba*), soit une chèvre mâle.

*Le Nsili aluk* ou la demande en mariage chez les Bulu est une réservation de la fille, auprès de ses parents, ainsi, du commun accord, tout le clan sait que la fille est déjà réservée à un homme, mais les cadeaux qu'offre le prétendant à la belle-famille en guise de *Nsili Aluk* ne sont pas remboursables dans le cas où la fille change d'avis. C'est pour cette raison qu'on appelle cette étape *Ntukum*, c'est-à-dire gratuité.

- *Nsuba*

La dot était composée d'un ensemble d'éléments que nous avons opté de présenter dans le tableau si- dessous.

**Tableau N° 12 : Eléments de la dot pendant la période précoloniale**

NOURRITURES	- 01 chèvre male ou 01 bélier - huile de palme pour la belle- mère
BOISSONS	- vin de palme ou de raphia - cola - 01 paquet de tabac
OUTILS DE TRAVAIL	- 01 hache -02 houes -01 lance - 01 arbalète -01 coupe-coupe
USTENSILES DE CUISINE	-02 cuillères en bois -02 marmites en argiles
MONAIE	Kabe ou
AUTRES	-Colliers pour la belle mère -

Source Résultat de l'enquête sur le terrain dans les groupements de l'ancienne subdivision d'Ebolowa.

Une chèvre (*Kabat*<sup>227</sup>, *Nnom Ekela*) ou un mouton (*Ntomba*)

- Deux houes (*Ebâk*) ;
- Une hache (*Ovoñ*) ;
- Une lance (*Akoñ*) ;
- Un coupe-coupe (*Fâ*) ;
- Un fusil (*tsabe*) ;
- Monnaie (*KabeouEpwélé*) ;
- Deux marmites en argile ;
- Deux cuillères en bois ;
- Un paquet tabac etc.
- Du vin blanc extrait des palmiers ou raphia ;
- Des Colliers pour la belle mère ;
- Huile de palme pour la belle mère
- Le cola ;
- Deux Arbalètes.

Outre les éléments matériels, il y avait également un certain nombre de services que les beaux-parents pouvaient solliciter auprès de leur gendre, soit immédiatement, soit de temps en temps. C'est le cas par exemple de venir défricher ou de venir abattre les arbres pendant la période des champs pour un champ de pistache (*Esep Ngone*).

### **C. L'IMPORTANCE DES OBJETS DE LA DOT**

La dot était constituée des produits locaux, accessibles à tous les hommes sans distinction de classe sociale, ces éléments de la dot jouaient un rôle sacré pour les parents qui les gardaient le plus longtemps possible en signe de souvenir. Chaque objet avait ainsi un rôle précis.

---

<sup>227</sup> (*Nñom Ekela*). Chez les Bulu anciens, le porc ne faisait pas partie des éléments de la dot comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui

## 1. Les objets de la dot

Les houes, les cuillères en bois, les marmites en argile, les corbeilles, *Mikoé*, corbeilles, revenaient aux mamans et aux tantes de la fille, ces objets étaient accrochés ou rangés dans les étagères *Atak* à l'intérieur des cuisines et représentaient des souvenirs et toute la famille savait que tel ou tel outils est le souvenir de la dot de telle fille déjà partie en mariage.

Cependant, le *Fa ou coupe-coupe*, *Mekon ou lances*, *Ovoneou hache*, fusils *Ngal*, monnaie *Kabe* étaient destinés aux pères aux oncles et aux frères aînés de la fille. Ces instruments étaient utiles pour la famille et permettaient d'assurer des travaux champêtres.

Quant aux bêtes, *Bitia* c'était l'élément fondamental de la dot, ces bêtes étaient égorgées, préparées devant la cour du beau-père, sur les feuilles de bananiers qui resteront pourrir sur place en mémoire de l'événement les hommes âgés s'assuraient du partage équitable entre tous les parents venant de tous les clans de la fille, car le partage de la viande était le moment le plus prisé, animé et même le plus sacré de la dot, il était à cet effet fondamental d'éviter tout mécontentement venant des parents, car c'est tout le clan qui accepte de donner sa fille en mariage et non une famille restreinte, ainsi la colère de certains parents pouvait attirer la malédiction.

## 2. Le partage de la chèvre ou Ngap Kabat

Les Bulu anciens ont instauré un certain nombre de règle pour le de dépècement et pour le partage des animaux dérivant d'une partie de chasse ou encore des bêtes provenant des dots.

Lorsqu'on égorgeait une bête, le *Mba Tit* ou *Mba Eyem* et tout le clan connaissaient déjà combien de partie de la viande il fallait faire ressortir avec délicatesse. De même quelle partie revenait automatiquement aux membres de la famille à savoir les grands parents le chef de famille, les oncles, les tantes, les frères.

## 3. Le dépècement de la chèvre

Les différentes parties de la bête que l'on ressortait sont :

- *Nlo Kabat* ou tête de la chèvre ;
- *Meba'a me kabat* ou dépècement de la chèvre;

- *Mebee Me Kabat*, la part du transporteur de la chèvre ;
- *Binam bi Kabat* les gigots de la chèvre ;
- *Abom Kabat* ventre de la chèvre foie, poumons, boyaux, etc.
- *Mvae Kabat*, côtelettes ;
- *Otam Kabat*, partie d'avant la queue ;
- *Ekek Kabat*, partie rattachée à la queue.

#### **4. Le Ngap Kabat ou la part qui revenait à chaque membre de la famille**

- *Nlo Kabat* ou tête de la chèvre, appartenait aux *Bo Bekale* ou neveux ;
  - *Meba'a me kabat* ou dépècement de la chèvre revenait à la personne qui a dépecer la bête;
  - *Mebee me Kabat* la part du transporteur de la chèvre ;
  - *Binam bi Kabat* les gigots de la chèvre, revenaient aux frères cadets ;
  - *Aboum Kabat* ventre de la chèvre foie, poumons, boyaux, revenaient aux parents ;
  - *Abom Kabate* ou porte ventre revenait aux parents ;
  - *Mvii Kabat* ou Mve, la partie d'avant les cottes appartenait aux belles mères quand elles sont dans le village du mari de leur fille ;
  - *Mvae Kabat* ou les cottes de la chèvre revenait à tout le monde
- Otam Kabat*, partie d'avant la queue, revenait à la personne qui a tué la bête ;
- *Ekek Kabat*, partie rattachée à la queue, cette partie revenait aux belles-mères.

#### **D. DROITS ET DEVOIRS DES MARIÉS**

Lorsque qu'un homme versait partiellement ou en totalité une dot, il obtenait directement des droits sur l'épouse et sur les enfants à naître. Cependant, la femme quant à elle, avait aussi un certain nombre de droit et de devoir auprès du mari et du clan de son époux.

##### **1. Devoir du mari**

Une fois la dot versée, l'homme devait immédiatement construire une case ou *Kisine* à sa nouvelle épouse ou donner deux chambres d'une même case. Car la cuisine ou encore maison de la femme représentait le meilleur endroit où la femme pouvait conserver ses meubles, ses ustensiles de cuisine, ses aliments. La cuisine représentait

également l'endroit idéal réservée à la cuisson des plats spéciaux qui devait apporter de l'énergie et vivifier le mari.

Il était donc impératif que chaque femme soit bien installée dans sa case, pour préserver son intimité et préparer à manger à son époux.

**Photo N°8 : Case traditionnelle pendant la période précoloniale**



**Sources :** Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

Le mari, accompagné de ses frères ou ses amis se rendaient en brousse pour la recherche des matériaux de construction, la coupe des poteaux males et les poteaux ordinaires à base du bois de fer (*Ewomé*) ou cola *Edulis* inattaquable par les termites, des nattes de raphia (Obaé), qu'ils rassemblaient et épinglaient avec les bambous de raphia, les uns aux autres. Après ce tissage, les raphias était fixés aux lattes et chevrons liés par des lianes dont les plus usuels étaient (*Nlon, Ndin, Nkame*) pour servir de charpente.

Les murs étaient constitués d'écorces d'arbres : *Ayos (Tripochitons clerosylon ou Nfol (enantiacoloranta)* qu'on séchait au soleil avant de les plaquer sur les poteaux avec des lianes et les aiguilles de raphia, ou encore avec les nattes de raphia et les rotins comme nous le démontre la photo si présente.

**Photo N°9 : Case de lq femme pendant la période coloniale**



**Sources :** Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

A l'arrivée des occidentaux, l'administration, *Ngovina*, va exiger des villages propres et des maisons spacieuses construites en poto-poto, c'est-à-dire en terre battue ou en argile crue. La construction d'une case exigeait un travail en équipe et pouvait prendre plusieurs mois.

Chaque femme s'arrangeait pour que sa cuisine soit présentable et soigneusement rangée, malgré la fumée et la poussière. A cet effet, une extrémité de la maison était choisie pour poser le feu, conçu à base de trois grosses pierres. De chaque cote du feu se trouve un lit, *Enon Minen*, en rotin ou en bambou de raphia. Au -dessus du feu, était suspendu la grande étaie grenier *Akan* fabriquée à base de raphia, servant de séchoir pour le maïs, les arachides. Par-dessus lui se trouvait une autre petite étaie grenier, *Etan*, prévue pour la conservation et le fumage de des viandes, des poissons, les condiments, comme le piment<sup>228</sup>.

A l'entrée de la case .se trouvait une étagère, *Atak*, fabriquée à l'aide de bambous de raphia sur laquelle étaient rangées en ligne, les marmites en poterie appelées *Viek*, ou

<sup>228</sup> Entretien avec Jeannette Balla Ndongo ,68 ans, Ménagère, Nkolandom le 16 juin 2021.

*Mve*, la plus petite marmite en poterie *Obe*, les cuillères en bois *Tok*, fouchettes en bois *Elum* les couteaux en bois, *Ochen* et un autre type de couteau en rotin *Mbae*, les assiettes plats *Esoa*, les gobelets *Ekwwas*, *Kop*, une pierre ronde à écraser les aliments, et l'omoplate d'un animal permettant de bien racler les aliments déjà écrasés, mortier en bois plat et horizontal *Mbek*, et les mortiers en bois plat vertical *Ntyop*.

De l'autre cote du mur se trouvaient les outils agricoles, haches, *Ovon*, houe *Ebak*, machettes *Fa*, coupe coupe. Du cote opposé se trouvaient le nécessaire de pêche à savoir le filet de pêche *Tane*. *Ekadak*, *Nkoune*,

- Débrousser le champ

Débrousser chaque année une portion de champ, pour la création d'un champ. *Afup Oyone* pour semer les, arachides, les ignames. Et un autre champ. *Afup Esep* pour le pistache et plaintain<sup>229</sup>

Partager les revenus de la pêches et de la chasse aux différentes épouses.

Lorsque les hommes partaient pour une partie de chasse aux filets, ils étaient accompagnés des chiens grelotés et des jeunes enfants qui transportaient, des vieux filets et des fétiches, c'est un message tambouriné qui annonçait tout le programme de la chasse. Toute les familles attendaient impatiemment le retour, car la partie de pêche était toujours une apothéose. Les chasseurs revenaient avec les phacochères, les antilopes, les singes, les rats palmistes, et en toute spontanéité, on se partage la viande en respectant la place qu'occupe chaque épouse auprès du marie en commençant par l'*Ekomba* ou première femme, l'*Ebedan Ekomba* ou la deuxième femme la *mkpek*, ou la favorite, l'*otongone* ou la ou la nourrisseuse, le *Nve Medim*, celle qu'on réclame de l'eau et *Minlui* ou languissantes .

- Le partage des nuits

L'Époux doit repartir équitablement les nuits, chaque femme doit avoir deux jours consécutifs ou trois. C'est la femme qui doit rejoindre le mari dans l'une des chambres privées qui se trouve dans son *Aba*. La bénéficiaire des nuits, doit balayer la case de l'époux, lui apporter de l'eau chaude pour son bain. Cependant, il ne doit à aucun cas

---

<sup>229</sup> Entretien avec Janine Mendomo ,45 ans , Ménagere ,Ebolowa,le 23 mars 2021.



boycotter le planning préalablement conçu, car cela pourrait engendrer des querelles au sein de la famille. Si le mari voyage, il est obligé de recommencer la ou il a cessé<sup>230</sup>

- Protéger son épouse

Un homme doit protéger sa femme contre les regards des autres prétendants, contre les préjugés ou la haine des ennemis. La soigner si elle tombe malade.

- Les devoirs de la femme

La femme doit être fidele à son mari, dans la société traditionnelle, elle ne pouvait avoir des rapports sexuels extra conjugaux qu'après le quitus de son époux qui pouvait la prêter à l'un de ses meilleurs amis ou à ses neveux, *Bo Begal*. Car l'adultère de la femme n'était pas toléré chez les Bulu.

- Préparer à manger a son mari

Les femmes d'autrefois savaient faire la cuisine et les hommes étaient satisfaits, non seulement par cette meilleure cuisine mais aussi par la qualité des aliments. Les repas sont choses qui regardent d'abord les femmes, elles se souciaient du régime du mari, car il a besoin de beaucoup d'énergie pour être viril et pour assurer les travaux champêtres. A cet effet il fallait qu'il mange convenable.

Les menus étaient variés .On mangeait le *Nlam*, le *Nam Owondo*, le *Nnam Nkon* ou met de courge, l'*Eba Fon* fait a base de la poudre de maïs, l'igname, *Mvian Ndo'o*, a base de manguier sauvage, les légumes comme le *Kpwem*, *Folong*, *Zom*, et le *Mendim Me Son*.

---

<sup>230</sup> Entretien avec Regine Bilo'o Bi Ndongo, épouse Menye, 60 ans, Cadre l'université de Douala, Yaoundé le 05 mai 2021.

Tableau N°13 : Programme journalier des Bulu anciens

Horaires	Hommes	Femmes
Dès laube, au chant du coq, 5h00.	Reveil, Lave le visage et brousse les dents avec un baton ou un rottin.	La femme commence balayer la cuisine Lafemme fait réchauffer les restes de nourriture de la veille l' <i>Etyamakak</i> , <i>prepare le Mendim Meson</i> .
6heures	Petit déjeuner avec les frères et enfants	Petit déjeuner avec les coépouses et les filles.
7heures	Départ en brousse pour visiter les pièges, cueillir le vin de palme, cueillir du miel, forge, déboisement, abattage, défrichage	Départ pour les plantations, pêche.
13heuresa 14heures	Retour au village,	Retour au village
15H	Palabre, causeries dans l' <i>Abaa</i>	Les femmes partent puiser de l'eau au ruiseau, preparent le repas au feu de bois.
16 heures	Les hommes mangent dans l' <i>aba'a</i> .	Les femmes se partagent le repas dans la cuisine.
17 heures 30 minutes	Causeries dans l' <i>Aba'a</i> , ou danses, contes, devinettes,	
21 heures	coucher	coucher

Source : tableau élaboré sur la base des informations collectées pendant nos recherches sur le terrain.

C'est aux femmes que revenait le gros œuvre des travaux champêtres, quant aux hommes, ils s'occupent d'une infime partie des travaux du champ. Les nettoyages, les sarclages, les semailles, les repiquages, les récoltes leur incombent totalement. Le programme de la femme dans la brousse était hyper surchargé. Après le champ elles vont au ruiseau, *Mone Otong* pour pêcher les silures et les crevettes devant servir de *Bisae* pour la sauce d'arachide ou de mangue sauvage. Par la suite elles doivent

recueillir le manioc ou des ignames qui accompagneront les repas journaliers. Sans oublier la quête des noix de palme, pour la préparation des huiles.

Des que la femme arrivait de manière définitive dans le nouveau village qui l'accueillait désormais, elle devait faire ses preuves par le biais du champ, *Afoup Nbom*.

Elle avait, il était impératif qu'elle s'affirme par son ardeur au travail. Sous l'œil bienveillant de sa belle mère et ses belles sœurs qui la passaient au scanner, en observant sa façon de tenir la houe, comment elle triait ses semences, combien de lunaisons elle prenait pour achever son champ. Est-elle travailleuse ou paresseuse.

**- Pérenniser la descendance de son mari**

La femme va plus loin que le travail de terre et les produits de ses récoltes, elle a une mission noble en ce qui concerne la production des enfants. La femme bulu a une lourde mission dans le processus de procréation des enfants pour agrandir le clan de l'époux.

**- Cessation du mariage avec dot par la mort.**

Le mariage chez les Bulu pouvait se rompre suite au crépas de l'un des deux conjoints.

La croyance générale chez les Bulu est que après la mort, l'esprit subsiste et continu à mener la même existence qu'il avait au quotidien. Les *Bekon* ont les mêmes besoins à savoir, le désir de revenir vivre en famille de manger, de rester avec leurs femmes, leurs enfants.

Les Bulu craignent la mort, *a mate awu* il n'aime pas songer à celle-ci, ils la considèrent comme une défaite, comme un passage obligé, ouvert pour les plus faibles. Ils se consolent tranquillement en disant : "*Awu ene sen bia besse bia ke*". Tout les hommes sont appelés à mourir, car c'est un passage obligé

Les *Bekon*, ou les fantômes, habitent dans un endroit appelé *mlam Bekon* ou *Emo'o Milan*, arrivés à ce lieu ils héritent des pouvoirs sur naturels qui les amène à devenir trop puissants, exigeants, jaloux, capricieux, possessifs, parfois malfaisants.<sup>231</sup>.

Les *Bekon*, n'aiment pas se sentir négligés ni oubliés par leurs familles, quand ils se sentent délaissés ils font recours aux vivants pour les remettre à l'ordre. Il n'était pas

---

<sup>231</sup> Entretien avec Francis Meban, 57 ans, Cadre à la CNPS, Yaoundé le 13 avril 2021.

rare d'entendre qu'un parent revenait en songe pour dire qu'il a trop faim et que son plat favori lui manquait énormément<sup>232</sup>.

Les *Bekon*, n'aiment pas se sentir oubliés ni délaissés, par leurs femmes, Certains parviennent souvent à revenir pour continuer à vivre avec leurs femmes comme de leur vivant. Comme nous le relate. Le pasteur Meba'a m'obam Derubin :

"Généralement, après l'annonce du décès du mari, les veuves vont s'asseoir dans la centre et côté du feu. Cependant, après l'enterrement cela doit durer pendant des mois, le défunt mari ne supporta pas alors cette situation commença de temps en temps à visiter sa femme d'une manière métaphysique en l'interpellant d'aller le rejoindre dans leur chambre habituelle"<sup>233</sup>.

Les Bulu anciens ont mis sur pieds des rites de purification ayant pour but d'éloigner l'esprit de mort qui pouvait hanter la famille après. Le décès.

Des que les parents, les femmes, les enfants, les frères sœurs et amis constatent qu'un homme est entrain de mourir, les pleurs submergent la case dans laquelle il se trouve, les femmes crient en disant : "tu pars ou, tu nous laisse avec qui". Directement le tam-tam annonce le décès. Sans tarder, on lave le corps et le couvre, pour l'enterrer.

Des l'annonce du décès du mari, les femmes se couchaient a même le sol, elles marchent pieds nus, tête baissées, avec des ponts fermées, ne doit pas saluer visages couverts de caolin et de cendre, ne se lavent pas. Elles arborent une seule touffe de bananier séchées et sont entourées de leur proches, leurs sœurs ou amies, car elles sont toutes fragiles.

Chaque matin elles sont contraintes d'aller courir, chargées de troncs de bananiers trainant à même le sol, elles sont obligées de faire le tour de la case familiale. Les belles sœurs ou les *Bo bekal* ou neveux viennent après elles pour les empêcher d'évoluer, si elles tombent ils, les fouettent. Car la coutume bulu exige de les flageller, car elles peuvent être impliquées dans le crêpas de leur mari.<sup>234</sup> ‘

---

<sup>232</sup> Entretien avec Camille Mengue, 56 ans, Cadre a la SCH, Yaoundé le 23 mars 2021.

<sup>233</sup> Entretien avec Derubin m'Oba'a m'Obam, 65 ans Pasteur a l'Eglise Presbytérienne Camerounaise, Yaoundé le 20 Janvier 2022.

<sup>234</sup> Entretien avec Francis Essomba Ada, 79 ans, Instituteur retraité ,Ebolowa , 10 juin 2021

**-Nkoulane Nsen**

Dès lobe, les initiées partent en brousse à la recherche des plantes naturelles à savoir : eau de source, coquilles d'escargot, troncs de bananiers pour le lavage des veuves.

Ensuite elles s'installent à tour de rôle pour le rasage des têtes. Les têtes sont généralement rasées par les lames de rasoirs ou de torsions de bouteilles.

Par la suite les frères du mari s'installent dans l'Aba'a et appelle la veuve par son nom pour lui poser une série de demandes, ensemble d'exigences que lui son propre mari tous les jours.

- J'ai besoin d'eaux pour laver mon visage ;
- Elle répond et vient vite avec l'eau, la serviette et la brosse a dent ;
- J'ai faim, apporte moi à manger ;
- Elle apporte un met de pistache entier qu'elle détache et donne à toute l'assistance. Ce met doit être dégusté sur place, pas de provision à garder sinon l'on pourra faire du mal à la veuve. Selon tous ces exigences et tortures infligées a la veuve ont pour but de la débarrasser de l'esprit de mort de son mari<sup>235</sup>.

C'est un changement de statut, car la femme ou l'homme perd son statut de marié pour devenir veuf, Ainsi les exigences, les brimades, les tortures, les tracasseries, maltraitances infligés au conjoint qui reste en vie ont pour objectif de lui remonter le moral, de lui faire comprendre que son sa moitié s'en est allé mais la vie continue et qu'en dehors de son mari, il ya des personnes qui peuvent encore lui donner les ordres.

- Je veux aller me reposer.
- ils réalisent un semblant d'ébat sexuel

A toutes ses envies, la veuve est tenue d'apporter une solution.

Car l'*Akous* c'est une cérémonie physique et métaphasique mis sur pieds par les bulu anciens pour redonner espoir de vie au veuf ou à la veuve que la mort a ravi le conjoint.

---

<sup>235</sup>Entretien avec Daniel Meye me Zo'o, 65 ans, Chef traditionnel Messamendongo, bloc Mfoundi, Chef de clan Essabat Mefo, Yaoundé le 20 avril 2021.

Généralement, ce rite était effectué par les beaux frères, les belles sœurs, les *Bo bekale*, les femmes âgées initiées. *Avuso* ou les personnes avec lesquelles on entretenait une parenté à plaisanterie. Durant la cérémonie de l'*Akous* la coutume prévoyait que les veuves soient les propriétés des frères cadets du défunt et vis vers ça, car elles ne doivent pas partir du village.

Comme nous le constatons, la société bulu ancienne avait fait du mariage un élément de crédibilité sociale et la dot l'acte juridique qui le consacrait. Elle octroyait à l'homme le droit de jouir pleinement des délices du mariage. Malgré le nombre relativement élevé des éléments qui la composaient, la dot était unanimement considérée comme une étape noble du mariage. Dans la société bulu ancienne, elle n'avait jamais fait l'objet d'une quelconque remise en cause. Mais avec l'intrusion des forces occidentales dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup>, la société bulu ancienne va connaître des bouleversements qui n'épargnèrent ni le mariage en général, ni la dot en particulier.

**CHAPITRE III :**  
**LES PREMIERS CONTACTS ENTRE LES BULU ET LES**  
**OCCIDENTAUX ET LEURS INCIDENCES DANS LA SOCIÉTÉ**  
**BULU TRADITIONNELLE**

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Bulu entrent en contact avec les Occidentaux, d'abord les missionnaires de la Mission Presbytérienne Américaine (MPA), ensuite les explorateurs et les militaires du 2<sup>ème</sup> Reich et, enfin, les administrateurs, les commençants. Cette rencontre fut le point de départ d'un vaste processus de mutations chez les Bulu, tout comme chez les autres groupes qui peuplent le Sud-Cameroun en général.

Dans ce chapitre, il est question de ressortir les circonstances de la rencontre entre les Bulu anciens et les Occidentaux.

**A. LA RENCONTRE ENTRE LES BULU ANCIENS ET LES**  
**OCCIDENTAUX**

La seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> a été une période de relance des rapports entre les peuples du continent noir et les Occidentaux. Après l'abolition de la traite transatlantique et, surtout la chasse aux navires négriers engagée sur les côtes du golfe de Guinée par la marine britannique<sup>236</sup>, le continent noir a quelque peu perdu l'attrait pour les Occidentaux. Seuls, les explorateurs en mal d'aventure affluaient et ne manquaient pas de s'infiltrer dans les zones les plus reculées de l'hinterland<sup>237</sup>.

**1. Les missionnaires presbytériens et les premiers contacts avec les Bulu**

Les Bulu sont réellement entrés en contact avec les Occidentaux dans la dernière décennie du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'arrivée du Dr Adolphus Clemens Good, le tout premier Blanc à pénétrer dans l'hinterland de la forêt dense équatoriale de la région kribienne<sup>238</sup>.

<sup>236</sup>. L. Z. Elango, "Commerce et diplomatie sur la côte du Cameroun au XIX<sup>ème</sup> siècle, 1833-1879 : cas de Bimbia", in M. Z. Njeuma (sd), *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup> s.-XX<sup>ème</sup> s.)*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 58.

<sup>237</sup>. Parmi ces explorateurs, il y avait Pierre Savorgnan de Brazza, (1852-1905), un explorateur français devenu par la suite administrateur colonial en Afrique. Il fonda le Congo français, aujourd'hui la République du Congo, et explora le Gabon ; Henry H. Stanley (1841-1904), journaliste anglo-américain et explorateur. Il fut l'un des principaux acteurs de l'exploration et de la colonisation de l'Afrique ; Park, Mungo (1771-1806), explorateur britannique qui, en 1795, décida d'aller explorer le fleuve Niger.

<sup>238</sup>. S. Efova Mbozo'o, "La Mission Presbytérienne Américaine et les mutations", p. 284.

Mais, avant la pénétration du Dr Good en zone de peuplement bulu en 1892, les clans de ce groupe qui s'étaient avancés à près de 20 km de la côte, avaient déjà des contacts avec les Blancs. Certains se rendaient, soit à Kribi, soit à Batanga, pour les transactions commerciales.

Dans ce commerce, où les peaux de bête (panthère, civettes, girafe, chat tigre, etc.), les peaux de reptile (boa, vipère, etc.), l'ivoire, le caoutchouc, les palmistes, étaient les produits très prisés par les négoce européens dont les navires venaient mouiller au large de Kribi et surtout à Batanga. C'est à bord de ces navires que débarquaient de temps en temps quelques blancs dont les noms allaient devenir populaires quelques années après. C'est le cas par exemple du capitaine Curt Morgen, explorateur et botaniste qui sillonna le territoire qui allait devenir le *Kamerun*<sup>239</sup>.

Ce commerce a transformé les deux localités de Batanga et de Kribi en comptoirs florissants, où, chaque mois, les navires venaient mouiller pas très loin des côtes et les pirogues prenaient le relais en faisant la navette entre le lieu de stationnement et la côte pour débarquer la marchandise et embarquer les produits tropicaux<sup>240</sup>. Dans ce commerce, les Batanga jouaient non seulement le rôle d'intermédiaires, mais aussi celui de traducteurs et ne permettaient pas que les Bulu venus de l'hinterland aient le moindre contact avec les Occidentaux.

Ce spectacle attirait les populations de l'hinterland en plus de celles situées à la lisière de ces comptoirs. Grâce à cette intense activité, les localités de Kribi et de Batanga étaient des pôles attractifs qui attiraient d'innombrables foules. Les négociants européens, leurs intermédiaires batanga<sup>241</sup>, et les curieux venus découvrir pour la première fois les gros navires ayant défié de l'hinterland offraient un spectacle sans cesse alléchant dont les échos se répercutaient dans les localités bulu où le mouvement migratoire et les guerres de razzia occupaient encore une place prépondérante.

<sup>239</sup> Curt Von Mongen, *A travers le Cameroun du Sud au Nord*, Paris, Présence Africaine, 1986 (traduction de Philippe. LaburtheTolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, pp 10 14.

<sup>240</sup> E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, Tome I, CEPER, 1984, p. 86.

<sup>241</sup> Le commerce à Batanga était contrôlé par Madola, le rusé chef Batanga qui, tout comme les chefs duala dans le bassin du Wouri, ne permettaient aux peuples de l'hinterland (Bulu, Ngoumba, Bassa, etc.) d'entrer directement en contact avec les acheteurs occidentaux. Le recours à un intermédiaire batanga était un passage obligé et, à chaque transaction, le chef Madola avait quotepart. Mais une fois l'administration allemande bien installée, les Batanga perdirent ce privilège de peuple intermédiaire des transactions commerciales. Ce qui fut d'ailleurs à l'origine du retournement de Madola et de sa rébellion contre les forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich.



Selon Madeleine Mbono Samba Azan, c'est dans ces circonstances des séjours des bulu de l'hinterland sur ce qui était alors le comptoir commercial de Batanga que le jeune Mebenga m'Ebono, le futur Martin Paul Samba, a fait la connaissance de Curt Morgen, capitaine et botaniste allemand, par l'entremise du chef Madola<sup>242</sup>.

En effet, les clans bulu étaient encore en perpétuels mouvements migratoires à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les familles se scindaient, une partie des membres préférait se fixer dans le site d'installation alors que d'autres décidaient de continuer l'aventure pour se rapprocher davantage de l'Océan atlantique, ce "grand fleuve sans fin" dont les histoires fascinaient tant les populations de l'hinterland, d'autant plus que c'est de là que provenaient le vin rouge, le rhum, les tissus, le sel, les couteaux, sans oublier tous les autres fanfreluches de toutes sortes que les Bulu voulaient à tout prix acquérir. C'est dans cette mouvance qu'une partie de la famille du jeune orphelin Mebenga m'Ebono, du clan *yemeyema'a*, a décidé de partir vers la côte. En fin de compte, elle se fixa à Akok, localité située 44 km de la ville de Kribi.

C'est une fois installé dans ce nouveau village que le jeune Mebenga m'Ebono accompagna son oncle à Batanga lors de l'une de ses multiples descentes à Batanga où il était le fournisseur d'un Banoho connu sous le nom de Martin Paul Samba. Ainsi, une fois à Batanga, le jeune Mebenga put admirer à longueur de journée ce spectacle de navires, de pirogues, de Blancs et Noirs affairés aux transactions de toutes sortes. Finalement, il fit la connaissance de Curt Morgen, colonel du Reich en voyage scientifique dans ce territoire et dont la mission était de répertorier les différentes espèces végétales qui se trouvaient dans le territoire. Après lui avoir servi de guide et de garçon de service, Curt Morgen, émerveillé par l'intelligence et la vitalité de ce jeune bulu, décida de l'emmener avec lui en Allemagne où, finalement, il fut inscrit à l'école des cadets, l'académie militaire de Berlin dont le parrain n'était autre que Guillaume II, le *Kaiser* du *Reich*. Après sa formation, le jeune Mebenga rentra dans son pays natal qu'il trouva en pleine effervescence.

Mais, pour ce qui est des contacts avec les Bulu de l'hinterland, dont la zone était encore marquée par un processus migratoire pour la grande majorité des clans. Si l'histoire du presbytérianisme américain au Cameroun débuta avec l'arrivée à Batanga du couple Bier en 1879, c'est seulement quelques années plus tard que le Dr Good

---

<sup>242</sup>. Mbono Samba Azan M., *Martin Samba face à la pénétration allemande au Cameroun*, Paris, ABC, 1976, pp. 28-30.

commença l'exploration de la zone de peuplement bulu avant de se fixer définitivement à Efoulan<sup>243</sup>.

Une fois installé à Efoulan, le Dr Good organisa son travail en trois principales activités :

- la traduction de la bible en langue bulu en commençant par les quatre évangiles ;
- les tournées de prospection et d'évangélisation dans la contrée ;
- les tournées de prospection dans les régions les plus reculées de l'hinterland, peuplées également par les Bulu.

C'est dans le cadre de cette intense activité que le Dr Good fut rejoint à Efoulan par d'autres missionnaires presbytériens venant de la station de Batanga, notamment le Dr Melvin Fraser, Le Dr Silas F. Johnson, le couple Roberts. Cette communauté s'organisa pour bien implanter chez les Bulu les germes du christianisme<sup>244</sup>.

Avec l'arrivée de ses coregionnaires, le Dr Good intensifia ses voyages de prospection et s'aventura davantage vers l'hinterland. Il bénéficia du fait que sa présence, ainsi que celle de ses compatriotes à Efoulan, avaient eu un écho retentissant dans les contrées de l'hinterland. Ainsi, lorsqu'il quittait Efoulan pour un voyage de prospection, immédiatement, la nouvelle était transmise aux villages voisins par le biais du tam-tam. Ainsi, le long du chemin qu'il empruntait, sous l'impulsion de ses guides bulu, jeunes recrutés à Efoulan, ils trouvaient toujours des curieux à peine cachés derrière les arbres ou sous les feuillages qui se dévisageaient pour bien le contempler<sup>245</sup>.

Dr Good fut le tout premier Occidental à entrer en contact avec les Bulu de la localité d'Ebolowa. L'on comprend pourquoi, une fois l'administration coloniale implantée, la route qui relie les villes d'Ebolowa et Kribi en passant par Akom II fut surnommée par les Bulu *Njon Ngoto*, c'est-à-dire la route de *Ngoto*<sup>246</sup>. Il mena une intense activité d'exploration qui le conduisit jusqu'à Kama<sup>247</sup> et jusqu'à l'actuel emplacement de la station de Foulassi. Dans sa carte de repérage, il avait choisi ces deux

<sup>243</sup>. S. EfouaMbozo'o, "La Mission Presbytérienne Américaine (MPA) et les mutations, p. 32.

<sup>244</sup>. J. Van Slageren, *Histoire de l'Eglise* p. 106.

<sup>245</sup>. Robert K. Kpwang, "La vie chez les *Ekang* (Fang-Beti-Bulu) avant l'arrivée, pp. 68-72.

<sup>246</sup>. Les mêmes populations' bulu ont donné le nom de *Ngoto Zambe* au Dr Good.

<sup>247</sup>. Kama était un village peuplé par le clan *yendjock*, situé juste au pied du mont-Nkolebolowo'o, la colline qui surplombe la partie Est de la capitale de la Région du Sud et qui, après l'implantation de l'administration coloniale allemande, finira par donner le nom d'Ebolowa à la ville suite à des déformations sémantiques des missionnaires presbytériens et des soldats du 2<sup>ème</sup> Reich au moment de leur arrivée dans la zone en 1896.

sites comme lieux d'installation de futures stations presbytériennes. Il arrive à Elat en 1885, à Bibia en 1895.

Lorsque le 13 septembre 1992, le Dr Good décède à Efulan de suite d'une crise aigüe de paludisme, il avait déjà achevé la traduction des quatre évangiles en langue bulu<sup>248</sup>. Il fut enterré dans ce lieu par ses compatriotes devant une foule de bulu étonnés de constater que même les Blancs étaient frappés par la mort alors que jusque-là, ils croyaient qu'ils étaient des surhommes<sup>249</sup>.

Après la mort du Dr Good, la communauté presbytérienne d'Efulan s'organisa pour mieux renforcer l'implantation du christianisme dans la région, amorçant ainsi le processus d'acculturation des populations bulu de cette partie du territoire<sup>250</sup>. Par la suite, d'autres pasteurs prirent la relève, à l'instar des pasteurs Mac Cleary, Melvin Frasser, Johnson, Adams et Goldhum, ils décidèrent de mettre en valeur la carte établie par le Dr Good. La station d'Elat devient alors le siège de toute l'œuvre de la MPA au Cameroun, elle s'affirme rapidement avec la création de nouvelles stations : Metet 1909 par le Docteur Johnston, et celle d'Olama 1912 par le Pasteur Alexandre Brown Patterson et Foulassi

La MPA va se distinguer par son action philanthropique, par la création des écoles professionnelles, l'école Normale de Foulassi à Sangmelima, fondée, en 1916 l'école professionnelle Frank James à Elat, fondée en 1895 une école de théologie pour la formation des Pasteurs africains est fondée à Bibia, l'imprimerie Halsey mémorial à Elat est créée en 1914. Plustard l'on va assister, à la construction des hôpitaux à Enongal, Ebolowa, Bibia, Metet, Nkolovolane Abongbang, la léproserie Djazeng. Du point de vue administratif, ces écoles sont dirigées par un comité exécutif renouvelable un an, basé sur les finances, médecine, l'évangélisation. Les assises générales prévues pour la politique de l'éducation se tenaient toujours au mois de décembre. Les débats étaient publiés dans les revues Missions Meeting Minutes.

---

<sup>248</sup>. J. Van Slageren, *L'histoire de l'église*, p.107.

<sup>249</sup>. J. K. Ndo Zanga, notable *yessok* de Mbanga, cité par R. K. Kpwang, "La vie chez les *Ekan* (Fang-Beti-Bulu) avant l'arrivée, p. 69.

<sup>250</sup>. S. Efoa Mbozo'o, *Christianisme et acculturation en Afrique noire. L'exemple de la Mission Presbytérienne Américaine (MPA) chez les peuples Beti-Bulu-Fang du Sud-Cameroun du Protectorat allemand au Mandat français*, Paris, La Doxa Editions, 2015, p.66-70.

## 2. Contenu et Programme de l'école Missionnaire

Le Cameroun a été, en grande partie évangélisé en langue nationale, l'Ewondo dans le centre, en douala au littoral, le basa dans le Sanaga Maritime et le bulu au Sud.

Les Presbytériens américains n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés pour leur œuvre, car ils étaient considérés comme des transmetteurs de la parole divine, des hommes souples et généreux.

Pour éduquer les populations, ils optèrent pour un enseignement en bulu, y faisant suite, les masses villageoises n'éprouvèrent aucun problème pour l'apprentissage dans leurs langues maternelles. Les objectifs visaient à enseigner aux populations à agir en bons chrétiens, à respecter la dignité du prochain, à respecter la dignité de la femme, à pratiquer la tolérance et la charité, l'amour du prochain. La mission presbytérienne qui fut la première à s'installer dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, avait des écoles bulu dans toutes ses paroisses et ses centres, les écoles bulu comprenaient trois catégories : l'école bulu, le cours complémentaire et la section bulu de l'école normale de foulassi<sup>251</sup>.

Dans ces écoles, c'est l'enseignement confessionnel qui tient la première place et il est assuré par les catéchistes, qui compte tenu de leur bas niveau, ne pouvaient qu'enseigner la lecture, l'écriture, le chant en vue de permettre aux prosélytes d'étudier facilement les livres saints, écrits en langue indigènes. C'est la l'origine et le point de départ de ses écoles non reconnues<sup>252</sup>

La première phase scolaire était considérée comme la maternelle et durait trois ans, c'est le cas de l'école primaire d'Elat Ebolowa créée en 1902.

La MPA y a attaché beaucoup d'importance, car c'était la phase d'imprégnation de l'évangile et un moyen de l'élargir son plan d'action, les formations ici étaient prévues pour les jeunes. Même dans les villages les plus reculés, les Américains s'organisaient pour la création des postes d'évangélisation dirigés par les catéchistes qui veillaient sur les formations religieuses et intellectuelles des jeunes et des adultes.

En première année, les élèves étaient initiés à la lecture de l'alphabet en bulu. Pour atteindre ses objectifs, l'enseignant utilisait des lettres en bois blancs ou en cartons

---

<sup>251</sup>. P. Um "La scolarisation dans le Ntem sous administration française 1916 1945 ", Mémoire de DIPES II, en histoire, ENS de Yaoundé, 1999, p.50.

<sup>252</sup> A.L.Ewane, l'Enseignement au Cameroun 1920-1960, Thèse

accrochées sur le grap blanc encore appelé *Ndombo* en langue boulou, il servait de tableau, c'est la raison pour laquelle la première année était appelée *Ndombo*.

La deuxième année *Ebaseka ou Ma yene* je vois, était essentiellement basée sur l'observation des images et la lecture. Le livre au programme était intitulé *Atata'a ya nlanane bulu* début de la lecture en bulu ou *Ebaseka* est le principal support didactique. L'objectif opérationnel visé la description des objets, l'observation des outils de travail manuel.

En troisième année, *Kalate tan* livre de calcul, l'enseignement était axé sur le perfectionnement de la lecture, l'écriture le calcul et l'instruction religieuse. Les leçons de calcul jouaient un rôle fondamental dans la vie quotidienne : les travaux champêtres, la vie scolaire, la santé, les contes et les proverbes. Le calcul mental ou *Kalate tan* initiaient les élèves, ils étaient capables de lire, écrire, calculer, tout en possédant à une formation rudimentaire dans le domaine religieux. Ce qui permettait l'entrée au niveau 4 de l'école bulu.

Au niveau 5, l'étude de la parole divine prend une importance prépondérante, la bible devient alors la principale matière, en plus de la lecture, de l'écriture, la rédaction, les sciences naturelles et la pratique de l'agriculture. Et, à la fin de cette année, les apprenants présentaient le certificat en bulu. Etant donné que pour la plus part, l'âge était déjà avancé, ils ne pouvaient plus suivre les cours à l'école primaire officielle Française, ils s'inscrivaient immédiatement aux cours bulu ou *Nsamba minloman* pendant deux ans de formation, pour se perfectionner en histoire, géographie, l'hygiène, la pédagogie générale.

L'école bulu permettait aux élèves d'apprendre le calcul, la lecture, la recitation, la rédaction il suffisait juste de convertir en français ce que l'on connaissait déjà en langue bulu. Pour continuer, il fallait s'inscrire à la Section d'Initiation au Langage SIL. Les plus âgés qui avaient déjà appris un métier étaient directement recrutés à Elat en qualité de menuisiers, tailleurs, forgerons, éleveurs et cordonniers.

Dans le Ntem, le contrôle pédagogique était assuré par l'Inspecteur de l'Enseignement. Les enseignants furent affectés dans les écoles de village et régionales. Cependant les moniteurs indigènes étaient plus nombreux que les expatriés.

Tableau N°14 : Evolution du personnel enseignant de la Mission Presbytérienne Américaine MPA 1921 et 1938.

Années	Instituteurs	Moniteurs indigènes diplômés	Aides moniteurs non diplômés
1921	0	16	0
1922	0	10	0
1925	3	18	0
1926	3	21	0
1927	4	22	0
1928	4	33	0
1929	0	43	33
1930	0	47	31
1931	0	32	31
1932	0	28	32
1933	0	28	39
1934	0	26	59
1935	0	24	51
1936	0	25	53
1937	0	18	47
1938	0	20	60

Source : Statistiques tirés des journaux officiels du Cameroun.

Ce tableau nous permet de voir que les Instituteurs blancs dans l'école d'Etat et de Foulassi étaient insignifiants de 3 à 4 par rapport à l'effectif des moniteurs indigènes, malgré que ceux-ci démissionnent régulièrement de l'Enseignement vers les emplois plus lucratifs et le commerce. Mais les moniteurs indigènes auxiliaires étaient stables et considerable.

Après cette formation, les lauréats pouvaient être recrutés comme auxiliaires de la mission, interprètes, aides santé, moniteurs d'école bulu, catéchistes, évangélistes.<sup>253</sup> C'est dans ce sillage que l'école Normale de Foulassi près de Sangmélina fut créée en 1925, comportant deux sections, l'une française, l'autre en langue bulu

<sup>253</sup> Entretien avec S.D. Beling Nkoumba ,83 ans, Ancien Professeur et Inspecteur Régional, Ebolowa, le 05 octobre 2011.

Ainsi, lorsque les Allemands arrivent dans la région quelques années plus tard, ils trouvèrent les Presbytériens en pleine action d'évangélisation dans toute cette contrée.

### 3. La rencontre entre les Bulu et les Allemands

Les militaires représentaient les forces conquérantes du 2<sup>ème</sup> Reich, venues dans le territoire pour imposer la *Pax germanica*, conformément au revirement de la politique bismarckienne vis-à-vis de la colonisation. L'on sait en effet jusqu'à la fin de l'année 1883, le chancelier restait toujours opposé à l'idée d'envoyer les sujets du *Kaiser* dans les pays d'outre-mer pour conquérir de nouveaux espaces<sup>254</sup> comme le faisaient les autres puissances européennes, notamment la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Russie tsariste<sup>255</sup>.

Le déploiement des troupes allemandes sur le territoire se fit à partir des points de débarquement sur la côte, précisément Victoria pour le Sud-Ouest, Douala pour le bassin du Wouri et le reste du Littoral centre et, enfin, Kribi et Batanga pour le littoral Sud et l'hinterland de la grande zone forestière du Sud Cameroun<sup>256</sup>.

Dans la zone de peuplement bulu, l'ancienne subdivision d'Ebolowa<sup>257</sup> fut la dernière étape qui vit l'arrivée des forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich. La pénétration se fit en effet selon l'axe Kribi-Lolodortf-Ngomedjap-Olama-Mvi'ili-Ngoulmekong-Ebolowa.

Ainsi, au moment où, aux environs de 1896, les forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich, sous la conduite du capitaine Hauptmann Kampf, arrivèrent dans l'actuel site du centre administratif d'Ebolowa, ils trouvèrent les Presbytériens déjà installés au pied de Nlolebolowo'o. S'agissant de cette phase importante de l'histoire de la rencontre entre les Bulu d'Ebolowa et des Occidentaux, Robert K. Kpwang nous donne quelques précisions sur la manière dont le nom de Kama disparu au profit de l'appellation Ebolowa :

Autrefois, le site d'Ebolawa était occupé par deux grands villages *yendjock*, Nko'ovos et Kama. Ce dernier se trouvait juste au pied d'une colline dont les anciens déconseillaient l'accès aux jeunes chasseurs. Il semble que les premiers à s'y rendre

<sup>254</sup> J. Ki Zerbo, *Histoire d'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, pp. 409-411.

<sup>255</sup> La colonisation russe restait cantonner dans les pays baltes, le Caucase et autour de la mer morte, ni l'Afrique, ni l'Asie du Sud-Est ne l'intéressaient.

<sup>256</sup> F. Quinn, "Rencontres dans la forêt dense : les Beti et les Allemands, 1887-1916" in M.Z. Njeuma, *Histoire du Cameroun, (XX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> s.)*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp.135-142 (traduit de l'anglais par J.A. Mbembe et E. Nguematcha).

<sup>257</sup> Il s'agit de l'espace territorial qui forme l'actuel département de la Mvila.

juste après l'installation à Kama avaient trouvé au sommet un gros chimpanzé en état avancé de putréfaction. Selon les croyances de l'époque, c'était un signe de malédiction. Dès lors, la colline a pris le nom de Nkolebolowo'o, nom qui a vite retenu l'attention des premiers missionnaires presbytériens. Mais au lieu de l'appeler intégralement comme les habitants de Kama, ils l'amputèrent du préfixe un *Nkol* (colline) et conservèrent d'Ebolowo'o Hauptmann Kampf (chimpanzé pourri), nom qui va s'imposer faisant ainsi oublier celui de Kama. Quand les allemands commencent à arriver en 1894, Ebolawa était déjà un village remarquable grâce aux presbytériens. Trouvant le site idéal pour la construction d'un fort et même un secteur administratif. Les Allemands décidèrent de s'y installer, mais ils éprouvaient d'énormes difficultés à prononcer le son *Wo'o* (chimpanzé). Ils le remplacèrent par celui de *Wa* qui, certes ne veut rien dire, mais était beaucoup plus facile à prononcer pour eux, d'où l'appellation actuelle d'Ebolowa<sup>258</sup>.

Toujours est-il dit qu'en décidant d'implanter leur campement au pied du mont Nkolebolowo'o, les troupes allemandes savaient que le site constituait un point stratégique, qui permettait non seulement de repérer de loin l'ennemi, mais aussi de se défendre car, certains clans de la localité étaient belliqueux. C'est la raison pour laquelle les hommes du Hauptmann Kampf demandèrent aux missionnaires américains d'aller s'installer dans un autre site. Ceux-ci se replièrent dans un autre site situé à environ 3 km plus bas, dans un lieu qui allait prendre le nom d'Elat (Alliance)<sup>259</sup>.

D'ailleurs les soldats du *Kaiser* déployés dans la zone de peuplement bulu l'apprirent rapidement car, ils furent pris dans la spirale de l'action de trois stratégies qui leur menèrent chacun de son côté une guerre sans merci entre 1897 et 1903. Il s'agissait de :

- Ellé Mendo, à la tête des *Yekombo* de Ngoulmekong (dans la localité Sangmélina) ;
- Oba'a Mbeti, l'intrépide chef d'Ebemvok qui leva une armée confédérée et descendit sur Kribi pour chasser les hommes de Mallsen qu'ils croyaient être responsables de la mort du fils de son cousin Embgwang Andjembe d'Edoudouma<sup>260</sup> ;

<sup>258</sup>. R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution socio-politique du Cameroun : le cas de l'union tribale N'tem –Kribi (UTNK) ou *Efulameyon* ; des origines à 1966, p. 35.

<sup>259</sup>. Ibid.

<sup>260</sup>. Les péripéties de cette guerre qui opposa les Allemands de Kribi et les forces mobilisées par Oba'aMbeti sont analysées dans par R. Akamba, et M. Mveng Ayi, dans les articles cités plus haut.



- Evina Minko, le maître d'Azem Essako, et auteur de la guerre contre les hommes de Hauptmann Kampf<sup>261</sup>.

L'action des militaires a consisté à implanter partout où ils passaient le drapeau du *Reich*. Dans la localité d'Ebolowa, comme d'ailleurs presque partout dans les zones de peuplement bulu, les militaires allemands ont tiré les leçons des guerres qui les ont opposé aux trois stratèges mentionnés ci-dessus. Ils ont compris qu'ils avaient affaire à des peuples qui, bien qu'accusant un retard sur le plan technologique, comme en attestaient leurs armes de guerre, n'en connaissaient pas moins l'art de la guerre dans cet environnement très hostile de la forêt dense équatoriale. C'est la raison pour laquelle, après être venu à bout de ces guerres animées par le trio ElléMendomo-EvinaMinko et Oba'aMbeti, changèrent de stratégie<sup>262</sup>.

Avec les conseils des missionnaires presbytériens américains, les commandants des forces coloniales du 2<sup>ème</sup> *Reich* déployées dans les zones de peuplement bulu du Sud-Cameroun ont beaucoup plus utilisé la diplomatie et la tactique d'amadouement pour implanter le drapeau du *Reich*<sup>263</sup> et ensuite s'atteler à la mise en place des autres infrastructures qui accompagnaient les forces coloniales du 2<sup>ème</sup> *Reich*<sup>264</sup>.

En fait, le Hauptmann Kampf et ses hommes, perchés sur leur rempart imprenable de Nkolebolowo'o, ont compris qu'il fallait intégrer le chef EvinaMinko dans leur stratégie de la *Pax germanica* en zone forestière. C'est ainsi qu'avec le concours des Presbytériens, ils parviennent à obtenir la reddition du chef *esakoé* d'Azem. Or ce dernier était très redouté dans les zones périphériques de Kama et d'Azem à cause des razzias qu'il organisait avant l'arrivée des Occidentaux. Ces razzias ont même touché les contrées assez éloignées à l'instar des zones de peuplement bulu, fang et mabi proches du comptoir commercial de Kribi<sup>265</sup>.

La reddition d'EvinaMinko s'accompagna de sa courte détention au campement situé au pied du mont Nkolebolowo'o<sup>266</sup>. Mais rapidement, il fut libéré et ramené

<sup>261</sup>. Lire à propos Mengue m'Engamba, "Biographie historique d'un leader clanique.

<sup>262</sup>. Dans un livre qui paraîtra bientôt sous le titre Général Oba'aMbeti contre les Allemands à Kribi à *Oberhauptling* d'Ebemvok (1898-1906), Moïse Nlemntem et Robert K. Kpwang analysent les stratégies de ces trois grands chefs de guerre bulu qui montrèrent aux Allemands qu'ils n'étaient pas les seuls à maîtriser l'art de la guerre.

<sup>263</sup>. R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution". 45-46.

<sup>264</sup>. Ibid.

<sup>265</sup>. Ibid., p. 70-72.

<sup>266</sup>. Avec la création du campement allemand dans cet ancien site d'installation des Presbytériens américains, le site fut désormais appelé Ebolowa, transformation allemande d'*Ebolowo'o*, issu du raccourci des

trionphalement dans son village où il fut reconnu par les forces allemandes comme *Oberhauptling* d'Azem. Dès lors, il commença à travailler en collaboration avec les nouveaux maîtres coloniaux, jusqu'au moment du remplacement de Hauptmann Kampf par un autre officier du *Reich*, le capitaine Gunther Von Hägen. Collaborateur des Allemands, Evina Minko, le résistant vaincu avec honneur et réhabilité, bénéficia des avantages que lui conférait désormais son nouveau statut de chef administratif, dont sujet du *Kaiser*, en plus de sa casquette non altérée de chef traditionnel des Ezakoé d'Azem :

- être pris en estime par les Allemands<sup>267</sup> ;
- avoir des avantages matériels de toutes sortes<sup>268</sup> ;
- bénéficier d'une solde ;
- bénéficier de l'expertise allemande pour changer son habitat et construire un palais, etc.

Outre le chef d'Azem Esakoé, la présence des forces coloniales du 2<sup>ème</sup> *Reich* a permis l'émergence d'autres chefs dans la région d'Ebolowa. Même si ceux-ci n'ont pas mené une guerre contre les forces allemandes, il n'en demeure pas moins qu'ils ont marqué la scène locale en jouant un rôle non négligeable dans l'histoire sociale et politique dans cette partie de la société bulu. C'est le cas de Mvondo Ntibane, le chef *yendjock* de Nko'ovos et Nna Nsengue, le chef *yemvan* de Ma'amezam.

La collision entre les forces d'occupation coloniales et les missions chrétiennes en Afrique noire a fait l'objet de maintes recherches. Les auteurs tels que Joseph Ki-Zerbo, Théophile Obenga, Elikia M'bokolo et même les auteurs occidentaux qui se sont penchés sur le Cameroun<sup>269</sup>.

Dans le Sud-Cameroun en général, et dans les zones de peuplement bulu en particulier, la collaboration entre les missionnaires américains de la MPA et les forces coloniales ne fut pas une simple vue d'esprit, mais une réalité historique indiscutable. Il

---

missionnaires américains qui ne voulaient pas appeler intégralement *Nkolebolowo'o* comme jadis les populations de Kama.

<sup>267</sup>. En 1989, le gouverneur du territoire, Julius Von Soden a signé un décret qui prescrivait le respect des chefs indigènes par les soldats et les fonctionnaires allemands. Pour d'amples explications, lire Mbarga Nyatte, <sup>267</sup> Par exemple les fusils et les cartouches, les habits, les facilités de créer une plantation, de construire une résidence ou encore de faire construire dans son village dispensaire ou une école.

<sup>268</sup> Les forces coloniales mettaient des moyens matériels et des ressources humaines, à l'instar des techniciens en bâtiment, à la disposition des chefs pour leur permettre de se distinguer de leurs sujets. C'est d'ailleurs pour cette raison que les chefs ont réussi à bâtir des résidences remarquables dont on peut encore admirer les vestiges à Ebemvok (Océan), Atok (Haut-Nyong), Ekoum (Nyong et Kelé), Ma'amezam (Mvila), etc.

<sup>269</sup>. F. Quinn, "Rencontre dans la forêt dense : Les Beti et les Allemands, 1887-1916" in M. Z. Njeuma, *Histoire du*, pp. 145-149.

ne pouvait d'ailleurs en être autrement, au regard de la manière dont l'installation des Presbytériens au *Kamerun* allemand s'est passée.

L'on sait en effet, qu'ayant eu des problèmes avec l'administration coloniale française au Gabon où ils s'étaient installés<sup>270</sup>, les missionnaires de la MPA avaient fait une demande au Gouverneur Von Soden pour venir s'installer au Cameroun. C'est à la suite de l'avis favorable de cet administrateur impérial que les Presbytériens américains virent s'installer dans le territoire Batanga qui fut leur toute première station, fondée en 1889.

Il est important de noter que le souci premier de Von Soden n'était pas, disons-le, l'évangélisation des indigènes. Son problème était d'abord d'imposer la *Pax Germania* dans les zones en phase d'occupation, mais où subsistaient de part et d'autre de résistances animées par les chefs indigènes jaloux de leur liberté et, ensuite de progresser rapidement pour occuper le maximum de territoires étant donné que les puissances coloniales se livraient à une réelle compétition dans les zones de l'hinterland. La présence des Presbytériens au *Kamerun*, territoire que les armées du *Kaiser* étaient entrain d'agrandir entrain donc en droite ligne des calculs politiques du gouverneur. Ceux-ci, à travers le message d'évangile qu'ils apportaient aux indigènes, apparaissaient donc comme les meilleurs agents d'infiltration et leurs actions évangéliques permirent d'amadouer l'esprit belliqueux des Bulu.

Sans le vouloir, les Presbytériens jouèrent le rôle d'agents de la colonisation allemande dans les localités de la grande zone forestière du Sud-Cameroun habitées par les populations bulu. Presque dans toutes les zones de l'hinterland, les missionnaires américains furent les premiers à arriver et à entrer en contact avec les populations. Ils furent d'ailleurs bien reçus comme en attestent les rapports sur la MPA au Cameroun qui ne font état d'aucun cas d'un missionnaire massacré par les Bulu. C'est dire à quel point ils furent bien reçus et entretenirent de très bons rapports avec les populations du Sud-Cameroun. C'est d'ailleurs ce qui explique aussi le succès que le presbytérianisme américain a eu dans les zones de peuplement bulu de sorte que ce protestantisme sera

---

<sup>270</sup>. Le gouverneur du Gabon ne voulait pas la présence des églises réformées d'Amérique du Nord au regard de leur idéologie anticoloniale. C'est la raison pour laquelle aux environs de 1883, les Presbytériens ont été priés de partir du Gabon.

presque considéré comme la “ religion naturelle des Bulu” comme le releva le RP Engelbert Mveng<sup>271</sup>.

L’on comprend pourquoi, dans le Sud-Cameroun, les Occidentaux qui sont venus à la traîne des Presbytériens, en l’occurrence les militaires, les administrateurs et les autres membres de la coloniale, ont été presque bien accueillis au début par les populations bulu en général.

Les militaires allemands furent les premiers à tirer profit de ce succès que le presbytérianisme rencontra dans les zones de peuplement bulu car, en se faisant précéder par les Presbytériens sur le terrain, ils ont laissé le temps aux Presbytériens de donner aux populations bulu la fausse image de Blancs pacifiques, philanthropes, magnanimes et soucieux avant tout, non seulement de sauver les âmes perdues par la voie d’un Christ rédempteur et de son père, le Dieu d’Abraham, d’Isaac et de Jacob, qu’on présentait comme “tout bon et miséricordieux”, mais aussi d’apporter la civilisation occidentale et les bienfaits de la société germanique dont ils étaient les portes étendards<sup>272</sup>.

Au fur et à mesure que les forces militaires du 2<sup>ème</sup> Reich s’enfonçaient dans les zones du Sud-Cameroun, les populations découvraient en même temps qu’elles étaient très différentes des missionnaires. Les brutalités qui accompagnaient leurs actions suscitèrent des réactions diverses<sup>273</sup>.

Dans certaines localités, les populations acceptèrent sans rechigner et subirent de la manière la plus amorphe les pires brutalités de la colonisation allemande. L’exemple le plus illustratif est sans aucun doute les populations *yemeyema’a* de la localité de Bidou III, dans le district de Kribi, où les soldats du *Kaiser* installèrent un *Check point* connu sur le sobriquet de *Nko’oyat*<sup>274</sup> et où, pour s’éclater et “tuer l’ennui” dans cet environnement étranger et hostile, ils se plaisaient à faire subir aux populations de Bidou III les sévices les plus atroces.

L’une des actions les plus prisées des soldats du *Kaiser* consistait tout simplement à mettre la corde au cou d’un indigène et se marraient pendant que la victime luttait contre la mort. L’autre consistait à mettre un indigène dans un sac et à l’enfermer avec

<sup>271</sup>. E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome, Yaoundé, CEPER, 1984, p. 251.

<sup>272</sup>. Les missionnaires presbytériens ont été les premiers à mettre à la disposition des peuples bulu des régions reculées de Kribi les produits tels que les tissus, les fanfreluches de toutes sortes que les femmes des chefs de famille s’arrachaient, les fragments de miroirs, les couteaux en fer, les rasoirs en fer, etc.

<sup>273</sup>. R. Cornevin, *Histoire de la colonisation allemande*, Paris, PUF, "Collection Que sais-je" ?, 1969, p. 24.

<sup>274</sup>. *Nko’oyat* : littéralement de "l’autre côté du tronc (d’arbre)". Il s’agissait en fait d’un point de passage où les soldats allemands contrôlaient les populations qui faisaient les aller et retour entre leurs villages et la ville de Kribi.

un chat affamé délibérément pendant des jours. Le résultat était le même, la mort ou les souffrances atroces des victimes et l'extase pour les soldats du 2<sup>ème</sup> Reich<sup>275</sup>. Ce sont d'ailleurs ce sadisme, cette cruauté et ces brutalités envers les indigènes qui ont servi de prétextes pour les Alliés réunis à Versailles dès le mois de janvier 1919 dans le cadre de la "Conférence de la Paix" pour déclarer l'Allemagne défaillante dans l'entreprise coloniale<sup>276</sup>.

Mais, elles aussi et surtout nombreuses les localités où les Bulu ne se sont pas laissés opprimés sans réagir. C'est dans cette logique qu'il faut situer les actions menées par Oba'a Mbeti, Evina Minko, Elé Mendo et bien d'autres encore, à l'instar d'Azan Nkolo<sup>277</sup>.

Malgré cette l'hostilité farouche des populations bulu, à l'endroit des allemands, une fois installés dans la localité des Bulu commencèrent immédiatement à penser à une refonte totale du système éducatif compte tenu des exigences de la nouvelle société coloniale.

#### 4. L'école pendant la période Allemande

L'administration allemande ne prenait pas à cœur la scolarisation des masses locales, à cause des raisons pécuniaires et économiques de la métropole, car Bismarck, Chancelier d'allemand estimait que l'Allemagne n'avait pas besoin des colonies. C'est dans ce sillage qu'il ressassait sans cesse, aux Allemands que les colonies coûteraient peu, mais aussi stratégiquement<sup>278</sup>. Mais à cause de la méfiance vis avis de l'influence des missionnaires qui manifestaient leur dévouement à l'enseignement des populations, et pour la sauvegarde de la mentalité issue du Kulturkampf<sup>279</sup>, il était judicieux de confier l'éducation aux confessions religieuses.

La scolarisation à l'époque allemande a été graduée. Elle fut d'abord métropolitaine, ensuite elle s'étendit dans les capitales Douala, Yaoundé et enfin dans les subdivisions administratives.

<sup>275</sup>. R. K. Kpwang, "Les associations régionale à caractère traditionnel et l'évolution ", p. 78.

<sup>276</sup>. P. Thibaut, "Les relations internationales" in *Encyclopédie Générale Larousse*, Paris, Librairie, 1968, pp. 520-521.

<sup>277</sup>. R. K. Kpwang, *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun*, p. 46.

<sup>278</sup>. E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé CEPER, 1985, Tom II, p. 59.

<sup>279</sup>. *Ibid.*, p. 102.

Dans la Subdivision d'Ebolowa, on avait trois écoles de la mission catholique, situées à *Abang*, regroupant trois cents élèves, et une école américaine à Elat. La création tardive de l'enseignement public au Cameroun résulte de la répugnance que manifestaient les fondateurs de l'empire allemande à l'idée de l'expansion coloniale, d'autant plus que leur mission principale reposait essentiellement sur la recherche des méthodes et moyens susceptibles de permettre la fluctuation de l'économie que d'investir sur la multiplication des écoles.

En 1884, lorsque l'Allemagne devient souverain des territoires camerounais en décembre, Bismarck donna des instructions suivantes à Nachtigal, signataire du protectorat : " Nous n'envisageons pas la création d'un appareil administratif qui nécessite l'envoi d'un grand contingent de fonctionnaires " .

Y faisant suite, à cette réalité, en 1887, le tout premier Instituteur TheonChristeller, envoyé par la mission de Baule, arriva à Douala et y créa la première école gouvernementale en 1888, d'autres écoles furent créées à Victoria en 1897, à Yaoundé en 1906, et à Garoua en 1906 et les effectifs grimperent en centaines d'élèves en fin du siècle. A 1913, c'est-à-dire à la veille des hostilités de la première guerre mondiale, on ne comptait que quatre écoles Gouvernementales.

Comme indique le tableau ci-dessous, au cours de la I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> année les élèves apprenaient à lire, à écrire, à dessiner, à chanter, et réciter les poèmes patriotiques. Dès la III<sup>ème</sup> année, on enseignait le calcul, la géographie, la culture allemande dont le contenu reposait sur l'étude des membres de la famille, la guerre franco-allemande, la connaissance des empereurs allemands, couronné par le diplôme de seignis<sup>280</sup> .

L'enseignement se transmettait en langue locale et en Allemand, jusqu'au moment où le gouvernement impérial changea le gouvernement Seit en poste au Cameroun et convoqua à Douala une conférence sur l'éducation en 1907. C'est donc suite à cette occasion qu'on élaborait un premier programme officiel pour les écoles du Cameroun. Ce nouveau programme mettait l'accent sur l'étude de la langue et culture allemandes.

Cette nouvelle tendance va influencer et affaiblir l'école en langue locale et surtout avec l'arrivée de la loi scolaire du 25 avril 1910 qui va conditionner l'octroi des

---

<sup>280</sup>. R. Mballa Owono, *Origine sociale et Éducation au Sud Cameroun*, thèse de Doctorat, Paris, 1985, p. 400.

subventions seulement aux écoles privées qui acceptaient l'adoption du programme officiel élaboré en 1907. On avait alors au total :

883 élèves dans les établissements publics, 31151 pour la mission baptiste, 17833 pour la mission protestante de Bale, 18461 élèves pour la mission catholique et 9213 élèves la mission presbytérienne, soit un effectif total de 42 .658 pour les écoles privées confessionnel<sup>281</sup>.

Le gouvernement allemand s'était résolu strictement à ouvrir un certain nombre d'écoles et classes qu'il jugeait nécessaires pour lui.

L'école publique d'Ebolowa n'était prévue que pour 1914, mais la première guerre mondiale l'empêcha de voir le jour.

Cependant, malgré l'entrée tardive des allemands dans le processus de la scolarisation pour des raisons économiques, les quatre écoles gouvernementales additionnées aux écoles missionnaires ont joué un rôle fondamental pour la formation des populations.

##### **5. La rencontre entre les Bulu et les autres forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich**

Les populations du Sud-Cameroun assistèrent à l'arrivée des autres forces coloniales, notamment les fonctionnaires, les exploitants forestiers, les exploitants agricoles, et même les aventuriers de toutes sortes.

La pénétration s'est faite lentement de la côte vers l'hinterland, d'autant plus qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'activité économique était encore limitée et concentrée sur la côte où les maisons de commerce à l'instar de Triticos, et les compagnies d'exploitation agricole s'implantaient. Ainsi, le long de la côte allant de la frontière avec le Rio-Muni à l'embouchure de la Lobé se succédaient les cocoteraies et des cacaoyères à l'instar de celles de Dipikar appartenant à des compagnies et des cacaoyères créées par les colons, à l'instar de celles de Bipindi mises sur pied par George Zenker<sup>282</sup>.

Dans le district de Kribi, les allemands, accompagnés de leurs guides locaux, s'aventuraient dans les zones relativement reculées, proposant aux populations fang, mabi, ngoumba et bulu des fanfreluches et autres pacotilles en échange de l'ivoire, du caoutchouc, des noix de palmistes, des peaux de bêtes, etc.

<sup>281</sup> . E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome I, Yaoundé, CEPER, 1984, p. 107.

<sup>282</sup> . P. LaburtheTolra, "Yaounde d'après Zenker", *Annales de la Faculté des Lettres et sciences Humaines*, N° 2, Université Fédérale du Cameroun, 1970, pp. 6-12.

Mais, dans les zones les plus éloignées, comme le district d'Ebolowa-Akoafim, les populations avaient très peu de contact avec les autres membres de la coloniale en dehors des militaires et des missionnaires, étant donné que l'administration du territoire, en dehors du gouverneur, était encore entre les mains des officiers du *Reich*. C'est ainsi que, pour le district d'Ebolowa-Akoafim, les deux administrateurs qui ont été à la tête de cette unité étaient respectivement Hauptmann et Günther Von Hägen.

Dans la localité d'Ebolowa et de Sangmelima, les militaires allemands, pour pallier à l'insuffisance de fonctionnaires et d'agents blancs<sup>283</sup>, firent recours aux chefs locaux. Ceux-ci, devenus les auxiliaires de l'administration devinrent les auxiliaires de l'administration et travaillaient en étroite collaboration avec les militaires qu'ils ravitaillaient en hommes de troupes et en agents<sup>284</sup>.

C'est dans cette optique qu'on assista à la nomination des *Oberhauptlingen*, la politique consistait à choisir les hommes influents, les patriarches et les anciens résistants dans leurs clans et villages respectifs. Les Allemands avaient milité pour des chefferies héréditaires, c'est dans cette optique que Mekulu m'Oba'a, alias S'aase Oba'a remplaça son père Oba'a Mbenti lorsqu'il décède en 1906 à Ebemvok, remplaça son père, Edandé Mbida après sa pendaison par les Allemands à Kribi le 8 août 1914<sup>285</sup>.

## 6. Les premiers contacts des Bulu avec les Français

L'Allemagne ayant perdu la guerre de 1914 1919, les alliées se partagèrent le Cameroun, suite à l'action de la SDN) qui confia à la France et à la Grande Bretagne l'administration du Cameroun. Les Français sur les traces de l'Allemagne portèrent leurs premiers efforts sur l'organisation politique et administrative, en procédant à une réorganisation administrative, qui visait essentiellement à transformer la chefferie traditionnelle en Chefferie administrative ou les Chefs étaient considérés comme des simples agents ayant pour rôle de contrôler leurs frères et de la collecte des impôts.

---

<sup>283</sup>. Contrairement aux ressortissants des autres puissances européennes, notamment les Français, les Anglais, les Portugais et les Espagnols, les populations allemandes n'avaient pas la culture coloniale et n'aimaient pas aller servir dans les territoires d'outre-mer d'autant plus qu'au début, ceux étaient en fait des colonies à chartes, c'est-à-dire des territoires acquis par le biais des compagnies commerciales chargées de leurs exploitations. Le gouvernement du *Reich*, du moins au temps de Guillaume 1<sup>er</sup>, ne se contentait que de leur assurer une couverture diplomatique. Jusqu'au temps de Jesco Von Puttkamer, les explorateurs, les gouverneurs et les militaires envoyés dans le territoire étaient recrutés par les compagnies commerciales. Ce n'est qu'avec l'arrivée au trône impérial de Guillaume II, suivie du renvoi de Bismark, que le *Reich* commença à prendre en charge l'administration et l'exploitation des territoires d'outre-mer.

<sup>284</sup>. R. Cornevin, *Histoire de la colonisation*, p. 84.

<sup>285</sup>. Robert K .Kpwang, *la Chefferie 'traditionnelle' dans les sociétés de la grande zone forestières du Sud Cameroun, 1850 -2010*, Paris, l'Harmattan, p. 245.



Concernant cet aménagement du commandement indigène, on vit naître dans la zone forestière du Sud, quatre échelons de commandement, à savoir : les chefs de régions, les chefs supérieurs, les chefs de groupements, et les chefs de villages<sup>286</sup>.

### **7. L'occupation française dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa**

Pour instaurer son autorité, dans la zone bulu, *l'autorité* coloniale française s'était arrangé à déstabiliser l'ordre politique traditionnel, pour procéder à la désignation des chefs à leur guise. Les populations allaient alors longuement rejeter ces élus avec véhémence, mais par la suite, elles furent contraintes de se soumettre.

Les chefferies traditionnelles allaient par la suite se métamorphoser en chefferies administratives, ou les chefs virent leurs fonctions dénaturées, et eux même axés désormais à la simple terminologie Oberhautplingen<sup>287</sup>.

### **8. L'organisation politique**

Contrairement aux colonisateurs allemands qui avaient compris entre 1884 et 1916 qu'ils ne pouvaient pas mener à bien leurs missions coloniales sans le soutien de l'autorité indigène, les Français, se sont écartés des normes de gestion allemande, en instaurant un système de nombrilisme ou tout était axé sur leur régime, en dépit des chefs indigènes, réduits en simples collecteurs d'impôts, ravitailleurs en denrées alimentaires et main-d'œuvre.

La matérialisation de la politique de la dégermanisation, c'est-à-dire la destruction systématique des vestiges de la culture germanique au Cameroun, commença par le remplacement de l'appellation Oberhautplingen par celle de chef indigène<sup>288</sup>. Dès lors, ils portèrent leurs choix et privilèges uniquement sur les acteurs qui avaient déjà eu à côtoyer

Les blancs, il s'agissait pour la plupart des anciens domestiques, des porteurs. On vit les jeunes de moins de vingt ans, sans influence, nommés chefs, détenant la lourde responsabilité de commander leurs parents, sans tenir compte de leur origine familiale, ni appartenance clanique.

L'introduction des chefs indigènes extra claniques conduisit plusieurs mécontentements et révoltes au sein des villages, car les bulu trouvèrent en cela une

<sup>286</sup>. R. Ebale, " Pouvoir colonial et autorités traditionnelles chez les Bulu de la région de Sangmelima sous administration française, 1916-1945 " Mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1989.

<sup>287</sup>. Terme pour désigner le simple chef en allemand.

<sup>288</sup>. Journal Officiel du Cameroun ? Juillet, Décembre 1977, tome 3, p ,1494.

forme d'indignation et d'aliénation, dans la condition de se soumettre à une autorité extra familiale. C'est dans cette logique que Robert Kpwang Kpwang affirme que : "Avec l'arrivée des administrateurs Français la situation avait changé brusquement. On assista à la naissance d'une nouvelle ère marquée par les nominations fantaisistes, dont l'une des conséquences fut l'arrivée à la tête des chefferies des personnages sans personnalité<sup>289</sup>".

Dans le sud en général, et dans la subdivision d'Ebolowa, en particulier, les populations se sont opposées farouchement à l'autorité coloniale Française à cause de sa politique administrative qui prônait l'autorité extra familiale ou extra village, les masses rurales rejetaient avec véhémence tout commandement venant des chefs issus des autres contrées, car, lorsqu'un village se soumettait à l'autorité d'un chef issu d'un autre village, cela représentait un signe de faiblesse de défaite, dans l'ancienne société Bulu les villages se caractérisaient par un climat de guerre, de razzias permanents, ainsi, il était fondamental que chaque clan se mobilise pour sa défense lorsque celui-ci se sentait menacé par une force extérieure, c'est dans ce sillage que dans la subdivision d'Ebolowa les yemissem conduits par le Président clanique Awong Ango refusèrent de se soumettre à l'autorité d'Edjoa Mvondo, le chef canton bulu de Nko'ovos pour la simple raison que celui-ci était issu du clan *Yevo*. De même, à Kribi, les yessok n'acceptaient pas le fait d'avoir été placés sous l'autorité de Sa'ase Oba'a, le chef du groupement Bulu Sud, les *Essaa Kotane* préférèrent émigrer plutôt que de supporter le despotisme du chef Otto'o Mebale de zingui, le conflit entre le président clanique AWong Ango<sup>290</sup>.

Cependant la situation s'améliora avec l'avènement des différentes réformes mises sur pied par les autorités françaises, à l'exemple de celle de 1930 qui fit voir le jour à des "commandements indigènes" repartis en chefferies de cantons : 1<sup>er</sup> degré, chefferies de groupement 2<sup>ème</sup> degré, et chefferies de village 3<sup>ème</sup> degré.

L'arrêté du 04 février 1933 fixant le statut des chefs indigènes, c'est le tout premier texte qui permet de reconnaître la grandeur et l'importance des fonctions des chefs depuis l'irruption française en 1916<sup>291</sup>. Malheureusement ce texte garantissait

---

<sup>289</sup>. Robert K. Kpwang, *la Chefferie " traditionnelle " dans les sociétés de la grande zone forestières du Sud Cameroun*, p.241.

<sup>290</sup>. Ibid.

<sup>291</sup>. R.Kpwang K. *pouvoir traditionnel et notion de la chefferie au Cameroun période coloniale à l'ère de la mondialisation* ", in *la chefferie » traditionnelle " dans les sociétés*, P.56.

seulement aux chefs le statut de pensionné de l'administration coloniale, c'est-à-dire qu'il était assimilé à un simple fonctionnaire de service.

### **9. L'école pendant la période Française**

L'Allemagne ayant perdu la guerre de 1914-1919, les Alliés se partagèrent le Cameroun, suite à l'initiative de la Société des Nations qui confia le Cameroun à la Grande Bretagne et la France. Les Français, sur les traces de l'Allemagne, procéda à la réouverture des écoles fermées pendant la guerre. L'école pendant l'administration coloniale Française fut l'affaire des missions Catholiques et Protestantes.

La France introduisit au Cameroun, le système scolaire en vigueur dans ses territoires coloniaux de l'Afrique Équatoriale Française, suite aux recommandations de la conférence de Brazzaville présidée par Monsieur Pleven, sous les auspices du Général de Gaulle.

Le Général de Gaulle fixa les programmes scolaires ayant pour objectif de donner la priorité à la langue Française afin d'instaurer sa politique d'assimilation.

Par le décret du 24 janvier 1978 elle créa l'Enseignement officiel et ordonna l'ouverture de trente écoles d'Etat dans les neuf circonscriptions administratives. C'est au terme de l'arrêté du 25 juillet 1921 que la France structura l'Enseignement dans les territoire, ainsi l'ancienne subdivision d'Ebolowa on avait : l'Enseignement public, l'Enseignement Primaire, l'école des villages, les écoles régionales, l'Enseignement primaire Supérieur, l'Enseignement technique, l'Enseignement Secondaire, les écoles privées, les écoles reconnues et les écoles non reconnues.

#### **a. L'Enseignement public**

Il comprenait l'enseignement du premier degré qui était subdivisé en Enseignement primaire élémentaire, enseignement primaire Supérieur et Professionnel et en fin, on avait l'enseignement secondaire ou enseignement du second degré.

#### **b. L'Enseignement primaire**

L'enseignement primaire élémentaire était donné dans les écoles de village, et les écoles régionales dans le secteur public et l'école reconnue pour le secteur privé.

### c. L'École de villages

Les écoles de village étaient créées dans tous les centres pouvant réunir au moins quarante enfants d'âge scolaire compris entre six et douze ans, ainsi le secteur de la subdivision d'Ebolowa comptait un cours préparatoire et un cours élémentaire. Ces écoles étaient sous le contrôle du Directeur de l'école régionale d'Ebolowa, chef du secteur scolaire du M'tem, dirigées par un Moniteur indigène.

En 1921, on comptait 26 écoles de village avec 27111 élèves au Cameroun sous mandat français. Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, on avait l'école régionale et l'école rurale à l'exemple des écoles de Ma'amezam, Nkoenvone et Mekom<sup>292</sup>.

En 1939, les salles de classe avaient un effectif de quarante élèves, et les enseignements étaient basés sur les cours préparatoires et les cours élémentaires, dirigés par les moniteurs indigènes.

Les cours préparatoires et élémentaires permettaient aux élèves d'avoir les connaissances de base à travers l'étude des leçons de morale, de langage, de calcul métrique, lecture, dessins, écritures.

Le cours moyen quant à lui permettait d'étudier le calcul et système métrique, la lecture, les sciences naturelles portant sur le corps humain, les animaux, l'atmosphère, les plantes, les sciences physiques, l'histoire, l'administration, la gymnastique, les jeux. A l'exemple du lancer de poids, de sauter, nager, attaquer.

Les emplois de temps étaient respectés au cours préparatoire et au cours élémentaire. On avait ainsi :

Langue, 5 heures, calcul 5 heures, lectures ,5 heures, écriture, 5 heures, jardin chant et récitation, 5 heures scolaire, 5 heures, éducation morale 5 heures, soit au total 40 heures.

Pour ce qui est des épreuves orales et pratiques on avait des exercices de lecture courante, des morceaux choisis, les garçons le dessin, l'artisanat, les filles étudiaient la couture.

L'on avait aussi l'école des adultes qui pouvait réunir au moins trente adultes <sup>293</sup>. L'école des adultes ont été ouverts des employés, des agents de la circonscription et des

---

<sup>292</sup>. Entretien avec le regretté Angounou Mvele, 92 ans, Ancien Moniteur Indigène, Ebolowa, 08 septembre 2011.

<sup>293</sup> Source, statistiques mensuels des journaux officiels des années concernées.

élèves trop âgés Son objectif était d'initier les adultes au français parlé, à l'écriture, au calcul. Les cours des adultes ne délivraient pas de diplômes, mais permettait l'alphabétisation des fonctionnaires Ce pendant les cours du soir pouvait déployer ses meilleurs adultes à l'école supérieure de Yaoundé.

Les écoles publiques recrutent les moniteurs indigènes titulaires du Diplôme de Moniteurs Indigènes DMI et les moniteurs auxiliaires titulaires du Certificat d'Etude, mais devaient par la suite présenter le D.M.I. Les enseignants africains étaient responsables des cours préparatoires et élémentaires. Cependant ils percevaient leurs salaires chaque mois et des indemnités en fonction de leur grade. Le tableau suivant nous présente son évolution de 1919 à 1944.

Tableau N°15 : Salaires des moniteurs indigènes du Cameroun de 1919 à 1944.

Années	Moniteurs supérieur principal de 2eme classe	Moniteur Supérieur de 3 eme classe	Moniteurs de 4eme classe	Moniteur Stagiaires	Moniteur auxiliaires
1919	1900F				
1920	4.500F				
1921	4.500F				
1922	4500				
1925	5.400F	4.200F	2.100F	1.500F	1.500F
1928	5.400F	5.000F	2.100F	2.500F	1.500F
1929	10.800F	10.800F	6.000F	6.000F	6.000F
1930	11.900F	6.600F	2.8000f	2000F	2000F
1931	14.500F	7.700F	7.700F	7.700F	7.700F
1932	7.365F	7.36F	7.7365f	7.365	7365
1935	3.000F	3.000F	3.500F	3.500F	3.500F
1937	7.996F	7...996F	3...177F	2.405 F	900 F
1938	14.500 F	7.700 F	3.100 F	4.368 F	3.125 F
1942	14,521 F	10.752	4.709	2.200 F	2.200 F
1943	22.181 F	13.398 F	13.300 F	5.675 F	5.675 F
1944	22.181 F	13.398 F	6.781 F	5.695 F	5.520 F

Années	Instituteurs principal de 2eme classe	Instituteur de 2 eme classe	Instituteur stagiaire	Instituteurs auxiliaires
1921	900 F	5.000 F	4.500 F	3.000F
1924	900F	5.000 F	4.500 F	3500 F
1926	13.000 F	5.000 F	4.500 F	3.550 F
1927	18.000 F	7.500 F	7.000 F	3.700F
1928	21.000 F	9.500 F	9.000 F	3700 F
1929	24.000 F	10.500 F	9.500 F	3900 F
1930	24.000 F	11.500 F	10.500 F	4.000F
1932	24.000 F	24.500F, 5e classe	10.500 F	4.500
1937	52.435F 5e classe	43.845F 5e classe	10.500 F	4.600
1942	67.541 F	43.845 F	10.500 F	7.000 F
1943	52.000 F, 5e classe	43.845 F	10.500	

Source : Statistiques tirés des journaux officiels du Cameroun.

Le tableau suivant nous présente les salaires des enseignants du Cameroun de 1921 à 1944. Nous pouvons donc constater que les salaires des expatriés était élevés. En 1921, un Instituteur gagnait 4.500 Fcfa et en 1943 de 52.450Fcf. En 1921, le salaire d'un instituteur de 6<sup>ème</sup> classe est de 5.000 FCFA et celui de 6<sup>ème</sup> classe 43.845 FCFA en 1943. En 1921, un Instituteur principal de 2<sup>ème</sup> classe gagne 9.000Fcf et celui de 5<sup>ème</sup> classe 52.435. Nous pouvons confirmer sans risque de se tromper que l'augmentation des salaires était régulière pour les expatriés et qu'ils étaient mieux rémunérés dans les colonies.

En ce qui concerne les salaires des moniteurs des moniteurs indigènes, l'augmentation était presque régulière. En 1919, un moniteur stagiaire percevait 720 FCFA et 1944, son salaire passe à 5.695Ffa, celui d'un moniteur de 4<sup>ème</sup> classe passe de 3,500 FCFA en 1921 à 13.398 FCFA en 1944. Le moniteur supérieur principal de 2<sup>ème</sup> classe en 1919 percevait 1900 Fcf, et en 1944, il est de 22.181. De ce qui précède, il en résulte que le salaire des camerounais était bas, mais évoluait au fil du temps.

L'Enseignement public comprend les écoles suivantes

- l'Ecole Régionale d'Ebolowa, disposant un cycle complet, était dirigée par un chef de secteur scolaire du Ntem qui était un Instituteur Européen. C'est cette école qui

recevait tous les candidats au Certificat d'Etudes Primaires Les meilleurs candidats étaient envoyés à l'école Primaire Supérieure de Yaoundé

-L'école Professionnelle d'Ebolowa ouverte en 1922, elle forme les tisserands, les vanniers, les tapissiers, les forgerons. Dirigée. Par un Instituteur Européen.

Les écoles rurales sont situées au chef -lieu des subdivisions du Ntem et dans les localités importantes, elles comportent cycle incomplet, allant de la section d'Initiation au cours élémentaires II. Leurs meilleurs élèves sont admis à l'école régionale.

#### **d. Les écoles régionales**

L'école régionale se caractérisait par son cours moyen et avait en annexe les écoles du village ou elle était installée. L'école régionale d'Ebolowa était dirigée par un Instituteur Européen assisté d'adjoints européens ou indigènes. Les recrutements se faisaient par sélection des meilleurs élèves finissant les écoles de village. Au cours moyen, les élèves apprenaient méthodiquement la langue Française, le calcul, les sciences naturelles, l'histoire, la géographie, les travaux pratiques agricoles et l'administration du Cameroun. Comme dans les écoles rurales, plusieurs élèves abandonnaient avant la fin du second cycle pour se lancer dans l'agriculture, la pêche et surtout aussi pour se marier. Seule une minorité pouvait aller jusqu'à l'obtention du C.E.P.E et devenaient immédiatement des cadres subalternes de l'administration, des entreprises privées, Moniteurs indigènes.

#### **e. L'Enseignement Primaire Supérieur**

L'Enseignement Primaire Supérieur se trouvait uniquement à Yaoundé, ouvert en novembre 1921. Il était dirigé par un Inspecteur des écoles européennes, assisté d'adjoints européens. Les recrutements se faisaient par voie de concours et la formation durait 03 trois ans. L'école Primaire Supérieure formait des Moniteurs, des administrateurs, des commerçants, des ouvriers agricoles et auxiliaires agricoles. L'enseignement durant l'ère coloniale Française était juste symbolique, c'est pour cette raison qu'il était surveillé très prêt de la métropole : " Il ne faut pas leur donner une alimentation intellectuelle pour leurs facultés d'assimilation "<sup>294</sup>.

L'administration coloniale Française envisageait une francisation limitée et progressive par l'école, il était à cet effet fondamental d'offrir à cet enseignement une mission sélective limitée au strict nécessaire.

---

<sup>294</sup>. M.Towa, " Principe de l'éducation coloniale", in *Abbia*, numéro 3, septembre 1963, p. 63.

#### **f. L'enseignement technique**

L'enseignement technique était basé essentiellement sur la pratique, et était dispensée à l'École Primaire Supérieure à l'École annexe de Yaoundé, à Ebolowa, c'est le cas de l'École d'apprentissage de jardinier et pépiniéristes d'Ebolowa, il était essentiellement basée sur la pratique et avait pour principal objectif de faire connaître aux élèves, les techniques de base les adapter au travail manuel et les orienter vers une formation professionnelle bien déterminée. C'est le cas du centre professionnel Frank James d'Elat, les programmes étaient axés sur la maçonnerie, la menuiserie, l'agriculture, l'électricité, la mécanique et le forage. En dehors de ces matières quelques cours d'enseignement général étaient dispensés pour permettre aux élèves d'assimiler la culture française, à l'instar de la Géographie, l'Histoire, la Rédaction, la Lecture, le Dessin.

#### **g. L'Enseignement secondaire**

L'Enseignement secondaire comprenait l'enseignement public, l'enseignement confessionnel et l'enseignement privé laïc.

Dans les collèges et lycées, les enseignements étaient similaires à ceux de la métropole, les livres utilisés et les matières enseignés étaient tous en français. Les élèves apprenaient le Français, l'histoire, les sciences naturelles les mathématiques et la philosophie.

#### **h. L'enseignement privé**

L'enseignement privé avait une place fondamentale au Cameroun, cet enseignement était régi par les missionnaires chrétiens catholiques, des missions protestantes américaines, les missions adventistes, par les arrêtés 1949, 1951 qui, soumettaient l'obligation des déclarations à l'autorisation spéciale du Haut-commissaire de la République française, mais l'administration dépendait exclusivement de leur fondateur. On avait ainsi les écoles reconnues et les écoles non reconnues.

#### **i. Les écoles reconnues**

Il s'agit des écoles autorisées, à savoir celles qui acceptaient de se conformer aux règles suivantes : enseigner en langue française, suivre scrupuleusement le programme de l'administration française et bénéficier des subventions de l'Etat. Le personnel des écoles non reconnues était placé sous l'autorité d'un Directeur Pasteur, accompagné des



moniteurs européens et africains. Pour être recruté comme enseignant, il fallait être titulaire d'un brevet élémentaire ou d'un diplôme jugé équivalent<sup>295</sup>.

Les moniteurs indigènes étaient mal payés par rapport aux personnels européens. Les expatriés étaient considérés comme des responsables d'établissement et les indigènes leurs adjoints. L'on pouvait devenir moniteur Supérieur, ou moniteur principal.

Tableau N°16 : Les indemnités des directeurs des écoles reconnues

Directeur de l'école régionale	Nombre de classes	Indemnités
Directeurs de l'école Régionale	03	600 fcaf
Directeurs de l'école Régionale	5-6	720 fca
Directeur de l'Ecole du village	05	80 fcfa
Moniteur indigène charges d'un cours	01	200FCA

Source : Statistiques tirés des journaux officiels du Cameroun

Nous pouvons observer que l'indemnité a connu une croissance régulière

L'accès à des grades était difficile, il fallait être titulaire des diplômes de Moniteur Indigène D.M.I, le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement C.A.E, le certificat d'Aptitude à l'Inspection des Ecoles était réservé aux expatriés.

#### **j. Les écoles non reconnues**

La mission presbytérienne qui fut la première à s'installer dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, avait des écoles bulu dans toutes ses paroisses et ses centres, les écoles bulu comprenaient trois catégories : l'école bulu, le cours complémentaire et la section bulu de l'école normale de Foulassi<sup>296</sup>.

La première phase scolaire était considérée comme la maternelle et durait trois ans, c'est le cas de l'établissement d'Etat Ebolowa créée en 1902.

La MPA y attachait beaucoup d'importance, car c'était la phase d'imprégnation de l'évangile et un moyen de l'élargir son plan d'action, les formations ici étaient prévues pour les jeunes et adultes. Même dans les villages les plus reculés, les Américains s'organisaient pour la création des postes d'évangélisation dirigés par les catéchistes qui veillaient sur les formations religieuses et intellectuelles des jeunes et des adultes.

<sup>295</sup>. A. Mveso, *L'école malgré tout, les conditions d'une contribution d'école à l'essor de l'école africaine*, Paris, PUF, 1998, pp. 24-28.

<sup>296</sup>. P.Um " *La scolarisation dans le Ntem sous administration française 1916 1945* ", Mémoire de DIPES II, en histoire, ENS, 1999, p.50.

Les missionnaires allaient même dans les villages les plus reculés pour récupérer les volontaires, cependant la plus part des enfants n'avait pas des actes de naissances, il suffisait juste d'avoir 06 ans. Pour commencer à aller l'école un enfant devait avoir 06 ans et toucher l'oreille gauche avec la main droite, par-dessus la tête<sup>297</sup>.

L'enseignement était gratuit et intégré dans les villages, les enfants n'avaient pas besoin de voyager vers les villes Ceux d'Elat comme Foulassi, ils vivaient dans l'internat et pensionnat.

Les cours complémentaires étaient ouverts aux enfants de 10 ans, cependant les garçons étaient plus scolarisés par rapport aux filles, après

Leur passage à l'école bulu, ils suivaient une formation accélérée de 2 ans et obtiennent un niveau équivalent aux cours préparatoires et cours élémentaires. Au terme de cette formation, ils savent lire et écrire leurs langues vernaculaires et un peu de français. Ils peuvent ainsi devenir secrétaires, auxiliaires des missionnaires, évangélistes écrivains, interprètes.

Après cette formation, les lauréats pouvaient être recrutés comme auxiliaires de la mission, interprètes, aides santé, moniteurs d'école boulu, catéchistes, évangélistes<sup>298</sup>. C'est dans ce sillage que l'école Normale de Foulassi près de Sangmélina fut créée en 1925, comportant deux sections, l'une française, l'autre en langue anglaise.

Comme nous le constatons, la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle marque une période fondamentale dans l'histoire du Cameroun en général, et l'ancienne Subdivision d'Ebolowa en particulier, face à l'irruption occidentale et sa civilisation, ce fut alors le début d'une longue période de mutations dont les conséquences touchèrent tous les domaines d'activité.

## **10. L'école pendant la période post coloniale**

Lorsque le Cameroun accède à l'indépendance en 1960, il hérite d'un système scolaire qui depuis la prise en main du territoire par les Français en 1916, a déjà fait ses preuves, en formant une classe d'élites intégrées dans les différents secteurs d'activités. Dans l'ancien canton boulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, le système éducatif occidental va s'améliorer suite à la politique insufflée par les autorités du gouvernement de l'Etat souverain.

---

<sup>297</sup> Entretien avec Feu Nyele Amou'ou Jean, 80 ans, Moniteur retraité, Ebolowa, le 24 avril 2009.

<sup>298</sup>. Entretien avec S.D.Beling Nkoumba, 83 ans, Ancien Professeur et Inspecteur Régional, Ebolowa, le 05 octobre 2016.

Dans ce chapitre nous allons parler de la gestion de l'école occidentale par les Camerounais, de son contenu et programmes.

#### **a. L'Ecole gérée par les camerounais**

Dès l'accession à la souveraineté nationale, les pays africains en général et le Cameroun en particulier vont opter pour une politique d'expansion rapide de la scolarisation, la conférence des Etats africains tenue à Addis- Abeba(Ethiopie) en mai 1961 marque le point de départ dans la mise en œuvre de cette politique. Celle-ci se traduit au Cameroun par la vulgarisation à grande échelle de l'école aussi bien dans les villes que dans les villages. Le gouvernement encourage les parents à envoyer leurs enfants à l'école, car il avait compris que l'école était un accélérateur des mutations économiques et commerciales. Aussi, à travers le développement de l'école, pouvait-on remédier à la pénurie notoire des cadres nationaux dans la jeune administration.

##### **- Environnement de l'école**

On ne saura aborder l'environnement de l'école sans intégrer son cadre et son organisation.

##### **- Le cadre de l'école postcoloniale**

Les établissements sont nombreux dans le pays grâce à l'Etat, des confessions religieuses, et des partenaires locaux.

A Ebolowa, les responsables vont assigner à l'école une mission nouvelle pour renforcer leur indépendance et réparer les carences engendrées par la colonisation afin de promouvoir une société africaine authentique et moderne, il s'agit de la reconnaissance de l'éducation comme un droit inaliénable du citoyen, la valorisation par l'école des ressources humaines dont le pays a besoin, son développement économique et culturel. Ce fut notamment le but de la déclaration adoptée en 1976 par la conférence régionale de Lagos constituée de ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique en collaboration avec l'Organisation de l'Unité Africaine et le FCFA, cet objectif se matérialise par des propos suivants :

L'éducation étant un droit inaliénable dont l'exercice doit être effectif pour tous, ses ressources étant forcément limitées face à l'ampleur des besoins à satisfaire, il y a lieu de concevoir dans un cadre planifier du système d'éducation et formation

professionnelles intéressant tous les individus quel que soit leur âge, leur 'sexe, leur situation sociale ou leur lieu de résidence.

A Ebolowa, l'œuvre scolaire amorcée par les confessions religieuses (largement majoritaires dans le système colonial et fortement appuyée par l'administration va s'intensifier dans l'éducation des enfants après le départ des Occidentaux.

C'est le cas des Collèges Unis d'Etat (CUE) ouverts le 17 février 1960 par l'arrêté n°009 du 17 février 1960. Ce fut la fusion entre le Collège des Filles (CF) et le Collège d'Enseignement Général et Technique (CEGT), collège Bonneau dès le 22 décembre 1956, du lycée bilingue d'Ebolowa créé en 1952 sous l'appellation de l'école normale d'institutrices adjointes en 1964 il devient.

Les filles généralement vont en mariage, et d'autres gagnent les villes où elles vont se prostituer. Le gouvernement Camerounais avait instauré des Sections Artisanales Rurales (SAR) et les Sections Ménagères (SM) au niveau de l'enseignement post primaire pour donner le savoir-faire indispensable aux jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Malgré son programme non standard dans tout le pays, car il dépend de chaque école, des activités du moment, du potentiel du lieu d'implantation. Mais cet enseignement semble ne pas retenir l'attention du gouvernement, et même les parents et les élèves. En effet il compte seulement 144 établissements avec 11277 élèves en 197755 dans tout le Cameroun, et un seul à Ebolowa.

En 1960 on compte 420.000 élèves dans toutes les écoles du Cameroun. Aujourd'hui ils sont plus de deux millions, plus de cent mil élèves fréquentant les écoles secondaires et l'université. L'Etat a créé un lycée dans chaque département et des collèges d'enseignement secondaires par sous-préfecture, y compris les trois enseignements catholique, protestant et laïc.

L'enseignement post colonial se caractérisait également par une camerounisation du personnel enseignant. A la tête de chaque établissement se trouvait un directeur pour les écoles primaires et un proviseur pour les seconds cycles, accompagné d'un censeur, un surveillant général, un intendant et des surveillants. Cependant les programmes sont élaborés par l'Etat qui les contrôle chaque année. Au sommet se trouve un ministère de l'éducation nationale.

#### - **Contenus et objectifs de l'enseignement post colonial**

Les contenus et les objectifs de l'école après l'indépendance, même de nos jours, restent inspirés par l'idéologie coloniale, mais à la fin des deux premières décennies des indépendances, les pays africains constataient que les systèmes hérités de la colonisation accusaient de nombreuses lacunes. C'est la raison pour laquelle ils se sont lancés dans de vastes mouvements de réformes.

- Au niveau de l'école primaire

De la SIL (section d'initiation à la lecture) au Cours Moyen II, les élèves s'attelaient à l'apprentissage de l'alphabet, l'écriture, du calcul mental et arithmétique, du français (vocabulaire, conjugaison, grammaire), histoire, géographie, hygiène, morale et les sciences naturelles. Sanctionné par le C.E.P.E devenu C.E.P de nos jours, et le concours d'entrée en sixième chaque année.

**Tableau n°17:** Effectifs des établissements et élèves du primaire et du secondaire à Ebolowa 1960-1990.

Types d'établissements	Etablissements	Total	Elèves	Total
Maternelle	20	20	2 000	2 000
Primaire	23	23	2 000	2 000
Enseignement secondaire général	07	07	5 000	5 000
Enseignement secondaire technique	04	04	2 200	2 200

De la sixième en terminale, les mêmes matières sont enseignées. En plus (la technologie, physiques, chimie débutent en classe de troisième. Et en classe (de seconde, la rédaction devient la littérature composée de l'argumentation ou encore la dissertation, du commentaire composé, ensuite en classe de terminale apparait la philosophie.

**Photo N°10:** Salles de classes illustrant l'école primaire post coloniale à Ebolowa.



Source: Photo Salomé Edima, Ebolowa, le 12 juillet 2019.

Le contenu de l'éducation post coloniale est resté fondamentalement dans le sillage de celui de l'éducation coloniale. Le décret du 16 avril 1957 mettait aussi les programmes et les examens des enseignements de base et du secondaire sous la responsabilité de la France.

De même la place primordiale accordée à l'enseignement technique professionnel pendant la période coloniale en termes d'établissement et d'élèves est progressivement passée à l'enseignement général.

En 1997, l'enseignement secondaire technique au Cameroun représentait par rapport à l'enseignement général 32% d'établissements et 23'6% d'élèves 418. A Ebolowa I et II il existait un lycée d'enseignement technique, une Section Artisanale Rurale (SAR) et deux collèges d'enseignement privé (ELAT et GESY). Pour les lycées d'enseignement général, on retrouvait le lycée classique et moderne d'Ebolowa, le lycée bilingue d'Ebolowa, le lycée d'Adoum- Ebolowa et le lycée blanc à Bilone-Ebolowa.

Par ailleurs, l'on constate que les cultures nationales ne sont pas prises en compte, car rien n'est fait pour les intégrer dans les programmes colaires.

Cependant le model des méthodes est resté la référence à travers les langues anglaise et française comme langues officielles d'enseignement.

## - **Support de l'éducation coloniale**

L'éducation postcoloniale était contenue dans les livres, mais à la différence des livres, la période coloniale qui était essentiellement importée, certains livres sont d'ores édictés sur place par les camerounais à l'exemple de :

Le Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche (CEPER) fut justement mis sur pied pour diminuer la dépendance vis-à-vis de la métropole.

D'autres uniquement par les étrangers et une autre catégorie par les équipes mixtes. Les ouvrages édités par les étrangers restent de plus en plus sollicités dans les matières scientifiques et technologiques.

### **b. Les objectifs de l'enseignement pendant la période post coloniale**

Les objectifs de l'éducation ont varié au fil des temps en fonction des contraintes et du moment.

Dès leur accession à la souveraineté nationale 1960-1970, dans les années 60 et 70, pays africains vont centrer leurs objectifs sur des préoccupations majeurs :

- former des cadres nationaux pour gérer leurs propres affaires ;
- faire fonctionner l'entreprise scolaire héritée ;
- délivrer les diplômes prévus ;
- former les cadres nationaux pour la gestion de la jeune administration ;
- promouvoir le développement économique.

Tous ces objectifs ont permis la mise sur pied de l'école du « comment » qui consiste simplement pour les décideurs de faire fonctionner un système comme on fait fonctionner une machine et d'autre part aux apprenants à travers les paliers successifs de leur progression scolaire qu'un label magique de diplômé qui est lui-même certifié et un niveau supposé de connaissances précises, mais sans l'édification des personnalités et l'accomplissement d'un quelconque sens de l'histoire.

Ces objectifs sont à la base d'une part du développement accéléré des infrastructures scolaires avec recours massif à l'aide étrangère (programme FED canadien

etc.) d'autre part de beaux instituts et écoles de formation, et enfin la négociation des bourses dans les écoles étrangères.

Deux décennies après les indépendances, les pays africains ont constaté que le système hérité par la colonisation regorgeait moult insuffisances, se sont lancés dans de grandes réformes parmi lesquelles :

- la revalorisation de l'école ; les textes officiels ;
- la politique officielle de l'éducation ; textes officiels de l'éducation.

Les textes officiels contiennent des implications pédagogiques et des orientations pratiques.

**Tableau 18** : Les différents établissements scolaires d'Ebolowa I et II 1960-2000.

	<b>Etablissements publics</b>	<b>Etablissements privés</b>	<b>Total</b>
Enseignement général	Lycée classique Lycée bilingue	Collège Bonneau Collèges Unis d'Etat Collège de référence de l'Amitié (COREA)	<b>05</b>
Enseignement technique	Lycée technique SAR/SM	Collège Don Bosco Collège Gésy Collèges Unis d'Etat Collège Rosa	<b>04</b>
<b>Total</b>			<b>09</b>

Source: Recensement des différentes écoles d'Ebolowa Délégation régionale d'Ebolowa: 1997-2000.

#### - **L'orientation de l'école dans les textes officiels**

La politique de l'éducation comprend plusieurs grandes finalités qui impliquent des conduites et actes pédagogiques concrets à savoir :



- l'élévation du Cameroun au rang d'une nation authentique, c'est à dire en donnant à chaque Camerounais quelque soient ses origines et sa langue maternelle, la conscience d'appartenir à une même nation ;

- l'harmonisation des programmes et l'unification des systèmes éducatifs anglophones et francophones, le bilinguisme a sa raison d'être comme choix politique comme double bagage fondamental capable de servir de véhicule à la science et à la technologie, et le développement auto centré, c'est à dire le développement du peuple par le peuple et pour le peuple. Il vise :

- la revalorisation de l'enseignement ;

- la restauration des activités manuelles et l'apprentissage de la participation au développement ;

- la création d'un enseignement de masse ;

- la décentralisation et la régionalisation de l'enseignement.

Sur la même lancée, le quatrième plan de développement économique, social et culturel (1976-1981) a confié au système éducatif camerounais le rôle d'assurer aux citoyens l'éducation requise pour son développement intellectuel, la formation nécessaire pour devenir un producteur capable de subvenir à ses besoins dans tous les plans. Ces objectifs vont se matérialiser par :

- l'institution des travaux manuels dans tous les établissements scolaires,

- l'institution du grand prix du travail manuel ;

- l'impulsion donnée à l'enseignement technique.

Ces louables initiatives seront appliquées dans plusieurs écoles à Ebolowa I et II dans les écoles primaires et secondaires. C'est dans ce sens par exemple que la journée du vendredi dans l'après-midi sera réservée au travail manuel dans les jardins scolaires. Et dans les villages, les élèves allaient travailler dans les plantations des enseignants. Cependant l'idée n'a vraiment pas été concrétisée à souhait à cause de l'esprit de fonctionnariat qui a obsédé les camerounais depuis la période coloniale. En effet la crise économique de 1970 a contraint l'Etat à ne plus recruter dans la fonction publique et à

compresser les effectifs. La plupart des écoles de formation professionnelles publiques ont été fermées et ont réduit de manière considérable leurs effectifs.

En somme, nous venons d'étudier la scolarisation pendant la période post coloniale, son environnement, son organisation, son contenu et objectifs. Il ressort de cette étude que l'école moderne gérée par les Camerounais est le chemin tracé par la colonisation française et les missionnaires américains.

Cependant, deux décennies après, les Africains vont se rendre compte des insuffisances que le système hérité de la colonisation présentait et vont réorganiser la scolarisation autour de plusieurs réformes. Cependant, l'école contemporaine se caractérisait par l'essor prodigieux des sciences et des techniques; et la volonté de maîtriser la nature ce qui interpelle les camerounais tout azimut à l'école. On reconnaît cependant que nul ne peut se tenir aujourd'hui sur le plan économique, politique et social ou dans l'un de ces domaines, une mutation sérieuse s'il se met à l'écart de celle-ci.

## **B. LES REPERCUSSIONS DE LA RENCONTRE ENTRE LES BULU ET LES OCCIDENTAUX**

Dans l'histoire de l'humanité, chaque fois que deux civilisations ont été en contact, c'est celle qui s'est déplacée pour aller vers l'autre qui a toujours imposé ses valeurs. La rencontre entre la civilisation occidentale et la civilisation *ekang* a respecté cette règle implacable. C'est ainsi qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la société bulu a connu une phase de mutations qui allait la transformer totalement, y compris dans les aspects les fondamentaux de son existence, notamment l'organisation politique, les activités économiques, les cosmogonies et, bien sûr, les us et coutumes.

### **1. Les mutations religieuses**

Le contact entre les Bulu et les Occidentaux à la fin du XIX<sup>ème</sup> s'est traduit par la déchéance de la religion endogène et l'introduction, puis, le triomphe de religion judéo-christianisme.

Les Bulu ont développé bien des siècles avant l'intrusion coloniale des cosmogonies qui n'avaient rien à envier à celles venues du Moyen-Orient. Il s'agissait d'une religiosité en parfaite harmonie avec leur histoire, les épreuves traversées durant l'interminable processus migratoire dont le point de départ était la Vallée des rois dans le bassin du Nil.

Leur religion était monothéiste, centrée sur le créateur de toutes choses (*Mebe'e*), le premier Homme (*Zambe*), le pêché suprême (*Nsem*), et le sanctuaire immortel (*NlamBekôn*)<sup>299</sup>. C'est l'abbé Jean-Pierre Ombolo qui bien illustré la conception du monde dans l'ancienne société *ekang* en écrivant :

Ce que Mebe'e, après son travail de création, avait soumis tous les animaux au premier couple pour qu'ils travaillent pour ce dernier. L'univers connaissait alors une harmonie totale et l'homme vivait dans la fidélité. Mais Zambe, le premier homme, troubla cette harmonie primordiale en fornicant avec sa sœur. C'est cet inceste, ce *Nsem* originel qui amena Mebe'e à s'éloigner de Zambe<sup>300</sup>.

Cette version sur l'origine du monde selon les cosmogonies *ekang* est complétée par le *Mvett*, dont les épopées racontent la suite de l'évolution de l'humanité après l'éloignement de Mebe'e et sa disparition dans le firmament cosmique. Du couple coupable de *Nsem*, formé par Zambe et sa sœur, naquit deux peuples antagonistes : les géants immortels peuplant le village Engon et les nains mortels habitant le village d'Oku. Après la mort du couple incestueux, leurs âmes se replièrent dans le sanctuaire immortel, *Nlambekôn*, où ils avaient le pouvoir d'intervenir pour changer le destin des mortels qui en avaient grandement besoin et qui sollicitaient leur aide.

Au moment du contact entre les Bulu et les Occidentaux, leur religion se manifeste à travers trois entités sociales :

- le jeune garçon, qui apprenait par cœur, au même titre que la généalogie familiale, l'histoire de la création par Mebe'e et le pêché suprême commis par Zambe ;
- le barde, ou le joueur du *Mvett* (*MbômeMvett*), qui sillonnait les contrées accompagné de ses disciples, pour donner des récitals<sup>301</sup> sans distinction de clans ou de sous-clans dans les villages disséminés dans la vaste forêt dense équatoriale<sup>302</sup> ;

<sup>299</sup>. P. Ombolo, "Eléments de base pour une approche ethnologique et historique des Fang-Beti-Boulou (groupe dit pahouin)", Yaoundé, 1984, pp. 84.

<sup>300</sup>. Ibid., p. 180.

<sup>301</sup>. E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome I, Yaoundé, CEPER, 1984, p. 251.

<sup>302</sup>. Pour ce qui est du rôle du *Mbôme Mvett* dans l'ancienne société *Ekang*, lire les travaux de D. Assoumou Ndoutoume, *Du Mvett. Essai sur la dynastie Ekang Nna*, Paris, L'Harmattan, 1986 ; *Du Mvett II. Le processus de la démocratisation raconté par le diseur du Mvett*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; et de G. Biyogo, *Encyclopédie du Mvett I. Du Haut-Nil en Afrique centrale. La quête de l'éternité et la conquête du Logos solaire*, Paris, Editions du CIREF, 2002 ; *Encyclopédie du Mvett II. Du Haut-Nil en Afrique centrale. La conquête de la science et l'espérance*, Paris, Editions du CIREF, 2002 ; *Adieu à Tsira Ndong Ndoutoume*.

- le chef de famille qui, à travers les prières les offrandes, s'adressait respectivement à Zambe et aux ancêtres repliés dans le sanctuaire immortel.

La spécificité de la religion ancestrale des Bulu se trouvait dans la relation que l'Homme entretenait avec *Mebée*. Ce dernier ne faisait l'objet d'aucun culte, ni d'aucune dévotion, et encore moins d'aucune demande de la part du Bulu. Il estimait qu'il avait fait son travail en toute souveraineté et il est parti continuer son œuvre ailleurs. Par contre, C'est Zambe et les ancêtres qui étaient l'objet de prières, des exclamations, et des offrandes.

Sur le plan religieux, c'est le nom de Zambe qui était régulièrement prononcé sous forme de propos liminaires *Zambe eessa'awôngan* qui, malheureusement fut mal interprété par le Dr Good lors de la traduction des évangiles en langue bulu et par la suite par les autres missionnaires traducteurs dans les autres drivés de la langue *ekang* à l'instar de l'ewondo<sup>303</sup>.

Avec l'arrivée des Presbytériens américains, la religion ancestrale des Bulu avait commencé à vaciller au profit du christianisme. La construction des stations, l'accompagnement de l'évangile par des œuvres socioéducatives et sanitaires, la lutte contre les maîtres des ordres initiatiques, à l'instar du *Ngui'i*, l'entrisme et le rapprochement des femmes sont, entre autres, les facteurs qui favorisaient la pénétration rapide du christianisme dans les zones de peuplement bulu. Sous la colonisation allemande, les missionnaires étaient consignés dans les zones spécifiques d'évangélisation spécifiques suivantes :

- la côte aux Baptistes ;
- la zone forestière du Centre Cameroun au Catholiques de la congrégation des Pallotins ;
- le Sud-Cameroun aux Presbytériens<sup>304</sup>.

---

*Hommage à l'inventeur de la raison graphique du Mvett*, Paris, L'Harmattan, Collection Recherche et Pédagogie, 2006.

<sup>303</sup>. Ce sont les missionnaires pallotins qui furent les premiers à se lancer dans la traduction de la bible en langue ewondo. Mais par la suite, cette opération fut arrêtée momentanément avec l'arrivée des Spiritains dont l'un des ténors, Mgr René Graffin, était l'un des farouches opposants au recours aux langues indigènes dans l'action missionnaire et évangélique et partisan de la messe en latin. Mais avec l'avènement des évêques locaux, dont le premier fut Mgr Paul Etoga, ordonné en 1956, la bible fut traduite en langue ewondo certes, mais les auteurs commirent également la même erreur que les Presbytériens américains, en élevant Zambe au rang du Dieu créateur et en ignorant totalement Mebe'e.

<sup>304</sup>. J. Criaud, *Ils ont planté l'Eglise au Cameroun. Les Pallotins, 1890-1915*, Yaoundé, Saint Paul, 1989, p.15.

## 2. Les mutations politiques

Les Allemands, habitués à des systèmes monarchiques ou présidentiels. C'est la raison pour laquelle certains avaient taxé d'acéphale. Et c'est la raison pour laquelle, au fur et à mesure que les forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich pénétraient dans les zones de peuplement bulu de l'hinterland, elles mettaient en place un système d'organisation indigène centralisé pour répondre aux exigences de la colonisation. Les personnes investies au rang de chefs indigènes étaient de plusieurs ordres, en l'occurrence :

- les anciens animateurs des résistances ;
- les notables à la tête de grandes familles ;
- les notables à la tête des clans.

Bref, dans les zones de peuplement bulu, les Allemands avaient choisi leurs interlocuteurs locaux en tenant compte de certains critères qui conféraient l'autorité et le pouvoir dans l'ancienne société pré coloniale.

Les chefs choisis par les Allemands étaient donc des hommes charismatiques et respectés, jouissant de l'estime des forces coloniales du 2<sup>ème</sup> Reich et de la respectabilité de leurs sujets, en réalité les membres de leurs familles et de leurs clans.

Dans la zone d'Ebolowa et de sa périphérie, nous pouvons mentionner les noms de trois de ces élus du nouvel ordre colonial appelés à jouer un rôle non négligeable dans la nouvelle société régentée par le *Reich* :

- Mvondo Ntibane de Nko'ovos ;
- Nna Nzengue de Ma'amezam ;
- Evina Minko d'Azem.

Tous ces chefs, appelés par les forces du Kaiser, ont joué un rôle remarquable dans l'histoire de la colonisation dans cette partie du territoire. Ils ont su négocier la transition entre l'ancien ordre de gouvernance endogène et le nouvel ordre issu de la *Pax Germania* sans perdre leur dignité, ni trahir les groupes sociaux dont ils avaient la charge. Ils incarnaient, avec bien d'autres chefs de la zone forestière, à l'instar d'Oba'a Mbeti dans le district de Kribi, les hommes de la transition et du nouvel ordre colonial. Ceux-là qui ont été les pionniers de la nouvelle orientation du chef et de son rôle avec l'implantation de l'administration coloniale. Les autres détenteurs de parcelles de

pouvoir de l'ancien ordre, c'est-à-dire le *Mbi Ntum*, le Mbôm *Mvett*, le *Nguegan*, le *Zomlo'o*, etc. ont sombré dans l'anonymat de l'ordre colonial.

### 3. Les mutations économiques

Les Bulu ont connu de nombreuses mutations économiques avec l'arrivée des Occidentaux, particulièrement les Allemands en premier lieu et les Français par la suite. Celes-ci concernent le commerce, la monnaie et l'agriculture.

#### a. Le Commerce

Les Beti font connaissance avec les objets d'origine européennes par l'intermédiaire des *Moumbovers* le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle ,aux environs de 1840 avec Mbala Mesobo qui apporte le sel ,les étoffes, les fusils de traite depuis les parages de lolodorf jusqu'au bord du cours du Nyong.Les échanges commencent réellement avec l'arrivée des occidentaux déjà installés au niveau des côtes Kribi, Gabon, Guinée Équatoriale,par le biais du troc, en échange du sel, des tissus,de leur pacotille et des armes,les Européens désiraient l'ivoire, les palmistes et surtout les esclaves.

Dès l'arrivée des Occidentaux dans la subdivision d'Ebolowa,ceux-ci vont contraindre les bulu à aller à l'école pour apprendre à lire et écrire et suivre des formations d'interprètes afin de faciliter les relations administratives et commerciales entre les autochtones et certains étrangers, c'est le cas des magasins grecs .Cependant, les autres communautés 'haoussa,bamiléké,vont étendre les échanges commerciaux à Ebolowa,ce qui a conduit à la naissance des grands marchés comme Moutchofo,Guenga, Tamesu.Ces échanges, animés par les communautés haoussa, qui apportaient les bijoux,les tissus, de la viande de bœuf,de moutons, les beignets et la bouillie, les Bamilés qui vendaient le sel, les arachides, le haricot, et les matériaux de constructions, et les bulu eux même, qui apportaient les tubercules :ignames,macabos,plantains,de la viande de brousse, du poisson, le tabac, la canne à sucre, le bois de chauffage, les palmistes, ce qui a permis à chaque communauté de valoriser sa culture.

Celle-ci ne pourra cependant pas faire le poids face à l'économie moderne et capitaliste apportée par les Occidentaux.

#### b. La monnaie

Certes, il existait déjà le *Tyabe* ou le *Mbassi*, ou *Nso Ngama*, fabriqué à partir du fer *Etyé* ou lancettes de fer, utilisés comme monnaie spécifiée d'abord dans les

cérémonies rituelles : les alliances, oracles, sacrifices. *Un tyabe* était l'équivalent de un franc<sup>305</sup>.

Les Bulu pouvaient doter les femmes à hauteur de 10 ou 30 *Mbassi*<sup>306</sup>.

Le troc fut la première activité à tomber en désuétude au contact avec les Allemands.

Lorsque les activités commerciales étaient encore concentrées sur les comptoirs de Kribi et de Batanga, les Bulu venant de l'hinterland ne traitaient pas directement avec les Occidentaux. Ils passaient par les Batanga et les Banoho qui jouaient le rôle d'intermédiaires obligés<sup>307</sup>. En échange des produits de la forêt dense qu'ils apportaient<sup>308</sup>, ils recevaient une gamme variée de pacotilles et de fanfreluches auxquelles le sel, le tabac et le rhum de piètre qualité.

Mais, une fois que les puissances allemandes s'étaient introduites à l'hinterland, elles ont imposé immédiatement le *Mark* comme élément de change. La conséquence en est qu'en 1916, au moment où les Alliés partent hors du *Kamerun* les sujets du *Kaiser*, le recours à la monnaie pour les transactions avait largement gagné du terrain presque dans toutes les zones de peuplement bulu. Le troc était donc devenu dès lors une pratique marginale, avant de sombrer totalement dans l'oubli sous la période française. Les Bulu commencèrent à tout acheter : la nourriture, les vêtements, les objets artisanaux et la dot.

Les échanges, les achats se firent avec de l'argent et Les parents des filles commencèrent à exiger de l'argent dans les dots.

### c. L'agriculture

Les anciens bulu pratiquaient l'agriculture de façon épisodique. Mais, avec les exigences capitalistes du système colonial, l'agriculture s'est imposée à l'échelle territoriale et, bon gré mal gré, les populations bulu se sont engouffrées sur cette voie. Il est d'abord important de noter que l'arrivée des Allemands dans la forêt dense équatoriale du Sud-Cameroun a eu pour première conséquence la sédentarisation définitive des populations et la stabilisation des villages.

L'autre mutation économique que les Bulu ont connue suite à l'intrusion des Occidentaux était d'ordre agricole.

<sup>305</sup>. Entretien avec Denis AFane Akoutou, 90 ans, Ancien de l'Eglise, Ebolowa le 09 juin 2016.

<sup>306</sup>. Entretien avec Edima Rose, 84 ans, Diacre, Ebolowa le 18 juin 2020.

<sup>307</sup>. J. M. Essomba, "Kribi, naissance d'une ville, évolution du port, 1984-1960", Mémoire de DES en histoire, Université Fédérale du Cameroun, 1970, pp. 24-26.

<sup>308</sup> Il s'agissait du caoutchouc, des palmistes, des peaux de bête, etc.

Il est vrai que jusqu'au début du XX<sup>ème</sup>, on constatait encore de part et d'autre quelques déplacements des populations, il s'agissait désormais d'un phénomène marginal car, dans l'ensemble, les populations s'étaient déjà fixées sous la pression d'ailleurs des forces coloniales du II<sup>ème</sup> Reich<sup>309</sup>. Il est important de noter que la sédentarisation a respecté l'ancienne logique migratoire des déplacements des populations en bandes familiales et claniques. Les populations se sont donc regroupées dans les nouveaux villages et les nouveaux hameaux par affinités reposant sur les liens de sang ; c'est pourquoi dans la zone d'Ebolowa, comme d'ailleurs dans tout le reste du Sud-Cameroun, les villages ne sont en fait que les regroupements des personnes appartenant soit à la même famille, soit au même clan. Les cas de villages pluri-claniques sont dans l'ensemble un phénomène rare.

La reconversion des Bulu dans l'agriculture fut favorisée par la double combinaison de l'action des allemands et l'action des missionnaires presbytériens.

Pour ce qui est des forces coloniales Allemandes, il est important de distinguer le rôle de l'administration et celui des colons. L'administration avait introduit dans le territoire un certain nombre de cultures dans le cadre de l'économie de plantation<sup>310</sup>. Pour ce qui est de la zone forestière, c'était principalement le cacaoyer. Dans le district de Kribi, le commandant Mallsen fut l'artisan de l'introduction de la culture du cacaoyer chez les indigènes de son unité de commandement.

Dans la localité d'Akom II, pendant la guerre qui l'opposa à Oba'a Mbenti, il obligea les populations Nkonmekak, village où les soldats allemands avaient établi leur campement, à créer les cacaoyères et fit distribuer les plants par ses soldats. Les cabosses qui lui avaient permis de créer ses plantations seraient venues de l'île de Fernando Pô où les Espagnols avaient déjà introduit la culture de cacaoyer<sup>311</sup>. Les populations en retour assuraient le ravitaillement des Allemands en vivres, particulièrement les animaux (chèvres, poules, moutons et le gibier).

En pénétrant vers l'hinterland, les Allemands développèrent plusieurs pratiques culturelles, à la seule différence que la localité d'Ebolowa, l'approche fut au départ

---

<sup>309</sup>. Lorsque l'habitat des Bulu était éparpillé en groupes familiaux et claniques dans la vaste forêt dense équatoriale, il était très difficile aux administrateurs allemands de le contrôler et, par ricochet de bien assoir leur administration. Il a fallu d'abord les amener à se concentrer le long des principales pistes qui allaient devenir plus tard les routes reliant les différents chefs-lieux du territoire.

<sup>310</sup>. C. Santoir, *Sous l'emprise du cacao*, Paris, Karthala, 1995, p. 61-65.

<sup>311</sup>. H. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1914 a case study in modern imperialism*, New-York, Greenwood Press Publishers, 1931, pp. 261-267.



élitiste. En effet, seuls les chefs bénéficièrent d'abord de la distribution des cabosses et de l'assistance des agents appelées à les encadrer dans la création des pépinières. Il faudra attendre la période française, c'est-à-dire l'après 1916, pour voir la nouvelle administration, à travers l'action des frères Pascalet, procéder à la vulgarisation de la cacao-culture dans la région<sup>312</sup>.

C'est le cas du jardin d'essai allemand qui reprit son fonctionnement sous la direction du français Marius Pascalet, agent des services agricoles. Ce jardin dévient une grande station d'expérimentation permettant l'amélioration des pépinières : caféiers, cacao, manguiers, palmiers à huile, et en 1949, les pouvoirs publics créent un centre de formation à Nkoémvone situé à 12 kilomètres d'Ebolowa. De nos jours, la culture du cacao les produits dont l'avenir paraît malgré la crise économique de 1929 qui avait considérablement ralenti l'évolution du cacao, les prix sont tombés de 6Fcfa à 1Fcfa le kilogramme.

Outre l'administration, certains colons allemands, exploitants agricoles avaient aussi joué en faveur de l'introduction de la cacao-culture au sein des populations. Le cas le plus illustratif dans le Sud-Cameroun est celui d'August George Zenker.

Le Botaniste recruté par le lieutenant Kund<sup>313</sup>, Zenker est né à Leipzig en 1855 et fit des études de botanique. Après son service militaire, il s'engagea dans l'administration coloniale et devint le chef de poste Yaunde où il passa trois années successives sans mettre les pieds sur la côte<sup>314</sup>. Il s'occupa en étudiant non seulement des populations ewondo et les autres groupes avoisinants, mais aussi la flore de la zone conformément à sa mission. Il mit ainsi sur un jardin botanique à *Yaunde* et commença le recensement des essences végétales susceptibles d'être exploitées par les forces capitalistes de l'entreprise coloniale.

En 1895, Zenker céda la place de chef de la station au Major Hans Dominik, le premier grand bâtisseur de la ville de *Yaunde*<sup>315</sup>. Après un bref séjour en Allemagne, il

---

<sup>312</sup>. Ph. LaburtheTolra, *Les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, Publication de la Sorbonne 1981, P. 3-11.

<sup>313</sup>. Le lieutenant Kund fut le tout premier blanc qui foula le sol de Yaoundé en 1889 à la tête d'une colonne de soldats épuisés après avoir affronté tout au long de leur parcours. Lire à propos F. Quin, "Rencontre dans la forêt dense : Les Beti et les Allemands, 1887-1916" in M. Z Njeuma, *Histoire du*, pp. 136-139.

<sup>314</sup> En ces premières années de la pénétration allemande, la présence allemande était beaucoup plus visible sur la côte, précisément à Batanga, Kribi, Douala, Bimbia et Victoria Town (actuel Limbé).

<sup>315</sup>Ph.LaburtheTolra, *les seigneurs de la forêt, Essai sur le passé historique, organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, publication de la Sorbonne, 1981, pp 311.

revint au *Kamerun* et s'installa dans la localité de Bipindi avec ses deux femmes<sup>316</sup>, une Ngoumba et une Ewondo, précisément dans le village de Tsango, où il créa une vaste exploitation agricole centrée sur le cacao culture, la caféiculture et aussi les agrumes. Dans cette exploitation, il recruta de nombreux indigènes dont il rémunérait à travers un système compensation du salaire. En d'autres termes, les employés de Zenker recevaient au début de son exploitation les cabosses et, parfois des plants de cacaoyers, d'hévéa à la place du salaire, ceci va favoriser le développement de la cacaoculture dans zones périphériques de Bipindi.

La possibilité d'avoir accès aux cabosses et aux plants de cacaoyers à partir des exploitations mises sur pieds par Zenker a provoqué l'installation dans les localités de Bipindi et d'Ebimimbang des ressortissants des autres coins de l'ancien district allemand de Kribi transformé en circonscription de Kribi par le décret signé par Aymérich, l'un des généraux conquérants du *Kamerun* allemand et le tout premier Commissaire français au Cameroun après le partage survenu en 1916<sup>317</sup>.

Dans la localité d'Ebolowa, la cacaoculture s'implanta véritablement sous la période française. Les administrateurs venus de France s'activèrent à imposer cette culture et les chefs de groupements et de cantons furent les premiers à être sensibilisés. Par la suite, on assista à la vulgarisation et à la prolifération des plantations de sorte que dans les années 30, la vaste région du Ntem en général devint le plus grand bassin cacaoyer en Afrique centrale.

Cette vulgarisation était la conjugaison des efforts de l'administration et des missionnaires de la MPA. Pour ce qui est de l'administration, nous avons déjà mentionné le rôle des frères Pascalet dans la vulgarisation de la cacaoculture par le biais de la formation des moniteurs agricoles. Pour ce qui est de la MPA, sa contribution fut certes indirecte, mas non moins efficace.

Dans son action, la MPA conciliait parfaitement l'œuvre évangélique, l'œuvre sociale et l'action économique. C'est d'ailleurs ce qui explique son action largement

---

<sup>316</sup>. Pendant les années passées à *Yaunde*, Zenker tomba amoureux d'une fille ewondo qu'il épousa selon les rites normes traditionnelles. Une fois repliée à Bipindi, il épousa également une fille Ngoumba. Venu au *Kamerun* pour participer à l'œuvre coloniale du 2<sup>ème</sup> Reich, c'est lui qui fut plutôt colonisé par ce pays dont il tomba définitivement amoureux. Lorsqu'en 1916, l'administration allemande se replia au Rio Muni, il lui fut intimé l'ordre de détruire le pont sur la Lokoundjé, il ne mit pas en exécution cet ordre, ce qui lui valut par la suite la sympathie des nouveaux maîtres français qui ne l'on plus jamais inquiété. Il s'est concentré à son exploitation et à sa famille, ne se rendant en Allemagne que pour régler les problèmes de scolarisation de ses enfants. Il a vécu tranquille jusqu'à sa mort en 1922.

<sup>317</sup>. Général Aimerich, *La conquête du Cameroun*, 1<sup>er</sup> août 1914-20 février 1916, Paris, Payot, 1933, p. 7.

positive dans le Sud-Cameroun en général. Les stations d'Efoulan, d'Ebolowa (Elat) et de Foulassi étaient les lieux d'intenses activités où les missionnaires américains avaient développé des structures de formations et d'encadrement. L'agriculture des agrumes s'est ainsi développée à partir de ces stations où, à la fin du culte, les missionnaires distribuaient aux fidèles dès les années 20 les plants d'oranger, de cocotier, de mandarinier, de pamplemoussier, etc.

A la station d'Elat, le R.P. Ronald Brook est devint très célèbre suite à ses sermons contre les pratiques maléfiques, connues en langue bulu sous le nom de *Ngbwe'e*, et l'encouragement des Bulu à s'engager dans les activités agricoles, précisément la culture des agrumes et du cacaoyer. Aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY), les rapports établis par les Affaires Politiques et Administratives (APA) dans les années 30 alors qu'il officiait encore à Elat avant d'être muté à la station de Foulassi, sont révélateurs de l'état d'esprit qui animait ce missionnaire hors de commun<sup>318</sup>. On peut ainsi lire les extraits de ses sermons en langue bulu où il ne cessait de marteler les propos tels que *A môné Bulu, tame djôé ngbwe'e, bê'ê keka'a, keka'aene akum* ou encore *A môné Bulu, bê'êfômbé, a bilé bivök, bilé bi ne be vitamine*<sup>319</sup>.

Il va sans dire que sans comprendre à l'époque le sens de ces paroles, mais comme ils venaient des "hommes de Dieu", les Bulu de la vaste région du Ntem mirent en pratique ces conseils en se lançant dans la cacao culture et des arbres fruitiers. Quelques années plus tard, les résultats étaient là car leur unité administrative est devenue non seulement la première zone de production au Cameroun, mais aussi la culture des arbres fruitiers à l'instar des manguiers, les avocatiers les safoutiers, les orangers dans les champs, dans la cour et, dans les cacaoyères est devenue une pratique courante.

#### **d. L'école**

Les Presbytériens américains considérés comme des hommes souples et transmetteurs de la parole de Dieu, installés dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa dès 1885 à Elat Ebolowa ont beaucoup œuvré sur le plan scolaire en procédant d'abord à la formation des moniteurs indigènes et des pasteurs. Ensuite Le Dr Adolphus Clémens

<sup>318</sup>. ANY, APA 1234 B, Circonscription d'Ebolowa, rapports de tournées, 1918-1926 ; ANY, 2AC 9055, Ebolowa (Cameroun) administration : contribution au rapport annuel à la SDN pour la subdivision d'Ebolowa, 1932.

<sup>319</sup>. L'une des traductions approximatives de ces propos tenus en langue bulu en langue française peut-être la suivante : "Homme Bulu, abandonne la sorcellerie et cultive le cacaoyer, c'est là que se trouve la richesse" "Homme Bulu, plante les orangers et les autres arbres fruitiers car, leurs fruits donnent les vitamines".

Good va multiplier ses tournées d'évangélisation dans les villages en créant des écoles. Une école fut ouverte à Nkolandom I, le 17 mai 1956<sup>320</sup>. C'était la seule école qui servait de centre de formation à toutes les populations riveraines. Le cycle de formation allait de la maternelle à la classe du cours élémentaire deuxième année. Une fois ce niveau franchi, l'élève était appelé à aller achever son cycle primaire à Nkoémvone à 5 kilomètres de Nkolandom<sup>321</sup>. Des écoles furent également créées à Ebolakoun, en Mlayop, à Nkoevone et dans plusieurs autres villages.

En somme, la scolarisation a favorisé la naissance d'une élite distinguée qui à joué le rôle d'auxiliaire de la colonisation au plan politique, économique et social. Selon Marcien Towa "La colonisation visait à réduire les indigènes aux moyens de production"<sup>322</sup>.

Les occidentaux par le biais de l'école, ont instauré chez les africains en général et chez les bulu de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa en particulier un esprit d'assimilation, ayant pour but de faire perdre l'Africain dans l'Européen. Y faisant suite à cette réalité, la perte de la culture a été inévitable, ce qui a conduit automatiquement à l'acculturation.

L'éducation va désormais se transmettre en langue française et plus en langue bulu. La scolarisation représentait alors le moyen idéal pour favoriser l'assimilation et la coopération entre la métropole et le Cameroun.

L'école occidentale a eu un apport indéniable en Afrique en général et dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa en particulier, car elle a parmi d'abolir les barrières linguistiques et ethniques, par l'imposition du français comme langue officiel dans la grande zone forestière. Ainsi, lors des rencontres, assises et des formations, les hommes devaient se communiquer en français pour véhiculer certaines informations, pour assurer l'éducation. Par exemple à l'Ecole Normale de Foulassi et à l'Ecole Régionale d'Ebolowa, les Bassa, les Ewondo, les Bulu, les Batanga, les Baya, pouvaient communiquer en langue française.

---

<sup>320</sup>.Archives du SEDUC, de L'EPC, fiche d'école.

<sup>321</sup>. Entretien avec Alain Mintsas, 59 ans, Notable de la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 16 mars 2020.

<sup>322</sup> Marcien Towa, principes de l'éducation coloniale, in Abbia numero 3, CEPER, Yaoundé, 1963, p. 28

### e. La chasse

Dès l'arrivée des Occidentaux, les Bulu vont pratiquer la chasse à fusils. Certains parents vont même exiger les fusils de chasse à plombs ou à chevrotine dans les listes dotales de leurs filles et domestiquer les animaux comme les chiens, les moutons, les chèvres, les porcs qui de nos jours sont devenus très prisés dans les dots n'en faisaient pas parti chez les bulu anciens.

### f. La pêche

Depuis l'arrivée des Occidentaux, plusieurs techniques traditionnelles sont tombées en désuète, seule l'*alok* (pêche par assèchement d'une poche d'eau par des Calebasses et plats creux. est encore pratiquée dans les villages par les femmes et les enfants .Quant aux hommes, ils pratiquent la pêche à la nasse ou à la ligne flottante et d'hameçon .Avec l'avènement des poissons congelés tels que : morues ou *Abam -Ekon*, maquereaux, bars.

Dès 1930, tous les anciens bulu exigeaient déjà la morue lors des dots. Car c'est un poisson très circulant, de très bonne qualité, plus tard les maquereaux et les bars vont aussi entrer dans la constitution des dots<sup>323</sup>.

**Photo N° 11** : Etang piscicole de Nkolandom



**Source** : musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2013.

<sup>323</sup>. Entretien avec Mengue Camille, 56 ans, Cadre à la C S P H, Yaoundé le 08 mai 2020.

Le développement de la pisciculture a également pris un envol dans l'actuel département de la Mvila, avec la construction des étangs piscicoles pour l'élevage des poissons. On y retrouve des espèces telles que les silures, les tilapias, les poissons vipères. Ces étangs artificiels jouent un rôle fondamental en ce qui concerne le ravitaillement des populations riveraines, le ravitaillement pour les restaurations, la création de l'emploi des jeunes Camerounais.

#### **g. L'élevage**

L'élevage, se reposait uniquement sur la basse-cour, et était centré sur la volaille, précisément les poules villageoises et les canards ; les caprins (chèvres) et les ovins (moutons). De nos jours l'on élève les poulets de chairs en quantité énorme (1000 têtes, 6000 têtes) dans des fermes, pour desservir les populations. Cependant, le poulet de chair n'intervient pas dans les exigences de la dot chez les Bulu, mais, on le retrouve constamment dans les menus prévus pour la réception après la cérémonie dotale. Chez les Etone et Ewondo par exemples, les poulets interviennent comme Cadeaux réservés aux beaux fils et les membres de sa famille. Après la cérémonie dotale, les belles-sœurs viennent dans la cour avec un panier de poulets de chair ou de pondeuses<sup>324</sup> .

#### **h. La vestimentaire**

Dès l'avènement des échanges avec les occidentaux au niveau des côtes et l'introduction des tissus, l'habillement s'est amélioré, *l'Obom, Ebui, l'Ekob, cèdent* la place aux tissus, ainsi, les hommes commencèrent à s'habiller comme les blancs, en cotons, en laine, en soie.

---

<sup>324</sup>. Entretien avec thiéry Okala, 42 ans, Cadre, Yaoundé, le 10 juin 2020.



**Photo N° 12 :** Le port du *Obom* par les chefs traditionnels du Sud



Sources : Charly Ngon Traditions et légendes : à la découverte de *l'obom*, un tissu fait à base d'écorces, aulech.com apprendre, enrichier et partagersa culture, 2017, visité le 07 mai 2021.

De nos jours, le port de *l'Obom* est réservé aux personnes initiées, et aux chefs investis d'une autorité. Cependant son usage ne se limite pas uniquement sur l'habillement car les stylistes, modélistes et sérigraphes l'utilisent pour la fabrication des tableaux et meubles. Ce tissu coûte actuellement très cher à cause de ses méthodes d'extraction encore archaïques et rudimentaires.

**Photo N° 13 :** Le port d'*Obom* par les chefs traditionnels du Sud.



Sources : Cliché Salomé Michelle RoseEdima, musée de Nkolamdom, visité le 12 juillet 2017.

Sources : Charly Ngon Traditions et légendes : à la découverte de *l'obom*, un tissu fait à base d'écorces, aulech.com apprendre, enrichier et partagersa culture, 2017, visité le 07 mai 2021.

Le tissu fabriqué à l'aide de *l'Obom* représente l'identité de la communauté bulu, tout comme le Ndop chez les peuples de l'Ouest, le Toghu au Nord-Ouest, le Sanja au Littoral, le Boubou au Nord.

**Photo N° 14** : Le port du *Obom* par un chef traditionnel du Sud



Sources : Charly Ngon Traditions et légendes : à la découverte de *l'obom*, un tissu fait à base d'écorces, aulech.com apprendre, enrichier et partagersa culture, 2017, visité le 07 mai 2021.

Les parents de filles ont commencé à exiger les pagnes dans la constitution des dots, et à s'habiller comme chez les blancs.



### **i. Construction de l'habitat**

La Missionnaires Presbytériennes et l'administration allemande, vont recommander aux bulu de remplacer les maisons construites à base des murs en écorces par des maisons en Poto-Poto (en terre battu)<sup>325</sup>.

De nos jours, l'habitat moderne a Presque permis de remplacer toutes ces techniques, on y utilise les briques de ciment très dures ou parpaings et les briques de terres. Les murs sont crépis ou carrelés, renforcés par les fers à béton, sol est cimenté ou carrelés. La toiture est couverte de tôles durables ou des tuiles, les larges ouvertures, protégées par les fers permettent d'aérer les maisons, les maisons en étages inondent toutes les villes du Cameroun et même les villages. On y retrouve ainsi les installations qui rendent la vie plus légère, pour se ravitailler en eaux ou lumières, il suffit de tourner un petit bouton. Les beaux- parents commencèrent de temps en temps à solliciter les tôles dans les listes dotales pour abandonner les huttes<sup>326</sup>.

Nous avons ainsi opté de présenter l'évolution de l'habitat de la période précoloniale à la riode coloniale.

Les matériaux de construction pendant la période précoloniale étaient d'origine locale, la toiture était conçue à base des nattes de raphia Obae, les murs en écorces d'arbre, ou encore aux feuilles bien nattées étaient scellés par les rotins et les bambou de raphia liés aux poteaux. Les portes et les fenêtres étaient en barres de banbou. Derrière la case se trouvent des bananeraies.

---

<sup>325</sup> . Entretien avec Alain Roger Ella, 80 ans, Ancien Moniteur indigène, Ebolowa, le 18 mars 2020.

<sup>326</sup> . Entretien avec Pierot Mfoulou, 50 ans, planteur, Ebolowa, le 12, mars 2020.

**Photo N°15 : Les cases pendant la période coloniale**



**Sources :** Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

Dès les premiers contacts avec l'administration Allemande et Française, elles recommandent tour à tour de replacer l'écorce et les nattes de raphia sur les parois des murs en poto-poto

Sur cette photo, la toiture la toiture est encore en natte de raphia. Mais le reste de la case a été totalement métamorphosé.

**Photo N°16 : Les cases pendant la période coloniale**



**Sources :** Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

**Photo N°17 : Les cases pendant la période coloniale**



Remy Dzou Tsanga, Architecture traditionnelle, technique au Cameroun .Com <http://www.openedition.org/>, 2016 consulté le 13 avril 2022.

**j. Les améliorations des conditions sanitaires**

Plus tard, la toiture a été couverte par les feuilles de tôles, les murs sont restés en poto-poto.

**k. Les améliorations des conditions sanitaires**

Les anciens bulu se sont attelés à conserver et relever le défi de la santé par l'utilisation des végétaux comme *l'Alomvu*, c'est une herbe composée de feuillis scissiles à fleurs rouges ; les *Meboé*, ce sont des arbrisseaux de la famille des légumineuses, les petits piments verts *Ndodo belo* pour le pansements des blessures comme antibiotique ; le *Mbon menyengue*, huile de palmistes permettait de soigner des fractures ouvertes relevant du mystique. *L'Ekuk, l'Ebam* ,permettaient de soigner le paludisme. Lorsque toutes ces compositions s'avéraient inefficaces, les populations étaient donc contraintes à parcourir plusieurs kilomètres pour accéder aux Centres de Santé. C'est le cas des populations de Nkolandom situé à 18 Kilomètres d'Ebolowa. Les patients devaient alors parcourir 5 kilomètres pour arriver au Centre de Santé de Ma'amezam ou alors au Centre de Santé de Nkoémvone qui étaient les centres sanitaires qui autrefois étaient destinés à soigner les populations de cette zone.

Les marabouts détenaient un pouvoir mystique, mais parfois ils ignoraient la cause des maladies, car certaines pandémies et épidémies décimaient les populations.

A L'arrive des occidentaux cette pharmacopée connu une influence considérable, car ceux-ci vont la taxer de démoniaque et de dangereuse comme toutes les pratiques traditionnelles.

Le commissaire Repiquet le faisait déjà savoir lorsqu'il déclarant que, 'La médecine traditionnelle constitue un danger pour l'indigène et pour l'administration, c'est aussi un obstacle permanent à l'œuvre sanitaire entreprise par le territoire<sup>327</sup>. C'est la raison que les guérisseurs traditionnels et thérapeutes furent combattus. Lorsqu'un d'entre ceux -ci était surpris en plein exercice, il était sévèrement bastonné devant la cour en présence de ses femmes et des ses enfants.

Ainsi dans des écoles, des cours d'hygiènes furent dispenses et des campagnes de sensibilisation vont encourager les indigènes à se faire examiner dans les hôpitaux et les dispensaires. Le Docteur Gustave Martin affirmait à ce sujet que "par la diffusion de l'enseignement nous arriverons à une transformation des mœurs indigènes, dans ce but nous devons multiplier des écoles"

La médecine moderne va connaitre un grand progrès à partir du moment où un savant Français Louis Pasteur découvre que les maladies sont causées par les microbes à partir de ce moment des vaccins spécifiques furent fabriqués pour chaque microbes. Les hôpitaux et les dispensaires seront nantis des médecins et infirmiers capables de soigner et prévenir des épidémies varioles, méningites, choléra et endémies paludisme, maladies du sommeil, lèpre, c'est le cas de la léproserie de Ngalane, Ebolowa. Les populations étaient donc contraintes à parcourir plusieurs kilomètres pour accéder pour accéder aux Centres de Santé. C'est le cas des populations de Nkolandom situé à 18 Kilomètres d'Ebolowa. Les patients devaient alors parcourir 5 kilomètres pour arriver au Centre de Santé de Ma'amezam ou alors au Centre de Santé de Nkoémvone qui étaient les centres sanitaires qui autrefois étaient destinés à soigner les populations de cette zone mais depuis 2002.

---

<sup>327</sup> ANY, IAC 1765/5, guérisseur indigène, circulaire n° 43 du commissaire de la République Française.



**Photo N° 18** : Centre Médical de Nkolandom

**Source** : musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2013.

Le village Nkolandom est doté d'un Centre de Santé Intégré en 2008, ce centre de santé a changé de statut pour devenir, Centre Médical de Nkolandom (CMN), de nos jours, on retrouve à Nkolandom un hôpital doté d'un équipement nécessaire pour lutter contre les pandémies et épidémies, et un personnel qualifié, capable d'administrer les soins et les vaccins à toutes les populations.

#### **k. Les routes**

Autrefois, les seules voies de communication entre les différents villages et pays étaient les pistes et les cours d'eau. Pour se rendre vers les lieux d'échange, les commerçants allaient en caravane familiers, à pied, accompagnés de leurs femmes leurs enfants transportant sur les têtes et les dos des sacs de palmistes, d'ivoire.

Pour se rendre en guinée Equatoriale au Gabon qui représentait les lieux d'échange avec les commerçants Anglais et Allemands, le voyage exigeait que l'on se fasse plusieurs escales afin de récupérer l'énergie nécessaire. Ce moyen de locomotion, quoi que pénible permettait aux bulu anciens de renforcer les liens de parenté et d'amitié, .Ella Ndongo François nous relate à ce sujet "C'est au cours du voyage pour la Guinée Equatoriale, partant d'Enyeng Bitsogmam durant une escale à Nkolandom que le lien

de mariage entre maman et mon père fut mis sur pied par le consentement des deux amis’’<sup>328</sup>

Mais avec la découverte du moteur qui a donné naissance aux automobiles, la création des routes sera une nécessité pour l’entreprise coloniale Afin de permettre la pénétration en pays bulu et évacuer les produits de cueillette, de ramassage et de rente vers les cotes

Des 1918, les chefs de circonscription et autochtones vont avec l’appui de l’administration coloniale amorcer un vaste programme de travaux routier, avec la réfection des ’anciennes pistes et la création des nouvelles voies, C’est le cas de l’axe routier Ebolowa-Lolodorf 66 kilomètres, Ebolowa–Ambam-Kyeossi 113 kilomètres, Ebolowa-Ebenvok, Ebolowa–Nkolondom. Les villes du Mtem ; Ebolowa et Sangmelima, Mbam et Djoum.

Ces routes rendent les voyages plus praticables et facilitent des échanges commerciaux. Ce qui a entraîné la circulation des idées, des richesses, des hommes.

### **1. Le ravitaillement en eau potable**

Dans la société traditionnelle *dong*, l’eau représentait un élément crucial, car celle-ci était utilisée dans plusieurs activités : vaisselle, lessive, préparation des mets, bains, consommation directe. Elle était recueillie au marigot, à la rivière et dans des sources bien aménagées.

Après les travaux champêtres, les femmes et les enfants se livraient à la recherche de l’eau. Il fallait parcourir plusieurs kilomètres pour y arriver. Mais l’arrivée des Européens va améliorer cette situation en installant des châteaux d’eaux à proximité des agglomérations rurales et urbaines c’est le cas de scan water. Ensuite l’initiative fut prise par le Chef de village de Nkolandom, Jacques Fame Ndongo de mettre sur pied, la construction des barrages par systèmes de gravitation depuis l’ année 2000 ce a qui permit une distribution plus importante et traduite de l’eau aux populations<sup>329</sup> .

---

<sup>328</sup> Entretien avec François Ella Ndongo , 63 ans Planteur ,Yaoundé le 09 mars 2018.

<sup>329</sup>. Entretien avec Didier Ella Sa’ase ,46 ans, Agent d’entretien des barrages,Nkolandom le 12 Octobre 2019 .

### **m. L'électricité**

Avant l'arrivée des occidentaux, les Bulu se servaient du feu pour s'éclairer la nuit et même pour se réchauffer. Ils utilisaient les bois d'*Ayos*, bois de fer, celui de *l'Eweme* qui sont des meilleurs combustibles. Ensuite on fabriquait des lampes à huiles *Lambe Mbon*, fabriquées à partir d'une papaye non mure découpée horizontalement en deux, à l'intérieur de laquelle était rempli du sable et enfouie d'une mèche au milieu. Celle-ci allumée, éclairait toute la case. Les fers à charbon furent remplacés par les fers électriques.

En ce qui concerne le déplacement vers d'autres villages, les hommes utilisaient le *Ngoe* ou torche traditionnelle fabriquée avec le bambou de raphia secs<sup>330</sup>.

Plus tard, l'on va utiliser des boîtes de conserves vides en adoptant la même procédure qu'avec la papaye. Ces techniques seront substituées par les lampes à aïda à pétrole et à pompe.

Dès l'arrivée des Occidentaux, les populations de l'ancienne subdivision d'Ebolowa vont connaître des grandes réalisations avec la mise sur pied par des occidentaux de, la lampe à gaz, les fers électriques, des groupes électrogènes et des barrages hydrauliques par les. Plusieurs villages auront de l'électricité c'est le cas de Nkolandom. Ndengue Biba, Assosseng, Nkoemvone, Ma'amezam, Nkolovone.

L'avènement de l'électricité dans les villages et la ville a permis d'améliorer les conditions de vie des populations, certaines femmes qui avaient l'habitude de revenir des champs à des heures tardives pouvaient préparer sous l'éclairage, Les hommes après la vente des fèves de cacao, pouvaient acheter des congélateurs, frigo et fers électriques.

### **n. Le Tourisme**

Les villages de la Mvila regorgent les atouts fondamentaux pour éblouir les visiteurs locaux, ainsi que les visiteurs étrangers. Grace aux reliefs, aux sols, l'hydrographie, à la végétation, certaines élites ont su créer des cadres propices et agréables pour l'épanouissement des populations riveraines et les étrangers.

---

<sup>330</sup> Entretien avec Foumane Madelaine, 78 ans, Cultivatrice, Ebolowa le 14 mars 2016.



**Photo N° 19** : Centre Touristique de Nkolandom



**Source** : musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2020.

**Photo N° 20** : Centre Touristique de Nkolandom



**Source** : musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2020.



**Photo N° 21** : Centre Touristique de Ako'o Kas situé à une cinquantaine de km d'Ebolowa



**Source** : Musée de Nkolandom, visité le 12 juillet 2020.

Dès 2005, le village Nkolandom va connaître le décollage du tourisme avec la création d'un centre touristique. Ce centre touristique qui comprend un hôtel de deux étoiles de 40 chambres, appartements et suites qui obéissent aux standards internationaux, un espace de détente bar-restaurant et cabaret, une grande salle de conférence et un podium moderne qui obéit au standing moderne, une piscine pour natation. Ce coin extrêmement reposant attire au moins 5000 visiteurs nationaux et étrangers par an. Les visiteurs nationaux adultes déboursent une somme de 1500 franc CFA pour visiter le site et les visiteurs étrangers payent 2500 franc CFA. En ce qui concerne le tournage des vidéos, une quittance de 30.000 francs est exigée au préalable pour les Nationaux, et 50 000 francs pour les étrangers.

De ce qui précède, il ressort que la rencontre entre les Bulu et les Occidentaux à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle a été au préjudice de l'ancienne société bulu dont les valeurs se sont affaiblies. On assista ainsi à un bouleversement total de l'ancien ordre au profit des valeurs politiques, économiques, religieuses venues de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Dans ce processus de mutations profondes sur fond de déchéance

des valeurs endogènes, le mariage et ses multiples articulations, dont la dot ne pouvait être épargnée. Tout au long de la période coloniale, il sera l'un des points d'achoppement entre les Bulu et les héros du nouvel ordre colonial.

CHAPITRE IV :  
**LA PERVERSION DE LA DOT CHEZ LES BULU DE L'ANCIENNE  
 SUBDIVISION D'EBOWA PENDANT LA PERIODE COLONIALE**

Née à la suite de l'installation successive des missionnaires presbytériens et des forces coloniales du II<sup>ème</sup> Reich, la ville d'Ebolowa a connu une expansion rapide dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle. La transformation par les puissances coloniales allemande et française de l'ancien site de Kama en chef-lieu administratif<sup>331</sup> d'une part et l'arrivée en 1919 d'un nouveau contingent de missionnaires presbytériens issus de la démobilisation des troupes américaines ayant participé à la campagne en Europe contre l'Allemagne impériale et son allié, l'empire Autriche-Hongrie, ont fait d'Ebolowa un pôle attractif où la population blanche augmentait sensiblement à côté de la population indigène. La mise en place des bâtiments administratifs et le lancement de la construction de la station d'Elat dès 1919 ont non seulement attiré les indigènes des périphériques, mais aussi conduit à l'installation des commerçants. La ville d'Ebolowa est devenue dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle la vitrine du commerce des produits venant de l'Occident, ce qui a influencé les us et les coutumes des populations, à l'instar de la dot qui en est l'une des parfaites illustrations.

Dans ce chapitre, il est question, dans un premier temps de ressortir la conception différente de la dot chez les Occidentaux et chez les Bulu en particulier, les *Ekang* en général. Dans un second temps, nous allons nous attarder sur le nouveau visage de la dot dans la société bulu moderne<sup>332</sup>.

---

<sup>331</sup>. Pendant la période allemande, Ebolowa était le chef-lieu du district Ebolowa-Akoafim. En 1916, avec l'arrivée des Français et la signature du décret du général Aymérich modifiant l'organisation administrative laissée par premiers colonisateurs allemands, Ebolowa est devenu le chef-lieu de la nouvelle circonscription dénommée Circonscription Ebolowa-Akoafim, une unité administrative dépouillée des territoires de la partie méridionale rattachés à la colonie française du Gabon.

<sup>332</sup>. Nous utilisons le concept de société bulu moderne par opposition à la société bulu précoloniale.

## A. DIVERGENCES ENTRE LA CONCEPTION BULU ET LA CONSIDERATION OCCIDENTALE DE LA DOT

La dot est un élément de mariage qu'on retrouve presque dans toutes les civilisations. Dans la société occidentale<sup>333</sup>, particulièrement européenne, et dans bon nombre de sociétés asiatiques, à l'instar de l'Inde, elle est apportée par la femme et non par l'homme. Mais dans d'autres, c'est plutôt le contraire. Ces deux conceptions de la dot ont été l'objet de nombreuses incompréhensions, voire de conflits, entre les Occidentaux, représentés particulièrement par les administrateurs coloniaux venus de l'Hexagone et les missionnaires de la MPA venus outre atlantique d'un côté, et les *Eakang* en général et les Bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa de l'autre côté.

### 1. Les divergences culturelles

Dans l'Afrique ancienne, précisément dans de nombreux groupes sociaux des peuples de la forêt dense équatoriale, à l'instar des *Eakang*, l'homme qui avait décidé de se marier devait offrir à ses futurs beaux-parents des biens de consommation, notamment des animaux à cornes, particulièrement la chèvre<sup>334</sup>, de la boisson<sup>335</sup>, les outils agricoles et, s'ils faisaient partie de ceux que la société considérait comme des riches, ils donnaient en plus la monnaie de l'époque<sup>336</sup>. Le sens de cette prestation se comprend si on analyse le mariage non pas seulement comme une relation de deux personnes de sexes opposés, mais comme une alliance entre deux familles, voire globalement deux groupes sociaux issus des clans différents.

La dot devenait alors la compensation donnée au groupe de la jeune fille pour la perte d'une femme et, si l'on se réfère au symbole de fécondité que représente la femme

---

<sup>333</sup>. La société occidentale dont il est question ici renvoie uniquement à l'Europe, encore appelé le "vieux continent" car c'est dans cette partie du monde que la dot continue à être apportée par la famille de la jeune fille.

<sup>334</sup>. Les notables bulu et les chefs de familles de la période pré coloniale prenaient en estime les prétendants qui leur apportaient les chèvres castrées (*Miak Kabat*). Celles-ci avaient l'avantage d'être plus dodues et, contrairement aux chèvres non castrées, elles avaient l'avantage de ne pas avoir une fois préparées l'odeur naturelle des chèvres (*Metout me Kabat*) qui rendent le repas non délicieux.

<sup>335</sup>. J. Binet, *Le mariage en Afrique Noire*, p. 131.

<sup>336</sup>. Les Bulu anciens avaient déjà mis en place une société monétaire mais essentiellement élitiste, car la monnaie de l'époque, appelé *Epwelé* au singulier et *Bipwelé* au pluriel n'étaient pas possédés par tout le monde, mais uniquement par les personnes aisées (*Minkukum*), c'est-à-dire ayant de nombreux biens matériels, une grande concession, de nombreuses épouses et enfants et, bien évidemment entretenant des relations clientélistes.

dans beaucoup de ces sociétés, la perte des futurs enfants de la femme<sup>337</sup>. Dans la société bulu, c'est l'homme qui apportait la dot à la famille de la femme qu'il désire épouser<sup>338</sup>. Elle était à la fois le signe d'amour pour la femme qu'on veut épouser et est un passage obligé qui valide le mariage<sup>339</sup>. Bref, le mariage était un élément de considération sociale, de responsabilisation et d'accession à la respectabilité.

Ainsi, tout Homme avait l'obligation de se marier une fois passée la période de l'adolescence quelle que soit la situation sociale<sup>340</sup> ou matérielle de sa famille car, quand bien même on était considéré comme pauvre, c'est-à-dire issu d'une famille qui n'avait pas de personnes de référence ou encore assez de moyen de subsistance et vivant à l'ombre tutélaire d'un grand ou d'un autre chef de famille. Même si on était pauvre, on pouvait se mettre résolument satisfaire aux exigences de la belle-famille à des délais raisonnables, ainsi, on pouvait soit- même élever les, moutons, extraire l'huile de palme, forger ou se faire forger, la monnaie locale, les lances, les houes les haches pour aller doter sa femme. Quant à la jeune fille, son éducation était essentiellement orientée vers son futur mariage où elle devait assumer efficacement son rôle d'épouse, de mère et de pilier de la cellule familiale et des relations de filiation ou clientélismes de son époux.

L'adage selon lequel derrière un grand homme se trouve une grande femme était une réalité indiscutable dans la société bulu ancienne, mais à la seule différence du modernisme actuelle où la femme occupe et veut davantage occuper les devants de la scène. A l'époque, la femme restait dans l'arrière-plan et jouait le rôle de conseillère de son mari dans l'ombre<sup>341</sup>. Ce rôle était certes officieux mais non moins important d'autant plus qu'elle s'exerçait beaucoup plus la nuit, à l'abri des regards et des oreilles indiscretes. Le lit conjugal était en effet le cadre approprié et le moment idéal pour le couple de faire le tour d'horizon des problèmes de la famille, du clan et de la société toute entière.

Bref, la dot était un élément de base qui donnait toute sa consistance au mariage chez les anciens bulu. Elle était apportée par le jeune garçon à ses beaux-parents selon un

---

<sup>337</sup>. Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

<sup>338</sup>. C'est toujours la même réalité aujourd'hui même si l'on constate que du côté des jeunes cadres, la jeune apporte sa contribution dans de nombreux cas, c'est-à-dire qu'elle aide son fiancé à la doter. Parfois même, pour les cadres nantis, c'est la femme qui se dote elle-même étant donné qu'elle veut à tout prix se marier et avoir le titre mérité de Madame.

<sup>339</sup>. J. Binet, *Le mariage en Afrique noire*, Paris, Edition du Cerf, 1959 p. 78-80.

<sup>340</sup>. Dans la société *ekang* ancienne, certaines personnes occupaient le rang d'esclaves au sein des familles et des clans, mais cette posture était masquée car, l'esclave ou les enfants des esclaves étaient parfaitement intégrées dans la vie familiale.

<sup>341</sup>. Ce rôle échouait beaucoup plus aux premières épouses.

cérémonial qui impliquait les membres des deux familles, voire des deux villages. La consistance était perçue des deux côtés comme un signe d'amour pour la jeune fille d'une part, et signe de respect de soumission et de considération pour la belle-famille en général<sup>342</sup>.

Ainsi, au contact avec les Occidentaux, particulièrement les Français (administrateurs coloniaux et missionnaires spiritains) et les missionnaires presbytériens nord-américains, les Bulu avaient déjà une perception claire de la dot. Nulle part, celle-ci n'était perçue, ni comme une escroquerie, ni comme un achat d'une femme par le beau-fils, et encore moins comme une vente de leur fille par la belle famille.

La dot était en fait considérée par certains comme un gage car, tant que le mariage était en vigueur, la dot était oubliée. Mais dès que le mariage venait à se rompre par la faute de la femme<sup>343</sup>, le jeune homme était en droit de demander la restitution de la dot. Tant que la dot n'était pas encore restituée, tous les enfants que la femme accouchait étaient légitimement ses enfants et il avait le droit de les revendiquer<sup>344</sup>. Si la jeune femme trouvait un autre prétendant, celui-ci se devait d'abord de rembourser la dot versée par le premier mari qu'elle avait abandonné.

Seule la dot pouvait octroyer à l'homme tous les droits les plus absolus sur sa femme par exemple, le droit d'inhumer sa femme dans son village en cas de décès. Toute femme qui était déjà dotée portait le nom de *MingaAlouk* (femme de mariage) ou encore *MingayaNsub* (femme de la dot). Si elle n'est pas dotée, même après trente ans de concubinage, sa famille avait le droit de venir revendiquer son corps ou exiger la dot avant de procéder à l'inhumation.

Mais si les Bulu avaient développé une société où c'est la femme qui était dotée, d'autres par contre avaient mis en place des modèles où c'est la femme qui apportait la dot.

Dans certaines sociétés, les parents de la fiancée donnent une prestation au futur mari, la dot semblant alors surtout régler les rapports pécuniaires entre époux. C'est le cas en Indonésie et dans certaines régions de Madagascar.

---

<sup>342</sup>. J.P. Ombolo, "Essai sur l'histoire, les clans et les regroupements claniques des Eton du Cameroun ; une étude de la structure clanique des Eton accompagnée d'une présentation anthropologique générale du cadre ethnico-culturel : la société globale fang-beti-boulou (groupe dit pahouin)", Yaoundé, 1986, pp. 247-248.

<sup>343</sup>. Par exemple, quand la femme décide, sans avoir été répudiée, de retourner vivre dans sa famille d'origine.

<sup>344</sup>. R.K. Kpwang, *Edandé Mbita, martyr de la colonisation allemande, 1865-1914. Itinéraire d'un "enfant de la dot" dans un Sud-Cameroun en mutations*, Paris, EBook Africa, 2020, pp 42-48.

En Inde, par exemple c'est la famille de la fille qui apporte la dot au mari, certains hommes exigent parfois les montants trop élevés aux belles familles, si le paiement est jugé faible, les femmes sont tenues responsables. Le mari ne tarde pas de lui manifester son mécontentement, en lui rappelant que sa famille ne l'a pas doté cher, en la bastonnant également, d'aucuns parviennent même à mettre fin aux vies de leurs épouses pour prétendre à une éventuelle dot plus consistante. Selon les informations du registre criminel, 8,233 femmes sont mortes l'année dernière à cause de la dot déjà interdite depuis 1961<sup>345</sup>.

Il faut aussi signaler le cas rare des îles Trobriand où le mari joue un rôle subordonné et où c'est la femme qui fournit une prestation pour participer aux charges du ménage, souvent aidée par ses frères. On voit combien il est important de tenir compte de l'organisation de la société et de la place conférée aux hommes et aux femmes pour bien comprendre le sens et la fonction de cette tradition.

Les Occidentaux qui sont venus au Cameroun ont eux aussi une histoire à la fois passionnante de la dot. Cette dernière a joué dans le passé un rôle politique de premier plan au moyen-âge. Par exemple en France, Charles 1<sup>er</sup>, le frère du roi Louis IX, fonda en 1246 la deuxième maison d'Anjou. Sa petite fille, mariée au roi Charles de Valois, apporta l'Anjou en dot à son époux<sup>346</sup>.

En 1474, le roi d'Aragon, Ferdinand II d'Aragon, Castille en épousant Isabelle I<sup>ère</sup> de Castille, reçut en guise de la dot la Castille. Ce mariage donna naissance au royaume d'Espagne<sup>347</sup>.

Comme nous le constatons, la dot a souvent été pour les Européens, un élément de capitalisation politique à travers l'agrandissement de royaumes. Contrairement à la société bulu ancienne, chez les Occidentaux, c'est la femme qui apportait la dot à son mari. Ces deux conceptions issues des deux civilisations aux normes et valeurs diamétralement opposées expliquaient les divergences qui opposèrent les Bulu aux Occidentaux pour la grande majorité les héros de l'ordre colonial.

---

<sup>345</sup>. Rapport du Réseau National du registre criminel.

<sup>346</sup> .[http://fr.ask.com/wiki/Charles\\_de\\_Valois?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com](http://fr.ask.com/wiki/Charles_de_Valois?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com), consulté le 04 février 2014 entre 15 et 16heures.

<sup>347</sup>.[http://fr.ask.com/wiki/Ferdinand\\_II\\_d%27Aragon?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com](http://fr.ask.com/wiki/Ferdinand_II_d%27Aragon?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com), consulté le 04 février 2014 à 12 heures.

## 2. Les acteurs de la divergence

Les principaux acteurs du conflit qui opposa les Bulu et les Occidentaux à propos de la dot furent nombreux des deux côtés. En général, il s'agissait avant tout d'un conflit issu du choc de civilisations survenu à la fin du XIX<sup>ème</sup>. Les Bulu ne voyaient aucunement en la dot un élément de marchandage et encore moins de vente de leurs filles comme le prétendaient les Occidentaux. Leur conception était aux antipodes de la considération occidentale, elle-même héritière des pratiques dynastiques et foncières du moyen-âge européen.

Etant venus en conquérants, imbus des valeurs matérialistes et technologiques de l'ère industrielle, et prétendument porteurs de la civilisation, les Occidentaux, ont traité avec dédain les valeurs et les coutumes endogènes, reléguées au simple rang de "pratiques barbares"<sup>348</sup>.

L'on comprend aisément pourquoi une pratique comme la dot devint l'objet d'achoppement, voire de conflit entre les héros des deux civilisations.

### a. Les hérauts de la dot ancestrale du côté des Bulu

Du côté des Bulu, les défenseurs de la dot telle qu'elle se pratiquait avant l'arrivée des Occidentaux étaient dans l'ensemble :

- les chefs de familles ;
- les parents de la jeune fille ;
- les petits-frères et cadets de la jeune fille à marier ;
- les grands frères des filles à marier
- les membres de la famille paternelle ;
- les membres de la famille maternelle ;
- les femmes bulu.

Les chefs de familles, les *Mintôl*, étaient les farouches défenseurs de la dot et de son maintien aussi longtemps que le mariage existera chez les Bulu. Pour comprendre cette ténacité, il faut se mettre dans la vision occidentale du mariage où, sans acte d'état civil, il n'y a pas de mariage. Or, la dot était pour les notables et les chefs de familles, l'équivalent de l'acte d'état civil dans le mariage à l'occidental. Si en Occident, le

---

<sup>348</sup>. R. MballaOwona, *Education traditionnelle et développement androgène en Afrique centrale*, Yaoundé, Edition SOPECAM, 1990, pp. 62-80.



mariage sans acte d'état civil dûment signé par une autorité compétente<sup>349</sup> n'en était pas un, mais simple concubinage<sup>350</sup> sans valeur juridique, chez les Bulu, la dot était l'équivalent de l'acte d'état civil. C'est en effet le *Nsuba* qui donnait une valeur coutumière au mariage car, tant qu'un Bulu n'avait pas encore *Vek*(doté) une femme, celle-ci n'était pas considérée par sa famille d'origine comme une femme mariée.

Mais plus que les autres, le chef de famille tenait à ce que la fille issue de son *Nda bot* (grande famille) soit dotée parce que la dot lui permettait de valoriser son statut de *Mie Ndja'ale* (maître du village ou du hameau). L'organisation de la cérémonie de la dot lui permettait de se mettre en valeur à quatre niveaux :

- avec la belle-famille et l'assistance de tout le village, occasion pour les deux parties de nouer à jamais des relations qui ne pouvaient plus jamais se dissoudre même si le mariage venait à se rompre<sup>351</sup> ;
- avec le village tout entier, car les membres des autres familles prenaient également part aux délices de la dot à travers un copieux banquet ;
- au niveau de sa propre famille dont il assurait une équitable distribution des produits de la dot, en gardant cependant sous une forme ou d'une autre, une bonne partie pour doter la femme du frère cadet direct de la jeune fille mariée<sup>352</sup> ;
- au niveau de sa belle-famille car, celle-ci avait aussi droit aux dividendes de la dot conformément à la coutume bulu très regardante sur les privilèges relatifs aux relations avunculaires.

Les parents biologiques de la jeune fille à marier venaient en second lieu des ardents défenseurs de la dot. Cette dernière leur permettait d'avoir davantage de consistance au sein du village en général et, surtout, à l'intérieur de la famille nucléaire où ils étaient de plus en plus respectés. Selon la coutume ancestrale bulu, lorsqu'on partageait le banquet issu de la dot ou reçu un article de la dot d'une fille du village ou de

<sup>349</sup>. Ibid. pp. 99

<sup>350</sup>. En Occident, l'église considérait le concubinage comme une pratique indigne de bons chrétiens. Les Catholiques allaient beaucoup plus loin en l'assimilant à la fornication, acte donc la punition était tout simplement l'excommunication.

<sup>351</sup>. Après la cérémonie de la dot, les membres de la famille de la jeune qui avaient le statut de parents (père et mère biologiques, oncles, tante, etc. appelaient désormais tous les membres de la famille du jeune garçon qui avaient le même statut *Mbebaé* et vis-versa ; les membres de la famille de la jeune qui avaient le statut frères, sœurs, cousins maternels ou paternels, etc. appelaient désormais tous les membres de la famille du jeune garçon qui avaient le même statut *Mmiale* et vis-versa. Ces terminologies liaient pour toujours les parentés des deux jeunes mariés.

<sup>352</sup>. Bien que cet aspect n'ait pas été trop mis en exergue, hormis quelques rares auteurs à l'instar du sociologue français Georges Balandier, une partie de la dot servait à doter la femme du cadet direct de la jeune fille.

la famille, on était presque redevable à ces parents auxquels on vouait désormais un respect bien mérité<sup>353</sup>. Lorsqu'une fille a été dotée et que les dividendes ont été partagés par les membres des familles maternelle et paternelle, celle-ci prenait affectueusement le statut de *Ngon yaAyon*<sup>354</sup>.

Les parents biologiques voyaient en la dot un élément de considération au sein de la grande famille et dans la communauté villageoise tout entière. L'expression *Bi nga di, bi nganyu*<sup>355</sup> était révélatrice de la fierté que les parents biologiques tiraient d'avoir fait doter leur fille. Par contre, son contraire, *Zanga di ? Za a nganyu ?*<sup>356</sup> Était le signe de mépris pour la fille qui n'a pas été dotée ou encore qui est allée en mariage par le biais du rapt dans une contrée lointaine et dont les parents n'ont pas pu avoir la dot.

Les parents de la fille à marier trouvent en la dot un moyen propice pour avoir accès aux biens matériels de tout genre : argent, nourriture, appareils électro-ménagers, voitures, maisons. C'est en fait un moment idéal de *Bou'oubane*, profiter au maximum de leur fille, car ils l'ont prise en charge de la naissance jusqu'au moment où le prétendant se présente<sup>357</sup>. Parfois ils outrepassent même le statut du prétendant pour tenir compte du statut de ses parents ou encore des ses origines. Si le père du prétendant est Enseignant à l'université, la liste sera proportionnelle au statut de chargé de cours ou du Professeur titulaire, ou encore au Directeur General<sup>358</sup> ;

En troisième position des partisans de la dot chez les Bulu venaient les frères de la jeune fille en général et surtout son cadet direct en particulier. Tout comme du côté des parents biologiques, les frères et sœurs consanguins éprouvaient une réelle fierté de voir leur sœur dotée. Mais plus que tous les autres, le frère cadet qui venait juste après la jeune fille mariée était plus défenseur car, selon la tradition bulu, c'est avec la dot de la sœur aînée que l'on dote la femme du frère cadet direct<sup>359</sup>.

Après l'intrusion des forces coloniales, cette vision de la dot dont une partie doit servir à doter la femme du cadet de la mariée a continué à marquer les esprits, même si

<sup>353</sup>. R.K. Kpwang, "La vie chez les *Ekang* (Fang-Beti-Bulu) avant l'arrivée, pp. 68-72.

<sup>354</sup>. Littéralement fille du clan, mais expression qui signifiait en fait la fille qui a nourri tous ses parents. Ainsi lorsqu'elle se rendait dans son village natal pour sevrer l'enfant, pour assister à un événement malheureux (deuil, maladie des parents etc.) ou à un heureux de réjouissance, elle était toujours reçue avec bienveillance et, en rentrant dans le village de son mari, devenu désormais le sien, les femmes de sa famille et celles du village lui remettaient des présents.

<sup>355</sup>. Traduction : Nous avons mangé, nous avons bu.

<sup>356</sup>. Traduction : Qui a mangé ? Qui a bu

<sup>357</sup> Entretien avec Régine Bilo'o, 50 ans, Cadre à l'université de Douala, Yaoundé le 25 mai 2020.

<sup>358</sup>. Entretien avec Lidia Ebo'o, 40 ans. Institutrice, Ebolowa le 20 mars 2020.

<sup>359</sup>. Les Bulu traduisaient cette pratique par l'expression *Nsubaka 'awôWomvekmingaMoneNdom*.

par la suite, beaucoup de parents ne verront plus la dot comme un moyen de se prémunir des désagréables surprises de ne pas être en mesure d'assurer ses responsabilités de père lorsque le fils sera en mesure de se marier.

La grande famille paternelle de la fille à marier avait également droit à la dot, car, une partie de la dot devait être partagée sous de multiples formes car, dans la société bulu, l'enfant n'appartenait pas seulement à ses géniteurs, mais à tous ceux qui avaient des liens de parentés de près ou de loin avec son père et sa mère<sup>360</sup>.

Ensuite on avait également l'avis des membres de la famille maternelle. Chez les Bulu anciens, les liens avunculaires étaient très poussés. Juste après la naissance, la mère retournait dans sa famille maternelle pour la période de servage appelée *Djaé*. En d'autres termes, le nouveau-né passait d'abord plus de temps avec les membres de la famille maternelle avant de retourner dans la famille paternelle. Et, pendant toute sa vie, qu'il s'agisse du garçon ou de la fille, il allait passer de brefs séjours dans sa famille maternelle dont il faisait d'ailleurs partie sans aucune discrimination<sup>361</sup>. Il était donc tout à fait normal que lors de son mariage, la famille maternelle soit en droit d'attendre les retombées par le biais de la dot. Ainsi, la belle famille s'arrangeait à faire parvenir à la famille maternelle de la jeune fille à marier une partie non négligeable de la dot perçue<sup>362</sup>.

Enfin, les femmes bulu elles-mêmes, elles adorent les mariages grandioses elles sont plus heureuses quand leurs époux viennent les doter à des montants faramineux, parfois, elles sont de connivence avec leurs familles lors des constitutions des listes dotales, elles acceptent que les parents exigent des dotes trop élevées. Quand une femme a été dotée en termes de millions de francs, cela représente pour elle une réussite pour son mariage, un bon choix, une source d'orgueil, car elle se sent aimée et valorisée par son mari et sa belle-famille, car, ils ont tout fait pour apporter tous les éléments exigés par ses parents, même si ces exigences furent abondantes et contraignantes.

Aussi, le fait que la cours soit envahie de nombreux cadeaux pendant la cérémonie dotale : gros porcs, cartons de bars et maquereaux, cartons de vin rouge, riz, etc., représente un honneur pour la femme, et une occasion de continuer à faire confiance

---

<sup>360</sup>. G. Balandier, *Sociologie actuelle l'Afrique noire*, p. 241.

<sup>361</sup>. Ibid., p. 246.

<sup>362</sup>. Entretien avec Daniel Nkougou, 74 ans, notable *yemeyema 'a*, Yaoundé, 25 septembre 2019.

à son mari, car elle se sent plus considérée, en plus, cet acte marque une grande différence entre elle et ses compagnes qui ont été dotées à des montants inférieurs.

En outre, dans tous les villages voisins et toutes les contrées, les populations ne tardent de témoigner et de diffuser dans tous les coins la réussite des mariages de leurs filles en se basant sur la quantité de la dot apportée par leurs époux, ce qu'ils qualifient de *Nfan Aluk* ou grand mariage.

Cependant, certains fiancés prennent souvent l'initiative de doubler tous les éléments exigés par leurs beaux parents, pour prouver leur amour et le respect face aux volontés des parents de la fiancée.<sup>363</sup>

L'on comprend pourquoi celles-ci sont restées partisans du maintien de la dot. Comme nous le constatons, les partisans du maintien de la dot se trouvaient presque dans de nombreuses sphères de la société bulu au contact avec l'ordre colonial. L'on comprend pourquoi, malgré le combat mené par les forces coloniales et les missionnaires, la dot survécut et évolua même jusqu'à sa phase actuelle très dénoncée.

## **b. Les partisans occidentaux de la suppression de la dot exorbitante**

Les Occidentaux, une fois en terre camerounaise en général dans le Sud-Cameroun en particulier, se sont opposés à la pratique de la dot. Mais, plus que les autres, certains ont brillé plus que les autres dans cette opposition qui s'est transformée en un conflit<sup>364</sup>. Il s'agissait de :

- les missionnaires ;
- les administrateurs coloniaux.

### **1. Les missionnaires**

Le Sud-Cameroun a été une zone de prédilection pour les missionnaires presbytériens et catholiques pendant la période coloniale. Une fois installés, les missionnaires toutes tendances confondues, menèrent un combat âpre contre les us et coutumes des populations trouvées sur place. Le mariage dit précoce et la dot furent les cibles les plus visées. La dot était donc tout simplement la vente des jeunes filles et durement dénoncée par les Presbytériens installés à Elat.

<sup>363</sup>. Entretien avec Laube Zo'oMeve'ele, 58 ans, cultivateur, Bityi'ili, 2019.

<sup>364</sup>. ANY, APA 1235, Circonscription d'Ebolowa, rapports de tournées, 1916-1918.

Les missionnaires spiritains installés à Abang<sup>365</sup> et les Presbytériens d'Elat<sup>366</sup>, malgré les rivalités qui les opposaient, se sont cependant ligués contre la dot comme s'ils s'étaient entendus sur ce point. Dans un rapport adressé aux autorités subdivisionnaires d'Ebolowa en 1926, les Pallotins dénoncent la dot en cours dans la localité et demandent à l'administration de l'interdire purement et simplement<sup>367</sup>.

Les Missions Catholiques ont lutté avec véhémence contre la pratique de la dot exorbitante dans toutes les localités, dans lesquelles ses églises étaient basées, Car dans les villes ainsi que dans les villages, les parents des jeunes filles avaient instauré la commercialisation des filles au plus offrant, la dot coutait énormément chère, seul les planteurs, commerçants et riches polygames pouvaient satisfaire la dot exigée par les parents des filles. Ce qui a considérablement déstabilisé et diminué le nombre de fidèles dans l'église catholique à cause de la loi d'airain.

Les jeunes chrétiens qui ne parvenaient plus à régulariser leur situation à travers le mariage religieux étaient obligés de se mettre en marge de l'église catholique dont l'attitude était très rigide vis-à-vis du mariage religieux. Or seuls ceux qui s'étaient déjà acquittés des exigences des parents des jeunes filles en ce qui concerne la dot pouvaient prétendre au mariage religieux car, on ne pouvait aller chez le prêtre qu'avec une épouse légitime et non pas avec une concubine. L'une des représentantes de l'église catholique à Ebolowa, sœur Marie-André, ne manqua pas de qualifier le mariage dotal d'"abus de la coutume"<sup>368</sup> au regard des sommes exigées par la grande majorité des parents des jeunes filles pour laisser partir ces dernières en mariage.

Cette position radicale des princes et princesses locales de l'église catholique romaine fut à l'origine des réticences, des voltes faces et des découragements de nombreux jeunes fidèles qui avaient décidés de s'engager dans la foi de l'église romaine<sup>369</sup>.

Pour les Presbytériens, l'approche était différente. Tout comme dans les autres secteurs des coutumes locales, les Presbytériens abordèrent la question de la dot avec

---

<sup>365</sup>. Quartier d'Ebolowa situé au Sud-Ouest de la ville d'Ebolowa et où se sont installés les missionnaires catholiques de la congrégation du Saint-Esprit.

<sup>366</sup>. Quartier d'Ebolowa situé à la sortie Nord de la ville et où les Allemands avaient demandé aux Presbytériens américains d'aller s'installer et de quitter le site où se trouvent actuellement les services du Gouverneur de la Région du Sud où eux-mêmes se sont implantés pour mieux contrôler les mouvements des Bulu hostiles à leur présence.

<sup>367</sup>. ANY, APA 1234 B. Circonscription d'Ebolowa, rapports de tournées, 1918-1926.

<sup>368</sup>. Sœur Marie-André du Sacré cœur, *condition humaine en Afrique noire*, Grasset, 1953, p. 104.

<sup>369</sup>. Entretien avec Enoch Ntyam Ela, 78 ans, patriarche *yembong*, Sangmélima, 22 juin 2020.

souplesse. Ils sensibilisaient plutôt leurs ouailles sur les méfaits sur la dot lorsqu'elle sort du cadre strictement symbolique. Leurs principaux instruments de communication étaient :

- les temples, précisément lors du culte du dimanche ;
- les journaux, notamment *Drum Call* et *Mefoé* ;
- les écoles<sup>370</sup>.

Mais, malgré leur opposition à la dot, les Presbytériens américains y allèrent doucement pour ne pas heurter un nombre non négligeable de notables bulu très conservateur sur la question. Cependant, l'école fut la meilleure arme de sensibilisation contre la dot par les missionnaires de la MPA car, dans un rapport datant de 1932 et destiné à la Société des Nations (SDN), les autorités subdivisionnaires d'Ebolowa faisaient largement état de cette action des Presbytériens comme on peut le lire dans les lignes qui suivent :

Ebolowa, la mission protestante<sup>371</sup> enseigne aux jeunes inscrits dans ses écoles que la polygamie et la dot sont des pratiques indignes que les chrétiens doivent définitivement abandonner<sup>372</sup>.

Mais, l'on peut se demander si les jeunes de cette génération qui ont été instruits par les Presbytériens, une fois devenus adultes, ont appliqué les enseignements de leurs maîtres en matière de la polygamie et de la dot ? L'on s'en doute car, c'est eux qui ont pris la relève des administrateurs coloniaux au lendemain de l'indépendance, époque fortement marquée par la polygamie au sein de cette classe qu'on appelait tantôt "commis de l'Etat" tantôt "grands commis de l'Etat"<sup>373</sup>.

Bref, les Presbytériens optèrent pour une solution douce pour en finir avec la dot exorbitante chez les Bulu en particulier et leurs fidèles en général. En fait, la situation était beaucoup plus complexe car, malgré le système éducatif, les enseignements doctrinaux et les sermons du dimanche farouchement hostiles à la dot et à la polygamie, les missionnaires presbytériens ont cependant compris qu'il ne serait pas dans l'intérêt de leur religion, malgré l'attrait que celle-ci avait auprès des fidèles bulu, d'être radicaux sur cette

---

<sup>370</sup>. Dans les écoles de la MPA, la dot était classée au même rang que les autres coutumes que les Américains voulaient bien voir prendre progressivement fin, en l'occurrence la polygamie, les rites de veuvages.

<sup>371</sup>. Dans les rapports administratifs, les autorités désignaient régulièrement la MPA par le vocable Mission Protestante

<sup>372</sup>. ANY, 2AC 9055, Ebolowa (Cameroun) administration : contribution au rapport annuel de la SDN pour la subdivision d'Ebolowa, 1932.

<sup>373</sup>. Les fonctionnaires originaires de l'ancienne Province du Centre-Sud avaient en effet une forte tendance à la polygamie.

épineuse question de la dot. C'est la raison pour laquelle, de façon tacite, un *modus vivendi* s'est établi de façon presque tacite entre les missionnaires américains de la MPA et leurs ouailles bulu de sorte qu'en fin de compte, c'est ce presbytérianisme nord-américain d'idéologie calviniste qui a finalement gagné en termes de notoriété et d'influence chez ses adeptes bulu.

Ce *modus vivendi* était simple : le polygame pouvait être membre communiant de la MPA au même titre que les monogames, mais à condition de se présenter à l'église avec une seule de ses épouses avec laquelle il s'"engageait à travailler pour le seigneur" ; les autres épouses pouvaient aussi être des membres communiantes de la même paroisse, mais l'église ne les reconnaissait pas comme des femmes mariées et encore moins comme les épouses de leur mari qui s'est présenté l'une d'elles. Ce système, né au temps des missionnaires américains de la MPA, a connu un réel succès auprès des élites bulu de l'après indépendance car, elles se sont tous engouffrées dans cette voie de la polygamie officielle du point de vue de la loi et de la pseudo monogamie religieuse pour être en phase avec les exigences religieuses des églises chrétiennes implantées en Afrique.

## **2. L'administration Française face à la monté galopante du prix de la dot**

Les administrateurs coloniaux ont été les plus grands pourfendeurs de la dot dans le Sud-Cameroun. Dès 1916, année où les Français sont devenus les nouveaux maîtres du territoire, le code civil relatif au mariage a immédiatement été introduit et appliqué dans la partie du Cameroun attribuée à la France après le partage effectué par les généraux Aymérich et Dobell<sup>374</sup>. Selon en effet les dispositions de ce code civil, les seuls éléments de validité du mariage, entre autres, étaient les suivants :

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession et domicile des époux ;
- le consentement des parents, en cas de minorité ;
- les dates et lieu de célébration du mariage ;
- l'indication du système matrimonial : polygamie ou monogamie ;
- l'indication du régime des biens : communauté ou séparation des biens ;
- les noms et prénoms des témoins ;
- les noms et prénoms de l'officier et du secrétaire d'état civil ;

---

<sup>374</sup>. Anonyme, *Code civil*, Paris, Editions LITEC, 1994, pp. 824-825 (Edition réactualisée par André Lucas, Professeur à la Faculté de Droit de Nantes).

- le montant de la dot ;
- la profession des futurs époux ;
- domicile et résidence habituel ;
- Les signatures des époux, des témoins, de l'officier et du secrétaire d'état civil.

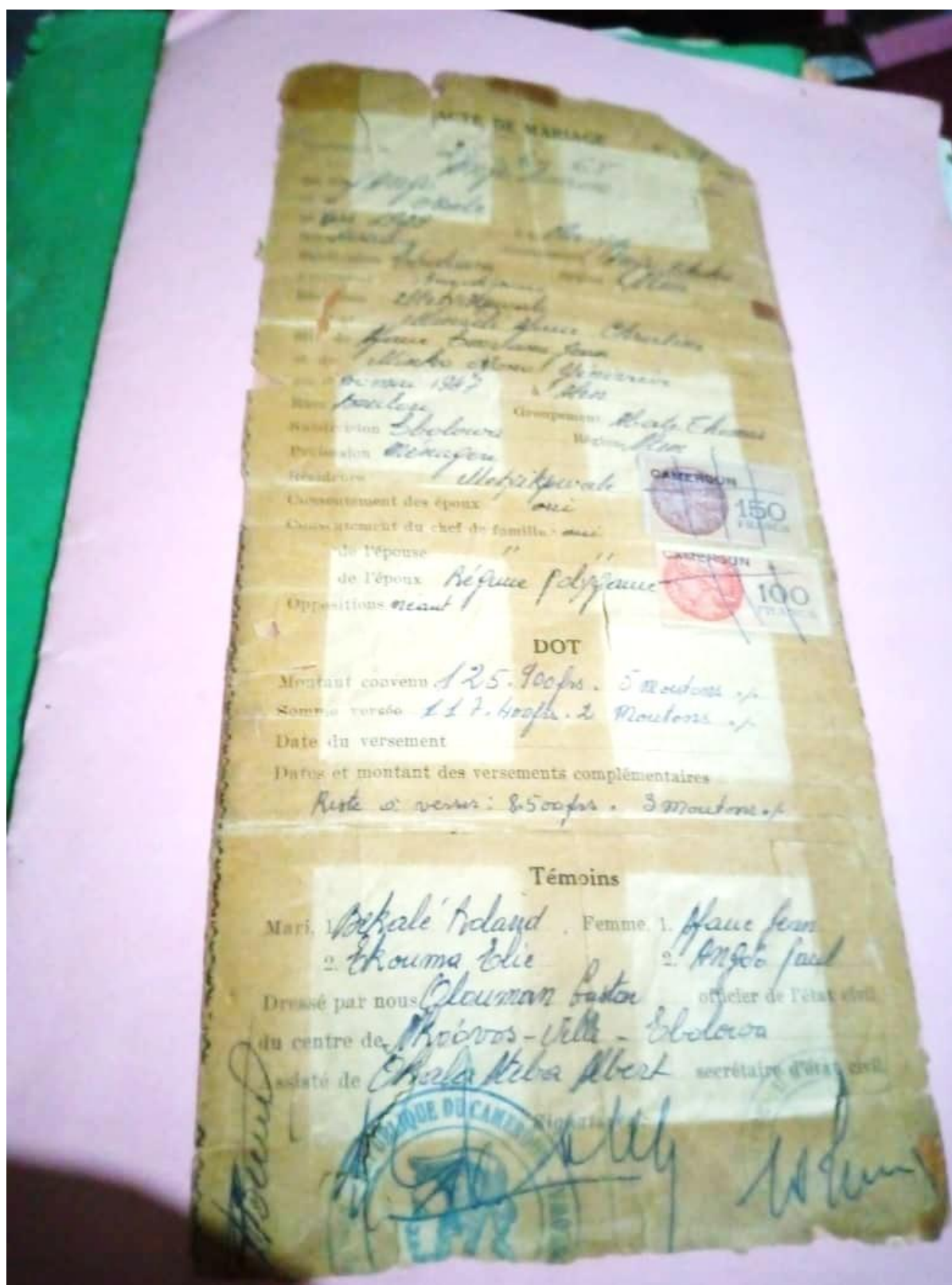
Ainsi, si pour la loi française, la dot n'était qu'un élément parmi tant d'autres du mariage, voire épisodique dans bons nombres de cas, pour la coutume bulu, c'est l'élément central sans lequel on ne pouvait en aucun cas parler du mariage. De même, si l'on se réfère à la coutume des *Ekan* en général et, surtout à l'adage bulu selon lequel *Minga â man kemevek*<sup>375</sup>, en d'autres termes, on ne finit jamais de doter une femme, ou encore un autre qui dit tout simplement que *Edukdja'awuki a mimbon mise*, expression qui peut approximativement se traduire en langue française par les " latrines ne meurent pas avec tous les chevrons"; en d'autres termes, même si le mariage prend fin, les relations entre les belles familles ne vont pas s'arrêter, les membres de la famille de la femme seront toujours bien accueillis dans son ancienne belle famille et vice-versa. Française intégrant le montant de la dot versé aux parents de la jeune fille.

---

<sup>375</sup>. Traduction : On n'arrête jamais de doter la femme.



Photo N° 22 : Acte de mariage pendant la période coloniale française



Source : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Ebolowa, le 6 juin 2020.

Sur cet acte mariage nous pouvons voir toutes les conditions requises par l'Administration Française pour parler du mariage dans l'ancienne société bulu à savoir

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession et domicile des époux ;
- le consentement des parents, en cas de minorité ;
- les dates et lieu de célébration du mariage ;
- l'indication du système matrimonial : polygamie ou monogamie ;
- l'indication du régime des biens : communauté ou séparation des biens ;
- les noms et prénoms des témoins ;
- les noms et prénoms de l'officier et du secrétaire d'état civil ;
- le montant de la dot ;
- la profession des futurs époux ;
- domicile et résidence habituel ;
- Les signatures des époux, des témoins, de l'officier et du secrétaire d'état civil.

Nous pouvons aussi voir que le prétendant pouvait verser la compensation matrimoniale en fonction de ses moyens ou en sa convenance. Le montant de la dot convenu entre les deux familles ici est de 125.900 FCFA et 05 moutons, cependant le prétendant a pu verser 117.400 FCFA et 2 moutons. Le reste de la dot à verser est de 8500 FCFA et 3 moutons. Tous ces détails étaient. Cela témoigne l'ampleur que le taux matrimonial prenait à l'époque coloniale Française. Les mesures prises ici avaient pour but de mieux contrôler les parents des familles qui voulaient recevoir des montants très faramineuses ou encore des dots supplémentaires.

Cependant, le montant de la dot reporté sur cet acte de mariage, nous fait savoir que le prix de la dot a évolué au fil du temps et qu'il avait cessé d'être symbolique depuis la venue des biens matériels et de la monnaie. Néanmoins, la réalité c'est que durant cette période, l'argent était rare<sup>376</sup> car un Moniteur indigène de 4<sup>ème</sup> classe touchait par exemple 2.100FCFA en 1928, 5.695FCFA en 1944. Un moniteur auxiliaire touchait 1500 FCFA en 1928, 2.200FCFA en 1942, 4.600 en 1937. Confer tableau ci- après .

---

<sup>376</sup> Simon Mvomo, 72 ans Agent de l'Etat au Ministère de la justice, Sangmelima, le 23 juin 2021

**Tableau N°19** : Salaires des moniteurs indigènes du Cameroun de 1919 à 1944.

Années	Moniteurs supérieur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Moniteur Supérieur de 3 <sup>ème</sup> classe	Moniteurs de 4 <sup>ème</sup> classe	Moniteur Stagiaires	Moniteur auxiliaires
1919	1900F				
1920	4.500F				
1921	4.500F				
1922	4500				
1925	5.400F	4.200F	2.100F	1.500F	1.500F
1928	5.400F	5.000F	2.100F	2.500F	1.500F
1929	10.800F	10.800F	6.000F	6.000F	6.000F
1930	11.900F	6.600F	2.8000f	2000F	2000F
1931	14.500F	7.700F	7.700F	7.700F	7.700F
1932	7.365F	7.36F	7.7365f	7.365	7365
1935	3.000F	3.000F	3.500F	3.500F	3.500F
1937	7.996F	7...996F	3...177F	2.405 F	900 F
1938	14.500 F	7.700 F	3.100 F	4.368 F	3.125 F
1942	14,521 F	10.752	4.709	2.200 F	2.200 F
1943	22.181 F	13.398 F	13.300 F	5.675 F	5.675 F
1944	22.181 F	13.398 F	6.781 F	5.695 F	5.520 F

Source, statistiques mensuels des journaux officiels des années concernées.

Années	Instituteurs principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Instituteur de 2 <sup>ème</sup> classe	Instituteur stagiaire	Instituteurs auxiliaires
1921	900 F	5.000 F	4.500 F	3.000F
1924	900F	5.000 F	4.500 F	3500 F
1926	13.000 F	5.000 F	4.500 F	3.550 F
1927	18.000 F	7.500 F	7.000 F	3.700F
1928	21.000 F	9.500 F	9.000 F	3700 F
1929	24.000 F	10.500 F	9.500 F	3900 F

1930	24.000 F	11.500 F	10.500 F	4.000F
1932	24.000 F	24.500 F,5 <sup>eme</sup> classe	10.500 F	4.500
1937	52.435F 5 <sup>eme</sup> classe	43.845F 5 <sup>eme</sup> classe	10.500 F	4.600
1942	67.541 F	43.845 F	10.500 F	7.000 F
1943	52.000 F,5 <sup>eme</sup> classe	43.845 F	10.500	

Source statistiques tirés des journaux officiels du Cameroun.

Les salaires étaient bas certains enseignants a l'instar de Thomas Ebe Ebe originaire du village Ndong Adjap Ebolowa ,Moniteur Indigène en 1946,démissionne de l'Enseignement et devient vendeur de livre et bibles a l'imprimerie Publique ,plus tard il se lance dans les affaires et ouvrit une grande poissonnerie à Ebolowa dont il donna le nom de son père .Ebe Ekoto.Cette poissonnerie fut une référence à Ebolowa au point où les femmes de cette zone qui achetaient régulièrement le poisson maquereau ,ont finalement donne le nom d'Ebe Ekoto.Il n'était pas rare d'entendre dire à sa sœur ou à sa coépouse qui partait pour le marché d'acheter le maquereau ou Ebe Ekoto.<sup>377</sup>

Tous les septuagénaires et octogénaires parlent des salaires et les actuels avec nostalgie, tous, sans regrettent l'époque où l'argent avait sa vraie valeur, et permettait aux hommes d'acheter presque tout à des prix raisonnables out moins cher. S'agissant de cette phase importante de l'histoire de transition de période traditionnelle à période de l'introduction de la monnaie, Simon Mvomo zeh, nous donne quelques précisions sur la manière dont les populations vivaient avant et pendant la période postcoloniale.

Au moment que je fus recruté en qualité d'Agent de l'Etat en je percevais 7.500 FCFA par mois, mais avec cette argent, je pouvais réaliser plusieurs dépenses, car ,tout était moins cher, par exemple .Pour se déplacer d'un lieu à un autre les frais de déplacement ne coutaient pas grand-chose ,car le litre de carburant coutait 40 FCFA, Pour partir de Sangmélina pour Ebolowa les frais de transport coutaient 200 FCFA, Sangmélina Yaoundé 500f un litre décarburant coutait 40 FCFA, un sac de riz à 50

<sup>377</sup> Entretien avec Madelaine Foumane, 80 ans , Diacre,Nkolovone le 10 mai 2001.

FCFA, un gigot de bœuf à 500FCFA, un bœuf entier coutaient un cahier à 10 FCFA., dix gros beignets coutaient 5 FCFA, un ensemble Kaki coutait 150 FCFA.<sup>378</sup>

. Pour ce qui est du code civil camerounais actuel, on constate qu'il n'est que la reproduction intégrale de ce code civil français car les dispositions dans le domaine du mariage en général et de la dot en particulier sont textuellement les mêmes. L'on comprend pourquoi, depuis la première République du Cameroun de l'après indépendance jusqu'à l'actuelle République du Cameroun instituée par la constitution du 18 janvier 1996, la loi dot n'est toujours pas encore reconnue officiellement comme un élément du mariage<sup>379</sup>.

L'administration française ayant constaté à quel point les Bulu anciens tenaient à la pratique de la coutume dotale, elle a opté à plusieurs reprises de la régler à des proportions un peu plus raisonnables que de l'abolir totalement, d'où l'arrêté du 26 décembre 1922, relatif au mariage fétichiste, fixant les taux maxima de compensation matrimoniale en fonction des régions :

La dot est fixée par accord entre le fiancé et la famille de la femme. Cependant le montant ne peut excéder un maximum qui est de :

- pour Douala de 500 francs ;
- pour Edéa de 500 francs ;
- pour Kribi 400 francs ;
- pour Yaoundé 400 francs ;
- pour Dschang de 400 francs pour les indigènes de race Mbo de 200 francs pour les Bamouns et Bamiléké ;
- pour Doumé de 150 francs ;
- pour Yokadouma de 100 francs ;
- Pour Ngaoundéré de 150 francs<sup>380</sup>.

Ensuite l'arrêté du 26 mai 1934 qui apporte certaines précisions permettant de faire comprendre aux parents qu'ils sont libres d'exiger des dots aux prétendants de leur filles et que le montant des dots doit être naturellement fixé par eux, mais qu'ils le fassent à des

---

<sup>378</sup> Simon Mvomo Zeh ,72 ans Agent de l'Etat au Ministère de la justice, Sangmélima le 24 juin 2021.

<sup>379</sup>. Anonyme, *Organisation de l'Etat civil*, Yaoundé, SD, pp. 21-22 (une publication des Etablissements Blaises Services).

<sup>380</sup>. Rapport annuel de l'année 1922, p. 16.

proportions raisonnables, c'est dans ce sens que cet arrêté stipule que : " Le mariage n'est conclu qu'après versement complet de la dot, la remise de la fiancée aux futurs époux valant quittance à cet égard ".

Le décret de 1951, qui face à la montée fulgurante des dots, cherche à marquer une étape importante de l'évolution dirigée ; à cheminer vers la suppression de la dot et vers la monogamie<sup>381</sup>.

Par circulaire N°101 en date du 13 décembre 1933, le Commissaire de la République au Cameroun invitait ses collaborateurs à rédiger une contribution à un coutumier, cette circulaire axée sur question du mariage indigène avait pour mission de remettre en cause certaines mesures prises au préalable afin de procéder à des réformes. Le constat était le suivant :

1. Que l'expression mariage fétichiste contenue dans l'annexe 2 de l'arrêté du 22 décembre 1922, fondamental en matière de mariage indigène, était impropre ;
2. Que les textes réglementant le mariage indigène (arrêté du 26 décembre 1922, modifié les 18 octobre 1928 et 25 avril 1930, ne sont plus entièrement adaptés au statut réel d'une notable partie des populations du Sud- Cameroun et comporte diverses lacunes, qui en matière de conflits de coutumes, ne sont pas sans présenter des inconvénients très sérieux<sup>382</sup>.

La circulaire 101 de Monsieur le commissaire de la République se terminait par :

Je vous prie de vouloir bien vous livrer sans tarder à l'étude des différents points que je soumetts à votre examen, recueillir à leur sujet l'avis des conseils de notables et m'adresser dans le moindre délai, toutes propositions relatives aux modifications que la réglementation du mariage indigène vous semblerait devoir éventuellement comporter. J'ai été invité spécialement, par lettre télégramme, à procéder à une étude sur le mariage indigène de la Subdivision d'Ebolowa. J'ai fourni l'étude demandée, et en réponse à la circulaire 101.

Le paragraphe C du titre 11 de l'article 22 et 28 inclus dans l'arrêté du 15 Juillet 1930 organise un Etat civil obligatoire sous la direction du chef de la Subdivision de la circonscription concernée.

---

<sup>381</sup>. George Balandier, "Actualité du problème de la dot en Afrique noire", *Le Monde non chrétien*, N°21, janvier-mars 1952, p. 100.

<sup>382</sup>. Circulaire n° 101 du 13 décembre 1933.

Nous avons en effet relevé quelques articles parmi ces diverses dispositions qui ont été mises sur pied pour éviter les abus du mariage indigène. C'est par exemple le cas de l'article 8 qui stipule que :

Le montant de la dot est fixé entre le futur mari et les parents de la femme et ne peut excéder :

1. 800 francs pour Ebolowa et Sangmélima ;
2. 600 francs pour Djoum et Ambam.

Ensuite l'arrêté du 26 mai 1934 qui apporte certaines précisions permettant de faire comprendre aux parents qu'ils sont libres d'exiger des dots aux prétendants de leur filles et que le montant des dots doit être naturellement fixé par eux, mais qu'ils le fassent à des proportions raisonnables, c'est dans ce sens que cet arrêté stipule que le " mariage n'est conclu qu'après versement complet de la dot, la remise de la fiancée aux futurs époux valant quittance à cet égard ".

### **3. Les principaux acteurs bulu qui ont milité pour la suppression de la dot**

Pour faire face à l'épineux problème de la dot, les Bulu ont mis sur pied plusieurs associations et groupes pour revoir la dot à des montants raisonnables, c'est le cas de l'*Efulameyón*, Union Tribal Ntem-Kribi

#### **a. Le rôle de l'*Efulameyón***

L'*Efulameyón* était le regroupement identitaire créé en 1948 par les *Ekang* du Sud-Cameroun sous la houlette du leader clanique *yeminsem*, Daniel AyongAngo. Les missions assignées à cette organisation étaient, entre autres :

- le resserrement des liens de parenté entre les *Ekang* du Sud-Cameroun ;
- la défense de leurs intérêts économiques ;
- la renaissance culturelle, morale et intellectuelle de la société *ekang*<sup>383</sup>.

C'est dans le cadre de cette dernière mission que l'*Efulameyón* s'est attelé, dès les années 50, à la lutte contre la dépravation des mœurs chez les *Ekang* du Sud-Cameroun. Maintenir la dot à son caractère strictement symbolique fut l'un des chantiers auxquels l'association s'attela. La sensibilisation des familles, les mises en garde à l'endroit des parents des jeunes filles et les enseignements centrés sur cette épineuse question marquèrent l'action de l'*Efulameyón* pendant toute la période où ce mouvement était

<sup>383</sup>. R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution" pp. 111-112.

présidé par David MvondoMedjo, le vieux notable d'Ebolakoun, village *yeminsem* de la subdivision Ebolakoun<sup>384</sup>.

Mais dans la seconde moitié des années 50, les évolués bulu du Sud-Cameroun, conduits par Assa'aleMbiam, alors député à l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM), manigancèrent pour évincer Mvondo Medjo de la présidence générale de l'*Efulameyoñ* à cause de son opposition à l'exploitation de l'association à des fins politiques.

En septembre 1956, précisément le 08 septembre, ils réussirent à faire partir MvondoMedjo et à élire un des leurs, Jean Maturin Eka'aAbane du village Tatyng-Ndong de la subdivision de Sangmélima. Cet événement marqua l'abandon de la ligne initiale de l'*Efulameyoñ* qui, jusqu'à cette date, se limitait à la codification de la société *ekang* du Sud-Cameroun, à la lutte contre la dépravation des mœurs et les déviances de toutes sortes<sup>385</sup>.

Après l'indépendance et avec son installation à la primature de l'Etat indépendant du Cameroun, Assa'ale Mbiam transforma pratiquement l'*Efulameyoñ* en une machine politique à son service. Ainsi, lorsqu'en 1961, le président de la République Fédérale du Cameroun (RFC), Ahmadou Babatora Ahidjo, décida d'orienter le Cameroun dans la voie du parti unique, son premier ministre de l'Etat du Cameroun oriental fut la première cible. Pour éviter de perdre son poste, Assa'ale Mbiam, après avoir saboté la fédération du Mouvement d'Action Nationale du Cameroun (MANC) du Ntem au profit de l'Union Camerounaise (UC) du chef de l'Etat, fit convoquer une assemblée générale d'*Efulameyoñ* pour le 08 septembre 1962. C'est au cours de cette assemblée qu'il fit dissoudre l'*Efulameyoñ*<sup>386</sup> étant donné que le président Ahidjo ne tolérait plus la présence des forces périphériques<sup>387</sup>.

Pendant près de deux décennies, la subdivision d'Ebolowa, tout comme le reste du Sud-Cameroun, avait été sensibilisée d'abord par les *Bisulan*<sup>388</sup> et ensuite par l'*Efulameyoñ* qui prit la relève en 1948. Aucun mouvement, dans l'histoire du Sud-

<sup>384</sup> Ibid., p. 242-243.

<sup>385</sup> Entretien avec J. Angounou Mvele, environ 90 ans, notable du clan *ngoé*, Ebolowa, 12 juin 2014.

<sup>386</sup> R. K. Kpwang, " Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution" pp. 302-304.

<sup>387</sup> A propos de cette dissolution, le politologue français Jean François Bayart affirme que le président Ahidjo avait intimé l'ordre à son premier ministre de procéder à la dissolution de l'*Efulameyoñ* pour permettre à l'UC de s'implanter dans la région du Ntem, tête-de-pont de son implantation dans le Cameroun méridional. Lire à propos J. F. Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, p. 92, 2<sup>ème</sup> édition.

<sup>388</sup> Les *Bisulan*, c'est-à-dire les Assemblées tribales, ont marqué la scène sociale des zones de peuplement *ekang* de 1944 à 1948.



Cameroun, n'a marqué autant les populations de cette partie du territoire. Sa disparition brutale a été vécue par les *Eakang* du Sud-Cameroun comme une tragédie, pis, un tsunami aux effets sociaux dévastateurs comme le note Robert K. Kpwang :

L'interdiction de l'*Efulameyoñ* entraîna une déchéance des valeurs morales au sein des groupes tribaux concernés. L'*Efulameyoñ* jouait depuis sa création le rôle de garde-fou dans cette société non structurée. La disparition brutale de l'association a fait revenir au galop les maux qu'elle tentait d'extirper depuis les années quarante. Des milliers de parents ont démissionné devant l'éducation de leurs enfants. Ainsi abandonnés, les garçons se sont livrés à cœur joie à la consommation publique et excessive de l'alcool et du tabac, y compris le cannabis appelé (en langue bulu) *Banga* tant condamné par l'*Efulameyoñ*. Les filles quant à elles se sont dirigées dans les centres urbains pour se prostituer. Voilà l'image que l'ancien chef de l'*Efulameyoñ* offrait au monde dès 1963<sup>389</sup>.

La même déchéance a touché le domaine de la dot où, désormais, les parents des jeunes filles, qui autrefois étaient sensibilisés par l'*Efulameyoñ*. N'ayant plus en face d'eux un instrument social à l'action moralisatrice, bon nombre de parents de jeunes filles se sont laissés aller en poussant leurs exigences dotales à des proportions inaccessibles pour les prétendants issus des familles modestes. Ils transformèrent leurs enfants de sexe féminin en objets de marchandage pour qui attendaient tirer le maximum de profit<sup>390</sup>. La machine UC pour laquelle l'*Efulameyoñ* fut sacrifié ne se préoccupa guère de la déchéance morale dans laquelle sombraient les populations du Sud-Cameroun comme le note une fois de plus Robert K. Kpwang :

La seule chose qui intéressait les hérauts de l'UC, formation politique devenue le "creuset de l'unité nationale" par l'enchantement des thuriféraires du régime monolithique de Yaoundé. La seule préoccupation de ces nouveaux maîtres de Yaoundé était d'obliger les populations d'adhérer à l'UC et, bien évidemment d'acheter la carte de militant de ce parti d'une part, et faire davantage de sacrifices en termes de cotisations financières et de dons en nature pour recevoir les pontes du parti lors des prétendues tournées dans la ville d'Ebolowa et la périphérie, mais qui n'étaient en fait que de la pure villégiature fortement marquée par des propos apologétiques à l'endroit du président Ahidjo<sup>391</sup>.

<sup>389</sup> R. K. Kpwang, "Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution, pp. 304-304.

<sup>390</sup> Entretien avec GéremiMbiam, 70 ans, planteur, Akok-Kas le 7 mai 2014.

<sup>391</sup> En octobre 1962, au cours de l'un de ses sempiternels séjours à Ebolowa, ville où il était également le maire, Assa'ale Mbiam prononça un discours à la " Place de l'indépendance " de Nko'ovos 1962 où il affirma

Les évolués originaires de la subdivision d'Ebolowa ayant ainsi sacrifié l'*Efulameyoñ* au lendemain de l'indépendance à l'autel de la politique politicienne, des privilèges individuels et des honneurs républicains, la seule force qui pouvait encore prétendre jouer un rôle moralisateur et de sensibilisation auprès des parents des jeunes filles dans cette partie du territoire pour une dot aux proportions raisonnables était l'EPC.

Mais, la naissance de cette dernière en 1957 suite à la fin de la mission de la MPA, conformément à une tradition chère aux églises réformées, ses pasteurs se sont embourbés dans des querelles qui ont fini par conduire au schisme de 1967 dont les conséquences allaient plonger l'ancienne subdivision d'Ebolowa, devenue après l'indépendance l'arrondissement d'Ebolowa dans un état de consternation totale.

#### **b. Le rôle de l'Union Tribale Ntem-Kribi**

Les *Ekang* du Sud-Cameroun en général étaient unanimes pour reconnaître dans les années 50 que la dot avait dégénéré pour s'apparenter désormais à une vente de jeunes filles qui ne disait pas son nom. Le caractère symbolique qui la caractérisait dans le passé n'était plus qu'un triste souvenir que les vieillards racontaient avec nostalgie à leurs petits et arrières petits-fils. La situation avait atteint les seuils de l'insupportable de sorte que lors de Congrès de l'*Efulameyoñ* tenu du 5 au 11 février 1951 à Ebolakoum dans la subdivision d'Ebolowa, les notables venus des quatre coins du Sud-Cameroun ont décidé de s'attaquer à cette épineux problème qui, selon eux, était devenu un " sujet de honte" pour les *Ekang*.

La dot fut donc l'objet d'âpres discussions pour les participants de cette Assemblée Générale (AG)<sup>392</sup> qui, selon les statuts, était la plus haute instance de prise de décisions de l'*Efulameyoñ*. Le rapport établi par les services de renseignement du chef de la région du N'tem fait état de près de 15.000 personnes au total qui ont déferlé vers Ebolakoum pour vivre les différentes cérémonies de ce Congrès<sup>393</sup>.

Dans le procès-verbal de la tenue de ce Congrès mémorable, l'on peut ainsi aisément lire :

---

que le président Ahidjo était le " Moïse du Cameroun ". Voir R. K. Kpwang, "*Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution*" p. 301.

<sup>392</sup>. Dans le fonctionnement de l'*Efulameyoñ*, l'Assemblée Générale était également appelée Congrès.

<sup>393</sup>. M. Bertaut, *le droit coutumier des Bulu, Monographie à une tribu du Sud-Cameroun*, Paris, Donnat Mont chrétien, 1935 ,P.15.

Le but à poursuivre par l'Union Tribale Ntem Kribi est celui d'empêcher que les principes matrimoniaux, dans notre coutume, ne tombent en désuétude. Pour cela, il nous a fallu à tous trouver une solution moyenne d'équilibre entre les traditions et le progrès et surtout une solution de travail collectif.

Pour finir, nous avons non seulement fixé un taux de dot très bas en prenant comme type, le vrai mariage bantou qui se faisait non par la richesse, mais par l'amitié des deux familles. Le montant de la dot est fixé à 2500 frs et 3 moutons, et le remboursement de la dot doit être effectué en tenant compte de ce qui est porté sur l'Etat civil.

Malgré cette initiative louable et bénéfique pour tout le monde prise par les notoriétés de la société *ekang* du Sud-Cameroun de l'époque, par les anciens bulu pour faciliter les mariages, le montant de la dot ne cessait de s'élever jour après jour de sorte qu'une réunion extraordinaire fut convoquée pour le 10 septembre 1952 à Sangmélina dans la région de Dja et Lobo. Celle-ci a une fois de plus rassemblé les chefs et les notables du Sud-Cameroun comme en atteste le compte rendu qui faisait état de la présence des dignitaires suivants :

- Mboutou Abeng : chef supérieur, président du tribunal coutumier et officier d'état civil ;
- Zili Ekomo, notable et président du tribunal coutumier ;
- Mfoula Alem, chef supérieur et président du tribunal coutumier et officier d'état civil ;
- Sa'asse Oba'a, chef supérieur, président du tribunal coutumier et officier d'état civil ;
- Enondi Mvomo, chef supérieur, président du tribunal coutumier et officier d'état civil ;
- Vincent Bika, notable, représentant de la mission catholique ;
- Pierre Atouba, pasteur et représentant la MPA ;
- Atangana Marc, chef de groupement, officier d'état civil et assesseur du tribunal coutumier ;
- Godfroy Zang, notable et représentant du clan planteur ;

- Nkpwang Abomo, chef de groupement et assesseur du tribunal coutumier<sup>394</sup>.

A ces notoriétés bien connues des anciennes régions administratives du N'tem, du Dja et Lobo et de Kribi, on retrouvait également d'autres personnalités non moins populaires dans les régions du N'tem et du Dja et Lobo, à savoir :

- Ondoua Zambo;
- Ntouzoa Etienne;
- Odjo'o Ze;
- Enguele Oyono;
- Amougou Pierre ;
- Nkolo Emano;
- Fono Ongono;
- Mvondo Bisso;
- Nkoto Zengue;
- Eboundane Onya'a;
- Mboutou Atchame;
- Zame Mfenda;
- Mbono Mingo;
- Mvondo Ekoa;
- Messele Essiano.

Dans le procès-verbal de ces assises qu'on pourrait qualifier de "réunion de crise", il ressort clairement que la dot élevée fut une fois de plus condamnée avec plus de vigueur comme en atteste cette présentation caustique et caricaturale de la situation à l'époque :

C'est un abus du droit de la femme de la "vendre" comme un objet au plus offrant.

Les jeunes gens dont le sang est plus fort sont capables de faire des enfants plus robustes que les riches polygames Mais ils sont malheureusement incapables de se marier, faute d'avoir beaucoup d'argent.

Ils sont les rivaux, ils sont les rivaux des riches qui s'engagent à payer plus cher leurs fiancées en donnant même une avance entre 50.000 et 100.000 frs. Le jeune et la jeune fille qui s'aiment, à partir de ce moment, ne se marieront plus, car les

---

<sup>394</sup>. Ibid., pp. 15.

parents de la fille l'obligeront à aller, même sans son consentement, avec le riche polygame qui leur promet tant de fortune.

Le jeune homme ainsi condamné à tort au célibat, court çà et là, y compris chez les femmes d'autrui, et les maladies se multiplient, ainsi que les divorces<sup>395</sup>.

Ce compte rendu de la réunion de Sangmélina dont l'objet était de régler définitivement l'épineux problème de la dot exorbitante qui sortait du cadre coutumier réaffirma son attachement à la décision prise à Ebolakoun et qui fixait la dot maximale à une somme de 2500 frs et à un mouton. Mais elle ouvrait également une brèche lorsqu'il faisait état des cadeaux hors dot que le beau-fils devait apporter.

### **c. L'église**

L'église presbytérienne avait proscrit les hausses des prix de vente chez les chrétiens, *Abe Nkouane* et c'est-à-dire mauvaise vente et la dot élevée.<sup>396</sup> Les pasteurs, dans les villages et les villes ont longuement sensibilisé les chrétiens, durant les annonces, il était question de les amener à vendre comme les chrétiens, d'éviter la hausse des prix. Ainsi, les pasteurs et les anciens de l'Eglise avaient la mission de veiller sur les prix de vente des chrétiens lorsqu'elles partaient à l'*Engabatou*, ou marché périodique et lorsqu'ils prenaient les dots de leurs filles. .

### **d. La position du Gouvernement Camerounais face au fléau de la dot**

En février 1968, son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, Président de la République Fédérale du Cameroun, a été interrogé sur la question de la dot exorbitante et le cas de la polygamie. En guise de repose, il déclara que son gouvernement avait déjà pris des mesures draconiennes pour lutter contre les abus du système de la compensation matrimoniale, en se référant sur la nouvelle loi relative au mariage. Dans le même ordre d'idée, le premier des Camerounais ne manqua pas d'affirmer :

Nous nous sommes fait beaucoup d'illusion au moment où nous avons pris ces mesures législatives, nous pensions que ces mesures rendraient service et effectivement à ma connaissance, ces mesures ont rendu service, mais nous avons toujours dit, que s'agissant d'une affaire comme celle-là, c'était une affaire d'éducation et qu'il est difficile pour une loi de régler immédiatement et définitivement une telle affaire<sup>397</sup>.

<sup>395</sup>. Procès verbal des assises tenues, à Sangmelima, le 10 septembre 1952.

<sup>396</sup> Entretien avec Theophile Mva'a, 65, Infirmier retraite, Metet, le 12 mai 2021.

<sup>397</sup> Conférence de Presse du 17 février 1968. Document ronéotypé fourni par les services de presse de l'Ambassade du Cameroun à Paris, pp17.

Nous comprenons que depuis la nuit des temps, le Gouvernement camerounais sait que l'épineux problème de la dot ne trouvera sa solution que lorsque les populations, aussi bien celle des villes que celles des campagnes seront davantage éduquées et sensibilisées sur la question de la dot.

L'Etat Camerounais s'est rendu compte du danger sans cesse de la surenchère et de la montée sans cesse du coût de la dot. C'est dans cette optique qu'elle a élaboré et fait voter par l'Assemblée Nationale la loi du 07 juillet 1966<sup>398</sup>.

Cette loi stipule que la compensation matrimoniale est considérée comme irrecevable d'ordre Public.

Dans son article 8, la dot est, en toute hypothèse, irrecevable d'ordre public toute opposition tenante, au paiement à la modalité de paiement de la dot coutumière, même préalablement reconnue.

Pour ce qui est de l'article 9, le versement et le non versement total ou partiel de la dot, l'exécution et la non-exécution totale ou partielle de toute convention matrimoniale sont, d'ordre public sans effet sur la validité du mariage.

Dans l'article 10, toute remise antérieure au mariage à titre de dot ou d'exécution de convention matrimoniale en constitue celui qui la reçoit dépositaire jusqu'à la célébration du mariage.

En cas de rupture du mariage de fiançailles, le dépositaire est tenu à restitution immédiate.

Par contre dans l'article 11, l'acquisition totale ou partielle d'une dot ne peut en aucun cas fonder la paternité naturelle qui résulte exclusivement de l'existence des liens de sang entre l'enfant et son père.

Enfin, dans l'article 12, en cas de dissolution du mariage par divorce, le bénéficiaire de la dot peut être condamné à son remboursement total ou partiel si le tribunal estime qu'il porte en tout ou en partie la responsabilité de la désunion<sup>399</sup>.

Nous comprenons que la dot n'est pas une condition sine qua non pour la concrétisation d'un mariage, car elle est irrecevable d'ordre public. Dans ce cas l'Etat

---

<sup>398</sup> *Journal Officiel de l'Etat fédéré du Cameroun Orientale*, N° supplémentaire 107, du 25 Juillet 1966, pp 66-67.

<sup>399</sup> *Ibid* .P .67.

démontre qu'il n'est pas responsable des abus et des palabres des femmes. C'est pour cette raison qu'il donne la liberté à chaque famille d'organiser la dot à sa guise.

De nos jours le gouvernement Camerounais a pris la décision d'organiser les mariages collectifs, sans s'attarder sur le versement de la dot qui étaient habituellement épongé au sein des familles avant toute procédure civile. Mais le constat est tout de même triste parce que, les jeunes célibataires n'adhèrent presque pas à ces mariages, ils préfèrent rester célibataires et d'autres, prennent le temps nécessaire pour aller s'acquitter de leurs exigences dotales.

### **Les Facteurs directs ayant favorisé la montée exponentielle des dots dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa.**

#### **La scolarisation**

La MPA a réussi à former, des hommes éclairés, dotés d'un savoir-faire et être, elle a également formé les premières élites de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa et parmi ces élites intellectuelles plusieurs, se sont hissées au plus haut niveau de l'administration Camerounaise. Ainsi, les modes de consommations, les modes vestimentaires, et de construction vont considérablement change au sein des villages et même au niveau des villes. A la fin du mois un bulu partait se ravitailler au marché et retourner au village avec du pétrole, du poisson *Abam Ekone ou Salaffissi*, du riz et de la viande de bœuf, du vin rouge.

Ces différents produits vont désormais faire leur entrée dans la constitution des dots dans les clans bulu, même au plus font des villages. Les paysans qui n'avaient pas la possibilité de vivre comme leurs frères ont simplement opté pour le mariage dotal qui pouvait aussi leur permettre d'avoir accès aux biens matériels de toute sorte.

Nous avons ainsi la première génération

#### **BITA ALFRED LUCIEN**

Il naît vers 1907 à Tsangué (Ebolowa).

- 1919-1922 Ecole de la M.P.A. d'ELAT (Ebolowa)

Il est admis au Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) à Ebolowa et à l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé en 1922.

- 1922-1924 Elève-Moniteur à l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé. En 1924, il obtient le Diplôme de sortie.
- 1924-1927 il enseigne à l'Ecole de village de Lolodorf.

- 1927-1932 il exerce à l'Ecole Régionale de Yaoundé.
- 1932 il est admis au Concours de Moniteur Supérieur.
- 1932-1934 il est Directeur de l'Ecole Régionale de Doumé.
- 1934-1936 il est Directeur-Adjoint de l'Ecole Régionale de Douala.
- 1936 pendant 4 mois, il est Directeur de l'Ecole Régionale de Dschang.
- Octobre 1936-Janvier 1937 : Il est Directeur de l'Ecole Régionale de Douala.
- 1937-1940 il est Directeur de l'Ecole Régionale de Nkongsamba.
- 1940-1942 il est Directeur-Adjoint de l'Ecole Régionale de Douala.
- 1942-1944 il est chargé de cours de sélection de l'Ecole Régionale de Douala.
- 1944-1950 il est Directeur de l'Ecole rurale de Lolodorf.
- 1950-1958 il est Directeur de l'Ecole Principale de Bonabéri(Douala)
- 1958-1970 il est Inspecteur-Adjoint de l'Enseignement Primaire et Maternel du Ntem à Ebolowa.
- 1970-1972 il est Inspecteur-Adjoint de l'Enseignement Primaire et Maternel de l'Océan à Kribi.
- 1972 en janvier, M. Alfred-Lucien Bita, père de 10 enfants est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Distinctions honorifiques :**

- Mérite Camerounais de 3e, 2e et première classe classe.
- Grand Cordon
- Médaille de Commandeur
- Palme académique
- Médaille d'argent
- Ordre de l'Etoile Noire
- Officier de l'Ordre de la Valeur

**CHARLES MEKA**

Il naît vers 1909 à Abiète (Ebolowa)

- 1914-1917 Ecole bulu d'Abiète.
- 1917-1919 Ecole bulu d'Elat (Ebolowa) avec interruption en 1915-1916 à cause de la guerre.
- 1919-1922 Elève à l'Ecole de la M.P.A. d'Elat (Ebolowa). où il obtient en 1922 le C.E.P.



- 1922-1924 Il est élève-moniteur à l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé. Il obtient le diplôme de sortie.
- 1924-1926 Il exerce à l'Ecole Régionale de Dschang et il tient la S.I.L.
- 1926-1932 Il exerce à l'Ecole Régionale d'Akwa (Douala). Il tient successivement la S.I.L. et le C.E.II.
- 1932-1933 Il est Directeur de l'Ecole de village de Bengbis.
- 1933-1935 Il est Directeur-adjoint de l'école de village de Lolodorf.
- 1935-1939 Il tient tour à tour le C.P., le C.E.I., le C.M.I. à l'Ecole Régionale d'Ebolowa.
- 1939-1945 Il est Directeur de l'école rurale d'Alouma (Messamena).
- 1945-1950 Il est Directeur de l'école rurale d'Efulan (Ebolowa)
- 1950-1957 Pendant un an. Il tient le C.E.I. à l'Ecole Régionale d'Ebolowa. Pendant un an, il est Directeur de l'Ecole Urbaine pour petits blancs. Il est ensuite Directeur de l'école principale de Mekalat-Yemveng (Ebolowa).
- 1957 Pendant six mois il est Directeur de l'école rurale de Mvangan.
- 1958-1959 Il est Directeur de l'Ecole de l'Ecole Principale d'Ebolowa-si.
- 1959-1962 Il est Directeur de l'Ecole Principale de Nko'Bityé (Ebolowa).
- 1962-19 Il est Directeur de l'Ecole Principale de Nemeyong (Ebolowa) pendant deux semaines.

Le 14 novembre 1962, M. Charles Meka, Instituteur-adjoint est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il est marié et père de 10 enfants.

En 1964, il est avancé comme Instituteur-adjoint de classe exceptionnelle. Mais il n'en tire aucun avantage, malgré diverses requêtes en ce sens.

### **Distinction honorifiques**

Mérite camerounais de 2e classe.

### **YOGO YOGO JEAN**

Il naît à Koukoum par Makak vers 1910.

- 1920-1925 Il est élève à l'école de la M.P.A. à Bibia (Lolodorf). Il est admis au C.E.P.
- 1925-1928 Elève-Moniteur Indigène à l'Ecole Normale de Foulassi.
- 1928-1929 il est affecté à l'école de la M.P.A. de Song-Mandeng par Eséka. Cette année, il démissionne pour se faire recruter par le service de l'instruction publique de l'administration française.

- 1930-1943 Il est directeur de l'école de village de Yoko dans la Région du Mbam.
- 1943-1948 Il est Directeur de l'Ecole rurale de Ma'an par Ebolowa.
- 1948-1951 Il est en service à l'Ecole Rurale d'Eséka.
- 1951-1956 Moniteur à l'école régionale de Bafia.
- 1953-1955 Directeur par intérim de ladite Ecole.
- 1956-1958 Directeur de l'école rurale de Log Datjck (Eséka).
- 1958-1962 Directeur de l'école principale d'Ekoa-Djom (Makak).
- 1962-1975 Instituteur en service à l'école principale de Makak
- En 1975, YogoYogo Jean, marié et père de 35 enfants est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il meurt en septembre 1985.

#### **Distinction honorifiques**

- Chevalier de l'étoile noire du Bénin (1955)
- Chevalier de l'ordre de la valeur en 1971 à Makak.

#### **JEAN-CALVIN MONEBOULOU**

Il naît vers 1913 à Adjap (Ebolowa).

- 1921-1924 écoles bulu d'Adjap.
- 1924-1930 élève à l'école de la M.P.A. de Dibia (Lolodorf).
- En 1930, il est admis au C.E.P. à Ebolowa.
- 1930-1933 il est élève-moniteur de l'Ecole Normale de Fouassi(Sangmélima). En 1933 il obtient le D.M.I. à Ebolowa.
- 1933-1937 il exerce à l'école de la M.P.A. de Dibia (Lolodorf).
- En 1973, suite au différend qui l'oppose à la M.P.A., il démissionne de la Mission Protestante Américaine. Il est tout de suite recruté dans l'administration comme moniteur stagiaire.
- 1937-1938 il tient le C.M.II. à l'Ecole Régionale de Kribi.
- 1938 pendant quarante-cinq jours il est Directeur de l'école de village de Nsola (Kribi).
- 1938 pendant six mois, il est nommé directeur de l'école de village de Ndoubi (Bertoua).
- 1938-1948 il exerce à l'Ecole Régionale de Bertoua.
- 1948-1952 il est directeur de l'école rurale de Messamena.
- 1952-1959 il enseigne à l'Ecole Régionale de Bertoua.

- 1959-1960 il est directeur de l'école rurale de Lolodorf.
- 1960-1964 il est directeur de l'école rurale de Melangué II (Ebolowa).
- 1964-1972 il est directeur de l'école principale de Mekalat Yemveng (Ebolowa).
- 1971-1972 il est nommé Inspecteur-adjoint de l'Enseignement Primaire et Maternel du Dja et Lobo (Sangmélima).
- 1972 il est nommé Inspecteur-adjoint de l'Enseignement Primaire et Matériel du Ntem (Ebolowa).
- 1972, Jean-Calvin Monéboulou, marié et père de 08 enfants est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### **Distinctions honorifiques**

Mérite camerounais de 3e, 2e et 1ère classe.

### **ANGOUNOU MVELE JEREMIE**

Il est né le 22 novembre 1920 à Aloum (Ebolowa).

- 1927-1929, Ecole bulu à Nyangpar Bengbis.
- 1929-1934, Ecole de la M.P.A. à Foulassi.
- 1934-1935, Ecole de la M.P.A. d'olama (Mbalmayo).
- 1935-1936, Ecole de la M.P.A. à Elat - Ebolowa.
- 1939-1939, Cours Pédagogique de Foulassi (6ème).
- 1939-1940, Aide-moniteur à l'école de la M.P.A. à Olama.
- 1940-1941, Aide-moniteur à l'école de Momjepom (Yokadouma).
- 1941-1942, Aide-moniteur à l'école de la M.P.A. de Nkol-Mvolan (Abong-Mbang).
- 1942-1945, Elève-moniteur indigène à Foulassi.
- 1945-1949, Moniteur Indigène à l'école centrale de la M.P.A. (Elat).
- 1949, Il démissionne comme moniteur de la M.P.A. et se fait recruter par l'administration coloniale et est affecté à l'Agence Spéciale d'Ebolowa où il exerce jusqu'en 1951.
- 1961, Il démissionne de l'administration pour fonder douze écoles privées dont (Ebolakoum) par Ebolowa, qu'il dirige jusqu'en 1957, quand il fonde le Cours Normal d'Ebolowa.
- En 1970, l'Université de Yaoundé lui confie la charge d'être chercheur au département de linguistique et des langues africaines.

- 1947, Premier prix littéraire au concours lancé par la M.P.A. sur le thème "Pourquoi je suis chrétien".
- 1949, Deuxième prix littéraire au concours lancé par la M.P.A. Il était demandé de produire un roman inspiré de la vie africaine.
- 1967, Il publie le roman "Je ne peux pas manger".
- 1974, Il publie les "Tableaux synoptiques des Sciences Naturelles". Il a publié des poèmes en anglais, en français et en bulu sur des feuillets.
- 1984 Il publie " Histoire des Emblèmes Nationaux".

Il a participé au concours de l'hymne et du drapeau d'Afrique. En décembre 1985, il est en retraite.

### **ZAM EVINA JEAN MARIE**

Né vers 1921 à Nyazo'o (Ebolowa).

- 1927-1930, "Ecole vernaculaire" à Mengale
- 1931-1932, Ecole de la M.P.A. à Mengale
- 1932-1936, Ecole de la M.P.A. de Bibia.
- 1937-1939, Ecole de la M.P.A. d'Elat - Ebolowa.

Il est admis au Certificat d'études primaires (C.E.P.)

- 1939-1940 Cours Moyen II à l'école régionale de Kribi et admission à l'Ecole Supérieure de Yaoundé.
- 1940-1942 Elève à l'Ecole Supérieure d'où il sort titulaire du Diplôme de sortie et du C.E.P.E.
- 1943-1952 Moniteur Indigène à Batouri, Bertoua :  
Instituteur-adjoint : directeur de l'école rurale de Dombi (Bertoua).
- 1953-1957 Directeur de l'école publique de New-Bell (Ebolowa) chargé de classe à l'école publique Groupe I de Mekalat-Yemveng.
- 1957-1963 Chef de Secrétariat à l'Inspection Primaire d'Ebolowa.
- Directeur de l'Ecole publique d'Akonolinga.
- Directeur de l'Ecole départementale de Mbalmayo.
- Directeur de l'Ecole départementale de Yaoundé.
- Inspecteur-adjoint du Mfoundi à Yaoundé.
- Sous-Inspecteur de Yaoundé 1er (poste créé).
- Adjoint à l'Inspecteur primaire et maternel du Ntem à Ebolowa.

1er janvier 1982 M. ZamEvina Jean Marie est admis à la retraite. Il est marié et père de 18 enfants.

### **ATOUBA ZE PIERRE GASTON**

- Ne vers 1922 à Bipindi AkomII.
- 1930-1932 École bulu de la M.P.A, ou il obtient le certificat bulu.
- 1933-1938, il entre à l'école de la M.P.A ou il obtient le certificat de la mission, le C.E.P.E.
- 1940, il est admis à l'école Supérieure de Yaoundé sur concours.
- 1942-1944, il est transféré à l'Ecole Superieure Edouard Renard à Brazzaville pour achever le cycle et est admis au D.M.I.
- 1944-1945, Il perfectionne ses notions de musique par les cours venant de barazaville et de l'école Universelle et obtient le C.A.P en musique.
- 1944-1947, préparation sa la section de l'Ecole Universelle, installé a Alger en classe de 4 eme et 3eme, il obtient le C.A.P.E des Instituteurs Adjoints.
- 1951-1953 École des cadres Supérieurs à Bangui et obtention du C.A.P. des Instituteurs assimilés aux Instituteur français titulaires du Brevet Supérieur BS ou du Baccalauréat.
- 1957 Stage à l'école Normale de Montbuson Loire France, comme Chef de secteur scolaire, mais, il est écarté à cause de sa Nationalité Camerounaise.
- 1961-1962 Directeur de l'école principale de Lolodorf.
- 1963-1972, Adjoint à l'Inspecteur primaire à Kribi Ebolowa, à Mbam.
- 1972-1974 Inspecteur Itinéraire Ebolowa et Bertoua et par la suite Inspecteur primaire a Batouri.
- 1977-1981 Sous Inspecteur à Kribi.
- 1984- 1985, il est intégré comme Professeur d'ENIA.

Atouba Ze Pierre Gaston avait 12 enfants

Cependant, il a mené d'autres activités complémentaires a savoir

- le scoutisme pendant 9ans surveillant et secourisme à l'internat des métis à Bangui, enseignant de musique pendant 5ans, chantre à la chorale du cercle africain de Bangui cours d'adulte aux infirmiers de Bangui.

### **Distinctions honorifiques**

- Du mérite Camerounais de 3eme classe au grade de chevalier de l'ordre de la valeur 4 medailles.
- Officier des palmes Académiques Centrafricaines.
- Lettre de félicitation de Monsieur Dongmo André, Inspecteur primaire ;
- Lettre de félicitation du 06 juin 1975 de la préfecture de Batouri.

#### **NKOULOU GASTON**

Il est né vers 1922 à Adum Ebolowa.

1935-1937, Il entre à l'école bulu d'Elat-Ebolowa.

1937-1938, élève à l'école de village de sangmelima ;

1939-1941, il fréquente l'école régionale d'Ebolowa, sanctionnée par l'obtention du Certificat d'Etude et l'entrée à l'Ecole Supérieure de Yaounde, malheureusement, il n'achève pas sa formation au Cameroun à cause de son départ au Congo Brazzaville, car en 1941, le Gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française AEF, Monsieur Felix Eboue vient en tournée à Yaoundé et remarqua que peu d'Africains au Moyen Congo ne s'intéressaient à l'école, il demanda alors des volontaires à l'école Supérieure de Yaoundé première année pour poursuivre les études à Brazzaville. 50 volontaires furent présents et parmi ceux-ci Nkoulo Gaston. C'est dans ces circonstances qu'il se retrouve donc à l'école Supérieure de Brazzaville.

1941-1943, il obtient son diplôme et enseigne pendant 1 an au Moyen Congo.

1944, il rentre au Cameroun où il enseigne comme moniteur indigène jusqu'en 1976, malgré son grade d'Instituteur Adjoint. Il était marié et père de 25 enfants. Et en 1976, il est admis à la retraite,

#### **BOT BA NJOCK HENRI MARCEL**

Il est né en 1925 à Bimbia Lolodorf.

En 1932-1934, il entre à l'école bulu à bimbia, puis à la station de la Mission Presbytérienne Américaine d' Olama Mbalmayo.

1934-1937, école française de la M.P.A. d'Olama jusqu'au C.E.II.

1937-1938, il entre au C.M.I. à l'école de la M.P.A. à Foulassi Sangmelima à Elat Ebolowa

1939-1940, élève de la C.M.II.

- Inspecteur de l'Enseignement Primaire du Nyong et Mfoumou.
- Professeur à l'I.P.A.R. de Yaoundé.

- Inspecteur de l'Enseignement Primaire du Dja et Lobo.
- il exerce à la Sous-Délégation Provinciale de
- L'Education Nationale à Ebolowa.
- Inspecteur de l'Enseignement Primaire de la Lekié
- Directeur des études : à l'ENI de Ngoumou.
- Directeur de l'ENIA de Ngaoundéré.
- Sous-Délégué Provincial de l'Education Nationale pour le Sud à Ebolowa.
- En décembre, 1985, M. Eteta'aAmougou Maxime, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, marié et père de 17 enfants, est admis à la retraite après 36 ans de service.
- Chevalier de l'ordre du mérite camerounais
- Chevalier de l'ordre national de la valeur
  - ABETE MVELE MIRABEAU

Il naît vers 1924 à Aloum–Essaelaan (Akom II) ou son père MVELE Pierre exerce comme catéchiste.

- 1932-1934 : Élève à l'école bulu de foulassi (sangmelima)
- 1934-1938 : École française de le MPA de foulassi jusqu'au C E II
- 1938-1939 : Élève au C M I à l'école de la MPA d'Olama (Mbalmayo).
- 1939-1940 : Élève de C M I à l'école de la M P A de Lolodorf et admission au C E P (Certificat d'Etudes Primaires).
- 1941 : il est admis au cours de pédagogie (6<sup>e</sup>) de l'Ecole Normale de Foulassi (Sangmelima).
- 1941-1942 : il est affecté à l'école de la M P A de LARA au Gabon (Region de Mekoukou)
- 1942-1945 : il est élève-moniteur indigène à l'Ecole Normale de Foulassi. En 1945 il est admis au D M I (diplôme de moniteur indigène)
- 1945-1946 : il tient le C E I à l'école de la M P A de Metet (Mbalmayo)
- 1946-1949 : Il est charge de C MCII à l'école de la M P A d'Elat (Ebolowa)
- 1949 : il est admis au concours de la M P A entrée en 3<sup>e</sup> au collège évangélique de Libamba (Makak)
- 1950 : il est admis au brevet élémentaire à Yaoundé. La même année, il démissionne de la mission à cause du problème de salaire.

- 1951 : il est admis à l'école Normale d'Instituteurs de (E N I) de Yaounde, classe de seconde. Par la suite il est admis en classe de Première, mais il démissionne afin de s'occuper de ses frères cadets.
- 1952 : il est recruté dans l'administration des douanes. Il est en poste à Douala jusqu'en 1956. En 1955, il adhère à l'UPC (Union des Populations du Cameroun). Il est désormais fiché et suspecté. En 1955, l'Administration Française décide de son arrestation. Il se replie sur Ebolowa. Ce sont des amis exerçant à la sécurité qui l'avaient avisé. Là-bas, M. Charles ASSALE lui donne des conseils et il travaille avec lui dans l'organisation apolitique Efulameyon. Mais par la suite cette organisation manifeste des ambitions politiques. M. Abete Mvele milite avec le groupe des huit. Il rompt d'avec Charles ASSALE parce que ce dernier a entrepris de déposséder Angounou Mvele, son frère, de ses écoles fondées dans le Ntem en 1956 et 1957.

En 1956, M. Charles ASSALE est élu Député.

En 1958, M. Abete Mvele œuvre avec Angounou Mvele pour installer à Ebolowa une École primaire privée laïque. Cette année-là, il entreprend des activités commerciales alors que M. Charles ASSALE devient Maire d'Ebolowa.

1959-1976 : Abete Mvele enseigne à l'école d'Angounou à Ebolowa.

En 1976, les écoles privées d'Angounou sont nationalisées par l'État Camerounais. Le personnel est transféré également y compris Abete Mvele. Il devient agent de l'État.

En 1980 : il est muté à l'école publique groupe II d'Ebolowa où il sert jusqu'en 1982, année où il est muté à la sous-délégation provinciale de l'éducation nationale pour le Centre-Sud à Ebolowa. Il y exerce jusqu'en février 1988, quand il est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Abete Mvele est marié et père de 07 enfants.

### **Distinction honorifique**

1982 : Mérite camerounais de 3e classe.

NTIMBAN EDJO'O



Ne en 1927 à Ebolowa ;

- 1934-1936 : Ecole bulu a Elat
- 1936-1937 : Il n'est pas à l'école pour raison de maladie
- 1937-1944 : Elève à l'école régionale d'Ebolowa et obtention du Certificat de fin d'études primaires- CEPE en 1944.
- 1945-1946 : Cours de sélection d'Ebolowa et admission à l'école primaire supérieure de Yaoundé. En 1947, cette dernière est transformée en collège moderne et transféré à Nkongsamba. Il y termine ses études en 1948, en classe de 4e car sa rechute l'a empêché de continuer les études. Admis dans un concours, il entre dans l'enseignement officiel comme moniteur auxiliaire en 1948. Il est affecté dans une école rurale d'Abong-Mbang et dans d'autres établissements. L'état difficile des communications ne favorise pas la continuité des études.
- En 1958, il est mute dans une école d'Ebolowa, ce qui l'encourage à reprendre ses études en autodidacte.
- 1964 : Il obtient le diplôme des Maitres d'Enseignement General (D M E G).
- 1965 : Il est admis au Brevet Élémentaire
- 1966 : Sur concours, il devient Instituteur –adjoint.
- 1977 : Il devient Instituteur.
- Marie et père de plusieurs enfants, M Ntimban Edjo'o est admis à la retraite en 1985.

ETETA'A AMOUGOU Maxime

Il naît en 1927 Melangue I. Son père, ex-sergent sous les Allemands, se nomme Awa Tsala Luc et sa mère Engoundang Obounou.

- 1938-1945 : Eteta'a Amougou M. est à l'école de la Mission catholique d'Abang-Ebolowa. Il est reçu au CEPE. Le Directeur de l'école, l'Abbe Pierre Ngote le choisit pour aller à l'école Normale que la fondation AD-LUCEM ouvre en 1946 à Makak.
- En 1949, il quitte l'école avec le Diplôme d'Enseignement général. Cette école est dirigée par M Chapoy Fernand, Professeur de lettres. Bien que souhaitant présenter le Brevet élémentaire, il doit aller enseigner pour la mission catholique. Un conflit éclate entre le jeune moniteur et les missionnaires. Il se fait alors recruter dans l'enseignement officiel le 24 janvier 1949 comme moniteur auxiliaire de 6<sup>e</sup> classe touchant mille deux cents francs le mois.

- Janvier 1949 : il est en service à l'école rurale de Ma'an, puis Directeur d'école ou adjoint jusqu'en 1960 à Bouroukou, Nkongsamba, Douala, Nkom.
- 1960-1964 : En service au Ministère de l'Éducation Nationale à Yaounde
- 1964-1967 : Élève Inspecteur primaire à l'école Normale Supérieure à Yaounde.
- 1968-1970 : Inspecteur de l'Enseignement primaire au Nyong et Mfoumou
- 1970-1971 : Professeur à l'I P A R de Yaounde
- 1971-1972 : Inspecteur de l'Enseignement primaire du Dja et Lobo.
- 1972-1974 : il exerce à la sous-délégation provinciale de l'Éducation Nationale à Ebolawa
- 1974-1975 : Inspecteur de l'Enseignement Primaire de la Lekie.
- 1975-1976 : Directeur des études à l'E N I de Ngoumou.
- 1978-1981 : Directeur de l'ENIA de N'Gaoundéré.
- 1981-1985 : Sous-délégué Provincial de l'Éducation Nationale pour le Sud à Ebolawa

En décembre 1985, M Eteta'a Amougou Maxime, Professeur des Écoles Normales d'Instituteurs, marié et père de 17 enfants est admis à la retraite après 36 ans de service.

#### Distinctions honorifiques

- Chevalier de l'ordre du mérite camerounais 16/09/1967
- Chevalier de l'ordre national de la valeur 28/06/1975
- Officier de l'ordre national de la valeur 30/06/1982.
- La regrettée MFOUMOU NGBWA ESTHERE, Epouse Fame Ndongo, née en 1926 à Eyeng Bitsogmam, elle obtient le Certificat d'Etude Primaire Elementaire CEPE et devient monitrice indigène en langue bulu à Edam près de Megong, à Bitsomam, puis à Elat avant de se marier en 1946,
  - DIDIER BELING NKOUBA né en mai 1929 à Ndong Adjap Ebolowa. En 1936, il entre à l'école de la MPA et obtient le CEPE, en 1940 il obtient le BEPC et la bourse. Après sa formation à l'Ecole Supérieure.
  - THOMAS EBE EBE, né en 1921 à Ndong Adjap, entre à l'école Bulu de la MPA. En 1929, il obtient le CEPE et en 1929, il entre à l'école Normale de Foulassi et

devient moniteur indigène en 1932. Il entre à l'école normale de Foulassi et devient moniteur indigène en 1944. Il démissionne de l'Enseignement pour devenir vendeur de livre et Bible en l'imprimerie publique. Plus tard il lança les affaires et ouvrit une grande poissonnerie.

Après la MPA, l'Etat opta pour la création d'une école publique à Nkolandom en 1970 dotée d'un cycle complet. Et en 2006, un Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial (CETIC), fut créé, sous la demande du chef de village de Nkolandom, et en 2010, par décision Numéro 203 /10 du MINESEC, ce collège fut érigé en Lycée Technique, offrant les possibilités de formation dans les filières telles que : la Maçonnerie, l'Electricité, la Menuiserie, l'industrie de l'habillement l'Economie Sociale et Familiale, la Mécanique auto, la Génie Civil, Ébénisterie. Chaque année les élèves réussissent avec brio aux différents examens.

#### - **Deuxième génération**

Des autochtones d'Ebolowa qui ont poussé très loin sont devenus des hauts responsables de la République, des grands professeurs, ne se sont pas contentés d'une vie républicaine, mais sont allés au village pour promouvoir la vie socio-économique. Nous pouvons citer entre autres :

- Le Pr Jacques Fame Ndong, Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, il représente un grand vecteur du changement à Ebolowa, pour promouvoir les mutations, a mis sur pied plusieurs structures commerciales et de développement :
- Un restaurant moderne au standing international
- Une ferme piscicole moderne de dix étangs et de deux grands lacs ;
- Un troupeau de plus de cent bœufs ;
- Un musée fortement riche en objets d'art traditionnels ;
- Une palmeraie assortie d'une huilerie moderne ;
- Un hôtel 4 étoiles d'une centaine de chambres
- Un barrage hydraulique qui ravitaille tout le village en eau potable.

Jean-Pierre Biyiti Bi Essam, ancien Ministre des Postes et Télécommunications, père fondateur de la grande ferme avicole du Sud, del'antenne de Yaoundé et Ebolowa, ila créé dans son village (Nsélang) outre la ferme, une palmeraie avec huilerie ; des étangs piscicoles modernes et une porcherie.

Gilot Bébé Akoutou, Directeur Général d'Atlantic Business Agency (ABA) a créé dans son village des étangs piscicoles et des palmeraies.

## **B. LE NOUVEAU VISAGE DE LA DOT DANS LA SUBDIVISION D'EBLOWA**

Dès les années 30, Ebolowa commença à s'affirmer comme une vitrine du monde de consommation occidentale. Les commerçants et les maisons de commerce de tous bords, attirés par l'argent issu de la vente des fèves sèches de cacao par les planteurs, firent d'Ebolowa leur cité de prédilection. Ainsi, l'on assista à l'installation des Français, des Grecs et des Chypriotes dont les activités étaient centrées sur l'import, l'export, l'alimentaire (boulangerie) et l'achat des fèves sèches aux planteurs, après autorisation des autorités administratives de la région du Ntem.

Ces opérateurs économiques s'ajoutèrent à l'administration et à la MPA et transformèrent ensemble la physionomie de la ville d'Ebolowa. Dans les années 50, les noms de certains, à l'instar de Ponias, Karryannys, Kristo, Kritikos, Piccard, étaient devenus tellement familiers qu'on aurait pu croire qu'ils étaient les natifs de la ville d'Ebolowa. La carte des planteurs, la Société Africaine de Prévoyance (SAP), la fête de cacao<sup>400</sup>, etc. sont autant d'éléments qui témoignaient avant l'indépendance la vitalité économique de la ville d'Ebolowa.

Cette intense activité économique ne s'est pas allée sans incidence sur la vie des populations. Dans la subdivision d'Ebolowa, l'on vit en effet les relations sociales, les us et, surtout de nombreuses coutumes perdent leur caractère traditionnel pour s'arrimer à la nouvelle ère coloniale fortement marquée par l'argent et les biens matériels. La dot en fut une parfaite illustration car, celle-ci fut l'une des pratiques coutumières à perdre son caractère symbolique pour revêtir un visage fortement mercantile et mercantiliste.

Partout dans le Sud-Cameroun, il était déconseillé aux parents de jeunes garçons d'aller doter les filles que leurs progénitures de sexe masculin voulaient épouser pendant la "Saison", c'est-à-dire la période allant de septembre à février et qui était celle où les planteurs vendaient aux acheteurs grecs, français et chypriotes les fèves sèches de cacao. La " Saison " était en effet la période par excellence des folies, où rien n'était plus chère, rien n'était très beau, les planteurs, grands et moyens, mettant un point d'honneur pour acheter tout ce qui était à leur portée et que leur proposaient les commerçants sans

---

<sup>400</sup> La fête de cacao était une véritable foire subdivisionnaire, célébrée chaque année le 22 juin à Ebolowa.

scrupule, leur seul but étant de vendre aux indigènes, même les choses les plus superflus, l'essentiel pour eux étant de placer leurs produits et de se faire de l'argent<sup>401</sup>.

Cette situation a dégénéré au cours des décennies pour atteindre au moment de l'indépendance le seuil les plus critiques, surtout dans les familles paysannes car, c'est ici que la jeune fille était désormais perçue comme un produit économique dont il fallait tirer le maximum de profit<sup>402</sup>.

Plus la société coloniale camerounaise connaissait des avancées de toutes sortes, plus la dot s'enrichissait de nouveaux éléments audio-visuels, vestimentaires, gastronomiques, mécaniques, etc.

Nous avons ainsi fait un recensement de certaines rubriques et de certains produits qui ont fait progressivement leur intrusion dans la dot dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa à la fin des années 50.

### 1. Pour ce qui est de la demande de la main

**Tableau N° 20 : Eléments classiques de la demande de main chez les Boulu.**

<b>SOMME D'ARGENT</b>	<b>Enveloppe montant non déterminé</b>
<b>NOURRITURE</b>	- 01 carton de poisson Abam Ekono ou Salafissi 01 sac de riz 01 sac de sel 01 bidon d'huile de 10 litres -01 sac d'oignon -01 chèvre male castrée
<b>BOISSON</b>	-02 bouteilles de liqueur, Rhum de plantation de marque Saint –James -02 dames jeannes de vin rouge - 01 casier de bière -01 casier de limonade
<b>HABILLEMENT ET LITERIE</b>	02 pagnes de 6 yards de marque wax
<b>UTENSILE DE CUISSINE</b>	01 verre de vin tais-toi de 1 litre
<b>AUTRES</b>	01 Paquet d'allumettes

Source : Tableau élaboré à partir de nos entretiens et informations collectés sur le terrain .

<sup>401</sup> Entretien avec G. Mbiam, 70 ans, planteur, Akok-kas le 07 mai 2014.

<sup>402</sup> Ibid.

- Une enveloppe contenant une somme d'argent (au montant non exigé) ;
- deux verres de 1 litre chacun surnommé "Tais-toi"<sup>403</sup> ;
- deux bouteilles de liqueur, chacun d'un litre au moins, de préférence le rhum de plantation ;
- une ou deux dames jeannes de vin rouge<sup>404</sup> ;
- deux cartouches d'allumettes ;
- deux cartouches de cigarettes ;
- deux pagnes de 6 yards chacun, de préférence de la marque britannique "RW Kings" ;
- un sac de sel (10 kilogrammes) ;
- un carton de poissons *Abam Ekon* ou *Salafissi* ;
- un sac de riz ;
- un casier de bière ;
- un casier de limonades mélangées ;
- 10 litres d'huile ;
- les assaisonnements ;
- 10 kilos d'oignons.
- une chèvre male, castrée.

En dehors de ces produits manufacturés, qui ont fait leur intrusion avec la colonisation, il faut ajouter un animal domestique, qui était généralement une chèvre de préférence castrée, le seul élément de la cérémonie traditionnelle de la demande de la main qui avait réussi à survivre, les autres, à l'instar de la kola, l'huile rouge ont cédé la place aux produits manufacturés venus de l'Europe.

## **2. Pour ce qui est de la dot proprement dite**

C'est ici qu'il y a eu dérapage, car dans les années 50, la dot avait tellement explosé dans les régions du Ntem et de Dja et Lobo de sorte que cette situation a

---

<sup>403</sup> Selon les informations collectées auprès des septuagénaires et octogénaires de l'actuel arrondissement d'Ebolowa, le nom de "Tais-toi" est venu de l'utilisation de ces verres lors de la cérémonie de demande de la main. En effet, dès lors que la jeune fille acceptait le mariage, on ouvrait immédiatement une dame-jeanne de vin rouge (20 litres) et on remplissait le verre pour en donner à tour de rôle à toute personne présente à la cérémonie. Il fallait vider le verre de vin, soit un litre. Beaucoup de gens après cette phase se taisaient et n'avaient plus, ni la force, ni la volonté de boire un autre verre. C'est ainsi que le nom "Tais-toi" a fini par s'imposer pour désigner ces verres qu'on apporte lors de la cérémonie de demande de la main de la jeune fille.

<sup>404</sup> A l'époque coloniale, les bouteilles de vin rouge de marque "Kiravi", étaient les plus prisées et les plus vendues selon les informations concordantes de nos informateurs, parmi lesquels J. Angounou Mvele, 90 ans, chercheur, notable *ngoé*, ancien promoteur d'établissement scolaire, Ebolowa 22 décembre 2014.

commencé à inquiéter les notables de cette partie du territoire. Le sujet a fait son intrusion dans les assemblées générales de l'*Efulameyoñ*, les regroupements identitaires des Fang, Beti et Bulu créé à la fin des années 40 sous la houlette des notables du clan *yeminsem* des villages de Man et d'Ebolakoun<sup>405</sup>.

Ainsi, lors de l'assemblée générale de cette association tenue du 22 au 26 février à Mengomo dans la subdivision d'Ambam, le problème de la dot a été l'un de ceux qui, inscrit à l'ordre des débats, a connu les interventions les passionnées entre les partisans de la dot élevée, les partisans de la dot symbolique et les partisans de la suppression totale de la dot.

Au regard des passions soulevées par la question, aucune résolution ne fut prise et le sujet fut renvoyé aux assemblées générales suivantes. Il a fallu attendre l'assemblée extraordinaire tenue à Ebolowa-si pour voir une première résolution adoptée par les notables et dirigeants d'Efulameyoñ, soit une dot symbolique limitée à la somme de 2500 FCFA et à deux moutons<sup>406</sup>.

Malgré l'emprise de l'*Efulameyoñ* sur les Fang-Beti-Bulu du Sud-Cameroun en général et de la subdivision d'Ebolowa en particulier, la résolution resta lettre morte et la dot continua sans gêne à descendre dans les abîmes de la perversion. Les éléments ci-dessous, de plus en plus demandés par les parents des jeunes filles, en sont une parfaite illustration :

**Tableau N° 21 : Eléments classiques de la dot chez les Boulou.**

<b>SOMME D'ARGENT</b>	<b>Enveloppe d'un montant exigé par la belle famille</b>
<b>NOURRITURE</b>	<p><b>- 01 carton de poisson, la morue Abam Ekono ou Salafissi</b></p> <p><b>01 sac de riz</b></p> <p><b>01 sac de sel</b></p> <p><b>01 bidon d'huile de 10 litre</b></p> <p><b>01 carton d'huile raffinée Mayor</b></p>

<sup>405</sup> R. K. Kpwang, "Le mouvement nationaliste et la satellisation", pp. 254-262.

<sup>406</sup> ANY, 20/CFD/p 38, Union Tribale Ntem Kribi. Procès-verbal de la réunion tenue le 25 novembre 1951 à Ebolowa-Si, 1951.

	<p><b>-01 sac d'oignon</b></p> <p><b>-01 chèvre male castrée</b></p> <p><b>01 porc castré</b></p> <p><b>des régimes de plantains</b></p>
<b>BOISSON</b>	<p><b>-02 bouteilles de liqueur, Rhum de plantation de marque Saint –james</b></p> <p><b>-02 dames jeannes de vin rouge</b></p> <p><b>- 03 casiers de bière</b></p> <p><b>- 03 casiers de limonades</b></p>
<b>HABILLEMENT ET LITERIE</b>	<p><b>-02 pagnes de 6 yards de marque wax</b></p> <p><b>- 01 costume noir, nkoto <i>Moto</i>, chaussures noirs, chaussettes noires, chemise blanche, et cravate noire</b></p>
<b>UTENSILE DE CUISSINE</b>	<b>02 verres de vin tai-toi de 1 litre</b>
<b>AUTRES</b>	<p><b>01 Paquet d'allumettes</b></p> <p><b>- 01 machine à coudre de marque Singer</b></p> <p><b>01lampe à manchon de marque Aida</b></p> <p><b>01 vélo noir de marque Basco</b></p> <p><b>01 carton de savon</b></p>
<b>Appareil Musical</b>	<b>Appareil de musique, tourne disque 78 tours de marque Fono.</b>

Source : Resultats de l'enquête sur le terrain dans les groupements de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, avril 2021.

- Une enveloppe contenant une somme d'argent (au montant non exigé) ; deux verres de 1 litre chacun, appelé verre tai -toi



- une enveloppe contenant la somme d'argent exigée par les parents de la jeune fille<sup>407</sup> ;
- un costume noir, *Nkoto Moto* accompagné d'un chapeau noir, d'une paire de chaussettes noires, et d'une chemise<sup>408</sup> ;
- un vélo noir de marque "Basco" ;
- une machine à coudre, de préférence de marque "Singer" ;
- une lampe à manchon de marque "Aïda" ;
- un appareil (de musique) tourne disque 78 tours, de marque "Fono" ;
- sacs de riz ;
- cartons de poissons, de préférence la morue, appelée en bulu *Abam-Ekon*
- animaux domestiques, de préférence les porcs castrés ;
- cartons d'huile raffinées mayor ;
- cartons de savons ;
- sac d'oignons ;
- casiers de bière ;
- casiers de limonades, communément appelées " jus " dans le jargon camerounais ;
- des régimes de plantains etc.

Parmi ces nouveaux produits, on observe certains qui ne peuvent plus manquer lors des cérémonies dotales, même dans les coins les plus reculés des villages.

C'est le cas des porcs longs châssis ou *Eti'a*, et des chèvres, ces bêtes, destinées à être égorgées devant la cour, sont réservées au père de la fille, oncles, des mères, des grands-mères, et des frères de la fille, et petits fils qui viennent s'accaparer des têtes.

Chez les bulu, la dot est dans l'ensemble exorbitante, mais elle l'est davantage en fonction du degré d'instruction de la jeune fille. Les filles qui sont allées dans l'enseignement supérieur et qui sont parvenues à s'insérer comme cadres dans l'administration, officiers dans les corps de la police et de l'armée, cadres dans les sociétés parapubliques, privées ou encore dans les ONG et les organisations internationales sont devenues des véritables filons pour les parents. Les quelques rares

---

<sup>407</sup> Cette somme variait d'une fille à une autre et le montant dépendait du degré non seulement d'instruction, mais aussi des avoirs des parents. Dans la grande majorité des cas, les familles démunies demandaient des sommes parfois assez élevées.

<sup>408</sup> L'appellation bulu de cet ensemble est *Nkoto moto*, il s'agissait en fait d'un habit de parade pour le beau-père, qui le portait pendant les grandes cérémonies, en commençant par celle de la signature de l'acte de l'Etat civil lors du mariage civil.

exceptions se retrouvent dans les rangs des élites républicaines<sup>409</sup> et des hauts responsables où les parents en font un point d'honneur de ne rien exiger la dot à l'exception des quelques éléments symboliques pendant les palabres entre les deux familles.

**Photo N° 23** :Quelques-uns des produits faisant partie de la dot dans l'actuel arrondissement d'Ebolowa avec en exergue un ordinateur portatif de marque Toshiba.



**Source** : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, musée de Nkolamdom, le 6 juin 2014.

La photo ci-après nous présente les produits d'une dot élevée. Car l'ordinateur portatif de marque Toshiba coûte environ 400.000 FCA. Des porcs longs châssis de cette envergure coûtent 800.000 FCA, le poisson et la boisson qui peuvent également excéder 1.000.000 de FCA. Seulement à partir de ces quatre éléments, le prétendu est déjà à 2.000.000 de FCA. Cependant les marmites, les sacs de riz, les huiles, l'enveloppe etc ... ne sont pas encore pris en compte.

<sup>409</sup> Nous employons ce concept d'"élites républicaines" pour désigner les ministres, les Directeurs Généraux (DG), les secrétaires généraux des ministères et assimilés, les responsables dans les Institutions républicaines communément appelés "Grands commis de l'Etat"

Mieux, les élites républicaines et les hauts responsables qui marient leurs filles ne manquent pas de supporter eux-mêmes les charges, ne laissant à leur beau-fils qu'une portion épisodique. De même, ces élites républicaines demandent aux autres membres de leurs familles (frères, cousins, oncles, etc.) de ne pas exiger la dot à leur beau-fils, mais ceux-ci ne respectent pas souvent cette consigne<sup>410</sup>.

### **3. L'entrée de l'avion dans la cérémonie de la demande en mariage dès les années 2000**

Dans l'arrondissement d'Ebolowa, depuis les années 2000, de nouvelles rubriques ont fait leur apparition dans les exigences de la dot. Il s'agit de « **l'avion** ».

Ce jeu se pratique déjà dans plusieurs régions, par exemple chez les Ewondo, les Bamiléké de l'ouest, les Eton du Centre, les Bassa. A priori, il a été instauré pour venter la beauté, les qualités et les mérites de la fille et montrer à son prétendant qu'elle est une perle rare, mais de nos jours, il est devenu un moyen d'extorquer de l'argent aux prétendants<sup>411</sup>. Il est rare d'assister à un mariage sans voir la famille de la fille organiser l'avion. Après la phase d'éloquence verbale, ou les maîtres de la parole de deux familles rivalisaient d'adresse pour montrer le caractère sacré du mariage, et avant de procéder au partage de la fille, le porte-parole de la fiancée accepte les cadeaux offerts par le prétendant, et vérifie point par point si tous éléments de la liste dotales y figurent. C'est après cette phase qu'il commence à compliquer la venue de sa fille. Comme l'a très bien vu Arnold Fritz Mielame Effagon:

Le porte-parole de la fille interpelle l'autre famille par le nom de leur clan et leur dit qu'il a plusieurs filles, laquelle parmi ces filles veulent-ils prendre pour épouse et recommande à ses autres filles de venir<sup>412</sup>.

Cependant, avant la venue des membres de belle famille, la fiancée était déjà cachée, dans une chambre où ses sœurs prennent soigneusement soin d'elle, en la rendant belle, en arrangeant sa coiffure, en lui faisant le maquillage, en lui appliquant le make-up<sup>413</sup>.

---

<sup>410</sup>. Résultats de nos enquêtes lors de nos descentes sur le terrain.

<sup>411</sup>. Entretien avec Jacqueline Mengue, épouse Bengono be Ntjam, 70 ans, Infirmière retraitée, Sangmélima le 15 avril 2019.

<sup>412</sup>. Entretien avec Fritz Miélame Efagone, Cultivateur, 66 ans, Ebolowa, 12 mars 2019.

<sup>413</sup>. Dans la société camerounaise d'aujourd'hui et, par ricochet dans la société africaine en contexte de mondialisation et de village planétaire, cette forme de beauté arrangée s'appelle le "Make-up", c'est-à-dire une forme de maquillage artificielle qui ne dure que le temps qu'on n'ait pas encore eu à se laver, d'autant plus qu'une forte transpiration le dénature considérablement.

Les filles, de leur côté, délèguent l'une d'entre elles qui servira de porte-parole. Sa mission, consiste d'aller dire solennellement que sa sœur a voyagé à l'instant pour l'étranger, ainsi ses sœurs exigent un billet d'avion pour la ramener immédiatement, les membres de la famille du prétendant se lèvent, et partent dehors pour une brève concertation, lorsqu'ils reviennent, ils tendent une enveloppe au porte-parole des filles, celle-ci se dirige alors directement dans la chambre où se trouve la fiancée et ses autres sœurs, si l'enveloppe ne contient pas la somme préalablement fixée par les filles, de trente milles à deux cent milles le porte-parole revient exiger un autre billet d'avion, en faisant savoir que l'avion n'a pas pu atterrir à destination, car le carburant était insuffisant, obligatoirement la belle famille est tenue de réagir, en offrant une autre enveloppe.

**Photo N° 24:** Quelques-uns des produits faisant partie de la dot, mettant en exergue la boisson et le poisson



**Source :** Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Nkolamdom, le 6 juin 2020.

Tout le village ainsi réuni contemple avec fierté les présents apportés par leur beau-fils en guise de dot. Le porte-parole et l'un des jeunes frères de la mariée contrôlent scrupuleusement si tous les produits exigés par les parents de la fille y figurent. Et en cas d'erreur ou d'oubli le gendre est tenu de remplacer l'élément absent par une enveloppe proportionnelle.



**Photo N° 25 :** Les gros porcs longs communément appelés ‘‘Longs chassis’’ et très sollicités par les parents de jeunes filles en phase de se marier dans le cadre de la dot.



**Source :** Cliché Salomé Michelle Rose Edima, musée de Nkolandom, le 6 juin 2020.

Les six gros porcs, longs châssis, qui figurent dans cette photo, après la cérémonie dotale, ou plus précisément après la remise de la fille à sa nouvelle famille qui l’accueille désormais par les liens sacrés du mariage, sont destinés aux hommes uniquement, ainsi le partage doit être équitable et se déroule devant la cour des parents de la fille, soit une partie pour tout le village natale de la fille, car de nos jours les villages sont longs et peuplés, une partie pour ses oncles maternels. Toutes les deux familles de la fille doivent bénéficier d’un morceau de viande et être contents. Selon Akono Paulin<sup>414</sup>, s’il y a des mécontentement durant le partage, la mariée pourrait être victime de la malédiction ou de *l’Akae*, est une forme de malédiction lancée aux filles pour les empêcher d’accoucher dans les bonnes conditions, ainsi, elles peuvent soit accoucher des enfants morts nés, faire des fausses couches, ou alors mourir en laissant son bébé, ou trépasser et laisser le bébé en vie.

<sup>414</sup>Entretien avec Paulin Akono, 70 ans, Cultivateur, Ma’amezam le 12 mai 2021.

De nos jours, certains parents ne respectent plus ces lois Jadis qui stipulaient qu'aux moments de la cérémonie dotale d'une fille, cette dernière appartient à tout le clan et non à sa famille restreinte, ainsi tout le village doit bénéficier des dividendes de la dot. Le partage est devenu l'*Esoane* c'est-à-dire, une dette morale, ou une cotisation, ainsi le parent qui donne sa fille en mariage est redevable, car autrefois, il a reçu les présents de la dot de son frère et vis vers ça.

**Photo N° 26 :** Les éléments de la dot sollicités par les parents des jeunes filles en phase de se marier.



**Source :** Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Nkolamdom, le 31 octobre 2021.

La somptuosité de la dot si présente est on ne peut plus démontrer, car nous témoignons en direct. Chez les bulu, un vieux adage affirme que » Mis ma tike adjo, c'est – à- dire que l'on témoigne un fait à vue d'œil « Nous avons comme impression que le jeune prétendant a triplé tout ce que la belle-famille a sollicité. Nous pouvons ici voir l'excédent sur les sacs de riz parfumés "mémé cassé" 10 sacs au total, les cartons de poissons 15 sacs au total, 10 palettes de bars et 5 Palettes de Maquereaux ,5 palettes de Bars Rosada. De nos jours ce sont les poissons les plus prisés et les plus chers sur la place du marché .Les palettes de vin rouge Perlado, dont la paillette coute 20.000FCFA étaient 30 au total, sans compter les dames jeannes de vin rouge ,les cassiers de bières quoi pas visibles dépassaient 30 sacs ,les sacs de sel et les oignons ,en passant par les porcs long châssis qu'on ne pouvait pas apporter sur le lieu de la cérémonie en pleine terrasse de peur d'être submergé et envahi par les bêtes .Car derrière la résidence, l'endroit où la



belle –famille a présenté un espace approprié qui pouvait contenir les bêtes ,nous avons compté 20 porcs longs châssis au total .Les régimes de plantain n’ont pas manqué cette partie. Contre tout attente nous avons vu un gros boeuf atterrir dans un pick-up blanc .

La belle –famille, par des *Oyenga* ou des cris de joie et des embrassades, des danses a exprimé son degré de joie et le plaisir qui existe lorsqu’on a la chance de tomber sur un beau- fils riche.

**Photo N° 27:** Quelques produits faisant partis de la dot, mettant en exergue le congélateur de marque Inova300 litres



**Source :** Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Nkolamdom, le 18 septembre 2020.

**Photo N° 28 :** Les éléments de la dot sollicités par les parents des jeunes filles en phase de se marier.



Source : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Yaoundé , le 31 octobre 2021.

**Photo N° 29 :** Le bœuf offert pour la dot par les parents du fiancé épris.



Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Yaounde, le 31 octobre 2021.



Le bœuf ci présent a fait son irruption durant la cérémonie dotale, tout le monde a été stupéfait, parce que c'était un cas exceptionnel et rare d'autant plus que chez les Bulu, le bœuf ne fait pas encore parti des éléments de la dot. Les seules bêtes que les parents de la fille exigent sont les porcs, les moutons, béliers, chèvres.

Selon les commentaires établis pendant l'événement, le jeune marié et ses parents furent épris par leur belle -fille, c'est pour cette raison qu'ils voulaient démontrer solennellement ce degré d'amour et de joie envers leur épouse et belle-fille, alors il fallait exceller ou encore outrepasser les exigences de la famille de la mariée.

**Photo N° 30: Partage des dividendes de la dot par les mamans de la mariée**



Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Nkolandon , le 20 mars 2019.

Après la cérémonie dotale, les femmes se partagent les dividendes entre elles et les hommes également entre eux Nous pouvons observer ici que les hommes ou alors le chef de famille a mis a leur disposition des casiers de bières de jus, des cartons de jus, des sacs d'oignons, des tomates en boites et en fruits, des cartons de vin rouge, des allumettes, des cartons de poissons, des sacs de riz, de sel et, des chèvres

Les mamans veillent à ce que le partage soit équitable et que toutes les femmes soient satisfaites. De temps en temps une liste est consultée pour se rassurer qu'aucune femme n'a été laissée au cours du partage.

Lorsque le partage sera terminé, elles retourneront dans leurs familles, enchantées et submergées de provisions. Ainsi chaque famille se réglera tout en bénissant la fille qui est venue les honorer et leur donner à manger par le biais de la dot.<sup>415</sup>

Les femmes prononceront plusieurs paroles de bénédiction ; d'estime, de gratitude en faveur de la jeune mariée .Cependant ces bénédictions lui sont fondamentales pour sa vie quotidienne. A savoir : " Ve Nale Nale" ,c'est-à-dire d ;aller vers l'avant,

Les filles peuvent alors multiplier des raisons permettant de faire augmenter leur enveloppe en faisant trois à cinq tours, et plus tard, elles décident de venir avec une bande de filles cachées sous un drap blanc et demande au prétendant d'en reconnaître sa femme, s'il touche alors une fille, autre que son épouse, il est contraint de payer une amande, car parfois sous ce drap, sa fiancée n'y figure même pas. Cependant, si leur montant préalablement fixé est atteint elles viennent finalement avec la fiancée sous le drap.

De l'avis unanime de nos informateurs parmi lesquels, Gillot Bébé Akoutou<sup>416</sup> et Jérémie Mbiam<sup>417</sup>, l'apothéose de ce jeu était l'étape de l'avenue de la fiancée, le moment de l'apparition de la fiancée, Parfois, elle peut mettre fin à ce jeux très fastidieux et agaçant pour son bien aimé et sa famille, en faisant signe du doigt à son prétendant ou en faisant voir ses pieds. Une fois que la fiancée fait son apparition, les deux familles l'accueillent avec les *Oyenga*, les cris de joie, les embrassades et les danses, au rythme des tambours et tam-tam et sur font des chansons entonnées par les belles sœurs, et belles mères en se vantant qu'elles ont gagné leur *femme*. *Biyonya*.

Les beaux frères, de leur côté ne ratent pas l'occasion de trouver leur compte, ils s'emparent d'une dame jeanne de vin rouge et se sauvent avec, si les frères du fiancé les suivent et les attrapent, ils sont tenus de payer une amende de 20 .000 Fcfa, ou alors on leur exige de remplacer immédiatement le vide survenu dans l'ensemble des éléments

---

<sup>415</sup> Entretien avec Albertine Zouame, 53 ans, cultivatrice, Nkolovone le 12 mars 2020.

<sup>416</sup>. Entretien avec Gillot Bébé AKoutou, 60 ans, Chef de village à Nkolovone, Douala le 23 juin 2019.

<sup>417</sup>. Entretien avec Jérémie Mbiam, 73 ans, Planteur à Ako'okas, le 25 mai 2019.

exigés par la famille de la fille par deux autres cartons de vin rouge ou une autre dame jeanne de vin rouge.

Dans la ville d'Ebolowa depuis les années 2000 de nouveaux produits ont fait leur entrée dans la constitution des listes dotales, Il s'agit des produits liés à la révolution de l'informatique et de l'audiovisuel ; au triomphe de la société de consommation et, enfin, à la confirmation de la société monétaire, mieux au culte de l'argent.

Nous avons en effet parcouru plusieurs listes dotales et avons procédé a un recensement de certains éléments qu'on retrouve régulièrement dans les listes dotales et nous les avons présenté sous forme de tableaux de la manière suivante :

Mentionner :

**Tableau N° 22:** Exemple des éléments récurrents dans les listes dotales dans le département de la Mvila

### **L'enveloppe**

Une forte somme d'argent dans une enveloppe blanche (minimum 500.000 FCFA) <sup>418</sup>
---

### **Les appareils électroménagers**

Congélateur de 600 litres à usage commerciale
Frigo de 300 litres
Téléviseur à écran plat (LCD, plasma de 42 pouces en montant
Groupe électrogène
Téléviseur a écran Plasma incurvé de 52 Pouces en montant
Téléphone androïde.
Ordinateur potable HP, Philips.
Hofer
Four micro-ondes
Pulvérisateurs

Ces appareils électroménagers de l'heure sont souvent sollicités soit par le père ou la mère de la fille, ou les oncles, les tantes et les frères de la fille en guise de souvenir.

<sup>418</sup> Malgré l'importance de cette somme, les parents des jeunes filles boudent et l'estiment insuffisante dans un grand nombre de cas.

**La nourriture**

- Cartons de bars de trente kilogrammes chacun; bars frais du Wouri ou Kribi, ou encore les bars Canadiennes
- Cartons de maquereaux d'ores
- Porcs de race, c'est-à-dire des gros porcs, communément appelés porcs longs châssis dont l'unité se paie entre 200 000fca et 350 000fca
- Chèvres males dont l'unité se paie à 25 et 70 000fca
- Sacs de riz de 50 kilogrammes
- Cartons de tomates en boites
- Cageots de tomates en fruits
- Cartons d'huiles raffinées
- Sacs de sel
- Cartons de cubes magies
- Sacs d'oignon
- Paquets de mélange de Condiments verts, persils, céleris, poivrons, poire, poivre blancs du Pendja, herbe de Provence, anis vert, quatre cotés
- Cassiers de bières
- Cassiers de jus
- 10 Cartons de vin rouge (marque Gandja, Perlado, etc.).
- 05 Cartouches de cigarettes L &B mentholés, Gold cime ;

**Habillement et literie**

- 02 Costumes complets avec chaussures <i>Nkoto moto</i> ;
- 10 Pagnes ;
- Un Lit complet de deux places ;
- Un Matelas orthopédique ;

**Ustensiles de cuisines**

- 08 Marmites chauffantes
- 03 Enormes marmites en aluminium ;
- 02 Cocotes minutes ;
- 10 Séries d'assiettes ;
- 10 Enormes cocotes ;
- 200Gros plats cassables ;
- 04 Poêles tépales ;

**Autres**

- 01 Salon en cuir ;
- Presse à parpaing ou moule pour blocs de terre
- 01 Maison de quatre chambres ;
- 01 Cuisine pour la belle-mère ;
- 60 Cartons de carreaux vitrés ;
- 01 Scie tronçonneuse de marque still 070 ;
- Tôles bacs et tôles-tuiles ;
- 01 Machine à hacher la viande ;
- 01 Machine à écraser les arachides ;
- 01 Moto ;
- 01 Voiture ;
- 01 Motopompe ;

N°	Désignation	Prix Unitaire	Nombre	Prix total
<b>HABILLEMENT ET LITTERIE</b>				
1	Pagnes	10 000fcfa	10	100 000fcfa
2	Costume complet	100 000fcfa	01	100 000fcfa
3	Couverture laine	30 000fcfa	01	30 000fcfa
4	Lit complet	100 000fcfa	01	100 000fcfa
5	Paires de draps	40 000fcfa	05	200 000fcfa
<b>SOUS TOTAL1 : 530 000 CFA</b>				
<b>ANIMAUX</b>				
1	Grosporcs (longs châssis)	250 000 Fcfa	05	1250 000fcfa
2	Moutons du Nord	80 000 Fcfa	05	400 000fcfa
3	Moutons du Village	40 000 Fcfa	04	160 000fcfa
<b>SOUS TOTAL2 :1 810 000 CFA</b>				
<b>NOURRITURE</b>				
1	Poisson (Bars et Maquereaux) 30 kg par variété	60 000 Fcfa et 45 000 Fcfa	03 et 04 Cartons	360 000fcfa
2	Sacs de riz de 50kg chacun	20 000fcfa	05	100 000FCFA
3	Sacs d'oignons	10 000fcfa	02	20 000fcfa
4	Huile Damaor	17 000fcfa	02	34 000fcfa
5	Ail	10 000fcfa	02	20 000fcfa
6	Tomate en boite	15 000fcfa	03	45 000fcfa
7	Cageots de tomate en fruits	5 000fcfa	05	25 000fcfa

8	Sacs de sel	2 500fcfa	05	12 500fcfa
9	Condiments verts			10 000fcfa
<b>SOUS TOTAL3 : 626 500 CFA</b>				
<b>BOISSONS</b>				
1	Casiers de bières	7 500fcfa	10	75 000fcfa
2	Casiers de jus	6 000fcfa	10	60 000fcfa
3	Bières en boites	17 000fcfa	06	102 000fcfa
4	Dame jeannes de vin rouge	30 000fcfa	05	150 000fcfa
5	Vin rouge en carton	12 000fcfa	07	84 000fcfa
6	Jus en palette	3 500fcfa	05	17 500fcfa
7	Cigarette en cartouches	5 000fcfa	05	25 000fcfa
<b>SOUS TOTAL4 :513 500 CFA</b>				
<b>USTENSILES DE CUISINE</b>				
1	Grandes marmites en aluminium	40 000fcfa	03	120 000fcfa
2	Grandes marmites Cocottes	30 000fcfa	04	120 000fcfa
3	Cocottes minutes	50 000fcfa	02	100 000fcfa
4	Jets d'assiettes	20 000fcfa	05	100 000fcfa
5	Marmites chauffantes	50 000fcfa	04	200 000fcfa
6	Micro onde	150 000fcfa	01	150 000fcfa
7	Plats cassables	2 000fcfa	50	100 000fcfa
<b>SOUS TOTAL5 : 890 000 CFA</b>				
<b>AUTRES</b>				
1	Ordinateur Laptop HP ou Toshiba	250 000fcfa	01	250 000fcfa
2	Chaises en plastique	4 000fcfa	60	240 000fcfa
3	Cartons de carreaux vitres	10 000fcfa	30	300 000fcfa
<b>SOUS TOTAL6 : 790 000 CFA</b>				
	<b>MONTANT/ENVELOPPE</b>			<b>500 000fcfa</b>
<b>TOTAL GENERAL : 5 660 000 CFA</b>				

N°	Désignation	Prix Unitaire	Nombre	Prix total
<b>Habillement et literie</b>				
1	Pagnes	10 000fcfa	10	100 000fcfa

2	Costume complet	100 000fcfa	01	100 000fcfa
3	Couverture laine	30 000fcfa	01	30 000fcfa
4	Lit complet	100 000fcfa	01	100 000fcfa
5	paires de draps	40 000fcfa	03	120 000fcfa
<b>SOUS TOTAL1 : 450 000 CFA</b>				
<b>ANIMAUX</b>				
1	Gros porcs (longs châssis)	250 000fcfa	04	1000 000fcfa
2	Moutons du Nord	80 000fcfa	05	400 000fcfa
3	Moutons du Village	40 000fcfa	03	120 000fcfa
<b>SOUS TOTAL2 :1 520 000FCFA</b>				
<b>NOURRITURE</b>				
1	Poisson (Bars et Maquereaux) 30 kg par variété	60 000fcfa 45 000fcfa	et 03 et 04 Cartons	360 000fcfa
2	Sacs de riz de 50kg chacun	20 000fcfa	03	60 000FCFA
3	Sacs d'oignons	10 000fcfa	03	30 000fcfa
4	Huile Damaor	17 000fcfa	02	34 000fcfa
5	Ail	10 000fcfa	02	20 000fcfa
6	Tomate en boite	15 000fcfa	02	30 000fcfa
7	Cageots de tomate en fruits	5 000fcfa	03	15 000fcfa
8	Sacs de sel	2 500fcfa	05	12 500fcfa
9	Condiments verts			10 000fcfa
<b>SOUS TOTAL3 : 571 500FCFA</b>				
<b>BOISSONS</b>				
1	Casiers de bières	7 500fcfa	08	60 000fcfa
2	Casiers de jus	6 000fcfa	07	42 000fcfa
3	Bières en boites	17 000fcfa	10	170 000fcfa
4	Dame jeannes de vin rouge	30 000fcfa	03	90 000fcfa
5	Vin rouge en carton	12 000fcfa	05	60 000fcfa
6	Jus en palette	3 500fcfa	04	14 000fcfa
7	Cigarette en cartouches	5 000fcfa	05	25 000fcfa
<b>SOUS TOTAL4 :461 000FCFA</b>				
<b>USTENSILES DE CUISINE</b>				
1	Grandes marmites en	40 000fcfa	02	80 000fcfa

	aluminium			
2	Grandes marmites Cocottes	30 000fcfa	04	120 000fcfa
3	Cocottes minutes	50 000fcfa	01	50 000fcfa
4	Jets d'assiettes	20 000fcfa	05	100 000fcfa
5	Marmites chauffantes	50 000fcfa	02	100 000fcfa
6	Micro-ondes	150 000fcfa	01	150 000fcfa
7	Plats cassables	2 000fcfa	50	100 000fcfa
<b>SOUS TOTAL5 : 700 000FCFA</b>				
<b>AUTRES</b>				
1	Ordinateur Laptop Dell	200 000fcfa	01	200 000fcfa
2	Chaises en plastique	4 000fcfa	40	160 000fcfa
3	Vélo tout terrain	60 000fcfa	01	60 000fcfa
<b>SOUS TOTAL6 : 420 000FCFA</b>				
	<b>MONTANT/ENVELOPPE</b>			
<b>TOTAL GENERAL : 4 522 500FCFA</b>				

N°	Désignation	Prix unitaire	Nombre	Prix total
<b>HABILLEMENT</b>				
1	Costume complet	70 000fcfa	01	70 000FCFA
2	Pagnes	10 000fcfa	05	50 000FCFA
<b>SOUS TOTAL1 : 120 000 CFA</b>				
<b>NOURRITURE</b>				
1	GROS PORCS LONGS CHASSIS	250 000FCFA	02	500 000FCFA
2	MOUTONS DU VILLAGE	40 000FCFA	02	80 000FCFA
3	CARTONS DE POISSON MAQUEREAUX (30KG)	35 000FCFA	02	70 000FCFA
4	CARTON DE BARS CANADIENS OU BARS DU WOURI (30KG)	60 000FCFA	01	60 000FCFA
5	CARTON DE TOMATE EN BOITE	12 000FCFA	01	12 000FCFA
6	CAGEOT DE TOMATE EN FRUITS	5 000 FCFA	01	5 000FCFA
7	SACS DE RIZ (50KG)	20 000FCFA	02	40 000FCFA
8	CARTON D'HUILE MAYOR	17 000 FCFA	01	17 000FCFA
9	PAQUET DE CUBES	1 000FCFA	01	1 000FCFA
10	SAC D'OIGNON	10 000FCFA	01	10 000FCFA
11	CONDIMENTS EN HERBES			10 000FCFA



<b>SOUS TOTAL : 2 605 000 CFA</b>				
<b>BOISSON</b>				
<b>1</b>	Cartons de vin rouge	12 000fcfa	04	48 000fcfa
<b>2</b>	Casiers de bières	7 000fcfa	03	21 000FCFA
<b>3</b>	Casiers de jus	6000fcfa	02	12 000FCFA
<b>4</b>	Litres d'Odontol	1200/litre	25	30 000FCFA
<b>SOUS TOTAL3 :111 000FCFA</b>				
<b>USTENSILES DE CUISINE</b>				
	Marmites Cocottes	10 000fcfa	04	40 000 FCFA
	Jets d'assiettes	12 000fcfa	02	24 000 FCFA
	Grandes marmites aluminium	30 000fcfa	02	60 000 FCFA
<b>MONTANT ENVELOPPE200 000FCFA</b>				
<b>SOUS TOTAL4 :324 000FCFA</b>				
<b>TOTAL GENERAL : 1160000FCFA</b>				

Comme nous le constatons, ces tableaux nous ont permis de présenter tous les éléments et produits qui sont sollicités par les parents des filles et de montrer comment la dot dans l'actuel département de la mvila, est devenue une forme d'investissement pour le fiancé, et moyen d'enrichissement pour les parents des filles. Dans ces tableaux, le prix de la femme est situé entre trois millions à 11 millions. Certaines familles parviennent à demander des maisons, clés à mains, des porcs longs châssis de 5 mètres, les appareils électroménagers, Téléviseurs, huffer, groupes électrogènes sans oublier la boisson, des ustensiles de cuisine, des motos et voitures. Le gendre se retrouve avec une liste qui constitue un montant d'argent très exorbitant qu'il n'a jamais perçu un jour. Mais, au nom de l'amour envers sa femme, il est obligé de se battre, même contre le monde entier pour trouver de l'argent Cette situation est vraiment contraignante, pour des jeunes fonctionnaires qui débutent la vie et qui détiennent plusieurs défis à relever. Cependant ces sollicitations excessives n'aident pas le jeune couple à mener une vie stable, mais contribuent à le faire sombrer dans les dettes pendant plusieurs années.

Au terme de ce chapitre, il ressort clairement que la dot est devenue un problème social de grande envergure chez les Bulu de l'arrondissement d'Ebolowa. Elle est

largement sortie de son caractère symbolique pour devenir aujourd'hui un élément de capitalisation permettant aux parents des jeunes filles de s'approprier des produits manufacturés. Cette situation a dégénéré pendant les deux dernières décennies qui ont vu le Cameroun en général et l'arrondissement d'Ebolowa en particulier s'insérer dans la dynamique de la mondialisation, c'est-à-dire l'économie néo libérale triomphante depuis la chute du mur de Berlin. Cependant, cette situation a engendré des conséquences considérables dans la vie des jeunes de la Subdivision d'Ebolowa.

**CHAPITRE V :**  
**REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DOT ET PERSPECTIVES DANS LA**  
**SOCIÉTÉ BULU DE LA MVILA EN CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET DE LA**  
**MONDIALISATION**

La dot est l'un des éléments fondamentaux du mariage chez les *Ekang* en général et les Bulu en particulier. Elle occupait déjà cette place dans la société traditionnelle et, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, depuis l'intrusion des forces occidentales porteuses des valeurs capitalistes et matérialistes, celle-ci n'a cessé de croître pour devenir aujourd'hui un véritable fléau social qui nécessite l'implication de toutes les couches sociales pour la ramener à des proportions raisonnables.

Dans ce chapitre, il est question, dans un premier temps, d'analyser les effets pervers de la dot exorbitante sur le plan social et économique chez les Bulu sur le plan économique. Enfin, dans une dernière approche, nous nous intéresserons aux aspects prospectifs en vue de remédier à cette situation créée par la dot exorbitante.

**A. LES REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DOT CHEZ LES BULU DE**  
**L'ACTUEL DÉPARTEMENT DE LA MVILA**

**Tableau N°23 :** Echantillon dans le groupement de Ma'amezam

<b>Population totale entre 25 et 45 ans</b>	<b>Nombre de mariés</b>	<b>Nombre de ceux qui vivent en concubinage</b>	<b>Relations occasionnelles</b>
400	100	220	80

**Source :** Résultat de l'enquête sur le terrain, groupement de Ma'amezam, novembre 2019.

Ainsi, à la question de savoir pourquoi ils ne se décidaient pas à s'engager dans la voie du mariage, les réponses étaient presque les mêmes, à savoir :

- des jeunes filles en matière de la dot<sup>419</sup> ;
- l'absence de la dot (entre 2 et 6 millions de FCFA)<sup>420</sup> ;
- l'impatience des jeunes filles qui exigent avant toute vie ensemble, non seulement l'acquittement intégrale de la dot demandée par leurs parents, mais aussi le

<sup>419</sup> Résultats de l'enquête menée dans le groupement de Ma'amezam entre juin et juillet 2019.

<sup>420</sup> Il s'agit uniquement de la dot, c'est-à-dire sans les fonds de la célébration du mariage (mariage civil, mariage religieux, soirée de gala, etc.).

rassemblement des moyens matériels et financiers devant servir à la célébration du mariage<sup>421</sup> ;

- les pressions, voire les menaces, des parents des jeunes filles qui pressent les jeunes garçons qui vivent avec leurs filles de verser la dot avant toute vie en commun<sup>422</sup>.

Certains parents considèrent la dot comme un moyen facile de s'enrichir, et d'accéder aux biens matériels. Cependant, cette forme de cupidité accrue contribue d'une manière considérable et exponentielle au découragement des jeunes face au mariage, car les éléments demandés ne sont pas toujours à la portée du prétendant. Il existe en effet des familles qui imposent le double, voire le triple et même plus des biens matériels et des moyens financiers pour la dot. Elles ne se limitent à la logique du double qui a toujours prévalu chez les Bulu de la subdivision d'Ebolowa ; une logique qu'on peut représenter dans le tableau qui suit.

**Tableau N°24:** Eléments classiques de la demande de la main et de la dot chez les Bulu après l'implantation de l'administration coloniale allemande et française

Objets	Nombre
Paquets de cigarettes	2
Paquets d'allumettes	2
Pagnes (de préférence de marque Wax)	2
Rhum de plantation (de préférence de marque Saint James)	2
Verres de vin rouge de 1 litre (appelées "Tais-toi")	2
Carton de poissons (les bars de préférence)	2
Animaux domestiques (chèvres ou porcs castrés)	2
Casiers de bière	2
Casiers de limonade	2
Sacs de riz	2
Dames jeannes de vin rouge (de préférence de marque Gandia)	2

**Source :** Résultat de l'enquête sur le terrain dans les groupements de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, mars 2020.

<sup>421</sup> Cette étape comprend la signature de l'acte d'état civil, la célébration du mariage religieux et l'organisation de la soirée de gala, autant de cérémonies qui nécessitent de l'argent, soit au minimum 2.000.000 FCFA pour les mariages modestes.

<sup>422</sup>. Entretien avec Me veuve Engamba, née Sabine Mbozo'o, 78 ans, Ebolowa, 12 décembre 2014.

De plus en plus, la tendance est à l'ajout de l'audiovisuel, particulièrement les écrans plasma de téléviseurs LCD à partir de 55 pouces, plus d'une dizaine de pocs long-châssis, des générateurs de courant électrique, des scies tronçonneuses de préférence de marque Still, etc.

### 1. Limitation des chances de se marier pour les jeunes

Dans l'actuel département de la Mvila en général, le problème du célibat, lié en grande partie au caractère exorbitant de la dot, est en train de devenir endémique car, il s'est étendu presque à toutes les catégories sociales de jeunes, qu'il s'agisse de ceux des campagnes que de ceux des villes ; qu'il s'agisse de ceux qui ont fait des études universitaires que de ceux qui ont à peine un niveau secondaire. Le phénomène du célibat est en train de gangrener la société bulu de l'actuel département de la Mvila.

Chez les Bulu anciens, comme d'ailleurs chez ceux d'aujourd'hui, le célibat des hommes est plus toléré, sinon même accepté. Tel n'est malheureusement pas le cas du célibat des jeunes filles, surtout chez celles qui ont fait des études universitaires et sont devenues des cadres et des responsables de la République.

C'est la situation qui se constate dans notre zone d'étude, où les jeunes filles ayant fait des études supérieures, particulièrement celles sorties des grandes écoles d'intégration, c'est-à-dire jouissant d'un matricule solde qui leur garantit un salaire de fonctionnaire de catégorie A1 ou A2<sup>423</sup>, ou des écoles d'ingénieurs<sup>424</sup> qui, malgré le fait qu'elles ne sont pas intégrées automatiquement, n'en n'ont pas moins d'importantes opportunités de trouver un emploi alléchant soit dans la fonction publique par concours, soit dans le secteur privé, la situation est dramatique, surtout lorsqu'elles viennent des familles pauvres ou modestes.

Les filles ont de fortes chances de rester célibataires, parce qu'elles sont considérées comme un capital, un fonds de commerce dans leurs différentes familles, comme le dit si bien les adages bulu suivants :

1. *Mona Minga nye a ton Nda bot*
2. *Mona Minga nye a bête Nda bot*
3. *Eyone o bili monaminga wo yiane boubane.*<sup>425</sup>

---

<sup>423</sup>Ibid.

<sup>424</sup> Parmi ces écoles, nous mentionneront l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunication (ENSPT), l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), la Faculté de Génie Industriel (FGI), etc.

<sup>425</sup>. **Traduction :**

Face à cette réalité, avoir donné naissance aux filles constitue d'ores et déjà pour les Bulu une aubaine, car une fois que la fille ira en mariage elle permettra à toute la famille d'amoinrir ou de sortir de son statut de misère, et la demande en mariage offre directement cette chance car, c'est le moment idéal d'obtenir de l'argent et toutes les richesses qu'on n'a pas pu s'offrir durant toute l'existence<sup>426</sup>

La dot est un moyen de capitalisation où les parents espèrent tirer le maximum de profit. Pourtant, la plupart des prétendants sont jeunes et n'ont pas assez de moyens financiers comme des vieux et riches polygames qui sont toujours les gendres les plus prisés par les parents, parce qu'ils sont capables de leur offrir de l'argent et tous les biens matériels qu'ils exigent en guise de dot. Dans le cas contraire, ils préfèrent garder leurs filles le plus longtemps possible dans le cadre familiale pour assurer le contrôle et la gestion de leurs salaires ou encore tous leurs économies, or cette procédure tend à faire fi du libre choix et l'amour au sein des couples.

Le témoignage d'Eliane Françoise Akoumba, du clan *Essakoé* d'Azem<sup>427</sup>, est assez révélateur de cette sorte de calamité qui frappe une bonne frange des filles cadres de l'actuel département de la Mvila :

Lorsque je suis sortie de l'ENS de Yaoundé, j'avais un fiancé que mes parents n'aimaient pas parce qu'ils estimaient qu'il n'avait pas assez de moyens pour me doter. J'ai dû leur donner presque tout mon argent de rappel pour accepter mon fiancé qui était aussi sortie de l'ENS. Malgré cela, ils sont revenus à la charge quelques mois après, ce qui a fini par exacerber mon fiancé qui est partie se marier avec une autre fille rencontrée à Eséka où il avait été affecté. Jusqu'aujourd'hui, j'en veux à mes parents car, depuis huit ans que je suis sortie de l'ENS, je ne me suis pas encore mariée<sup>428</sup>.

Les filles cadres issues des familles modestes ou démunies, mais ayant réussi à faire des études supérieures ne sont cependant pas les seules à être victimes du phénomène de la dot exorbitante ou de l'opposition des parents pour ce qui est du mariage. Même celles qui n'ont pas eu la chance de faire des études secondaires et

- 
- C'est la jeune fille qui s'occupe de la famille.
  - C'est la jeune fille qui élève la famille.
  - Quand tu as accouché d'une fille, tu dois profiter d'elle

**NB :** Ces traductions ne sont qu'approximatives car, il est quasi impossible de restituer textuellement dans la langue française et les subtilités de la langue bulu.

<sup>426</sup>. Exemples les produits l'électroménager, de l'argenterie, sommes d'argent importantes, maisons confortables, etc.

<sup>427</sup>Azem-Esakoé est un village situé à 5km de la ville d'Ebolowa, sur l'axe Ebolowa-Akom II-Kribi

<sup>428</sup> Entretien avec E. F. Akoumba, 36 ans, Enseignante, Yaoundé 24 décembre 2014.

supérieures et qui se débrouillent à travers les petits métiers relativement lucratifs, à l'instar du commerce des vivres, la gestion de petits établissements de restauration, de bars ou de ventes à emporter, font aussi face à cette situation. Leurs parents voient en elles les sources de revenus dont ils ne veulent en aucun cas se séparer comme nous en atteste ce témoignage de Juliette Mezene, tenancière d'un établissement de vente à emporter, doublé d'un restaurant au quartier Angounou :

Quand j'ai arrêté de fréquenter, j'étais en classe de 1<sup>ère</sup> au lycée Bilingue d'Ebolowa. Grâce à un ami, j'ai eu assez d'argent pour me lancer dans les affaires. Au début, ça marchait très bien et j'avais assez d'argent pour agrandir mon activité. Avant, j'avais un bar, par la suite, j'ai ajouté le restaurant et le commerce des vivres que j'achetais dans les villages. Je m'occupais bien de mes parents, mais j'ai constaté que chaque fois que je leur parlais d'un ami qui tenait à m'épouser, ils adoptaient une attitude très hostile de sorte que nous avons fini par nous brouiller pendant un certain temps. Mon père m'a même menacé de me maudire dans le cas où je continuais à fréquenter cet ami. Finalement, nous nous sommes séparés. Par la suite, j'ai connu d'autres situations de ce genre où mon père, ma mère, mes oncles et tantes paternels étaient tous unanimes pour s'opposer aux relations avec les hommes qui avaient l'intention de pousser notre relation loin, jusqu'au mariage. J'ai finalement compris que pour ma famille, je ne serai qu'une éternelle vache à lait<sup>429</sup>.

Comme nous le montre les deux témoignages ci-dessus qui, rappelons-le, ne sont que des exemples parmi tant d'autres, la soif excessive des biens matériels amènent les parents des jeunes filles à hypothéquer leurs chances d'avoir un mari. Les uns en exigeant que leurs filles leur apportent comme prétendants des hommes nantis, les autres en rejetant toutes sortes de prétendant dès lors que leurs filles sont financièrement capables de s'occuper d'eux. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, le résultat est le même, à savoir contribuer à la limitation des cas de mari.

---

<sup>429</sup> Entretien avec J. Mezene, 42 ans, tenancière d'un établissement de restauration et de vente de boissons, Ebolowa, 17 janvier 2015.

**Photo n° 31** : Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de dot, mettant en exergue les congélateurs de 600 litres.



**Source** : Cliché Salomé Michelle Rose Edima, Nkolamdom, le 6 juin 2020.

La photo ci- présente témoigne de la soif excessive des parents de la fille à se doter des appareils électroménagers de l'heure lors de la cérémonie dotale à savoir le congélateur de bool, des téléviseurs, des téléphones android, des hooper et ordinateurs portables.

## **2. Développement des mariages exogènes**

Les jeunes garçons bulu, pour éviter de faire face au poids des dots exorbitantes auprès de leurs sœurs bulu, préfèrent aller épouser les filles venant d'ailleurs parce qu'elles coutent un peu plus moins chères. C'est le cas par exemple des filles l'Ouest-Cameroun, particulièrement chez les Bamiléké où la dot revêt encore dans la grande majorité des cas un caractère symbolique. Les propos d'Aristide Mbang, un jeune Bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa marié à une fille bamiléké sont révélateurs de cet état de chose et, surtout, de l'idée de plus en plus répandue chez les Bulu de l'actuel



département du Ntem selon laquelle la dot revêt encore un caractère symbolique dans cette partie du triangle camerounais. Écoutons-le :

Quand je suis allé doter ma femme, je n'ai pas dépensé plus de 400.000 FCFA, ma belle-famille m'a donné une liste qui constituée de quelques pagnes, les tines d'huile, 04 petites chèvres, une valise, des colas, la valise pour la fille, une marmite de kondrè pour la belle-mère, une enveloppe symbolique.

Il n'est certes pas dans notre intention de généraliser ce cas dans toute la région de l'Ouest-Cameroun et prétendre que la dot dans cet espace se limite à 400.000 FCFA, mais il n'en demeure pas moins que de nombreuses informations et de nombreux autres témoignages, venant aussi bien des filles et des garçons de l'Ouest-Cameroun que ceux de la zone de notre étude, et même du Sud-Cameroun en général confirment que la dot reste largement symbolique dans cette partie du territoire national. Même les fonctionnaires des autres régions du Cameroun qui ont séjourné dans cette partie du territoire sont unanimes pour reconnaître que l'Homme bamiléké ne vend pas encore sa fille à travers une dot exorbitante<sup>430</sup>.

L'on comprend pourquoi dans la psychologie de nombreux jeunes et cadres bulu de l'actuel département de la Mvila, le souhait de rencontrer une fille bamiléké est très fort car, c'est la voie royale pour un mariage moins onéreux ou pas du tout onéreux. Les parents de jeunes filles sont soucieux de l'avenir de leurs enfants et tiennent compte du coût de plus en plus élevé de la vie. De même qu'ils sont conscients du fait que les jeunes mariés se trouveront confrontés à de nombreuses contraintes sociales, économiques, professionnelles ; chacune ayant un coût et c'est pour cela qu'il ne faut pas que la dot devienne pour eux des goulots d'étranglement. Il faut bien qu'ils investissent et s'épanouissent à tous points de vue et élèvent leurs enfants dans les conditions acceptables.

Dans l'actuel département de la Mvila, la route de l'Ouest est devenue une sorte d'eldorado de mariages à coût minimum pour de nombreux jeunes cadres, c'est la raison pour laquelle on retrouve de plus en plus des jeunes couples de garçons bulu et de filles bamiléké.

Quant aux jeunes filles bulu, reconnaissons-le, elles ont actuellement moins de chances d'aller en mariage dans d'autres tribus, pour la simple raison que les prétendants ont peur de faire face à cette flambée de coût de la dot. De plus en plus, elles sont

---

<sup>430</sup>. Entretien avec A. Ela Mendo, 45 ans, Médecin, Yaoundé, 25 septembre 2019.

considérées comme des "femmes à vendre" par leurs parents et il n'est pas rare d'entendre ce point de vue de plus en plus dans les conversations.

Les gens décrivent les méfaits sociaux de la dot exorbitante et cela ne fait que les dévaloriser. Pour Christian Kakeu, enseignant de biologie au lycée classique de Mbalmayo, "épouser une fille bulu aujourd'hui, c'est choisir d'aller porter une hémorragie financière"<sup>431</sup>.

Certes, il n'est pas question de prétendre que dans l'actuel département de la Mvila, notre zone d'étude, tous les parents se livrent à cette pratique peu honorable car, il existe de nombreux parents qui se mettent à l'abri de cette pratique. Mais, il faut cependant reconnaître qu'il s'agit seulement de ces filles des élites républicaines, des hauts responsables de l'administration, des cadres et responsables des banques, des officiers supérieurs de l'armée et de la police, etc., bref ceux-là qui sont largement des catégories sociales très minoritaires, par rapport à la grande masse de ceux qui n'ont pas eu la chance ou l'opportunité d'en faire partie. Nous avons remarqué que les jeunes qui ont la chance de pénétrer ces grandes familles se retrouvent généralement face à deux situations, l'une largement bénéfique, l'autre désastreuse.

Pour ce qui est de la situation bénéfique, le mariage est entièrement pris en charge par la famille de la jeune fille, le jeune prétendant ne débourse pratiquement rien et se retrouve avec une épouse qui lui apporte une aisance matérielle indéniable<sup>432</sup>. Par contre, pour ce qui est du revers de la médaille, les jeunes garçons qui ont eu la chance de pénétrer le milieu des familles des élites républicaines, ils se retrouvent avec des épouses capricieuses, filles à papa et décidée à porter la culotte dans le ménage, d'autant plus que leurs époux, issus des milieux modestes, ne peuvent les faire vivre dans la même aisance que celle où elles ont toujours vécu dans la même de leurs parents.

Il est aussi important de noter que dans l'actuel département de la Mvila, les "mariages dynastiques" comme on les appelle au Cameroun n'ont pas encore véritablement pris corps comme c'est le cas dans la région du Centre, particulièrement chez les Ewondo et les Etons, où les enfants de bonnes familles se marient entre eux. Dans le Sud-Cameroun en général, quelques rares cas ont eu lieu, mais se sont en grande

---

<sup>431</sup>. Entretien avec C. Kakeu, 37 ans, PLEG, Mathématicien, Yaoundé le 07 janvier 2020.

<sup>432</sup>. Les jeunes qui se sont retrouvés dans cette situation et qui ont été interrogé ont insisté pour que leurs noms ne soient jamais mentionnés.

majorité des cas soldés eux aussi par la rupture, surtout lorsque le père de l'un des époux n'est plus aux affaires.

Bref, la perversion de la dot chez les Bulu de l'actuel département de la Mvila a contraint de nombreux jeunes à se tourner vers les régions du Cameroun où celle-ci reste symbolique. C'est ainsi que de plus, on rencontre les jeunes couples composés de jeunes hommes bulu et de jeunes femmes bamiléké. Les rencontrent se font soit sur les bancs de l'Université et des grandes écoles de formation, soit dans les milieux professionnels. De même, d'autres jeunes hommes bulu, cadres ou pas, regardent de plus en plus vers les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et vers le Septentrion. Martial Eba Ebe, cadre dans une micro finance de Yaoundé et originaire du département de la Mvila, marié à une fille de la région de l'Extrême-Nord, affirme :

J'ai tenté de me marier avec les filles de chez nous, mais chaque fois la relation se brisait a lors qu'on était à peine au stade de fiançailles, à cause de la dot que les parents voulaient m'obliger à payer. Je trouvais les sommes demandées au-delà de mon pouvoir d'achat. Ainsi, après plusieurs tentatives, j'ai profité d'un voyage à Maroua pour me faire une relation, par la suite, j'y suis réparti cette fois pour voir ses parents, à ma grande surprise, ce qu'ils m'ont demandé en guise de la dot et sans grande cérémonie atteignait à peine la somme de 200.000FCFA que j'ai donné immédiatement. Entre nous, je croyais au début que c'était une blague, mais c'est après que j'ai compris que la dot était encore à la portée de tout le monde. Actuellement, je suis très fière de ma femme qui m'a donné 3 enfants, deux garçons et une fille. Moi, je conseille actuellement aux jeunes de chez nous encore célibataires d'aller au Grand-Nord pour chercher des femmes où les parents des jeunes filles sont encore très compréhensifs<sup>433</sup>

Par contre, nous avons constaté que de la même manière les jeunes hommes originaires du département de la Mvila ont de plus en plus tendance à aller chercher des épouses dans les autres régions du pays où la dot est encore à des proportions acceptables, de la même manière les jeunes femmes de la même unité administrative éprouvent des difficultés à aller en mariage dans les mêmes régions. Les mariages exogènes entre jeunes des Grassfields et du Septentrion et les jeunes femmes du département de la Mvila en particulier et même de la région du Sud en général sont très rares.

---

<sup>433</sup>. Entretien avec M. Eba Ebe, 46 ans, expert en finance et banque, Yaoundé, 18 décembre 2019.

Les enquêtes menées à ce sujet auprès des anciens camarades de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Yaoundé I, de même que les conversations avec les collègues de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Douala ont montré que sur un échantillon de 100 jeunes, cadres de A2, originaires des Grassfields, du Septentrion et de la région du Sud-Ouest, près 85% estimaient que les jeunes femmes du Sud en général et bulu en particulier coûtaient excessivement chères, et les 15% autres affirmaient que les jeunes femmes de cette partie du territoire coûtaient chères au niveau de la dot, et qu'elles ne savaient pas se battre, attendent tout de l'homme quand bien même elles travaillent elles aussi.

Certes, les réponses obtenues ne sont pas à généraliser, car toutes les familles ne se livrent pas à la dot exorbitante, et il y a des centaines de jeunes femmes du département de la Mvila en particulier et de la région du Sud en général qui se battent dans tous les secteurs d'activités et soutiennent leurs époux dans tous les combats et les épreuves de la vie. Mais elles sont révélatrices de la psychologie générale et des exemples, fussent-ils des cas épisodiques, qui ont généralisé et ont fini par se transformer en opinions populaires en défaveurs des jeunes femmes originaires du département de la Mvila et de la région du Sud. Les images véhiculées sortent de la réalité historique pour se transformer en caricatures. Ainsi, lors de nos enquêtes sur le terrain, que ce soit dans les grandes villes des régions du Centre et du Littoral, que ce soit dans la zone d'étude elle-même, nous avons rencontré des hommes, pourtant à une posture intellectuelle et administrative élevés, affirmer avec conviction que les filles bulu, "quand elles n'ont pas d'emplois, préfèrent rester devant la télévision toute la journée".

### **3. Extension du concubinage**

Le code civil Camerounais définit le concubinage comme étant une "union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité entre deux personnes de sexe différent qui vivent en couple".

Le concubinage n'entraîne aucun devoir, aucun droit, chaque concubin peut décider de rompre quand il le souhaite.

Etant donné que du point de vue traditionnel, c'est la dot qui rendait le mariage légal et légitime chez les Bulu, la femme qui vit en situation de concubinage court de graves risques, car en cas de décès du conjoint, elle n'est pas reconnue en tant que femme légitime. Certes, selon le droit camerounais, la femme n'hérite pas de son mari, mais la

situation est davantage pénible quand en situation de concubinage, les enfants sont nés et que l'homme n'a pas eu à les reconnaître de son vivant.

Les femmes vivant en situation de concubinage, avec des enfants non reconnus s'exposent à des graves risques, car les exemples sont légions où elles et leurs enfants ont tout simplement été jetés hors de la concession, soit par les épouses légitimes, soit par les familles des défunts. Elles se sont vues dépouillées de tout, y compris ce qu'ils ont bâti, construit ou acheté ensemble. Or, dans la grande majorité des cas, le concubinage est la résultante d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels la dot exorbitante pour ce qui est particulièrement le cas de l'actuel département de la Mvila.

De nombreuses jeunes femmes et de nombreux jeunes hommes vivent en concubinage beaucoup plus à regret, et pas véritablement par choix. Les exigences dotales font en sorte qu'ils se voient obligés de prolonger une relation qui aurait dû se transformer en mariages. Tous les témoignages s'accordent pour ce qui est de notre zone d'étude pour reconnaître que c'est la dot exorbitante, exigée par les parents de jeunes filles, qui obligent les jeunes à vivre en état ou en situation de concubinage. Or, les menaces pèsent en permanence sur ce modèle de relations humaines car, les femmes sont toujours exposées, vivent dans une sorte d'hantise perpétuelle car, il suffirait de la moindre anicroche pour qu'elles se retrouvent soit à la case départ, soit totalement démunies, surtout lorsqu'elle dépendait totalement de son conjoint, financièrement parlant. Le témoignage de Vanessa Akava une jeune femme bulu du département de la Mvila, originaire du village d'Eyek, dans l'arrondissement d'Ebolowa, est assez pathétique. Elle révèle à propos :

Après l'obtention de mon Baccalauréat en 1997, il devint très difficile pour moi de continuer à poursuivre mon parcours académique dans de bonnes conditions, parce que mes parents n'avaient plus les moyens de payer ma scolarité, de m'envoyer l'argent du loyer, de la ration et du taxi. Je me sentais donc abandonnée et lésée. Cette situation qui m'a conduite sans hésitation à aller vivre en concubinage avec un Monsieur de 50 ans qui avait déjà bâti sa vie et avait déjà cinq enfants, mais était encore célibataire comme moi. Ma vie changea, car au moins je pouvais manger à ma fin, avoir de l'argent de poche et de quoi acheter des produits de beauté et je fis venir mes deux petites sœurs qui venaient d'avoir le Baccalauréat chez nous, mais mon cher concubin rejetât avec véhémence toute idée de repartir à l'université ou de chercher un job. Il préférait que je joue absolument le rôle de ménagère et que je reste totalement dépendante de lui car je ne possédais aucun pouvoir d'achat.

Plusieurs années s'écoulèrent, nous eûmes deux petites filles, quatre ans plus tard, il décida d'aller voir mes parents au village pour me demander en mariage. Il ramena une liste dont la valeur alla à plus de 5.000.000 FCFA et fut démotivé. A tout moment que je faisais encore cas à la dot qu'il avait déjà promise à mes parents, il me faisait savoir que c'est très compliqué pour nous parce que nos enfants doivent aller à l'écoles, ils sont dans les écoles Bilingues ou la maternelle coute 400.000 FCFA par ans pour un seul enfant, et qu'à Yaoundé on achète tout : le sel, le poisson, le piment, le bâton de manioc à 150 FCFA, le tas de manioc à 1000 FCFA, les factures d'électricité et Canal +.

En dehors de tout cela, il me montrait mes deux petites sœurs étudiantes à Soa qui étaient également à sa charge et vivaient avec nous depuis trois ans à Nsam Escal.

Vingt ans de vie commune sans acte de mariage, il décéda des suites d'une courte maladie à l'Hôpital Centrale de Yaoundé. Pendant que nous étions encore à l'hôpital, ses frères avaient déjà récupérer les carnets d'épargnes bancaires et sceler la maison, j'ai été contrainte d'attendre le jour de l'enterrement de mon conjoint chez l'une de mes cousines à Odza, et durant l'enterrement le témoignage mentionna simplement qu'il fut célibataire toute sa vie et eut beaucoup d'enfants, personne n'a fait allusion à moi et je compris que j'avais tout perdu<sup>434</sup>.

La situation qu'a vécue cette jeune femme est pathétique et révélatrice des drames qui ont pour cause la dot exorbitante. Certes, dans le cas ci-dessus, les responsabilités sont multiples, mais la faute avant tout aux parents de cette jeune fille dont l'irresponsabilité et la soif d'argent en ont fait des victimes sociales, elle et ses enfants.

D'abord ils l'ont abandonnée à la merci du premier venu alors qu'elle leur a fait honneur en obtenant le baccalauréat, ce qui aurait dû les pousser davantage à investir pour ses études universitaires. La situation que cette jeune a vécu n'est que le reflet d'une situation presque généralisée dans l'actuel département de la Mvila où les parents abandonnent leurs enfants après le baccalauréat, garçons et filles de sorte que ceux-ci sont dans l'obligation, soit d'abandonner les études et se lancer dans le monde de la débrouillardise, soit se battre par tous les moyens à leur disposition pour financer eux-mêmes leurs études dont ils sont souvent, une fois dans la vie active, les premiers à vouloir en bénéficier au seul prétexte qu'ils 'sont les parents'. A l'université de Yaoundé I, aussi bien à la FALSH qu'à l'ENS, nous côtoyons tous les jours ces jeunes qui 'tiraient

---

<sup>434</sup>. Entretien avec Vastie Abomo, 36 ans, Ménagère, Yaoundé, le 04 mars 2020

le diable par la queue'' pour terminer les cycles de Licence, de Master et même de Doctorat Ph. D sans aucun soutien des parents.

Ensuite, ils ont exposé leur fille au danger de ne pas se marier en exigeant une dot exorbitante alors qu'elle était pratiquement dépendante financièrement d'un homme qui ne voulait qu'en faire son épouse. Ses parents n'ont même pas eu la clairvoyance de voir les efforts qu'elle faisait en soutenant ses jeunes sœurs dont le concubin s'évertuait à prendre en charge les études à l'Université, et surtout, à l'Université de Yaoundé II où seuls les frais de transport constituent tout un budget.

En imposant une liste de dépense de plus de 5.000.000FCFA, ils ont hypothéqué à jamais l'avenir de leur fille et, par ricochet, celle de ses enfants qui étaient en même temps leurs petit-fils. L'on voit à point la soif des biens matériels d'ailleurs rapidement épuisables peut mettre en danger les jeunes femmes et leurs enfants vivant en situation de concubinage.

Il est de plus en plus urgent de mettre en place des mécanismes sociaux et économiques permettant de ramener la dot à ses proportions symboliques ; ce qui permettra de faciliter les mariages car, dans sa dimension actuelle, elle éloigne de plus en plus les jeunes de l'institution noble qu'est le mariage.

#### **4. Développement du vagabondage sexuel des jeunes et des relations sexuelles vicieuses**

Le dictionnaire numérique le *Dico* définit le mot vagabondage comme "état d'une personne qui n'a ni foyer, ni revenus fixes et erre à l'aventure", ou encore "déplacement sans but précis". Le vagabondage sexuel serait donc l'état d'une femme qui entretient des relations sexuelles d'un homme à un autre et alors d'un homme qui va d'une femme à une autre.

Le phénomène de vagabondage sexuel est une réalité constante dans le Cameroun d'aujourd'hui en général et dans la Région Sud en particulier. Dans l'actuel arrondissement d'Ebolowa, le phénomène prend de plus en plus de l'ampleur depuis que dans les années 80, avec la faillite de l'économie du cacao suite à la chute vertigineuse

des prix<sup>435</sup>, bon nombre de parents ont pratiquement perdu leur autorité sur leurs progénitures.

L'on a en effet constaté que lorsque les parents ne parvenaient plus à répondre aux sollicitations ou aux exigences scolaires, secondaires ou universitaires de leurs progénitures, ils perdaient automatiquement leur autorité sur eux.

Pour le notable *essakoé* d'Azem, Roland Akam Edaman, la grande majorité des jeunes filles de l'actuel arrondissement d'Ebolowa II ayant interrompu leur scolarisation ne restent pas dans leurs villages à cause de la fainéantise des jeunes. N'ayant pas de prétendants capables de satisfaire leurs besoins matériels, elles se rendent à Ebolowa et dans d'autres villes du pays où elles cherchent à nouer des relations avec des hommes pour les entretenir. Lorsqu'elles ne parviennent à leurs fins, elles préfèrent rester en ville où elles se livrent à la prostitution<sup>436</sup>.

Dans une région où la cacaoculture était la principale source de revenus des paysans, la chute des prix de la fin des années 80 et du début des années 90 a renvoyé dans la rue de nombreux jeunes, filles et garçons, dont les parents ne pouvaient payer les études.

Ce notable regrette la période où les jeunes garçons se rivalisaient dans la création de leurs propres plantations et dans l'extension de celles héritées de leurs pères ; ce qui leur permettaient de fonder des grandes familles, de s'assumer et de se faire respecter dans la société<sup>437</sup>.

---

<sup>435</sup> Lors de la campagne cacaoyère de 1986, le prix de kilogramme de fèves sèches de cacao était de 450FCFA, en 1990, sans que le prix officiel change, il est descendu à 150FCFA, voire 100 FCFA dans certaines localités, à cause de l'action véreuse des *Kocsseurs*, c'est-à-dire les spéculateurs qui attendaient la fin de la saison de vente pour venir proposer aux planteurs aux abois les prix qu'ils ne pouvaient qu'accepter, à moins de voir le produit de leur dur labeur aller en brousse.

<sup>436</sup> Entretien avec Roland Akam Edaman, 83 ans, Notable *essakoé*, Ebolowa, 22 septembre 2014.

<sup>437</sup> Ibid.



**Photo N° 32** : Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de la dot



**Sources** : Anonyme, Dot et rites de veuvage au Cameroun. Pratiques sociales et souffrances féminines, ECOVOX, <http://www.ciprece.org/>, consulté le 14 décembre 2014.

Cette photo présente plusieurs produits sollicités par la belle famille en guise de dot : les tines d'huile, les vins rouges en cartons, les casiers de bière, les porcs longs châssis, les plantains, les cartons de poisson. Nous pouvons sans embage conclure qu'elle a coûté au moins 3 à 4 millions.

La situation que déplore le notable *essakoé* est presque la même dans l'arrondissement d'Ebolowa II, de même que dans les autres unités administratives qui constituent le département de la Mvila.

Les jeunes, qu'il s'agisse des garçons ou des filles, par manque de ressources vitales propres, sont contraints de se livrer à la transhumance sexuelle, qui se traduit par le changement constant de partenaires. Les jeunes filles se livrent à ceux qui offrent le plus alors que les jeunes garçons vont d'une femme âgée à une autre.

Nous avons en effet constaté que le mariage dans l'actuelle subdivision d'Ebolowa était victime d'une désagrégation poignante, les couples sont animés par des conflits aboutissant régulièrement aux divorces. Nous avons voulu savoir les raisons pour lesquelles il y'avait une telle proportion de divorces. Ainsi à la question de savoir pourquoi les relations matrimoniales étaient éphémères, les réponses les plus marquantes,

sur un échantillon de 200 personnes interrogées, soit 100 hommes et 100 femmes, dans l'actuel département de la Mvila ayant vu leur mariage brisé étaient les suivantes.

**Tableau N°25 : Causes de ruptures de mariages et de fiançailles dans le département de la Mvila**

Causes	Femmes	Homme
Mariage forcé par les parents à cause de la fortune de l'Homme	46	18
Sentiment d'amour ayant cédé la place à la méfiance et à la haine	16	17
Non finition de versement de la dot	20	3
Infidélité	14	42
Irresponsabilité	4	10

**Sources :** Résultats de l'enquête dans le département de la Mvila, août 2020.

Ce tableau d'enquête sur le terrain est révélateur de l'écart des causes de ruptures de mariages et de fiançailles entre les femmes et les hommes. Mais il faut une enquête plus approfondie avec un échantillon plus large pour ressortir la situation. Mais une simple observation empirique montre que dans chaque fille, le nombre de divorcés ou de rupture de fiançailles est nettement à la hausse au fur et à mesure que les années passent.

Dans l'actuel département de la Mvila en général, le problème de divorce lié en grande partie au phénomène de la dot exorbitante est devenu un problème social, car il affecte bon nombre de ménages qu'il s'agisse des couples vivant en ville ou ceux vivant dans des campagnes.

Les parents des filles ne tiennent pas souvent compte du libre choix de leur filles, parce qu'ils souhaitent absolument réaliser des alliances avec une famille d'égale dimension ou une famille plus riche. Un jeune issu d'une famille pauvre doit probablement se contenter d'un mariage vers le bas parce qu'il se limitera simplement à verser une dot modeste, et non une dot faramineuse.

En signe de respect et soumission envers les parents, la fille accepte l'époux agréé par ses parents mais quelques années plus tard elle se sépare de lui pour se remarier avec son ancien amant, ou un autre homme de son choix.

La dot très échelonnée de nos jours s'apparente à une forme d'investissement, ainsi l'homme et sa famille s'attendent alors à un rendement à un profit considérable. La femme mariée est mise en observation, elle ne sera réellement considérée qu'en fonction de sa productivité de son rendement en tant que cultivatrice si le couple vit en milieu

rural et reproductrice. Dans la mesure où le couple serait basé en ville, la femme doit alors contribuer et apporter son apport personnel aux charges liées à l'épanouissement du couple à savoir le loyer, la ration, les factures d'électricité et du câble<sup>438</sup>. Ainsi si l'homme ne se sent pas bien accompagné, il va ménager des possibilités de divorce pour se remarier à une femme qui pourra lui donner satisfaction.

### **5. L'appauvrissement du jeune couple.**

La dot est devenue de nos jours, un moyen propice pour les parents de récupérer tous le capital investit sur leurs filles depuis la naissance (nourriture, scolarité, habillements, santé) jusqu'au moment où un prétendant se présente. Certaines familles parviennent à demander des maisons entières, des générateurs, des salons en cuir. Pourtant, ces éléments ne sont pas à la portée de tous les prétendants.

Mais compte tenu de la crise économique, du taux du chaumage très élevé, du cout de la vie trop chère, et de la rareté de l'argent qui affecte toutes les couches sociales e, il faut noter que dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, la plus part des époux sont des fonctionnaires,(Cadres ,Professeurs de lycées, Professeurs d'Universités ), des avocats, des notaires, des soldats, des officiers ,des policiers, des commerçants ( vendeurs de vivres, des artisans, vanniers,forgerons), des planteurs ,vendeurs de vin de palme, *d'Odontol*, cultivateurs.

Ainsi les exigences des parents augmentent en fonction du statut du prétendant, et du cadre dans lequel vivent les conjoints. Car la dot est plus chère dans les villes que dans les villages.

Les parents des filles, en guise de dot exigent des maisons entières, des carreaux, des téléviseurs à écran plasma, des congélateurs, des motos.Confère liste N .Cependant, réunir une dot de plus de 5.000.000 FCFA pour un fonctionnaire d'Etat ou Avocat n'est pas chose facile.

Le prétendant se sent pressé comme une orange, mais pour honorer sa fiancée, et reconnaître leurs enfants naturels, et surtout pour éviter les sanctions coutumières <sup>439</sup> il

---

<sup>438</sup>. Il s'agit de l'abonnement télé où les images parviennent par câble installé par un opérateur économique appelé câblodiffuseur ou alors directement par satellite grâce à une antenne d'une entreprise de diffusion, à l'instar de Canal +, TV+, ou même grâce à un décodeur qui permet d'obtenir librement les images.

se jette à l'eau, en faisant par exemple recours aux banques, aux créanciers, aux tontines, qui prélèvent leurs intérêts chaque mois pour solliciter un prêt susceptible d'être payée au bout de quatre à cinq ans. A cause de ses endettements la vie devient d'une manière considérable difficile à la maison, le couple est dans l'incapacité de se prendre en charge pour payer les frais de scolarité de leurs propres enfants, leurs frais de santé ou achats des médicaments, payer la ration alimentaire payer les factures (câble, abonnement canal +, électricité, téléphone). Selon Paul Léandre Paul<sup>440</sup>, 80 % de couples prennent des crédits à la banque (5 à 8ans de crédit ou encore contractent des prêts dans les tontines pour doter leurs femmes, et y faisant suite, ils payent des loyers en retard, les achats commencent à se faire à crédit auprès du boutiquier du quartier .

Si l'ont tient compte des conseils concernant naturellement les cinq préalables qui permettraient, une fois adulte, d'entrer dans le cercle des hommes respectables et respectés. Notamment :

- se marier ;
- bâtir sa maison conjugale ;
- créer ses plantations ;
- procréer ;
- développer l'hospitalité et la charité vis-à-vis de toutes les connaissances. On se rend compte que les possibilités de concrétiser ces projets sont réduites. Le jeune fera les mains et pieds pour se marier, mais ne pourra pas facilement bâtir sa maison ni créer des plantations à cause des multiples dettes qu'il aura contracté auprès de la banque.

En faisant face à cette réalité, on se rend compte qu'après le mariage (versement de la dot et soirée de gala) la majorité des jeunes vivent dans l'impasse, sont acculés par les dettes impayées, et la pressions des créanciers, des tontines, et d'aucuns courent même le risque de faire la prison. Ce qui peut alors entraîner la déstabilisation des jeunes mariés et même aboutir au divorce.

Il est alors fondamentale pour les parents de limiter les demandes pour que leurs jeunes enfants ne vivent pas au dépend des banques et créanciers.

---

<sup>440</sup> Entretien avec Paul Léandre Ango, 50 ans Cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Yaoundé le 12 mars 2020.

## 6. Signature de l'acte de mariage à huit clos.

La désagrégation des mariages, est l'une des conséquences majeures de la délinquance juvénile. Nous avons constaté que les enfants vivant dans les familles désunies, dans les familles monoparentales ou sous l'influence des grands parents n'ont pas la chance de bénéficier d'une bonne éducation. Certains abandonnent très tôt leurs études pour se livrer à la consommation des stupéfiants et des drogues.

Il est primordial de savoir qu'une société toute entière repose sur la famille qui est fondamentalement fondée sur le mariage, l'échec d'une famille toute entière peut être la résultante d'une famille en lambeau.

Face au phénomène de la dot exorbitante, les jeunes ont commencé à développer des mécanismes qui ont largement conduit à la détérioration des relations avec les parents des jeunes filles. Il s'agit particulièrement de :

- Les mécanismes de contournement ;
- La fracture entre les beaux-fils et les beaux-parents.

L'autre conséquence de l'absence des revenus pouvant permettre aux jeunes gens de ne pas satisfaire les exigences de la dot exorbitante demandée par les parents des jeunes filles est le développement des mécanismes de contournement.

L'un de ces mécanismes les plus prisés par les jeunes est la cohabitation conjugale<sup>441</sup>, une pratique qu'on appelle communément au Cameroun "Viens on habite". Il s'agit d'une pratique qui consiste pour un homme et une femme non mariée et entretenant une relation amoureuse de s'établir en couple sans demander l'avis des parents de la femme. Les deux conjoints vivent ainsi comme s'ils étaient unis par les liens de mariage. Ils vivent dans la même maison, chacun s'acquittant de ses obligations et portant une attention particulière à l'autre.

Dans les arrondissements qui constituaient l'ancienne subdivision Ebolowa, la pratique est devenue très courante aujourd'hui. Elle met à mal les responsables religieux qui font tout pour la circonscrire<sup>442</sup>, d'autant plus qu'elle ne concerne pas seulement les jeunes démunis, elle tend à se généraliser pour devenir un phénomène de société dans la localité d'Ebolowa, aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.

---

<sup>441</sup> La cohabitation conjugale est appelée sous d'autres cieux, précisément en Europe l'Union libre.

<sup>442</sup>. Entretien avec Mme Bindjeme, née Marthe Mendo, 76 ans, enseignante retraitée et Ancienne d'église à la paroisse EPC d'Elat, Ebolowa, 22 novembre 2014.

Lors de nos descentes sur le terrain, nous avons identifié trois catégories de cohabitations conjugales :

- La première était celle des jeunes gens sincères qui, avant de passer à l'étape cruciale de la dot, décident de se mettre en couple pour se connaître davantage. Cette cohabitation, si l'on s'en tient aux déclarations de ceux et de celles qui ont vécu cette expérience, aboutit soit au mariage, soit à la séparation rapide ;

- La deuxième concernait les jeunes qui vivent ensemble sans véritable perspective de régulariser cette vie commune par les liens de mariages. Cette forme est la plus répandue chez les jeunes dans les unités administratives de l'ancienne subdivision d'Ebolowa ;

- La troisième catégorie était celle des jeunes qui, pour faire face à des difficultés de la vie, se mettaient en couple sans que cela soit réellement lié aux sentiments profonds qu'ils éprouvent l'un envers l'autre. Ils forment ainsi une union circonstancielle qui leur permet à tous les deux, non seulement de supporter ensemble les charges inhérentes au fonctionnement de la maison<sup>443</sup>, mais aussi d'éviter de se livrer, lorsque les besoins biologiques se font sentir, de se livrer aux rapports sexuels avec différents partenaires.

Dans les zones rurales de l'actuel département de la Mvila, une autre forme de méthode de contournement de la dot se fait remarquer. Elle concerne les jeunes garçons qui partent de leurs villages pour aller vivre dans les domiciles ou des villages de leurs conjointes qui, dans certains cas se font entretenir par ces femmes en échange de faveurs sexuels. Ce sont des jeunes filles et, des femmes relativement plus âgées.

Cette forme de contournement de la dot présente beaucoup plus d'avantages pour la jeune femme que pour le jeune homme. D'abord, parce qu'elle réside dans le domicile familial, ce qui la met à l'abri des humeurs désagréables et des conséquences qui en découlent souvent, à l'instar des paroles désobligeantes, des insultes et même des sévices corporels ; ensuite parce qu'en vivant chez elle, les efforts fournis par le jeune homme, surtout en terme économique, profitent à la famille de la jeune femme et pas du tout à la famille du jeune homme<sup>444</sup>.

---

<sup>443</sup>. Il s'agit entre autres des fractures d'eau, du cadre, d'électricité, de la ration et des autres dépenses collatérales (savons, pâte dentifrice, etc.).

<sup>444</sup> Cette forme de méthode de contournement est la plus courante dans le groupement que nous avons sillonné dans le cadre de la collecte des informations de la rédaction de cette thèse.

## 7. Manque d'engouement pour accorder l'aide à la belle famille

Chez les Bulu, un adage stipule que la dot ne finie pas, ainsi après le versement de la dot, d'autres revendications sont formulées, le paiement de la dot qui implique l'appropriation d'une femme par son mari ne représente pas la fin des avatars : Lorsque le beau père ou la belle mère sont malades le gendre doit les soigner, si l'un décède le gendre doit organiser les funérailles ou encore acheter une chèvre et une dame Jeanne de vin rouge. Face à toutes ses charges et revendications, le beau-fils se sent pressuré et refuse avec véhémence d'obtempéré.

Les doléances des beaux-parents ne sont plus trop prises au sérieux parce que le gendre estime qu'il a acheté sa femme, alors il n'est plus redevable il doit plus être interpellé pour les services émanant de sa belle-famille. Comme nous le relate l'histoire de Patrick Essiane Ella, Professeur des lycées d'Enseignements Techniques : Lorsque je suis aller demander la main de ma femme Henriette Bika, une fille Bulu d'Assosseng, le montant des éléments de la dot exigée par ses parents environna 6.000.0000 de FCFA .A priori, j'ai voulu me décourager, parce que je ne savais pas à quel endroit et après combien de temps je pouvais obtenir une somme pareille. Mais étant donné que nous avions déjà trois enfants et j'aimais ma fiancée qui ne travaillait même pas, à cette époque elle était étudiante à Soa. Pour honorer ma bien aimé et protéger mes enfants, je fis contraint d'aller contracter un prêt de 7 .000 .000 à la banque Afriland first Bank allant sur 8ans .Durant cette période, mon cœur fut rempli de regret et d'amertume car la vie était devenue difficile à la maison, je m'en sortais plus avec mon seul salaire ,les enfants ne pouvaient plus manger à leur faim, leur mère fut contrainte de sacrifier ses études pour aller vendre des vives au marché ,le loyer était pas payé à temps .Notre vie bascula à cause de la fameuse dot. Les doléances des beaux-parents ne peuvent donc pas avoir une suite favorable le simple fait de les retrouver chez nous était un cauchemar, car je réalisais qu'ils étaient la cause de notre déclin.

Nous comprenons à quel point une dot très élevée peut devenir un frein à l'épanouissement des jeunes couples tout en rendant les conditions de vie désagréables, et entrainer le dédain face aux beaux- parents.

Pourtant la cérémonie dotale ne représente pas le seul moment opportun d'exprimer ses besoins, car du moment où le beau-fils intégrera la famille, il aura déjà

l'obligation d'apporter le soutien à la famille de sa femme en fonction de son statut social et ses moyens. Parce qu'il est déjà à par entier fils de ce nouveau clan. C'est pourquoi un adage bulu affirme que : *O biaye mone fame, o volane nye à mona minga* ,c'est dire : Si tu mets au monde un garçon ,tu le remplaces par une fille par le lien du mariage, en fait c'est pour signifier que le garçon devient automatiquement l'enfant de sa belle famille et vis vers ça pour la fille. De ce fait les deux ont la responsabilité de faire de résoudre les problèmes qui essaient dans les deux familles.

Les parents doivent donc faciliter les mariages et non les rendre difficiles et quasi impossibles et permettre aux enfants de mieux se stabiliser et devenir autonomes, responsables, c'est à ce titre qu'ils pourront résoudre les soutenir remplir tous leur volontés dans la dignité.

Lorsqu'un beau père à besoin d'une maison, il doit au préalable réaliser que son gendre est à mesure d'en construire une pour lui-même, ou alors pour ses parents géniteurs qui vivent aussi dans les conditions très précaires.

### **8. La délinquance juvénile**

La désagrégation des mariages, est l'une des conséquences majeures de la délinquance juvénile. Nous avons constaté que les enfants vivant dans les familles désunies, dans les familles monoparentales ou sous l'influence des grands parents n'ont pas la chance de bénéficier d'une bonne éducation. Certains abandonnent très tôt leurs études pour se livrer à la consommation des stupéfiants et des drogues.

Il est primordial de savoir qu'une société toute entière repose sur la famille qui est fondamentalement fondée sur le mariage, l'échec d'une famille toute entière peut être la résultante d'une famille en lambeau.

Face au phénomène de la dot exorbitante, les jeunes ont commencé à développer des mécanismes qui ont largement conduit à la détérioration des relations avec les parents des jeunes filles. Il s'agit particulièrement de :

- Les mécanismes de contournement ;
- La fracture entre les beaux-fils et les beaux-parents.

L'autre conséquence de l'absence des revenus pouvant permettre aux jeunes gens de ne pas satisfaire les exigences de la dot exorbitante demandée par les parents des jeunes filles est le développement des mécanismes de contournement.



L'un de ces mécanismes les plus prisés par les jeunes est la cohabitation conjugale<sup>445</sup>, une pratique qu'on appelle communément au Cameroun "Viens on habite". Il s'agit d'une pratique qui consiste pour un homme et une femme non mariée et entretenant une relation amoureuse de s'établir en couple sans demander l'avis des parents de la femme. Les deux conjoints vivent ainsi comme s'ils étaient unis par les liens de mariage. Ils vivent dans la même maison, chacun s'acquittant de ses obligations et portant une attention particulière à l'autre.

Dans les arrondissements qui constituaient l'ancienne subdivision Ebolowa, la pratique est devenue très courante aujourd'hui. Elle met à mal les responsables religieux qui font tout pour la circonscrire<sup>446</sup>, d'autant plus qu'elle ne concerne pas seulement les jeunes démunis, elle tend à se généraliser pour devenir un phénomène de société dans la localité d'Ebolowa, aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.

Lors de nos descentes sur le terrain, nous avons identifié trois catégories de cohabitations conjugales :

- La première était celle des jeunes gens sincères qui, avant de passer à l'étape cruciale de la dot, décident de se mettre en couple pour se connaître davantage. Cette cohabitation, si l'on s'en tient aux déclarations de ceux et de celles qui ont vécu cette expérience, aboutit soit au mariage, soit à la séparation rapide ;

- La deuxième concernait les jeunes qui vivent ensemble sans véritable perspective de régulariser cette vie commune par les liens de mariages. Cette forme est la plus répandue chez les jeunes dans les unités administratives de l'ancienne subdivision d'Ebolowa ;

- La troisième catégorie était celle des jeunes qui, pour faire face à des difficultés de la vie, se mettaient en couple sans que cela soit réellement lié aux sentiments profonds qu'ils éprouvent l'un envers l'autre. Ils forment ainsi une union circonstancielle qui leur permet à tous les deux, non seulement de supporter ensemble les charges inhérentes au fonctionnement de la maison<sup>447</sup>, mais aussi d'éviter de se livrer, lorsque les besoins biologiques se font sentir, de se livrer aux rapports sexuels avec différents partenaires.

---

<sup>445</sup> La cohabitation conjugale est appelée sous d'autres cieux, précisément en Europe l'Union libre.

<sup>446</sup>. Entretien avec Mme Bindjeme, née Marthe Mendomo, 76 ans, enseignante retraitée et Ancienne d'église à la paroisse EPC d'Elat, Ebolowa, 22 novembre 2014.

<sup>447</sup>. Il s'agit entre autres des fractures d'eau, du cadre, d'électricité, de la ration et des autres dépenses collatérales (savons, pâte dentifrice, etc.).

Dans les zones rurales de l'actuel département de la Mvila, une autre forme de méthode de contournement de la dot se fait remarquer. Elle concerne les jeunes garçons qui partent de leurs villages pour aller vivre dans les domiciles ou des villages de leurs conjointes qui, dans certains cas se font entretenir par ces femmes en échange de faveurs sexuels. Ce sont des jeunes filles et, des femmes relativement plus âgées.

Cette forme de contournement de la dot présente beaucoup plus d'avantages pour la jeune femme que pour le jeune homme. D'abord, parce qu'elle réside dans le domicile familial, ce qui la met à l'abri des humeurs désagréables et des conséquences qui en découlent souvent, à l'instar des paroles désobligeantes, des insultes et même des sévices corporels ; ensuite parce qu'en vivant chez elle, les efforts fournis par le jeune homme, surtout en terme économique, profitent à la famille de la jeune femme et pas du tout à la famille du jeune homme<sup>448</sup>.

**Photo N° 33 :** Un exemple d'une franche partie des produits exigés par les parents véreux en guise de dot mettant en exergue la boisson, les huiles



**Source :** Cliché Salomé Michelle Rose Edima, musée de Nkolamdom, le 6 juin 2020.

<sup>448</sup> Cette forme de méthode de contournement est la plus courante dans le groupement que nous avons sillonné dans le cadre de la collecte des informations de la rédaction de cette thèse.

Cette photo représente l'une des dots réputée exorbitante, la plus chère en 2020, car elle englobe tous les produits les plus coûteux que constituent de nos jours. L'on a comme l'impression qu'il s'agit là d'une dot pour épouser 3 ou 4 femmes, elle a été évaluée à plus de 10 millions.

La dot exorbitante exigée par les parents de jeunes filles véreux et sans scrupules a créé une réelle fracture entre les beaux-fils et les beaux-parents. Le problème vient du fait que les exigences des premiers en termes de dot ne sont pas en mesure d'être satisfaites par les seconds.

La fracture intervient lorsque les deux amoureux sont tenaces, en d'autres termes, lorsque le jeune homme tient tellement à la fille dont il est amoureux malgré ses moyens limités qui ne lui permettent pas de satisfaire la dot exigée par les parents de la jeune fille. Lors de nos descentes dans l'espace territorial qui couvre actuellement l'ancien arrondissement d'Ebolowa, nous avons constaté que les relations entre ces deux catégories de personnes se sont considérablement détériorées. Ne pouvant pas satisfaire toutes les exigences de la dot, les beaux-fils se contentent de plus en plus à aller demander la main et à satisfaire les exigences de cette étape uniquement, puis vivent tranquillement avec leurs fiancées comme s'ils étaient déjà définitivement mariés<sup>449</sup>.

Pis, ces relations se transforment en une animosité permanente lorsque, en plus de n'avoir pas donné l'intégralité des articles exigés, les jeunes hommes se permettent d'aller signer, sans l'accord des parents de la jeune fille ni la présence d'un membre de la belle-famille, l'acte d'état-civil auprès d'un officier compétent en la matière<sup>450</sup>. Par la suite, ces couples font des enfants et vivent tranquillement comme s'ils n'avaient plus de dette morale envers les parents de la jeune fille.

Cette pratique, qui commence à s'incruster dans la mentalité des jeunes de l'actuel département de la Mvila, a véritablement pris corps dans le département de la Lékié où bien avant l'indépendance, la dot exorbitante était déjà érigée modèle référentiel<sup>451</sup>. La dot chez les Eton du Centre-Cameroun est en effet très élevée comme nous le rappelle Admin, spécialiste des sciences sociales :

---

<sup>449</sup> Entretien avec Roland Akam Edaman, 83 ans, Notable *essakoé*, Ebolowa, 22 septembre 2014

<sup>450</sup>. Les officier d'état civil selon la loi camerounaise sont ; les Maires, les Conseiller municipaux mandaté à cet effet (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire) et, dans certains cas de l'actuel département de la Mvila les chefs de groupement.

<sup>451</sup>. Kä Mana, "Dot et rites de veuvage au Cameroun. Pratiques sociales et souffrances féminines" Ecovox, <http://www.nkul-beti-camer.com/ekang-global>, Consulté le 10 décembre 2014.

Dans les années 80, un célèbre musicien congolais chantait “En il n’ya de calcul, en amour il n’ya pas de mesure”. Aurait-il épousé une fille de la Lékié que sa mélodie aurait tournée à la complainte.

La traduction littérale du verbe doter en Eton est “mesurer”. La signification de ce verbe est à chercher dans les profondeurs du porte-monnaie du malheureux élu. On étalerait bout à bout les billets d’argent que l’on dépense pour mesurer une ETON que cela ferait une distance considérable en kilomètres à pieds. La dot est pareille à un commerce où les parents “vendent” leur fille, comme si le degré d’amour se mesurait à la quantité de millions que le futur beau-fils “invertissait” sur sa future “marchandise”. Vous pourriez vous estimer heureux si votre future épouse est analphabète. Mais si la fille sait lire, compter et écrire ne serait-ce que son nom, votre cas sera hikikiri kiriiii !

Epouser une fille Eton est un drame qui se noue à plusieurs étapes, les unes aussi folkloriques et théâtrales que les autres<sup>452</sup>.

Bref, il faut rappeler qu’un des aspects de la dot chez les Eton est qu’elle est considérée comme une indemnisation de la belle-famille pour la perte d’une femme, par sa qualité d’être humain et sa “contribution” à la vie, par ses qualités de “maîtresse de maison”, d’ouvrière agricole, et surtout de génitrice. Le montant d’une dot est difficile à estimer. Il est fixé suivant plusieurs facteurs qui dépendent des deux parties en relations. Toutefois l’aisance du prétendant, sa richesse, sa place dans la société augmenteront les prétentions de la belle-famille<sup>453</sup>.

Dans l’actuel département de la Mvila, la fracture entre les parents des jeunes filles et les jeunes hommes qui voulaient les épouser, mais qui se trouvaient confrontés à l’épineuse question de la dot a commencé à la fin des années 80 avec l’arrivée à la désignation de Paul Ombgwa comme gouverneur de la province du Sud. C’est avec cet administrateur sorti de l’Ecole Nationale d’Administration et de la Magistrature (ENAM) qu’on a assisté au début de l’implantation significative des Eton dans la ville d’Ebolowa. Dans la grande majorité des cas, il s’agissait des originaires du département de la Lékié qui tiraient largement avantage de la présence de l’un des leurs à la tête de la Région du

---

<sup>452</sup><http://www.aucunlait.net/cameroun-la-dot-chez-les-etons/> Consulté le 04 octobre 2014.

<sup>453</sup>. Ibid.

<sup>453</sup> Paul Ombgwa a été gouverneur de l’ancienne Province du Sud.

Sud pour gagner les marchés publics dans cette partie du territoire grâce à l'intervention personnel de ce dernier<sup>454</sup>.

Ces "Entrepreneurs" et "Hommes d'affaires" faisaient venir leurs frères de la Lékié lorsqu'il fallait passer à la phase exécutive des ces marchés. C'est ainsi qu'on a assisté à l'augmentation sensible des membres de la communauté et dans la ville d'Ebolowa, d'autant plus que par la suite, on le voyait envahir les étagères du marché municipal d'Ebolowa. Bref, le gouvernorat d'Ombgwa a inauguré dans la ville d'Ebolowa l'implantation massive des Eton en général et des Eton originaires de l'arrondissement d'Elig-Mfomo en particulier<sup>455</sup>.

Ce mouvement a continué malgré le départ d'Ombga d'Ebolowa et sa nomination au Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) comme Directeur de l'Organisation du Territoire (DOT). Les Eton déjà implantés dans la ville ont continué leurs activités libérales et informelles et ont même été rejoints par d'autres membres de leurs familles. Avec la nomination d'un autre gouverneur eton à la tête de la région du Sud, Jules Marcellin NDjaga, le processus d'implantation des membres de cette communauté a une fois de plus pris de l'ampleur dans la ville d'Ebolowa, où désormais on voit les Eton dans tous les secteurs d'activités<sup>456</sup>.

Cette forte implantation des membres de la communauté eton dans la ville d'Ebolowa a largement influencé le comportement des jeunes bulu vis-à-vis de la dot exorbitante.

En effet, dans la Lékié où, rappelons-le, la dot exorbitante est une sorte de tradition, les jeunes gens ont commencé à se rebeller en foulant aux pieds les exigences gargantuesques des parents de jeunes filles en matière de la dot. Ainsi, les jeunes Eton, surtout ceux qui ne pouvaient satisfaire la totalité de la somme et des produits demandés en guise de la dot, ne se gênaient plus à vivre maritalement avec leurs dulcinées et à aligner les enfants sans verser le moindre franc aux parents de la jeune fille<sup>457</sup>. Les menaces proférées par ces derniers n'ont changé en ce qui est du comportement des concubins, au contraire, les jeunes filles ont finalement compris que

---

<sup>454</sup>. Entretien avec B. Bingono, 75 ans, gardien de prison, ancien surveillant des prisonniers déployés aux tâches manuelles à la résidence sous le gouvernorat de Paul Ombga, retraité, Ebolowa, 22 octobre 2014.

<sup>455</sup>. Le gouverneur Paul Ombgwa était lui-même originaire de l'arrondissement d'Elig-Mfomo.

<sup>456</sup>. Entretien avec le Dr J.D. Banga Amvene, 50 ans, ancien chef de service à la Délégation Régionale du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) de la Région du Sud, actuellement enseignant à la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé I, Yaoundé, 24 janvier 2015.

<sup>457</sup> Entretien avec le Dr A.R. Boula Meva'a, 53 ans, sociologue et enseignant à l'Université de Dschang, Yaoundé, le 30 juillet 2015.

les exigences exorbitantes de leurs familles étaient en fait une atteinte non seulement à leurs intérêts personnels, mais aussi à leur épanouissement social<sup>458</sup>.

Ces Eton qui se sont installés dans la ville d'Ebolowa avec leurs concubines et qui vivaient normalement sans que cela leur attire la moindre malchance ont inspiré les jeunes originaires de la localité. Les plus courageux ont commencé à s'inspirer de cet exemple qui venait de la Lékié, en s'installant dans une logique de concubinage provisoirement définitif. Ainsi, en voyant leurs filles bien installées dans ces relations de concubinages alors qu'ils n'avaient reçu, ni les présents concernant les étapes préliminaires<sup>459</sup>, ni la dot proprement dite, les parents des jeunes filles développaient une animosité sans limite vis-à-vis de leurs filles que certains n'hésitent même pas à promettre de tristes événements dans les jours à venir, accentuant ainsi la fracture avec les parents du jeune homme et les parents de la jeune fille.

Mais malgré l'existence des jeunes qui osent braver les irréductibles de la dot exorbitante, force est de reconnaître que ce phénomène reste marginal, car quoi qu'on dise, l'environnement dans lequel évolue le jeune du Sud-Cameroun en général et celui de l'ancienne subdivision d'Ebolowa en particulier n'est pas favorable à une action de bravoure de grande envergure. Celui-ci ne peut-être que de portée limitée au regard de l'impact encore que dans cette partie du territoire national l'action du clergé<sup>460</sup>, des acteurs de base du parti au pouvoir, le RDPC<sup>461</sup>, sans oublier les notables et certains chefs traditionnels qui n'hésitent pas à brandir l'épouvante de la colère des ancêtres et de

---

<sup>458</sup> Ibid.

<sup>459</sup> Comme nous l'avons vu au premier chapitre, avant la dot, le futur beau-fils passe par des nombreuses étapes où, à chaque fois, il faut apporter des présents aux parents de la jeune-fille. Parmi ces étapes, les plus importantes sont :

- 1. le jeune vient se "faire connaitre" de ses futurs beaux-parents ;
- 2. le jeune vient "balayer la maison" (*AvosNda*).
- 3. l'officialisation de la relation (*Ndji'ane*).
- 4. le jeune vient prendre la liste, etc.

<sup>460</sup>. Qu'il soit presbytérien, presbytérien orthodoxe ou encore catholique, le clergé en poste dans le Sud-Cameroun est largement responsable de l'esprit d'apathie dans lequel la grande majorité des jeunes originaires de la Région du Sud-Cameroun sont enfermés car toute la liturgie est orientée pour développer en eux un esprit de soumission et de résignation.

<sup>461</sup>. Les responsables à la tête des organes de base du RDPC (Comité, Sous-sections et Sections) sont des ultras conservateurs qui ne tolèrent, quel que soit le secteur, aucune action frondeuse susceptible de lieu à des remous sociaux dans leurs zones d'influence politique et n'hésitent pas à diaboliser les auteurs auprès des autorités et responsables de l'ordre (Sous-préfet, Commandant de brigade, Commissaires de police) et auprès des caciques du parti au pouvoir et des pontes du régime comme des opposants et des fauteurs de troubles dans les villages, bref des étiquettes qu'il vaut mieux qu'on ne vous colle pas quand vous êtes jeune dans la Région du Sud-Cameroun.

la malédiction sur tous ceux qui s'amuse à vivre maritalement avec les filles d'autrui sans s'acquitter de leurs obligation coutumière, c'est-à-dire la dot.

Bref, il faudrait encore du temps pour que dans la Région du Sud-Cameroun en général et le département de la Mvila en particulier, la dot exorbitante s'efface de la mentalité des parents qui voient en leurs filles des objets de marchandage et capitalisation.

Chez les Bulu, un adage stipule que la dot ne finit pas, ainsi après le versement de la dot, d'autres revendications sont formulées, le paiement de la dot qui implique l'appropriation d'une femme par son mari ne représente pas la fin des avatars: Lorsque le beau-père ou la belle-mère sont malades le gendre doit les soigner, si l'un des deux décède le gendre doit organiser les funérailles ou encore acheter une chèvre et une dame jeanne de vin rouge. Face à toutes ses charges et revendications, le beau-fils se sent pressuré parfois refuse avec véhémence d'obtempéré.

Les doléances des beaux- parents ne sont plus trop prises au sérieux parce que le gendre estime qu'il a acheté sa femme, alors il n'est plus redevable il doit plus être interpellé pour les services émanant de sa belle –famille. Comme nous le relate l'histoire de Patrick Essianne Ella, Professeur des lycées d'Enseignements Génénéral : Lorsque je suis allé demander la main de ma femme Hieriette Bika, une fille Bulu d'Assosseng, le montant des éléments de la dot exigée par ses parents environnait 6.000.0000 de FCFA.A priori, j'ai voulu me décourager, parce que je ne savais pas à quel endroit et après combien de temps je pouvais obtenir une somme pareille. Mais étant donné que nous avions déjà trois enfants et j'aimais ma fiancée qui ne travaillait même pas, à cette époque elle était étudiante à Soa. Pour honorer ma bien aimé et protéger mes enfants, je fut contraint d'aller contracter un prêt de 7.000.000 à la banque Afriland first Bank allant sur 8ans.Durant cette période, mon cœur fut rempli de regret et d'amertume car la vie était devenue difficiles à la maison, je ne m'en sortais plus avec mon seul salaire,les enfants ne pouvez plus manger à leur faim, leur mère fut contrainte de sacrifier ses études pour aller vendre des vives au marché,le loyer n' était pas payé à temps.Notre vie bascula à cause de la fameuse dot. Les doléances des beaux-parents ne pouvez donc plus avoir une suite favorable le simple faite de les retrouver chez-nous était un cauchemar, car je realisais qu'ils étaient la cause de notre déclin<sup>462</sup>.

---

<sup>462</sup> Entretien avec Patrick Essianne Ella, 40 ans, PLEG, Ebolowa, le 15 avril 2020.

Nous comprenons à quel point une dot très élevée peut devenir un frein à l'épanouissement des jeunes couples tout en rendant les conditions de vie désagréables, et entrainer le dédain face aux beaux- parents.

Pourtant la cérémonie dotale ne représente pas le seul moment opportun d'exprimer ses besoins, car du moment où le beau-fils intégrera la famille, il a déjà l'obligation d'apporter le soutien à la famille de sa femme en fonction de son statut social. Parce qu'il est déjà à par entier fils de ce nouveau clan. C'est pourquoi un adage bulu affirme que : *Obia mone fame, o folane nye à mona minga*, c'est -à- dire : Si tu mets au monde un garçon, tu le remplace par une fille par le lien du mariage, en fait c'est pour signifier que le garçon devient automatiquement l'enfant de sa belle famille et vis versa pour la fille. De ce fait, les deux ont la responsabilité de résoudre les problèmes qui essaient dans les deux familles.

Les parents doivent donc faciliter les mariages et non les rendre difficiles et quasi impossibles et permettre aux enfants de mieux se stabiliser et devenir autonomes, responsables, c'est à ce titre qu'ils pourront résoudre leurs problèmes remplir tous leurs volontés dans la dignité.

Lorsqu'un beau père à besoin d'une maison, il doit au préalable réaliser que son gendre est à mesure d'en construire une pour lui-même, ou alors pour ses parents géniteurs qui vivent aussi dans les conditions très précaires.

## **9. Le retardement et frein à la concrétisation du mariage à l'état civile**

La société bulu du Sud- Cameroun au contact avec les forces occidentales à la fin du XIXème, a commencé à perdre son caractère traditionnel .Les missionnaires presbytériens américains et catholiques ont instauré des nouvelles croyances, les Allemands et ensuite les Français ont imposé sans cesse des formes d'organisations politiques,économiques ,sociales et territoriales qui ont donné un autre visage à la société traditionnelle bulu ,les grecs , les chypriotes charges de l'import et export des produits manufactures. C'est le cas du mariage dont la valeur noble ne souffrait d'aucune extravagance, et ne représentait guerre une source de dépense démesurée. Avant l'intrusion occidentale, la société bulu avait fait du mariage un élément de crédibilité sociale et la dot l'acte juridique qui la consacrait .Ce qui permettait aux hommes de jouir pleinement aux délices du mariage.



Les premiers centres d'état-civils virent le jour le 1er janvier 1918. Ils ont pour principal but de régler la question du mariage chez les Bulu et favoriser le développement moral et social des indigènes, ainsi les Missionnaires chrétiens et l'administration se sont opposés avec acuité aux abus et sanctions locales, en l'occurrence des palabres des femmes, la limitation du montant de la dot, l'exploitation des maris par les parents, l'abandon du foyer conjugal et l'adultère.

Le mariage ne sera plus un marché passé entre deux familles, mais d'abord une affaire conclue entre deux familles au moment où le gendre vient verser solennellement la dot de sa fiancée, pour devenir un contrat d'union entre deux personnes, devant les témoins et le chef de subdivision.

Cependant le passage progressif de la société bulu d'une société à-matériel à une société capitaliste, suivie d'un développement social et de nouvelles formes de consommation, d'habillement va bouleverser l'ordre du mariage. Très tôt pour célébrer un mariage à l'état civil, ou un mariage religieux il faut être habillé en habits et chaussures importés ou loués, il faut apprêter un buffet et réserver une salle sublime, être escorté dans un véhicule de nouvelle sortie et de luxe etc<sup>463</sup> ...

Dans le Sud –Cameroun, l'un des berceaux de la cacao-culture, le mariage à l'état-civil n'a cessé de se concrétiser au cours de la marche évolutive du pays de la période coloniale à l'ère de la mondialisation. Aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, il faut déboursier des millions de francs CFA pour aller se marier à l'état civil ou à l'église.

A chacune de nos discussions avec les autres jeunes, et même des personnes ayant déjà atteint la cinquantaine, ils hésitent de s'engager dans le mariage à tout moment qu'ils assistent à une cérémonie de mariage.

Dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, les étapes de l'organisation du mariage constituent des véritables sources de dépenses et des industries. Car des couples s'arrangent à émerveiller leur invités, par des cérémonies de mariage gigantesques, inoubliables, incomparables, et uniques.

---

<sup>463</sup>. Entretien avec Menguele rachel, 59 ans ménagère, Ebolowa, le 10 mai 2021.

Cependant, le Cameroun en général est un pays pauvre, la majorité des jeunes sont en chaumages, on y retrouve quelques fonctionnaires, et contractuels, et plusieurs dans le secteur informel.

Cette situation constitue un véritable fléau avec des répercussions sur tous les plans de sorte que dans le Sud –Cameroun la marche vers l'émergence risque d'être hypothéquée à cause des dépenses énormes que sont appelés à faire les jeunes couples ,et à cause d'une montée exponentielle du taux de célibat et des divorces perpétrés par l'instabilité financière et surtout de l'inadéquation des conjoints, car l'on ne se marie plus au nom de l'amour mais au nom des avoirs, des gloires .

Les administrateurs coloniaux ont été les plus grands pourfendeurs de la dot dans le Sud-Cameroun. Dès 1916, année où les Français sont devenus les nouveaux maîtres du territoire, le code civil relatif au mariage a immédiatement été introduit et appliqué dans la partie du Cameroun attribuée à la France après le partage effectué par les généraux Aymérich et Dobell<sup>464</sup>. Selon en effet les dispositions de ce code civil, les seuls éléments de validité du mariage, entre autres, étaient les suivants :

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession et domicile des époux ;
- le consentement des parents, en cas de minorité ;
- les dates et lieu de célébration du mariage ;
- l'indication du système matrimonial : polygamie ou monogamie ;
- l'indication du régime des biens : communauté ou séparation des biens ;
- les noms et prénoms des témoins ;
- les noms et prénoms de l'officier et du secrétaire d'état civil ;
- le montant de la dot ;
- la profession des futurs époux ;
- Domicile et résidence habituel ;
- les signatures des époux, des témoins, de l'officier et du secrétaire d'état civil.

Dans la loi française, la dot n'est qu'un élément parmi tant d'autres du mariage, voire épisodique dans bons nombres de cas, pour la coutume bulu, c'est l'élément central sans lequel on ne pouvait en aucun cas parler du mariage, c'est l'acte juridique qui

---

<sup>464</sup>. Anonyme, *Code civil*, Paris, Editions LITEC, 1994, pp. 824-825 (Edition réactualisée par André Lucas, Professeur à la Faculté de Droit de Nantes).

consacrait le mariage. C'est dans ce sillage que les bulu anciens vont commencer à célébrer le ; mariage a l'état civile après le versement total ou partiel de la dot.

L'arrêté du 26 décembre 1922, relatif au mariage fétichiste, fixant les taux maxima de compensation matrimoniale en fonction des régions :

La dot est fixée par accord entre le fiancé et la famille de la femme. Cependant le montant ne peut excéder un maximum qui est de :

Pour Douala de 500 francs ;

Pour Edéa de 500 francs ;

Pour Kribi 400 francs ;

Pour Yaoundé 400 francs ;

Pour Dschang de 400 francs pour les indigènes de race Mbo de 200 francs pour les Bamouns et Bamiléké ;

Pour Doumé de 150 francs ;

Pour Yokadouma de 100 francs ;

Pour Ngaoundéré de 150 francs<sup>465</sup>.

L'administration française ayant constaté à quel point les Bulu anciens tenaient à la pratique de la coutume dotale, elle a opté à plusieurs reprises de la régler, le paragraphe C du titre 11 de l'article 22 et 28 inclus dans l'arrêté du 15 Juillet 1930 organise un Etat civil obligatoire sous la direction du chef de la Subdivision de la circonscription concernée.

Nous avons en effet relevé quelques articles parmi ces diverses dispositions qui ont été mises sur pied pour éviter les abus du mariage indigène. C'est par exemple le cas de l'article 8 qui stipule que :

Le montant de la dot est fixé entre le futur mari et les parents de la femme et ne peut excéder :

✓ 800 francs pour Ebolowa et Sangmélima ;

✓ 600 francs pour Djoum et Ambam.

En effet, le mariage à l'état civil instauré par l'administration a eut pour mission d'organiser la structure familiale, en mettant sur pied des réglementations pour la

---

<sup>465</sup>. Rapport annuel de l'année 1922, p. 16.

limitation du montant des dots, des sanctions réprimant l'adultère, le sort de la veuve, la filiation des enfants.

Cependant, malgré les multiples mesures prises sous le régime colonial par l'administration et par l'église, le taux de la dot n'a jamais cessé d'augmenter, le comble c'est que le mariage civil et religieux mis sur pied pour contrer les parents qui privilégient les biens matériels, sont devenus de nos jours les creusets des dépenses et un domaine privilégié des riches. Le mariage à l'état civil reste le seul mariage reconnu par la loi.

Le mariage à l'état civil exige plusieurs étapes.

**- Le mariage à l'état civil, un engagement devant l'état et les hommes.**

Les fiancés doivent au préalable choisir une mairie charmante de leur ville ou dans la ville de leur enfance, pour procéder à la publication des bans, un mois avant la célébration du mariage.

Les fiancés sont tenus de respecter scrupuleusement l'heure fixée au préalable, de peur d'être remplacés par un autre couple, ainsi, ils sont logés chacun auprès de sa famille d'origine, ou dans un hôtel, ils n'arrivent pas ensemble à la mairie. Ils débarquent, chacun à son tour à bord d'un véhicule de luxe bien décorée en fonction du thème qu'ils ont choisi, et sont suivis par un cortège constitué des membres de leurs familles et des amis. Ces véhicules qui accompagnent les fiancés ne sont pas leur propres véhicules, mais généralement offertes soit par un ami ou par un frère ou alors louées.

Arrivés à la mairie, les deux conjoints suivis par les parents, les frères et amis s'installent immédiatement dans la salle pour attendre le maire. Dès son arrivé, tout le monde se lève et attend qu'il s'installe et donne l'ordre de s'asseoir. Ensuite il annonce la célébration du mariage et procède à la lecture du code civil, pour détailler quelques droits et devoirs au couple, et afin de leur rappeler la loi fondamentale du mariage à savoir : le pire et le meilleur.

Ensuite le consentement des époux est demandé, afin de remettre les alliances au nouveau couple marié qui se promettent mutuellement et solennellement protection et fidélité. Ils signent ainsi que leurs témoins dans le registre pour matérialiser leurs

engagements et régimes matrimoniaux. Enfin une séance photo est dirigée .Et le mariage est célébré et validé.

Le mariage est devenu un luxe réservé aux seuls riches.

#### - **L’habillement des mariés**

Autrefois les hommes marchaient nus jusqu'à l'âge de la puberté .L'essentiel du costume féminin se constituait de *l'Ebui*, grossetouffe formée de fibre et feuille de banane ou raphia ,ensuite elles portaient l'*Obom*, fibre d'écorce battue composée d'une simple bande basée entre les jambes et accrochée par la ceinture par derrière et par devant .Dés l'avènement des échanges au niveau des cotes avec les Occidentaux et l'introduction des tissus,l'habillement s'est amélioré. *L'Obom, l'Ebui, et l'Ekob* cèdent.

En 1946, les mariés se revêtaient déjà des vêtements blancs lors du mariage religieux ou à l'état civil. Cette pratique qui commence à s'incruster dans les mentalités des Bulu a véritablement pris corps dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, car avant l'indépendance, la tenue des mariés était déjà érigée comme modèle référentiel, cela peut se vérifier par ces propos.

Dans, le Sud-Cameroun, des nouvelles rubriques ont fait leur apparition dans la célébration des mariages, il s'agit des rubriques directement lié à la société monétaire, mieux au culte de l'argent à la révolution de l'informatique,de l'audio visuel, et au triomphe de la société de consommation.

Dés la décennie 2000, le mariage est devenu un luxe réservé aux seules riches, le mariage est devenu une épreuve très redoutée par les prétendants au mariage dans le département de Sangmelima, Ebolowa ,la vallée du Mtem et Océan ,il est dans l'ensemble un luxe ,qui engage beaucoup de dépenses ,cependant, certaines élites republicaines, et hauts responsables qui marient leurs enfants ne s'abstiennent pas de supporter eux -mêmes les charges ,ne laissant à leur beaux -fils qu'une portion épisodique.

Parmi ces dépenses, nous pouvons mentionner

- L’habillement des mariés
- La tenue de la mariée
- La robe

Les femmes s'arrangent souvent à être très belles et bien habillées le jour du mariage, dans une tenue spéciale, pour être plus attirante que toutes les dames qui prendront part à la cérémonie du mariage civil, religieux et à la soirée de gala. Les robes blanches et longues, décolletées en V sans dentelle, ou avec dentelle sont les plus prisées.

#### - **Le voile de mariée**

C'est l'aseoir incontournable pour mettre en valeur sa robe ainsi que sa coiffure, il sert à masquer le visage de la femme qui réserve sa beauté à son futur époux qui sera appelé à le soulever pour dévoiler le visage de sa future épouse et témoigner la beauté. Les plus en vogue sont longues, courts, en dentelle ou brodées.

#### - **Les colliers**

On y retrouve les colliers de dos, pendentifs ou ras de coup, et des boucles distraites ou longues, on y retrouve une large gamme de bijoux de tête ou assesoir de cheveux pour embellir la mariée : perles, diadèmes, et strass, couronne de fleurs.

#### - **Les chaussures de mariage**

Le Choix des chaussures du mariage n'est pas facile, car il est fondamental de trouver des chaussures esthétiques et confortables susceptibles de faire marcher et danser la mariée avec élégance, elles sont soit importées, soit achetées dans les prêt-à-porter, les chaussures à talons sont les plus prisées, les modes sont façonnées en Italie, en Espagne, en France. Elles sont en cuir, en soie.

#### - **Le bouquet de fleur**

Le bouquet de fleur est choisi en fonction de la robe de la mariée, il sublime la robe et les photos, la mariée la tient à main, sans la quitter jusqu'au moment où elle décide de le jeter à ses sœurs et amis célibataires. Selon

#### - **L'habillement de l'homme**

Quant à l'homme, il veut aussi, comme sa femme, marquer son passage par un costume spécial, de haut de gamme, et des chaussures de bonne qualité.

### - Le cortège

Pour rehausser l'image de marque de la cérémonie, et afin de faire un jour différent et inoubliable, les couples optent souvent d'aller louer des voitures de luxe, large gamme de voiture de collection, des limousines, des berlines de luxe .Cependant le tarif moyen pour la location d' un BMW Z4 cabriolet deux places de 2003, mise a la disposition du client pendant une journée est de **400.000 FCFA** ,**la décoration est** aussi comprise dans ce prix. Le véhicule, ainsi que le dépannage en cas d'accident au de panne incombe au client.

La limousine avec chauffeur et décoration

La décoration coute 500.000 FCFA, la berline de luxe coute 300.000 FCFA, la limousine a 200.000FCFA.

### - La décoration de la salle

La location de la salle est devenu indispensable de nos jours pour la réussite d'une soirée de gala .Car tous les mariés souhaitent avoir une décoration de rêve, ainsi leurs invités doivent découvrir quelque chose de nouveau, d'étrange, du jamais vu.

La décoration de la salle est réalisée en fonction du thème des mariés, le couple est ainsi appelé à choisir un thème au préalable pour réussir sa décoration de salle. Si par exemple, le thème est : la mer, la couleur dominante de salle sera bleu, si le thème est amour et passion la salle sera décorée en rouge, si le thème est hiver, la salle est blanche, si c'est un mariage moderne, la salle est blanche.

La décoration de la salle est fonction du thème de mariage, mais aussi du budget, pour avoir une bonne décoration, il faut déboursier au moins 300 000 FCFA à 1 .000 000 de FCFA. A Ebolowa par exemple nous avons la salle de la maison du parti qui coutent 100 .000, sans chaises et décoration, la salle de la Caisse coute 200 .000 FCFA, la salle de fête de Nkolandom au centre touristique coute 500.000FCFA.

Après la célébration du mariage à la mariée et à l'église, le couple officiel aux yeux de l'Etat et de l'église retrouve leurs amis et familles pour un dîné et une soirée de gala.

### - La décoration

La décoration d'une salle exige l'embellissement et l'habillement des murs, les, tables, des chaises .Il existe plusieurs variétés de chaises : les chaises napoléons, chaises cristales, chaises Deauvilles, chaises Louisianes, les chaises silhouettes, Hanilons et pyramides, ce sont celles qui cadrent mieux avec les housses de par leur formes ,elles peuvent être enfilées par des hausses en tissus avec des nœuds rubans ou bandes ,avec des fleurs. Les chaises montagnes ou cristales sont de plus en plus sollicitées pour la table d'honneur, ce sont des chaises volumineuses avec un design particulier souvent décoré par des fleurs.

La décoration de la salle est souvent très fabuleuse avec des fleurs posées sur les tables, accrochées aux portes et des boules de fleurs posées au sol, et des tissus magnifiques accrochés aux murs.

### - Les dragées

Le confiseur Romain, Juluis Dragatus aurait par inadvertance laissé tomber une amande dans le miel au XIIIème siècle. C'est à Verdim qu'apparait l'idée d'enrober une amande. L'on offre aux peuples des dragées lors des sacrés royaux et Louis XIV en fit la friandise de sa cour. Les Medicis et Cathérines favorisèrent son essor dans toute l'Europe. D'ou vient la tradition depuis l'antiquité, la tradition veut que pour un mariage l'on offre cinq dragées pour cinq veux : la fécondité, prospérité, santé, abondance et longetivité. Les dragées sont des friandises couleur blanches ou bleu ou roses, à l'amande au choco.

Le protocole du mariage prévoit que le couple offre quelque aux invités.

### - Buffet

Les menus chez les Bulu étaient extrêmement variés, les repas réunissaient deux éléments de base constitués de tubercules : bananes-plantains, maniocs, ignames et un met d'assaisonnement :*Nnam*, le *Nnam* est un met varié préparé soit avec les légumes, *Nnam*, *kpwem*, soit champignons, soit d'arachides, *Nnam Owondo*, soit de poisson ou de viande, soit de graine de courge fourré de viande ou poisson, *Nnam Ngon*.



On avait également le *Mfian*, qui accompagnait généralement la viande : gibier, animaux domestiques, quelques serpents, la sauce aux arachides, *Mfian Owondo*, aux grains de courge, *Mfian Ngon*, *l'Ekomba*, gâteau fait à base de maïs et d'arachide.

De nos jours il est rare de trouver ces mets dans les réceptions et soirées de gala, parce l'acculturation et l'émancipation des femmes qualifie la consommation des ces mets locaux d'emblèmes de la pauvreté .Les tables sont constituées de mets occidentaux faits d'entrées aliments légers, hors d'œuvres, de résistance mets proprement dits poissons bars, maquereaux, rosada, gambas, viande de porc de bœuf, Ndole, poulets braisés, cailles braisés, brochettes de viande, moutons braisés, viande hachée ,sans oublier les mets de sortie, les fruits. Il faut déboursier au moins 2 .000 .000FCFA pour la nourriture.

#### - La boisson

Dans la société traditionnelle, l'eau de la source était la seule boisson utilisée lors des repas.<sup>466</sup> Les autres boissons telles que, le vin de palme, et de raphia, étaient liées à la fête, à l'échange de parole avec les visiteurs ou à des étrangers. De nos jours, chaque couple est nourrit par l'envie d'offrir considérablement la boisson à fin de rendre les invités ivres et que la soirée reste inoubliable. Selon Ango Paul, « Un grand mariage est celui qui se démarque par le standing de la salle de fête, la quantité et la qualité de la boisson et de la nourriture, car l'assistance doit boire jusqu'au petit matin <sup>467</sup>». Ainsi la boisson est ainsi réservée pour le vin d'honneur, on y retrouve du champagne, du vin blanc, le vin rouge, des bières en cannette, des bières brasseries, des jus, des punch, des rhums, des scotchs, du whisky, du téquilla, des apéritifs, des martiny

Ensuite la boisson pour le repas du mariage, ici la quantité de vin dépend tout simplement du nombre de plats, une bouteille fait environ huit verres, et deux verres par personne ou pour chaque plat.

#### - Les cadeaux remis aux mariés

Dans la société traditionnelle, après le mariage coutumier, la famille de la marié organisait *l'éli'iti* ou l'accompagnement de la jeune mariée, à cet effet, le couple recevait

<sup>466</sup>Philippe LaburtheTolra, *les seigneurs de la foret ,Essai sur le passé historique ,organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun* ,Paris ,publication de la Sorbonne ,1981,p 100.

<sup>467</sup> Achille Assoum Minko, 39 ans, Cadre au Ministère de l'Enseignement Supérieur.

des cadeaux symboliques et souvenirs (houes, corbeilles, pierres à écraser, mortiers et pillons, cuillères en bois et casseroles). Cette cérémonie est entrain de disparaître de nos jours, au détriment de la remise solennelle des cadeaux pendant la soirée des galla.

La remise des cadeaux aux mariés est un grand moment de jouissance, car le couple reçoit des cadeaux souvenirs de la part de leurs familles respectives, des amis, des collègues.

De nos jours ces cadeaux sont modernisés et importés, il s'agit par exemple des bougies gravées, des whisky personnalisables comportant les prénoms et messages d'amour, des roses lumineuses, coffre sommelier gravé prestige, bouteilles de vin de bordeaux personnalisables, plaquette cœur de biscuits personnalisables, sets à fromage en bois gravée, flutes à champagne personnalisables, champagnes royal personnalisables portant les prénoms des mariés macarons personnalisables, des dragées et chocolats précisant la date de l'union des mariés ,serviettes de bain personnalisables, des portes clés gravées, des cadres photos et images personnalisées ,calendriers photos, des biscuits et bonbons portant la mention « love »,des tasses personnalisables, t-shirts et polo personnalisés, des sacs personnalisés, des congélateurs, des cuisinières, des ordinateurs ,des téléviseurs écrans plats (LCD, plasma, des groupes électrogènes ,des fours à micro ondes, des cocottes minutes, des marmites en aluminium, des plats cassables, des verres cassables, des pulvérisateurs, des voitures etc. ...

#### **- L'animateur de mariage professionnel, ou maitre de cérémonie**

Le maitre de cérémonie a un rôle important dans le mariage, car c'est lui qui est chargé du bon déroulement de toutes les activités que le couple a prévu pour la réussite de leur cérémonie. A cet effet il est chargé de l'accueillir des convives et d'indiquer leur siège autour des différentes tables, de la communication avec les invités et le personnel de l'événement, coordonner les annonces et informer toute l'assistance, il fait respecter les horaires des rubriques festives, il présente le programme de la soirée et annonce l'entrée solennel des mariés.

Le maitre de cérémonie doit être équipés de matériel de dernière génération .Car il tient toute la cérémonie. Pour avoir un bon animateur de mariage professionnel il faut réserver au moins 100.000 FCFA à 500.000 FCFA.

Au terme de cette analyse centrée sur l'épineux problème du grand investissement que nécessite le mariage à l'état civil et religieux, il apparaît clairement que la cérémonie du mariage à l'état civil ou religieux est devenue une source de dépense avec excès et sans utilité, avec des incidences dans la vie du jeune couple. L'introduction de la monnaie, l'invasion du pays par les produits manufacturés introduits en grande partie par les commerçants grecs, chypriotes qui influençaient les secteurs de l'import et export et surtout l'arrimage des populations bulu à l'économie de plantation, fortement marquée dans ce territoire par la cacao culture, sont les principaux facteurs du gaspillage progressif dans la célébration du mariage.

Avec le triomphe de la colonisation, le mode de vie matérialiste, étranger à la société bulu commença à faire des ravages et les coutumes furent attaquées de tout part. Pour certaines familles, la jeune fille à marier devait s'habiller en robe de mariage blanche et l'homme en costume noir ou blanc durant la cérémonie du mariage à l'état civil. Aujourd'hui à l'ère des TIC et de l'économie de marché triomphante, les dépenses liées à la cérémonie du mariage ont atteint les seuils apocalyptiques, les étapes de l'organisation du mariage constituent un énorme budget, juste pour éblouir ces invités, les maries dilapident toutes les économies, d'aucuns optent pour les prêts auprès des banques, pour être escorté comme un président de la république dans un véhicule de luxe, être bien vêtu en habits importés, offrir un buffet gigantesque dans l'une des salles de fête les plus prisées ce qui contraint de nombreux jeunes à renoncer au mariage.

## **B. PERSPECTIVES DU PHENOMENE DE LA DOT EXORBITANTE DANS LA SOCIETE BULU DE LA MVILA ACTUELLEMENT TOURNEE VERS LA MONDIALISATION ET L'EMERGENCE DU CAMEROUN**

La société bulu de l'actuel département de la Mvila, à l'instar d'ailleurs des autres de la Région du Sud et du Cameroun tout entier, est en perpétuelles mutations. Elle est au cœur des changements qui s'opèrent dans le monde depuis l'arrivée au pouvoir en 1985 de Mikhaïl Gorbatchev, initiateur de la politique de la perestroïka et de glasnost qui était sensée rendre le système soviétique plus attrayant et plus compétitif dans sa lutte

contre le système capitaliste<sup>468</sup>. Malgré ses bonnes intentions pour le système dans lequel il est né, Gorbatchev a plutôt mené l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) à la dislocation ; ce qui a eu pour conséquence la déchéance de l'économie socialiste à l'échelle planétaire et le triomphe du capitalisme à l'échelle planétaire.

### **1. Les répercussions de la déchéance de l'économie socialiste sur l'économie camerounaise et le département de la Mvila**

Le mot mondialisation est apparu la première fois en 1916 dans un ouvrage publié par le Français Paul Otlet<sup>3</sup> et renvoyait alors à la réorganisation de la vie internationale au lendemain de la première guerre mondiale<sup>469</sup>.

Pour comprendre le contexte dans lequel ce concept est apparu dans sa nouvelle considération, il est important de remonter en 1945, à la fin de la seconde guerre mondiale. Dans le cadre des rencontres interalliées, les leaders des principaux pays en guerre contre les forces de l'axe, en l'occurrence les Etat Franklin Delano Roosevelt des Etats-Unis d'Amérique, et Joseph Djougachvili, dit Staline<sup>470</sup>, de l'URSS et Winston Churchill de la Grande Bretagne se retrouvent une fois, mais cette fois à Yalta, dans la région de Crimée<sup>471</sup>.

La rencontre avait trois principaux buts, à savoir adopter une stratégie commune afin de hâter la fin de la seconde guerre mondiale, régler le sort de l'Europe après la défaite du 3<sup>ème</sup> Reich et garantir la stabilité du Nouvel Ordre Mondial (NOM) après la victoire des Alliés<sup>472</sup>.

Mais, il est presque unanimement reconnu que c'est à la rencontre de Yalta que les Américains et les Soviétiques ont accepté le principe du partage de l'Europe en zones d'influences ; l'Est sous la tutelle de l'URSS et l'Ouest sous l'influence des Etats-Unis bien que dans le texte de déclaration finale, nulle part il est mentionné cette partition de l'Europe. Toujours est-il qu'après la capitulation des forces du 3<sup>ème</sup> Reich, l'URSS a commencé à organiser les pays de l'Europe de l'Est libérés de l'occupation nazie par

<sup>468</sup>. M. Gorbatchev, *Pérestroïka. Vues neuves sur notre pays et le monde* Paris, Editons J'ai Lu, 1987, pp.10-12 (traduit par Jean Bonnefoy et William Desmond).

<sup>469</sup>. P. Otlet, *Les problèmes internationaux et la guerre, les conditions et les facteurs de la vie internationale*, Genève, 1916, p. 337.

<sup>470</sup>. L'autre surnom de Staline à l'intérieur de l'URSS était le "Petit père des peuples".

<sup>471</sup> C. Zorgbibe, *Histoire des relations internationales 1945-1962*, Paris, Hachette, 1995, p. 46.

<sup>472</sup>. R. Cartier, *La Seconde Guerre mondiale, 1942-1945* de, Éditions Presses de la Cité, Paris, 1965, pp. 58-60.

l'armée rouge<sup>473</sup> selon le modèle de l'économie socialiste alors que de leurs côtés, les Etats-Unis renforçaient leur main mise sur les pays de l'Europe de l'Ouest.

La division de l'Allemagne en zones d'occupation en 1945, le lancement par les Etats-Unis du Plan Marshall en 1947 et, enfin la naissance en 1949 de la République Démocratique d'Allemagne (RDA), sous influence soviétique, et de la République Fédérale d'Allemagne (RFA), sous la domination américaine ont rendu crédible la thèse du partage de l'Europe en zones d'influence américaine et soviétique.

L'après-guerre fut marqué par des rivalités idéologiques à l'échelle planétaire que se livraient le Bloc socialiste de l'Est mené par l'URSS et le camp capitaliste de l'Ouest dont le chef de file était les Etats-Unis. Ces rivalités, connues sous le nom de Guerre-froide, ont dominé les relations internationales jusqu'à la désintégration de l'URSS et la disparition du bloc socialiste en 1991 qui ont consacré la faillite de l'économie socialiste et le triomphe de l'économie capitaliste.

Avec la fin de l'URSS et du bloc de l'Est, on a assisté à l'arrivée au pouvoir en Russie et dans les autres pays de l'ex fédération soviétique, ainsi dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, d'une nouvelle génération de chefs d'Etats et de gouvernements décidés à transformer les anciennes économies socialistes en économies de marché. C'est cette extension du capitalisme dans l'ancienne zone d'influence socialiste qui a inspiré les journalistes et les universitaires anglo-saxons à parler de *Globalization* dont la traduction française a donné lieu à la Mondialisation<sup>474</sup>.

La mondialisation, en termes simples, est le triomphe de l'économie capitaliste à l'échelle planétaire. Ce triomphe, étroitement lié à l'échec de la politique de pérestroïka et de la glasnost initiée par Gorbatchev dès son arrivée au pouvoir en URSS en 1985, a eu des répercussions au Cameroun en général et dans le département de la Mvila en particulier.

Au niveau du Cameroun, la faillite de l'économie socialiste a eu des répercussions dramatiques dans tout le pays en ce sens qu'elle a été la cause exogène de la crise qui a

---

<sup>473</sup>. Il s'agissait à l'époque de la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie. Seule la Yougoslavie avait échappé à l'influence soviétique pour la simple raison que pendant la guerre, ce pays a été libéré de l'occupation nazie par les résistants yougoslaves conduits par Josip Broz, plus connu sous le pseudonyme de Tito ou encore de Maréchal Tito.

<sup>474</sup>. La distinction entre *Globalisation* et Mondialisation est propre aux économistes. Pour les historiens, ils sont des synonymes dans leur emploi initial, c'est-à-dire qu'ils renvoient tous les deux au triomphe de l'économie du marché à l'échelle planétaire.

commencé à frapper le pays à la fin des années 80, tout le long des années 90 et qui, jusqu'aux années 2000, n'avait été que jugulée<sup>475</sup>.

Cette crise était étroitement liée à la diminution de l'aide à la coopération que les pays de l'Union Européenne (UE) accordaient aux pays africains lorsque l'Est de ce continent était encore sous la botte de l'URSS et avait une économie socialiste qui n'acceptait pas les capitaux occidentaux. Mais avec la naissance en Pologne d'un vent de contestation populaire menée par le syndicaliste Lech Valesa, leader de Solidarnosc, contre le système communiste imposé à ce pays depuis 1946 par l'URSS et dirigé alors par le général Wojciech Jaruzelski on a assisté à la contamination de ce mouvement dans tout le bloc socialiste sous la domination de l'URSS<sup>476</sup>. Ce mouvement, communément appelé "Vent de l'Est" a été à l'origine de la chute des régimes socialistes et de l'arrivée au pouvoir des réformateurs admirateurs de l'économie de marché.

Ainsi, l'Est étant déjà entrain de s'arrimer à l'économie du marché, les pays de l'Occident en général et ceux de l'UE en particulier se sont retournés vers cette partie du monde qui offrait des opportunités d'investissement très alléchantes par rapport à l'Afrique<sup>477</sup>. Avec par exemple la chute du mur de Berlin le 04 octobre 1989, événement qui a eu un écho planétaire et qui a ouvert la voie à l'unification de l'Allemagne avec la disparition de l'ex RDA, l'ancienne RFA se détourna de l'Afrique et consacra désormais des moyens colossaux pour la reconstruction et la reconversion de la partie orientale qui formait l'ancienne RDA en économie de marché<sup>478</sup>.

L'on comprend pourquoi les pays africains qui, avant la chute du mur de Berlin, bénéficiaient de l'aide de l'Occident<sup>479</sup>, sont devenus l'objet d'un désintérêt de la part

---

<sup>475</sup>. C'est en 2004 que le Cameroun a atteint le point d'achèvement et a été éligible à l'initiative Pays Pauvres Très endettés (PPTE), l'une des troupes des institutions financières de Bretton-Woods dans le cadre de l'application du PAS.

<sup>476</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Lech\\_Wa%C5%82%C4%99sa](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lech_Wa%C5%82%C4%99sa), consulté le 14 mai 2015 à 12 heures.

<sup>477</sup><http://www.mondialisation.ca/le-vent-de-lest-redoute-par-les-usa/5337601>, consulté le 14 mai 2015.

<sup>478</sup>. H. A. Winkler, *Histoire de l'Allemagne, XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle. Le long chemin vers l'Occident*, Fayard, 2005 p. 595.

<sup>479</sup>. L'Afrique a bénéficié de la guerre froide à travers de nombreux avantages qui auraient du booster le développement du continent. Les pays occidentaux dont le premier souci était de barrer la voie aux pays socialistes en général et à l'URSS en particulier ont accordé des privilèges aux pays africains considérés comme leurs amis, comme ce fut le cas avec la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny, le Zaïre de Mobutu Sese Seko, le Libéria de Samuel Kanyon Doe, le Maroc du roi Hassan II, etc. De son côté, l'URSS accordait également de nombreux privilèges aux pays africains considérés comme ses amis, à l'instar de l'Ethiopie de Mengistu Halié Marian, le Mozambique de Samora Moses Machel, l'Angola d'Agostino Neto, puis d'Edouardo Santos, etc. Parmi ces privilèges, il y avait les bourses de formation, l'importation des matières premières, les investissements, les crédits "Aides au développement", les dons de toutes sortes, etc. Malheureusement ces privilèges n'ont pas été utilisés à bon escient comme ce fut le cas en Asie où ont émergé les Nouveaux Pays Industriels ou les "Dragons".

des pays du Nord que certains ont qualifié de "marginalisation". Celle-ci s'est traduit par la fin des subventions et des privilèges accordés par les pays de l'UE dans le cadre des accords signés à Yaoundé et à Lomé avec les Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la réduction des investissements en Afrique en général, la délocalisation des succursales des firmes européennes installées depuis en Afrique vers les pays d'Asie, etc.

Tous ces éléments ont été à l'origine des causes exogènes de la crise économique en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

Le Cameroun a été très affecté par cette situation qui a conduit à la faillite de son économie<sup>480</sup> et où tous les secteurs ont été durement atteints de sorte qu'après l'échec du plan de redressement conçu par le gouvernement camerounais, ce dernier a été contraint d'aller négocier avec les institutions financières de Bretton-Woods alors l'année précédente, précisément au mois juin 1987, le Chef de l'Etat, le président Biya, dans un discours resté mémorable et tenu devant les députés de l'auguste institution, a solennellement déclaré que "Nous ne ferons pas appel au FMI"<sup>481</sup>.

Cette crise qui a frappé de plein fouet l'économie camerounaise n'épargna aucun secteur d'activité. Dès 1988, le Cameroun, à la suite de nombreux autres pays africains, entra malgré lui dans le cercle infernal du PAS, avec pour corollaires :

- la suppression des allocations familiales ;
- la réduction du train de vie de l'Etat<sup>482</sup> ;
- le gel des recrutements dans la fonction publique ;
- la liquidation des entreprises déficitaires ;
- la suppression de la bourse aux étudiants ;
- la privatisation des entreprises publiques et parapubliques ;
- l'encouragement des départs volontaires des services publics ;
- la libéralisation du secteur café-cacao en particulier et du secteur agricole en général<sup>483</sup>.

---

<sup>480</sup>. J. Ngandjeu, *Le Cameroun et la crise. Renaissance ou blocage ?*, Paris, L'Harmattan, 1988, p.62-64.

<sup>481</sup>. Discours prononcé par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, devant les députés de la Nation à l'assemblée nationale le 07 juin 1987.

<sup>482</sup>. Cette réduction s'est traduite, entre autres, par la résiliation des contrats de bail pour bon nombre de maisons conventionnées, la liquidation du parc automobile de l'Etat, etc.

<sup>483</sup>. Touna Mama, *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 24-26.

Bref, le Cameroun a durement été touché par les secousses provoquées par la déchéance de l'économie socialiste à l'échelle planétaire ; ce qui, bien évidemment, n'a pas épargné le Sud-Cameroun en général et l'espace territorial peuplé par les Bulu de l'actuel département de la Mvila en particulier.

### **1. Les répercussions de la déchéance de l'économie socialiste sur l'économie de l'actuel département de la Mvila**

L'ancienne subdivision d'Ebolowa, comme nous l'avons déjà vu dans les pages précédentes, était un grand berceau de la production cacaoyère avant et après l'indépendance.

C'est la culture du cacaoyer et la vente des fèves sèches de cette plante qui a été à l'origine de la prospérité que la ville d'Ebolowa a connue avant l'indépendance<sup>484</sup>. S'il est vrai que les autorités coloniales spéculaient sur le dos des producteurs, il n'en demeure pas moins que ceux-ci étaient des hommes aux revenus non négligeables, qui atteignaient leur apogée pendant la période de la vente des fèves sèches appelée communément "saison" et qui allait du mois de septembre au mois de février.

Les producteurs de cacao de l'ancienne subdivision d'Ebolowa auraient pu être parmi les premiers millionnaires camerounais de l'après indépendance s'ils avaient évolué dans un système où les dirigeants se souciaient des intérêts des populations. Mais cela ne figurait nullement dans les priorités des responsables africains postcoloniaux. Ceux-ci ne se souciaient du monde paysan que lorsqu'il était question de lui demander de travailler davantage pour augmenter la production des matières premières d'où ils tiraient l'essentiel des devises, les structures administratives créées pour soi-disant être au service des paysans producteurs brillaient par leur sclérose<sup>485</sup>.

Au Cameroun, les revenus de la vente des fèves sèches du cacaoyer ont beaucoup plus profité à la bourgeoisie politico-administrative naissante d'après 1960 et non pas au monde rural où résidaient les producteurs. Dans un article publié à la revue *Politique Africaine*, P. Koning montre la politique agricole des autorités camerounaises

---

<sup>484</sup>. En 1960, Ebolowa était la 3<sup>ème</sup> ville économique du Cameroun après Douala et Yaoundé, et brillait par la récence des sociétés commerciales venues profiter de l'argent que gagnaient les cultivateurs de cacaoyers. Parmi ces entreprises, on retrouvait Cacep, Christo, Kritikos, Ponas, etc. Pour d'amples informations lire Zang Oyono, "Le cacao dans le Ntem sous administration française 1916-1960", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1984.

<sup>485</sup> J.M. Ela, *Quand l'Etat pénètre en brousse*, Paris, Karthala, 1990, pp. 98-100.



postcoloniales a conduit à l'appauvrissement des paysans qui ne récoltaient que les miettes de leur travail<sup>486</sup>.

Sur le terrain, la situation était pire car, si au niveau du marché international, le kilogramme de fèves sèches de cacao était vendu à la bourse de Londres à équivalence de 6500 FCFA, au niveau du Cameroun, les autorités de Yaoundé, lors de la campagne de 1964-1965, avaient fixé le prix du kilogramme à 70 FCFA, soit un gap de 6430FCFA, somme qui, bien évidemment, revenait aux pouvoirs publics<sup>487</sup>.

Malgré cette escroquerie dont ils furent victimes de la part de l'Etat postcolonial, les producteurs de l'ancienne subdivision d'Ebolowa ne se sont pas découragés. Au contraire, ils ont continué à travailler durement et à se contenter des miettes que leur laissaient les autorités de Yaoundé.

A la veille de chaque campagne de vente, ils priaient pour que le président Ahidjo, comme à l'accoutumée, soit atteint par un esprit de clémence et de magnanimité pour en décider de l'augmentation, aussi infime soit-elle, du prix de kilogramme de fèves sèches achetées aux producteurs. En 1982, au moment de son départ de la tête de l'Etat du Cameroun, le kilogramme avait été porté à 220 FCFA<sup>488</sup>. Bref, la politique agricole des autorités de Yaoundé n'a véritablement permis aux planteurs camerounais en général et à ceux du Sud en particulier de profiter à fond des dividendes de leur travail. C'est une situation qu'on retrouvait presque partout en Afrique noire de l'après indépendance<sup>489</sup>.

Il a fallu attendre le départ du président Ahidjo et l'arrivée au pouvoir de Paul Biya pour voir ce dernier augmenter de façon substantielle le prix du kilogramme de fèves sèches aux planteurs. Dès la saison de 1984, celui-ci est passé à 420 FCFA en plus du système de ristournes instituées par l'ONCPB et qui permettait à chaque producteur de bénéficier des bonus calculés sur la base de sa production<sup>490</sup>.

La situation économique des planteurs de l'ancienne subdivision d'Ebolowa s'est considérablement améliorée, à l'instar d'ailleurs de celle des autres planteurs du reste du territoire, avec l'avènement du régime du Renouveau. Mais, ce fut que de courte durée car, dès la fin de l'année 1986, le président Biya, dans son traditionnel discours de fin

---

<sup>486</sup>. P. Konings, "L'Etat, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun", *Politique Africaine*, Paris, Karthala, n° 22, Juin 1986, pp.58-64.

<sup>487</sup>. Entretien avec J. Ada Engolo, 68 ans, planteur et ingénieur agronome retraité, Sous-directeur à l'ancien Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), Ebolowa, 22 décembre 2014.

<sup>488</sup>. Ibid.

<sup>489</sup>. J. M. Ela, *L'Afrique des villages*, Paris Karthala, 1982, pp. 16-18.

<sup>490</sup>. Entretien avec J.C. Ella, 62 ans, cadre de l'ONCPB, ancien directeur de l'antenne de Mengong, Ebolowa, 22 septembre 2014.

d'année, annonçait à ses compatriotes que l'année 1987 sera difficile et qu'il faudra se serrer la ceinture. Ce dernier donna le point de départ à une série de mesures qui allaient s'aggraver pour atteindre le point culminant pour les planteurs en particuliers et les opérateurs du secteur agricole en général en 1992 avec ce que la terminologie officielle a appelé la "libéralisation de la filière café-cacao". Celle-ci s'est traduite par la dissolution de l'ONCPB, la fin des subventions, la libéralisation des prix, etc.<sup>491</sup>.

Les répercussions de cette politique ont été catastrophiques pour les populations de l'ancienne subdivision d'Ebolowa qui, à l'exception des fonctionnaires et autres élites résidant hors de leur terroir, comptaient avant tout sur la vente des fèves sèches de cacaoyer. Les prix ont chuté de façon drastique et les planteurs, abandonnés à eux-mêmes, sont devenus les proies faciles pour les spéculateurs qui voulaient tirer profit au maximum de la situation.

La faillite de l'économie basée sur la cacao culture a plongé les zones rurales de l'ancienne subdivision d'Ebolowa dans la misère de sorte que de nombreuses familles ont sombré dans une misère révoltante, car la vente des fèves sèches était leur principale source de revenus. Pour s'en sortir, elles ne misaient désormais que sur leurs filles, devenues des simples objets de marchandage et de capitalisation.

La dot exorbitante est donc devenue un moyen, pour de nombreuses familles, de sortir de leur état de dénuement pour pouvoir, ne serait-ce que pour quelques moments, profiter aussi des biens matériels et des produits de consommation en cette période où la crise économique frappait les ménages camerounais de plein fouet.

## **2. La Mvila dans la mouvance de la mondialisation et perspectives du problème de la dot exorbitante dans un Cameroun en marche vers l'émergence**

Pour sortir des méandres de la crise économique, les autorités de Yaoundé ont signé des accords avec les institutions financières de Bretton-Woods en 1988, année du début d'application du PAS au Cameroun. Après des rudes épreuves et des étapes douloureuses pour les populations<sup>492</sup>, le Cameroun a enfin atteint le Point d'achèvement

---

<sup>491</sup>. X.E. OkahAtenga, *La libéralisation des marchés du cacao au Cameroun : impact sur la production et la commercialisation*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005, pp. 31-32.

<sup>492</sup>. L'application du PAS au Cameroun est passée par plusieurs étapes, en l'occurrence le Plan Ajustement Structurel (PAS), la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), la Facilité Ajustement Structurel Renforcée (FASRP) et l'Initiative Pays Pauvre Très Endettés (PPTE).

en 2004 et depuis, mène sans tambours battants une politique de réformes en vue de l'arrimage à l'économie mondiale fortement marquée par le triomphe de l'économie du marché.

### 3. La Mvila dans la mouvance de la mondialisation

Après l'atteinte du point d'achèvement en 2004, le Cameroun a commencé à penser l'avenir avec un certain esprit d'optimisme car, les dividendes de cette dernière phase de l'application du PAS a permis de juguler davantage la crise économique qui persistait malgré l'embellie constaté depuis le début des années 2000. Cette tendance a continué jusqu'en 2009, année où le gouvernement, à travers le MINEPAT, a élaboré deux documents phares de la politique de l'Etat en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Ces documents, en l'occurrence la *Vision*<sup>493</sup> et le *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*<sup>494</sup>, donnent des orientations phares par secteurs d'activités pour faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Emergence dans le contexte camerounais peut être comprise sous l'angle politique et l'angle économique.

Sous l'angle politique, c'est le Chef de l'Etat camerounais lui-même, Paul Biya qui, lors d'un discours prononcé à Kribi le 08 août 2011 à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du Port en eau profonde de Kribi, en a donné les contours en ces termes :

Un pays émergent, qu'est-ce que c'est ? Pour moi, c'est un pays où les institutions démocratiques ne peuvent être remises en cause, c'est un pays où l'économie sort de son cadre pour s'inscrire dans la globalisation, c'est un pays où la pauvreté régresse, c'est un pays où règnent la stabilité et la paix, c'est un pays prospère, en un mot, c'est un pays heureux<sup>495</sup>.

Sous l'angle économique, l'émergence est tout simplement l'arrimage de l'économie camerounaise aux normes de production de l'économie capitaliste, la seule voie aujourd'hui respectable et encouragée depuis la faillite du modèle socialiste. Cet arrimage ne peut se faire sans des réformes de fond dans tous les secteurs.

<sup>493</sup>. Anonyme, *Vision. Cameroun Horizon 2035*, Yaoundé, 2009 (publié par le MINEPAT).

<sup>494</sup>. Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, Yaoundé, 2009 (publié par le MINEPAT).

<sup>495</sup>. [http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid](http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid), consulté le 22 août 2015.

L'horizon 2035 fixé à titre indicatif suppose qu'à cette date, l'économie camerounaise aura connu profondément des mutations et se sera déjà dotée d'un label susceptible de s'imposer sur les marchés local et régional, zone CEMAC, et d'aller à la conquête des marchés situés hors de cette zone et même dans les autres continents.

Certes, le Cameroun dispose d'un label, mais il est la résultante de l'action menée dans le pays, soit par les succursales des multinationales<sup>496</sup>, soit par les entreprises créées par les Camerounais mais fortement dépendantes du savoir-faire étranger<sup>497</sup>.

Le reste du label local, à l'état actuel, est bas de gamme et très peu compétitif à l'intérieur du pays, et pas du tout compétitif à l'extérieur<sup>498</sup>.

Dans l'optique de cette émergence du pays à l'horizon 2035, le chef de l'Etat du Cameroun, le président Biya, a lancé un ensemble de projets d'investissements, communément appelés "Projets structurants" et dont l'objectif est de poser le cadre adéquat dans lequel l'activité économique est appelée à s'épanouir, notamment en terme des supports indispensables que sont les infrastructures routières et ferroviaires, les barrages de productions énergétiques, les usines de liquéfaction de gaz, les ports en eaux profondes et complexes industriels, les usines de montages de machines et tracteurs, etc.

Dans le département de la Mvila, c'est le branle bas le combat où les populations s'activent pour s'insérer dans la mouvance des projets structurants et de la marche irréversible du Cameroun vers l'émergence.

Cette unité administrative, carrefour du Sud-Cameroun, est dans une position géographique privilégiée qui la met en contact direct avec les trois autres unités administratives avec lesquelles elles forment la Région du Sud où se matérialise la politique des grandes réalisations, avec la mise en place des projets suivants :

- port en eaux profondes de Kribi ;
- centrale à gaz de Kribi ;

---

<sup>496</sup>. Parmi ces succursales, on peut mentionner Nestlé Cameroun, Guinness S.A Cameroun, SABC, Orange Cameroun, MTN Cameroun, etc. qui offrent aux consommateurs une panoplie de produits très compétitifs.

<sup>497</sup>. Parmi ces entreprises, citons l'Union Camerounaise des Brasseries (UCB) dont le produit phare, la Kadji Beer, est une bière produite avec la technologie Pilsner.

<sup>498</sup>. Si nous prenons par exemple le secteur des distilleries, les liqueurs Made in Cameroon, à l'instar de Kitoko, God-Bond, King Arthur, Fighter, Lion d'Or, sont des produits uniquement dignes de la populace, aucun exportateur camerounais ne peut prendre le risque de vouloir les exporter au risque de se voir traiter avec dédain par ses partenaires. Mais avec le temps, et à travers un processus d'amélioration aussi bien en terme du taux d'alcool, de colorants, de saveurs, et d'emballage, ces produits pourraient se hisser au rang des liqueurs venus d'ailleurs et qui ont une forte crédibilité sur le marché local (Chivas, J&B, Johnny Walker, White House, Black Label, Balantines, Rhum St James, etc.

- usine de montage des générateurs de Kribi ;
- usine de montage des tracteurs d'Ebolowa ;
- barrage hydroélectrique de Memve'ele ;
- barrage hydroélectrique de Mekim ;
- Sud-Hévéa, etc.

Il faut en plus ajouter les différents projets en vue d'extension du réseau bitumé<sup>499</sup> pour maximiser les échanges locaux, régionaux voire internationaux. Plus que dans le passé, les élites républicaines et les hauts cadres des administrations publiques, parapubliques et privées multiplient les investissements dans leurs villages d'origine où l'ont voit pousser les exploitations agricoles, pastorales, piscicoles et les entreprises agro-industrielles, piscicoles et touristiques.

De même, les populations se ruent de plus en plus dans la mouvance de la dynamique associative, avec la constitution des Groupes d'Initiatives Communautaires (GIC) pour les uns, les Groupes d'Initiatives Economiques (GIE) pour les autres, sans oublier le dépôt des dossiers pour la transformation de ces GIC et GIE en véritables sociétés coopératives afin de mieux s'insérer dans la nouvelle donne de l'Agriculture de 2<sup>ème</sup> génération<sup>500</sup> qui pointe à l'horizon et de l'économie de marché triomphante. La position du département de la Mvila fait de lui la zone carrefour par excellence et, de ce fait, la plaque tournante des échanges régionaux et sous régionaux, bref, le passage obligé des marchandises venues des différentes régions du Cameroun et en partance vers le Gabon et la Guinée équatoriale.

De même, les marchandises et les voyageurs venant de la cité portuaire et industrielle de Kribi, à destination de l'hinterland, du Gabon, de la Guinée équatoriale et même du Tchad ne peuvent que transiter par la Mvila ; l'on comprend pourquoi, dans cette unité administrative, les forces du progrès s'activent pour participer à la bataille pour le développement, l'émergence du Cameroun et son arrimage total à l'économie du marché triomphante.

Cet intense bouillonnement montre que les élites, les forces vives et les masses laborieuses bulu du département de la Mvila, ancienne subdivision administrative

---

<sup>499</sup>. Il s'agit des axes routiers Ebolowa-Mengong-Sangmélina ; Ebolowa-Akom II-Kribi ; Sangmélina-Djourn-Mintom, etc.

<sup>500</sup>. Le concept d'Agriculture de 2<sup>ème</sup> génération a été introduit dans le jargon politique camerounais par le chef de l'Etat, le président Paul Biya. Depuis il est devenu le leitmotiv des responsables du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), en commençant par son titulaire actuel, Lazare EssimiMenye.

d'Ebolowa, ont suivi les conseils du chef de l'Etat camerounais qui, dans un discours resté mémorable, adressé à ses compatriotes, s'exprimait sans ambages en ces termes :

Construire un Cameroun fort est possible parce que notre pays dispose de ressources naturelles importantes, bénéficie de conditions climatiques favorables, et surtout, peut compter sur une population laborieuse, entreprenante et responsable.

Construire un Cameroun fort est un impératif, car il n'y a pas de place pour les faibles dans le monde d'aujourd'hui. Compte tenu de la mondialisation qui favorise une concurrence exacerbée, des marchés générateurs d'injustices, des convulsions internes ou des chocs exogènes que subissent les Etats, seul un Cameroun fort pourra tirer son épingle du jeu<sup>501</sup>.

Comme nous le constatons, le département de la Mvila est déjà plongé dans la logique de la grande bataille qui va bien au-delà du simple concept de "lutte contre la pauvreté", mais qui s'inscrit dans une dynamique plus vaste, à l'échelle des orientations du DSCE dans l'optique de l'émergence du Cameroun et de son affirmation de son label à l'échelle planétaire. Tout ce bouillonnement qui caractérise le département de la Mvila montre que le temps où l'homme bulu ne s'hasardait pas à investir par peur d'être riche est une époque révolue. Elle était d'ailleurs la conséquence d'une mauvaise appropriation de certains passages de la bible où il est écrit tantôt qu'il est "difficile à un riche d'aller au ciel", entendu par là le paradis dont on rabat chaque jour les oreilles aux fidèles dans les multiples lieux de culte qui essaient partout dans le Sud-Cameroun, tantôt "heureux les pauvres car, le royaume des cieux est à eux"<sup>502</sup>.

En effet, le temps où, dans cette partie du territoire, l'on avait peur de s'enrichir par crainte de ne pas faire partie des élus appelés à vivre éternellement au royaume des cieux, assis aux côtés du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob comme le véhiculaient les églises chrétiennes depuis leur implantation dans le Sud-Cameroun à la fin des XIX<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, le Bulu d'Ebolowa est de plein pied dans la logique de la nouvelle

---

<sup>501</sup> [http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid](http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid), consulté le 14 janvier 2015.

<sup>502</sup> Dans le département de la Mvila, où le presbytérianisme américain s'est fortement implanté, les pasteurs qui ont pris la relève des missionnaires américains de la MPA ont développé chez les fidèles une fausse idée selon laquelle le serviteur de Dieu qu'est le paroissien ne doit pas se lancer dans les activités lucratives, à l'instar du commerce, pouvant le conduire à l'aisance matérielle. Certains passages de la bible, pris au sens strictement littéraire, semblaient les conforter dans cette logique.

économie capitaliste triomphante comme en attestent les initiatives agroindustrielles, pastorales et communautaires qui se multiplient dans cette partie du territoire.

### **C. PERSPECTIVES DU PROBLEME DE LA DOT EXORBITANTE DANS UNE SOCIETE BULU DE LA MVILO EN CONTEXTE DE MONDIALISATION ET MARCHE VERS L'EMERGENCE DU CAMEROUN**

Les mutations économiques qui caractérisent l'actuel département de la Mvila, et qui se matérialisent par une forte activité agricole, piscicole et associative, ne peuvent s'arrimer à la dynamique de l'émergence du Cameroun sans une réelle solution au problème de la dot exorbitante. Ce fléau prive en effet des milliers de jeunes de cette unité administrative d'une vie conjugale stable et conforme non seulement aux exigences de l'état civil, mais aussi à celle de la coutume bulu où, sans la dot, il n'y a point de mariage et, par ricochet, la privation de la bénédiction des ancêtres tant du côté paternel que du côté maternel de la jeune fille<sup>503</sup>.

Il faut dès à présent une implication de tous dans le combat contre la dot exorbitante si l'on veut éviter aux Bulu de l'actuel département de la Mvila une entrée en rangs disparates dans l'économie marché triomphante, avec d'un côté ceux qui, mariés et responsables, seront impliqués dans l'appareil de production agricole, piscicole, artisanale et même industrielle et, de l'autre, ceux qui seront réduits à une vie errante et irresponsable. A la longue, ces derniers ne pourront être que des fardeaux pour les producteurs et acteurs de l'émergence du Cameroun et une menace permanente pour leurs intérêts économiques.

- Ce combat concerne les différents acteurs sociaux suivants :
- les administrations publiques
- les élites ;
- les collectivités locales décentralisées ;
- le législateur Camerounais ;
- les gardiens des traditions ;
- les parents des jeunes filles ;

---

<sup>503</sup>. La coutume ancestrale bulu voulait que quand une jeune fille va en mariage, la famille paternelle, qui perçoit la dot, en donne une infime partie à la famille maternelle de la jeune fille dotée car, elle est le produit de deux entités familiales ; en l'occurrence celle du père et celle de la mère. Une fois la dot redistribuée, la fille avait la bénédiction des deux parties, gage d'une vie conjugale marquée par une progéniture dynamique.

- les ministres des cultes ;
- les administrations publiques ;
- la société civile.

### **1. Les administrations publiques**

Les mutations sociales et économiques ne peuvent se faire sans un réel engagement des administrations publiques. Or, le Cameroun est l'un des pays qui disposent des administrations créées spécialement pour s'occuper des questions relatives au domaine social dont fait partie la dot exorbitante, en l'occurrence le Ministère de la Femme et de la Famille et le Ministère des Affaires Sociales. Ces deux départements ministériels, qui ont toujours été dirigés par des femmes, sont les structures administratives les mieux placées pour prendre la tête de la croisade contre les déviances sociales telles que la dot exorbitante.

Sans un engagement ferme, se traduisant par des actions concrètes sur le terrain et un discours politique ferme contre la dot exorbitante, les adeptes de cette pratique dont nous avons vu les répercussions socio-économiques vont toujours évoluer en eaux tranquilles, au détriment des femmes et des enfants, et même au détriment de la société tout entière car, quand la famille n'est pas stable, c'est toute la société qui est en péril.

Nous avons vu que la non reconnaissance de la dot par le code civil camerounais comme élément constitutif du mariage n'a eu aucun effet sur les parents des jeunes filles qui continuent dans le département de la Mvila, ancienne subdivision d'Ebolowa, à imposer aux prétendants de leurs filles une dot de plus en plus exorbitante. Ce sont ces deux structures gouvernementales qui doivent mettre en place des mesures dissuasives et, si possibles contraignantes pour barrer la voie à la dot exorbitante, quitte à définir les maximas à ne pas franchir, quel que soit le lieu sur l'ensemble du territoire national. Le phénomène de la dot exorbitante doit désormais être intégré dans les discours politiques lors des moments phares de la vie de la Nation et, surtout des femmes, à l'instar de la célébration de la Journée Internationale de la Femme (JIF) célébrée avec faste au Cameroun d'avant la pandémie du Covid-19.

Nous sommes convaincue que l'engagement ferme des deux départements ministériels que sont le Ministère de la Femme et de la Famille et le Ministère des



Affaires Sociales dans le combat contre la dot exorbitante ne peut que donner des résultats escomptés, à moyen et à long terme.

## 2. Les élites

Ou point de vue littéraire, le terme élite renvoie à ce qui "constitue le meilleur d'un ensemble" ou encore au "petit groupe considéré comme ce qu'il ya de meilleur"<sup>504</sup>. Mais pour les historiens, c'est le regretté Cheikh Anta Diop qui a donné la meilleure compréhension du concept élite.

En effet, lors d'une conférence au palais des congrès de Yaoundé sur le thème "L'Égypte, la Nubie et l'Afrique noire"<sup>505</sup>, ce savant a présenté l'élite comme toute personne qui, à travers l'instruction et la formation, se distingue de la masse ; et prend conscience des problèmes qui sévissent dans sa communauté dont il devient le porte-parole et le rassembleur pour trouver ensemble des solutions à ces problèmes.

Cette conception de l'élite du regretté savant cadre parfaitement avec l'idée que nous avons actuellement de l'élite dans l'actuel département de la Mvila. Cette unité administrative dispose en effet d'un nombre impressionnant d'élites où l'on récence, entre autres, les élites républicaines<sup>506</sup>, les élites politico-administratives, les élites universitaires, les élites militaires, les élites économiques, etc. Elles sont ainsi nombreuses celles qui portent une attention particulière à leurs villages. Elles ont la responsabilité historique de s'engager dans la lutte contre la dot exorbitante qui oblige des milliers de jeunes à rester et à devenir des célibataires endurcis.

Leur implication doit consister à sensibiliser les membres de leurs villages et ceux des alentours, en commençant par leurs propres familles, et à mettre en place des initiatives agro-piscicoles et artisanales en vue d'insertion des jeunes qui ont la volonté et la détermination de s'engager dans les activités de production. Leurs actions doivent servir de références et de modèles pour les autres élites et simples cadres qui, chacun à

---

<sup>504</sup>. Anonyme, *Le Petit Larousse Illustré*, Paris, Editions Larousse, 2005, p. 402.

<sup>505</sup>. [http://www.cheikhantadiop.net/cheikh\\_anta\\_diop\\_biograph.htm](http://www.cheikhantadiop.net/cheikh_anta_diop_biograph.htm), consulté le 20 février 2015 entre 11 et 12heures.

<sup>506</sup>. Par élites républicaines, nous entendons tous ceux qui, à l'instar des ministres, Directeurs Généraux, Généraux d'armée, occupent une posture sociale qui les mets sur les devants de la scène à l'échelle nationale et qui ont les moyens substantiels de leur politique. Nous pouvons citer à titre d'illustrations le Pr Jacques FameNdongo de Nkolamdom, le Dr Jean-Pierre Biyiti bi Essam de Nsélan, Minette Medomo m'Awounvele, épouse Libom Li Likeng, de Foullassi, ou encore de Simon Pierre Mfomo de Ngoazip, qui ont tous lancé des projets de développement dans leurs villages respectifs.

son niveau et avec ses moyens peuvent en faire autant aux niveaux de leurs localités respectives.

Ainsi, bien conseillés et encadrés, les jeunes bulu du département de la Mvila comprendront très vite qu'il est dans leurs propres intérêts de se responsabiliser et de prendre en main leur destin s'ils ne veulent pas être emportés par les tourbillons de l'émergence du Cameroun et les dures réalités de l'arrimage à l'économie du marché.

Leurs actions doivent servir de références et de modèles pour les autres élites et simples cadres qui, chacun à son niveau et avec ses moyens peuvent en faire autant aux niveaux de leurs localités respectives.

Dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa les élites ont tous réalisé l'importance de créer leurs propres industries agricoles ayant pour visé de dépasser le seuil de la production agricole pour la transformation surplace et de promouvoir le made in Cameroun.

Les fermes, et plantations emploie des milliers de jeune célibataires et mariés par an ce qui permet aux célibataires d'aller payer les dots de leurs concubines et de se marier à l'état civile, et d'améliorer leurs conditions de vie. Car la vie au village est très difficile, il faut avoir de l'argent pour acheter le savon, le pétrole, la lime et les machettes. C'est pourquoi certains jeunes s'attachent énormément à ces jobs. Plusieurs partent travailler pendant trois à quatre mois et au retour avec leurs épargnes, ils achètent des motos et des voitures pour faire le transport.

Ainsi les élites pourront par exemple organiser des séminaires et des rencontres chaque année afin d'éduquer les jeunes sur les techniques agricoles, d'élevages et piscicoles susceptibles de leur rapporter régulièrement à court et à long terme, des moyens financiers pour améliorer leurs modes de vie.

Car il est très aberrant de constater que dans certain village, l'arrimage aux techniques agricoles et d'élevage actuel reste encore un tabou ou une affaire qui concerne les autres. Lorsqu'il existe encore des villages où l'économie reste encore essentiellement basée sur la production et la transformation du vin de palme en whisky traditionnel, le *Arki* ou le *Ha*<sup>507</sup>. Cette activité est très prisée par les Bulu, malgré l'énergie et le temps qu'il faut mettre en jeu pour la cueillette de ce liquide. Car pour abattre un tronc de palmes *Alene* ou *Zam* il faut dépenser, beaucoup d'énergie et de

---

<sup>507</sup>. *Odontol*

temps .Dans chaque village de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, l'on distille le *Ha* destiné à la vente et à la consommation. Les villageois sont régulièrement regroupés pour sa consommation en faisant fi des travaux champêtres. Pourtant le Sud regorge encore des forêts et des terrains fertiles propices à l'agriculture. Les élites pourront alors les encourager à créer des plantations de manioc, de maïs et des cacaoyers, pour améliorer leur conditions de vie si non ils représenteront une lourde charge pour eux, dans la mesure où ils seront appelés à résoudre continuellement leurs problèmes. Comme nous l'atteste Fritz Miélame Efagone, la cueillette du vin de palme <sup>508</sup> et sa transformation en whisky *Ha* ne pas constituer une économie solide pour le Bulu.

Alors le rôle des élites n'est pas de donner de l'argent aux jeunes pour améliorer leurs conditions de vie, mais de leur inculquer des savoirs faire ou en leur distribuant des semences comme le font déjà certains élites du Sud à l'exemple du Professeur Jacques Fame Ndongo, à Nkolandom, Gillo Bébé Akoutou à Nkolovone, et du Professeur Robert Kpwang Kpwang à Akom II.

Ainsi, les élites doivent bien conseiller et encadrer, les jeunes bulu du département de la Mvila pour qu'ils comprennent très vite qu'il est dans leurs propres intérêts de se responsabiliser et de prendre en main leur destin s'ils ne veulent pas être emportés par les tourbillons de l'émergence du Cameroun et les dures réalités de l'arrimage à l'économie du marché.

### **3. Les collectivités locales décentralisées**

Dans les années 90, le Cameroun s'est doté d'une loi dite de la décentralisation<sup>509</sup>. Cette loi accorde une large autonomie aux Collectives locales décentralisées, en l'occurrence les Conseils régionaux et les Conseils municipaux ; ceux-ci disposent ainsi avec cette loi de compétences plus élargies et, bien évidemment, les moyens.

Il a été clairement démontré tout au long de ce travail qu'on ne peut en aucun cas parler de la question de la dot exorbitante et la dissocier de la situation de précarité dans laquelle ont sombré bon nombre de familles, surtout dans le département de la Mvila où l'économie de cacaoyer s'est implantée dès les premières heures de l'administration coloniale française au Cameroun en 1916.

<sup>508</sup> Entretien avec Fritz Miélame Efagone ,53 ans, Planteur, Ebolowa le 20 mai 2020.

<sup>509</sup>. [https // www.google.com/persee doc rtsp -2950 -1983](https://www.google.com/persee/doc/rtsp-2950-1983),consulté le 12 avril 2021 à 15 heures .

Mais dans les années 2000, l'Etat du Cameroun a mis en marche des stratégies visant à redonner vie à la cacao-culture. Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), à travers les multiples projets, à l'instar de celui du FODEC, ou encore sa politique de financement de la production des plants cacaoyers par les particuliers, a posé les bases de la renaissance de la cacao-culture. A cela s'ajoute l'action de la structure créée par l'Etat du Cameroun dans le cadre du III<sup>ème</sup> plan quinquennal pour développer la cacao-culture par l'encadrement des planteurs.

En plus, le MINADER a également mis en place d'autres projets de développement de l'agriculture au Cameroun dans le cadre de l'accompagnement de la politique de l'Emergence du chef de l'Etat, S.E Paul Biya. Aussi dans ce département ministériel de premier plan, on retrouve entre autres les projets concernant le développement des boutures de manioc, les graines de maïs, les rejetons de bananier, l'*Okok*, etc.

A côté du MINADER, dans le même immeuble siège de Yaoundé se trouve le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, (MINEPIA) dont la mission est de développer les domaines de l'élevage, de la pêche, ainsi que les autres domaines connexes que sont l'apiculture, la pisciculture, l'héliciculture, et, bien évidemment les industries conséquentes.

Bref, le pouvoir central de Yaoundé a posé les bases d'appropriation des outils de développement local des secteurs de l'agriculture au sens large, c'est-à-dire y compris la pêche et l'élevage, ainsi que les disciplines connexes. Il revient donc aux collectivités locales décentralisées de la région du Sud en général et du département de la Mvila en particulier de s'en approprier et de les implémenter sur le terrain pour que les populations urbaines et, surtout rurale s'en approprient pour le bien-être de leurs populations.

Le Conseil régional du Sud et les Communes de la Région du Sud, à commencer par l'Exécutif communal d'Ebolowa, ou trône le successeur du Délégué du Gouvernement, sans oublier les autres exécutifs d'arrondissement, doivent mettre en place des services, ou désigner des responsables en charge des relations avec ces multiples projets du MINADER et du MINEPIA pour que leurs électeurs en soient les bénéficiaires. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la région du Sud en général et le département de la Mvila en particulier disposent d'inépuisables potentialités d'activités agricoles, d'élevage sous toutes ses formes et qu'il suffit seulement d'engager

des actions concrètes pour transformer cette vaste région en un eldorado agricole, pastoral, piscicole, piscicole, etc.

#### **4. Le rôle primordial du législateur Camerounais**

Le législateur Camerounais doit réglementer le montant de la dot, car elle constitue de nos jours un fléau social pourtant l'article stipule que la dot ne représente pas une condition sine qua non pour la concrétisation d'un mariage, celle-ci est de nul effet sur le mariage. Mais la tradition et les mentalités familiales emportent sur l'Etat. Cette liberté entraîne un désordre social, permettant à Chaque famille d'avoir le privilège d'exiger la dot à sa convenance. Certaines familles fixent la dot en fonction du statut social de la femme. Ainsi, une Fonctionnaire ou salariée coutera plus chère qu'une ménagère. Une fille titulaire d'un Baccalauréat coutera moins chère que la titulaire d'un Master ou Doctorat. Une fille cadre coutera plus chère qu'une couturière ou une coiffeuse.

Certains pays africains ont fixé un taux maximal de la dot pour remédier à différentes formes d'abus perpétrés par les parents des filles. C'est le cas par exemple de la guinée et le Sénégal pour éviter le désordre qui découlent autour de la concrétisation des mariages. Au Bourkinafaso et en côte d'Ivoire, le versement d'une dot en nature ou en prestation financière est illégal. Au senegale, la dot est exigée que si les conjoints sont consentants,

L'Etat doit en effet fixer un prix global de la femme Camerounaise en fonction de la région d'origine, ou encore fixer un prix en fonction du statut de la femme pour permettre à toutes les couches sociales de se marier dans la dignité et dans des délais raisonnables. Par exemple la dot d'une fille cadre ou salariée et scolarisée coutera par exemple 2.000.000 FCFA, une ménagère coutera 500.000 FCFA.

La dot ne doit pas être supérieure au train de vie du jeune prétendant, un prétendant issu d'une famille pauvre doit probablement se contenter d'un mariage vers le bas et d'une dot modeste.

#### **5. Le rôle des gardiens des traditions**

Lorsque nous parlons des gardiens de la tradition, nous pensons évidemment aux chefs traditionnels, patriarches et notables.

En effet, ces trois catégories de personnes constituent dans la société bulu les dépositaires des valeurs coutumières, ancestrales et même exotériques dont les jeunes doivent s'approprier aujourd'hui car, l'exemple du continent asiatique nous prouve chaque jour que pour un peuple, il n'y a pas de développement sans sous-bassement culturel.

Dans une unité administrative où les forces occidentales ont mené une intense action de destruction et de spoliation des valeurs culturelles endogènes dès leur installation dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non, ruraux ou citadins, n'ont pas connu une véritable éducation coutumière, et par conséquent sont en manque de repères solides, ils ne comprennent pas toujours le bien fondé du mariage et ceux qui ont cette capacité l'abordent le plus souvent avec les idées hollywoodiennes que véhiculent les films et les séries produits par les grandes firmes nord-américaines<sup>510</sup>. Dans ce contexte, les chefs traditionnels et les notables de la Mvila ont un rôle très important à jouer ; et celui-ci se situe aussi bien au niveau des jeunes qu'au niveau de leurs parents :

- au niveau des jeunes, leur action sera essentiellement pédagogique car les jeunes bulu manquent d'éducation sur les questions de mariages et de la dot. Il revient à ces gardiens de la tradition et des valeurs coutumières de faire en sorte qu'ils se réapproprient leur passé culturel et coutumier, gage d'une bonne insertion dans le monde très complexe et compliqué du mariage ;
- au niveau des parents des jeunes filles, les chefs et les notables ont la responsabilité de sensibiliser ceux qui restent encore cantonnés dans la logique de la dot exorbitante, leur montrer que dans le passé, la dot était un élément d'union des familles et qu'elle doit retrouver cette noble valeur d'antan.

La sensibilisation menée par les chefs traditionnels dans les zones bulu du département de la Mvila aura toutes les chances de réussir en ce sens qu'ici, une bonne partie des chefs sont des élites très respectées dans leurs villages respectifs. Dans cette unité administrative, comme d'ailleurs dans presque tout le reste de la région du Sud, l'on a depuis longtemps tourné le dos au choix des chefs dépourvus de tout atout. Aujourd'hui, dans la Mvila, les chefs, dans l'ensemble, sont des hommes et des femmes respectables, plus ou moins dotés de ressources propres et jouissant d'un carnet d'adresse

---

<sup>510</sup>. Parmi ces firmes, nous pouvons mentionner Paramount, Warner Bros, Dreamworks, Coloumbia, Eros International, etc.

leur permettent d'insuffler le développement dans leurs localités. En tant que tel, ils jouissent d'une grande notoriété et d'une respectabilité certaine. Ils sont donc susceptibles d'être écouté par leurs sujets.

## 6. Le rôle des parents des jeunes filles

Les parents doivent savoir qu'ils ont un rôle fondamental à jouer pour faciliter les départs en mariages de leurs filles et savoir que la dot reste un élément traditionnel dans le mariage et représente la bénédiction qu'acquièrent les jeunes auprès d'eux pour vivre heureux. Cette bénédiction ne doit pas avoir un prix. Car les exigences illimitées des parents tendent à attribuer un caractère de marchandisation à la femme.

La valeur de la dot qu'une famille exige conditionne les opportunités matrimoniales de la fille et le choix du milieu social où le mariage aura lieu. Pourtant le souhait de tout parent est de voir tous ses fils épouser des femmes et les filles aller en mariage avant sa mort, alors exiger une dot exorbitante ne contribuera plutôt qu'à retarder le plus longtemps possible le mariage de ses filles ou lieu de les rendre plus faciles. Certains parents trouvent leur trépas avant la réalisation de la dot de leur fille et finissent par ne pas vivre l'événement.

Par ailleurs, les filles prendront de l'âge dans la maison familiale sans être dotée, mais faisant des enfants avec des hommes mariés, et d'autres amants célibataires pas sérieux. Ce qui, ne compliquera que d'avantage la situation de la jeune fille.

Dans l'ancienne Subdivision d'Ebolowa, on retrouve plusieurs jeunes mères célibataires encore appelées *A Tabe djale* ou encore *Evolo Beyen* à cause de la rareté des mariages, elles prennent de l'âge dans la maison familiale, sans être dotée, mais font des enfants avec des hommes mariés, et d'autres amants célibataires pas sérieux. Ce qui, ne fait que compliquer d'avantage la situation de la jeune fille et celle des enfants.

Dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa on y retrouve les filles qui ont déjà bénéficié au moins deux à trois demandes en mariage par différents prétendants, ou celles qui ont déjà vécu pendant 5 à, 10 ans dans le concubinage sans avoir la chance d'être dotées, à cause des listes dotales très exorbitantes, les prétendants finissent toujours par prendre la course d'escampette et du jour au lendemain la relation entre les deux conjoints finie par se détériorer. C'est l'expérience qu'a vécu Rosine Meza :

J'étais une très belle fille, il y'a 20 ans, les hommes venaient régulièrement me demander en mariage, les hommes me discuter sans cesse. J'ai même eut la chance

d'avoir plusieurs prétendants sérieux qui voulaient m'épouser, mais toutes ces relations n'avaient aucunement abouti au versement de la dot au mariage à l'Etat civil, elles se limitaient au niveau de la demande en mariage. Le tout premier, prétendant, un instituteur des Ecoles Primaires et Maternelles, après avoir reçu la liste dotale auprès de mes parents est parti tranquillement, pour toujours. Le second Mbang Elias, Professeur de lycée est parti dans les mêmes circonstances. Ensuite Tiéry Meka, Avocat et Jean Ndong, PLEG en Histoire m'ont tous abandonné à cause des exigences illimitées de mes parents.

Comme le montre le témoignage ci dessus, la soif excessive des biens matériels amène les parents des filles à faire fuir les prétendants, car, les hommes émettent aussi des réserves sages malgré l'amour qu'ils ont pour leurs concubines. De peur de se ruiner avec le paiement de la dot, pourtant ils ont d'autres défis et contraintes à faire face pour préparer leur avenir et bâtir leur vie dans la dignité.

Durant nos recherches sur le terrain nous avons rencontré des parents ou des chefs de famille non partisans de la dot exorbitante, qui jadis avaient déjà établi des listes dotales devant servir de repère pour leurs filles, de génération en génération pour contrer les méfaits sociaux de la dot. Lorsque nous avons parcouru ses listes, nous avons constaté qu'elles étaient vraiment symboliques et pouvaient satisfaire toutes les familles et les clans de la jeune fille en termes de cadeaux et de nourriture. Mais, comme nous l'atteste Paul Ango : ces listes sont de nos jours à l'origine des controverses et des mésententes dans certaines familles, parce que d'aucun estiment qu'elles ne sont plus d'actualité, elles sont archaïques et sont peut-être coutées<sup>511</sup>.

Les parents doivent comprendre que la vie est devenue trop dure, la rareté de l'argent et le coût de la vie trop chère affecte toutes les couches sociales, à cet effet, ils doivent tout faire

Il est fondamental pour les parents des filles de limiter les demandes liées aux dots car l'adage chez les Bulu affirme que : la dot ne finit pas, par ce contexte, nous pouvons comprendre que la cérémonie dotale ne représente pas le seul moment opportun d'exposer toutes les volontés et ses besoins aux beaux-fils, car les parents feront éternellement leurs doléances et ces derniers sont appelés à rendre service sans cesse.

De nos jours, la vie est trop difficile : la rareté de l'argent affecte toutes les couches sociales, le coût de la vie est trop élevé, Une dot exorbitante ne fera que

---

<sup>511</sup> Entretien avec P. Ango, 50 ans, paysan, Sangmelima, le 17 janvier 2020.



déstabiliser davantage la vie du jeune couple en compromettant leurs chances de construire une maison, de se nourrir, payer la scolarité des enfants de mener une vie paisible et heureuse à cause des prêts et multiple et toutes formes d'endettements qu'ils auront contractés pour se marier.

## 7. L'action des ministres des cultes

La ville d'Ebolowa et sa périphérie ont été au cœur de l'action évangélique des missions chrétiennes sitôt installées dans le Sud-Cameroun. D'abord les Presbytériens à Elat et, ensuite, les Catholiques Abang, ont tous marqué les populations bulu de la localité<sup>512</sup>. Jusqu'à ce jour, les populations de la Mvila, particulièrement les Bulu, accordent une importance cardinale à la religion chrétienne. Les pasteurs de l'EPC, ceux de l'EPCO et, bien sûr les princes de l'église catholique en poste dans la région<sup>513</sup>.

Ainsi, qu'ils soient catholiques ou presbytériens, les dignitaires du culte ont une forte influence sur leurs fidèles. Ils sont donc dans la catégorie des personnes les mieux placées pour sensibiliser les populations sur le caractère néfaste de la dot exorbitante. En plus, ils disposent de nombreuses associations confessionnelles au niveau des paroisses et chapelles dont la capacité de mobilisation des fidèles est indéniable.

En effet, qu'il s'agisse des Catholiques ou des Presbytériens, tous recourent à des associations confessionnelles des jeunes, des cadets sociaux<sup>514</sup> et des hommes pour mener à bien l'œuvre d'évangélisation. Chez les Catholiques, l'association *Ekoan Maria* est bien active dans la Mvila<sup>515</sup> ; il en est de même du *Nsamba Binga*, également appelée ACF, de *Nsamba Befam*, ou ACH, sans oublier la très populaire Jeunesse Action Presbytérienne Evangélique Chrétienne (JAPEC) chez les Presbytériens.

De même, les hommes en soutanes peuvent aussi mettre à profit les chorales qui se rivalisent au sein des presbytères et des paroisses pour sensibiliser les parents de jeunes filles en leur faisant comprendre qu'exiger une dot aux proportions pharaoniques est un comportement indigne d'un bon chrétien et d'un fidèle serviteur de Dieu. Dans les décennies 90 et 2000, la chorale "Echo du Ciel", dirigée par le regretté Francis Zanga

<sup>512</sup>. E. Mveng (sd), *L'église catholique au Cameroun. 100 ans d'évangélisation. 1890-1990 Album du centenaire*, Yaoundé, 1990, pp.150-160 (publié par la conférence épiscopale nationale du Cameroun).

<sup>513</sup>. Ebolowa est érigé en un diocèse catholique, avec à sa tête un évêque au niveau d'Abang et des prêtres au niveau des paroisses réparties sur toute l'étendue de l'unité administrative. Il faut aussi ajouter les sœurs et les frères des différentes congrégations qui mènent leurs activités dans la zone.

<sup>514</sup>. En Sciences politiques, le terme "cadets sociaux" renvoie aux jeunes et aux femmes.

<sup>515</sup>. L'une des portes étendards de cette association catholique dans la Mvila est Mme Abessolo, née Bibiane Denise Ntcham, chef de Service du Personnel au Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP).

Meye du village Amvam, a mis sur le marché des chansons d'une profondeur remarquable et dont la philosophie est à la fois éducative et moraliste<sup>516</sup>.

Toutes ces associations confessionnelles peuvent-être des moyens par excellence de sensibilisation des parents des jeunes filles et qui sont toujours, malgré les mutations qu'a connues la société camerounaise en matière d'état civil, les partisans inaltérables de la dot exorbitante.

### **8. Le rôle des administrations publiques déconcentrées**

Les administrations ont également un rôle déterminant à jouer dans le combat contre la dot exorbitant, véritable fléau qui empêche les jeunes bulu de l'actuel département de la Mvila de s'engager dans une véritable et respectable vie conjugale. La ville d'Ebolowa, où se trouvent implantées les structures régionales du Sud, départementale de la Mvila, et des arrondissements d'Ebolowa I et d'Ebolowa II, est susceptible d'être, de ce triple statut, le laboratoire d'implémentation de la politique gouvernementale dans le Sud. Dans cette optique, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ont un rôle moteur à jouer.

En effet, ces structures déconcentrées des départements ministériels ci-dessus mentionnés ont la responsabilité historique de matérialiser la politique du chef de l'Etat qui, conformément à la constitution, définit les grandes orientations de la politique gouvernementale<sup>517</sup>.

Pour ce qui concerne les MINAS et le MINPROFF, les délégations régionales du Sud, départementale de la Mvila et des arrondissements d'Ebolowa I et d'Ebolowa II doivent s'impliquer dans la politique de sensibilisation des pères de jeunes filles adeptes

---

<sup>516</sup>. De son vivant, Francis Zanga Meye, de la paroisse EPCO d'Amvan-Yevo, fut le plus grand de tous les compositeurs des chansons religieuses, style gospel en langue bulu, que la Cameroun n'ait jamais connu. Ses chansons, à l'instar de *Tabemvoé*, *Songaane*, *Caïn et Abel*, *Saé ma*, *Meta eba*, *Nyiwom o jame ma*, *Ntabe*, *Medimyaenyin*, sont restées des classiques inaltérables et inégalables que les connaisseurs du genre conservent jalousement dans leurs discothèques. Malgré la disparition du grand compositeur, son neveu, Prosper Zanga, qui évolue en solo, est dans la même lancée et ses compositions, à l'instar de *Te fulane*, *Toi qui attends le Christ*, *Bitot*, *Aye jaméwo*, *Bo'oveesaé*, véhicule les messages qui participent à l'évolution de la société et au changement des mentalités.

<sup>517</sup>. Voir à cet effet l'article 5 de la constitution du 18 janvier 1996.

de la dot exorbitante. Leurs actions doivent être menées en synergie avec toutes les forces administratives, sociales et traditionnelles de cette partie du territoire national. Il s'agit, entre autres, des chefs de terres, des ministres de culte, particulièrement des pasteurs presbytériens et des prêtres catholiques<sup>518</sup>, et des deux catégories de chefs traditionnels<sup>519</sup>. Cette sensibilisation doit se faire à travers les conférences à Ebolowa et les tables rondes sur les ondes de la station CRTV-Sud.

L'autre voie consiste à la tenue des séminaires où prennent part les chefs traditionnels, les notables et, bien sûr les dignitaires religieux et où les responsables de ces structures déconcentrées discutent avec eux sur les voies et moyens à ramener la dot à des proportions symboliques.

Il est important de mentionner ici que la voie que le MINAS emprunte généralement, en officialisant les unions libres à travers la signature collective des actes d'état civil, bien qu'elle soit légale<sup>520</sup>, n'en serait pas moins contre-productive chez les Bulu du département de la Mvila ; d'abord parce que la dot est avant tout une pratique traditionnelle qu'il revient tout simplement de ramener à des proportions raisonnables, ensuite parce que cette voie ne permet aux jeunes couples de bénéficier, ni de la bénédiction de la communauté clanique de la jeune fille, ni de celle des ancêtres, surtout des côtés paternel et maternel de la jeune fille.

Chez les Bulu en particulier et les *Ekang* en général, un tel mariage est d'avance voué à l'échec, or ça ne sert à rien de signer l'acte d'Etat civil si par la suite le couple n'a pas l'onction des ancêtres. Leurs actions doivent également s'étendre au secteur économique, car conformément au décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, le MINAS est en outre chargé de "intégration socioéconomique des populations"<sup>521</sup> alors que le MINPROFF, entre autres, doit apporter un "appui technique, matériel et financer aux initiatives génératrices de revenus en faveur de jeunes nécessiteux"<sup>522</sup>.

---

<sup>518</sup>. Les Bulu de l'actuel département de la Mvila sont en grande majorité croyants presbytériens et, dans une certaine mesure, croyants catholiques.

<sup>519</sup>. Le département de la Mvila ne dispose que des chefs de groupements (2<sup>ème</sup> degré) et des chefs de villages (3<sup>ème</sup> degré). Dans toute la Région du sud-Cameroun, seul le département du Dja et Lobo dispose d'une chefferie de 1<sup>er</sup> degré, celle de Mezesse-Essi (arrondissement de Sangmélina).

<sup>520</sup> Elle est légale car conforme à la loi Ordonnance N°81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil au Cameroun. La dot est en effet inconnue de la loi camerounaise en la matière.

<sup>521</sup>. Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

<sup>522</sup>. Ibid.

Quant au MINADER, au MINEPIA et au MINEPAT, leur contribution est certes indirecte, mais n'en contribue pas moins à renforcer la cohésion familiale des jeunes couples. Ils doivent s'atteler à l'insertion économique des jeunes du département de la Mvila.

A cet effet, les structures décentralisées de ces trois départements ministériels, de par leurs missions économiques respectives primordiales, doivent mener sur le terrain des actions devant contribuer à l'insertion des jeunes de cette partie du territoire. Ceux-ci peuvent ainsi bénéficier des dividendes des différents projets tels que le FODEC, le Projet Manioc, Projet Maïs, Projet Banane plantain, etc., mis sur pied par le MINADER et qui permettent de bénéficier gratuitement des plans de cacaoyer, des tubercules de manioc, des semences de maïs, des rejetons de banane plantain, indispensables à la création des plantations<sup>523</sup>.

Le département de la Mvila a ainsi la chance d'abriter l'une des structures créées par l'Etat du Cameroun pour booster la production cacaoyère, l'Institut de Recherche Agronomique et de Développement (IRAD) de Nkoemvone<sup>524</sup>.

La localité ayant été, depuis l'introduction de la culture du cacaoyer au Cameroun le plus grand bassin de production de cette culture, il est plus qu'impératif à ce centre de jouer pleinement la mission à lui confiée par le gouvernement du Cameroun. L'IRAD de Nkoémvone doit ainsi s'impliquer à fond pour matérialiser auprès des jeunes bulu du département de la Mvila les missions initiales, à savoir :

- promouvoir les moyennes et grandes exploitations cacaoyères ;
- encadrer les paysans et vulgariser l'agriculture ;
- promouvoir le développement communautaire ;
- faciliter l'accès aux semences améliorées et aux intrants par la réduction des coûts, etc.<sup>525</sup>
- **Le MINAS et MINPROFF**

Le MINAS et le MINPROFF, doivent les délégations régionale du Sud, départementale de la Mvila et des arrondissements d'Ebolowa I et d'Ebolowa II doivent

---

<sup>523</sup> Entretien avec Rigobert Matiké, 52 ans, Ingénieur agronome, Chef de Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole, Corporatifs et Communautaires, Yaoundé, 24 août 2015.

<sup>524</sup>. Nkoémvone est une localité située à 15 km d'Ebolowa, sur la route Eboman.

<sup>525</sup>. <http://www.agropastoral.cm/index>. Consulté le 22 mai 2015 entre 15 et 15h30.

s'impliquer dans la politique de sensibilisation des pères de jeunes filles adeptes de la dot exorbitante. Leurs actions doivent être menées en synergie avec toutes les forces administratives, sociales et traditionnelles de cette partie du territoire national. Il s'agit, entre autres, des chefs de terres, des ministres de culte, particulièrement des pasteurs presbytériens et des prêtres catholiques<sup>526</sup>, et des deux catégories de chefs traditionnels<sup>527</sup>. Cette sensibilisation doit se faire à travers les conférences à Ebolowa et les tables rondes sur les ondes de la station CRTV-Sud.

Leur actions doivent également s'étendre au secteur économique, car conformément au décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, le MINAS est en outre chargé de "intégration socioéconomique des populations"<sup>528</sup> alors que le MINPROFF, entre autres, doit apporter un "appui technique, matériel et financier aux initiatives génératrices de revenus en faveur de jeunes nécessiteux"<sup>529</sup>.

L'autre voie consiste à la tenue des séminaires où prennent part les chefs traditionnels, les notables et, bien sûr les dignitaires religieux et où les responsables de ces structures déconcentrées discutent avec eux sur les voies et moyens à ramener la dot à des proportions symboliques.

Il est fondamental de reconnaître le rôle on ne peut plus noble que le MINAS a mis sur pied pour officialiser les unions libres à travers la signature légale et collective des actes d'état civil<sup>530</sup>. Cette procédure ne tient pas compte du versement de la dot et la publication des bans et permet d'exempter les couples de tous les dépenses concernant la réception et le buffet et les commodités de la mairie.

Cependant, certains jeunes ont peur d'emprunter cette voie car elle ne permet pas aux jeunes couples de bénéficier, ni de la bénédiction de la communauté clanique de la jeune fille, ni de celle des ancêtres, surtout des côtés paternel et maternel de la jeune fille.

---

<sup>526</sup>. Les Bulu de l'actuel département de la Mvila sont en grande majorité croyants presbytériens et, dans une certaine mesure, croyants catholiques.

<sup>527</sup>. Le département de la Mvila ne dispose que des chefs de groupements (2<sup>ème</sup> degré) et des chefs de villages (3<sup>ème</sup> degré). Dans toute la Région du sud-Cameroun, seule le département du Dja et Lobo dispose d'une chefferie de 1<sup>er</sup> degré, celle de Mezesse-Essi (arrondissement de Sangmélima).

<sup>528</sup>. Voir à cet effet le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

<sup>529</sup> Ibid.

<sup>530</sup>. Elle est légale car conforme à la loi Ordonnance N°81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil au Cameroun. La dot est en effet inconnue de la loi camerounais en la matière.

Par ailleurs certaines femmes refusent souvent de se marier dans le cadre de ses mariages collectifs parce que les mairies dans leur procédure de légalisation des unions libres font fi du consentement de leurs parents et permet que les hommes ne les dot pas, ils profitent d'elles et les prennent gratuitement .Ces mariages ne valorisent pas les femmes ils permettent plutôt que les hommes s'approprient d'elles gratuitement<sup>531</sup> ,

Chez les Bulu en particulier et les *Ekang* en général, un tel mariage est d'avance voué à l'échec, or ça ne sert à rien de signer l'acte d'Etat civil si par la suite le couple n'a pas l'onction des ancêtres.

#### - **La journée Internationale des femmes.**

La journée internationale des droits de la femme, a été officialisée par les Nations Unies en 1977.L'origine de cette journée remonte à plus d'un siècle, dès 1900,les femmes ont commencé à se réunir et à défiler dans les rues sur l'ensemble des Etats – Unies .En 1910,lors de la deuxième conférence des femmes socialistes,Clara Setkin proposa d'organiser une journée International des femmes pour commémorer la grève d'ouvrières Américaines du textile suite à un incendie tragique qui a coûté la vie à plusieurs ouvrières dont la plus part était des immigrantes Suisse et Italiens . Cet accident survenu suite aux conditions archaïques du, travail à eut une forte influence sur la législation du travail au Etats –Unies .Et en 1911 suite a la décision prise à Copenhague pour instaurer une journée internationale des femmes pour rendre légal les droits de la femme et de faciliter le suffrage Universel des femmes. Cette journée Internationale des droits de la femme a alors pour objectif principal de faire un bilan sur la situation de la femme en ce qui concerne l'égalité le droit de vote, la paix la justice, le développement chaque année, les femmes de tous les continents sont représentées malgré les différences éthiques, linguistiques culturelles économiques et politiques.

Au fil des ans, l'action menée par l'ONU a favorisé la promotion de la femme en ce qui concerne :

- la promotion des mesures juridiques ;
- la mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale ;
- la formation et l'emploi ;
- la compilation des statistiques par sex.

---

<sup>531</sup>. Entretien avec Minette Ella, 45 ans, Ménagère, Ebolowa, 20 mars 2020.

De nos avec l'intégration des femmes dans le secteur économique, politique et social est non négligeables malgré quelques discrimination.

Chaque Journée Internationale représente une opportunité de parler, de sensibiliser le publique et l'informer sur des thématiques liés aux enjeux majeurs du droits fondamentaux, du développement durable, et la mobilisation des ressources.

Les femmes du Cameroun en général et celles de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa pourront aussi jouer un rôle efficient lors de leur grande assise et séminaires pour promouvoir la stabilité des ménages et ramener la dot à sa valeur symbolique d'antan. Car les femmes sont des motrices dans leur foyers, leurs familles, et dans société, la journée de la femme pourra donc fondamental pour la sensibilisation des parents des filles sur la question de la dot exorbitante. Car elle fait parti des violences faites aux femmes dans le mariage. La femme est ravalée de nos jours au rang de marchandise ou le plus offrant gagne, sans même tenir compte de ses sentiments et de son bonheur dans le mariage.

Les violences faites aux femmes n'ont pas été abolis, comme en témoignent les trafiques des femmes, les mariages forcées, sans consentement de la jeune fille, les violences sexuelles, les rites de veuvage.

La journée Internationale de la femme représente le moment idéal pour célébrer les actes de courage et engagements, réfléchir sur les méfaits et les dérives de la dot.

Le MINAS pourra donc organiser chaque année des séminaires et des débats visant la régulation de la dot à des proportions raisonnables pour éviter la monte du celibat dans le département de la Mvila.

Le Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) est un organe de l'administration à même de jouer un rôle déterminant contre la dot exorbitante. Son rôle éducationnel et dépositaire des valeurs au travers de l'écriture des œuvres littéraires, poétiques et prosaïques des écrivains d'une part et des artistes musiciens à travers les chansons d'autre part. Après avoir proposé des thématiques relatives à la dot chère, ils peuvent organiser des concours en vue de primer les meilleures chansons dénonciatrices de la dot exorbitante. Le même procédé peut s'appliquer chez les écrivains.

La musique peut jouer un rôle déterminant dans le changement des mentalités, comme le dit souvent cet adage Français : « La musique adoucit les mœurs ».

Le MINEPIA, dont les missions sont presque connexes à celles du MINADER, doit aussi s'impliquer lui aussi dans cette dynamique. Ses structures décentralisées<sup>2</sup>

implantées dans la ville d'Ebolowa ont un rôle à jouer car, avec les projets structurants lancés par l'Etat, le département de la Mvila devient chaque jour un carrefour et un lieu de transit des opérateurs économiques et des marchandises en provenance du port en eaux profondes de Kribi et un lieu d'installation des populations venant des autres coins du territoire national et à la recherche des moyens de survie.

Il importe donc aux responsables des délégations régionales, départementales et des arrondissements d'Ebolowa I et d'Ebolowa II de faire bénéficier aux jeunes bulu de cette unité administrative les opportunités en termes dans les domaines de l'apiculture, la pisciculture et l'aquaculture, dont les produits sont de plus en plus demandés et qui peuvent contribuer à l'insertion économique des jeunes couples et de leur affirmation sociale. A cet effet, les structures décentralisées de ces trois départements ministériels, de part leurs missions économiques respectives primordiales, doivent mener sur le terrain des actions devant contribuer à l'insertion des jeunes de cette partie du territoire. Ceux-ci peuvent ainsi bénéficier des dividendes des différents projets tels que le FODEC, le Projet Manioc, Projet Maïs, Projet Banane plantain, etc., mis sur pied par le MINADER et qui permettent de bénéficier gratuitement des plans de cacaoyer, des tubercules de manioc, des semences de maïs, des rejetons de banane plantain, indispensable à la création des plantations<sup>532</sup>. Et par la suite, le MINADER lui-même s'attelle à créer les opportunités de vente où les acheteurs viennent dans des champs et achètent des champs entiers de manioc ou de plantain à des prix raisonnables.

Par ailleurs l'Etat a également mis sur pieds plusieurs autres types de guichets de financement pour l'accompagnement et l'autonomisation des jeunes Camerounais, c'est le cas par exemple de l'AGROPOLE, dont l'objectif principal est d'encadrer les paysans et vulgariser l'élevage et l'agriculture tout en finançant les projets agricoles, d'élevage des poulets et des porcs dans les dix provinces du Cameroun, son tout premier lancement de financement a eu lieu dans le Sud (Ebolowa, Sangmelima et Kribi). Plusieurs jeunes paysans ont pu créer des plantations plus vastes, étendre des champs et des étangs piscicoles et des fermes<sup>533</sup>.

---

<sup>532</sup> Entretien avec Rigobert Matiké, 52 ans, Ingénieur agronome, Chef de Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole, Corporatifs et Communautaires, Yaoundé, 24 août 2015.

<sup>533</sup> Entretien avec Léon Etitane, 68 ans, Ingénieur Agronome, Ebolowa, le 06 juin 2019.



Le département de la Mvila a ainsi la chance d'abriter l'une des structures créées par l'Etat du Cameroun pour booster la production cacaoyère, l'Institut de Recherche Agronomique et de Développement (IRAD) de Nkoemvone<sup>534</sup>.

La localité ayant été, depuis l'introduction de la culture du cacao au Cameroun le plus grand bassin de production de cette culture, il est plus qu'impératif à ce centre de jouer pleinement la mission à lui confiée par le gouvernement du Cameroun. L'IRAD de Nkoémvone doit ainsi s'impliquer à fond pour matérialiser auprès des jeunes bulu du département de la Mvila les missions initiales, à savoir :

- promouvoir les moyennes et grandes exploitations cacaoyères ;
- encadrer les paysans et vulgariser l'agriculture ;
- promouvoir le développement communautaire ;
- faciliter l'accès aux semences améliorées et aux intrants par la réduction des coûts, etc.<sup>535</sup>. Ainsi qu'une grande école créée par l'Etat pour enseigner les pratiques agricoles et d'élevage aux étudiants, FASA

De son côté, le MINEPIA, dont les missions sont presque connexes à celles du MINADER, doit aussi s'impliquer lui aussi dans cette dynamique. Ses structures décentralisées<sup>2</sup> implantées dans la ville d'Ebolowa ont un rôle à jouer car, avec les projets structurants lancés par l'Etat, le département de la Mvila devient chaque jour un carrefour et un lieu de transit des opérateurs économiques et des marchandises en provenance du port en eaux profondes de Kribi et un lieu d'installation des populations venant des autres coins du territoire national et à la recherche des moyens de survie.

Il importe donc aux responsables des délégations régionales, départementales et des arrondissements d'Ebolowa I et d'Ebolowa II de faire bénéficier aux jeunes bulu de cette unité administrative les opportunités à long termes dans les domaines de l'apiculture, pisciculture et l'aquaculture, dont les produits sont de plus en plus demandés et qui peuvent contribuer à l'insertion économique des jeunes couples et de leur affirmation sociale.

#### - **MINEPAT**

Pour ce qui concerne le MINEPAT, l'un des maîtres d'œuvre de la politique économique du Cameroun, son apport est aussi primordial pour fixer les jeunes bulu, une

<sup>534</sup> Nkoémvone est une localité située à 15 km d'Ebolowa, sur la route Eboman.

<sup>535</sup> <http://www.agropastoral.cm/index>. Consulté le 22 mai 2015.

fois, mariés, dans leurs localités d'origine afin qu'ils deviennent les acteurs du développement. Et c'est à ce niveau que les élus du département de la Mvila, en l'occurrence les conseillers municipaux (en commençant par les maires), les députés et les sénateurs, aussi bien les titulaires que les suppléants, doivent s'impliquer à fond en faisant les relations publiques auprès du MINEPAT pour que leur circonscription soit à l'ordre du jour lors de l'élaboration du journal des projet. Les réalisations telles que les l'électrification des zones rurales et les adductions d'eau ou, mieux, les châteaux d'eau, sont nécessaires à la politique de fixation des jeunes dans le monde rural.

Outre cette action pro active auprès du MINEPAT, les députés et les sénateurs titulaires, qui bénéficient des crédits communément appelés "Financement des micros projets" pour financer les micros projets dans leur localités et même ailleurs car, ils sont tous les élus de la Nation et doivent aussi mener des actions individuelles pour insérer les jeunes.

L'irruption tout azimuts du COVID-19, cette pandémie qui endeuille le monde entier et paralyse tous les secteurs d'affaires et tous les systèmes d'échanges dans le monde est une raison de plus pour que les Camerounais s'arriment à un système économique locale lui permettant de vulgariser ses propres cultures, de développer la production locale. Car depuis la venue de cette pandémie, les frontières ont été barrées, les échanges ont été considérablement limités, les prix des matières premières, des denrées alimentaires, le textile, des appareils électroménagers etc .Tous les secteurs économiques ont été affectés.

Il est fondamental, pour l'Etat Camerounais de se réapproprier de leur mode de consommations, et de mettre un accent particulier sur l'élevage des poissons des porcs, des poulets et riz pour éviter que les populations décèdent de la famine et que le Cameroun reste indépendant des pays étrangers. Ainsi les populations doivent bénéficier des cours de rééducations et campagnes d'informations dans des écoles, des Universités, des églises des lieux de service. Car c'est le moment à jamais que les pays africains en général et le Cameroun en particulier mettent les batteries en marche pour lutter non seulement contre le corona virus, mais aussi éviter que le pays sombre dans la misère totale, à cause des murs opaques qui existent désormais dans les différentes frontières.

Face à cette guerre sans arme qui sévit dans le monde entier, L'expérience a montré jusqu'à nos jours que chaque pays détient sa solution entre ses mains, car

malgré le nombre de morts qui va d'une manière croissante 13.000.000 morts pour le Cameroun en ce jour du 23 juin 2020 ,contre 700.000 guérisons ,les cas de guérisons sont aussi encourageants et les traitements efficaces résultent de notre pharmacopée, héritage culturelle. Tout au long des siècles, par le biais des réalités culturelles et traditionnelles de l'héritage culturelle et ancestrale , le bulu d'Ebolowa s'est attelé à conserver et à réaliser le défis de la santé par l'utilisation des végétaux comme *l'Alovu*,c'est une herbe composée de feuille scissiles à fleurs rouges ;*Meboé* ce sont des arbrisseaux de la famille légumineuse,*Ndondo belo*,les petits piments verts ou rouges utilisés comme antibiotiques pour les pansements des blessures et plaies, les huiles de palmistes le *Mbone Mengnengue* permettait de soigner les fractures ouvertes relevant du mystique<sup>536</sup>.

Les écorces d'arbres comme *l'Ekuk*, *l'Ebam*, *le Mfo* qui permettait de soigner le paludisme. Les hommes savaient que les marabouts détenaient un pouvoir mystique car ils soignaient plusieurs maladies, ils pouvaient même faire face aux pandémies comme celle dont le traitement consistait à bouillir le *Mbon Alene*<sup>537</sup>.

A l'arrivée des Occidentaux cette pharmacopée a connu une influence considérable car ceux-ci vont la taxer de démoniaque et dangereuse comme toute les pratiques traditionnelles.

Le commissaire Repiquet le faisait déjà savoir en déclarant que : » La médecine traditionnelle constitue un danger pour l'indigène et pour l'administration, c'est ainsi un obstacle permanent à l'œuvre sanitaire entreprise dans le territoire »<sup>538</sup>. Le Guérisseur traditionnel et thérapeute fut combattu et lorsqu'un d'entre ceux- ci était surpris en plein exercice, il était sévèrement bastonné.

Ainsi dans des écoles, des cours d'hygiène seront dispensés et des campagnes de sensibilisations vont encourager les indigènes à se faire examiner dans les hôpitaux et dispensaires. La médecine va connaître un grand progrès.

---

<sup>536</sup>. Entretien avec De la croix Mengue Minko, 80 ans, Planteur et Guérisseur traditionnel à Nkolandom, Nkolandom, le 09 mars 2020.

<sup>537</sup>. Jeunes fleurs de palmier.

<sup>538</sup>. ANY, IAC 1765/5, guérisseurs, indigènes, circulaire n 43 du Commissaire de la République française.

Les traitements efficaces et moins chers sont de nos jours composés par les Hommes de dieux c'est le cas de Mon Seigneur Cléda et plusieurs autres tradi praticiens et guérisseurs. Ce qui témoigne d'avantage que l'Afrique a plusieurs atouts.

Il est donc impératif que l'Etat Camerounais procède au développement du secteur agropastoral et agro industrielle à la vulgarisation des cultures et l'élevage de nos produits locaux, afin de lutter contre la vie chère et de remplir le panier de la ménagère et surtout de promouvoir la consommation de nos propres cultures. Nous avons par exemple porté notre regards vers la consommation et l'élevage des poissons au Cameroun en général et dans la Mvila en particulier. Nous avons constaté en effet que nos poissonneries sont remplis des poissons congelés exportés tel que les maquereaux, le bar canadien, le capitaine, le machoiron, dont le kilogramme va de 1500 à 4000 FCFA. Ce qui rend de plus en plus difficiles les conditions de vie des populations. Cependant le poisson d'eaux douces et le poisson d'élevage sont rarissimes et trop prisé par les Camerounais, on le retrouve dans quelques coins du marché, et la carapace de dame jeanne de vin rouge coute 90.000FCFA et le kilogramme à 2500FCFA.

Malgré les efforts fournis par l'Etat, le Cameroun parvient à produire seulement 1000 tonnes de poissons d'élevages, très insuffisants et chers, cet écart considérable entre l'offre et la demande en produits du secteur rural. Raison pour laquelle nos populations sont contraints de consommer des poissons exportés qui d'ailleurs sont de mauvaise qualité, et coutent trop chers.

Le ministère de l'élevage des pêches et des industries animales, sous l'impulsion du Président de la République et de la politique gouvernementale sur la croisade contre la vie chère, s'est résolument engagé dans le développement de tous ses secteurs d'activités. Élevage des porcs, des poulets de chair et pondeuses et même.

## **9. Le rôle des élus**

Les partis politiques ont eux aussi un rôle à jouer dans la double action qui consiste à ramener la dot à des proportions raisonnables et à promouvoir le développement des militants à travers leur insertion dans les activités de productions.

Selon la loi électorale camerounaise, en vigueur depuis le 1992, seuls les partis politiques légaux, c'est-à-dire dont les statuts ont reçu l'approbation du Ministère de

l'Administration Territoriale (MINAT) peuvent non seulement mener les activités sur l'étendus du territoire national, mais aussi présenter les candidatures aux différentes élections, c'est-à-dire présidentielles, législatives pour l'Assemblée Nationale (AN) et le Sénat et, bien évidemment, Régionales.

Jusqu'à présent, le Sud en général et le département de la Mvila en particulier restent le fief électoral du RDPC, le parti au pouvoir et formation politique dont le chef de l'Etat, Paul Biya, est aussi le Président National. En tant que tel, le RPDC, plus que toutes les autres formations politiques qui mobilisent un électorat non moins important dans la région du Sud, soit en partie prenante de cette action qui consiste à combattre la dot exorbitante et à œuvrer pour l'insertion des militants dans des activités économiques, particulièrement agricoles, pastorales, piscicoles, etc.

Il a été en effet constaté que pratiquement toutes les élites républicaines et une très large proportion des élites administratives et économiques sont les militants et les responsables du RDPC. Il est grand temps qu'elles investissent politiquement parlant à la mise en place des projets économiques, soit individuellement, soit collectivement, au profit des militants, à l'instar de mise à la dispositions des Sections, Sous-sections et autres Comités de bases et Cellules, des plants, des rejetons, des semences pour que les militants deviennent désormais des producteurs car, la meilleure façon de barrer aux formations politiques rivales, à l'instar du Mouvement de la Renaissance du Cameroun (MRC) du Pr Maurice Kamto, l'Union Démocratique Camerounaise (UDC), aujourd'hui dirigé par l'épouse du regretté Dr Ndam Ndjoya, le Parti Camerounais pour la Renonciation Nationale de Cabral Libi (PCRN) est d'amener les électeurs, donc les militants en grande partie, d'avoir les ressources nécessaires susceptibles de les mettre à l'abri des sirènes démagogiques.

Jusqu'à présent, le Sud en général et le département de la Mvila en particulier sont le fief électoral du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Les 15 députés titulaires<sup>539</sup> de l'Assemblée Nationale du la Région du Sud et les 10 Sénateurs titulaires qui bénéficient des fonds pour financer les micro-projets dans leurs circonscriptions respectives.

---

<sup>539</sup>. Nous ne mentionnons pas les députés suppléants et les sénateurs suppléants ici pour la simple raison qu'ils ne disposent pas des moyens financiers alloués par les pouvoirs publics.

Il est important que ces fonds servent désormais au financement des micros projets des jeunes pour leur insertion économique dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et même de la vannerie et de l'apiculture où ils peuvent prendre en charge non seulement la formation de quelques jeunes dans les centres d'Ebolowa, Yaoundé, Douala, pour la première, mais aussi leur installation après la formation en leur dotant des outils permettant de créer chacun un atelier<sup>540</sup>.

Durant nos investigations, nous nous sommes intéressés énormément dans le domaine de la pisciculture. Malgré les efforts fournis par l'Etat, le Cameroun parvient à produire seulement 1000 tonnes de poissons d'élevages, très insuffisants et chers, cet écart considérable entre l'offre et la demande en produits du secteur rural. Raison pour laquelle nos populations sont contraintes de consommer des poissons exportés qui d'ailleurs sont de mauvaise qualité, et coûtent trop chers.

C'est dans cette optique que nous en qualité de jeune élite de la Mvila avons rédigé un projet rentable basé sur la pisciculture en 2016, cependant nous avons travaillé en synergie avec les jeunes mariés, les célibataires, les paysans, les intellectuels. Ce projet de grande envergure a eu des résultats positifs et contribue de nos jours à ravitailler les populations de ;

Mkolandom et de l'actuel département de la Mvila. Et surtout de leur permettre d'être autonomes et de doter leurs femmes.

C'est dans ce contexte que nous avons trouvé fondamental de présenter ici ce projet qui pourra être d'une importance capitale pour nos frères et sœurs, qui peuvent suivre nos pas, surtout ceux qui ignorent encore que les étudiants de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

Malgré les efforts fournis par l'Etat, le Cameroun parvient à produire seulement 1000 tonnes de poissons d'élevages, très insuffisants et chers, cet écart considérable entre l'offre et la demande en produits du secteur rural. Raison pour laquelle nos populations sont contraintes de consommer des poissons exportés qui d'ailleurs sont de mauvaise qualité, et coûtent trop chers.

---

<sup>540</sup>. Par exemple, pour mettre sur pied un atelier de menuiserie, on a juste besoin d'une lampe à gaz (12000 FCFA), une scie à métaux (3500 FCFA), des couteaux de marque Okapi (1500 FCFA l'unité) pour un atelier de vannerie.

C'est dans cette optique que nous en qualité de jeune élite de la Mvila avons rédigé un projet rentable basée sur la pisciculture en 2016 et avons travaillé en synergie avec les jeunes mariés les célibataires, les paysans, les intellectuels

I) **TITRE DU PROJET** : Projet de construction empoissonnement et de suivi des étangs piscicoles dans l'arrondissement d'Ebolowa.

## II) **RESUME**

Le ministère de l'élevage des pêches et des industries animales, sous l'impulsion du Président de la République et de la politique gouvernementale sur la croisade contre la vie chère, s'est résolument engagé dans le développement de tous ses secteurs d'activités. Élevage des porcs, des poulets de chair et pondeuses et même des espèces halieutiques sont alors en plein essor depuis quelques années dans notre pays. Mais la problématique sur le rapport demande-disponibilité, et le coût presque exorbitant de ces denrées semblent maintenir le statu quo rendant ainsi tous les efforts des pouvoirs publics vains. Il Ya donc lieu de penser à une stratégie plus efficace permettant une production plus grande capable de desservir les populations à des coûts raisonnables, pour résoudre la fameuse question du panier de la ménagère évoquée par le Chef de l'Etat en 2006.

Pour nous, le mode opératoire en la matière est d'établir une plateforme avec les dix Régions, notamment ceux dont l'hydrographie offre la possibilité de construire des plans d'eau artificiels pour élever le poisson(marécages) afin de créer une proximité plus brève et rendre cette denrée plus accessible aux populations résidentes, voire une bonne partie du département, et partant, du Cameroun.

## III- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en place d'un tel projet est justifiée par des observations suivantes :

- La rareté de certaines espèces dans nos marchés locaux
- La cherté de certaines autres espèces fortement appréciées par les populations
- La répugnance des produits halieutiques et animales importés dits congelés etc...

Il est cependant nécessaire de souligner que le poisson d'eau douce devient de plus en plus apprécié par les populations. Or le coût excessif de celui-ci fait de lui l'apanage de la sphère privilégiée et des hommes nantis.

#### **IV- POPULATIONS CIBLES ET BENEFICIAIRES DU PROJET**

Ce projet ne concerne toute personne résidant ou vivant en territoire camerounais, consommatrice de poisson d'eau douce.

#### **V- OBJECTIF GLOBAL DU PROJET**

Ce projet a pour objectif global, la production en quantité industrielle des espèces halieutiques et la distribution du poisson d'eau douce à moindre coût pour satisfaire la demande des populations, et ainsi résoudre autant que faire se peut la question de la croisade contre la vie chère enclenchée par les pouvoirs publics camerounais.

#### **VI- OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET**

La mise en œuvre de notre projet est induit la réalisation des tâches spécifiques suivantes :

- Identification des villages offrant une hydrographie capable d'accueillir des étangs
- Construction des étangs d'une superficie 1000m<sup>2</sup> dans chaque village concerné
- Reproduction des alevins et empoissonnement des étangs ainsi construits
- Mise en place d'un service de suivi dans tous les villages concernés pour assurer le contrôle permanent des exploitations afin d'avoir une production de qualité
- mettre enfin à la disposition des populations en quantité et de manière permanente, des produits de pêche frais et fournis : Clarias ou silure, le Kanga (*hétérotisnilotica*), le Tilapia (*oreochromisniloticus*)

#### **VII- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET**

##### **1- Localisation du Projet**

Ce projet prendra corps dans les marécages qui existent dans les différents villages sélectionnés, notre objectif étant d'équiper tous nos villages des étangs.

##### **2- Activités à envisager**

Concrètement, la réalisation d'un étang ou d'un lac obéit à l'accomplissement d'un certain nombre de tâches échelonnées de la manière suivante :

###### Première Phase

- **Identification du site, défrichage, abatage, brûlis**



Toutes ces premières opérations consistent à dégager systématiquement la surface à exploiter

- **Dessouchage et creusage**

Après l'implantation qui suit immédiatement le dégagement du site, viennent le dessouchage et le creusage. Le dessouchage consiste au déracinement optimal des souches d'arbres et arbustes afin d'avoir un aspect plus esthétique lors de la mise en eau. Le creusage quant à lui est un procédé assujéti au principe à l'inclinaison primordiale pour la vidange lors des pêches futures et la recherche permanente de la nappe d'eau phréatique utile à l'approvisionnement en eau de l'étang.

- **Talutage**

Il s'agit de la construction des digues qui sont des barrières faites en terre ; elles permettent non seulement de donner une forme géométrique au plan d'eau, mais aussi et surtout de le maintenir

- Construction d'un dispositif de vidange

Au choix et selon la superficie du plan d'eau et son débit, on peut procéder soit à la construction d'un moine qui est un dispositif cubique fait en béton armé. Soit encore par l'installation des tuyaux PVC : c'est la tuyauterie

- **La Désinfection**

Elle se fait à l'aide de la chaux vive mélangée à de l'eau et au sel de cuisine, le mélange ainsi obtenu est déversé sur toute la superficie. Cette opération est très utile car elle permet d'éliminer toutes les espèces de poisson sauvages, reptiles et autres animaux n'entrant pas dans le cadre de l'élevage souhaitée.

- **Fertilisation**

Elle a pour but de favoriser le développement du phytoplancton et de micro-organismes par le biais de l'épandage des fientes de poule, bouse de bœuf ou de lisière de porc.

### - **Mise en eau**

Comme son nom l'indique, c'est l'opération par laquelle s'effectue le remplissage de l'assiette enclenchée par la fermeture du dispositif de vidange aménagé en aval. C'est aussi en ce moment qu'on donne la profondeur adéquate au plan d'eau

### - **Empoisonnement**

Après la reproduction des alevins faite au laboratoire (écloserie), leur introduction dans un plan d'eau ne se fait pas au hasard. Il y a plusieurs règles à observer, tout d'abord il faut prendre en compte que l'étang ou lac est un mini écosystème et donc tout ce qui y est introduit doit maintenir le cycle de celui-ci. Le schéma classique est d'introduire les tilapias qui se nourrissent de phytoplancton et d'algues issus de la fertilisation et d'aliments artificiels, puis d'y ajouter des silures qui auront pour rôle de stabiliser la population des tilapias. Pour 1m<sup>2</sup> le ratio normal est de 8 tilapias pour 4 silures et 4 kanga. Cette dernière espèce doit être présente dans les grands étangs.

## **VIII- IMPORTANCE DU PROJET**

Ce projet a pour but de :

- réduire considérablement le manque de poisson constamment observé dans nos marchés ;

-Aider les pouvoirs publics à réduire partiellement le problème de la flambée des prix des produits de première nécessité, et particulièrement le poisson ;

-Réduire fortement l'importation et la consommation du poisson congelé qui a souvent causé des problèmes de santé à certains organismes fragiles de nos concitoyens. Son importation quant à lui cause un énorme préjudice aux éleveurs locaux et une grosse perte de devises pour l'Etat du Cameroun.

## **IX- RESULTATS ESCOMPTES ET IMPACTS ATTENDUS**

### **1 - Résultats Escomptés**

- Production abondante et constante du poisson frais par le groupe
- abondance du poisson dans nos marchés à travers tout le département
- Baisse remarquable du prix du poisson dans nos marchés locaux
- Accessibilité du poisson à toutes les couches de la société

- Ouverture d'autres marchés de vente de poisson au Cameroun et dans la sous-région

## **1- IMPACTS ATTENDUS**

### - Impact social

La conjoncture économique à laquelle notre pays fait face depuis plus de deux décennies a négativement influencé les vies des populations. A ce jour, l'on n'est pas encore à mesure de manger à sa faim ou encore à sa préférence. A cause de la bourse insuffisante des majorités, l'autosuffisance alimentaire n'est pas atteinte et moins encore la nutrition décente. Le présent projet vient en partie résoudre ce problème, son objectif étant de produire en quantité industrielle les produits halieutiques pour les vendre à des prix qui seront à la portée de toutes les bourses

### - Impact Économique

La réalisation d'un tel projet impose la présence des ressources humaines qui demeurent au centre des travaux à exécuter pour l'atteinte des objectifs. Il est donc clair que notre projet est un grand pourvoyeur d'emplois aux jeunes à travers le territoire national. Ceci est d'ailleurs l'un des objectifs majeurs de la politique gouvernementale de l'heure.

## **ETATS DE BESOIN DU PROJET**

La réalisation de notre projet implique la mise en branle des ressources suivantes :

- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Ressources financières

### 1- Ressources humaines

Selon la superficie et la nature du plan d'eau, nous allons procéder aux recrutements de proximité des jeunes selon la progression du projet. Pour la phase pilote qui se fera dans la région du Sud Cameroun, département de la Mvila, arrondissement d'Ebolowa et environs, les recrutements se feront au niveau des villages concernés.

## 2- Ressources matérielles (notre apport)

Pour son exécution, le projet aura besoin de :

- Brouettes
- Machettes
- pelles
- Paires de bottes
- Tronçonneuses
- Essences pour abatage
- Haches

## 3- Ressources financières

L'évaluation financière de ce projet nécessite l'intervention de certaines données techniques propres à l'activité piscicole au Cameroun : selon une convention nationale, les travaux effectués un m<sup>2</sup> valent 5000fcfa (du défrichage à la mise en eau) ainsi l'évaluation financière de notre projet est fonction de la superficie à exploiter. Pour avoir une idée assez claire sur cette rubrique, nous allons imaginer une superficie donnée et nous ferons le rapport avec le coût par m<sup>2</sup>.

Selon les attentes du projet, notre choix porte sur la superficie de 1000m<sup>2</sup>/ étangs pour l'atteinte à moyen terme de nos objectifs.

Pour un étang nous aurons alors :  $1000 \times 5000 = 5000.000 \text{fcfa}$

## XI- CHRONOGRAMME D'EXECUTION DES TRAVAUX

<b>Superficie</b>	<b>Durée</b>
Pour 5 000m <sup>2</sup>	De 45 à 60 jours
Pour 1 000m <sup>2</sup>	De 15 à 25 jours
Pour 2 500m <sup>2</sup>	De 30 à 45 jours

## DEUXIEME PHASE : EMPOISSONNEMENT (1000 m2)

Opérations	Unité	Quantité	P. Unitaire	P Total
Chaulage	Kg de chaux vive	70	400fcfa	28.000fcfa
Fertilisation	Sac de fiente de poule	100	1500fcfa	150.000fcfa
Alevins	clarias	20.000	100fcfa	2.000.000fcfa
Coût total				2.178.000fcfa

## II- ALIMENTATION

Pré grossissement 02mois	Sacs d'aliments	20	15.000fcfa	300.000fcfa
Croissance 03 mois	Sacs d'aliments	48	15.000fca	720.000fcfa
Finition 05 mois	Sacs d'aliments	100	15.000fcfa	1.500.000fcfa
Total :				2.520.000fcfa

## Total Général 1000m2

Construction	5.000.000ffa
Empoisonnement	2.178.000fcfa
Alimentation	2.520.000fcfa
Total Général	9.698.000fcfa

Pour chaque étang à construire, nous partirons toujours de cette base pour déterminer le coût global de l'exploitation.

## II- COMPTE D'EXPLOITATION

Il s'agit à ce niveau de montrer clairement, le cas échéant, comment les remboursements seront faits à moyen ou à long terme aux différents organismes de financement sollicités à ce grand projet. C'est-à-dire : Le FEICOM ; Le MINEPIA ; Le MINEPAT ; Le PAJER-U ; des Banques etc... et autres organismes internationaux.

En effet, après avoir empoissonné notre plan d'eau, les espèces qui y seront introduites passeront au moins dix mois d'intense alimentation. Après cela viendra alors la première pêche et la première vente

Institution ou entreprise	Produit/ Poisson	Nombre de kilogrammes	Pourcentage/ allié	Estimation en fcfa
Partenaire financier	/	3.000 kg	50%	2.100.000fcfa
Exécutant des travaux	/	3.000kg	50%	2.100.000fcfa

Ici le prix est pratiqué à 1000fcfa le kilogramme

### MODE DE CONSERVATION

Après la pêche, le poisson peut se vendre sous deux formes :

-Nous pouvons parler du poisson frais qui est vendu immédiatement vivant après la pêche qui est pratiquée par la vidange complète des étangs.

-Nous avons ensuite le fumage, qui est un procédé permettant de conserver le poisson sec ou boucané. Pour y arriver, il convient d'aménager des espaces sur le site aux cotés des étangs ou on va construire des fours en briques de terre bordées par des grillages en fer ou seront étalés les produits de pêché. En bas, il est introduit les morceaux de bois de chauffage mélangés a du charbon sur lequel on allumera le feu pour produire la chaleur nécessaire au fumage du poisson. Cette deuxième forme de conservation de poisson est la meilleure, mais la plus complexe car elle impose une forte main d'œuvre et une présence effective des ouvriers durant tout le processus.

La vente de poisson boucané ou fumé ne pose aucun problème de conservation a celui qui le vent, car il est capable de mettre beaucoup de temps sans être décomposé.

## **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

Le siège du projet est fixé à Ebolowa, son bureau assure la gestion générale du projet. Des chefs d'antennes et leurs équipes se chargeront de l'administration et du suivi partout où le projet s'exécutera à travers le territoire.

## **PENERISATION DU PROJET**

Après la restitution, le cas échéant, des fonds à l'organisme de financement ou autre bailleur de fonds en 36 ou 48 mensualités par l'exploitant, le même processus de pêche inscrit sur le cycle de deux fois l'an continuera avec les meilleurs soins et les règles de l'art. Les bénéfices réalisés seront désormais répartis en deux parties : la rémunération des employés, et le fonctionnement. Ainsi, des recrutements définitifs de quatre jeunes par village seront effectués dans toutes les zones où sera exécuté le projet. À terme, beaucoup de centaines d'emplois seront octroyés aux jeunes camerounais par le projet. La recherche de nouveaux marchés sera étudiée et la vente de poisson s'étendra même à l'international si nécessaire.

Comme nous le constatons, la perversion de la dot dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, aujourd'hui devenue département de la Mvila, est un fléau sociale qui relève du changement des mentalités indigènes, suite à la mauvaise appréhension du modernisme introduit par l'occident, mais elle ne constitue pas une fatalité. C'est un état regrettable dont on peut cependant sortir, à travers une dynamique collective de sursaut régional, voire départemental visant à sortir de cette raque. Dans cette optique, et comme nous l'avons montré il est fondamental d', enrayer l'épineux problème de la dot exorbitante et favoriser l'insertion économique des jeunes pour qu'ils s'assument et deviennent responsables dans un département de la Mvila intégré dans la marche irréversible du Cameroun vers l'émergence relève de la responsabilité de tous.

Comme nous le constatons, la perversion de la dot dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, aujourd'hui devenue département de la Mvila, est un fléau social qui relève du changement des mentalités indigènes, suite à la mauvaise appréhension du modernisme introduit par l'occident, mais elle ne constitue pas une fatalité. C'est un état regrettable dont on peut cependant sortir, à travers une dynamique collective de sursaut régional, voire départemental visant à sortir de cette raque. Dans cette optique, et comme nous l'avons montré il est fondamental d'enrayer l'épineux problème de la dot

exorbitante et favoriser l'insertion économique des jeunes pour qu'ils s'assument et deviennent responsables dans un département de la Mvila intégré dans la marche irréversible du Cameroun vers l'émergence relève de la responsabilité de tous.



## CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse centrée sur la dot exorbitante dans la société bulu, et particulièrement dans l'actuel département de la Mila, ancienne subdivision d'Ebolowa, il apparaît clairement que celle-ci est devenue un problème social, avec des incidences dans tous les secteurs d'activités.

En effet, dans notre démarche, il a d'abord été question de montrer le lien indissociable de la dot et du mariage dans la société bulu ancienne, en d'autres termes, chez les Bulu qui ont existé avant l'intrusion des forces occidentales à la fin du XIX siècle. Dans cette première phase de l'analyse, il a été démontré que le mariage était une institution à la sociale et sacrée, passage obligé pour tous ceux qui voulaient s'affirmer dans la société traditionnelle bulu, un peuple qui n'avait aucune considération chez les adultes célibataires, particulièrement les hommes, à moins qu'ils n'appartiennent à des ordres exotériques ou thérapeute dont la fonction les obligeait à rester célibataires. Ainsi, de cette institution, le versement de la dot à la famille de la jeune fille ou de la femme était non seulement un signe d'amour et d'affection pour la femme qu'on a choisie ou qui a été choisie, mais aussi un gage de respect pour sa famille. Ce versement de la dot était donc une étape déterminante sans laquelle on ne pouvait proprement parler d'Aluk (mariage), mais d'*Ebon* (relations sentimentales ou opportuniste hors mariage).

Par la suite, il a été question d'analyser la nature de la dot dans la société bulu ancienne. Ici, nous avons ressorti tous les contours que revêtait la dot, ainsi que les modalités de versement qui variaient en fonction du type de mariage, sauf dans le cas exceptionnel du mariage par rapt qui relevait de la prédation sociale et où le mari acquérait son (ou ses épouses) après un acte guerrier généralement sanguinaire<sup>541</sup> contre le clan où la femme était issue ou alors celui où elle est allée en mariage. La dot versé était symbolique et variait en fonction du statut social de l'homme et de sa famille et, une fois versée, elle scellait à jamais plus de deux familles<sup>542</sup> qui avaient la responsabilité et l'obligation de s'aider mutuellement. Ainsi, à titre de comparaison la dot avait la même

<sup>541</sup>. Les guerres de razzias, ou *Oban*, avaient pour causes la soif des biens matériels, des femmes et des esclaves.

<sup>542</sup>. En d'autres termes, les familles maternelles et paternelles des mariés.

place dans la société bulu ancienne que l'acte d'état civil dans les sociétés modernes, d'où son importance et son passage obligé.

Nous avons continué dans nos analyses avec l'intrusion des forces occidentales dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Porteuses des valeurs capitalistes et monétaires, les forces occidentales qui ont déferlé sur cette partie du territoire de l'Afrique équatoriale qui allait plus tard prendre le nom de Cameroun, entre autres, les administrateurs coloniaux, les colons, les militaires, les aventuriers et autres explorateurs, le clergé, etc. a conduit à la dénaturation de la dot au fur et à mesure que la présence occidentale se renforçait. Les éléments de la dot traditionnelle ont commencé peu à peu à perdre leurs consistances pour être évincés quelques décennies après par les biens matériels importés.

Les technologies et les contextes historiques vécus ces dernières années ont tout simplement fait perdre à la dot son caractère symbolique qu'elle revêtait dans l'ancienne société bulu. Le matérialisme a pris le dessus de sorte qu'aujourd'hui, la dot se caractérise dans la grande majorité des cas par des demandes allant très au-delà des moyens dont disposent les jeunes candidats aux mariages. Dès la remise des listes par les familles des jeunes filles qu'ils veulent épouser, ils se trouvent dans l'obligation d'abandonner leurs projets de mariages car, comme nous l'avons si bien montré, satisfaire ces listes à moitié ou entièrement revient à déboursier des millions de francs CFA, des sommes pharaoniques que beaucoup ne disposent pas. Et quand bien même il se trouve des jeunes qui acceptent de satisfaire ces exigences gargantuesques, ils se trouvent rapidement dans le cercle infernal d'endettement par le biais des crédits bancaires dont le paiement s'étalèrent sur de nombreuses années, ce qui porte préjudice aux jeunes couples.

Nous avons montré que les conséquences de cette dérive ou perversion de la dot sont dramatiques car, ils sont très nombreux, les jeunes bulu de l'actuel département de la Mvila qui sont obligés, soit d'abandonner leurs projets de mariages, soit de se rabattre dans les tribus où la dot reste encore symboliques comme dans les Grassfields et le Septentrion. Ceux qui n'ont pas la possibilité de se mouvoir dans ces zones du pays sont contraints à rester célibataires, d'autres à vivre en situation de concubinage illimité tandis que les jeunes hommes ne se privent pas, face à cette situation d'aller vivre chez les veuves ou les femmes âgées dont certaines sont même parfois les aînées de leurs génitrices.

Cette situation découlant de la dot exorbitante imposée par les parents des jeunes filles s'est transformée en un problème social et économique.

En effet, les analyses menées tout au long de ce travail ont montré que dans l'actuel département de la Mvila, les jeunes se tournent de moins en vers l'institution qu'est le mariage et cette situation ne fait que s'empirer au fur et à mesure que les années s'écoulent, d'autant plus que les exigences de la vie moderne ; une vie de plus en plus matérialiste, et la précarité dans laquelle ont sombré de nombreuses familles aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine ont fait en sorte que les parents de jeunes filles considèrent ces dernières comme un moyen de capitalisation et que grâce au mariage, ils auront ainsi accès aux biens meubles et matériels auxquels tout le monde aspire aujourd'hui, à l'ère du capitalisme triomphant. L'on comprend pourquoi les listes remises aux prétendants de leurs filles révèlent des prétentions dotales hors de la portée des moyens dont disposent les jeunes candidats au mariage. Ceux-ci veulent bien se marier, mais n'ont pas de moyens leur permettant de satisfaire ces exigences où sont demandés, en plus des éléments incontournables exigés lors de la demande de la main<sup>543</sup>, mais aussi des biens matériels relevant de l'électronique (écrans TV LCD), de l'informatique (ordinateurs portables de marques réputées [Sony, Dell, Samsung, HP, etc.]), de la mécanique (trousses de marque Still 070), du mobilier (salon en cuir), de la boisson (casiers de bière, dames jeanne ou palettes de vin rouge), du vestimentaire (tenue noire complet [costume noir, chaussure noire, chaussettes noire et chapeau melon noir] pour le beau-père et communément appelée *Nkoto-moto*, des ustensiles de cuisine et appareils électroménagers (cocottes minutes, mélangeuses, batteuses, généralement Moulines) pour la belle-mère, etc. le tout couronné par une somme d'argent consistante...

L'on comprend pourquoi les jeunes bulu du département de la Mvila sont très peu portés à épouser les filles de cette unité administratives et mêmes celles des unités voisines du Sud Cameroun où la situation est presque identique.

---

<sup>543</sup>. Chez les Bulu de l'après l'installation de l'ordre occidental, la demande de la main de la jeune fille qu'on veut épouser, étape connue sous le nom de *Djia'ane* s'accompagnait des produits tels que : 2 verres de fin d'une contenance de un litre, communément appelés "Tais-toi", 2 pagnes de six yards chacune de marque Wax, 2 paquets d'allumettes, 2 paquets de cigarettes, 2 bouteilles de Rhum de Plantation, 1 animal domestique vivant, de préférence la chèvre castrée ou le porc castré, une enveloppe comprenant une somme d'argent symbolique, généralement proportionnelle au statut social du candidat, auxquels il fallait ajouter quelques enveloppes comprenant chacune des sommes symboliques d'argent, relatives aux différents "péages" que l'épreuve dite "Avion", et pratiquée uniquement par les sœurs et les frères de la jeune fille sollicitée en mariage, allait exiger. Au minimum, une somme de 200.000 FCFA à déboursier ; ce qui n'était pas déjà une somme insignifiante.

L'on comprend pourquoi, dans l'actuel département de la Mvila, ancienne subdivision d'Ebolowa, de nombreux jeunes, au lieu de se marier, préfèrent rester célibataires et s'adonner à cœur joie à l'alcool et au tabac. D'autres n'hésitent pas à quitter leurs villages pour aller vivre en concubinage avec les femmes âgées de la contrée, qui sont généralement des veuves et des vieilles filles qui ne se sont jamais mariées. Chez les scolarisés, la situation n'est pas reluisante car, ils sont nombreux aujourd'hui, les jeunes cadres sortis des écoles de formation prestigieuses et des facultés, et ayant des situations professionnelles très enviables, ne se précipitent pas à se marier. Ils sont les adeptes de ce que, dans le jargon camerounais, on appelle "Viens on habite".

En fin de compte, la dot exorbitante est devenue dans l'actuel département de la Mvila, un problème à la fois crucial et fondamental dont il faut trouver des solutions d'urgence.

Nous avons diagnostiqué un certain nombre de conséquences sociales découlant de la cette dérive de la dot, entre autres, l'extension du célibat, le développement du concubinage, le vagabondage, les unions contre natures avec les veuves et les femmes très âgées, etc., bref les relations qui, en aucun cas ne permettent ni la sédentarisation dans le milieu social où on est né, ni un engagement vers les activités de responsabilité malgré les multiples opportunités qu'offre cet espace qui autrefois était le lieu par excellence de la production cacaoyère, des arbres fruitiers, des tubercules et des légumes.

Au plan économique, les jeunes célibataires, n'ayant pas de responsabilités conjugales, ne font aucun effort pour profiter des multiples opportunités qu'offre leur environnement naturel et social pour se lancer dans les activités de production agricole, pastorales ou encore artisanales. Or, dans le passé, l'ancienne subdivision d'Ebolowa était un vrai pôle de production économique. C'est l'un des zones qui ont permis à l'Etat souverain du Cameroun naissant, de bâtir une administration et de réaliser les projets de développement des années 60 et des années 70 grâce aux dividendes tirées de la vente des fèves sèche de cacao, alors première source de devise de l'Etat. Nos analyses ont clairement montré que les jeunes qui sortent du système de formation et de l'éducation sont très peu actifs au plan économique ; ce qui constitue un handicap pour le développement du département dans son ensemble et pose véritablement le problème de l'insertion de cette unité administrative dans la politique nationale de l'émergence et de l'arrimage à la mondialisation.

Mais, cette situation, aussi tragique et dramatique soit elle, n'est pour autant pas une fatalité. Elle peut être renversée, c'est la raison pour laquelle, conformément à la dynamique de la Nouvelle histoire et, surtout, de l'Histoire action, nous avons formulé un certain nombre de suggestions dans une optique prospective qui permettront, dans le cas où elles sont implémentées, de renverser la situation actuelle.

La première consiste à mener une vaste campagne de sensibilisation à l'échelle régionale permettant de revenir à une dot symbolique, facteur de sociale et de relations cordialité entre les différentes familles impliquées chaque que qu'on aura affaire à une union matrimoniale. A cet effet, toutes les forces sociales doivent être impliquées, en commençant par les parents des jeunes filles, les chefs traditionnels, le clergé, toutes confessions confondues, les notables et les élites ; viendront ensuite les collectivités locales décentralisées, les élus locaux (Sénateurs, Députés, Conseillers municipaux, etc.). Cette campagne, pour être efficace, doit être menée par les départements ministériels en charge des questions sociales, de la femme et de la famille, en l'occurrence le MINAS et le MIMPROFF. Ce n'est qu'avec une forte implication gouvernementale que les résultats escomptés, à savoir le retour à une dot catalyseur des relations sociales entre les familles impliquées dans chaque union de mariage dans le département de la Mvila en particulier et dans toutes les autres unités administratives où se pose le problème de la dot exorbitante.

Outre la sensibilisation, l'accent doit également être mis sur le plan économique, pour favoriser l'insertion du maximum de jeunes, voire de familles, aux activités économiques lucratives dans tous les secteurs, primaire, secondaire et tertiaire. A cet effet, les départements ministériels en charge des questions économiques, avec en premier plan le MINADER, le MINEPIA, le MINEPAT, le MINFI, sans oublier le MINJEC où sont logés un certain nombre de Projet de financement de l'entrepreneuriat jeune créés par le Chef de l'Etat pour favoriser l'insertion économique des jeunes. Pour cela les structures déconcentrées présentes dans la Mvila et le Sud en général doivent se mouvoir pour que le maximum de familles, rurales et urbaines, soient imprégnées des modalités de formation des jeunes et d'éligibilité aux financements. Il faut bien relever que la dot exorbitante est aussi la résultante de l'indigence galopante dans l'arrière-pays et dans les quartiers populaires des grandes villes. En s'attaquant au problème de la misère par l'insertion économique des familles, le combat contre le phénomène de la dot exorbitante pourra être gagné.

C'est ici, dans le cadre de ce combat, que nous avons aussi suggéré l'implication enfin des élus locaux, sénateurs et députés. Dans le cadre de la réussite de la politique gouvernementale d'insertion économique des jeunes et, par ricochet, de la lutte contre les comportements déviants, à l'instar de la dot exorbitante, les élus de l'Auguste institution qu'est le Parlement bénéficient chacun une dotation de 5.000.000 FCFA chaque année pour financer les micros projets dans leurs circonscriptions définitives. Jusqu'à présent, le financement des micros projets par les élus de la Mvila restent encore à venir. C'est plus que jamais le moment pour nos "honorables" de prouver qu'ils sont vraiment les élus du peuples.

Nous avons également suggéré que les formations politiques, au regard de l'impact qu'ils ont sur les populations de la Mvila, particulièrement le Rassemblement Démocratique du Peuples Camerounais (RDPC), et les Organisations Non Gouvernementales, doivent également s'impliquer dans cette dynamique de sensibilisation des jeunes, des parents et des militants pour en finir avec la dot exorbitante et ses répercussions sociales.

La marche irréversible du Cameroun vers la modernité ne peut s'accommoder des pratiques répréhensibles et contre productifs comme c'est le cas avec l'épineuse question de la dot exorbitante. Il est grand temps qu'une dynamique nouvelle se mette en branche pour poser les bases d'un avenir qui se fera sous le sceau de l'économie du marché. L'actuel département de la Mvila ne peut continuer à entretenir cette pratique qui traîne dans la boue tout un peuple ou, pis, tout une unité administrative en otage.

Notre souhait est que d'autres chercheurs s'engouffrent dans la recherche concernant ce fléau car, nous ne prétendons pas avoir cerné tous les contours de la dot exorbitante ni dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa, ni dans la Région du Sud en général. C'est une thématique à la fois riche et exaltante qui mérite non seulement d'être explorée dans tous ses contours, mais par d'autres secteurs.

## ANNEXES

<b>Annexe N°1</b> : Généalogie des Beti.....	365
<b>Annexe N°2</b> : Arrêté organisant au Cameroun un éttà civil indigène obligatoire et réglemnetant le fonctionnement.....	366
<b>Annexe N°3</b> : Arrêté portant réglementation du mariage indigène au Cameroun .....	371
<b>Annexe N°4</b> : Acte du Gouverneur Von Soden autorisant la mission presbytérienne américaine à s’installer au Cameroun .....	372
<b>Annexe N°5</b> : Le Dr God entrain d’évangéliser les Bulu.....	373
<b>Annexe N°6</b> : Une hutte chez les Bulu pendant la période coloniale .....	374
<b>Annexe N°7</b> : Grand immeuble modernisé pendant la période coloniale allemande...	375
<b>Annexe N°8</b> : Loi d’airain du mariage dotal au Cameroun français .....	379
<b>Annexe N° 9</b> : photo représentant quelques produits exigés par les parents de jeunes filles dans le cadre de la dot de nos jours. ....	380
<b>Annexe N° 10</b> : photo illustrative du partage des produits (oignons, oissons, huile raffinée, cube maggie, etc.) par les femmes du village de la jeune fille dotée. ....	381
<b>Annexe N° 11</b> : photo illustrative d’autre produits (sacs de riz, régimes de banane plantain, cartons de vin rouge, palettes de bières en cannettes, cartons d’huile raffinée de marque ‘‘Mayor’’, couvertures, marmites en aluminium, congélateurs, etc.) par les femmes du village de la jeune fille dotée. ....	382
<b>Annexe N° 12</b> : exemple d’une liste de produits à donner en guise de dot d’un jeune bulu fiancé à une fille de l’Ouest chez les Bamiléké.....	383
<b>Annexe N° 13</b> : exemple d’un acte de mariage signé pendant la période coloniale française intégrant le montant de la dot versé aux parents de la jeuen fille. ....	384





**Annexe N°2 : Arrêté organisant au Cameroun un état civil indigène obligatoire et réglementant le fonctionnement**

Le gouverneur des colonies, commissaire de la République française au Cameroun,  
Commandeur de la Légion d'Honneur,  
Arrête :

**Art. Premier** – l'arrêté du 30 juin 1917 relatif à l'état civil des indigènes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :  
Il est organisé dans les territoires du Cameroun un état civil indigène obligatoire.

**TITRE 1 – DU PATRONYME ET DU PRENOM**

**Art 2.** - - Dans la rédaction du premier acte d'état civil, concernant un indigène né d'un mariage régulier, selon la coutume indigène, est obligatoirement pris pour patronyme le nom du père légitime de l'indigène en cause.

**Art. 3** - L'enfant né hors du mariage prend le patronyme du chef de sa famille maternelle. Toutefois, si le mariage vient à être conclu entre sa mère et son père présumé, le patronyme de ce dernier peut lui être attribué par un acte spécial de reconnaissance auquel concourt obligatoirement le chef de la famille maternelle.  
L'enfant adopté prend le patronyme de l'adoptant.

**Art.4** – Les patronymes ainsi fixés se transmettent par la filiation.

**Art.5** – Le ou les prénoms s'inscrivent sur les actes d'état civil à la suite du patronyme.

**Art.6** – Est obligatoirement pris pour prénom, pour les indigènes nés avant la parution du présent texte, le nom qui leur a été donné à leur naissance. A ce prénom peuvent s'adjoindre d'autres prénoms indigènes ou européens.

**Art.7** – Pour les enfants à naître à dater de la parution du présent arrêté le choix des prénoms reste libre.

**Art. 8.-.** Nul indigène ne peut porter un autre patronyme ni d'autres prénoms que ceux qui lui sont attribués à l'état civil sous peine de l'application des peines de l'indigénat.  
L'usage des surnoms, de quelque origine qu'ils soient, est interdit dans la rédaction de tout acte d'état civil indigène.

**art.9** - - Les actes de l'état civil énoncent l'année et le jour où ils sont reçus, les noms et prénoms du chef indigène préposé à l'état civil, les noms, les prénoms, le domicile et le profession de tous ceux qui y sont dénommés.

Les dates et les lieux de naissance :

- Des père et mère dans les actes de naissance et de reconnaissance ;
- De l'enfant dans l'acte de reconnaissance,
- Des époux dans l'acte de mariage,
- Du décédé dans les actes de décès.

Sont indiqués quand ils sont connus.

Dans le cas contraire, la date de la naissance est indiquée approximativement, comme l'est, dans tous les cas, celle des déclarants.

Les témoins sont obligatoirement de statut indigène, de sexe masculin, majeur et capable.

Ils sont choisis de préférence parmi les anciens du village.

**Art. 10** - il ne peut rien être inscrit dans les actes d'état civil, soit par note soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

**Art.11** – l'officier de l'état civil indigène donne en français et traduction en dialecte indigène lecture des actes aux parties comparantes et aux témoins .s

**Art12**-les actes sont signés par l'officier de l'état civil indigène et son secrétaire, ainsi que par les comparants et les témoins s'ils le peuvent

Tout acte sera en outre et dans le délais d'un mois qui suivra la date de son établissement, authentifié par la signature du chef de la subdivision où il aura été dressé, ainsi que par l'opposition du sceau de la subdivision et inscription du numéro sur lequel l'acte aura été transcrit sur le registre de contrôle correspondant.

**Art.-13** les actes d'état civil sont inscrits dans chaque centre d'état civil sur des registres spéciaux, comportant un volet et une souche. Ces registres seront cotés et paraphés sur tous les feuillets par le chef de la subdivision. Le même numérotage est conservé pendant l'année entière pour la même catégorie de registres quand il est nécessaire de faire usage de plusieurs registres. Les registres des actes de mariage comportent deux volets dont l'un est destiné au contrôle à la subdivision dont relève le centre d'état civil.

**Art.14**- il est tenu un registre spécial pour chacune des catégories d'actes énoncés ci-après :

- 1/ naissances, adoptions et reconnaissances ;
- 2/ mariage et transcription des divorces ;
- 3/ décès.

**Art.15**- les indications portées sur la souche sont intégralement reproduits sur le volant qui est alors détaché de la souche et remis au comparant.

**Art.16**- les registres sont clos et arrêtés à la fin de chaque année par l'officier de l'état civil indigène et parle chef de la subdivision et conservée aux archives de la subdivision, centre principal d'état civil. L'officier d'état civil indigène est responsable de leur conservation.



**Art.17-** la vérification des registres d'état civil est effectuée trimestriellement et directement par le chef de subdivision. Ces registres peuvent toutefois être contrôlés à tout moment soit par lui-même, soit par le chef de circonscription, soit par l'inspecteur des affaires administratives ou par tout fonctionnaire désigné à cet effet par le commissaire de la République.

### **b/ Des actes de naissance.**

**Art.18-** les déclarations de naissance sont faites dans les quinze jours de l'accouchement au déposé à l'état civil dont relèvent les déclarants du fait de leur domicile..

**Art.19-** la naissance de l'enfant est obligatoirement déclarée par celui qui exerce la puissance paternelle ou, à son défaut, par un mandataire spécial ou coutumier. Il est obligatoirement assisté, dans les conditions fixées par l'article 9, de deux témoins et du chef de village ou de hameau, lesquels doivent, sous leur responsabilité propre, certifier de la sincérité de leur déclaration.

**Art 20-**l'acte de naissance énonce le jour et le lieu de la naissance, le sexe de l'enfant, ses prénoms de patronyme et les noms du mari de la mère, tel que tel que le fait apparaître l'acte de mariage, ou dans le cas prévu par l'article 3, ceux du chef de famille maternelle.

Si le mariage est antérieur à la mise en application du présent arrêté et qu'aucun acte de mariage n'ait été dressé depuis lors, il sera procédé préalablement à l'enregistrement de la déclaration de naissance et à l'établissement de l'acte civil correspondant, la rédaction du dit acte de mariage dans les conditions fixées par les articles 22 et suivants.

Dans tous les autres cas, hormis celui prévu par l'article 3 (enfant né hors mariage) l'acte de mariage sera obligatoirement produit à l'appui de toute déclaration de naissance.

L'acte de naissance énonce également les noms et prénoms, l'âge approximatif des pères et mère du déclarant, s'il y a lieu, leur domicile et profession. Les mêmes indications sont requises pour le chef de village ou de hameau ainsi que pour les témoins assistant à la déclaration,

**Art.21-**l'acte de reconnaissance d'un enfant ne peut être dressé par un officier de l'état civil indigène que sur vu d'un jugement du Tribunal du premier degré. Mention et date de ce jugement sont obligatoirement inscrites en marge de l'acte. Il en est de même de ce qui concerne l'acte d'adoption d'un acte.

### **c/ Des actes de mariage**

**Art.22-**aucun officier de l'état civil indigène ne pourra procéder à la célébration d'un mariage s'il n'a pas reçu à cet effet et au minimum deux mois auparavant, une double déclaration émanant d'une part du futur mari ou de celui qui exerce à son égard la puissance paternelle et d'autre part, du chef de famille maternelle ou de son représentant qualifié ou coutumier. L'officier de l'état civil indigène du centre d'état civil dont relève le domicile de la future épouse sera également saisi dans des délais identiques d'une déclaration analogue. les officiers de l'état civil indigène des centres d'état civil intéressés, feront, dès réception de cette déclaration, toute publicité à son sujet, en se basant en la circonstance, sur la coutume indigène.

**Art.28-** les mariages successifs contractés dans les conditions ci-dessus énoncés par tout indigène polygame se conformant aux coutumes locales, donneront lieu à l'établissement d'un nombre correspondant d'actes de mariage tels que ceux-ci sont définis à l'article 26.

#### **d/ des actes de décès**

**Art.29-** l'acte de décès est dressé par l'officier de l'état civil indigène dont relève le lieu de décès, sur la déclaration d'un parent du défunt ou de toute autre personne possédant sur son état civil des renseignements suffisants, et du chef de village ou de hameau qui demeurera personnellement responsable de cette déclaration.

**Art.30-** l'acte de décès énonce :

- 1/ le jour et le lieu du décès ;
- 2/ les noms, prénoms, dates et lieu de naissance, profession et domicile de l'indigène décédé ;
- 3/ les noms, professions et domicile de ses père et mère ;
- 4/ les noms, prénoms domicile et profession du déclarant.

**Art31-** mention du décès est portée en marge de l'acte de naissance et de mariage du défunt chaque fois que ces actes auront été dressés.

### **TITRE III DES CENTRES D ETAT CIVIL ET DES OFFICIERS D ETE CIVIL.**

**Art.32-** des arrêtés du commissaire de la République pris sur la proposition des chefs de circonscriptions fixent le siège, le nombre et le ressort des centres d'état civil.

**Art.33-** les chefs indigènes, officiers de l'état civil indigène, sont désignés par le commissaire de la République sur proposition des chefs de circonscription. Ils pourront recevoir une indemnité mensuelle dont la quotité sera déterminée par un arrêté spécial.

**Art 34-** les officiers de l'état civil indigène sont assistés de secrétaires lettrés choisis par eux et agréés par le chef de circonscription. Les secrétaires seront rémunérés dans les conditions fixés par un arrêté spécial.

**Art.35-** les officiers de l'état civil indigène, les secrétaires d'état civil prêtent serment entre les mains du Président du tribunal du premier degré..

**Art.36-** l'inscription de tout acte sur les registres d'état civil est gratuite, qu'il s'agisse de naissance de reconnaissance ou d'adoption, d'actes de mariage et de décès. Il n'est exigé, pour la délivrance à tout intéressé soit du volant détaché du registre d'état civil et portant transcription de l'un des actes d'état civil ci-dessus énumérés, soit de toute copie ou extrait desdits actes, que le droit fixe (2<sup>e</sup> catégorie) institué par l'arrêté du 5 octobre 1926 instituant au Cameroun un impôt du timbre (articles 50 et 52) et modifié quant a sa quotité, par l'arrêté du 5 mai 1928.



## TITRE IV LES SANCTIONS ET LES PENALITES

**Art.37-** toute infraction aux dispositions du présent arrêté, commise par un officier ou un secrétaire de l'état civil indigène est punie de peines de l'indigénat, dans les conditions prévues a l'article du décret du 8 août 1924. **Art.38-** les faux, commis par les officiers ou par les secrétaires de l'état civil indigène dans l'exercice à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions entraîne la comparution de leur auteur devant la juridiction indigène pour y être jugé selon la coutume, ou a défaut selon les dispositions de l'article 53 du décret du 31 juillet 1927.

**Art.39-** la non déclaration d'un naissance soit par le père soit par la personne exerçant la puissance paternelle, ainsi que par le chef de village ou de hameau est punie des peines de l'indigénat prononcées cumulativement et telles quelles sont prévues par l'article 7 août 1924.

**Art.40-** la non déclaration d'un mariage, dans les formes prévues par les articles 22 à 28 inclus entraîne contre les conjoints, leurs chefs de famille et leurs chefs de village ou de hameau l'application, des peines de l'indigénat prononcées cumulativement.

Il en est de même pour la non déclaration de tout décès tant par l'un des conjoints que le père du défunt ou la personne ayant exerce sur lui la puissance paternelle ainsi que le chef de village ou de hameau.

**Art.41-** toute fausse déclaration faite a l'état civil entraîne la comparution de son auteur devant la juridiction indigène pour y être juge selon la coutume, ou à défaut, selon les dispositions de l'article 53 du décret du 31 juillet 1927.

**Art42-** tout ministre d'un culte, à quelque statut qu'il appartienne, qui procèdera aux cérémonies de célébration d'un mariage sans qu'il lui ait été justifié d'un acte de mariage sans qu'il lui ait été justifié d'un acte de mariage dressé par un officier de l'état civil indigène et dûment authentifié dans les conditions prescrites par l'article 12 sera puni des peines de un à cinq jours de prison et de un à cinq francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

## TITRE V- DISPOSITIONS TRANSITOIRES

**Art.43-** le présent arrêté sera spécialement rendu applicable dans chaque subdivision par arrêté du commissaire de la République pris sur proposition du chef de circonscription.

**Art 44-** le présent arrêté qui prendra effet pour compter du 12 août 1930, sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera.

Yaoundé, le 15 juillet 1930.

Marchand.

**Annexe N°3 : Arrêté portant réglementation du mariage indigène au Cameroun**

Le gouverneur des Colonies, commissaire de la République française au Cameroun,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Arrête :

**Article premier** –Le mariage des indigènes musulmans est soumis aux règles du droit coranique rappelées à l'annexe n° 1 de l'arrêté du 26 décembre 1922 qui lui-même est abrogé.

**Art.2-** le mariage des indigènes non musulmans a l'exception des populations kirdi, bamoun,et bamiléké,est régi par les coutumes locales codifiées en annexe du présent arrêté et valant directives générales pour le règlement des litiges présentés devant les juridictions indigènes.

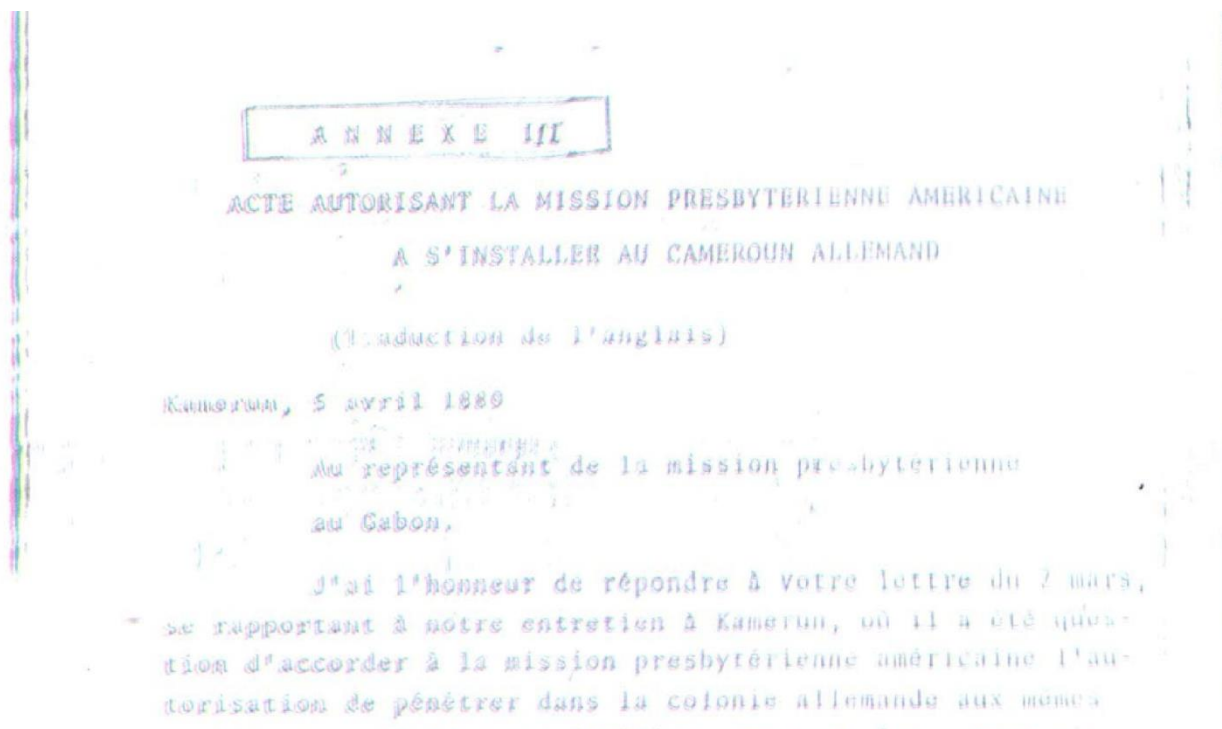
**Art.3** -toute demande en divorce est obligatoirement introduite devant le tribunal du premier degré ,aucun divorce ne peut donner lieu a un règlement amiable entre les intéressés. Les infractions à ces dispositions sont sanctionnées des peines prévues au décret d'août 1924 sur le régime disciplinaire.

**Art.4** -le mariage des fillettes impubères doit être considéré comme une pratique contraire à l'ordre public et social et réprimé comme telle par application de l'article 53 du décret du 31 juillet 1927 sur le régime disciplinaire.

**Art.5** –le présent arrêté qui abroge ceux des 18 décembre1922, 11 octobre1928 et 25 avril 1930 sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 26 mai 1934.  
Bonnecarrère.

**Annexe N°4 : Acte du Gouverneur Von Soden autorisant la mission presbytérienne américaine à s'installer au Cameroun**



Le gouverneur des Colonies, commissaire de la République française au Cameroun,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Arrête :

**Article premier** –Le mariage des indigènes musulmans est soumis aux règles du droit coranique rappelées à l'annexe n° 1 de l'arrêté du 26 décembre 1922 qui lui-même est abrogé.

**Art.2-** le mariage des indigènes non musulmans a l'exception des populations kirdi, bamoun,et bamiléké,est régi par les coutumes locales codifiées en annexe du présent arrêté et valant directives générales pour le règlement des litiges présentés devant les juridictions indigènes.

**Art.3** -toute demande en divorce est obligatoirement introduite devant le tribunal du premier degré ,aucun divorce ne peut donner lieu a un règlement amiable entre les intéressés. Les infractions à ces dispositions sont sanctionnées des peines prévues au décret d'août 1924 sur le régime disciplinaire.

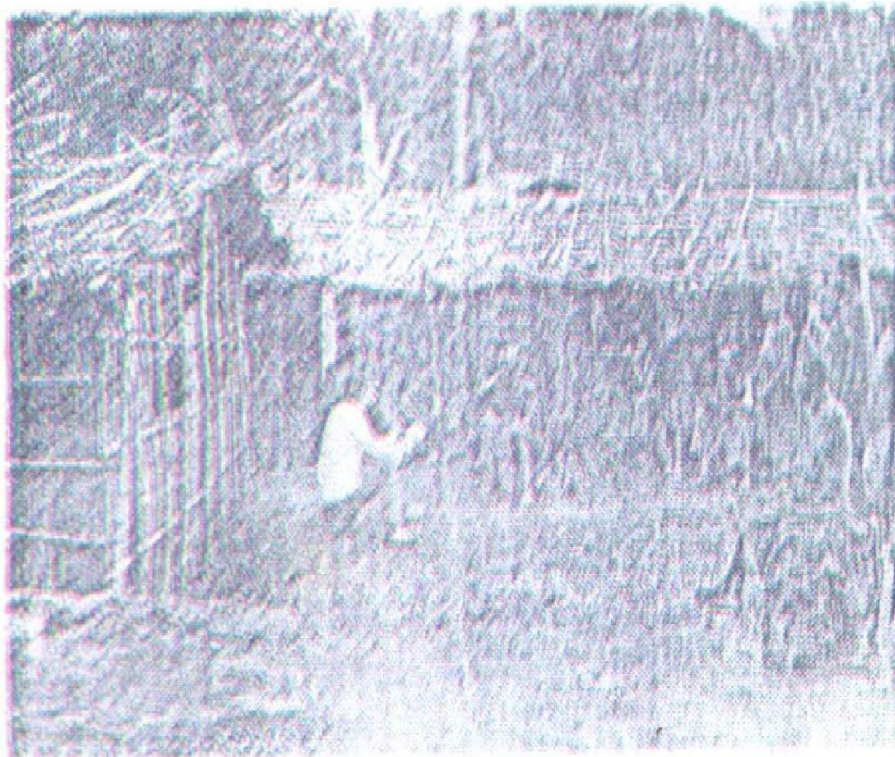
**Art.4** -le mariage des fillettes impubères doit être considéré comme une pratique contraire à l'ordre public et social et réprimé comme telle par application de l'article 53 du décret du 31 juillet 1927, sur le régime disciplinaire.

**Art.5** –le présent arrêté qui abroge ceux des 18 décembre1922, 11 octobre1928 et 25 avril 1930 sera enregistré et publié partout où besoin sera.

d.



Annexe N°5 : Le Dr God entrain d'évangéliser les Bulu



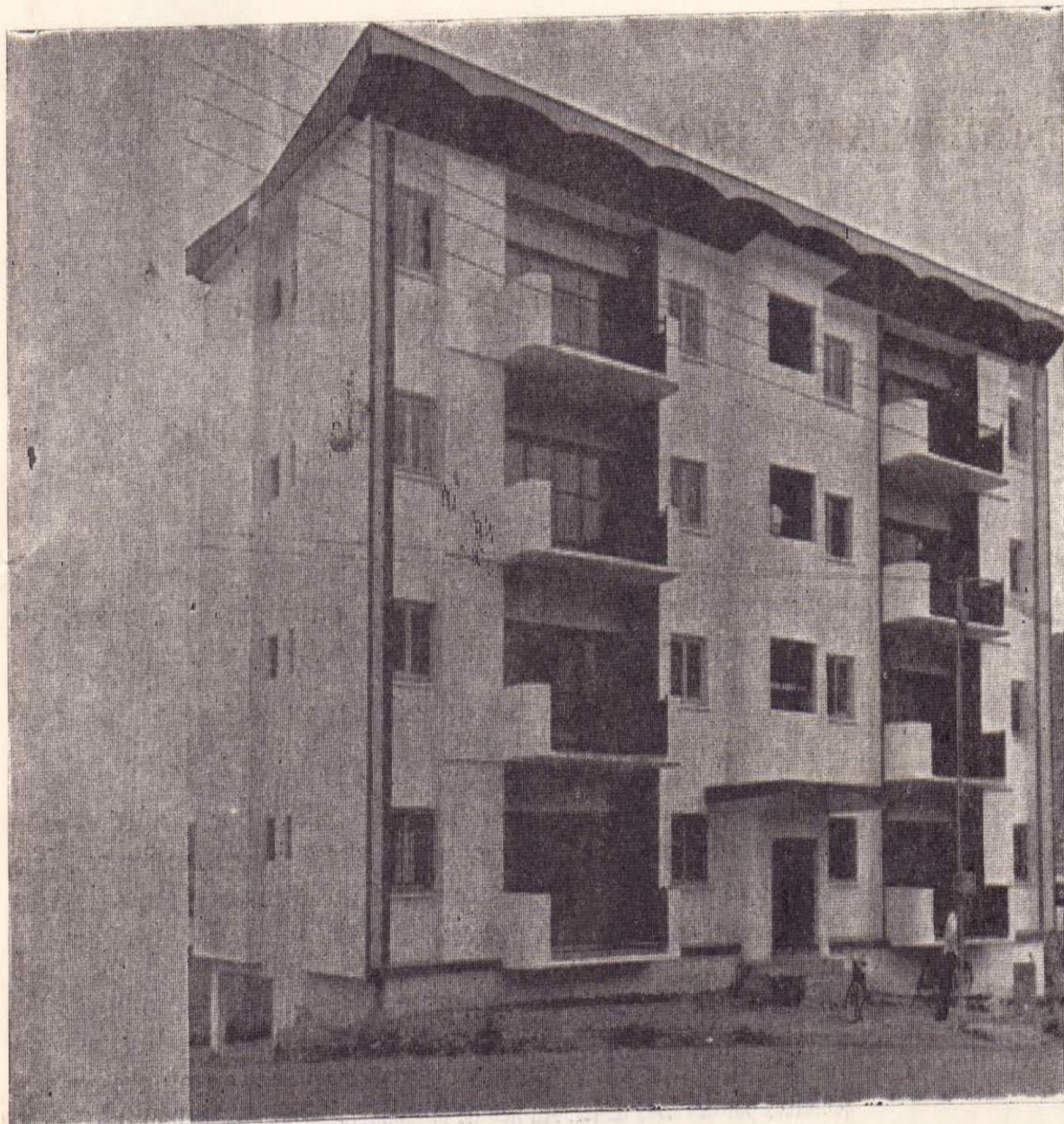
*Handwritten notes in the right margin, including a star-like symbol and illegible text.*

*Photo réalisée Nti'i Alex , Ebolowa, 19/05/06 à partir de son D.*



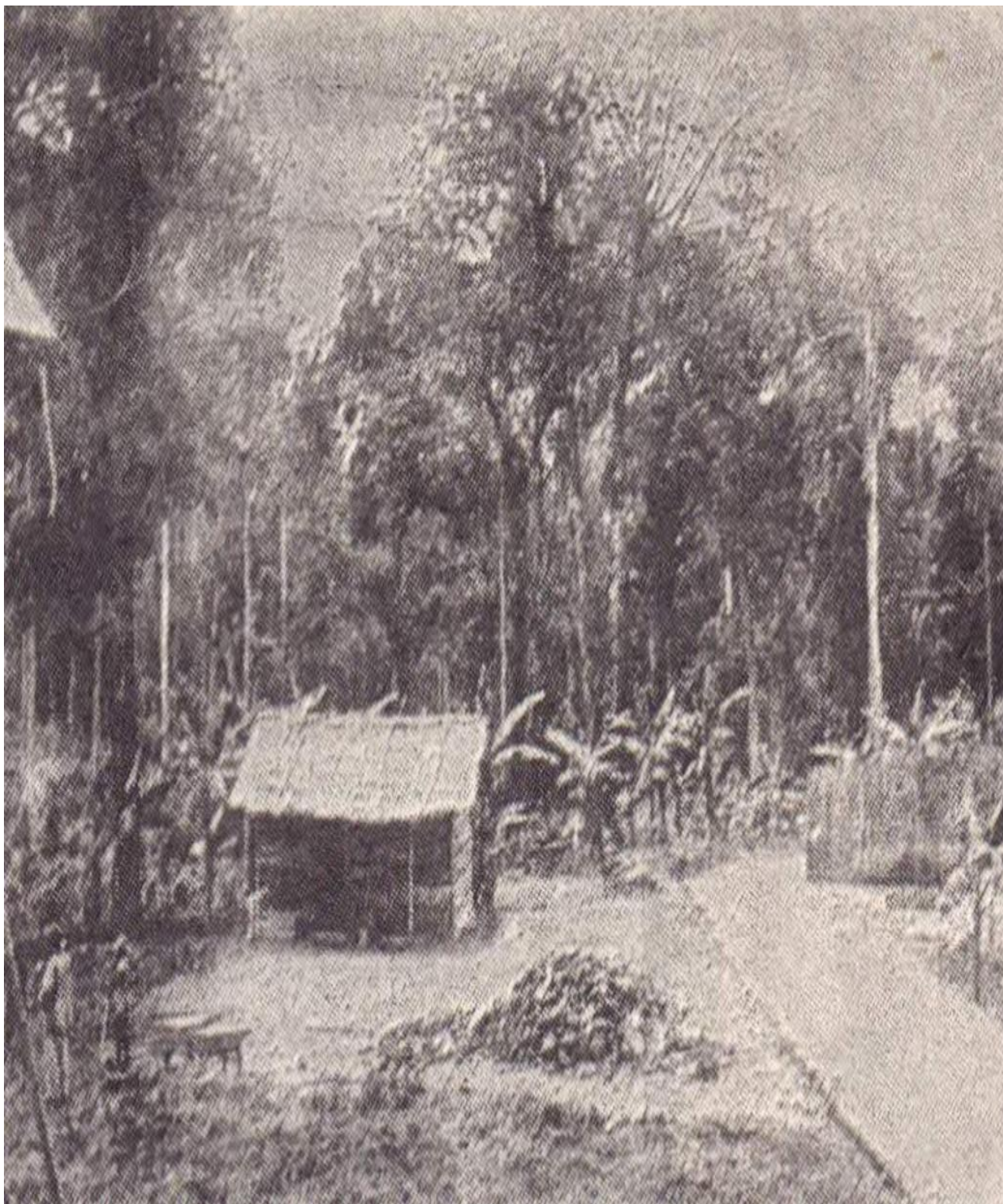
**Annexe N°6 : Une hutte chez les Bulu pendant la période coloniale**

Photo : MAKOULET MANGA

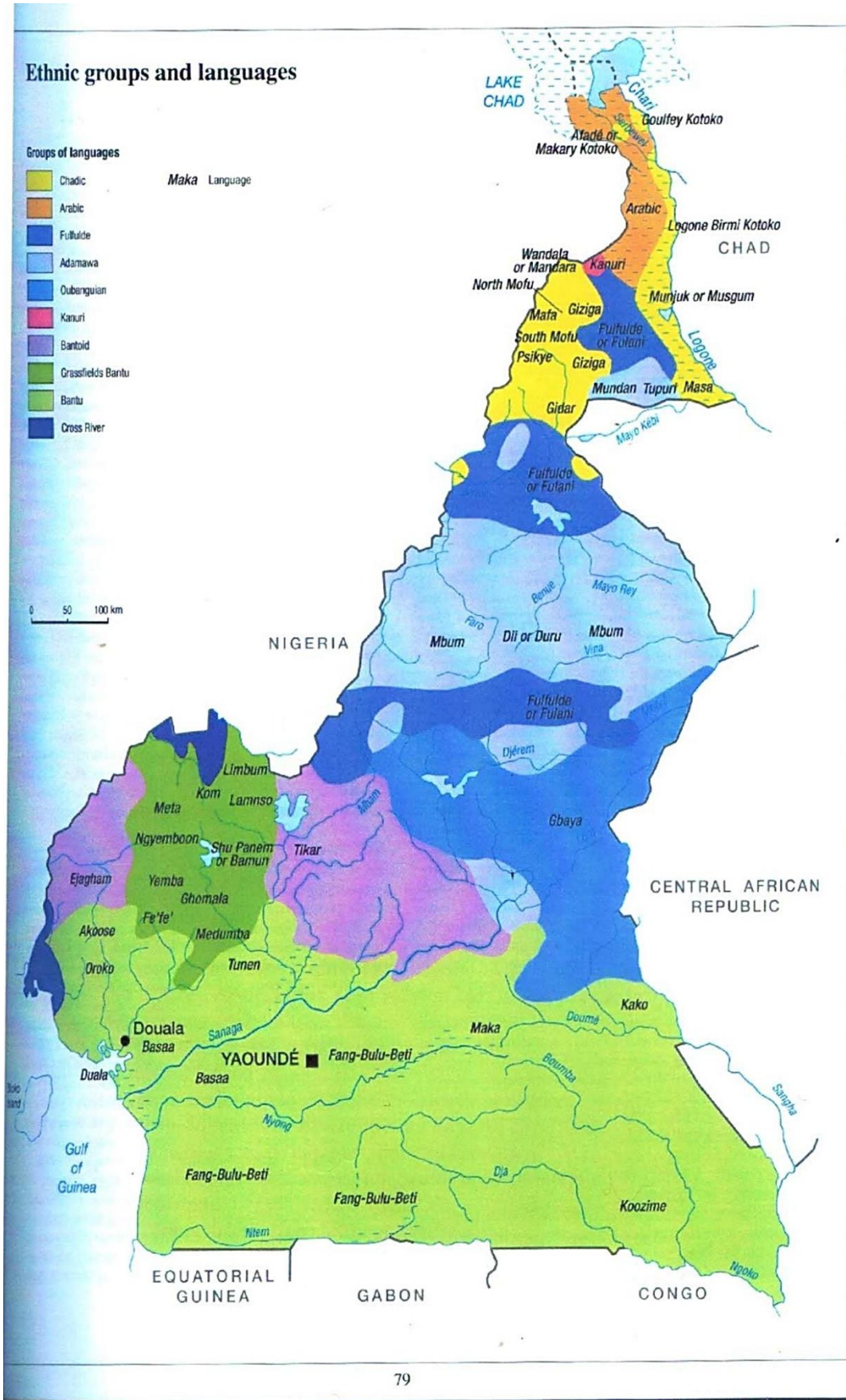


**Grand immeuble moderne à étages**



**Annexe N°7: Grand immeuble modernisé pendant la période coloniale allemande**





SOURCE :Atlas jeune Afrique du Cameroun, 2007



SOURCE : INC, 2005





SOURCE : INC, 2005



Annexe N°8 : Loi d'airain du mariage dotal au Cameroun français

# Loi d'airain du mariage dotal au Cameroun français

Annexe 5

aux de la femme noire, achetée et vendue comme un bétail, la disparition progressive de la race, par les maladies vénériennes, la polygamie et l'alcoolisme, nous signalait récemment un visiteur de Yaoundé. Ah ! si l'on savait, en France, tous les maux que nous procurent ces terribles maux ! Le Cameroun, notre modeste journal, a lancé une vigoureuse campagne contre la dot et la polygamie. Mais, il faudrait qu'il ait des échos dans la métropole. Nos lecteurs (octobre 1950) ont publié à ce sujet un article remarquable et des plus détaillés de Sœur Sainte-Cœur, des Sœurs Blanches du cardinal dont nous donnons ici de larges extraits :

tout de suite, mais les filles étaient déjà promises... Qu'importe, ils offrirent la forte somme, des fiançailles furent rompues... et les pères — les moins scrupuleux — n'hésitèrent pas à faire divorcer leur fille pour la remarier à gros bénéfice. L'aura-t-elle jamais deviné la loi d'airain du mariage camerounais.

monte à 100 000 et davantage. Il faut ajouter les cadeaux, qui, d'ordinaire, doublent la somme d'argent et tenir compte de la loi de l'offre et la demande. N'a-t-on pas vu, l'été dernier, un prétendant offrir une somme de 100 000 francs et être refusé ? Un « concurrent » proposait une auto, un troisième un camion Dodge neuf. Ce dernier l'emporta.

### La commercialisation du mariage donne lieu à l'escroquerie et au chantage

La fille est désormais donnée au plus offrant. En 1949, la dot atteignait, à Yaoundé, 30 000 fr. C. F. A. (1), plus 5 chèvres et les cadeaux d'usage. En 1949, 50 000 fr. et 20 chèvres. Cette année, elle

Un « concurrent » proposait une auto, un troisième un camion Dodge neuf. Ce dernier l'emporta. Un chef trouva plus simple de mettre sa fille aux enchères ; elle fut acquise par un chauffeur bamiléké pour 100 000 francs, un camion et trois vaches. La fille, chrétienne, peuleuse, toute fière de valoir autant, mais le missionnaire refusa de consacrer par le mariage religieux un marché aussi caractérisé.

Il arrive que le père promette sa fille à plusieurs prétendants ; à moins qu'un frère, un oncle ou le père ne l'aient promise chacun de leur côté pour toucher au moins une partie de la dot. Comme celle-ci augmente d'année en année, il y a toujours bénéfice à promettre une fille... Attention aussi le cas de la femme mariée « à l'ancien taux » et que son père reprend pour obliger le mari à verser un « complément de dot ». Comme il s'agit, semble-t-il, de « biens » et non de « personnes », ces affaires sont jugées par le tribunal coutumier.

### Les tribunaux ne suffisent plus à trancher les conflits

Sœur Marie-André du Sacré-Cœur cite ici quelques exemples typiques, de procès montrant à quel degré d'avilissement est descendue l'union conjugale : on trafique des femmes, on les hérite, et cela devient si courant que les plaintes et les revendications atteignent des chiffres énormes pour le pays : on en compte 40 par jour dans certaines subdivisions. La plupart des juges se plaignent d'être tenus d'appliquer une coutume que les Camerounais ne respectent plus entre eux, et ceux qui, autrefois, étaient partisans du maintien de la dot, par respect de la coutume, en demandent maintenant l'abolition, à cause de ses conséquences désastreuses : immoralité, débauche, dénatalité.

### La dot était le cœur du mariage...

Le dernier, la famille n'aurait jamais été très pauvre. Le chef de famille (souvent polygame), le maître et le père qui vivaient chez les filles et les fils, étaient pour perpétuer l'union des épouses. Le mariage était considéré comme un contrat intéressant ; et souvent prometteur parfois même à la famille du futur gendre en échange, soit d'objets domestiques, soit de plaques de latérite, d'importations, etc. Cela liait l'union entre les familles ; ils étaient liés du mariage. Les parents ont donné, bien entendu, le nom de la femme.

pas rares, et leur exemple incitait les jeunes à fonder, eux aussi, un foyer monogame. Les missionnaires avaient laissé subsister la dot, par respect de la coutume, d'ailleurs ; elle aidait à la stabilité du mariage, si cela était nécessaire. Car il arrivait qu'une



### La rupture de l'union

En comptant nous avons eu 15 000 divorces en 1920, les divorces à un rythme de 100 par jour. Les relations les plus proches, d'indissolubilité de l'Église catholique, sont restées intactes au foyer.

épouse, pour une raison ou une autre, rentrait chez ses parents. Mais si la rupture était définitive, la dot devait être remboursée, mais celle-ci était dépensée depuis longtemps. Aussi les parents conseillaient-ils à leur fille le calme, la patience... et le retour au foyer.

L'idéal de la femme noire : avoir des enfants qu'elle pourra, avec son mari, élever chrétiennement et dignement.

(1) Le franc C. F. A. vaut 2 francs français. Dans cet article, il se pose la question de francs.

Elle est devenue de nos jours un...  
de 2000 f en 1933, 5000 f en 1938. De plus elle avait perdu son but initial...  
1932, la moitié de la dot...  
elle avait perdu son but initial...  
1935...



**Annexe N° 9** : photo représentant quelques produits exigés par les parents de jeunes filles dans le cadre de la dot de nos jours.



**Annexe N° 10 :** photo illustrative du partage des produits (oignons, oissons, huile raffinée, cube maggie, etc.) par les femmes du village de la jeune fille dotée.



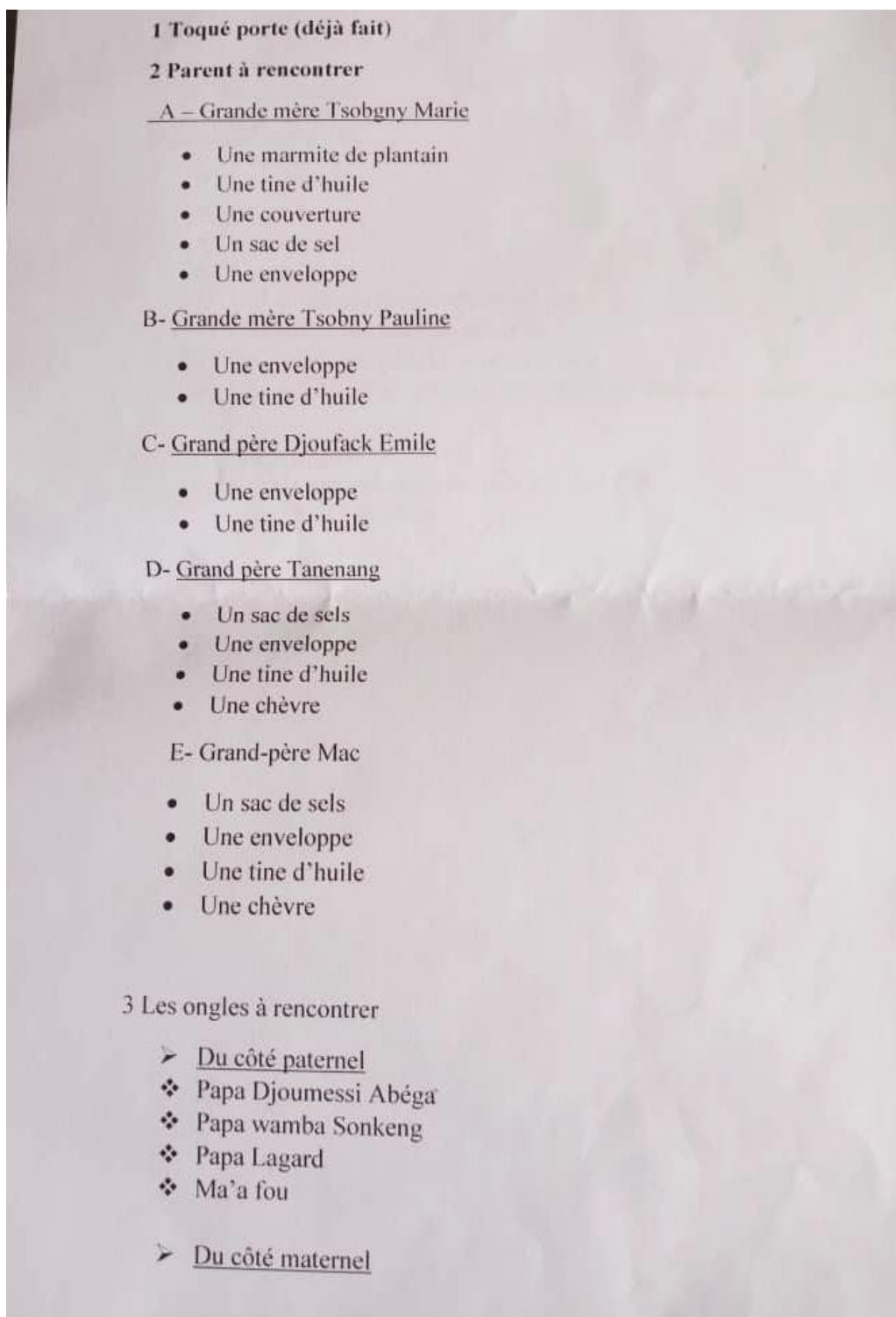


**Annexe N° 11 :** photo illustrative d'autres produits (sacs de riz, régimes de banane plantain, cartons de vin rouge, palettes de bières en cannettes, cartons d'huile raffinée de marque "Mayor", couvertures, marmites en aluminium, congélateurs, etc.) par les femmes du village de la jeune fille dotée.



**Annexe N° 12 : exemple d'une liste de produits à donner en guise de dot d'un jeune bulu fiancé à une fille de l'Ouest chez les Bamiléké.**

Demande en mariage de Tagatsing Nicole



Annexe N° 13 : exemple d'un acte de mariage signé pendant la période coloniale française intégrant le montant de la dot versé aux parents de la jeun fille.





## ANNEXES III : QUESTIONNAIRES

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET EDUCATIVESUNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

SCHOOL GRADUATE AND DOCTORAL RESEARCH IN  
HUMAN SCIENCES, SOCIAL AND EDUCATIVE

DOCTORAL RESEARCH UNITE FOR SOCIAL SCIENCES

## QUESTIONNAIRE EN VUE DE REDACTION D'UNE THESE EN HISTOIRE

TITRE : La dot exorbitante et son incidence socio-économique dans le Sud-Cameroun  
forestier : le cas des bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1960-2017

Identification

Nom et prénom :

Fonction :

Lieu de résidence :

Mba Ninko De La Croix  
Représentant du chef de village  
Mbolandom  
x Nkolandom.

Questions concernant la dote

Les jeunes se plaignent de la dot exorbitante actuellement dans la Mvila en général, quelle est la situation dans votre unité de commandement ?

La question de la dot est en epineux  
problème dans la société bulu et à  
jusqu'en générale

Quelle est l'origine de la dot exorbitante dans votre unité de commandement ?

L'origine semble être la coutume de la  
vie traditionnelle  
le modernisme.

Selon vous quelles sont les dispositions mises sur pieds par les chefs traditionnels pour éradiquer ce phénomène ?

la sensibilisation des chefs de famille  
la sensibilisation des jeunes filles car  
parfois elles même sont victimes

Quelles sont les actions menées par les ministres de culte pour ramener la dot à des proportions raisonnables ?

= Evangelisation des parents et jeunes filles sur la question de la dot

Quel est la position des parents sur le problème épineux de la dot exorbitante ?

les parents encouragent la dot élevée sur prétexte de récupérer leur investissement qu'ils ont investi sur l'éducation des filles

#### QUESTIONS CONCERNANT LE MARIAGE DES JEUNES

Quelles sont les mesures prises par le centre d'état civil de l'ancienne subdivision d'Ebolowa pour réduire le taux de célibat des jeunes ?

- les mariages collectifs après 3 mois -

#### QUESTIONS CONCERNANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES JEUNES

Quelles sont les actions menées au niveau de votre chefferie pour insérer les jeunes dans les activités agricoles et pastorales ?

- partage des pépinières -  
- création des coopératives

Quelles sont les actions menées par les élites pour faciliter l'autonomie des jeunes afin de leur permettre de se marier ?

- création des emplois dans les pch  
mairies  
- les jobs dans leur plantations agricoles



.....  
 .....  
 .....  
 Selon-vous, quelles actions doivent mener les Chefs Traditionnels et les ministres de culte pour ramener la dot à des proportions raisonnables ?

L'action principale serait d'amener le village entier à doter la fille qui au fait appartient à la communauté. Il faut un retour à la solidarité d'autan. Ses parents devraient comprendre qu'il y a après le mariage, la gestion de celui-ci.

### QUESTIONS CONCERNANT LA MARIAGE DES JEUNES

Quelles sont les mesures prises par le Centre d'Etat-civil de Ma'amezam pour régler le problème du mariage des jeunes ?

Aucune mesure est prise. Traditionnellement on sait que la fille est dotée toute la vie. Le beau-fils doit comprendre aussi que les parents ont besoin d'être soutenu dans leur vieillesse. Ils ont sub pour élever la fille. Celle-ci doit aussi les soutenir dans leur vieillesse. Ce n'est pas une obligation mais un minimum de temps en temps est nécessaire.

Quelles sont les problèmes qui se posent aux usagers de ce centre ?

Le mariage est un moment de réjouissance et de création de liens d'amitié. Nous ne devons pas le considérer comme une brimade mais comme un moment de fusion de cœurs, un moment de solidarité agissante. Nous ne pouvons rejeter en bloc notre tradition, il faut la refaire, l'adapter, la réactualiser. Nous avons eu la meilleure tradition. Les vieux étaient bien encadrés les veuves et les orphelins pris en charge.

### QUESTIONS CONCERNANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES JEUNES

Quelles sont les actions menées au niveau de votre chefferie pour insérer les jeunes dans les activités agricoles et pastorales ?

La chefferie applique les directives de l'état dans le domaines. Les jeunes bénéficient des financements quand ils se décident de s'installer à leur propre compte. Ils doivent s'organiser en P.C. et postuler ces financements qu'ils devraient bien utiliser. Cela leur permet de se consacrer à leur production sera écoulee dans des marchés frontaliers (Abeng Nkoko - Kyiassi).

Quelles actions mène le Conseil de notables qui vous assiste vis-à-vis des jeunes ruraux afin qu'ils s'insèrent dans les activités agricoles, artisanales et pastorales ?

Il faut en premier que le jeune veuille pratiquer l'agriculture. Le conseil de notable ne fera qu'alimenter sa volonté en lui attribuant un terrain et en appuyant ses demandes de financement. Autant que faire se peut il appuie l'action des agents de vulgarisation agricole et pastorale.

#### QUESTIONS CONCERNANT LA MORALITE DES JEUNES

Les jeunes ruraux abandonnent de plus en plus les villages pour les villes où ils se livrent dans la grande majorité des cas à des activités contraires aux bonnes mœurs. Quelles sont les mesures prises au niveau de votre chefferie pour mettre les jeunes à l'abri de ce phénomène ?

Les jeunes sans qualification vont en ville par amour de la facilité. L'état a des structures au niveau du MINJEUN et du MINABER pour soutenir les jeunes. Le conseil de notable n'a pas de moyens pour ce faire.

Autres informations susceptibles de nous éclairer davantage sur la question de la dot dans la Mvila ?

La dot fait suite à un consentement des époux. Beaucoup de couples vivent maritalement sans être obligés de se marier. Ils font des enfants. Le jeune doit placer la dot dans le contexte de cérémonie afin de juger de l'aptitude à posséder une épouse. Il s'agit d'une épreuve qualifiante qui vous offre un autre statut que le jeune se doit de mériter. Cependant la législation camerounaise ne rend pas obligatoire la dot. Le jeune peut s'en passer et mener paisiblement sa vie de couple. Mais quand on quitte la mer pour la haute mer, il faut être agueri. C'est surtout ce qui compte.

INGBWA NDONGO André - Pijo  
né le 09/09/1954.

Salomé Michelle Rose EDIMA  
Master II en Histoire  
Phone : 675238257  
e\_mail : salomé\_edima@yahoo.fr



UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET EDUCATIVESUNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

SCHOOL GRADUATE AND DOCTORAL RESEARCH IN  
HUMAN SCIENCES, SOCIAL AND EDUCATIVE

DOCTORAL RESEARCH UNITE FOR SOCIAL SCIENCES

## QUESTIONNAIRE EN VUE DE REDACTION D'UNE THESE EN HISTOIRE

TITRE : La dot exorbitante et son incidence socio-économique dans le Sud-Cameroun forestier : le cas des bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1960-2017

## Identification

Nom et prénom : NYABONG Hermine.

Fonction : chef de village à embeuone-

Lieu de résidence : embeuone-

## Questions concernant la dote

Les jeunes se plaignent de la dot exorbitante actuellement dans la Mvila en général, quelle est la situation dans votre unité de commandement ?

La dot est le parcours du combattant, ça coûte les yeux.

Quelle est l'origine de la dot exorbitante dans votre unité de commandement ?

Le modernisme, le chômage et la vie chère.

Selon vous quelles sont les dispositions mises sur pieds par les chefs traditionnels pour éradiquer ce phénomène ?

aucune action n'est mise sur pied. C'est chacun qui décide du montant de la dot de sa famille.



Quelles sont les actions menées par les ministres de culte pour ramener la dot à des proportions raisonnables ?

aucune action n'est vraiment prise  
en compte

Quel est la position des parents sur le problème épineux de la dot exorbitante ?

les parents demandent plus de dot pour  
s'enrichir

#### QUESTIONS CONCERNANT LE MARIAGE DES JEUNES

Quelles sont les mesures prises par le centre d'état civil de l'ancienne subdivision d'Ebolowa pour réduire le taux de célibat des jeunes ?

facilite les mariages sans dest-

#### QUESTIONS CONCERNANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES JEUNES

Quelles sont les actions menées au niveau de votre chefferie pour insérer les jeunes dans les activités agricoles et pastorales ?

les BEC, les coopératives  
les extensions de culture

Quelles sont les actions menées par les élites pour faciliter l'autonomie des jeunes afin de leur permettre de se marier ?

## UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET EDUCATIVESUNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## UNIVERSITY OF YAOUNDE I

SCHOOL GRADUATE AND DOCTORAL RESEARCH IN  
HUMAN SCIENCES, SOCIAL AND EDUCATIVE

DOCTORAL RESEARCH UNITE FOR SOCIAL SCIENCES

## QUESTIONNAIRE EN VUE DE REDACTION D'UNE THESE EN HISTOIRE

TITRE : La dot exorbitante et son incidence socio-économique dans le Sud-Cameroun forestier : le cas des bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1980-2017

Identification

Nom et prénom : SMEVINA DE JACQUES

Fonction :

Lieu de résidence : EVELESSI - SANGMELIMA.

Questions concernant la dote

Les jeunes se plaignent de la dot exorbitante actuellement dans la Mvila en général, quelle est la situation dans votre unité de commandement ?

C'est la même plainte partout dans mon unité, il y a beaucoup de célibataires à cause de la dot trop chère.

Quelle est l'origine de la dot exorbitante dans votre unité de commandement ?

L'origine de la dot exorbitante que les parents de la jeune fille veulent pour leur fille, tout ce qu'il y a derrière lors de l'éducation de leur fille. Ils espèrent tout simplement en argent. Une fois c'est le mariage de la jeune fille qui doit améliorer la situation financière.

Selon vous quelles sont les dispositions mises sur pieds par les chefs traditionnels pour éradiquer ce phénomène ?

Nous sensibilisons nos élites afin qu'ils trouvent l'emploi à nos jeunes orfèvres diplômés, qu'ils financent les projets de leur zone en ont été un part. D'autre part, nous sollicitons les responsables communautaires et ceux du Ministère des affaires sociales afin qu'ils organisent la célébration de mariages collectifs.



Quelles sont les actions menées par les ministres de culte pour ramener la dot à des proportions raisonnables ?

Les Ministres de Culte, tant Catholique que Protestante, sensibilisent les parents et autres populations sur la question. En effet, ils leur demandent de considérer l'avenir plus l'argent qui est le fait d'être riche et l'argent.

Quel est la position des parents sur le problème épineux de la dot exorbitante ?

Certains osent accepter que la dot n'est pas à ces proportions d'argent, c'est-à-dire en sa dimension symbolique.

Mais certains autres restent catégoriques estimant simplement que le départ en mariage de leur fille doit le rendre riche et respectable.

#### QUESTIONS CONCERNANT LE MARIAGE DES JEUNES

Quelles sont les mesures prises par le centre d'état civil de l'ancienne subdivision d'Ebolowa pour réduire le taux de célibat des jeunes ?

Les mesures sont multiples et variées :

- Organisation des mariages collectifs.
- Sensibilisation des parents à travers les tables-rondes sur la question.
- Financement de projets pour rendre les jeunes financièrement autonomes.

#### QUESTIONS CONCERNANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES JEUNES

Quelles sont les actions menées au niveau de votre chefferie pour insérer les jeunes dans les activités agricoles et pastorales ?

- Nous nous organisons avec en coopération et GIC

Quelles sont les actions menées par les élites pour faciliter l'autonomie des jeunes afin de leur permettre de se marier ?

- Trouver de l'emploi et les encourager à faire l'agriculture en finançant les projets des coopératives et GIC.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

## **A. Sources**

### **1. Archives**

- ANY, APA 1235, Circonscription d'Ebologa, rapports de tournées, 1916-1918.
- ANY, APA 1234 B. Circonscription d'Ebologa, rapports de tournées, 1918-1926
- ANY, APA 10807, Circonscription d'Ebologa, situation, 1939.
- ANY, 2AC 9055, Ebologa (Cameroun) administration : contribution au rapport annuel à la SDN pour la subdivision d'Ebologa, 1932.
- ANY, 2AC 9055, Ebologa (Cameroun) administration : contribution au rapport annuel de la SDN pour la subdivision d'Ebologa, 1932.
- ANY, 20/CFD/p 38, Union Tribale Ntem Kribi. Procès verbal de la réunion tenue le 25 novembre 1951 à Ebologa-Si, 1951.
- ANY, 2AC 3228 Union tribale Ntem –Kribi, réunion 17 –21 février, 1953.
- ANY, VT 39/630, Association des tribus boulou, pv en langue boulou, décembre 1957.
- ANY, 2AC 3228, UTKN, 1953.
- ANY, 3AC Mengomo (Cameroun). Congrès Tribal, 17-20 février 1956.
- ANY, 2AC 9054, Subdivision d'Ebologa, situation 1950.
- ANY, 2AC, 3228, Union tribal Mtem –Kribi, activités, 1950.
- ANY, APA, 101 84/B Evolué, mentalité, 1945-1946.
- ANY, 3AC 2427, Région du Mtem Cameroun, politique, 1952.
- ANY, NF 704 2, Amicale Boulou de Yaoundé, 1952.
- ANY, Région du Mtem, Subdivision d'Ebologa 1953-1954.
- ANY, 2AC 3932, Tribalisme à Sangmelima, 1956.
- ANY, APA 305 , Union Tribale Ntem–Kribi , Congrès, 1957.

### **2. Ordonnance et Décrets**

- Ordonnance N° 81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et divers dispositions relatives à l'état des personnes physiques.
- Décret du 31 juillet 1927 sur la justice indigène au Cameroun.
- Loi du 11 juin 1968 sur la justice indigène au Cameroun.

### **3. Sources numériques**

- "Dot." Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.
- <http://www.agropastoral.cm/index>. Consulté le 22 mai 2015.
- [http://fr.ask.com/wiki/Charles\\_de\\_Valois?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com](http://fr.ask.com/wiki/Charles_de_Valois?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com), consulté le 04 février 2014.
- [http://fr.ask.com/wiki/Ferdinand\\_II\\_d%27Aragon?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com](http://fr.ask.com/wiki/Ferdinand_II_d%27Aragon?lang=fr&o=2802&ad=doubleDownan=apnap=ask.com), consulté le 04 février 2014.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dot>. Consulté le 12 décembre 2014.
- <http://www.aucunlait.net/cameroun-la-dot-chez-les-etons/> Consulté le 04 octobre 2014.
- [http://www.cheikhantadiop.net/cheikh\\_anta\\_diop\\_biograph.htm](http://www.cheikhantadiop.net/cheikh_anta_diop_biograph.htm), consulté le 20 février 2015.
- [http://www.cipcre.org/ecovox/ecovox44/dot\\_et\\_rites\\_de\\_veuvage\\_au\\_cameroun\\_pratiques\\_sociale](http://www.cipcre.org/ecovox/ecovox44/dot_et_rites_de_veuvage_au_cameroun_pratiques_sociale). Consulté le 22 mars 2015.
- <http://www.mariagemixte.com/about17.html>. Consulté le 14 février 2015.
- [http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid](http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid), consulté le 22 août 2015.
- [http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid](http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid), consulté le 22 août 2015.
- [http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom\\_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid](http://www.minpostel.gov.cm/index.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Darticle%26id%3D52%26Itemid), consulté le 14 janvier 2015.
- <http://www.mondialisation.ca/le-vent-de-lest-redoute-par-les-usa/5337601>. consulté le 14 mai 2015.
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lech\\_Wa%C5%82%C4%99sa](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lech_Wa%C5%82%C4%99sa), consulté le 14 mai 2015.
- Kä Mana, "Dot et rites de veuvage au Cameroun. Pratiques sociales et souffrances féminines" Ecovox, <http://www.nkul-beti-camer.com/ekang-global>, Consulté le 10 décembre 2014.

#### **4. Sources audiovisuelles**

- "Francafrrique" 1<sup>ère</sup> partie "Raison d'Etat", film documentaire de Patrick Benquet, diffusé par Infra Rouge TV
- "Francafrrique" 2<sup>ème</sup> partie "L'argent roi", film documentaire de Patrick Benquet diffusé par infra Rouge TV.
- "Cameroun, autopsie d'une Indépendance", film documentaire de Gaëlle le Roy et Valérie Osouf, produit par France 5.

## 5. Thèses et Mémoires

- Efoua Mbozo'o S., "La Mission Presbytérienne Américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun", Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycles en histoire, Université Jean Moulin, Lyon, 1981.
- Essama P.R., "Structure parentale et développement du Cameroun : Essai sur le droit coutumier et du développement chez les Béti ruraux de la zone forestière du Cameroun", Thèse de Doctorat 3eme cycle en droit de l'économie, Université de Paris, Faculté de Droit et de science Economique, 1970.
- Essomba J. M., "Kribi, naissance d'une ville, évolution du port, 1984-1960", Mémoire de DES en histoire, Université Fédérale du Cameroun, 1970, pp. 24-26.
- Kanse M.T. , "L'Univers culturel des Béti et de domination de l'Eglise Catholique Romaine, 1901 -2007", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, pp .45-46.
- Kpwang K.R., "Regroupements identitaires, dynamique ethno régionale, conscience nationale et perspectives de développement du Cameroun sous le prisme de l'entrepreneuriat culturel à l'ère de la mondialisation (1884-2010)", Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, 2013, p. 482.

- Kpwang R. K., "Les associations régionales à caractère traditionnelle et l'évolution sociale et politique du Cameroun : le cas de l'Union Tribale N'tem-Kribi (UTNK) ou *Efulameyoñ*; des origines à 1966", Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en histoire, Université de Yaoundé I, 1997.
- " Milaba, Histoire et Société Traditionnelle chez les Beti du Sud –Cameroun", Thèse de Doctorat d'Etat en ethnologie, Université de Paris V ,1975.
- Laburthe PH . " Yaoundé d'après ZENKER "in Anale de la Faculté des lettres et des sciences Humaines, N 2 de 1970.
- Laburthe T.P., "Les rapports entre époux dans un mariage polygamique, Mémoire en maîtrise de droit privé, Université de Yaoundé,1988.
- Louise Moyo ., " La puissance de la parole chez les Béti et l'annonce inculturée dans la mission évangélique de l'église", Thèse de Doctorat en théologie, Universitas Urbaniana, paris, 2003.
- Mballa A.D "La mission Presbytérienne Americaine et le
- Mengue "Biographie historique d'un leader clanique du Sud-Cameroun : m'Engamba, Evina Minko (1847 - 1925) ", Mémoire de Diplôme de Professeur d'Enseignement II<sup>e</sup> Secondaire Deuxième Grade (DIPES II), 2006.
- Nsi E .A. , " Dot et Mariage dans l'aire culturelle Bulu de la Mvila de la période précoloniale à nos jours" Mémoire de Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire,Deuxième Grade, 2009.
- Ombolo J.P., "Eléments de base pour une approche ethnologique et historique des Fang-Beti-Boulou (groupe dit pahouin)", Yaoundé, 1984.



- Onomo Etaba .R., " L'évolution de l'activité des missions Catholiques au Cameroun, 1943-1965, Essai d'étude comparative des missions Protestantes et Catholiques" Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Zang Oyono, "Le cacao dans le Ntem sous administration française 1916-1960", Mémoire de maîtrise en histoire, FLSH.

## 6. Brochure

Anonyme, "Organisation du Code civil", Yaoundé, 2012 (brochure publiée par les établissements Blaise Services).

## 7. Sources Orales

NOMS ET PRENOMS	AGES	PROFESSION/ FONCTION	DATE	LIEU
Ada cecile Mireille	39 ans	Cadre au MINESUP	12 juin 2029	Yaoundé
Ada Engolo J.,	68 ans	Planteur et ingénieur agronome retraité, ancien Sous-directeur à l'ancien Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)	22 décembre 2014	Ebolowa
Anvame Didier	42 ans	Cadre aux Impôts	24 novembre 2018	Ebolowa
Avezo'o Essiane	80 ans	Diacre	17 juin 2018	Ebolowa
Afane Mfolou Marie Louise Afane Akoutou Paul	53 ans 70 ans		12 mars 2018	Ebolowa
Azo'o Jean.,	83 ans	Planteur	22 septembre 2017.	Ebolowa,

Akam George	60 ans	Planteur	24 mai 2019	Sangmelima
Akamba Thérèse	56 ans	Cultivatrice	25 avril 2019	sangmelima
Abomo Eloundou Marie josiane	43ans	Cadre au MINESUP	26 mars 2018	yaoundé
Akam Edaman R.,	83 ans	Notable <i>essakoé</i>	22 septembre 2014	Ebolowa
Akoumba E. F.,	36 ans	Enseignante	24 décembre 2014	Yaoundé
Angounou Mvele J.,	près de 90 ans	Notable <i>ngoé</i> , ancien promoteur d'établissements primaires et secondaires	22 décembre 2013	Ebolowa
Ango Medjo	50 ans	Inspecteur de Service au MINESUP	23 décembre 2019	Yaoundé
Ango Paul Léandri	50 ans	Planteur		
Bidja Rolan	46 ans	Cadre au FEICOM	08 avril 2028	Ebolowa
Christian Kakeu	36 ans	PLEG en Mathématique	07 janvier 2019	Ebolowa
Nti Bekolo jean	35 ans	PLEG en Histoire	23 mai 2019	Yaoundé
Banga Amvene, J.D.	50 ans	Ancien chef de service à la Délégation Régionale du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)	24 janvier 2015	Yaoundé
Bekale Roland Daniel	47 ans	Cadre au FEICOM	15 juin 2018	Ebolowa
Bingono B.,	75 ans	Gardien de prison retraité	22 octobre 2014	Ebolowa,
Bekono Eric	39 ans	Cadre à ANTIC	25 avril 2018	Samgmelim a

Boula Meva'a A.R.,	53 ans	Sociologue et enseignant à l'Université de Dschang	30 juillet 2015	Yaoundé
Ebé Martine	89 ans	Praticienne de la médecine traditionnelle	12 avril 2014.	Olem
Ella J.C.,	62 ans	Ancien cadre de l'ONCPB, ancien directeur de l'antenne de Mengong, Ebolowa	22 septembre 2014	Ebolowa
Ella Ndongo Francois	52 ans	Planteur	08 janvier 2019	Ebolowa
Efagone Friz	50 ans	Planteur	26 mars 2018	Ebolowa
Essam Fredi	40 ans	Cadre au MINESUP	06 novembre 2019	Yaoundé
ESO Didier	56 ans	Planteur	12 juin 2019	Sangmelima
EWOLE Yves	67 ans	Avocat	24 mai 2019	Yaoundé
Enyega Meke	60 ans	Cultivatrice	12 mars 2018	Ebolowa
Eko'o Ella Antoine	35 ans	Agent au MINESUP	12 juin 2017	Ebolowa
Eto'o Fame Hector	26 ans	Préfet à Douala	14 mars	2019
Foumane hylaire	44 ans	Magistrat	04 novembre 2018	Yaoundé
Mvo Francois	50 ans	Cadre aux Impôts	13 mars 2017	Yaoundé
Ondoua Andang, née Nguélé Mgbwa J.,	85 ans	Ancienne de l'église à Marie- Gocker	12 Février 2014	Yaoundé
Matiké R.,	52 ans	Ingénieur agronome, Chef de Division de l'Enseignement et de la Formation Agricoles, Corporatifs et Communautaires	24 août 2015	Yaoundé
Mba J	80 ans	Planteur	12 mai	2018
Mbiam G.	70 ans	Planteur	12 avril 2014	Ako'okas

Engamba née Mbozo'o S.,	78 ans	-	12 décembre 2014.	Ebolowa
Meka J.,	78 ans	Institutrice retraitée	22 juillet 2014	Ebol
Mengue J., epse Bengono	64 ans	Infirmière retraité	10 mai 2014	Sangmélima
Mezene J.,	42 ans	Tenancière d'un établissement de restauration et de vente de boisson	17 janvier 2015	Ebolowa
Mvomo Simon	70 ans	Planteur	26 décembre 2019.	Sangmelima
Ndjeng Felix	46 ans	Cadre à l'Université de Bamenda	23 janvier 2017	Yaoundé
Nyangone Aline	76 ans	Enseignante retraitée et Ancienne d'église à la paroisse EPC d'Elat	22 novembre 2014.	Ebolowa
Nyangone Alaine	35ans	Cadre au MINEREX	09 mars 2017	Yaoundé
Akoutou Gillot Bébé.,	52 ans	Chef de village de Nkolovone	20 décembre 2014	Yaoundé
Okala Mva Tiery	40 ans	Cadre	08 mai 2019	Yaoundé
Zeh Bengono Emery Patrick	37 ans	Cadre à ANTIC	23 juillet 2019	Yaoundé
Zili celestin	53 ans	Pasteur	12 mars 2019	Yaoundé
Zo'o Saint claire	40 ans	Agent au MINESUP	13 mai	Yaoundé
Zo'o meve'ele Lobe	48 ans	Planteur	24 juin 2017	Ebolowa

## B. BIBLIOGRAPHIE

### 1. Articles

- Abé Abé S., "Le schisme de l'EPC et ses conséquences socio-religieuses dans le pays Boulou-Ntoumou de 1967 à nos jours", Mémoire de DIPES II, Ecole Normale Supérieure (ENS), Université de Yaoundé I, 1995.
- Binet J. '’ L’aspect actuel du mariage dans le Sud –Cameroun, Paris, 1952
- Elango L. Z., “ Commerce et diplomatie sur la côte du Cameroun au XIX 2<sup>ème</sup> siècle, 1833-1879 : cas de Bimbia ’’, in M. Z. Njeuma (sd), *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup>s.-XX<sup>ème</sup>s.)*, Paris, L’Harmattan, 1989, p. 58.
- Konings P., “L’Etat, l’agro-industrie et la paysannerie au Cameroun’’, *Politique Africaine*, Paris, Karthala, n° 22, Juin 1986, pp.58-64.
- Kpwang K. R., “ La vie chez les *Ekang* avant l’arrivée des Occidentaux en Afrique centrale", *StudiaAfricana*, revistainteruniversitèria d’estudisafricans, n°18, Genève desenvolupament, Octobre 2007, pp. 69-80.
- Grootaert J.E.A., "Le mariage coutumier est-il une vente de la femme," Bulletin du centre d’étude des problèmes indigène, N 2 CEPSI,Elisabethville,1946-1947.
- Laburthe Tolra P "Yaounde d’après Zenker", *Annales de la Faculté des Lettres et sciences Humaines*, n° 2, Université Fédérale du Cameroun, 1970, pp. 6-12.
- Louise Moyo., " Les rapports entre époux dans un mariage polygamique ",Mémoire de maîtrise en droit privée Université de, Yaoundé,1987 à 1988
- Mballa A.D ., "La Pahwinie en question in perspectives Hébd", Edition du 26 avril 1993.
- Meye meNkoghé D., "Chasse au filet et sociabilité chez les Fang du Gabon, -3500-1970", *Intel-Actuel*, n°2, 2003, pp. 42-43.
- Mveng Ayi M., " Missionnarie and the bulu rebellion : combattants neutrals and peacemakers " in *Afrika Zamania*, Yaoundé, n°18 et 19, décembre 1987, pp. 94-95.
- Quinn F., " Rencontres dans la forêt dense : les Beti et les Allemands, 1887-1916" in M.Z. Njeuma, *Histoire du Cameroun, (XX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> s.)*, Paris, L’Harmattan, 1989, pp.135-142 (traduit de l’anglais par J.A. Mbembe et E.

Nguematcha).

Thibaut P., "Les relations internationales" in *Encyclopédie Générale Larousse*, Paris, Librairie, 1968, pp. 520-521.

## 2. LIVRES

- Alexandre P., Binet J., *Le groupe dit pahouin*, Fang-Bulu-Beti, Paris, PUF, 1958.
- Anonyme, *Le Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Coloniale, 1952, p. 124 (préface d'André Soucadaux).
- Anonyme, *Esquisse de vies missionnaires*, Ebolowa (Elat), HMP, 1954.
- Anonyme, *Code civil*, Paris, Editions Litec, 1994, pp. 824-825 (Edition réactualisée par André Lucas, Professeur à la Faculté de Droit de Nantes).
- Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, Yaoundé, 2009 (publié par le MINEPAT)
- Anonyme, *Le Cameroun*, Paris, 1952, p. 58-60 (publié sous la supervision d'André Soucadaux, Haut-commissaire de la France au Cameroun, et du Dr Louis-Paul Aujoulat, député du Cameroun à l'Assemblée Nationale Française. Préface d'André Soucadaux).
- Abwa D., *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun. Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, CLE-UCCAC, 1998.
- Anonyme, *Cameroun. Vision 2035*, Yaoundé, 2009 (publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT),
- Anonyme, *Organisation de l'Etat civil*, Yaoundé, SD, pp. 21-22 (une publication des Etablissements Blaises Services).
- Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, Yaoundé, 2009 (publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).
- Ahmadou Oumarou, *Code de lois pénales. Yaoundé*, Presses Universitaires d'Afrique, *Collection Textes Usuels au Cameroun*, 1998.

- Aimerich J., *La conquête du Cameroun, 1<sup>er</sup> août 1914-20 février 1916*, Paris, Payot, 1933.
- Akono S. E., *Intendance de l'église et crise financière*, Yaoundé, Editions CLE, 1973, p. 7.
- Alexandre P.; Binet J., *Le groupe dit pahouin (Fang-Boulou-Beti)*, Paris, PUF, 1958.
- Amougou Jam J.P. (als), *Le Cameroun*, Paris, Armand Colin, Collection Flash Géographie, 1985.
- Balandier G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1958.
- Balandier G., *Actualité du problème de la dot en Afrique Noire, le monde non chrétien*, Paris, PUF, 1952
- Bayart J. F., *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, p. 92, 2<sup>ème</sup> édition.
- Bertaut M., *Le droit coutumier des Bulu. Monographie d'une tribu du Sud-Cameroun*, Paris, Donnat-Montchrétien, 1935.
- Binet J., *La Seconde Guerre mondiale, 1942-1945* de, Éditions Presses de la Cité, Paris, 1965, pp. 58-60.
- Cornevin R., *Histoire de la colonisation allemande*, Paris, PUF, "Collection Que sais-je" ?, 1969, p. 24.
- Criaud J., *Ils ont planté l'Eglise au Cameroun. Les Pallotins, 1890-1915*, Yaoundé, Saint-Paul, 1989.
- Curt Mongen, *A travers le Cameroun du Sud au Nord*, Paris, Présence Africaine, 1986 (traduction de Philippe Laburthe Tolra).
- Dugast I. *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Dakar, IFAN, 1948.
- Efoua Mbozo'o S., *Christianisme et acculturation en Afrique noire. L'exemple de la Mission Presbytérienne Américaine (MPA) chez les peuples Beti-Bulu-Fang du Sud-Cameroun du Protectorat allemand au Mandat français*, Paris, La Doxa Editions, 2015.
- Ela J. M., *L'Afrique des villages*, Paris Karthala, 1982.
- Ela J.M., *Quand l'Etat pénètre en brousse*, Paris, Karthala, 1990,
- Essomba J. M., *L'archéologie du fer au sud-Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p. 75.

- Etoga F. E., *Sur les chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 1971.
- Gorbatchev M., *Pérestroïka. Vues nouvelles sur notre pays et le monde* Paris, Editions J'ai Lu, 1987, pp.10-12 (traduit par Jean Bonnefoy et William Desmond
- Ippolite Etoundi Fouda *Conseils pratiques pour le mariage*, édition Bénévent 2003 .  
*Le Cameroun de Toujours*, Yaoundé, Éditions de l'Essoah, 1994, pp. 406-407.
- Ki Zerbo J., *Histoire d'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.
- Kpwang R. K., *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (19850-2010)*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Laburthe Tolra P., *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion bété*, Paris, Karthala, 1985, pp. 318-320.
- Laburthe Tolra Ph., *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Bété du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.
- Le Golf P., *La Nouvelle histoire*, Paris, Nouveaux Horizons, 1992.
- Le vine V. T., *Le Cameroun du Mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, pp. 86-88.
- Loung J.-F., *Géographie du Cameroun*, Paris, Hatier, 1973, 2<sup>ème</sup> édition.  
*Histoire des Institutions et des faits sociaux du Cameroun, T1*, 1884-1945
- Ngongo .L.P., *Enquette coloniale dans l'Afrique Occidentale Française et l'A.E.F .sur l'organisation de la famille indigène, les fiançailles, le mariage avec une esquisse générale des langues de l'Afrique*, société des éditions .Géographie Maritimes et coloniales, Paris.
- Mballa Owona R., *Education traditionnelle et développement endogène en Afrique centrale*, Editions CEPER, Yaoundé, 1990.
- MballaOwona R., *Education traditionnelle et développement endogène en Afrique centrale*, Editions CEPER, Yaoundé, 1990.
- MballaOwona R., *Education traditionnelle et développement androgène en Afrique*



- centrale*, Yaoundé, Edition SOPECAM, 1990, pp. 62-80.
- Mbono Samba Azan M., *Martin Samba face à la pénétration allemande au Cameroun*, Paris, ABC, 1976.
- Mveng E. (sd), *L'église catholique au Cameroun. 100 ans d'évangélisation. 1890-1990 Album du centenaire*, Yaoundé, 1990, pp.150-160(publié par la conférence épiscopale nationale du Cameroun).
- Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1984, Tome I.
- Njemba Medou J.L. , *Nnanga Kon*, Edition Sopecam, Yaoundé, 1989, traduit par Jacques Fame Ndongo .
- Le Cameroun et la crise. Renaissance ou blocage ?*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Okah Atenga X.E., *La libéralisation des marchés du cacao au Cameroun : impact sur la production et la commercialisation*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005.
- Okah Atenga X.E., *La libéralisation des marchés du cacao au Cameroun : impact sur la production et la commercialisation*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005.
- Ombolo J.P., *Essai sur l'histoire, les clans et les regroupements claniques des Eton du Cameroun ; une étude de la structure clanique des Eton accompagnée d'une présentation anthropologique générale du cadre ethnico-culturel : la société globale fang-beti-boulou (groupe dit pahouin)*, Yaoundé, 1986.
- Ondoua Engutou M. , *Dulu Bon be Afrikara*, Hasley, Mémorial presse Elat Ebolowa ,1954 .
- Ombolo J.P., *Au temps des fils de la sœur*, presse Universitaires de Yaoundé, Avril 2003.
- Otlet P., *Les problèmes internationaux et la guerre, les conditions et les facteurs de la vie internationale*, Genève, 1916.
- Rudin H., *Germans in the Cameroons 1884-1914 a case study in modern imperialism*, New-York, Greenwood Press Publishers, 1931.

- Santoir C., *Sous l'emprise du cacao*, Paris, Karthala, 1995.
- Sœur Marie –André *La femme Noire en Afrique Occidentale Francaise*, Editions Payot, 1939, Paris.
- Suret –Canal J., *L'Afrique noire : l'ère coloniale : 1900- 1945*, Editions Sociales, Paris, 1964.  
*Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Van Slageren J., *Histoire de l'église en Afrique*, Yaoundé, Editions CLE, 1969.
- Winkler H. A., *Histoire de l'Allemagne, XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle. Le long chemin vers l'Occident*, Fayard, 2005.
- Zorgbibe C., *Histoire des relations internationales 1945-1962*, Paris, Hachette, 1995.

### 3. GUIDE DE METHODOLOGIE

- Anonyme, *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER, 2006 (publié par le département d'histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I.).

### 4. OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- Halkin L. A., *Initiation à la critique historique*, Paris, Librairie Armand Colin, Paris, 1973.
- Bloch M., *Apologie de l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1956.
- Marou H. I., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1951.

### 5. DICTIONNAIRES

- Anonyme, *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Editions Larousse, 2005.
- *Dicos Encarta*, 2009.

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ACRONYMES .....	iv
GLOSSAIRE.....	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RESUME.....	xi
ABSTRACT .....	xiii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Les raisons du choix du sujet .....	1
2. Justification des bornes chronologiques et du cadre spatial.....	6
3. Cadre théorique et conceptuel.....	7
4. Revue critique de la littérature .....	11
5. Problématique .....	18
6. Méthodologie .....	19
a. Sources écrites.....	20
b. Les sources orales .....	24
7. Difficultés.....	24
8. Plan du travail .....	25
CHAPITRE I : PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOWA .....	27
A- HISTORICITE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU NTEM ET DE KRIBI.....	27
1- La période de mandat .....	29
2- La période de tutelle.....	30
B. PRESENTATION DES REALITES PHYSIQUES DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOWA .....	31
1. Le climat.....	31
C. PRESENTATION DES REALITES PHYSIQUES DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOWA .....	31
2. Le relief .....	33
3. La végétation.....	36

4. L'hydrographie.....	38
D. PANORAMA DES GROUPES HUMAINS PRESENTS DANS L'ESPACE TERRITORIAL DE L'ANCIENNE SUBDIVISION ADMINISTRATIVE D'EBOLOWA .	39
1. Les <i>Eakang</i> .....	40
3- L'appellation par préfixe des clans bulu .....	45
Tableau N°7 : Clans Bulu répartis en fonction des préfixes <i>Esa</i> , <i>Ye</i> , exemptés du préfixe <i>Esa ni Ye</i> .....	46
4- La parenté à plaisanterie chez les Bulu .....	46
5- Les liens intra tribales .....	49
6- Les liens de parenté Trans-Tribales .....	49
b) Répartition administrative des <i>Eakang</i> pendant la période coloniale .....	75
2. Les Etrangers.....	79
a. Les Presbytériens .....	79
b. Les Français .....	82
c. Les Grecs et les Chypriotes.....	88
d. Les autres Camerounais .....	91
CHAPITRE II :LE MARIAGE DANS LA SOCIETE BULU TRADITIONNELLE .....	95
A. LES TYPES DE MARIAGES CHEZ LES BULU ANCIENS .....	95
1. Le mariage par arrangement entre les parents.....	97
Photo N° 5 : Quelques ustensiles traditionnels de cuisine que la jeune épouse ramenait de sa famille (pierre à écraser, boule à écraser l'amande de Mango ( <i>Ndo'o</i> ) .....	109
2. Le mariage par substitution.....	111
Photo N° 6 : Les marmites en argile que la jeune épouse ramenait de sa famille (marmites en argile, et calebasses pour boire de l'eau).....	111
3. Le mariage par le rapt .....	112
Photo N° 7 : Marmites et assiettes traditionnelles apportées par la jeune mariée et qui lui permettaient de rester stable dans son foyer (calebasse et assiettes pour servir à manger à son mari). .....	112
a. Première étape : Le départ furtif du village de la jeune fille.....	113
b. Deuxième étape : Les réjouissances dans le village du jeune garçon .....	114
c. Troisième étape : Les négociations entre membres des deux clans (village, famille) ...	115
d. Quatrième étape : Bref séjour dans le village du beau-père et présentation des membres de deux communautés .....	116
e. Le mariage par la razzia .....	117

f. Le mariage par compensation .....	119
g. Le mariage par le jeu .....	120
h. Le mariage plein ( <i>Aluk atut</i> ) .....	121
i. Le mariage polygynique.....	122
B. L'IMPORTANCE DE LA DOT DANS LE MARIAGE.....	126
1. La dot comme preuve du mariage .....	126
2. La dot comme condition de légitimité des enfants.....	129
3. Dot comme gage d'amour.....	130
4. Dot comme alliance entre les familles .....	132
5. Dot comme stabilité du mariage .....	132
6. Dot comme honneur de la femme bulu .....	133
7. La composition de la dot chez les bulu anciens .....	133
C. L'IMPORTANCE DES OBJETS DE LA DOT .....	136
1. Les objets de la dot.....	137
2. Le partage de la chèvre ou Ngap Kabat .....	137
3. Le dépècement de la chèvre .....	137
4. Le Ngap Kabat ou la part qui revenait à chaque membre de la famille .....	138
D. DROITS ET DEVOIRS DES MARIÉS .....	138
1. Devoir du mari .....	138
CHAPITRE III : LES PREMIERS CONTACTS ENTRE LES BULU ET LES OCCIDENTAUX ET LEURS INCIDENCES DANS LA SOCIÉTÉ BULU TRADITIONNELLE.....	148
A. LA RENCONTRE ENTRE LES BULU ANCIENS ET LES OCCIDENTAUX .....	148
1. Les missionnaires presbytériens et les premiers contacts avec les Bulu.....	148
2. Contenu et Programme de l'école Missionnaire .....	153
3. La rencontre entre les Bulu et les Allemands.....	156
4. L'école pendant la période Allemande .....	162
5. La rencontre entre les Bulu et les autres forces coloniales du 2 <sup>ème</sup> Reich.....	164
6. Les premiers contacts des Bulu avec les Français.....	165
7. L'occupation française dans l'ancienne subdivision d'Ebolowa .....	166
8. L'organisation politique .....	166
9. L'école pendant la période Française.....	168
a. L'Enseignement public .....	168
b. L'Enseignement primaire.....	168

c.	L'Ecole de villages.....	169
d.	Les écoles régionales.....	172
e.	L'Enseignement Primaire Supérieur .....	172
f.	L'enseignement technique .....	173
g.	L'Enseignement secondaire .....	173
h.	L'enseignement privé.....	173
i.	Les écoles reconnues.....	173
j.	Les écoles non reconnues.....	174
10.	L'école pendant la période post coloniale .....	175
a.	L'Ecole gérée par les camerounais .....	176
B.	LES REPERCUSSIONS DE LA RENCONTRE ENTRE LES BULU ET LES OCCIDENTAUX .....	183
1.	Les mutations religieuses .....	183
2.	Les mutations politiques .....	186
3.	Les mutations économiques .....	187
a.	Le Commerce .....	187
b.	La monnaie.....	187
c.	L'agriculture.....	188
e.	La chasse .....	194
f.	La pêche .....	194
g.	L'élevage.....	195
h.	La vestimentaire .....	195
i.	Construction de l'habitat .....	198
j.	Les améliorations des conditions sanitaires .....	200
k.	Les améliorations des conditions sanitaires .....	200
	Photo N° 18 : Centre Médical de Nkolandom.....	202
k.	Les routes .....	202
l.	Le ravitaillement en eau potable .....	203
m.	L'électricité .....	204
n.	Le Tourisme .....	204
	CHAPITRE IV : LA PERVERSION DE LA DOT CHEZ LES BULU DE L'ANCIENNE SUBDIVISION D'EBOWA PENDANT LA PERIODE COLONIALE .....	208
A.	DIVERGENCES ENTRE LA CONCEPTION BULU ET LA CONSIDERATION OCCIDENTALE DE LA DOT .....	209

1. Les divergences culturelles .....	209
2. Les acteurs de la divergence .....	213
a. Les hérauts de la dot ancestrale du côté des Bulu .....	213
b. Les partisans occidentaux de la suppression de la dot exorbitante .....	217
1. Les missionnaires .....	217
2. L'administration Française face à la montée galopante du prix de la dot .....	220
3. Les principaux acteurs bulu qui ont milité pour la suppression de la dot .....	228
a. Le rôle de l' <i>Efulameyoñ</i> .....	228
b. Le rôle de l'Union Tribale Ntem-Kribi .....	231
c. L'église.....	234
d. La position du Gouvernement Camerounais face au fléau de la dot.....	234
B. LE NOUVEAU VISAGE DE LA DOT DANS LA SUBDIVISION D'EBOLOWA.....	249
1. Pour ce qui est de la demande de la main .....	250
2. Pour ce qui est de la dot proprement dite .....	251
3. L'entrée de l'avion dans la cérémonie de la demande en mariage dès les années 2000.	256
CHAPITRE V : REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DOT ET PERSPECTIVES DANS LA SOCIÉTÉ BULU DE LA MVILA EN CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET DE LA MONDIALISATION .....	272
A. LES REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DOT CHEZ LES BULU DE L'ACTUEL DÉPARTEMENT DE LA MVILA.....	272
2. Développement des mariages exogènes.....	277
3. Extension du concubinage.....	281
4. Développement du vagabondage sexuel des jeunes et des relations sexuelles vicieuses	284
5. L'appauvrissement du jeune couple.....	288
6. Signature de l'acte de mariage à huit clos.....	290
7. Manque d'engouement pour accorder l'aide à la belle famille.....	292
8. La délinquance juvénile .....	293
9. Le retardement et frein à la concrétisation du mariage à l'état civil .....	301
B. PERSPECTIVES DU PHÉNOMÈNE DE LA DOT EXORBITANTE DANS LA SOCIÉTÉ BULU DE LA MVILA ACTUELLEMENT Tournée vers la MONDIALISATION ET L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN .....	312
1. Les répercussions de la déchéance de l'économie socialiste sur l'économie camerounaise et le département de la Mvila .....	313

1. Les répercussions de la déchéance de l'économie socialiste sur l'économie de l'actuel département de la Mvila.....	317
2. La Mvila dans la mouvance de la mondialisation et perspectives du problème de la dot exorbitante dans un Cameroun en marche vers l'émergence.....	319
3. La Mvila dans la mouvance de la mondialisation.....	320
C. PERSPECTIVES DU PROBLEME DE LA DOT EXORBITANTE DANS UNE SOCIETE BULU DE LA MVILA EN CONTEXTE DE MONDIALISATION ET MARCHE VERS L'EMERGENCE DU CAMEROUN.....	324
1. Les administrations publiques.....	325
2. Les élites.....	326
3. Les collectivités locales décentralisées.....	328
4. Le rôle primordial du législateur Camerounais.....	330
5. Le rôle des gardiens des traditions.....	330
6. Le rôle des parents des jeunes filles.....	332
7. L'action des ministres des cultes.....	334
8. Le rôle des administrations publiques déconcentrées.....	335
9. Le rôle des élus.....	345
CONCLUSION GENERALE.....	358
ANNEXES.....	364
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	393
TABLE DES MATIERES.....	408